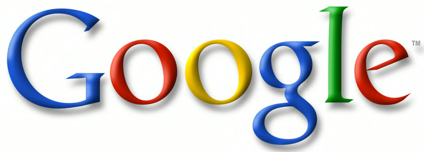
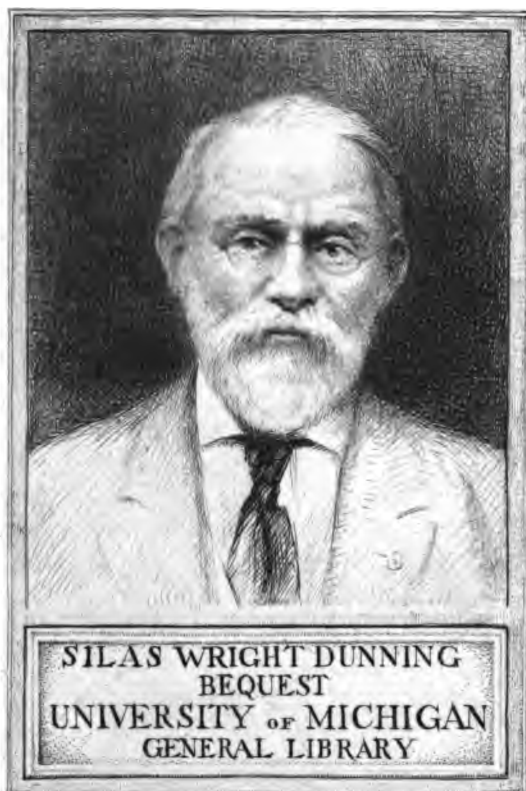
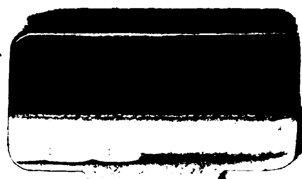



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE 28

SOCIALE ET POLITIQUE

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

ORGANE DU POSITIVISME

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

FONDATEUR : PIERRE LAFFITTE

ORDRE ET PROGRÈS

SECONDE SÉRIE — TOME XXVIII

115 — 1903

DEUXIÈME SEMESTRE

PARIS

SOCIÉTÉ POSITIVISTE

10, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 10

1903

14 Charlemagne 115. 26e ANNÉE. — N° 4. 1er Juillet 1903.

LES DEUX SYNTHÈSES

A PROPOS DE QUELQUES RÉCENTES CRITIQUES

I

M. Hector Denis, dans un discours[1] sur *La Libre-pensée et la Philosophie positive*, a mis en doute un des points fondamentaux de la doctrine positiviste. Il s'est efforcé de montrer que les progrès, réalisés par la science depuis la mort d'Auguste Comte, rendent insoutenable la conception du Maître relative à l'impossibilité, pour la science académique, de réduire, ainsi qu'elle le tente actuellement, les théories de la physique, de la chimie, etc., à des théories purement mécaniques, ou bien, en d'autres termes, à l'impossibilité d'arriver à la synthèse objective, la synthèse subjective étant seule réalisable.

Laissons-lui la parole[2] : « ... Puis, le principe d'action, « dit-il, perd peu à peu le caractère d'activité volontaire; « il devient quelque principe de causalité hypothétique ab- « solu, inaccessible à l'expérience; l'électricité est conçue « comme un fluide, la société est conçue comme ayant un « pouvoir absolu sur ses destinées. C'est l'état métaphysique.

« Enfin l'esprit humain écarte toutes ces conceptions « surnaturelles et invérifiables pour limiter son domaine « aux faits observables et à leurs lois ; il renonce à re- « chercher ce que sont en soi l'électricité, l'attraction new- « tonienne, l'affinité chimique, l'essence des phénomènes « intellectuels ; il arrache les sociétés humaines à l'arbi-

1. Publié dans la *Revue occidentale* du 1er septembre 1902.
2. *Revue occidentale*, p. 264.

« traire et dégage les lois de leur organisation et de leur « développement historique. C'est l'état positif. »

Un peu plus loin, à propos du rôle de la Libre-pensée, l'auteur ajoute : « ... elle empêche les savants eux-mêmes « de comprimer la science et son essor ... mais la leçon la « plus saisissante ici nous est donnée par l'œuvre d'Au- « guste Comte lui-même. Le père de la Philosophie posi- « tive imaginait que dans l'état de la science de son temps, « on pouvait assigner à certaines investigations scientifi- « ques des limites infranchissables. C'est ainsi qu'il disait « que dans l'étude de l'organisme vivant, il fallait s'arrê- « ter aux tissus. Il condamnait les recherches que poursui- « vaient alors en Allemagne des savants, qu'il qualifiait « d'esprits ambitieux, s'efforçant de former le tissu géné- « rateur lui-même par le chimérique et inintelligible assem- « blage d'une sorte de monades organiques. Et, en consé- « quence, il condamnait d'avance, vers 1840, la décou- « verte qui, accomplie par Schwann, est aujourd'hui la « base de la biologie.

« Le même grand philosophe engageait les physiciens à « s'abstenir de rattacher, par aucune fiction scientifique, « les phénomènes de la lumière à ceux du mouvement, vu « leur hétérogénéité radicale. La physique moderne se « base aujourd'hui sur la corrélation des différents modes « d'énergie. »

M. Gordon Jones a developpé la même thèse que M. Denis dans une série d'articles parus, en 1901, dans la « Positivist Review » sous la rubrique *Science in the nineteenth century*.

Il disait notamment : « Si l'on considère le rôle impor- « tant qu'a joué dans la physique moderne l'hypothèse d'un « éther, il est naturel de se demander : jusqu'à quel point « cette hypothèse est-elle valable ?

« On sait que Comte avait adopté une attitude un peu « exclusive dans cette question et qu'il était hostile à l'idée « d'un éther, même conçu d'une façon purement hypothé- « tique.

« Je ne pense pas qu'en présence des découvertes mo-
« dernes on puisse utilement soutenir une pareille attitude,
« mais d'autre part l'attitude de certains physiciens mo-
« dernes me paraît inadmissible.

« Ils ont parlé de l'éther tout tranquillement, comme
« d'une substance matérielle, malgré l'absence de toute
« preuve *indépendante* de son existence.

« Les arguments admirables de J. S. Mill dans sa *Logi-*
« *que* contre l'habitude de donner une réalité objective à
« l'éther, n'ont jamais été réfutés, et la seule attitude rai-
« sonnable consiste à considérer l'éther comme une con-
« ception purement mentale, du même ordre que l'idée que
« nous nous faisons de l'atome chimique, et n'ayant, comme
« elle, aucun équivalent observable.

« C'est un artifice logique et la seule justification que
« nous ayons actuellement de son emploi tient à ce fait
« qu'il nous permet d'établir une corrélation entre un
« grand nombre de phénomènes physiques.»

Et, plus loin : « en disant que la croyance de Comte à
« l'irréductibilité des diverses branches de cette science
« n'avait pas été justifiée par les recherches ultérieures,
« je n'ai jamais voulu donner à entendre que Comte voyait
« dans les divisions de la physique (acoustique, optique,
« chaleur, électricité, etc.) autre chose que des lignes de
« démarcation purement *subjectives*, ne correspondant nul-
« lement à des différences radicales *objectives* entre les
« diverses classes de phénomènes en question. Ces divi-
« sions résultaient de sa conception de la constitution hu-
« maine et nullement d'une source objective quelconque.

« Il est évident, d'après la manière dont cette question se
« trouve traitée dans la *Politique positive* que Comte consi-
« dérait les branches de la physique comme irréductibles,
« surtout pour cette raison que nous percevons la connais-
« sance de notre milieu par l'entremise de *plusieurs sens.*
« Or, comme il est certain que le nombre de nos sens ne
« pourra jamais être réduit, « Comte arrivait à la conclusion
« que cette pluralité des sens comportait nécessairement
« toujours une pluralité correspondante de physiques, et

« il en arrivait à conclure qu'il serait désirable d'ajouter « aux cinq sens habituels, deux autres sens destinés à « percevoir la chaleur et l'électricité.

« Si nos sens étaient aussi radicalement disparates que « Comte paraît l'avoir pensé, ce point de vue serait inatta- « quable, mais il est possible aujourd'hui de se faire une « toute autre idée de la nature de nos sens, ce qui parais- « sait beaucoup moins évident à l'époque où il écrivait.

« Nous savons aujourd'hui, grâce aux travaux des em- « bryologistes modernes, que les organes des sens ne sont « que des modifications considérablement différenciées des « organes généraux du tact (la peau) de sorte que la « diversité de nos organes se trouve reliée par une unité « biologique réelle. Les progrès de la physique qui ont « établi, par exemple, une corrélation entre la chaleur « radiante et la lumière sont exactement d'accord avec cet « aspect biologique de la question.

« C'est ainsi que nous connaissons les rayons lumineux « par notre sens de la vue, tandis que les rayons caloriques « obscurs, qui ne diffèrent des précédents que par la lon- « gueur des ondes, sont perçus par l'organe moins spécialisé « et plus général du tact.

« Grâce à une meilleure connaissance de nos organes « sensitifs, que nous devons à l'embryologie moderne, nous « comprenons que les différences entre nos sens sont sur- « tout des différences de degré et, par conséquent, il devient « possible d'établir entre les diverses branches de la physi- « que des relations que nous ne saurions reconnaître si le « caractère de nos sens était radicalement disparate.

« On ne saurait équitablement mettre en doute que « Comte aurait accueilli avec faveur la doctrine de la « Conservation de l'Énergie et qu'il y aurait reconnu, non « seulement un moyen de relier entre elles toutes les « branches de la physique, mais encore toutes les sciences « naturelles ; mais la nécessité de concentrer son énergie, « le plus possible, sur son œuvre sociologique, le mit « dans l'obligation de cesser l'étude spéciale de la physique

« après la publication du volume II de la « Philosophie »
« en 1835.

« Il résulte de cette situation que ses vues sur la physi-
« que, telles qu'il les exprime dans la *Politique positive*
« sont en fait identiques à celles de son ouvrage antérieur
« quoique, s'il eût pu suivre les progrès de la physique
« pendant les années intermédiaires, il y a lieu de croire
« qu'il se serait prononcé différemment sur bien des points.

« En ce qui concerne la question de l'attitude de Comte
« envers l'hypothèse d'un Éther, le docteur Bridges me fait
« remarquer que, dans la « Synthèse subjective », Comte ex-
« prime une opinion beaucoup plus favorable que dans ses
« ouvrages antérieurs. Cela est très juste, et la conception
« de l'espace comme un *milieu subjectif* qui serait le siège
« de tous les phénomènes objectifs, énoncée dans son
« dernier ouvrage, touche de très près, si elle n'est pas
« essentiellement identique, à l'idée moderne de l'Éther. »

Et, plus loin encore : « Une autre théorie de la matière
« qui a fortement frappé l'attention, c'est la théorie des
« tourbillons atomiques, due à lord Kelvin et basée sur les
« recherches de Helmholtz concernant les mouvements
« tourbillonnaires.

« Aussi longtemps que de pareilles hypothèses ne seront
« considérées que comme des créations purement subjec-
« tives, leur emploi peut paraître justifiable ; de fait, Comte
« nous dit que l'emploi de « milieux subjectifs » est parti-
« culièrement utile en chimie et en physique. »

En résumé, les critiques de MM. Hector Denis et Gordon Jones portent sur les points suivants :

= D'après M. H. Denis,

I. — A. Comte, en condamnant la science naissante de l'histologie, a émis une affirmation démentie par les faits.

II. — En engageant les physiciens à s'abstenir de rattacher par aucune fiction scientifique les phénomènes de la lumière à ceux du mouvement, il a commis une erreur, puisque la physique moderne se base aujourd'hui sur la corrélation des différents modes d'énergie.

= Et pour M. Gordon Jones,

III. — C'est à tort que A. Comte n'a pas admis l'hypothèse de l'éther, même comme une création purement subjective.

a) Car cette hypothèse permet de coordonner un grand nombre de phénomènes ;

b) Puis, en outre, parce que nos divers sens ne sont pas aussi disparates que le supposait le philosophe, l'embryologie moderne ayant montré qu'ils sont tous des modifications du sens du toucher.

IV. — A. Comte a considéré la division de la physique (mécanique, acoustique, etc.) comme étant purement *subjective,* au lieu de l'envisager comme correspondant à une différence *objective* des phénomènes.

V. — Le grand philosophe n'a pas connu la loi de la conservation de l'énergie.

VI. — Enfin, dans son dernier ouvrage « la Synthèse subjective », la conception de l'espace comme milieu subjectif peut être considérée comme identique à la conception moderne de l'éther.

II

Avant de répondre à ces critiques, relevons, en passant, dans le discours de M. Denis, quelques points qui nous semblent contradictoires.

L'auteur nous dit que l'état métaphysique de la théorie de l'électricité est caractérisé par la théorie d'un fluide, laquelle il présente comme un principe de causalité hypothétique absolu, inaccessible à l'expérience, tandis que l'état positif limite son domaine aux faits observables et renonce à rechercher ce qu'est en soi l'électricité... Puis, un peu plus loin, il fait un grief à A. Comte « d'avoir engagé les physiciens à s'abstenir de rattacher par aucune fiction scientifique les phénomènes de la lumière à ceux du *mouvement* ».

Or, si nous nous reportons aux 28e et 33e leçons de la « Philosophie positive », nous remarquons que c'est du *mouvement de l'éther* que Comte avait entendu parler.

M. H. Denis envisage donc la théorie de l'éther comme une théorie positive, tandis qu'il range celle d'un fluide parmi les théories métaphysiques. Pour nous, l'analogie entre un fluide et l'éther est telle qu'il y a lieu de les concevoir au même point de vue, soit métaphysique, soit positif.

Revenons aux critiques de MM. H. Denis et G. Jones.

I. — L'éminent auteur belge a blâmé, après maints autres, A. Comte pour avoir condamné la science naissante de l'histologie, mais il a omis d'exposer les raisons données par le philosophe à l'appui de son jugement.

Nous réparons cette lacune regrettable en plaçant sous les yeux du lecteur le passage de l'œuvre du maître qui a été mis en cause[1] : « L'unité fondamentale du règne organique exige nécessairement, sous le point de vue anatomique, comme nous l'avons précédemment reconnu, que tous les divers tissus élémentaires soient rationnellement ramenés à un seul tissu primitif, terme essentiel de tout organisme, d'où ils dérivent successivement par des transformations spéciales de plus en plus profondes. C'est dans le perfectionnement général de cette réduction finale, graduellement devenue plus complète, plus précise et plus nette, que doit surtout consister le progrès philosophique de la véritable analyse anatomique. Quand une telle filiation ne laissera plus aucune obscurité, quand les lois invariables de la transformation du tissu générateur en chaque tissu secondaire seront enfin exactement établies, on devra regarder la philosophie anatomique comme ayant acquis tout le degré de perfection fondamentale compatible avec sa nature, puisque dès lors il y règnera ainsi une rigoureuse unité scientifique. On ne pourrait tendre à dépasser ce but général (qui, ainsi que tout autre type philosophique, ne sera jamais pleinement atteint) sans s'égarer aussitôt, dans cet ordre de recherches vagues, arbitraires et inaccessibles, qu'interdit si impérieusement le véritable esprit fondamental de la philosophie positive. C'est pourquoi je ne puis

1. A. Comte : *Cours de Philosophie positive*, 5e éd., t. III, p. 418-423.

m'empêcher ici de signaler, en la déplorant, la déviation manifeste qui existe aujourd'hui, à cet égard, principalement en Allemagne, parmi quelques-unes des intelligences, d'ailleurs éminentes à plusieurs autres titres, qui poursuivent maintenant les spéculations supérieures de la science biologique.

« Peu satisfaits d'avoir conçu tous les tissus organiques comme réductibles à un seul, ces esprits ambitieux ont tenté de pénétrer au delà du terme naturel de l'analogie anatomique, en s'efforçant de former le tissu générateur lui-même par le chimérique et inintelligible assemblage d'une sorte de monades organiques, qui seraient dès lors les vrais éléments primordiaux de tout corps vivant. L'abus des recherches microscopiques, et le crédit exagéré qu'on accorde trop souvent encore à un moyen d'exploration aussi équivoque, contribuent surtout à donner une certaine spéciosité à cette fantastique théorie, issue d'ailleurs évidemment d'un système essentiellement métaphysique de philosophie générale. Il serait, ce me semble, impossible d'imaginer, dans l'ordre anatomique, une conception plus profondément irrationnelle, et qui fût plus propre à entraver directement les vrais progrès de la science.

« En considérant, dans le discours précédent, le système total de la philosophie biologique, j'ai démontré combien *il serait absurde et illusoire de vouloir rattacher, en principe, le monde organique au monde inorganique, autrement que par les lois fondamentales propres aux phénomènes généraux qui leur sont nécessairement communs.* Toutes les spéculations positives, soit anatomiques, soit physiologiques, directement relatives aux deux grandes notions inséparables de vie et d'organisation, forment, par leur nature, un système rigoureusement circonscrit, dans l'intérieur duquel on doit sans doute, établir, autant que possible, la plus parfaite unité, mais qui doit être toujours *profondément séparé de l'ensemble des théories inorganiques, dont le sujet ne saurait offrir aucun des phénomènes réellement analogues. Or, l'aberration anatomique que je viens de caractériser me paraît tenir radicalement, par une incontestable filiation, à ce vain esprit*

d'une fusion incompréhensible entre les deux éléments essentiels de la philosophie naturelle. Elle se combine ordinairement, en effet, avec cette autre aberration physiologique, exactement correspondante, qui consiste à envisager la vie comme universellement répandue dans la nature, sans distinction d'organique ou d'inorganique, et résidant éminemment dans les molécules. Ces deux chimériques suppositions me paraissent également contradictoires, l'une avec l'idée même d'organisation, l'autre avec l'idée de vie, en conservant soigneusement à ces deux termes indispensables leur exacte interprétation scientifique, qui n'est, au fond, qu'une sage généralisation philosophique de l'acception vulgaire. *Il ne saurait y avoir, d'après les seules définitions fondamentales, ni vie, ni organisation, sans un certain système indissoluble de parties plus ou moins hétérogènes concourant à un but commun. En quoi pourrait donc consister réellement, soit l'organisation, soit la vie d'une simple monade?* Que la philosophie inorganique conçoive les corps comme finalement composés de molécules indivisibles : cette notion est pleinement rationnelle, puisqu'elle est parfaitement conforme à la nature des phénomènes étudiés qui, constituant le fond général de toute existence matérielle, doivent nécessairement appartenir, d'une manière essentiellement identique, aux plus petites particules corporelles. Mais, au contraire, la double aberration que nous considérons, et qui, *en termes intelligibles, revient réellement à se figurer les animaux comme essentiellement formés d'animalcules,* n'est qu'une intempestive et absurde imitation d'une telle conception. L'une est aussi radicalement opposée à la nature des phénomènes correspondants que l'autre y est heureusement adaptée : car, en admettant *cette fiction irrationnelle,* les animalcules élémentaires seraient évidemment encore plus incompréhensibles que l'animal composé, indépendamment de l'insoluble difficulté qu'on aurait dès lors gratuitement créée quant au mode effectif d'une aussi monstrueuse association. Dans l'ordre physiologique, tout bon esprit repousse sur-le-champ, par exemple, la ridicule explication qu'on a osé quelquefois déduire sérieusement d'une semblable doctrine

quant au mouvement du sang, en l'attribuant à la locomotion spontanée des animalcules globulaires. Chacun sent aussitôt, à de tels égards, que la difficulté serait ainsi purement transposée, sans préjudice des nombreux mystères intermédiaires qui deviendraient indispensables à la transition. Mais n'en doit-il pas être de même au fond sous le point de vue anatomique? Un organisme quelconque constitue, par sa nature, un tout nécessairement indivisible, que nous ne décomposons, d'après un simple artifice intellectuel, qu'afin de le mieux connaître, et en ayant toujours en vue une recomposition ultérieure. Or, le dernier terme de cette décomposition abstraite consiste dans l'idée de tissu, au delà de laquelle il ne peut réellement rien exister en anatomie, puisqu'il n'y aurait plus d'organisation. *Tenter le passage de cette notion à celle de molécule, c'est évidemment sortir de la philosophie organique pour entrer irrationnellement dans la philosophie inorganique;* et l'on a peine à concevoir que l'orgueil spéculatif ait pu conduire à qualifier d'anatomie transcendante, ce qui, par sa nature même, cesserait nécessairement d'appartenir, sous aucun rapport, à la science anatomique. Faudrait-il donc regarder aujourd'hui comme insuffisamment démontré encore, pour la biologie, ce qui est si pleinement reconnu pour les plus simples sciences fondamentales, que nos théories positives ne sauraient avoir d'autre but réel que l'établissement méthodique de relations exactes entre des phénomènes analogues; et que, par conséquent, *toute tentative pour pénétrer l'origine première et le mode essentiel de production des phénomènes, ou même seulement pour établir une vaine assimilation entre des ordres de phénomènes radicalement hétérogènes* doit être aussitôt exclue comme antiscientifique?

« Il serait, sans doute, inutile de prolonger davantage cette discussion, dont la nécessité est peu honorable pour notre état présent de virilité intellectuelle. Elle conduit, ce me semble, à reconnaître, sous un nouvel aspect philosophique, la théorie des tissus telle que je l'avais d'abord caractérisée, comme le dernier degré rationnel de la saine analyse anatomique, en montrant que l'idée de tissu consti-

tue, dans le système des spéculations anatomiques, le véritable équivalent logique de l'idée de molécule, exclusivement adaptée à la nature des spéculations inorganiques[1]. »

Ainsi que nous venons de le voir, pour A. Comte, les inventeurs de l'histologie se sont proposé l'assimilation de la biologie à la chimie, par la conception de cellules douées de propriétés chimiques qui permettent d'expliquer leur association en tissu. Or sa manière de voir était, croyons-nous, partagée par d'autres savants et d'autres philosophes. Mais la réalisation de ce problème est du domaine de la synthèse objective. Le philosophe ne l'a pas perdu de vue dans son exposé de la méthode scientifique.

Pour rendre la théorie anatomique « biologogiquement compréhensible » il faudrait aux yeux du fondateur du Positivisme que les cellules soient des animalcules doués des différents organes nécessaires à la manifestation de la vie, mais lorsqu'il avance une pareille proposition, c'est par « simple artifice intellectuel ».

S'il s'est trompé, c'est en cela que consiste son erreur. Les nouvelles méthodes d'observation ont, en effet, permis de reconnaître que ces propriétés qu'il supposait purement fictives sont une réalité.

Mais l'existence des propriétés dont nous venons de parler (qu'elles soient imaginaires ou réelles) n'a modifié en rien l'opinion de Comte sur l'histologie. Il a toujours refusé d'admettre que la théorie de la cellule était capable d'effectuer l'assimilation de la biologie à la chimie, en raison de l'extrême complication des phénomènes biologiques par rapport aux phénomènes chimiques, et il est juste de reconnaître que l'expérience lui a donné raison. Cette théorie a abouti, au contraire, à l'unification des divers éléments anatomiques, résultat regardé par Comte comme indispensable pour arriver à une « rigoureuse unité scientifique ».

Si notre interprétation de la pensée d'Auguste Comte est exacte, les considérations que nous venons d'exposer nous

1. Tous les passages soulignés l'ont été par nous.

paraissent suffisantes pour montrer que le jugement porté sur lui, pour avoir, en 1835, condamné l'histologie, doit être taxé d'excessif.

II. — En engageant les physisiens à s'abstenir de rattacher par aucune fiction scientifique les phénomènes de la lumière à ceux du *mouvement*, A. Comte a commis une erreur, puisque la physique moderne se base aujourd'hui sur la corrélation des différents modes d'énergie.

Nous avons vu plus haut que c'est du mouvement de l'*éther* que le philosophe a entendu parler et non de celui de la lumière, ce qui est bien différent. Il en résulte que la corrélation des différents modes d'énergie n'infirme en rien l'opinion du Maître.

En effet, les expériences bien connues de la transformation de l'énergie mécanique en énergie thermique, puis de celle-ci en énergie optique, électrique, etc., établissent seulement que les phénomènes correspondants peuvent se remplacer l'un l'autre d'après certaines lois et au moyen de manipulations déterminées.

Mais si importants que soient ces faits, il n'est pas établi qu'ils ont une source commune dans le mouvement des molécules ou dans celui de l'éther.

III. *a).* — C'est à tort qu'A. Comte n'a pas admis l'hypothèse de l'Éther, même comme une création subjective, car cet élément permet de coordonner un grand nombre de phénomènes.

L'hypothèse de l'existence de l'Éther a, sans nul doute, servi, pendant un temps assez long, à coordonner un certain nombre de phénomènes, ceux de la chaleur, de la lumière et de l'électricité principalement. Il serait désirable que la même coordination fût possible en partant, non de faits hypothétiques, mais en s'en tenant au domaine de l'expérimentation. S'il ne pouvait en être ainsi, il nous paraîtrait convenable de maintenir l'hypothèse de l'Éther, bien que cette conception soit peu scientifique.

Mais cette question doit être le sujet de sérieuses recherches.

L'énergétisme est la dénomination donnée aux tenta-

tives faites dans cette direction par des physiciens et des chimistes contemporains.

M. E. Mascart[1] s'exprime ainsi au sujet de la théorie de l'électricité : « Les expériences permettent ainsi de mesurer l'électricité. C'est une grandeur de nature spéciale, parfaitement définie au point de vue mécanique, affectée d'un signe comme une quantité de mouvement, et la théorie des phénomènes peut être établie en partant uniquement des lois expérimentales sans le secours d'aucune hypothèse. »

Plus loin, en parlant des hypothèses de Franklin et de Symmer, l'auteur ajoute : « Le moindre défaut de ce genre d'hypothèses est qu'elles sont superflues. » Il semblerait, toutefois, résulter de la fin de sa préface[2] que M. Mascart adhère à l'hypothèse de l'Éther avec Ampère, Lamé et Faraday.

M. A. Vaschy a pris plus nettement position. « Le but de cet ouvrage[3], dit-il, est de présénter un exposé des phénomènes électriques et magnétiques fondé uniquement sur l'expérience et le raisonnement, en le dégageant entièrement des diverses hypothèses introduites jusqu'ici et dont quelques-unes ont fini par passer pour des principes évidents. Les principes qui seront invoqués sont ceux que l'on admet en mécanique et dans toute la physique ; il n'y a pas lieu d'en créer spécialement pour l'électricité... Quant à la nature intime des forces électriques, si elle nous est inconnue, on peut en dire autant de toutes forces, en général. »

Et plus loin[4] :

... « Grâce à ces hypothèses et à certains résultats d'expériences, il (Maxwell) est parvenu à établir entièrement sa théorie de l'électromagnétisme. Malgré l'autorité de

1. Leçons sur l'électricité et le magnétisme, par E. Mascart et J. Joubert (2e édition, par E. Mascart, p. 12 et 13.)

2. *L. c.*, page 15.

3. Théorie de l'électricité. Exposé des phénomènes électriques et magnétiques fondé uniquement sur l'expérience et le raisonnement, par A. Vaschy, ingénieur des télégraphes, examinateur d'admission à l'École polytechnique. Paris, 1896. Introduction, page V.

4. *L. c.*, page XII.

Maxwell, nous ne croyons pas qu'il soit possible d'établir une théorie purement mécanique de l'électricité, à moins d'y introduire des hypothèses. Les diverses tentatives d'explication mécanique des phénomènes électriques, notamment par des mouvements de l'éther, ne paraissent pas de nature à donner des idées plus justes que celles de la théorie des fluides. »

N'est-ce pas ce qu'a écrit A. Comte lui-même ?

A propos de la notion d'intensité du champ électrique, M. Vaschy pose cette question : « Y a-il lieu de chercher quelle est la nature physique ou mécanique de ce vecteur *h* qui joue un rôle aussi important en électricité et, par là même, de faire rentrer les phénomènes électriques dans le domaine de la mécanique rationnelle ? C'est là une tendance naturelle et très générale des esprits, mais on a toujours fait fausse route en s'y abandonnant. La mécanique rationnelle n'étudie qu'une partie restreinte des phénomènes physiques ; rien n'autorise à penser que l'étude d'une nouvelle branche de la physique ne saurait introduire des notions irréductibles à celles de longueur, de masse et de temps. Or, malgré l'étendue de nos connaissances en électricité, la notion d'intensité du champ électrique ne se rattache pas plus aux trois notions fondamentales de la mécanique que celles-ci ne se rattachent entre elles. Nous la considérons donc elle-même comme fondamentale ; mais toutes les autres que nous rencontrerons en électricité seront des notions dérivées de celle-là et de celles de longueur, temps et masse. »

M. le professeur Wilhelm Ostwald, dans un discours qu'il prononça à Lübeck, en 1895, à une réunion de savants et de médecins allemands, traita la même question que les deux auteurs que nous venons de citer, mais à un point de vue plus général et plus philosophique. Il critiqua les théories et les hypothèses actuelles et proposa de leur en substituer de nouvelles.

Son exposé comprend deux parties :

La première est relative au « Matérialisme scientifique[1] » Dans les critiques que l'auteur en fait, il se trouve entièrement d'accord avec A. Comte. Ainsi, il dit :

« Tout homme qui pense en naturaliste, depuis le mathématicien jusqu'au médecin pratiquant, s'il est appelé à formuler la conception de la « constitution interne » du monde, vous exposera que les choses se composent d'atomes en mouvement et que ces atomes et les forces qui les animent sont les dernières réalités qui composent les phénomènes isolés.

« On entend répéter partout qu'on ne saurait trouver d'autre conception du monde physique qu'en la ramenant à la mécanique des atomes.

« Mouvement et Matière paraissent être les dernières idées auxquelles il faille rapporter la multiplicité des phénomènes naturels.

« On peut désigner cette conception comme : « Le Matérialisme scientifique.

« Je me propose d'exprimer ma conviction :

« *Que cette conception, si universellement répandue, est insoutenable; que cette conception mécanique du monde ne remplit pas le but pour lequel elle a été inventée; qu'elle est en contradiction avec des vérités indubitables et universellement connues et reconnues.* »

Et plus loin :

« On ne se rend pas compte, en général, à quel point cette opinion extrêmement répandue est hypothétique et même métaphysique; au contraire, on a pris l'habitude de la considérer comme l'expression la plus exacte des rapports réels.

« Il importe, au contraire, de signaler *qu'on n'a jamais fourni aucune preuve* de la déduction qu'on a tirée de cette théorie : que tous les phénomènes non mécaniques, comme

1. La défaite du Matérialisme scientifique; conférence faite à la troisième assemblée générale de la Société des Naturalistes et des Médecins allemands, tenue à Lübeck le 20 septembre 1895 par Wilhelm Ostwald, professeur de chimie à l'Université de Leipzig (paru en allemand.)

la chaleur, le rayonnement, l'électricité, le magnétisme, le chimisme, étaient, en dernier ressort, des phénomènes de nature mécanique.

« Dans aucun de ces cas on n'est parvenu à reconstituer les expériences au moyen d'un système mécanique approprié, de manière à ne pas garder de résidu.

« Il est vrai que pour certains phénomènes isolés on a pu donner avec plus ou moins de succès les schemas mécaniques, mais quand on a tenté d'exprimer par une de ces formules l'ensemble des faits connus dans un domaine déterminé, il s'est toujours trouvé une contradiction inexplicable entre la marche réelle des phénomènes et le résultat promis par la formule.

« Cette contradiction peut rester longtemps cachée ; l'histoire des sciences nous démontre qu'elle finit toujours par être découverte, et tout ce qu'on peut dire avec certitude de ces formules, ou de ces analogies, qu'on a l'habitude de désigner comme des théories mécaniques des phénomènes en question, c'est qu'elles sont fatalement destinées à être abandonnées.

« L'histoire des théories optiques fournit un excellent exemple de ces circonstances.

« Aussi longtemps que l'ensemble de l'optique ne comprenait d'autres phénomènes que la réflexion et la réfraction, il était possible de la concevoir d'après le schéma mécanique de Newton, qui représentait la lumière comme un composé de corpuscules émis en ligne droite du corps rayonnant et se comportant d'après les lois des masses parfaitement élastiques mises en mouvement.

« Le fait qu'une autre conception mécanique, celle des oscillations, représentée par Huygens et Euler, parvenait à résoudre également le problème, aurait dû provoquer la défiance envers l'exactitude exclusive de la première, mais cela ne parvint pas à diminuer son autorité.

« Mais quand on découvrit les phénomènes de l'Interférence et de la Polarisation, la conception mécanique de Newton devint tout à fait insuffisante, et on admit que l'autre, celle des oscillations, était démontrée parce que de

ses prémisses on pouvait déduire au moins les grandes lignes des nouveaux phénomènes.

« Mais à son tour, la théorie des oscillations n'a pas vécu longtemps, car de nos jours on vient de la remplacer par la théorie électro-magnétique de la lumière.

« Si l'on fait l'autopsie du cadavre on retrouve bientôt la cause du décès; elle aussi est morte par suite des éléments mécaniques.

« L'éther hypothétique à qui l'on avait imposé la fonction d'osciller, devait l'accomplir dans des conditions particulièrement difficiles, puisque les phénomènes de la Polarisation exigeaient impérieusement que ces oscillations fussent transversales, ce qui implique un corps rigide. De plus, les calculs de lord Kilorn ont démontré finalement qu'un milieu, doué des qualités qu'on attribue à l'éther, ne saurait être stable, d'où résulte nécessairement qu'il ne saurait avoir une réalité physique.

« Pour épargner un sort analogue à la théorie électromagnétique de la lumière actuellement adoptée, l'inoubliable Hertz, à qui cette théorie doit tant, a formellement renoncé à y voir autre chose qu'un système de six équations différentielles.

« Cette conclusion démontre d'une façon plus éclatante que je ne saurais le faire combien peu de cas il faut faire des anciennes théories mécaniques.

« Mais, me dit-on, ces théories ont cependant rendu de grands services. En effet, elles ont été utiles dans la mesure où elles contenaient des vérités, comme elles ont été nuisibles dans la mesure où elles contenaient des erreurs, mais ce n'est qu'après une expérience longue et coûteuse qu'on a pu dégager le vrai du faux. »

Cette citation nous montre à quel point de vue s'est placé l'auteur dans la première partie de son discours. Comme on le voit, elle ne contient aucune idée nouvelle pour les personnes qui ont étudié les œuvres de Comte.

La deuxième partie de son exposé est relative au nouveau principe coordinateur que l'auteur propose de substituer à celui de l'explication mécanique des phénomènes par les

mouvements de l'éther. Ce principe que l'auteur désigne sous le nom « d'énergétisme » est la loi de la conservation de l'énergie.

La théorie de M. le professeur Ostwald ne présente-t-elle pas quelque analogie avec la philosophie positive ou, pour préciser, avec la synthèse subjective ?

Deux remarques se présentent aussitôt à l'esprit :

1° La loi de l'énergie pouvant être verifiée expérimentalement, la synthèse subjective est-elle en harmonie avec elle, ou bien doit-elle subir une modification plus ou moins profonde pour le devenir ? Les observations que nous présenterons, un peu plus loin, au sujet de la cinquième critique que nous avons signalée, répondront à cette question, car l'une et l'autre se rapportent au même objet ;

2° Cette loi est-elle présentée par l'auteur comme un principe coordinateur d'une manière exactement positive ? Nous ne le croyons pas. Voici d'ailleurs ce qu'il dit à ce sujet :

« Vous devez être impatients, Messieurs, d'apprendre « comment il est possible de baser sur une idée aussi abs-« traite que celle d'Energie une construction du monde « comparable en clarté et en compréhension à la théorie « mécanique. La solution ne me sera pas difficile.

« En effet, quelle est l'impression que produit sur nous « le monde extérieur ? Il est évident que cela se résume « dans ce qui nous en est révélé par nos sens. Mais quelle « est la condition essentielle pour qu'un de ces organes se « mette à agir ? Nous pourrons tourner la chose comme « nous voudrons, nous ne trouverons rien de commun que « ceci : *Les organes des sens réagissent sous l'impression de* « *différences d'énergie entre eux et leur milieu.*

« Dans un monde où la température serait partout sem-« blable à celle de notre corps, nous ne pourrions en au-« cune façon apprendre quoi que ce soit de la chaleur, « de même que nous ne ressentons aucune impression de « la pression constante de l'atmosphère sous laquelle nous « vivons ; nous ne l'observons que lorsque nous créons des « milieux d'une pression différente.

« Vous m'accorderez assez facilement ceci, mais vous ne « renoncerez pas aussi facilement à la notion de « matière » « puisqu'il faut bien que l'énergie ait un support.

« A cela je réponds par la question : Pourquoi ? Si nous « ne pouvons saisir du monde extérieur que ses rapports « d'énergie, sur quoi nous baserions-nous pour admettre « dans ce monde extérieur quelque chose dont nous n'avons « jamais rien aperçu ?

« Mais, m'a-t-on répondu, l'Énergie n'est cependant « qu'une création de la pensée, qu'une abstraction, tandis « que la matière est la réalité !

« Je réponds : Au contraire ! la matière est une création « de la pensée que nous avons imaginée tant bien que mal « pour nous figurer ce qu'il y a de permanent dans la suc« cession des phénomènes.

« Maintenant que nous commençons à comprendre que « la réalité, c'est-à-dire ce qui *agit* sur nous, n'est autre « chose que l'Énergie, nous avons à rechercher quels sont « les rapports entre les deux idées et nous en arriverons « immanquablement à la conclusion que l'attribut de la « Réalité ne peut être conféré qu'à l'Énergie. »

L'opinion émise dans cette citation est en somme celle-ci : notre connaissance du monde provient de nos sens qui sont affectés par la différence d'énergie entre eux et le milieu ; par conséquent, dans le domaine de la réalité, l'énergie a la priorité sur la matière.

Ces deux points nous suggèrent quelques objections.

En premier lieu, l'auteur a donné divers exemples de sensations dérivant de la différence d'énergie, mais il a omis les sensations les plus générales de toutes, celles du toucher.

Peut-on soutenir que les sensations du toucher correspondent à une différence d'énergie entre le milieu et l'organe sensoriel ? Nous ne le croyons pas. Il en résulte qu'un être doué seulement du sens du toucher, bien que normalement pourvu des divers organes d'abstraction et de combinaison, *ne pourrait acquérir la notion de l'énergie.* Or, cette notion est indissolublement liée à celle de la force qui

dérive, comme l'a montré Auguste Comte, de nos sensations musculaires.

D'autre part, l'opinion de l'auteur ne nous paraît pas fondée lorsqu'il attribue un plus haut degré de réalité à l'énergie qu'à la matière, car l'une et l'autre sont des notions abstraites qui possèdent, par suite, le même degré de réalité. La conception de l'éminent professeur est nettement métaphysique.

La loi de la conservation de l'énergie n'est, en effet, qu'une expression abstraite relative à cette constatation expérimentale que les divers phénomènes sont reversibles l'un dans l'autre, d'après certaines lois et à l'aide de certaines manipulations. Par conséquent, ce sont les phénomènes, c'est-à-dire *les sensations qui sont la réalité* par excellence [1].

La position prise par l'auteur dans la question ne lui permet pas de donner à la science la base qui lui est indispensable, c'est-à-dire *une théorie rationnelle de l'entendement*. Or, cette base qui peut seule donner, à la conception scientifique du monde la stabilité nécessaire, fait entièrement défaut à la science académique moderne; mais la philosophie première de Comte et de Laffitte l'a donnée au Positivisme.

La manière de voir de M. Ostwald, qu'il a d'ailleurs logiquement étendue à la chimie où il croit pouvoir se dispenser de la théorie des atomes [2], a été vivement critiquée par M. L. Boltzman [3] qui s'est fait le champion de l'hypothèse des Atomes et de l'Éther.

Nous ne croyons pas utile de donner ici l'analyse critique de cette controverse qu'on pourra suivre dans les ouvrages

1. Cf. P. Laffitte. *Cours de philosophie première*, tome II, pages 124-129.

2. W. Ostwald. *Traité de la chimie générale* (en allemand), p. 1-39. W. Ostwald. *Traité de la chimie inorganique*, 1900.

3. L. Boltzman. *Sur la nécessité de l'hypothèse des atomes dans la science naturelle*, Wien, 1896.

Voir aussi : Wiedeman. *Annalen der Physik und Chimie*, 1895, 1897, et *Sitzungsbericht der Königlichen sächsischen Geselschaft der Wissenschaften*, 1891-1895.

Helm. *Chimie mathématique* (en allemand), Leipzig, 1894.

de M. Boltzman et qui n'a d'ailleurs encore amené aucun résultat décisif. Nous avons voulu seulement signaler tout l'intérêt qu'elle présente pour les positivistes. Elle est, en effet, la première introduction, dans la science académique, d'un des points fondamentaux de la philosophie positive, c'est-à-dire de la synthèse subjective. De plus, elle se rapporte justement aux conceptions générales qui ont valu, jusqu'à ce jour, à Auguste Comte les blâmes les plus sévères.

III. *b*). — C'est à tort qu'Auguste Comte n'a pas admis l'hypothèse de l'Éther même comme une création purement subjective, parce que nos divers sens ne sont pas aussi disparates que le supposait le philosophe, l'embryologie moderne ayant montré qu'ils sont tous des modifications du sens du toucher.

Nous pourrions objecter qu'Auguste Comte n'a pu connaître les résultats de l'embryologie moderne dont la découverte lui est postérieure, mais nous négligeons cette facile défense pour examiner les faits eux-mêmes.

La question est celle-ci : M. Jones est-il fondé à invoquer les découvertes de l'embryologie à l'appui des diverses hypothèses en question ?

Nous ne le croyons pas. D'abord, l'idée émise par l'auteur nous paraît manquer d'exactitude, car *nos sens extérieurs ne sont pas des différenciations du sens du toucher,* mais de *l'ectoderme de l'embryon,* ce qui ne prouve pas plus l'identité des divers phénomènes que le fait que *tous* les organes du corps tirent leur origine de la fusion de deux cellules primitives. En outre, même en admettant l'opinion de M. Jones, nous ne pensons pas qu'il soit possible d'en tirer aucune conclusion relative aux fonctions des sens, à moins qu'il ne puisse être démontré expérimentalement que les fonctions de l'un sont un perfectionnement des fonctions de l'autre.

IV. — Auguste Comte a considéré la division de la physique (mécanique, acoustique, etc.) comme étant purement subjective au lieu de l'envisager comme correspondant à une différence objective des phénomènes.

L'exposé de M. Jones nous porte à croire que par *subjective*, il veut dire ici : « qui dérive de nos sens ». Mais alors qu'entend-il par *objective?*

M. Laffitte a donné, dans son *Cours de Philosophie première* (deuxième leçon et spécialement page 66), une définition excellente du subjectif et de l'objectif, qui peut être résumée ainsi : *l'objectif* est représenté par les sensations de nos sens extérieurs et les images directes qu'en retient le cerveau, et le *subjectif* par les images plus ou moins abstraites qu'en élabore le cerveau sans l'intervention des sens extérieurs, et les sentiments propres. Pour la métaphysique, au contraire, *l'objectif* désigne « *ce* qui donne à nos sens extérieurs leurs impressions ». Cette définition ne saurait avoir de sens que si le *ce* se rapporte à un autre être différemment doué, à une autre sensation, desquels nous ne pouvons rien connaître. Toute autre acception serait en contradiction avec le premier principe de toute philosophie scientifique : « tout est relatif », et *l'objectif* deviendrait un mot vide de sens.

La Philosophie positive entend par *objectif* les divers phénomènes (les sensations) mécaniques, optiques, etc., ainsi que les idées concrètes qu'en retient le cerveau, et par *subjectif* les conceptions abstraites qui en dérivent, comme la matière, l'énergie, etc. Par conséquent, la division de la physique est bien basée sur la réalité objective.

Auguste Comte n'a pu dire ce que M. Jones lui attribue, à moins de supposer qu'à ce moment-là son clair génie ait été traversé par une pensée métaphysique.

V. — Auguste Comte n'a pas connu la loi de la conservation de l'énergie.

Reportons-nous, à ce sujet, au *Système de la politique positive*, tome IV, pages 178-179, où le philosophe expose, pour la première fois, le plan de sa *philosophie première*. Voici ce qu'il dit à propos de la troisième loi du troisième groupe : « Enfin, la troisième loi régit les influences mutuelles en proclamant partout une équivalence nécessaire entre la réaction et l'action, *si leur intensité se trouve mesurée conformément à la nature de chaque conflit*. Il est aisé

de reconnaître que les lois spéciales respectivement instituées par Képler, Galilée et Newton ou plutôt Huyghens, pour fonder la mécanique rationnelle, constituent les germes scientifiques de ces théorèmes philosophiques applicables à des phénomènes quelconques... »

Cette citation renferme ou non la loi de la conservation de l'énergie, suivant l'interprétation donnée au passage que nous avons souligné. L'action et la réaction peuvent, en effet, se rapporter, — soit à des phénomènes de même nature : mécaniques *ou* électriques, par exemple, — soit à des phénomènes de nature différente tels que : mécaniques *et* électriques.

Bien que les travaux de R. Mayer relatifs à la loi dont nous parlons, datent de 1841, et ceux de Helmholtz de 1847, il n'est pas probable qu'Auguste Comte les ait connus lorsqu'il publia, en 1854, son *Système de politique positive*. Il était si absorbé par ses propres travaux qu'il lui restait peu de loisirs pour se tenir au courant des travaux des savants contemporains. D'ailleurs, s'il avait connu les physiciens qui ont contribué à la démonstration de la loi de la conservation de l'énergie, nul doute qu'il les aurait cités dans son ouvrage comme il l'a fait pour Newton et Huyghens.

P. Laffitte, lui-même admet d'ailleurs[1] que Comte n'a donné à la troisième loi du troisième groupe que la première interprétation dont je viens de parler. Mais si, dans la pensée du Maître, cette loi ne renfermait pas celle de la conservation de l'énergie, il était facile de lui donner l'extension nécessaire pour qu'il soit possible de l'y comprendre. C'est ce qu'a fait P. Laffitte. Son *Cours de Philosophie première*, paru en 1878, traite, en effet, dans la quinzième leçon, pages 90-129, tome II, de la conservation de l'énergie. L'auteur y dégage nettement l'énoncé de cette loi du voile métaphysique dont Mayer et Helmholtz[2] n'avaient pas réussi à le dépouiller entièrement.

En résumé, bien que le grand philosophe n'ait pas

1. P. Laffitte. *Cours de Philosophie première*, tome II, page 93.
2. Helmholtz. *Ueber die Erhaltung der Kraft.*
Th. Gross. *Robert Mayer und H. von Helmholtz*, Berlin, 1898.

connu la loi de la conservation de l'énergie, il n'en a pas moins été très facile de l'incorporer à la Philosophie positive comme une loi de la philosophie première.

VI. — A. Comte, dans son dernier ouvrage *Synthèse subjective*, présente la conception de l'espace comme milieu subjectif, ce qui peut être regardé comme identique à la conception de l'éther.

M. Jones n'a pas cité le passage de l'œuvre de Comte auquel il fait allusion : il est donc difficile de vérifier son assertion. Mais il nous semble invraisemblable que l'auteur ait aussi radicalement modifié ses vues sans l'avoir nettement déclaré. S'il en était ainsi, qu'adviendrait-il de sa belle théorie du matérialisme ou de celle de la différence des deux synthèses? P. Laffitte n'a d'ailleurs tenu aucun compte d'un tel changement dans son *Cours de Philosophie première*, dont la quinzième leçon se trouverait en contradiction flagrante avec la nouvelle orientation du fondateur de la doctrine.

D'autre part, si nous lisons attentivement les pages 258 à 264 de la *Synthèse subjective* où A. Comte expose ses vues sur la conception de l'espace et si nous les comparons aux idées contenues dans le petit opuscule (pages 26 à 32) qu'il publia en 1820 sous le titre « Essai sur la philosophie des mathématiques », nous devons admettre qu'il s'agit d'un ordre d'idées n'ayant aucun rapport avec l'hypothèse de l'éther.

Nous croyons devoir ajouter que nous n'avons pas été à même de nous former une opinion nette des idées de Comte sur le point qui nous occupe, car s'il a exposé le rôle de la conception de l'espace dans la mathématique, il ne l'a pas fait pour la physique qui devait être l'objet d'une publication ultérieure.

III

Conclusion. — Par ce long exposé, nous avons voulu montrer qu'un des caractères distinctifs de la philosophie positive est la synthèse *subjective*, c'est-à-dire la systéma-

tisation de toutes les sciences abstraites et spécialement de la mathématique, de la mécanique, de la physique et de la chimie autour d'une théorie de l'entendement, c'est-à-dire en dernier lieu autour de l'humanité, en excluant toutes les hypothèses indémontrables comme celles des atomes et de l'éther, tandis que le caractère de la science académique actuelle est, au contraire, la synthèse *objective,* c'est-à-dire la systématisation des sciences en les assimilant avec la mécanique par l'introduction d'hypothèses telles que celles dont nous venons de parler.

A. Comte a poursuivi l'élaboration de la synthèse subjective, de 1829, époque où il fit son premier cours oral de philosophie positive, jusqu'en 1857, date de la publication de son dernier ouvrage la *Synthèse subjective*, sans aucune rétrogradation ni inconséquence. Aujourd'hui, sa doctrine est à la veille de franchir le seuil de la science académique avec l'aide même de ceux de ses membres qui appartiennent à l'École dite énergétique, mais non toutefois sans que leurs premières tentatives soient quelque peu entachées de métaphysique.

On estimera, peut-être, avec nous, que le moment est mal choisi pour conseiller aux positivistes d'abandonner la systématisation d'Auguste Comte.

CONSTANTIN BILLBERG.

(Stockholm.)

Traduction revue et corrigée par MM. Busmey et Imans.

De même que nous avons cru devoir reproduire les fort beaux discours dans lesquels M. Hector Denis a exposé sa très intéressante manière de voir sur *Le Positivisme et la Libre Pensée*, nous comptons publier prochainement la traduction du consciencieux travail de M. Gordon Jones. Le Positivisme ne peut que gagner à de tels débats entre hommes se réclamant d'une même méthode dans leur recherche désintéressée de la vérité, et également étrangers à toute idée de polémique intestine. C. H.

LA CRISE MORALE

ET LE POSITIVISME[1]

QUATRIÈME PARTIE

DES CONDITIONS D'UNE NOUVELLE DISCIPLINE MORALE.

I

La religion de l'Humanité et le patriotisme.

Les idées morales ne suffisent pas. La plus forte doctrine, même si elle justifie de sa valeur d'application, même si elle pénètre de plus en plus les esprits, a besoin, pour acquérir toute l'efficacité nécessaire, de ce complément: une *discipline.*

La moralité est aux prises en chacun de nous avec l'intérêt, les passions, les sophismes de l'esprit et les surprises du cœur. Hors de nous, c'est avec toutes les tentations et suggestions de l'ambiance, avec les contagions de l'exemple, avec les résistances du milieu, avec ses préjugés, ou seulement avec son inertie qu'elle doit se mesurer. Et les hérédités mauvaises et les obstacles ou les pièges inconscients de la politique et les exigences d'une vie terriblement compliquée ne sont-ils pas comme autant de forces ennemies à vaincre? Enfin, fondée sur l'accord de la raison et de l'amour, la moralité est plus d'une fois soumise à la plus

1. Voir la *Revue Occidentale* du 1er novembre 1901 au 1er mai 1903.

grave des épreuves par leur divorce apparent ou partiel, alors que d'exclusifs attachements ou de trop étroites solidarités, mal éclairées, mettent le devoir en échec et que l'altruisme paraît se tourner contre lui-même.

Pour que la moralité puisse livrer, avec quelque chance de succès, ce multiple et difficile combat, ce n'est pas assez qu'elle soit servie dans le for intérieur par des *convictions* et des *sentiments*. Il est nécessaire qu'elle trouve au dehors les points d'appui fixes, les centres d'excitation ou d'inhibition, les organes de convergence, les foyers de culture aptes à soutenir, régler et rallier les bonnes volontés. C'est l'ensemble des moyens, spontanés ou systématiques, jamais arbitraires, de soutenir, de rallier et de régler *sans contrainte* les volontés humaines que nous appelons *discipline morale*.

La discipline morale est un gouvernement. Mais elle se distingue essentiellement du gouvernement politique d'abord parce qu'elle n'a ni exactement le même objet, ni surtout les mêmes limites, et ensuite parce que ses moyens sont tout à fait différents. Ne se proposant jamais d'agir sur la conduite humaine que par l'intermédiaire des pensées et des sentiments, elle doit renoncer à toutes les formes de la coërcition et de la répression matérielle. C'est sous la double obsession de la vérité absolue et révélée et du salut éternel des âmes que les disciplines théologiques ont méconnu ce principe.

L'inéludable déclin de celles-ci laisse dans nos sociétés avancées un vide qu'il faut combler. Croire que, parce qu'une société sera plus éclairée, elle pourra se passer d'une discipline morale, est une illusion. Penser qu'une telle discipline est incompatible avec l'émancipation des esprits ou encore avec la liberté politique est une erreur qu'il importe de dissiper.

Parallèlement au progrès des lumières et au progrès général nous constatons la complication croissante des questions sociales et des problèmes moraux. Ce n'est pas seulement la conduite publique, c'est la conduite privée de chacun qui s'éloigne de plus en plus de la simplicité. Des *cas de conscience* se posent pour nous que nos aïeux n'ont pas

connus. Plus nous avancerons en civilisation, plus ils se multiplieront. En outre, par le fait même de nos progrès intellectuels et économiques, certaines tendances de l'individu que nous nommerons centrifuges se sont développées. Autant de raisons pour que plus nettement apparaisse parmi nous la nécessité d'une discipline qui, sans porter atteinte à aucune liberté légitime, nous apportera le secours dont nous avons besoin pour lutter contre nous-mêmes et agir efficacement les uns sur les autres dans l'intérêt de l'ordre, du perfectionnement humain et du bonheur commun.

Cette discipline consistera dans le lien complet des pensées, des sentiments et des volontés par elle réglés et unis. Sa première et essentielle condition est la subordination consciente et voulue de nos existences à une existence supérieure susceptible d'être pour nous la fin commune de notre connaissance, de notre amour et de notre activité.

C'est un tel lien assuré par une telle subordination qu'il faut, d'après Auguste Comte, nommer *religion*. Et cette définition est la seule philosophique et véritable.

Elle contient les attributs communs à toutes les religions, abstraction faite de la nature des croyances et des pratiques qui les distinguent. Elle s'applique à la religion scientifique que les positivistes professent et dont ils veulent préparer l'avènement.

Celle-ci doit satisfaire à ce qu'il y a de permanent dans le besoin religieux des hommes. Entendez le besoin de lier nos vies individuelles, si bornées et si passagères, à quelque chose de plus grand que nous, qui nous précède et qui nous survive. Car cette dépendance perçue et sentie est nécessaire pour assurer ce qu'il est possible de réaliser suivant les temps et les lieux d'équilibre moral, d'harmonie intérieure et d'union sociale.

Mais la religion positive doit en outre satisfaire, comme il a été dit, à d'autres conditions. Elle ne peut proposer aux hommes comme objet commun de croyance et du culte et comme fin suprême de la conduite ni des êtres fictifs, ni un absolu quelconque, ni les constructions arbitraires de la métaphysique. Écartant, comme causes d'irréductibles divi-

sions et de désordre désormais, donc comme *anti-religieux*, tous les dogmes invérifiables et antinomiques autant que les diverses révélations chimériques et contradictoires, elle n'a pas davantage la singulière prétention de rallier les esprits et d'émouvoir les âmes au nom de l'*inconnaissable*. Si l'on ne peut plus songer à unir les hommes comme enfants d'un dieu vivant et personnel, si le dieu abstrait des métaphysiciens les rapproche encore moins, si les entités *nature*, *force* ou *matière* ne sauraient pas plus toucher leurs cœurs qu'éclairer leurs intelligences, il est encore plus vain de songer à nous faire fraterniser devant l'autel de l'*Incognoscible*.

L'objet de la religion doit être désormais réel et vivant. Il faut que, soumis à des lois naturelles et relié lui-même à l'ordre du monde d'où il tient ses conditions d'existence et la consistance indispensable, il nous soit à la fois supérieur et homogène pour nous inspirer avec une grande vénération un amour sincère. Il faut qu'il soit nôtre, qu'il soit en nous, que nous soyons en lui et qu'en même temps il nous dépasse de beaucoup dans l'espace et surtout dans la durée pour nous fournir l'appui solide et relativement fixe auquel se puissent attacher de toutes parts les souvenirs, les énergies et les plus longs espoirs. Il faut qu'envers cet être notre dépendance soit scientifiquement démontrée et que notre dette soit immense; mais il faut aussi qu'il soit imparfait et perfectible, qu'il ait besoin de nos services, sans quoi, n'assignant pas de but précis à notre activité, il serait inapte à régler notre conduite.

Cet être ne peut être pour les hommes que l'Humanité même.

Plus nous méditons sur ce sujet, plus nous sommes convaincu qu'il n'y a de possible dorénavant comme base d'une discipline morale qu'une foi scientifique achevée et couronnée dans la religion de l'Humanité.

Mais, si l'Humanité est une existence réelle, elle est une existence composée. Elle est même une existence composée au troisième degré. Elle est, nous l'avons déjà dit, une société de patries, comme chaque patrie est une société de familles.

Cette échelle de composition est un trait caractéristique de l'Humanité. Elle est une condition spécifique de sa constitution même. Auguste Comte ne l'a-t-il pas défini, « l'ensemble continu des êtres convergents » ? Or les familles et les patries sont des organes nécessaires de convergence et de continuité. Si l'on pouvait les supprimer, il resterait une poussière d'individus dont l'incohérence, contenue sans doute dans de certaines limites par la dure et froide domination des fatalités extérieures, demeurerait incompatible avec une coopération précise, régulière et assez sentie.

Ces êtres collectifs intermédiaires entre l'Humanité et les individus sont aussi nécessaires au progrès qu'à l'ordre. De même que l'individu dans un groupement quelconque, chaque société particulière dans la société générale prend des initiatives, opère des différenciations, affronte des luttes et des risques par lesquels s'active le mouvement de la civilisation.

Cependant on a cru de nos jours voir une opposition entre ce que l'on appelle l'*humanitarisme* et le patriotisme.

Cette prétendue opposition ajoute un élément de trouble à toutes les causes de désordre moral qui, à notre époque, divisent les hommes entre eux et plus d'une fois chacun contre lui-même. Ce n'est pas un médiocre service à rendre aux braves gens de tous les pays que d'en montrer l'inanité.

Après avoir établi à quel point l'institution de la *famille* est fondamentale et nécessaire comme élément de toute existence sociale et comme instrument inremplaçable d'éducation, Auguste Comte a prouvé avec autant de force que la *cité*, la *nation*, création spontanée de l'Humanité, demeureraient dans l'avenir les intermédiaires indispensables entre elle et les familles pour donner à la sociabilité et surtout à la coopération active des hommes assez de consistance et assez de précision. C'est le fondateur de la *Religion de l'Humanité* qui a écrit : « L'union civique restera toujours la plus « étendue des affections qui combinent assez toutes les « parties de notre existence matérielle, mentale et morale. » *(Politique positive, tome II, ch. 6).*

Comment faut-il l'entendre? Il faut entendre que, si nous devons travailler à unir de mieux en mieux les hommes par l'esprit et par le cœur dans une fraternité qui déborde progressivement toutes les frontières, c'est pour les amener à des actions convergentes. Or l'action collective proprement dite, qu'elle soit guerrière ou pacifique, est soumise à certaines conditions, à un siège déterminé sur la planète et à un nombre limité de coopérateurs habituels.

Sans doute, les relations industrielles et commerciales et les solidarités qui en découlent dépassent et dépasseront toujours davantage les bornes des États. Elles réclameront de plus en plus des instruments internationaux. Cependant il reste certain que les rapports économiques et les concours qu'ils requièrent sont notablement plus multipliés, étroits et journaliers entre les familles cohabitant en deçà de certaines limites territoriales qu'entre les populations plus éloignées et séparées par les frontières politiques. Il va sans dire que le fait même des frontières politiques avec toutes ses conséquences politiques influe beaucoup sur ce phénomène. Mais le rapprochement matériel à lui seul, les communications constantes et la communauté séculaire des besoins, des habitudes, du langage, etc., sont des facteurs manifestes du même phénomène. L'avenir pourra en modifier le degré d'intensité; il n'est pas vraisemblable qu'il le détruise.

Les coopérations internationales se concentrent par la force des choses dans un nombre assez restreint d'agents directs. C'est la masse tout entière qui participe directement et consciemment aux coopérations intérieures. Nous entendons surtout les coopérations de l'ordre matériel.

D'autre part, l'activité collective, même quand elle produit ses effets au delà des frontières, exige des conditions de sécurité matérielle, un outillage commun des services publics, une réglementation en partie légale dont l'établissement et le fonctionnement pratiques comportent une population sagement limitée et un territoire déterminé.

L'activité civique n'est pas seulement économique. Durant de longs siècles elle a été essentiellement ou principalement

militaire. Elle l'est encore pour une part plus faible et décroissante, mais importante encore. Nous avons foi dans un avenir pacifique où le travail remplacera définitivement la guerre. Le préparer, en hâter l'éclosion est le devoir commun. Mais n'oublions pas quel rôle décisif l'antique loi de la guerre a joué dans la formation et la croissance des cités et comment elle a pu, dans la jeunesse malaisément disciplinable de notre race, déterminer sous l'aiguillon de la plus pressante nécessité et de l'extrême péril des coopérations assez énergiques et assez réglées, motiver les suprêmes sacrifices et fortifier assez les sentiments correspondants. Sans négliger l'influence exercée par le culte souvent si exigeant des divinités poliades, des dieux nationaux, il faut reconnaître que sans la guerre le patriotisme antique n'aurait pas atteint le degré de vigueur qui l'a caractérisé chez plus d'un peuple. C'est même à cette observation que se rattache l'erreur contemporaine de ceux qui confondent le patriotisme avec l'esprit guerrier et qui ne croient pas qu'il survive sérieusement à la guerre.

Cependant on conviendra que, dans le présent, les peuples les plus sages n'ont jamais la *certitude* que le péril de guerre leur sera toujours épargné. Donc l'organisation collective des moyens de défense et des concours éventuels contre le danger extérieur reste un élément non négligeable de la vie civique. Et dans l'avenir même, quand la politique pacifique aura tout à fait prévalu, les générations plus favorisées de ces temps meilleurs trouveront dans l'héritage de sécurité dont elles bénéficieront grâce aux sacrifices des devanciers et dans le sentiment que, si cet héritage pouvait être de nouveau menacé, les mêmes solidarités engendreraient les mêmes sacrifices des raisons entre autres de maintenir les liens particuliers qui continueront à unir les membres d'une patrie déterminée sans préjudice pour leurs devoirs envers l'Humanité.

Mais à côté de la sûreté extérieure il y a la sûreté et la paix intérieure sous tous leurs aspects, il y a la santé publique, il y a le bon ordre dans les relations des individus et des familles, il y a l'usage commun d'une foule d'avan-

tages sociaux, il y a une quantité de services destinés soit à faciliter entre les hommes tous les genres de communication et d'assistance réciproques, soit à éviter ou résoudre des conflits localisés qui exigent une aire de concours plus étendue que celle de la famille, mais assez circonscrite pour que le concours y soit assez appréciable, assez régulièrement assuré, assez promptement efficace et renouvelable. C'est pourquoi entre la famille et l'Humanité il faut la patrie.

Au surplus dans la mesure, du reste variable, où la vie sociale requiert et comporte l'intervention préventive ou répressive d'un gouvernement politique proprement dit, disposant d'armes légales et de sanctions matérielles, l'expérience prouve que, si la juridiction de ce gouvernement doit s'étendre à un territoire et à une population d'une certaine importance pour qu'il ait l'autorité, les moyens d'action et l'impartialité convenables, il ne saurait assumer la charge d'une portion trop vaste de la planète sans se soumettre à l'alternative forcée d'être impuissant ou tyrannique.

Il est temps de rappeler la nécessité de sentiments intermédiaires entre les affections domestiques et l'amour de l'Humanité.

Ce n'est pas une petite affaire de faire l'éducation altruiste de notre espèce. Elle réclame une gradation rationnelle sous peine d'avorter. Les affections de famille sont douées d'une force incomparable en raison de laquelle rien ne peut les remplacer pour le dégrossissement de la bête humaine. Mais, réduites à elles-mêmes, elles sont exclusives et tournent facilement à l'égoïsme collectif. L'amour de l'Humanité, le plus noble de tous les amours, restera vague, trop souvent platonique, pratiquement inefficace, sans réaction suffisante sur le particularisme domestique dont il est trop éloigné, s'il n'est préparé, secondé, en quelque sorte lesté par l'amour de l'être collectif *patrie*, plus large et plus compréhensif que l'amour des proches, mais plus énergique que l'amour du genre humain et susceptible d'applications plus fréquentes et plus précises.

Le patriotisme est un sentiment composé très riche. Il y

faut marquer la place importante qu'y prend l'attachement au sol même de la patrie. C'est là de l'éternel fétichisme et du meilleur.

L'être collectif, petit ou grand, ne devient assez cohérent et stable, n'acquiert sa pleine réalité que s'il fait corps avec un siège matériel propre et fixe. La famille s'achève et se conserve par le domicile, par la *maison*. Un peuple n'est vraiment tel et n'est une patrie que par son union prolongée avec un *territoire* défini. C'est pourquoi le passage de la vie nomade à la vie sédentaire est une étape décisive de l'évolution humaine.

Grâce à ce passage, le culte des ancêtres s'est consolidé dans la religion de la tombe; et à son tour la religion de la tombe a joué à côté de la guerre un rôle considérable dans la fondation et le développement des cités. La patrie est en grande partie la terre où dorment tous ces morts dont plus spécialement le sang ou les œuvres nous ont faits ce que nous sommes.

Mais, si la patrie ne se conçoit pas sans un siège matériel, sans ce « sol sacré » qui lui sert de support indispensable, elle est excellemment une *personne morale*. Et cette personne morale, suivant la loi qui régit l'échelle de la vie, est toujours plus complexe à mesure que l'humanité s'élève au-dessus des formations primitives. Elle est faite, sans doute, d'une spéciale communauté d'intérêts matériels, de buts pratiques à atteindre et d'institutions politiques. Elle est faite aussi, pour une grande part, du lien puissant qu'une même langue plusieurs fois séculaire forme entre les hommes. Elle est faite plus encore peut-être de ces impondérables dont la force va croissant et qui sont les traditions, les coutumes, le souvenir des luttes soutenues ensemble par les générations, des gloires et des épreuves partagées, des grands actes par lesquels une nation a enrichi de sa contribution propre le patrimoine moral de l'Humanité. Elle est faite d'une histoire, d'une littérature, d'un héritage d'art. Enfin elle implique des organes définis de sa personnalité parmi lesquels un gouvernement politique autonome.

On errera fatalement toutes les fois que, pour définir une nation, ou, suivant le vocabulaire en usage, une *nationalité,* on ne considèrera que l'un ou quelques-uns des éléments matériels et moraux qui la composent. Parmi les erreurs ainsi commises, il n'en est pas de plus grosse que celle qui explique la nationalité par la « race ». Les nations les plus unifiées, les plus sociologiquement homogènes se sont précisément formées de couches ethniques nombreuses et très différentes : telles, au premier rang, la France et l'Angleterre proprement dite. Quant aux « frontières naturelles », elles ont trop souvent servi de prétexte aux régressions de la politique militariste et conquérante. Si la langue est un facteur plus sérieux, il est loin d'être toujours décisif. La Suisse parle trois et même quatre langues et constitue néanmoins une des nationalités les plus vivaces et les plus patriotes. Les Américains du Nord parlent anglais, mais ne songent nullement à se fondre dans l'empire Britannique d'où ils sont sortis.

Définir la patrie est difficile et périlleux. Cependant nous pouvons dire, d'après Pierre Laffitte, *qu'une patrie est une société de familles incorporée à une portion déterminée du sol de la planète qui, formée par une histoire commune et propre et régie par un même gouvernement, travaille sous le poids du même passé pour un même avenir, suivant la loi d'une solidarité particulière subordonnée à une solidarité générale, mais plus étroite et plus énergique.*

Or, si chacun est débiteur de l'Humanité, c'est surtout par l'intermédiaire de la Patrie qu'il reçoit ses dons auxquels s'ajoutent les dons particuliers de cette patrie elle-même. Chacun profite de l'ensemble de l'héritage humain, mais plus directement et spécialement de l'héritage national. Les coopérations immédiates et quotidiennes qui commandent la vie même matérielle de chaque jour, le toit qui nous abrite, la langue que nous parlons, les premières images et les premières notions dont est faite notre croissance intellectuelle, la sécurité dont nous jouissons, la protection publique assurée à nos familles et à nous-mêmes, le milieu indispensable au développement de notre sociabilité,

tous ces instruments sociaux de première nécessité qui s'appellent une défense commune, une police, une justice, des moyens de communication, des écoles, etc., etc., nous sont avant tout fournis par l'association civique.

Si la richesse, la science, l'art, la religion, ces grandes créations qui entretiennent, éclairent, embellissent et règlent la vie, sont produites par l'activité accumulée de l'ensemble des générations humaines, c'est bien par le canal de la Patrie qu'elles arrivent jusqu'à nous sous la forme particulière ou concrète qui nous les rende vraiment communicables et assimilables.

Nous en avons assez dit pour ne laisser aucun doute sur l'aptitude de la morale positive à maintenir le patriotisme et à consacrer les devoirs civiques, tous les devoirs civiques, y compris, tant que la situation l'exigera, le devoir militaire. Bien plus, notre conception de la solidarité et de la continuité humaines complétée par notre théorie des individualités nationales est singulièrement propre à fortifier les convictions et les sentiments qui portent les hommes à se dévouer à leur patrie comme des fils à une mère.

Ce n'est pas ici le lieu de traiter des divisions secondaires de l'être collectif patrie. Elles ont, et parmi elles surtout la plus fondamentale qui est la *commune*, une grande importance morale autant qu'administrative. A quel degré et à quelles conditions leur vie propre se doit concilier avec leur subordination nécessaire à la solidarité nationale et à l'unité de la patrie, la question est du plus haut intérêt, mais sort de notre cadre.

Nous n'aborderons pas davantage la théorie d'Auguste Comte sur la décomposition future des « grandes puissances » et sur les dimensions territoriales que les patries devront normalement ne pas dépasser quand l'interrègne spirituel aura pris fin. Elle s'applique, suivant nous, aux *États* proprement dits en possession de la vie politique dans sa plénitude. Elle n'exclut pas des coopérations même temporelles pour des objets déterminés, ni de relations juridiques et réglées entre les États, avec des organes même

politiques appropriés, soit temporaires, soit permanents. La très grande souplesse du principe *fédératif* permet de telles extensions. Mais cette vue n'infirme en rien la conception positiviste d'après laquelle la société des nations doit être surtout une société spirituelle, l'unité morale de l'humanité civilisée d'abord et plus tard de l'humanité tout entière étant aussi nécessaire et graduellement réalisable que l'*unité politique* de la planète apparaît chimérique.

Cependant, après avoir restitué à l'idée de patrie sa force et sa grandeur, le Positivisme entend la rectifier et la perfectionner. Si l'individualité nationale est une réalité, si l'indépendance *relative* des états est un bien autant qu'une nécessité, il est devenu impossible de nier la solidarité économique, intellectuelle, morale et même politique des peuples.

Il n'est pas un fait économique d'une certaine importance qui n'exerce une influence favorable ou défavorable sur les affaires de pays très éloignés de celui où il s'est produit. Les peuples ont besoin les uns des autres et travaillent les uns pour les autres. Il n'est pas une découverte scientifique, une théorie philosophique, une manifestation d'art qui ne rayonnent bien au delà des frontières du peuple chez lequel elles ont pris naissance pour agir de proche en proche sur le mouvement intellectuel du monde. Il n'est pas une révolution religieuse, une réforme ou une crise morale dont les effets restent localisés entre les limites d'un empire. Enfin de plus en plus les faits de guerre ou les changements politiques qui s'accomplissent sur un point de la planète ont leur répercussion directe ou indirecte, prompte ou à longue échéance sur les régions les plus lointaines. Que serait-ce si nous faisions entrer en ligne la marche des épidémies et les conséquences qu'entraînent pour tous les peuples l'observation ou la négligence par un seul de ses devoirs envers la santé publique ?

Le nombre des affaires, des travaux, des œuvres, des mouvements d'idées, des institutions, des problèmes qui prennent le caractère international s'accroît tous les jours. Il est inévitable que cette progression continue dans l'ave-

nir. Il n'est personne qui ne soit en mesure d'en faire la vérification concrète.

Si des corrélations dans l'espace nous passons aux connexions dans le temps, la dépendance de la patrie envers l'Humanité n'en ressort que davantage.

Est ce que l'histoire de notre France serait intelligible si on l'isolait de celle des autres peuples européens? Bien plus, notre vie sociale, notre civilisation et avec elle toute la civilisation des nations d'Europe ou d'origine européenne ne sauraient désavouer leur filiation commune dont l'enchaînement remonte à travers l'évolution moderne, le moyen âge catholico-féodal et l'antiquité gréco-romaine, jusqu'aux théocraties des vallées du Nil, de l'Euphrate et du Tigre, produits à leur tour d'une lente formation qui a rempli l'âge fétichique.

Comment nier tout ce que la mentalité d'un Français, d'un Italien, d'un Anglais, d'un Allemand ou d'un Américain du xx[e] siècle doit à telle fiction d'Homère, à tel théorème de Thalès, à tel mythe de la Chaldée, à l'écriture phénicienne ou au parler de l'Iran? Et comment ne pas reconnaître que tel élément de notre bien-être se rattache, quoique de loin, soit à l'art naissant des hommes préhistoriques, soit aux destructions nécessaires qu'ils ont accomplies au prix des plus effroyables périls ?

Comme contre-épreuve, voyez le contre-coup incalculable sur toute l'Europe et sur ce monde de notre Révolution Française, fille elle-même de tout le passé occidental.

Il y aurait bien autre chose à dire : par exemple les pénétrations réciproques, plus importantes qu'on ne l'a cru longtemps, entre le monde chrétien et le monde musulman au moyen âge. Et voici maintenant que l'Occident et l'Extrême-Orient jaune se rejoignent et réagissent chaque jour un peu plus l'un sur l'autre.

Donc de tous les êtres collectifs l'Humanité est le plus pleinement réel. Sa réalité commence à peine à être perçue, mais cette perception s'étendra de plus en plus ; elle deviendra de plus en plus claire et les sentiments qui en découlent prendront toujours plus de force.

Mais il n'est pas nécessaire pour cela que le patriotisme s'affaiblisse. Il suffit qu'il se transforme quelque peu, qu'il évolue comme il a déjà évolué.

On comprend que bien des consciences se troublent à la pensée que le sentiment patriotique et la salutaire discipline des volontés qui en dépend pourraient se diluer et se dissoudre dans un cosmopolitisme vague et commode qui ne serait pas gênant pour l'égoïsme des hommes. De là des méfiances injustifiées au fond, mais que certaines manifestations particulières expliquent, à l'endroit des doctrines qui prêchent la fraternité des peuples et nous prescrivent de travailler à l'unité humaine.

Il est naturel aussi qu'on se refuse à voir un progrès dans la substitution d'un exclusivisme de classe à l'exclusivisme national. Il n'est pas de plus grand mal que la haine. Le remède ne consiste pas à la transposer seulement, à remplacer les haines internationales par les haines sociales.

Enfin les âmes les plus droites, en ce temps de transition douloureuse et obscure, peuvent en plus d'une occurrence subir l'angoisse d'un conflit intérieur entre le devoir patriotique et le devoir envers l'Humanité.

Ce sont là autant d'éléments entre autres de notre crise morale.

Elle s'aggrave de la régression véritable qui s'est produite au cours de la seconde moitié et surtout du dernier tiers du XIX[e] siècle dans la politique et dans les mœurs internationales. Cette régression, suivant les temps et les lieux et suivant les modalités qu'elle a revêtues, peut s'appeler bonapartiste, bismarkienne, impérialiste, protectionniste ou nationaliste. Peu importe le nom qu'on lui donnera et les formes qu'elle prend. C'est un retour offensif du vieil esprit de guerre, de violence, de ruse et de méfiance systématique dans les rapports entre peuples, si contraire à l'esprit du XVIII[e] siècle et, malgré certaines apparences, de la Révolution Française, si contraire surtout à l'ensemble de notre developpement intellectuel, économique et moral. Aussi ne considérons-nous cette régression que comme un accident qui, pour des raisons diverses, dure un peu trop, comme

une *crise* au sens pathologique du mot, signe précurseur, nous l'espérons, de la convalescence en attendant la guérison.

Comme tout est action et réaction, le nationalisme rétrograde provoque l'internationalisme révolutionnaire, — et réciproquement.

Il faut sortir de ce cercle vicieux. Il suffit pour cela, systématisant ce que le bon sens d'un grand nombre admet déjà, de montrer qu'il n'y a aucune antinomie nécessaire entre le patriotisme et l'amour de l'humanité, puisque la patrie et l'humanité sont deux réalités du même ordre dont la première, pour être subordonnée à la seconde, n'en a pas moins une vie propre qui détermine des devoirs particuliers et impérieux.

Mais il y a plus à faire. Il importe, sans fermer les yeux sur aucune des nécessités présentes et sur les obligations qui en découlent, de s'appliquer chez tous les peuples civilisés à dégager le patriotisme de ses éléments *temporaires*, dont le rôle a été naturellement considérable dans les civilisations théologiques et militaires et qui doivent s'atténuer de plus en plus jusqu'à extinction dans la civilisation scientifique et pacifique qui s'élabore et dont nous devons de tout notre pouvoir hâter le triomphe. Nous n'en aurons que plus de force pour en conserver et en développer les éléments *permanents*.

Gardons le sentiment qui nous fait *aimer* notre pays plus que tout autre pays, comme nous aimons notre mère, notre femme, nos filles plus que les autres femmes, comme nous préférons notre père et nos fils aux autres hommes. Ce qui doit disparaître, c'est la haine de l'étranger, c'est la méfiance envers tout ce qui nous vient de lui, c'est l'égoïsme national.

Puisque l'Humanité est une société de patries, comme la patrie est une société de familles, il n'est pas plus difficile, si on le veut bien, de concilier nos devoirs envers notre patrie avec nos devoirs envers les autres nations, que de concilier nos obligations domestiques avec nos obligations civiques, ce que nous sommes bien tenus de faire tous les

jours. La cité n'a pas détruit la famille. Pourquoi l'humanité détruirait-elle la cité? Est-ce que, pour aimer passionément notre famille, nous nous croyons réduits à détester les autres familles, à vivre sur le pied de guerre avec elles, ou seulement empêchés de les aimer aussi? Est-ce que notre zèle pour nos proches nous interdit de nous rendre utiles à nos concitoyens et de bien servir l'État?

Puisque l'Humanité est une société de patries, respectons toutes les patries, aimons la nôtre de toute notre âme, aimons-la plus que les autres, mais non plus que l'Humanité qui les contient et les unit toutes dans la synthèse de sa grande vie continue.

— Mais, dit-on, il y a des règles morales acceptées de tous dans les rapports interdomestiques et il y a un droit civil qui lie entre elles toutes les familles d'un même pays. Il n'y a ni morale internationale respectée, ni justice internationale sanctionnée. — Cela n'est que trop vrai; mais c'est précisément cela qui doit cesser.

Le *populus populo lupus* n'est pas plus que le *homo homini lupus* la loi définitive du genre humain. Cela n'a pas été une petite affaire de substituer l'état civilisé à l'état sauvage, l'ordre à l'anarchie dans les relations entre hommes. Mais cela s'est fait tout de même. Pourquoi le même changement serait-il impossible entre nations? Voilà longtemps qu'il est préparé dans les idées. Il faut désormais faire effort pour obtenir la convergence des volontés qui l'accomplira, non pas en un jour, mais dans un délai peut-être moins long que ne le croient les sceptiques[1].

Que la morale positive se répande, que la doctrine de l'Humanité rayonne des principaux centres occidentaux, que la mentalité du public en subisse l'influence même indirecte et partielle, sans compter l'action directe sur les meilleurs chefs, et le mouvement pourra s'accélérer beaucoup plus que d'aucuns ne le pensent.

1. Rien n'est plus intéressant que la campagne *pacifique* menée en ce moment par de généreux écrivains de tous les pays et de toutés les écoles, au premier rang desquels il nous est particulièrement agréable de citer parmi les plus vaillants, M. Jacques Novicow. (Voir notamment sa *Fédération de l'Europe*. Chez Felix Alcan, éditeur.)

Il n'est pas possible que dans ce domaine la solidarité profonde des intérêts mieux sentie, la communication des sentiments plus facilitée et les processus convergents des idées ne fassent pas leur œuvre comme dans tout autre domaine.

Est-ce une utopie d'attendre des groupes humains ce dont les hommes eux-mêmes ne sont pas incapables, c'est-à-dire que, sans abdiquer leur liberté, ils se considèrent comme tenus de vivre en paix entre eux, de se respecter mutuellement, de concourir à l'ordre général, de substituer aux conflits meurtriers l'émulation pour le progrès, de collaborer ensemble au bonheur de l'espèce?

Quand de telles convictions seront assez propagées, on reconnaîtra qu'il est possible et même obligatoire de pratiquer à la fois le culte de la Patrie et la religion de l'Humanité. Et cela d'autant plus que l'indépendance politique, la dignité et la prospérité des différentes patries sont des facteurs nécessaires de la vie, de l'harmonie et du perfectionnement de la grande collectivité humaine, de même qu'elles ne s'en peuvent séparer. Aussi chacun comprendra-t-il qu'en se montrant avant tout résolu à assurer la sécurité et l'intégrité de son pays et en travaillant à sa grandeur, il travaille à l'équilibre, au bien et à la gloire de l'Humanité. Et il n'en aura que plus de facilités pour s'acquitter des devoirs généraux envers ses frères d'au delà les frontières. Réciproquement, il ne peut servir réellement l'Humanité sans par cela même servir sa nation qui en est un membre solidaire.

La notion du devoir s'appliquera d'ailleurs désormais aux peuples autant qu'aux individus. Les peuples ont des devoirs entre eux et chacun d'eux à l'égard de toute la famille humaine. Chacun est tenu de se régler, d'agir et au besoin de faire volontairement des sacrifices dans l'intérêt supérieur de la justice, de la paix du monde, de la civilisation générale. Les nations sont responsables envers l'Humanité.

Dans ce sens comme dans d'autres, nous poursuivons


PIERRE LAFFITTE
DIRECTEVR DV POSITIVISME

avec Auguste Comte « la subordination de la politique à la morale ».

Si cette subordination n'est pas, comme on a pu s'en convaincre par tout ce qui précède, le seul objet qui exige une organisation des forces morales, il n'en est pas cependant qui en fasse mieux éclater la nécessité. Car plus les forces matérielles à régler sont puissantes, plus leur sphère d'action est étendue et plus doivent être coordonnées les forces destinées à les régler.

II

Des forces morales et de leur organisation.

Une discipline morale suppose avant tout des mobiles et des motifs moraux d'action, des sentiments et des convictions. Nous avons dit sur quels *sentiments altruistes* et sur quelles *convictions scientifiques* Auguste Comte a fondé la morale positive. Nous avons voulu montrer comment cette morale repose sur les lois combinées de notre organisation affective, de notre activité mentale et de l'existence sociale.

Une discipline morale réclame en second lieu des soutiens supérieurs et extérieurs à l'individu, auxquels elle rattache et subordonne la vie de chacun, afin de pouvoir par le dehors régler le dedans. Ces soutiens, qui sont aussi desobjets permanents de foi scientifique, d'amour et de vénération et encore des fins communes d'action, nous sont fournis par les êtres collectifs solidaires, *famille, patrie, humanité.*

Mais cela ne suffit pas. Il faut à une discipline morale des instruments, qui sont des *forces morales organisées.*

Les forces morales existent éparses dans notre société. Mais leur progrès, avons-nous dit, est loin d'avoir marché du même pas que celui des forces matérielles ou des forces purement intellectuelles. De plus, elles ne sont pas organisées. Plus exactement seules sont organisées et d'ailleurs contradictoires entre elles celles qui se réclament de croyances et d'autorités condamnées par l'histoire et par les lois

de l'esprit humain. Ce n'est point là, on le sait, une des moindres causes de la crise, de l'anarchie morale dont nous souffrons.

D'aucuns nous interrompraient ici volontiers pour nous dire : « Mais le plus simple ne serait-il pas de restituer leur ancienne autorité à ces forces morales qui, d'après votre aveu, sont encore les seules vraiment organisées, et d'abord à la plus organisée de toutes qui est l'Église catholique romaine ? »

Comme nous n'admettons pas que l'on songe à fonder une discipline morale sur l'hypocrisie, nous supposons qu'on rêve d'enrayer d'abord, puis de faire reculer le mouvement irrésistible qui éloigne toujours davantage les civilisés de la foi aux autorités surnaturelles et aux dogmes théologiques quels qu'ils soient.

Alors le remède ainsi offert est subordonné à une condition impossible. Quand on a cessé de croire à des dogmes ou à une autorité, on ne retrouve pas à volonté la foi perdue.

Peut-on se faire illusion, par exemple, sur la situation du catholicisme en France ? Nous savons bien ce que l'on dit des conquêtes partielles qu'il fait hors de France sur les fidèles d'autres églises théologiques dans certains pays à majorité protestante, par exemple en Angleterre et aux États-Unis. Nous savons qu'ailleurs, dans des pays à majorité catholique, il recule au profit d'autres confessions religieuses. C'est là un double phénomène curieux de *déplacement dans l'intérieur même du giron théologique* qu'il serait intéressant d'étudier. Mais on ne nous montre pas de conquêtes théologiques sur les émancipés ni de recul ou d'arrêt effectif dans le mouvement d'émancipation plus ou moins rapide ou lent, mais continu.

Chez nous, en dépit de certaines manifestations superficielles où entrent les facteurs les plus profanes, passions et calculs politiques, frayeurs sociales, modes littéraires ou mondaines, la foi catholique n'a en réalité pas cessé d'aller en s'affaiblissant.

Les démonstrations, les habitudes, les pratiques sont une

chose, la foi en est une autre. Nous ne prétendons pas que la majorité des personnes des deux sexes qui *pratiquent* plus ou moins la religion catholique n'y croient pas du tout. Mais on ne saurait dire le nombre de ceux ou de celles qui ne croient qu'à peu près ou très médiocrement, qui délibérément ou non font un choix entre les articles de foi. Même parmi ceux et celles qui vont recevoir la parole de leur curé avec déférence, il en est beaucoup qui en prennent et en laissent, qui se taillent dans le catholicisme une religion individuelle en rapport avec leurs convenances intellectuelles et sociales, bref qui se croient catholiques, mais qui en réalité ne le sont plus.

Et quand cela se passe dans le giron même de l'Église, on veut que les esprits qui en sont sortis y rentrent. Chimère !

Chimère d'autant plus que le déclin de la foi catholique et plus généralement de la foi chrétienne ou seulement théologique ne date pas d'hier, mais de six siècles environ. Longtemps localisé dans les milieux intellectuels, il a gagné des couches de plus en plus profondes. Conscient ou non, explicite ou non, il se manifeste de bien des manières. Ce n'est encore que dans une minorité qu'il se révèle par une incrédulité *totale* et *déclarée*. Mais on ne compte plus ceux ou celles chez qui, visiblement, il se traduit par un amincissement indéfini de la croyance et aussi par une contradiction toujours plus flagrante entre leurs actes journaliers et ce qui leur reste de croyance.

L'évolution continuera. Les événements peuvent même la précipiter. N'accusez ni le malheur des temps, ni la perversité des hommes. C'est aux lois mêmes de l'esprit qu'il faudrait vous en prendre, et ce serait peine perdue.

Voyez dans quel cercle vicieux vous vous mouvez. Vous nous proposez comme remède à l'anarchie morale la soumission complète à la foi et à la discipline de l'Église. Or, c'est précisément parce que la foi et la discipline catholiques, après avoir admirablement répondu au génie et aux besoins d'un âge disparu, ont depuis longtemps commencé à perdre chaque jour un peu plus de leur aptitude au gou-

vernement spirituel de nos sociétés que, les conditions d'un nouveau gouvernement spirituel n'étant pas accomplies, l'anarchie morale est née et s'est développée. Donc le remède consisterait, s'il n'était pas en fait impossible, à faire revivre les causes d'où le mal est sorti et à reprendre à six siècles en arrière pour en repasser toutes les phases douloureuses la longue révolution qu'il s'agit au contraire de terminer le plus tôt possible. Engageante perspective!

Qu'on ne s'y trompe pas. Ces réflexions ne s'appliquent pas au seul catholicisme. Elles s'appliquent à toute tentative de rétrogradation théologique, chrétienne ou autre, proposée sous prétexte de restauration morale.

Est-ce que nous méconnaissons pour cela la grandeur historique du christianisme et du catholicisme? Non certes, mais, s'il faut honorer le passé, il est vain de vouloir le recommencer.

D'ailleurs il est démontré depuis Auguste Comte qu'on ne peut plus songer à rallier et à régler les hommes et travailler à l'unité morale du genre humain qu'au nom de l'Humanité elle-même, dont nous ne séparons ni la famille, ni la patrie. Quant aux doctrines théologiques, de toutes variétés outre qu'elles sont intellectuellement épuisées, elles apparaissent désormais, en dépit des intentions de leurs adeptes, comme grosses de conséquences antisociales et immorales.

Il en est de même des systèmes métaphysiques, si l'on peut dire qu'il existe encore des systèmes métaphysiques.

Il est donc indispensable de dégager les forces morales que notre société contient en dehors des églises théologiques et des systèmes métaphysiques, de les sélectionner, de les développer, de les coordonner.

En un sens très général, toutes les fois qu'il s'établit entre les hommes une communication assez durable de pensées et de sentiments de nature à modifier leur conduite morale en modifiant leur volonté sans contrainte, nous sommes en présence d'une force morale. Les pensées et les sentiments communiqués peuvent être très divers et très divers aussi les modes de leur communication. Cette

communication, *l'influence* qui en résulte, les *concours* de volontés qu'elle engendre se produisent par les moyens les plus variés. La parole et l'écriture ne sont pas les seuls. Les images et les signes de toute espèce, l'exemple, qui est le signe le plus complet, remplissent un office semblable.

Le contact, habituel ou non, facilite cette communication. Il n'en est pas la condition essentielle. Car elle s'accomplit à distance, même à grande distance, entre des hommes qui ne se sont jamais vus et qui ne se verront jamais.

Elle s'accomplit aussi à travers les intervalles et des intervalles parfois considérables de la durée. L'aphorisme d'Auguste Comte que « les vivants sont de plus en plus gouvernés par les morts » trouve de décisives vérifications dans le domaine de la pure influence morale. Il ne faut pas les demander aux cas historiques seulement, mais aussi à d'autres plus modestes et innombrables.

Une force morale modifie les pensées par les émotions ou les émotions par les pensées : ces deux processus sont également observables. C'est par l'un ou par l'autre qu'elle modifie la volonté et par la volonté la conduite.

Si dans son action il entre une des formes de la contrainte, elle cesse d'être une force purement morale. Si au lieu de modifier la volonté du sujet qui la subit, elle l'abolit en quelque sorte, elle n'est pas une force morale. Tel est le cas, par exemple, de la suggestion hypnotique qui aboutit à une véritable substitution de volonté.

Il ne suffit pas qu'une manifestation quelconque de la volonté humaine soit modifiée par une influence supérieure et acceptée pour que cette influence soit réputée force morale. Elle n'est telle que si elle modifie la *conduite morale* des hommes, c'est-à-dire ceux de leurs actes ou celles de leurs abstentions qui intéressent les fins morales de notre existence. Lorsqu'un certain nombre d'industriels suivent des conseils purement techniques d'un ingénieur ou d'un savant sans aucune portée sociale appréciable, ce n'est pas là une force morale proprement dite qui s'exerce.

Cependant les formes et les applications de la force morale sont infiniment variées.

La plus fondamentale des forces morales est la famille elle-même, organe élémentaire d'éducation. Or, la plus intime et la plus intense des communications de pensées et de sentiments sous la moins contestée des autorités est l'éducation des enfants par les parents et surtout cette partie de l'éducation qui résulte de la culture journalière des affections et de la première formation des habitudes. Mais, comme il entre de toute nécessité dans l'éducation des jeunes enfants un élément de contrainte préventive et de discipline répressive, on peut dire que, si l'éducation des enfants par la famille est une force morale d'une exceptionnelle énergie, cette force n'est pas pure de tout mélange matériel. Toutefois, à mesure que les enfants grandissent, ce mélange s'atténue. Sur les majeurs l'autorité des parents serait toujours exclusivement morale si, en plus d'un cas, leur assistance matérielle n'en était un facteur non négligeable. Mais elle n'acquiert ce caractère qu'en perdant de sa puissance.

La famille n'est pas seulement, on le sait, un organe élémentaire de l'éducation des enfants, elle est l'organe permanent du perfectionnement mutuel des époux et surtout de l'éducation de l'homme par la femme. Elle est en outre l'organe de la conservation du souvenir, de l'enseignement et de l'exemple des morts auxquels chacun de nous se rattache particuilèrement. A ce double titre, elle est une force morale inremplaçable et l'on n'a pas oublié quelle part y revient à la femme.

Le maître respecté, aimé de ses élèves et qui sait former chez eux des aspirations du cœur, déterminer des ébauches de directions intellectuelles, composer de leurs jeunes consciences un commencement de conscience commune, constitue avec eux une force morale. Ici encore cette force morale est complétée par une discipline matérielle. Mais, si le maître a le don de conserver son influence sur ses anciens élèves bien après avoir perdu sur eux tout pouvoir disciplinaire, nous avons alors un groupement moral lié par une force morale d'une grande pureté.

Tel médecin, dont les consultations dépassent la portée des prescriptions exclusivement techniques et dont le carac-

tère est en rapport avec son office, forme avec sa clientèle une de ces forces morales que l'avenir grandira. Il en est ainsi, *mutatis mutandis*, de tel avocat, de tel notaire, etc.

Combien d'autres forces morales qui agissent d'une façon souvent plus spontanée que systématique, quelquefois sans qu'on en ait conscience, dont la valeur est variable et discutable, mais dont la réalité n'est pas douteuse ! Citons l'action d'un professeur, d'un conférencier sur ses auditeurs habituels, d'un journal ou d'une revue périodique sur ses lecteurs réguliers, d'un auteur dramatique sur le public des théâtres. Qui n'a observé les dispositions morales, les modes morales, si l'on peut s'exprimer ainsi, les préjugés aussi et jusqu'à de véritables tics moraux engendrés par le cours populaire, la conférence, le journal, le théâtre? Parfois ce sont des commencements de réformation sérieuse qui paraissent en sortir, mais qui la plupart du temps tournent court, parce que les influences exercées sont contradictoires, parce que le moindre incident suffit à distraire un esprit public habitué au vagabondage des idées et des émotions, parce que l'esprit de *blague* nous a fait une fausse honte dont les moralistes d'occasion auxquels nous avons affaire ne se défendent pas toujours eux-mêmes.

L'influence exercée sur notre conduite par tel écrivain, poète, romancier, historien, ou par tel savant, vivant ou mort, se spécialise trop encore quant à sa nature ou quant au milieu qui la subit.

Quel dommage que les moyens matériels dont notre civilisation dispose ne soient pas mieux utilisés pour une action morale plus régulière et plus soutenue ! Voici, par exemple, un professeur, un conférencier, un apôtre. Grâce à la sténographie, à l'impression rapide, à la promptitude des transmissions, en attendant les perfectionnements du phonographe, l'orateur ne parle pas seulement pour les deux ou trois cents ou les mille personnes qui sont là devant lui, mais pour les milliers, les centaines de mille individus qui demain liront la reproduction de sa parole. L'obstacle de la distance est supprimé.

Ce serait une grave erreur de ne voir que dans le lan-

gage parlé, écrit ou imprimé, le véhicule matériel des communications de sentiments et de pensées par où se réalisent des concours permanents ou temporaires de volontés. Il y a bien d'autres signes qui nous rendent le même service. Certaines images, certains symboles, certains rites, certains gestes conventionnels, les emblèmes communs, les *signes de ralliement* de toute sorte sont précieux à cet égard. Chacun a déjà pensé aux effigies, aux drapeaux, depuis le drapeau de la nation ou du régiment et le pavillon du navire jusqu'à la bannière de la fanfare, aux insignes et cocardes, aux ornements du costume, etc., tous objets qui rappellent, entretiennent, fortifient des idées et des affections communes.

Les communications et les concours d'où résulte une force morale ou un élément de force moral se réalisent à travers le temps comme à travers l'espace.

Les intervalles et la durée des interruptions importent beaucoup moins qu'on pourrait le penser. Un manuscrit longtemps ignoré, un petit livre longtemps méconnu peuvent, après des siècles, produire des effets moraux tout à fait inattendus. Mais, indépendamment de ces cas extraordinaires, il serait facile de multiplier les preuves des liens subtils et forts qui continuent à rattacher à telle œuvre philosophique ou à tel poème d'une haute antiquité la vie morale non seulement de ceux qui les lisent, mais même de ceux dont l'âme en a reçu par l'éducation, par la tradition, par l'ambiance, le rayonnement indirect.

Les livres ne sont pas les seuls instruments de cette survivance spirituelle. Il en est d'autres dont la portée d'action est plus ou moins étendue depuis le portrait de famille jusqu'au monument historique. Comment nier la vertu éducative du portrait d'un ancêtre vénéré, s'il est pieusement conservé au foyer ?

Il n'est pas moins évident qu'un monument, que des ruines peuvent influer beaucoup sur la tenue morale des hommes qui vivent à leur ombre. Supposez que le Parthénon eût été radicalement détruit ; supposez que le Colysée, que les arcs de Titus et de Septime Sévère, que la colonne

Trajane, que les ruines du Forum et du Palatin eussent disparu dans quelque cataclysme et qu'il n'en restât aucun vestige. Croyez-vous que la mentalité, la conduite, la vie publique et l'idéal des Athéniens et des Romains de nos jours n'en seraient pas modifiés ?

Revenons à des cadres moins solennels d'une action morale plus ordinaire.

Nous avons dit quel rôle jouerait le *salon* dans l'avenir d'après Auguste Comte. Dès maintenant, avec ses caractères exclusifs ou frivoles, il est à sa façon un laboratoire de mœurs, bonnes ou mauvaises d'ailleurs.

Il ne faut pas négliger les institutions qui, en entretenant l'*esprit de corps* avec les inconvénients qu'on lui connaît, en procurent aussi les avantages moraux, lorsqu'elles servent à conserver les bonnes traditions, la bonne tenue, l'honneur professionnel du corps.

Les libres associations qui n'ont pas le gain pour objet sont, alors même qu'elles ne sont pas formées spécialement en vue de buts moraux, des moyens de discipline implicite parmi les hommes. Telles sont les sociétés populaires, corporatives ou autres. Elles permettent un contrôle mutuel, une sorte d'éducation réciproque qui ne laissent pas d'influer sur la conduite de chacun. On peut s'en convaincre en observant plusieurs de ces groupements, associations professionnelles, syndicats, sociétés de secours mutuels et de prévoyance, sociétés amicales, musicales, cercles, etc...

Il faut mentionner à part les sociétés laïques[1] qui se consacrent aux mille formes de l'assistance ou au relèvement et au patronage des déchus des deux sexes ou à la préservation des faibles en danger moral. On sait ce qu'il s'y dépense de dévouement et de zèle moralisateur, surtout par les femmes qui s'y montrent si souvent admirables de bonté militante et d'inlassable pitié. Mais, sans nous arrêter

1. Les autres se rattachent aux églises théologiques, et, quelques services qu'elles aient rendus et qu'elles puissent rendre transitoirement, nous ne pourrions dire de leur efficacité comme agents de *discipline morale* dans le présent et dans l'avenir que ce que nous avons dit de ces églises elles-mêmes, sans passion, mais sans illusions.

à la diversité des directions auxquelles ces sociétés obéissent et qui se mêlent aux inspirations spontanées du cœur, nous nous bornerons à remarquer que leur action ne peut pas être exclusivement morale et surtout, point important, que leurs clientèles sont forcément très spéciales comme leurs objets.

Tous ces exemples et d'autres que l'on pourrait y ajouter nous montrent bien plutôt des éléments fragmentaires, sporadiques, quelquefois contradictoires de force morale que des forces morales constituées comme telles avec les caractères de *coordination* et de *généralité* qui seraient nécessaires. Les uns ne sont pas assez dégagés soit des intérêts matériels auxquels ils sont étroitement mêlés et qui parfois les dominent, soit des différents particularismes de famille, de profession, de corps, de classe d'où ils dérivent et auxquels ils restent liés. Les autres sont nécessairement spécialisés, puisqu'ils répondent à des besoins spéciaux ou à des situations soit exceptionnelles, soit temporaires. Cela ne veut pas dire qu'il ne se trouve point parmi les uns et les autres des germes précieux de l'avenir.

Il existe cependant des groupements d'un caractère plus général que ceux dont il vient d'être parlé. Nous ne faisons ici encore état que des groupements laïques. Il en est d'anciens et de nouveaux.

Il est naturel qu'à ce propos l'on pense à la Franc-Maçonnerie. Les déclamations puériles, les accusations injustes, les anathèmes retentissants dont on a voulu l'accabler ont accru sa puissance et son crédit. La vérité est qu'elle est une force laïque, indépendante et organisée, armée pour la défense de la liberté intellectuelle contre les retours offensifs de l'esprit théocratique, dévouée aux traditions de la Révolution française. Elle est en outre internationale tout en restant en chaque pays patriote. Les loges sont animées d'un civisme ardent en même temps que d'un vif sentiment de la fraternité humaine. Elles offrent même à leur manière des satisfactions telles quelles au goût du mystère, qui est une survivance, comme au besoin de symboles, de rites et de signes de ralliement qui est éternel. Les services de la

Maçonnerie ne sont pas plus contestables que sa force. Mais ce n'est pas une force purement morale. Nombre de ses membres sont engagés dans les luttes pour la conquête ou la conservation du pouvoir. D'autre part, ses inspirations philosophiques sont plutôt critiques, hétérogènes, faites dans des proportions variables suivant les pays de science, de métaphysique et même de théologie atténuée. Cependant c'est la métaphysique qui domine encore, spiritualiste ou matérialiste, et surtout la métaphysique politique, dont les formules, bonnes pour le combat, sont impropres à construire le lendemain. En un mot, il devra, nous semble-t-il, s'opérer dans la Maçonnerie une évolution, qui n'est pas irréalisable, qui peut-être est commencée sur certains points, pour qu'elle puisse apporter sa contribution à l'organisation spirituelle de l'avenir.

Pouvons-nous ne pas dire un mot de l'*Université* de France?

La guerre acharnée qui lui est faite par le parti néothéocratique la recommande à notre sympathie. Les éminents services qu'elle a rendus au progrès des connaissances et à la culture désintéressée de l'esprit, son patriotisme éclairé, les gages qu'elle a donnés à l'esprit laïque et à l'esprit républicain à mesure qu'elle a plus résolument trompé les intentions de son néfaste fondateur et qu'elle s'est éloignée davantage du pontificat de Cousin et de la dictature de Fortoul ne peuvent que nous inspirer gratitude et respect. Mais bornée à ces termes une telle appréciation resterait trop superficielle.

Sans l'Université, au cours d'un siècle troublé par des révolutions si diverses, traversé de tant de réactions, dominé par les exigences croissantes des intérêts matériels, nous n'aurions eu vraisemblablement pour l'enseignement public, étant donnée la situation de fait, que le choix, quelques tentatives restreintes mises à part, entre l'asservissement à l'Église et la chute dans l'industrialisme. Grâce à elle, il s'est maintenu à un niveau élevé et dans une sorte de voie moyenne où la tradition et la liberté étaient approximativement conciliées en un provisoire éclectique qui, avec

de réels inconvénients, présentait au moins l'avantage de réserver l'avenir, alors que le positivisme n'était pas prêt pratiquement.

D'un autre côté, nous ne connaissons pas de corps plus riche non seulement en lumières et en talents, mais en vertus personnelles. Il n'en est pas où le sentiment du devoir professionnel soit plus profond ni la dignité de la vie plus commune. Il n'est que juste encore de reconnaître, malgré l'opinion contraire qu'on cherche à répandre, que les vocations pour le ministère éducateur n'y sont pas sensiblement plus rares que les aptitudes au pur enseignement.

Toutefois, si l'Université nous montre en grand nombre des actions morales individuelles de haute valeur, elle ne constitue pas *comme corps* la grande force morale qui nous manque et dont nous avons besoin.

Il en est plus d'une raison.

D'abord, par cela seul que l'Université est une institution d'Etat, de quelque libéralisme que soient imprégnés les rapports actuels du pouvoir politique avec elle, la liberté et l'étendue de son action spirituelle sont renfermées dans des limites que comporte le principe même de sa constitution. Par cela seul aussi qu'elle est une institution d'État, elle subit l'alternative ou d'être l'instrument d'une philosophie officielle par conséquent oppressive, ou d'être le champ ouvert où des philosophies diverses peuvent et doivent se rencontrer et se disputer les esprits sous la tolérance de l'État. La République s'est rapprochée de plus en plus, et il le fallait, du second terme du dilemme et s'y tient à peu près à travers des oscillations auxquelles la politique n'est pas toujours étrangère. D'où résulte une juxtaposition de directions morales hétérogènes et non pas une direction morale définie agissant par des organes convergents.

Or c'est ainsi que nous concevons notre futur pouvoir spirituel. Il devra être homogène pour ne pas courir le risque d'engendrer malgré lui le scepticisme. Mais, pour qu'il n'engendre pas l'oppression, la direction en devra être indépendante du pouvoir politique. De plus, et c'est une autre

considération à ne pas négliger, il ne sera pas exclusivement national.

Il n'en est pas moins vrai que l'Université peut dès maintenant et pourra davantage encore demain lui apporter de très utiles éléments, de nobles recrues et de précieux concours que nous attendons d'elle avec confiance.

Il convient de ne pas oublier les essais qui ont été faits en France et à l'étranger de groupements libres ayant essentiellement ou principalement pour objet avoué une discipline morale des hommes. Telles sont un peu chez nous et ailleurs certaines « universités populaires », « sociétés d'éducation mutuelle », « alliances des savants et des philanthropes », « unions pour l'action morale », « sociétés éthiques », etc. Ces tentatives sont intéressantes et prouvent quels besoins réels de règlement moral sont en souffrance. Mais elles sont dispersives et manquent trop d'idées directrices assez puissantes et assez organiques. Rendons néanmoins hommage au bien qu'elles font.

Il faut autre chose et plus.

La complication croissante de notre civilisation exige des instruments sociaux de moralité plus puissants et plus délicats que ceux du passé. Ceux du passé ne peuvent plus être remis à neuf. Ceux de l'avenir doivent être préparés avec diligence. Car nous souffrons de l'interrègne spirituel et les effets en seront d'autant plus douloureux qu'il se prolongera davantage.

Ce n'est pas seulement la conduite des individus, c'est celle des foules, des collectivités qui, en raison de la complexité progressive de la vie commune, réclame une organisation sociale de l'action morale. Elle est nécessaire comme contre-poids au développement prodigieux de toutes les puissances matérielles. Mais elle ne sera ce contre-poids, elle ne sera le régulateur moral approprié à notre état social et à notre mentalité que si elle n'agit pas elle-même comme une force matérielle. Cela suppose d'abord qu'elle sera libre et sans armes contre la liberté des autres.

Mais pour qu'avec cela elle soit assez puissante, il faudra qu'elle tienne de la solidité de son principe, de sa cohésion

intellectuelle et morale, de sa capacité d'expansion et de pénétration à travers les esprits et les cœurs toute la force qu'il lui sera interdit de demander aux divers moyens de coercition. Elle n'en sera qu'une force plus réelle et une plus grande force.

Il ne s'agit pas, croyez-le bien, d'instituer sous des formes nouvelles, une tutelle déprimante des consciences, ni de tendre par d'autres chemins à la passivité morale de l'individu qui est dans la logique de la discipline catholique. Il ne s'agit pas de dispenser les hommes de se discipliner et de se diriger eux-mêmes. Mais nous tenons pour expérimentalement établi que l'effort sur soi, toujours indispensable, a besoin d'être soutenu par le milieu, par l'ambiance morale.

Auguste Comte a merveilleusement mis en lumière la connexité, les réactions mutuelles entre l'unité intérieure et l'harmonie sociale. Or celle-ci ne doit pas être seulement d'ordre matériel; elle doit être encore et surtout d'ordre moral.

En d'autres termes, il faut que les éléments internes de la discipline morale soient appuyés, complétés, consolidés toujours et. s'il y a lieu, partiellement suppléés par des éléments extérieurs d'une nature morale aussi. Ces éléments extérieurs fournis par l'action sociale, sont: 1° des idées morales communes; 2° des réactions morales impulsives ou inhibitives du milieu social; 3° des sanctions morales du dehors qui renforcent les sanctions intimes.

Mais il faut des organes dont la fonction soit : 1° de proposer, maintenir, développer avec ordre et méthode les idées directrices et de cultiver systématiquement les sentiments corrélatifs; 2° d'éclairer, de provoquer, de modérer, de régler les réactions morales de la collectivité sur l'individu, qui sans cela risquent si souvent, comme tant de faits déplorables l'ont prouvé, d'être désordonnées et aveugles, de rester impuissantes ou de devenir tyranniques et même, cela s'est vu plus d'une fois, d'engendrer les pires défaillances et l'iniquité; 3° d'instituer ou faciliter les consécrations et sanctions morales nécessaires.

C'est pourquoi rien n'importe plus que de dégager, libérer et constituer de vraies forces morales adaptées à notre situation et à nos tendances. Mais il faudra quelque chose de plus. Il faudra que les forces morales ne restent pas à l'état dispersif, qu'elles soient associées en une grande force morale composée. C'est à cette condition seulement que l'action spirituelle de demain pourra se mesurer avec la difficulté croissante des problèmes et avec l'énormité des puissances matérielles à régler.

Une telle organisation est d'ailleurs manifestement en harmonie avec les fins sociales de toute discipline morale. Car ce n'est pas seulement pour eux-mêmes que les hommes doivent être rendus meilleurs, mais pour l'ordre et le bien de la société, pour le service de la Nation et de l'Humanité.

Affranchi des timidités et des hésitations inhérentes au fonctionnement d'une institution d'État, le futur pouvoir spirituel assurera et proclamera bien haut l'unité de sa pensée directrice. Il sera et pourra s'affirmer dégagé entièrement des compromissions théologiques et métaphysiques qui gâtent tout. Il se réclamera exclusivement de l'altruisme humain comme principe et du savoir positif comme base intellectuelle, mais du savoir positif synthétique, hiérarchisé, appliqué désormais aux constructions organiques. Il aidera ainsi nos sociétés désorientées à sortir de l'anarchie intellectuelle et morale, à rompre le cercle vicieux des subversions et des réactions perturbatrices et aussi corruptrices les unes que les autres. Il concentrera toutes les bonnes volontés et toutes les lumières vers ce but : fonder l'ordre moral sur la Science et l'Amour enfin réconciliés.

Mais il convient de serrer de plus près la conception positiviste du *pouvoir spirituel*.

P. GRIMANELLI.

(*A suivre.*)

Le Positivisme et l'Inconnaissable

L'érection de la statue de Comte a donné à la pensée, en Europe, une impulsion qui s'est fait sentir bien au delà de l'École habituellement rattachée au nom de Comte. La preuve en a été fournie notamment par deux articles parus (1er juin et 1er octobre) dans la *Revue des Deux-Mondes*, organe représentant le monde académique et littéraire de France, lequel, pendant ce dernier demi-siècle, a systématiquement nié les titres de Comte à figurer au rang des penseurs européens. M. Brunetière, l'auteur de ces articles, peut n'être pas considéré comme un philosophe de premier ordre, mais, en tant que critique, observateur du mouvement actuel de la pensée, ce qu'il dit doit être pris en grande considération; c'est l'indice d'une attitude nouvelle en rapport avec la grande rénovation de la pensée et du sentiment amenée par Comte dans la vie européenne.

M. Brunetière se trouve lui-même d'accord avec Comte sur bien des points. Du côté négatif ou critique, il est frappé par le contraste entre Comte et les Encyclopédistes du XVIIIe siècle, dans leurs explications sur les causes du mal social. La tendance de Voltaire, de Rousseau et des Encyclopédistes était d'expliquer toute complication sociale par une législation défectueuse. Changez nos lois, disaient-ils, réformez nos institutions, reconstituez notre forme de gouvernement, et vous aurez fait tout le nécessaire; vous aurez amélioré la nature humaine. Tout le monde sait ce qu'il advint de ces théories lorsqu'on les mit en pratique sous la Révolution française. Comte agit suivant des principes absolument différents : « Qui peut changer les opinions des hommes ! disait Marc-Aurèle; à moins que vous ne puissiez changer leurs opinions, leur obéissance ne sera qu'effort et dissimulation ». Comte croyait à la possibilité de changer

les opinions, et il voyait que, tant que celles-ci ne seraient pas modifiées, le changement des institutions serait de peu d'importance. Non pas que lui-même, par ses efforts isolés, prétendît changer l'opinion, mais il pensait avoir découvert la loi suivant laquelle se modifient les idées; il croyait futile d'espérer beaucoup des plus grands changements dans les institutions et les formes du gouvernement, tant que les idées ne seraient pas transformées par des efforts sagement dirigés dans le sens de cette loi.

M. Brunetière approuve entièrement les protestations de Comte contre le « subjectivisme » de Victor Cousin et de ses disciples, terme par lequel il désigne les prétentions qu'a cette école de parvenir à la vérité par l'introspection et l'interrogation de la conscience, faisant de chaque individu la mesure de la vérité. Cette méthode, comme le montra puissamment Comte, a été condamnée par l'absolue stérilité de ses résultats, non moins que par ce qu'elle avait d'essentiellement irrationnel. Penser, et au même instant étudier en soi la pensée, c'est là une tentative qui ne semble pas devoir nous conduire bien loin. Il nous faut regarder en dehors de nous-même et non en dedans, pour trouver un critérium de la vérité. Ici, notre critique approuve entièrement la construction de Comte, qui repose sur la coordination de la vérité scientifique. Il apprécie, plus loin, le caractère organique de la synthèse de Comte, pour le contraste qu'elle offre avec la science absolue et dogmatique des physiciens du XVIIIe siècle dont les conceptions, dit-il, étaient bien plus étroites et bien plus préjudiciables à la science que les dogmes d'aucune église. A son avis, Comte a contribué plus que personne à chasser cette conception étroite de la science. Entre ses mains, celle-ci passa du point de vue statique au point de vue dynamique. Avant Herbert Spencer, avant Darwin, il introduisit le principe de l'évolution, d'une marche progressive vers la vérité qu'on n'atteindra jamais complètement.

Ceci nous conduit aux principaux traits des conceptions de Comte au point de vue social, à leur caractère historique, à la filiation des générations successives, et à la relativité

qui en découle pour tous les jugements positifs. Les actes et les institutions des hommes doivent être observés en tenant compte du degré de développement atteint par le milieu social dans lequel ils se trouvaient. Donc ils varieront aux différentes époques, non pas arbitrairement, mais suivant une loi de changement assignable.

Tout est relatif, voilà le seul principe absolu. On pourrait dire que la philosophie de Comte commence par ces mots que l'on trouve dans la première de ses œuvres, écrite au cours de sa 21e année.

C'est un principe qui a sa source dans les premiers jours de la science. Quand l'astronomie montra que les trajections des corps pesants n'étaient pas des lignes parallèles mais des droites convergeant vers le centre d'une sphère, le premier germe de relativité fut déposé dans l'esprit humain. Quand, plus récemment, la biologie commença à faire la lumière sur les secrets de la nature humaine, on vit que notre connaissance avait ses fondements dans des impressions faites sur certaines dispositions du tissu nerveux, qu'elle était relative à notre organisation physique, et que nous n'avions pas la moindre connaissance, la moindre certitude de l'absolue réalité. Les célèbres Lettres de Diderot sur les aveugles et les sourds montrèrent que si nous étions privés de la vue ou de l'ouïe, tout l'ensemble de nos pensées et de notre vie sociale serait radicalement modifié. En suivant cette idée, il est facile de voir que le Positivisme, à travers toute sa structure, implique le relativisme ; en effet, à bien des égards, les deux mots sont synonymes.

Dans les articles dont il est question, M. Brunetière continue, en affirmant, d'accord avec nombre d'autres auteurs, que ce caractére relatif du Positivisme conduit directement à la croyance en l'absolu, autrement dit, à la croyance en la réalité inconnue au delà du monde des phénomènés, qui, suivant M. Spencer, constitue le terrain sur lequel se réconcilient la religion et la science. « De la conception de la relativité de toute connaissance, dit M. Spencer, découle immanquablement la croyance en une insaisissable réalité, en un Inconnaissable, situé au delà ».

« Un sentiment toujours présent de l'existence réelle est la base même de notre intelligence... Il subsiste toujours en nous la notion de ce qui existe constamment, indépendamment de notre conscience ». « De la nécessité de penser par relation, il résulte que le relatif est lui-même inconcevable s'il n'est pas rattaché à un non-relatif réel ». « Dire que nous ne pouvons connaître l'Absolu, c'est implicitement affirmer qu'il y a un Absolu. Dans la négation même de notre faculté d'apprendre ce qu'est l'Absolu, est impliquée la supposition que celui-ci existe : ... le Noumène, partout représenté comme l'antithèse du Phénomène, est nécessairement considéré en tout comme une actualité ». Ailleurs, parlant de nouveau des idées scientifiques finales, M. Spencer constate que « par la persistance de la Force, nous entendons en réalité la persistance de quelque cause qui dépasse notre connaissance et notre conception. Autrement dit, affirmer la persistance de la Force, c'est affirmer une Réalité inconditionnelle sans commencement ni fin ».

Il est inconcevable que cette conception d'un Absolu inconnu puisse avoir été regardée par quelque penseur comme un point commun où la Science positive et la Religion théologique pouvaient se réconcilier. Mais M. Spencer pourrait répondre qu'il n'a jamais manifesté l'espoir d'une réconciliation entre la Science et la Théologie. Il avait parlé de paix, non pas entre la Science et la Théologie, mais entre la Science et la Religion. Encore n'y a-t-il nulle part, au cours de la longue série de volumes dans lesquels est exposée sa Philosophie Synthétique, une définition claire où l'on puisse voir ce qu'il entend par le mot Religion. Dans les parties du Traité sur lesquelles on s'est appuyé, il établit en réalité ce que n'est pas la religion. Il dit que la religion a empiété sur le domaine du connaissable, qu'elle a maintenu les dogmes qui sont directement en opposition avec ce qu'enseigne la Science, et que, de ce fait, elle est devenue irreligieuse. « On pourrait écrire des volumes, dit-il, sur l'impiété des hommes pieux. A travers ce que les maîtres religieux ont dit et écrit, on pourrait presque montrer une familiarité avec les derniers mystères

des choses, qui, tout au moins, semble n'être absolument pas en rapport avec les expressions d'humilité qui l'accompagnent. Et il est assez curieux que ceux des dogmes qui étalent le plus cette familiarité sont ceux sur lesquels on s'appuie le plus comme formant l'élément vital de la croyance religieuse ». En vérité, il est clair que cet empiètement dans le domaine du connaissable forme la grande masse des doctrines qui ont, jusqu'ici, constitué les religions du monde. Si l'on exclue de ces croyances tout ce qu'il y a d'anthropomorphisme, tout ce qui est commun à l'homme et aux objets de son culte, que reste-il? Il reste cette vérité stérile qu'il y a quelque chose au delà des limites de nos sens que nous ne connaissons pas et ne pouvons pas connaître. Quel théologien, quel pieux croyant pourra être reconnaissant de ce *it caput mortuum*? Quels sentiments d'amour et de vénération pourra provoquer l'idée d'une force inconnue de laquelle nous ne pouvons dire ni si elle est ou non personnelle, ni si elle a quelque chose de commun avec les attributs que nous appelons juste ou injuste, sage ou absurde, bienfaisant ou malfaisant? Qui pourra plier le genou devant un simple mystère, même infiniment puissant?

« Comte, dit M. Brunetière[1], a essayé de réaliser ou de concrêter l'Inconnaissable, sous la forme de l'Humanité. » Il continue en remarquant assez clairement que « l'Humanité n'est pas l'Inconnaissable », et, moins clairement, que « la religion de l'Humanité ne peut pas être une religion ». Il accorde cependant que la religion de Comte est au moins une excellente sociologie, et qu'elle peut être étudiée avec beaucoup de profit par ceux qui ne peuvent la considérer comme une religion. On trouvera que cette concession peut nous conduire loin. « La sociabilité, poursuit-il, faisant le premier caractère de l'homme, c'est elle que notre perpétuel effort doit avoir pour ambition de développer, d'assurer et de perfectionner[1] ». Il est très frappé de la défense du mariage entreprise par Comte, de son maintien de l'esprit

1. *Revue des Deux-Mondes* (1er octobre 1902) : La Métaphysique positiviste.

moral pendant toute la durée de l'éducation, de son grand principe de la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, de sa substitution de l'idée de devoir à celle de droit, et de son appréciation sur le Catholicisme du Moyen âge et sur de Maistre, son plus puissant interprète. Il apprécie surtout la place accordée dans la vie humaine à l'intelligence, par opposition à celle qui est attribuée au caractère. Il accepte le grand principe de Comte, savoir que l'intelligence doit se rendre utile et ne pas être un instrument de domination. Quand elle se croit souveraine, elle est en réalité sous l'empire de quelque passion personnelle. « La vie, dans la culture purement intellectuelle, dit Comte, est un abus condamnable des conditions que nous offre la civilisation alors qu'elle les destinait à un but entièrement différent ». M. Brunetière note avec soin qu'en affirmant la suprématie du cœur, Comte n'a pas prêché un évangile de sentimentalité. Ce qu'il entendait préconiser était une notion de solidarité unissant l'homme à l'homme, l'instinct qui fait de nous des hommes, la faculté d'aimer autre chose que soi-même. Il note, en l'approuvant entièrement, la conclusion de Comte : « Le Positivisme, procédant de la vie active et embrassant graduellement toutes les parties du monde spéculatif, arrive, dans son entier développement, à embrasser tout le domaine de la vie affective où se trouve le centre de la systématisation finale. »

Il va sans dire que Comte s'apercevait bien du mystère qui réside derrière le monde des phénomènes. Il le reconnaissait à chaque pas, comme le marin s'aperçoit de l'insondable océan à travers lequel il se dirige. Mais tant qu'il ne sera pas possible à l'homme de pénétrer ce mystère, il devra diriger son activité vers la région où elle pourra porter des fruits. Il devra voir les faits de la vie humaine, étudier les relations de l'un à l'autre, dégager la manière dont l'homme pourra s'adapter à leur joug ou les transformer à son avantage. La source première de la gravitation, la constitution intime de la matière, l'explication entière et finale de la chaleur, de l'électricité, de l'affinité chimique, nous sont cachées pour toujours ; les origines de la vie et

les premières impulsions du sentiment ne nous sont pas moins entièrement voilés. Nous ne pouvons connaître le pourquoi et l'origine de ces choses : c'est assez pour nous de voir quelque chose de leur action et les lois de leur fonctionnement. L'amour a pris naissance sur la terre de commencements bas et humbles, comme la rose du sol fangeux. Il a constitué la famille, organisé la tribu, conservé la mémoire des héros, fondé les États, et dressé des temples vers le ciel. Il révèle à chacun de nous des espérances inattendues, il soutient dans la peine, il dissipe le désespoir. Il est le principe sur lequel repose l'ordre et duquel découle le progrès social. De son développement dépendent nos plus hauts desseins, notre plus profond bonheur. Si ce n'est pas de la religion, que peut donner de plus la religion ?

Le vrai mot fut dit, il y a longtemps, par le naturaliste romain : *it Deus est mortali juvare mortalem.* Où l'homme assiste l'homme il y a Dieu. Il est futile de penser que les meilleures choses peuvent se parfaire par une retraite dans les ténèbres de la nescience. Le remède est dans le ruisselet bien connu du Jourdain, et non dans les lointaines rivières de Damas. A quoi sert de se reposer dans la pensée d'un inconnu probablement impersonnel, d'une force, de laquelle sont nés un ensemble de faits nobles et bas, charmants et hideux, bienfaisants et mauvais ? Ce à quoi nous nous attachons, c'est le fait de l'Amour bienfaisant, non doué d'omnipotence, mais devenant sans cesse plus fort, et dirigeant un effort qui s'étend à travers le monde lent et lourd, y pliant

Toutes les nouvelles successions de faits aux formes qu'elles affectent,
Façonnant le rebut malveillant qui entrave son vol
A sa propre ressemblance, autant que chaque chose peut le supporter,
Et éclatant dans sa beauté et sa puissance
Des plantes, des animaux et des hommes, jusque dans la lumière des cieux.

(*Schelley.*)

J. H. Bridges.

(Traduit de la *Positivist Review*, du 27 Frédéric 114, par René Cattin.)

M. CARNEGIE

ET LA GRANDE-BRETAGNE

Le discours rectoral prononcé par M. Carnegie à l'Université de Saint-Andrew's le 22 octobre dernier (T. and A. Constable, Édinburg) contient des choses qui méritent bien d'attirer l'attention des Anglais. M. Carnegie est un Écossais-Américain, qui passe la moitié de sa vie et dépense la moitié de sa fortune en Grande-Bretagne, et est par naissance, sympathie, et intérêts, aussi ami de notre pays qu'aucun homme, sauf un sujet du roi, peut-être. Ses programmes sociaux et politiques, qui ne nous concernent pas ici, étant mis de côté, il est reconnu être une des plus grandes autorités sur les problèmes matériels actuels. Son jugement sur la vaste révolution matérielle accomplie par la dernière génération, et sur l'évolution matérielle plus vaste encore de l'avenir donne à réfléchir aux Anglais patriotes. Tout ce qu'il dit sur l'élévation de l'Amérique à la suprématie manufacturière du monde, et l'abaissement de la Grande-Bretagne au second — peut-être au troisième rang — ne sera pas contesté par ceux qui, froidement et patiemment, étudient les faits en eux-mêmes.

Tout ce que dit M. Carnegie sur l'influence fatale du militarisme en Europe est encore plus digne de remarque. L'Europe, dit-il, est un camp armé, avec quelques neuf millions d'hommes appelés au service militaire, tandis que les États-Unis n'ont pas de conscription, et enrôlent seulement un citoyen par mille comme soldat volontaire. M. Carnegie est lui-même fortement opposé à la soumission de races étrangères par la République, et à la formation d'un Empire dépendant; d'où il résulte que son avis est en grande partie

adressé à ses concitoyens aussi bien qu'à nous et à l'Europe. Comme un homme dévoué à la Paix, à l'Industrie, à la Coopération internationale. M. Carnegie, en raison de ses sympathies nationales de toutes sortes, et de ses nombreuses relations internationales, s'adresse à un plus vaste public, et parle avec une plus large connaissance des faits, que peut-être aucun homme en vue actuellement vivant.

On ne doit pas supposer que M. Carnegie soit quelque peu mordu par le sophisme socialiste qui est indifférent au sentiment de la Patrie. Au contraire, il est un des plus véhéments nationalistes du monde. Il est intensément patriote, et, premier parmi les premiers citoyens de la République comme il l'est, il peut parler de la terre de sa naissance avec toute la ferveur de R. Burns et de Scott. Tout acte de sa vie, et tout mot qu'il murmure vibre d'un pur amour de la patrie, et ni en action, ni en pensée il ne fait paraître une fausse note, soit pour son pays d'origine, soit pour son pays d'adoption. Nous n'avons pas à nous occuper de son rêve d'une fédération européenne, ou d'une fédération anglo-américaine. Pour nous c'est un rêve, non pas un rêve plein de promesses, mais une dangereuse illusion. M. Carnegie offre au moins aux Anglais cette consolation à leur déclin matériel que, « pour les choses de l'esprit », « le cher vieux foyer de notre race » aura beaucoup à offrir à l'humanité dans les siècles à venir.

Il y a quarante ans, dit-il, la Grande-Bretagne faisait plus de fer et plus d'acier, manufacturait plus de machines, extrayait plus de houille, tissait plus de vêtements que le reste du monde. Il y avait la Grande-Bretagne d'un côté de la balance, le monde dans l'autre, le monde dans le plateau le plus léger. « Le rôle destiné à l'Angleterre était de manufacturer les matières premières des autres contrées. » C'était l'idée des libres-échangistes qui donnèrent à notre pays une grande expansion matérielle, et, dans le milieu du XIX[e] siècle, c'était une idée vraie basée sur des faits solides. Mais, dit le recteur de Saint-Andrew's, le reste du monde ne goûta pas l'idée d'être fendeur de bois pour que l'Angleterre finisse le travail, et graduellement on trouva que les matiè-

res premières pouvaient être, en juste proportion, manufacturées par les habitants des pays où elles étaient produites. Les peuples de couleur du Mexique, de l'Inde, du Japon, de Chine, des États-Unis furent capables de faire des vêtements, du fer, du papier, du jute, du coton, de la houille ; et Russes, Hongrois, Italiens, Suédois et Norvégiens furent trouvés capables de devenir d'excellents artisans sous la plus habile direction. Les États-Unis et l'Allemagne furent les premiers à entrer en sérieuse compétition avec la Gran-Bretagne, et l'ont amenée à la plus lointaine limite. « Capital, gestion et habileté technique sont devenus mobiles à l'extrême. » Au lieu du capital et de la bonne main-d'œuvre capables d'attirer les matières premières, ces dernières maintenant attirent main-d'œuvre et capital. « Les conditions sont renversées. » « La question du siège de manufacture se ramène et se ramènera de plus en plus simplement à celle de savoir où les matières premières sont trouvées dans des conditions convenables. » Ainsi l'industrie du coton a passé de la Vieille à la Nouvelle Angleterre, et est encore en train de passer aux États du Sud où le coton croît. L'industrie du jute passe de Dundee aux Indes. Et même les colonies anglaises, déterminées à manufacturer leurs propres produits, encouragent cette industrie par des impôts protecteurs élevés même contre la mère Patrie, tout comme le font l'Allemagne, la Russie, et l'Amérique.

Un autre élément a introduit un grand changement. La science apporte continuellement à l'essai de nouveaux procédés, ce qui fait que toute industrie importante est dans un état de continuelle évolution et reconstruction. Cela est, naturellement, défavorable aux vieux pays et aux industries établies, ouvre de nouveaux horizons, et encourage la naissance de nouvelles entreprises. De plus, la concentration des travaux en vastes agglomérations rend capable de pratiquer l'économie de la vente en gros ; et chaque partie des entreprises compliquées, telles que chemins de fer et bâtiments à vapeur, travail de l'acier et des textiles, est maintenant conduite par une seule direction et dans la même enceinte. Le petit producteur du passé est dans une

situation désavantageuse, juste comme le métier à main du tisserand ne pouvait pas lutter contre les filatures à vapeur.

Ces causes ont changé les positions relatives de l'Angleterre et de l'Amérique comme puissances industrielles. L'Amérique, maintenant, fait plus d'acier que tout le reste du monde. En fer et houille, en laine et textiles de soie, sa production est la plus grande. Elle produit les trois quarts du coton cultivé dans le monde. Ses manufactures valent trois fois celles de Grande-Bretagne : son exportation est plus grande. Elle a les deux cinquièmes des chemins de fer du monde. L'échange de chèques de New-York (clearing-house) est presque le double, au total, de Londres. L'Amérique est ainsi devenue la première nation en richesse, manufactures et commerce, et promet d'occuper bientôt la position que tenait la Grande-Bretagne il y a un demi-siècle contre le reste du monde. Elle occupe déjà cette position pour l'acier.

La position relative de l'Allemagne a aussi changé. Sa production de l'acier est maintenant la seconde après celle des États-Unis. Elle promet de lutter serré avec la Grande-Bretagne pour la seconde place, comme nation manufacturière, dans quelques années. La Russie aussi, avec d'énormes ressources latentes, est en train de développer ses énergies productives d'une manière rapide. La Belgique, la France, la Suisse ont chacune de singulières capacités qui leur sont propres pour la production industrielle. M. Carnegie ne considère pas le Canada et l'Australie comme susceptibles d'arriver à un grand développement manufacturier. La manufacture des principaux articles reste jusqu'à présent pour le monde à la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les États-Unis, — la France gardant son domaine particulier, qui est si largement un domaine de goût, art et science.

Le point le plus important de l'argumentation de M. Carnegie sera trouvé dans son insistance sur le caractère vital des profits du marché intérieur « home-market ». Le secret du succès industriel est d'avoir un immense champ d'opérations, direct, immédiat et constant. Et ici, pour produire

de tels effets, se montre l'avantage d'une population intérieure nombreuse et toujours croissante. La population des États-Unis est maintenant presque double de celle du Royaume-Uni, et son augmentation est entre deux et trois fois celle de la Grande-Bretagne. La population de l'Allemagne et son taux d'augmentation sont presque un tiers plus grands que ceux de l'Angleterre. Plus est grande la population d'un pays, plus sont grandes les chances de succès pour son marché intérieur. Maintenant le marché intérieur d'Amérique prend 96 0/0 de tous articles manufacturés; celui de Grande-Bretagne prend 80 0/0 des nôtres. « Les politiciens donnent beaucoup trop d'attention aux marchés étrangers lointains, qui ne peuvent jamais entrer beaucoup en ligne de compte, et beaucoup trop peu aux mesures pour améliorer chez eux les conditions qui augmenteraient l'infiniment plus important marché intérieur. » « Le commerce étranger est un vantard toujours en évidence, le commerce intérieur le vrai roi. » Et c'est pour les marchés étrangers que nos Impérialistes nous engagent pour toujours dans des guerres coûteuses pendant que dans le pays tout progrès est arrêté.

C'est un sophisme de vanter l'extension des importations et des exportations comme indices de prospérité importants entre tous. Le véritable critérium est dans le chiffre de la production, et dans le degré d'utilité des produits pour le pays. Quelques-uns des plus importants articles de marché sont produits à meilleur compte en Amérique, où cependant le travail est payé double. L'Allemagne et l'Amérique ont toutes deux sur l'Angleterre le grand avantage de la sobriété, et des habitudes régulières. La dépense en boisson de la Grande-Bretagne est de 160.000.000 livres sterling; 32.000.000 livres sterling sont dépensés en tabac. La dépense en temps de paix du Royaume-Uni est de 3 livres sterling 10 shillings par tête, la charge de sa dette est de 8 shillings 6 pence. Neuf millions d'hommes en Europe sont appelés au service militaire. L'Union américaine a une armée de 66.000 hommes, et pas de conscription. Elle a une aire d'expansion pratiquement sans limites, et des ressour-

ces naturelles presque sans bornes pour un développement futur. Avec une telle rivale, c'est un vain rêve de supposer que l'Angleterre peut retenir la suprématie industrielle du monde, comme c'en est un aussi de supposer que le Transval, l'Uganda, le Klondike ou les Indes — même le Canada et l'Australie qui (industriellement) sont des pays étrangers — vont donner à ces petites îles un monopole, que leur étendue limitée et leurs minéraux épuisés rendent physiquement impossible.

FRÉDÉRIC HARRISON.

(Traduit de la *Positivist Review* du 1 Moïse 115 par Mlle R.)

BULLETIN DE L'INDE

L'INDE MODERNE

De toutes les sociétés théocratiques, l'Inde seule existe encore. C'est une citadelle inexpugnable dans un monde plein de changements, c'est un vrai centre de conservation sociale. Là, vivant encore et résistant à toutes les influences étrangères, on peut voir les vieilles institutions de la famille et des castes, le vieux culte des dieux, une vie calme, une sainteté qui a conquis la chair. A Puri, parmi la foule des pèlerins se dirigeant vers le temple de Juggemant, je pus observer un croyant âgé d'une trentaine d'années qui, tous les trois pas, se jetait à plat ventre en avançant vers la porte, et dont tous les mouvements de progression, à travers la ville encombrée, témoignaient d'une intense vénération qui, dans l'Occident, existe rarement même dans la chapelle la plus reculée de l'Eglise. Or beaucoup lui ressemblent. Partout, aux Indes, l'esprit des vieilles religions est encore actif. Dans une telle communauté les changements sont très lents, la puissance de résistance est très forte dans les hommes, plus forte encore dans les femmes. Toutefois, dans l'Inde moderne, les forces de dissolution ont été très puissantes aussi. Les idées et les inventions occidentales, la ruine du vieux système industriel, la pression constante d'un gouvernement étranger, etc., ont eu leur effet, et, sous la surface du vieux monde indien on peut découvrir certains mouvements intellectuels et sociaux qui aspirent, tour à tour, à diriger la réforme de la société hindoue.

Lorsque les nouvelles idées firent irruption, quand les jeunes gens de l'Inde purent s'abreuver aux connaissances de l'Occident, il y eut quelque désir d'embrasser la religion chrétienne. Vue de loin, elle apparaissait être la religion des nations les plus avancées. Elle libérait immédiatement d'entraves qui n'avaient plus aucun sens. Elle était préconisée par des missionnaires sincères qui enseignaient en même temps les nouvelles connaissances. Les nouveaux convertis prouvaient leur sincérité par leurs

sacrifices. A Puri, je rencontrai le fils d'un de ces premiers catéchumènes. Il crut que j'étais de sa religion, pendant que je pensais qu'il était un Hindou vêtu à l'européenne. Mais, après quelques explications mutuelles, il me raconta comment son père, un Brahme, quitta sa famille et sa position dans la société hindoue pour devenir un vagabond, méprisé à la fois par ses proches et par les fiers conquérants dont il avait adopté la religion. Voyant de tels exemples, il n'est pas étonnant que les missionnaires crurent que l'Inde intelligente se convertirait bientôt. Mais ceci n'arriva pas, bien que les missionnaires soient encore puissants, en raison de la haute main qu'ils ont gardée sur la direction de l'enseignement. Loin de s'attarder à convertir leurs élèves, ils craignent plutôt que les essais de ce genre ne nuisent au succès de leurs écoles. Le dernier recensement a montré cependant que le nombre des chrétiens augmente; cela est dû à ce que les missionnaires cherchent maintenant à convertir les Indous des classes inférieures, même s'ils n'espèrent pas faire une grande récoltes parmi les orphelins de la famine. On dit qu'un évêque catholique a remercié le Seigneur d'avoir fait disparaître tant de parents par la famine, en permettant ainsi à leurs enfants de venir à la mission pour y trouver le salut chrétien.

Les raisons pour lesquelles les missionnaires n'ont pas réussi dans leurs efforts sont faciles à découvrir. Les Hindous virent facilement que le christianisme se maintenait difficilement dans l'Occident où il avait déjà perdu son pouvoir de diriger les consciences humaines et où les hommes les plus éminents rejetaient ses doctrines. Les querelles entre les différentes sectes étaient un scandale; son intolérance était opposé au caractère indien et surtout son rejet insolent de toute la religion de l'Inde éveilla des soupçons. On se demanda s'il pouvait être vrai que tous les ancêtres n'eussent rien fait de bien, et si, parce qu'il y avait quelques scories, il fallait rejeter tout le passé. En considérant leur littérature et les arts de leur ancienne civilisation, leurs âmes se révoltaient en pensant à l'insolence outrageante des chrétiens. Plus tard ils se développèrent d'une manière plus conforme aux traditions du pays; ce n'était plus une importation de l'étranger bien qu'elle fut dominée par la masse de nouvelles idées de l'Occident, ce fût un mouvement d'émancipation plutôt que de construction. La religion dominante des penseurs avancés en Europe, lors de la fondation du Brahmo-Somay, était le déisme, et c'est le déisme qui fut pris comme idée maîtresse de la nouvelle foi. Elle vénérait les trésors religieux des anciens livres

sacrés de l'Inde et ses fondateurs appartenaient aux classes conservatrices de la société hindoue.

Le Brahmo-Somay a toujours eu des adhérents éminents, mais il n'a jamais fait de grands progrès. On peut dire qu'il a ajouté une nouvelle caste à celles qui existaient déjà, au lieu d'abolir le système de castes complètement. La pensée de l'Europe moderne a dépassé le déisme. D'un autre côté, comme l'esprit indien s'est accoutumé à l'éducation occidentale, il a cessé de s'incliner devant les préjugés occidentaux.

On pensa à réformer la société hindoue, mais la tâche fut difficile. Les réformateurs montrèrent que certaines vieilles coutumes étaient inutiles maintenant et ne représentaient rien d'utile dans le passé. Mais de telles réformes ne s'accomplissent pas parce qu'on cite des maximes, à moins que celles-ci ne soient appuyées par une force d'enthousiasme religieux. En plus, les tirades des réformateurs ont bien souvent aidé ceux qui veulent médire des Indiens et de la civilisation indienne. D'un autre côté les chemins de fer ont montré que les nécessités pratiques de la vie peuvent être quelquefois de grands réformateurs. Le mouvement en faveur de la réforme sociale continue; mais, à côté, et en quelque sorte en opposition, il y a une renaissance hindoue. Parler des beautés et non des laideurs de l'hindouisme, préparer un bel avenir en rappelant les gloires du passé, avoir confiance en l'évolution plutôt que dans une réforme, penser plutôt à fructifier le bon qu'à détruire le mal de la civilisation indienne, garder précieusement les reliques de la vie nationale, voilà en quelques mots les objets de la nouvelle renaissance. Il faut reconnaître qu'il y a eu de l'extravagance et de l'obscurantisme, mais il est évident que l'Occident, dans sa période de transition révolutionnaire, n'offre pas un modèle à suivre pour la réorganisation de l'Orient. Celui-ci absorbera ce qui a une valeur permanente dans l'évolution occidentale. La science et l'humanité prendront leur propre place, mais il vaudra mieux pour l'Inde que ceci arrive dans le cours naturel de l'évolution indienne.

Cependant, la vie politique de l'Inde, malgré les fluctuations inévitables d'espoir et de découragement, de fatigue et d'activité, a été bien plus uniforme. Les idées de liberté et de progrès sont venues avec l'introduction de l'éducation occidentale. Les sages voulurent appliquer des principes sains aux nécessités de l'Inde. Ceux qui ne l'étaient pas parlèrent de transplanter des institutions européennes aux Indes. Mais la croyance en une Inde unie, renfermant toutes les races et toutes les religions, fit des progrès.

Le mouvement politique reçut fort peu des différents mouvements sociaux et religieux. Le christianisme aux Indes fut, dès l'origine, anti-national. Le Brahmo-Somay ne s'occupe pas de politique. Les réformateurs sociaux ne s'occupaient pas de politique. Et actuellement la renaissance hindoue tend à condamner toute action politique basée sur des méthodes ou sur des principes dus au conquérant. Il est bien de dire qu'il faut attendre avec patience jusqu'à ce qu'on soit prêt à agir. Mais l'Inde peut-elle attendre ? Sa ruine économique attendra-t-elle ? Et l'action commune n'est-elle pas l'école de l'unité? Les maux sont là, et il faut les combattre avec les armes que l'on a sous la main; l'unité indienne finira par renforcer tout ce qu'il y a de bon dans la civilisation indienne.

S. H. Swinny.

(Traduit de la *Positivist Review*, du 7 Archimède 115, par Paul Descours.)

BULLETIN D'ANGLETERRE

Londres, le 12 St-Paul 115.

LA POLITIQUE

Nos guerres continuent en Afrique. Nous avons battu l'Emir de Kano et nous l'avons même fait prisonnier. On nous dit naturellement que c'était un prince très cruel et que toute la population de ces pays se réjouit de sa défaite et est heureuse sous notre domination. Mais j'avoue que je suis très sceptique à ce sujet! il est entendu que tous les princes indigènes ne valent rien — cela est peut-être vrai, — mais doit-on croire en même temps que le gouvernement colonial anglais soit parfait? (Il est extraordinaire, soit dit en passant, que nous autres Anglais, soyons si convaincus que les autres pays administrent mal leurs colonies tout en paraissant sûrs que dans notre administration tout est parfait. Il est fort probable que d'autres nations croient également que leur gouvernement seul est sans reproches.) En tous les cas cette expédition au Kano aura rapporté quelques croix aux officiers et il y aura place pour quelques nouveaux fonctionnaires, c'est toujours ça de gagné.

Mais à l'Est de l'Afrique, au Somaliland, les affaires n'ont pas marché aussi bien. Là aussi nous avons eu une petite guerre, et nous avons même découvert que non seulement le chef indigène — le Mullah — était, comme de juste, cruel, mais que, de plus, il était fou. Cependant il se bat bien et nous avons subi une ou deux défaites sérieuses — une colonne anglaise a été annihilée. Naturellement nous avons tué un nombre incroyable d'indigènes et il est avéré que nous avons tué plus d'hommes qu'il n'en existait là-bas, car comment croire que nos informations soient erronées! Le curieux de l'affaire est que les opérations n'ont pas lieu dans le Somaliland anglais mais dans le Somaliland italien. Je suis très partisan d'une alliance avec l'Italie, mais il est difficile de comprendre pourquoi nous faisons la besogne des Italiens.

Actuellement les opérations sont suspendues. Pouvons-nous espérer que le gouvernement profite de la leçon qu'il a reçue et se tienne désormais sur la défensive ? Il serait, cependant, à souhaiter que nous comprenions enfin les avantages d'une autre politique, mais jusqu'à présent il n'y a pas d'indications dans ce sens.

= Un projet de loi a été présenté à la Chambre afin de rendre légale l'action des Syndicats mais il a été repoussé, quoiqu'à une faible majorité. Le Gouvernement a reconnu que l'état actuel de la question n'était pas satisfaisant, mais au lieu de faire voter la loi il a promis de nommer une commission. Cela équivaut généralement à un enterrement de première classe. Toutefois, il ne faut pas oublier que les députés ouvriers sont très actifs de même que les syndicats, et peut-être quelque chose d'utile sortira-t-il des délibérations.

= On a voté un emprunt de £ 30 000 000 (750 000 000 francs) pour le Transvaal. Cet emprunt a été émis au pair et à 3 °/₀, ce qui fait un assez joli placement. L'emprunt est garanti par le Gouvernement anglais et, probablement, ce ne sera pas le dernier. Les propriétaires des mines d'or ont réussi à ne pas payer davantage d'impôts. Comme la main d'œuvre fait défaut au Transvaal on a imaginé un moyen assez ingénieux pour forcer les nègres à travailler, c'est de faire payer un impôt à ceux qui sont polygames : plus ils ont de femmes, plus ils devront payer et on croit qu'on les forcera ainsi à travailler dans les mines, parce qu'ils devront le faire pour payer l'impôt. En outre, on va faire venir des nègres des possessions anglaises au centre de l'Afrique, c'est dire qu'on pratiquera la traite sous un autre nom. Il est vraiment honteux qu'en 1903 on inaugure le retour au commerce des esclavés sous un autre nom, surtout si l'on réfléchit qu'il ne s'agit même pas de leur faire produire des choses utiles, mais qu'il s'agit simplement d'obliger ces malheureux à travailler dans des galeries souterraines insalubres pour trouver de l'or. L'Opposition a retrouvé un peu de courage pour dénoncer cet abus, mais la majorité du gouvernement est trop grande et le vil trafic continue.

Le Ministre des Finances avait un excédent de recettes et on a réduit l'impôt sur le revenu qui n'est plus que de 11 pence par livre au lieu de 15 pence ; en outre, on a ôté la taxe sur les blés et céréales importés. Ainsi les classes moyennes et les riches ont retiré, comme d'ordinaire, plus d'avantage que les classes ouvrières ; cependant, on peut encore se féliciter qu'on ait accordé quelque chose à ces dernières quoiqu'elles n'aient eu que les miettes de la table des riches. M. Chamberlain, il y a quelques années,

avait promis aux ouvriers des pensions pour la vieillesse! jusqu'à présent on ne les voit pas venir, mais ce sera pour plus tard, pour beaucoup plus tard, et, d'ici là, le vieil ouvrier est libre de se consoler en se disant qu'il est citoyen d'un Empire sur lequel le soleil ne se couche jamais.

= Il y a eu quelques élections par suite de démissions et de décès. L'Opposition a gagné quelques sièges et, dans d'autres collèges électoraux, les candidats officiels ont été élus à des majorités moins fortes. Mais le parti libéral est toujours divisé, il n'a ni chef, ni programme, et je ne vois pas bien jusqu'à présent comment on pourrait former un gouvernement libéral. Si un tel gouvernement était formé, il comprendrait tant d'éléments divers et contraires, qu'il serait réduit à piétiner sur place et à commettre les mêmes fautes que le gouvernement conservateur. Il vaut beaucoup mieux demeurer dans l'Opposition jusqu'à ce qu'un Chef surgisse avec des principes vraiment libéraux.

= On a aussi discuté un projet de loi réorganisant l'éducation primaire à Londres, mais on assure qu'il sera beaucoup remanié par différents amendements et j'en parlerai plus longuement dans le prochain Bulletin.

= Le Gouvernement a présenté un projet de loi pour le rachat de la terre en Irlande. Le piquant de l'affaire, c'est qu'en 1886 M. Gladstone proposait aussi que les fermiers pussent acheter leurs fermes. Les Conservateurs alors jetèrent des hauts cris, c'était la ruine pour l'Angleterre, Lord Salisbury déclara que l'Irlande n'avait besoin que d'un gouvernement énergique. Et maintenant un gouvernement conservateur propose la même chose. C'est, dit le ministre, la dernière loi à ce sujet — c'est toujours la dernière loi en Irlande!

Par le bill les propriétaires ont des avantages très sérieux. Actuellement ils reçoivent, s'ils vendent, un prix qui est égal en moyenne à 18 ans de fermages et on propose de leur donner un prix équivalent à 25 et même 32 ans de fermages. Le gouvernement leur donne une somme de £ 12 000 000 (300 000 000 francs) et le fermier doit payer son prix pendant 68 ans. On calcule qu'il payera 20 °/o de moins qu'il ne payait pour son fermage. On croit qu'avec cette réduction le fermier sera satisfait de payer pendant cette longue période. C'est possible au commencement, mais il est absurde de croire que ces arrangements continueront pendant tout ce temps. Le fermier de l'avenir sera convaincu qu'il a été dupé et il ne paiera pas. Mais le propriétaire aura reçu son argent et c'est le contribuable anglais qui soldera la note.

Les députés irlandais sont assez satisfaits de ce projet de loi, cela est évident, car ils ont tout à gagner et rien à perdre. Mais ceci ne leur fera pas abandonner le Home Rule; au contraire, ils ne seront que plus enclins à le demander, et il est fort probable que le gouvernement actuel, d'ici à très peu de temps, sera forcé de le concéder. Cela sera ennuyeux pour les libéraux, mais ce sera une mesure de justice, et si les libéraux sont vraiment sincères ils devront se féliciter que cette mesure de justice arrive, qu'elle soit prise par eux ou par les conservateurs.

= La grève dans l'ardoiserie du pays de Galles appartenant à Lord Pemhyn continue toujours. Ce lord a des idées tout à fait féodales. Il croit qu'étant propriétaire il peut faire tout ce qu'il veut de ses propriétés; pour lui la solidarité humaine n'existe pas. Il a défendu à ses ouvriers de former un Syndicat et a exclu tous ceux qui en faisaient partie. La grève dure depuis des années; les ouvriers demandent l'arbitrage, mais le lord ne veut pas en entendre parler malgré les efforts faits par le gouvernement. C'est un cas où il serait urgent qu'il y ait quelque pouvoir spirituel pour mettre ce monsieur à l'index, mais naturellement les chefs de l'Eglise protestante officielle se sont bien gardés d'intervenir. Toujours ils sont du côté des riches contre les pauvres. Un cas comme celui qui nous occupe montre bien l'anarchie de notre société moderne. Malgré les secours accordés par beaucoup de Syndicats, la situation des malheureux ardoisiers est déplo rable et ils seront, je crois, forcés de céder.

= Le Tribunal d'arbitrage institué par la Conférence de la Haye n'offre pas, dans tous les cas, des garanties suffisantes pour amener une solution pacifique si des difficultés surviennent entre deux gouvernements. On a émis, à différentes reprises, l'opinion qu'il serait très désirable d'avoir un traité permanent d'arbitrage entre des nations. Il fut question d'un traité en ce sens entre les Etats-Unis et l'Angleterre, mais quoique ce traité ait été adopté par le sénat à Washington, il n'a pas été adopté par les deux tiers du Sénat et, par conséquent, tout est à recommencer. Un Anglais, M. Barclay, habitant Paris, a entrepris récemment une campagne en ce sens pour arriver à faire adopter un traité stipulant que, en cas de différences d'opinion entre la France et l'Angleterre, on soumettrait la question à un tribunal formé d'arbitres anglais et français; il a fait une propagande très énergique en ce sens, à la fois en France et en Angleterre. Plusieurs Chambres de Commerce, des Municipalités, ont appuyé sa demande et un groupe a été constitué dans le Parlement fran-

çais. En Angleterre aussi des membres du Parlement sont en faveur du projet et on peut espérer que ce traité sera conclu. La visite du **roi Edouard à Paris** et **la visite prochaine de M. Loubet** à Londres aideront ces efforts et assureront ainsi les bienfaits de la paix entre les deux pays.

PAUL DESCOURS.

LE MOUVEMENT POSITIVISTE

Pèlerinages de 1903.

Le Groupe de Londres se propose de faire les pèlerinages suivants :

Dimanche 10 mai, à 3 h. 30 de l'après-midi. — *Musée d'Histoire Naturelle de South Kensington,* sous la direction de M. H. GORDON JONES.

Dimanche 24 mai. — Holwood Park, près de Hayes. — *Commémoration de l'Emancipation des Esclaves et du Centenaire de Toussaint Louverture* (c'est à Holwood Park que W. Wilberforce résolut, en 1788, de consacrer sa vie à l'émancipation des esclaves) sous la direction de M. PAUL DESCOURS.

Dimanche 14 Juin. — Ramsgate. — *Visite à Ebbsfleet où saint Augustin débarqua lors de sa mission en Angleterre,* sous la direction de M. R.-G. HEMBER.

Dimanche 5 Juillet. — British Muséum. — *Salles des Antiquités Grecques et Romaines,* sous la direction de M. MARVIN.

Dimanche 19 Juillet. — Great Hampden. — *Commémoration du Puritain John Hampden,* sous la direction de M. NEWMAN.

Samedi 5 Septembre, à 3 h. 30 de l'après-midi. — *Visite aux tombes des Grands Hommes, dans l'abbaye de Westminster. Commémordtion spéciale de la Reine Elisabeth dont c'est le ter-centenaire,* sous la direction de M. S.-H. SWINNY.

Le discours sur *Auguste Comte* sera prononcé, 10 Cliffords Inn par M. HOWARD FLETCHER à 8 heures du soir.

SOMMAIRES DE LA *Positivist Rewiew*

Mai 1903. — *La Religion et la Sociologie,* par Dr BRIDGES. — *La loi agraire irlandaise,* par E. S. BEESLY. — *Le Positivisme et la Femme,* par R. NEWMAN. — *L'Inde sans les Anglais, de P. Loti,* par F. HARRISON. — *Paragraphes,* par F. HARRISON.

Juin. — *Esquisse préliminaire d'un Catéchisme positiviste,* par

C. G. Higginson. — *Les Trade-Unions et le Parlement,* par E. S. Beesly. — *La loi sur le mariage,* par Frédéric Harrison. — *La misère de l'Inde augmente-t-elle?* par S. H. Swinny. — *La Chute de Constantinople,* par F. Harrison.

L'esclavage.

La Société positiviste de Londres a voulu commémorer le centenaire de la mort de Toussaint-Louverture (1746-1803). Un pèlerinage a eu lieu à Holwood où le grand philanthrope W. Wilberforce résolut de consacrer tous ses efforts à l'abolition de la traite et aussi de l'esclavage. Le pèlerinage a eu lieu le 24 mai 1903 et était sous la direction de M. Paul Descours ; un grand nombre de personnes des deux sexes y participaient, et nous avons eu l'honneur d'avoir avec nous M. Louis-Joseph Janvier, Ministre de la République d'Haïti à Londres et Mme Janvier.

Paul Descours a fait une courte esquisse de l'histoire de l'Esclavage. Il a montré qu'au début de la vie civilisée, il a constitué un progrès sur l'état primitif qui consistait à tuer et à manger les prisonniers. L'Esclavage semblait si naturel en Grèce qu'Aristote croyait qu'une société ne pouvait exister sans esclaves. Il faut se rappeler qu'il n'y avait pas alors de grandes exploitations. Ce ne fut que plus tard, à Rome, que ce système prit naissance et qu'il entraîna de graves abus. Les stoïques firent beaucoup pour l'amélioration du sort de l'esclave et le Christianisme a eu toute la gloire des réformes. Toutefois, rien dans l'Evangile n'est contraire à l'esclavage : ni Jésus, ni saint Paul ne l'ont attaqué quoique ce dernier ait dit qu'il faillait traiter l'esclave avec douceur. Le Catholicisme, au moyen âge, améliora le sort des esclaves, conjointement avec la féodalité qui joua aussi un rôle capital dans cette question ; sous leur influence combinée, l'esclavage fut peu à peu aboli en Europe.

La découverte de l'Amérique en 1492 fut funeste pour la population indigène. Las Cases, prêtre espagnol, touché de compassion pour le sort cruel des Indiens, eut l'idée qu'il fallait importer des nègres pour travailler. On le fit et dès lors commença le long martyre de la race noire.

Non seulement les Espagnols firent ce commerce, mais toutes les nations et surtout les Anglais. Un capitaine anglais, John Newton qui faisait la traite était en même temps très pieux : il tenait un journal et, au commencement, il invoque le Seigneur et lui demande secours et protection. Un négrier pieux, étrange

combinaison et qui montre bien que la théologie et la morale n'ont souvent rien de commun!

Cependant les grands écrivains du dix-huitième siècle, Montesquieu, Diderot, J.-J. Rousseau, Raynal, dénoncèrent ce trafic abominable.

En Angleterre il y eut en 1772 une décision du Banc du Roi qui déclara qu'un noir gagnait sa liberté dès qu'il touchait le sol anglais; on forma une société pour l'abolition de la traite en 1767, et dès 1761 les Amis (Quakers) excluaient de leur société tout homme qui s'y adonnait. Wilberforce, en 1788, résolut de vouer sa vie à la tâche et nous avons visité l'arbre — un chêne — près duquel il prit cette résolution. Il fut très actif au Parlement et le 25 mars 1807 la traite fut abolie; l'esclavage ne fut supprimé dans les possessions anglaises qu'en 1833.

En France, on fonda en 1788 la Société des Amis des noirs dont Condorcet fut le président; la Convention abolit la traite, le 17 Juillet 1793, et l'esclavage le 5 février 1794. Celui-ci fut rétabli par Bonaparte et finalement aboli par V. Schoelcher du Gouvernement provisoire de 1848. Il ne faut pas cependant croire que la cause est complètement gagnée. L'esclavage est introduit de nos jours sous d'autres noms, surtout dans les mines d'or et de diamants de l'Afrique du Sud. Aussi nous faut-il être prêts à le dénoncer en tous lieux et à continuer la tâche glorieuse accomplie par nos aïeux. Nous savons que la réaction et l'impérialisme offrent de grands dangers et que nombre de capitalistes sont sans scrupule et ne reculent devant aucune mesure odieuse; c'est à nous à travailler pour empêcher leurs crimes.

Paul Descours a aussi résumé en quelques mots la vie et les exploits du grand et noble Toussaint-Louverture dont le nom se trouve dans le *Nouveau Calendrier des Grands Hommes*. Il a recommandé à ses auditeurs de lire la belle étude de Pierre Laffitte et il leur a rappelé que le Directeur actuel du Positivisme avait choisi un noir, M. J. Devot, pour faire partie du nouveau Comité positiviste occidental.

NÉCROLOGIE

Samuel Ager Challis.

Nous avons eu la douleur de perdre un des membres les plus dévoués de notre groupe, quoique l'état précaire de sa santé le tînt éloigné depuis quelque temps des réunions, des conférences et des séances de la Société positiviste.

Samuel Ager Challis était un prolétaire et le fils d'un journalier agricole. Il naquit le 29 mai 1739 à Broads Green, près de Chelmsford, dans le Comté de Essex. Ce comté a toujours été remarquable pour avoir été l'une des citadelles du puritanisme; il a fourni des martyrs dans les persécutions religieuses, et des soldats aux armées de Cromwell. Le père de notre confrère était un dissident, il était calviniste, il n'appartenait pas à la religion d'Etat; or, dans les campagnes, il faut beaucoup de courage et d'énergie pour résister à la fois aux hobereaux et aux ministres de l'Eglise d'Etat. Les persécutions ne faillirent pas mais il demeura inébranlable dans ses convictions malgré sa pauvreté et sa nombreuse famille — il eut 13 enfants.

Notre confrère quitta la campagne en 1863, à l'âge de 24 ans et vint à Londres. Il n'avait pas de métier et dut travailler à toutes espèces de choses. Enfin, après quelques essais, il apprit le métier de fabricant de parapluies, il s'établit à son compte dans un faubourg au nord de Londres, et il réussit à gagner péniblement sa vie. Il se maria en 1873 et il eut deux filles; il perdit sa femme il y a quelques années.

Quoique travaillant beaucoup, il s'occupa toujours d'affaires publiques et je dois dire que le libéralisme d'alors perdit tout attrait pour lui. De bonne heure aussi, il avait perdu sa foi religieuse et il fit partie de la Société des libres-penseurs fondée par feu M. Charles Bradlaugh. Convaincu que les libéraux n'étaient pas les véritables amis du peuple, il crut trouver le salut dans le Socialisme. Il devint l'un des premiers membres de la Fédération Socialiste et fut infatigable dans la propagande, parlant le dimanche dans les meetings en plein air dans les parcs. Mais le Socialisme lui semblait insuffisant et, ayant été aux réunions de la Société positiviste du Nord de Londres qui était alors sous la direction du Dr Kaines, il devint un positiviste. Cela arriva en 1890 — c'est alors que je le connus, habitant, moi aussi, le nord de Londres. Je fus frappé par son énergie, sa loyauté, sa vivacité à propager notre doctrine; c'était un vrai apôtre et il trouvait des arguments concluants en parlant aux ouvriers. Si tous ses auditeurs ne sont pas devenus positivistes, certes il a dû souvent leur montrer les dangers de l'absolu et il a ainsi modifié, j'en suis convaincu, l'opinion de bien des socialistes. Il avait acquis une connaissance approfondie des œuvres d'Auguste Comte.

Il n'avait eu de son mariage que deux filles, elles furent élevées dans des principes positivistes et elles se sont mariées à Newton Hall. L'une a épousé notre confrère H. Jempkins et l'autre C. Brid-

ger qui, tout en se disant socialiste, est tout au moins un disciple philosophique d'Auguste Comte.

M. Challis, après avoir été malade pendant quelque temps, est mort le 18 avril 1903, conservant sa foi jusqu'au dernier moment, et entouré des soins délicats de ses enfants et de ses gendres. Nous les assurons de la part que nous prenons à leur deuil et nous les prions d'agréer nos condoléances sincères.

Nous adressons un dernier hommage à notre cher et dévoué confrère, dont toute la vie a été consacrée à l'amélioration de ses semblables, et qui a été soutenu et réconforté, dans sa lutte quotidienne, par le sentiment que la moisson dont il semait le bon grain serait emmagasinée par ceux venant après lui et dont l'avenir serait plus heureux grâce, en partie, à ses efforts désintéressés.

L'inhumation a eu lieu, sans service théologique, au cimetière de Highgate, près de Londres, le 22 avril, et notre confrère M. Hember a prononcé un discours sur la tombe.

PAUL DESCOURS.

BULLETIN DU MEXIQUE

Sommaires de la *Revista Positiva* de Mexico.

Janvier 1903. — *Positivisme*, par A. ARAGON. — *Bichat*. Conférence pour célébrer son centenaire, par le Dr PARRA. — *L'Agression de l'Angleterre et de l'Allemagne contre le Vénézuéla*, par A. ARAGON. — Traduction en espagnol des articles *Théocratie* et *Moïse* du NOUVEAU CALENDRIER DES GRANDS HOMMES.

Février 1903. — *P. Laffitte*. Conférence faite par A. ARAGON.— Traduction d'articles parus précédemment dans la *Positivist Review*, par F. HARRISSON et Dr BRIDGES. — Traduction en espagnol des articles *Poésie* et *Homère* du NOUVEAU CALENDRIER DES GRANDS HOMMES.

Mars 1903. — *G. Barreda*. Conférence faite par G. de LLERGO.— MM. CEJUDO. *Poème sur G. Barreda*. — *I. M. Altamirano*. Conférence par A. CHAVEZ. — A. ARAGON. *Adresse à des Etudiants*. — Traduction en espagnol des articles *Philosophie ancienne* et *Aristote* du NOUVEAU CALENDRIER DES GRANDS HOMMES.

BULLETIN DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

FONDATION D'UNE SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

Depuis la fondation de la *Revista Positiva*, aucune nouvelle ne nous a causé autant de joie que celle reçue en date du 8 Frédéric, du Guatemala, de M. F. Contreras B., fondateur et président de la *Société Positiviste de l'Amérique Centrale*. Notre collègue nous annonce, en effet, la création et l'organisation d'un centre positiviste dans les Républiques sœurs du Centre du Nouveau Continent.

Notre satisfaction tient, non seulement à la joie de voir se propager la méthode et la doctrine positivistes, mais aussi à la possibilité de voir se resserrer les liens quelque peu détendus qui unissent les peuples de même origine et de mêmes tendances dans le groupe des nations à civilisation européenne.

Par suite des difficultés dans les communications et des terribles et douloureuses luttes intestines, les peuples ibéro-américains ont vécu dans une ignorance mutuelle et les débordements des politiciens n'ont pas trouvé un contrepoids sérieux dans les relations des penseurs des divers pays hispano-américains.

Puisque l'ordre intérieur est maintenant établi dans la plupart des pays latins d'Amérique, il se produira forcément un rapprochement entre eux par suite des relations intellectuelles et de la solidarité morale.

Ce n'est pas la *théologie* qui est appelée à faire l'union morale des peuples à cette époque de suprématie des *lois naturelles*, car le surnaturel est incompatible avec la connaissance scientifique du monde et de l'homme ; ce n'est pas non plus la *métaphysique*, qui a pu servir de pont entre l'enfance du genre humain et sa maturité; qui a pu détruire, mais s'est montrée incapable de reconstruire; c'est au *Positivisme* qu'incombe la tâche de réunir les divers peuples, car ses principes sont basés sur la conviction irrécusable qui découle de la démonstration ; car, par son carac-

tère relatif, il considère tous les groupements humains comme susceptibles de progrès et il ne voit dans la comparaison des uns et des autres que des phases distinctes d'une même évolution; enfin, de nos jours, seule la doctrine qui proclame que l'activité pacifique et industrielle est la phase finale des sociétés, peut grouper les efforts de ceux qui sont animés d'aspirations sociales.

Il arrive malheureusement que parmi les groupes de citoyens de chaque pays, il s'en trouve quelques-uns qui poursuivent un but étroit et qui considèrent l'exploitation comme un phénomène admissible à notre époque, mais ce ne seront certainement pas les positivistes, car leurs intentions ne sont *hostiles* à personne et ils aspirent au règne du devoir, qu'ils fondent sur l'étude du passé et la considération du présent, en vue de l'avenir.

Nos collègues de l'Amérique Centrale peuvent donc compter que les positivistes de Mexico les considéreront comme les collaborateurs d'une cause commune, *la cause du progrès.*

Sur tout ce qu'ils croiront pouvoir adapter à leurs conditions particulières — qu'eux seuls pourront apprécier — nous sommes prêts à leur donner les informations les plus complètes et les plus sincères, afin que chaque groupe se meuve librement dans son orbite et profite, dans la mesure de ses intérêts, des expériences faites par les groupes analogues.

Les éléments qui ont constitué la Société positiviste de l'Amérique centrale, comprennent onze personnes d'une compétence scientifique notable; deux du Salvador, deux du Honduras, deux de Costa-Rica et cinq de Guatemala. Nous espérons que le Nicaragua ne tardera pas à être représenté dans cette Société.

M. Contreras B. nous exprime le désir de voir établir des relations entre le groupe qu'il préside et celui que dirige ici le Dr Porfirio Parra, afin d'unifier les tendances générales de la propagande positiviste. Cette proposition mérite notre chaleureuse adhésion et nous nous ferons un devoir d'y souscrire.

Il ne nous reste qu'à exprimer l'espoir de voir produire des résultats féconds pour les Républiques sœurs de l'Amérique Centrale et pour le Mexique par cette alliance des positivistes, si heureusement inaugurée au début du siècle.

AGUSTIN ARAGON.

(Traduit de la *Revista Positiva* de Mexico, par W. Imans.)

BULLETIN D'ALLEMAGNE

On nous communique le document ci-après, élaboré et imprimé à Munich, sous l'inspiration de M. Molenaar, et répandu, avec profusion, en Allemagne. Nous le signalons à la sympathique attention des positivistes.

Sans nous prononcer ici sur toutes les appréciations particulières qu'il contient ni surtout sur les solutions pratiques qui sont proposées, nous rendons bien volontiers hommage au sentiment élevé comme à l'idée générale qui inspirent ses auteurs. Nous y voyons une contribution utile aux efforts que font de toutes parts des hommes généreux et clairvoyants pour dégager et accréditer la politique internationale, rationnelle et pacifique, dont les positivistes appellent l'avènement de toute la force de leur conviction.

L'important est qu'une fraction de l'opinion allemande reconnaisse d'ores et déjà : 1° qu'il y a une question de l'Alsace-Lorraine, 2° que cette question *doit* et *peut* être résolue *pacifiquement* par une *libre transaction, honorable* pour les deux pays. Quant à savoir quelle est la solution équitable et pratique à la fois, également acceptable pour la France, pour l'Allemagne et pour les Alsaciens-Lorrains, c'est un point que nous réservons [1].

L'important est qu'en Allemagne, comme en France et ailleurs, on voie de mieux en mieux le but vers lequel les peuples et les gouvernements doivent marcher, avec le ferme propos de l'atteindre au prix de concessions réciproques. Ce but est de substituer dans les rapports, non seulement entre l'Allemagne et la France, mais entre toutes les nations civilisées, à l'anarchie et à l'immoralité, à l'insécurité armée et à la guerre latente, l'ordre par le respect mutuel et la paix réglée, l'émulation amicale et la

1. Quand ces lignes étaient écrites, la Rédaction de la *Revue occidentale* n'avait pas encore pris connaissance de la remarquable brochure publiée par notre confrère M. Nystrom sur le même sujet. (Paris. — Librairie Paul Ollendorf).

coopération féconde. Cela dit sans oublier les devoirs communs des peuples les plus civilisés envers les attardés, devoirs si outrageusement méconnus par tous.

A côté des manifestations comme celle-ci, dont l'écho nous vient d'outre-Rhin et qui est de bon augure, rappelons l'heureux réveil de l'amitié franco-italienne et signalons, en nous en félicitant, l'actuel rapprochement entre la France et l'Angleterre avec la campagne significative faite par les Chambres de commerce anglaises en faveur d'un traité d'arbitrage franco-anglais. Mentionnons aussi l'adhésion d'hommes d'Etat considérables au Comité français de l'arbitrage international et le récent échange de démonstrations amicales entre les deux grandes Républiques que l'Atlantique sépare.

Sans optimisme exagéré, sans fermer les yeux sur les difficultés et sur les périls du temps présent, nous pouvons voir, dans de tels symptômes, des motifs d'espérer pour les amis de la paix et de l'Humanité qui croient être en même temps des patriotes avisés.

L. R.

LIGUE ALLEMANDE-FRANÇAISE

(PROJET)

L'union de l'Allemagne et de la France serait le salut de l'Europe et la paix du monde.

VICTOR HUGO.

Deux faits doivent aujourd'hui absolument s'imposer à l'esprit de tout homme qui a des vues claires sur la situation :

1° Que rien ne saurait mieux assurer la paix universelle que le rapprochement de la France et de l'Allemagne, les deux puissances militaires les plus importantes du monde. Ce rapprochement n'est pas seulement dans l'intérêt évident des deux nations, mais il est désiré ardemment, dès maintenant, et cela par des milliers de Français et d'Allemands judicieux et animés d'un vrai patriotisme ;

2° Que rien d'autre n'empêche ce rapprochement que la situation causée par le traité de Francfort (avec ses suites douloureuses pour la France).

En modifiant cette situation d'une façon satisfaisante et honorable pour les deux partis, non seulement l'on agirait dans l'intérêt de deux grands États limitrophes, mais l'on contribuerait au bien

de toute l'Humanité; en effet, la France et l'Allemagne réunies pourraient empêcher toute autre puissance du monde (au besoin même par la force) de troubler la paix du monde par des intérêts privés et égoïstes. Si cette alliance avait existé déjà, il y a quatre ans, la guerre du Transvaal par exemple, avec toutes ses horreurs et ses tristes conséquences, eût été impossible. Mais sommes-nous bien assurés nous-mêmes que demain une guerre du même genre, plus terrible peut-être encore, ne viendra pas à éclater, dévastant notre patrie en la livrant tout au moins à la ruine économique? Ce ne sont donc en aucune façon de pures chimères mais des points de vue essentiellement réels, qui font paraître toute indiquée la fondation d'une ligue allemande-française; les points principaux à réaliser sont les suivants :

I. De tendre, par tous les moyens honorables, à rétablir une entente cordiale entre l'Allemagne et la France;

II. Tout d'abord en donnant, dans le plus bref délai, une solution aussi satisfaisante que possible à la question de l'Alsace-Lorraine.

La Ligue met tout d'abord en discussion le « Comment » de cette question. Il ne tardera sans doute pas à sortir, tout cristallisé, du programme ferme des opinions des divers membres. Les solutions suivantes sont particulièrement à considérer (sans que pour cela d'autres soient exclues ou que les susnommées pussent être imposées).

a. Reconnaissance du ***statu quo*** (inacceptable pour la France).

b. Reddition à la France (inacceptable pour l'Allemagne).

c. Neutralisation (perte pour l'Allemagne, sans gain pour la France).

d. Division du territoire d'après la limite des langues (territoire parlant allemand à l'Allemagne, territoire de langue française à la France) et, comme dédommagement à l'Allemagne, cession d'une colonie française, d'une île ou d'un archipel à l'Allemagne.

La dernière solution (*d*) semble présenter bien des avantages! Cependant chaque membre de la Ligue peut exprimer à ce sujet librement sa façon de penser.

III. La Ligue réclame avec insistance (tout à fait indépendamment de la solution de la susdite question) que l'Alsace obtienne tout à fait les mêmes droits que les autres États confédérés de l'Empire allemand, qu'elle ne soit plus gouvernée en partie de Berlin, comme un pays d'empire, mais qu'elle obtienne une administration absolument indépendante, comme la Bavière, le Wurtemberg, etc...

IV. Que les effets de la Ligue tendent, après avoir supprimé les points en litige qui séparent aujourd'hui la France de l'Allemagne,

à faire naître une alliance entre les deux nations, à laquelle d'autres États pourront, circonstance à prévoir, accéder dans l'intérêt de la paix universelle.

Les statuts définitifs ne pourront être fixés que plus tard ; mais l'on peut dire dès maintenant qu'ils contiendront les clauses suivantes :

1. Les tendances politiques ou religieuses, en tant que telles, sont exclues de la Ligue. Les hommes de tout parti, de toute opinion et de toute confession peuvent y accéder, s'ils ont 21 ans révolus.

2. La cotisation annuelle est de 1 mark. En retour de quoi, chaque membre reçoit le compte rendu de l'année, paraissant à la fin de chaque année, avec le résumé final des comptes et la liste des membres qui ont acquitté leur cotisation pour l'année courante. Ce rapport annuel sert en même temps de quittance.

3. En acquittant une fois pour toutes une redevance de 20 marks, on acquiert les droits à la qualité de membre à vie. Les noms de ces membres sont en permanence indiqués dans les listes et marqués d'un * (astérique).

4. L'on admet une collaboration anonyme, mais sans la désirer.

5. Chaque membre payant la cotisation a voix au chapitre.

6. Il est permis de donner sa démission de membre, mais l'on ne rend pas les cotisations versées.

L'on fera les démarches nécessaires à la fondation de la Ligue ainsi qu'au choix d'un Président et d'une Commission, aussitôt qu'on aura à sa disposition 100 déclarations d'adhésion. En attendant, les intérêts sont réglés par un secrétaire allemand qui rendra les comptes à la présidence en temps opportun.

Aussitôt que la ligue aura un nombre suffisant de membres allemands, on organisera des congrès et des assemblées plus importantes ; éventuellement aussi l'on fondera des groupes locaux. Les cotisations seront employées dans leur entier à la propagation des idées représentées dans la Ligue.

C'est avec intention que nous avons omis dans cette circulaire toute signature, afin de laisser à la pensée simple, fondement de cette ligue toute la liberté d'exercer son action, à l'abri de tout préjugé qui pourrait s'attacher à tel ou tel nom (fût-il des plus connus).

Que tout Allemand qui a au cœur le bien de sa patrie et de l'humanité entre dans la ligue allemande-française et envoie dans ce cas (comme imprimé) la notice ci-dessous au Secrétariat de la ligue allemande-française à Munich.

L'on désire une réponse courte et précise au sujet du point n° II (question de l'Alsace-Lorraine).

Je déclare ici accéder à
la ligue allemande-française
Ci-jointe la cotisation annuelle d'un mark pour 1903.
Prière de m'envoyer exemplaires de cette brochure afin de la répandre dans le cercle de mes relations.
Domicile et Province Nom et situation.

Prière d'écrire bien distinctement.

Munich, le...

Très honoré monsieur,

Je me permets de recommander à votre bienveillante attention le projet suivant de fondation d'une Ligue franco-allemande. On ne saurait trop s'étendre aujourd'hui sur les avantages, que dis-je! sur la nécessité d'une entente franco-allemande.

Tous les Allemands et Français de bon sens sont d'accord sur ce point. Mais ce qui nous sépare, c'est la question de savoir « comment » ? La Ligue franco-allemande se propose d'aider à résoudre cette question délicate, en faisant tout d'abord une déclaration sincère et amicale, touchant les divers points qui, par dessus tout, sont un obstacle à l'entente cordiale des deux grandes nations voisines. Il serait cependant des moins équitable que la France prétendît à toutes les concessions et l'Allemagne à aucune. Quelque grands qu'aient pu être les dommages causés, en des temps passés, par les deux nations l'une à l'autre (en ce qui concerne leurs gouvernements), il faut que l'une des deux tende une bonne fois la main à l'autre dans l'intérêt de la paix; même, si une considération de l'histoire, libre de tout préjugé, doit nous conduire à l'opinion que la France a, dans les siècles passés, causé plus de mal à l'empire allemand que nous aux Français, il subsiste néanmoins ce fait que c'est nous qui avons porté le dernier coup décisif; or tout le monde sait qu'une blessure à vif, quoique moins grave, est bien plus douloureuse qu'une blessure plus grave mais déjà cicatrisée. C'est donc à nous de faire les premiers pas au-devant de l'adversaire vaincu, mais après une lutte chevaleresque. L'on ne saurait reprocher au vainqueur cette démarche comme une faiblesse: mais il n'en est pas de même pour le vaincu.

Aussi renonça-t-on bientôt au projet primitif d'étendre, dès le début la Ligue franco-allemande en territoire français[1], quoique la voie soit peut-être mieux frayée en France qu'en Allemagne en vue de cette entente franco-allemande. Il ne subsiste pas le moindre doute (nous possédons cette explication de *la source la plus autorisée*) que, si l'idée d'une ligue allemande-française est favorablement accueillie en Allemagne, elle trouvera en France le même écho et donnera le jour à une organisation identique. Mais il importe d'appuyer expressément sur ce fait (les preuves peuvent en être fournies d'un instant à l'autre), que l'idée d'une Ligue allemande-française a vu son origine du côté allemand. Il s'agit maintenant de prouver si on a la ferme intention, en Allemagne, de se mettre de nouveau sur un pied amical, ou si les assurances en question ne sont que des phrases.

Ne faisant partie d'aucune faction politique, la Ligue peut, sans scrupule, s'adresser à tous les partis, d'autant plus que tous doivent prendre le même intérêt au but qu'elle se propose; ils agiront ainsi en tant que parti qui prétend représenter, d'une façon efficace, les intérêts de la patrie (et c'est pourtant bien ce que tous veulent sans exception). L'empereur a témoigné fréquemment son désir de rétablir avec la France des relations amicales, mais la nation allemande, en tant que nation, ne l'a pas encore fait. L'occasion lui en est maintenant offerte.

La façon dont ce projet sera accueilli dans la presse allemande est particulièrement décisive. L'on prie en conséquence instamment les journaux de tout parti et de toute tendance de vouloir bien consacrer à cette cause un examen bienveillant et de livrer, si faire se peut, à l'impression ce projet dans les termes mêmes de l'énoncé et enfin d'envoyer au secrétariat de la Ligue des pièces à l'appui (ceci est très important, car c'est le seul moyen d'avoir un coup d'œil d'ensemble).

S'il est fort désirable que la Ligue puisse produire dans le plus bref délai beaucoup de noms de personnalités, le plus simple citoyen du peuple peut aussi apporter son aide à cette grande œuvre en y entrant. Il n'est nullement obligatoire en ce cas de souscrire à chaque point particulier du projet; seul est indispensable le vœu sincère d'une entente franco-allemande.

Le Secrétariat de la Ligue allemande-française.

BULLETIN DE FRANCE

POLITIQUE PACIFIQUE

Tous les journaux ont annoncé que le Conseil des Ministres a été saisi de propositions tendant à élaborer et à conclure des traités permanents d'arbitrage avec certains États. Ceux-ci, paraît-il, appartiennent à la catégorie des puissances qu'il est convenu d'appeler secondaires, mais qui ont plus d'une fois donné le bon exemple aux autres. Ce serait, dans tous les cas, un honneur pour la République Française si, après s'être laissé devancer par des républiques américaines, elle était la première des grandes puissances européennes à entrer dans la voie des traités permanents d'arbitrage international.

Il est fait mention d'autre part dans ce numéro du mouvement d'opinion formé au sein des Chambres de commerce anglaises en faveur d'arrangements également permanents destinés à régler d'avance, pour les litiges qui peuvent s'élever entre la France et la Grande-Bretagne, la procédure d'arbitrage ou de conciliation que leurs gouvernements respectifs s'engageraient à suivre. Quand et à quelles solutions précises ce mouvement d'opinion aboutira-t-il ? Ceci reste encore indéterminé. Ce qui est significatif, c'est que de telles initiatives soient prises non pas par des théoriciens, par des « idéologues », mais par les plus qualifiés et les plus pratiques des hommes d'affaires. Si elles réussissaient, comme nous le souhaitons, dans les conditions et sous les formes qu'il appartient aux diplomates de spécifier, l'événement serait de première importance.

La visite que le roi d'Angleterre vient de faire à la République Française en « ambassadeur » amical pourrait être une heureuse préface à une œuvre semblable.

Les observateurs attentifs ont compris que cette visite n'était pas une simple démarche de courtoisie banale. Et nous croyons bien que le public français ne s'y est pas trompé. Il est apparu, d'après les commentaires d'outre-Manche comme d'après l'attitude même de notre hôte, que celui-ci a bien interprété les sentiments et les désirs de la nation britannique en donnant à

sa visite le caractère d'un gage voulu de rapprochement et de bonne entente.

C'est un fait qu'il ne faut ni exagérer ni contester. Et il convient de s'en féliciter.

Parmi les manifestations qui ont marqué le séjour du roi Edouard VII parmi nous, il n'en est pas de plus caractéristique que le langage, tenu par lui, dès son arrivée devant la Chambre de commerce anglaise de Paris. On se souvient comment, avec quelle insistance et avec quelle précision de termes il a fait ressortir l'étroite interdépendance économique qui unit les deux pays, la pénétration réciproque de leurs intérêts et par suite la *nécessité pratique* d'une paix sincère et d'une coopération bienveillante entre eux. A notre avis, les paroles prononcées dès le premier jour dans cette réunion quasi-intime, *entre Anglais*, éclairent et mettent en pleine valeur les paroles plus officielles adressées le lendemain par le roi Edouard à M. le président Loubet : « Je suis heureux de cette occasion qui resserrera les « liens d'amitié et contribuera au rapprochement de nos deux « pays dans leur intérêt commun. Notre grand désir est que « nous marchions ensemble dans la voie de la civilisation et de « la paix... ».

La politique anglaise n'est pas précisément sentimentale ; et le peuple anglais n'est pas composé de rêveurs. Mais il ne peut pas ne pas reconnaître qu'une politique de bonne volonté et de bons offices réciproques avec la France est une des nécessités de sa situation et de la situation générale. Nous ajoutons tout de suite qu'elle est une des nécessités de la situation française. Il s'agit ici d'un intérêt commun aux deux pays.

Il est manifeste qu'il n'est pas deux nations qui puissent moins se passer économiquement l'une de l'autre. Il suffit, pour s'en convaincre, d'analyser les statistiques de l'importation et de l'exportation de l'une et de l'autre.

Il n'est pas moins manifeste qu'en raison de leur développement parallèle, de leur situation sur la planète, de leur état d'avancement, il n'en est pas qui aient un plus grand intérêt, non seulement à vivre *en paix entre elles*, mais encore à assurer la *paix générale* et la marche régulière d'une civilisation pacifique et scientifique dans le monde.

Parlerons-nous des liens intellectuels ? Peut-on les nier quand on se remet en mémoire l'évolution de la philosophie moderne de Bacon à Herbert Spencer et de Descartes à Auguste Comte ?

Aussi ne nous étonnons-nous pas du sympathique accueil que

Paris a fait au roi d'Angleterre et nous félicitons-nous, à l'avance, de la cordiale réception que Londres va faire au Président de la République Française.

D'autres faits doivent être rapprochés de ceux-là, par exemple la tentative dont l'écho nous vient d'Allemagne et dont il est parlé dans le *Bulletin d'Allemagne* de ce numéro. Parmi les plus heureux nous saluons le retour aux traditions de l'amitié franco-italienne. Nous savons comment elles avaient subi une éclipse à jamais regrettable. Il ne faut rien négliger des deux côtés des Alpes pour faire oublier ce mauvais rêve. Car ce ne sont pas seulement l'étroite parenté historique et les affinités morales les mieux établies qui unissent entre elles les deux filles aînées de la civilisation latine; c'est aussi la solidarité des intérêts les plus positifs. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore si l'époque de la visite annoncée du roi d'Italie à M. le président Loubet est fixée. Ce que nous savons c'est qu'elle sera fêtée comme un joyeux symbole de renaissance pour la fraternité latine[1].

Entre temps l'idée de l'arbitrage international chemine et avance. L'éminent et très vaillant président du Comité parlementaire français pour l'arbitrage, M. d'Estournelles de Constant a, croyons-nous, des raisons de ne se point décourager. N'oublions pas, à ce propos, que l'initiative de la Conférence de La Haye a fait le plus grand honneur au Tsar.

Tous ces faits et toutes ces tendances ne sont nullement en contradiction avec l'alliance franco-russe, du moment qu'elle est défensive et pacifique. Ils n'en amoindrissent pas la haute valeur comme condition de l'équilibre des forces matérielles dans le monde et comme élément de concours international. L'équilibre précède et peut préparer l'harmonie.

D'une manière générale nous ne condamnons pas les groupements particuliers, pourvu qu'ils ne soient ni agressifs, ni exclusifs et qu'ils puissent devenir des facteurs de groupements plus étendus et de plus vastes concours pour la garantie de la paix et le bien de l'humanité que l'anarchie internationale ruine, accable et expose aux plus graves périls.

L. R.

1. C'est le 16 juillet que le roi d'Italie sera reçu à Paris par le Président de la République.

PAGES LIBRES [1]

I. — ESSAI DE CRITIQUE LITTÉRAIRE

L'ÉPOPÉE FLAMANDE [2].

La critique a, de nos jours, à peu près perdu l'habitude de considérer un livre dans les mille rapports qui le lient à une évolution lointaine et séculaire. Trop peu sûre et trop rapide, elle est le reflet de cette éducation incomplète, fréquente parmi les gens de lettres et plus fréquente encore parmi ces impuissants qui, faute de pouvoir produire, se réfugient dans l'analyse superficielle des productions d'autrui. On n'y trouve guère, quand elle est bonne, que la manifestation venue d'hommes effleurés par la culture, qui se contentent d'avoir du goût et qui se tirent des passages difficiles avec cet esprit et cette élégance, si répandus parmi les Français.

Cela ne suffit pas, cependant. La critique pourrait être autre chose qu'un compte rendu hâtif, relégué dans les cadres périodiques d'un journal ou d'une revue; elle jette ainsi une citation en passant et se garde de pénétrer dans le secret des œuvres qui surgissent. Ce n'est point que le plus grand nombre des livres paraisse aujourd'hui mériter davantage. Jamais on n'a plus inutilement imprimé, et, les choses s'enchaînant, la médiocrité du livre appelle la médiocrité de l'appréciation. La conception un peu étroite, mais si profonde, de Sainte-Beuve, a presque disparu. Qui donc, maintenant, prenant une œuvre, la suit à travers ses origines jusqu'aux sources lointaines et cachées qu'elle révèle pour en grossir le flot, marquer les tendances de l'avenir? On se contente d'en-

1. Sous cette *Rubrique* sont publiés des travaux dont les signataires se réclament de la Méthode et de la Philosophie positives, mais dont la teneur fait l'objet d'importantes réserves de la part de la Direction.

2. *L'Epopée Flamande*, par Eugène Baie. — Lebègue et Cie, éditeurs, Bruxelles-Paris, 1903.

registrer, on ne fait pas grand effort pour comprendre, et quant à conclure, n'est-ce point une prétention exagérée? A ce point de vue, la présente étude pourrait paraître trancher si complètement sur les habitudes contemporaines qu'elle en semblera vieillotte et de procédé tant soit peu fané. On ne s'en formalisera pas : elle prétend tenter ce qu'on a admiré chez d'autres et même a-t-on essayé d'y enclore quelque peu de culture philosophique. A ce point de vue, on n'y a point suivi les méthodes actuelles. On n'y trouvera pas les paradoxes si violents en apparence, si vulgaires et si banals dans la réalité, d'un Nietzche. Les heurts d'une culture anarchique et d'un engouement passager n'y domineront pas, mais l'évolution d'une méthode qui appelle des noms tels que Descartes, Gall, Auguste Comte, Taine, quelque peu connus jusqu'à ce jour, ce qui, pour la mode actuelle, est du dernier commun.

* * *

Le livre qui fait surgir ces remarques — indulgentes et modestes — est de ceux en effet qui ne jaillissent point comme une fleur de serre vite éclose et vite flétrie. Il tient à une évolution qui s'est poursuivie dès que la constitution positive de la psychologie humaine eut pris sa forme explicite ; le courant des idées philosophiques qui sont entrées dans la science est tel que le travail se continue sur les points les plus divers, dans une parenté latente qui tient davantage aux circonstances ambiantes qu'à des emprunts directs et conscients.

Depuis le jour, en effet, où l'élément psychologique échappa au régime métaphysique, ses manifestations les plus supérieures entraient en contact avec ce monde obscur et profond de l'émotion et du sentiment. Il touchait par là aux racines mêmes de l'animalité et descendait au-dessous de l'homme, jusque dans les formes inférieures où s'expriment les lois générales de la vie. Dès lors, les éléments de détermination de l'activité psychologique, les influences des milieux sociaux anciens ou actuels, constitués dès l'origine ou évoluant à travers les temps, la réaction de la psychologie humaine sur le milieu social lui-même, la traduction de ces activités sous des

formes historiques, sous des expressions esthétiques, par des signes extérieurs et tangibles qui prenaient un sens défini, tout cela jaillit de soi-même, bouleversa les idées anciennes et conduisit à des formules qui s'élaborent peu à peu et qui font surgir des œuvres.

C'est parmi les ouvriers de cet énorme travail que M. Eugène Baie vient se ranger avec son livre sur l'*Épopée Flamande*. Il apporte sa pierre à l'édifice, des conceptions claires, un effort original et fécond avec, en plus, l'étude de la formation d'un peuple, la détermination de la sensibilité spéciale qu'il a pu réaliser, sa psychologie profonde qui jette sur son aventure historique la lueur la plus pénétrante et la plus grandiose. A une grande culture d'écrivain, M. Baie ajoute une culture philosophique. Il ne serait point parvenu à une semblable conception sans une base autrement solide qu'un simple savoir littéraire. Les problèmes biologiques autant que les connaissances sociales ne lui sont point étrangers. Il y avait là des éléments assez nobles pour bâtir une œuvre durable. Il s'y ajoute encore cette qualité qu'elle se rattache à une tradition imposante, qu'elle développe des idées en marche et par lesquelles, sous l'agitation de surface, et l'écume turbulente de la transition actuelle, le grand effort du passé se développe en puissance future et construit lentement l'édifice que certains voient monter à l'horizon lointain, parmi la fumée des démolitions et la silhouette déchiquetée des ruines.

I

Lorsque Descartes, dans la tentative hardie d'un système de philosophie positive, arriva devant ce domaine qui englobe le sentiment et l'intelligence, il s'arrêta brusquement. Dominé par la pesée de son éducation et de son milieu, il échappa à cette règle inflexible que lui-même avait formulée, donnant ainsi l'exemple éloquent d'un homme génial qui ne va pas jusqu'au bout de son génie et qui rentre, à un moment donné, dans la masse obscure de ces pensées et de ces sentiments épars qui font la sensibilité collective. Il fut conduit à cette hypothèse de l'automatisme par laquelle il incorporait

à sa méthode fondamentale l'activité physiologique de l'animal et par laquelle il creusait ainsi, entre ses facultés et les facultés humaines, cet abîme infranchissable derrière lequel les théories métaphysiques pouvaient encore défendre l'ancienne conception religieuse de l'âme.

Il demeurera à l'éternel honneur d'Auguste Comte d'avoir compris toute la portée de la révolution que Gall apportait dans l'histoire des sciences biologiques. Les exagérations et les interprétations aventureuses auxquelles le système de cet auteur donna presque immédiatement lieu, ont conduit à le juger de la façon la plus injuste et la plus superficielle. On ne voit aujourd'hui l'œuvre de Gall qu'à travers ces bustes phrénologiques, ornement fané des vitrines de bandagistes et d'opticiens. On a réduit le système à une sorte de caricature risible qui peut fournir à nombre de mots soi-disant d'esprit. Le ridicule tue tout en France et c'est un défaut, car il cultive la vanité et prépare le règne des sots. La nuisible pesée de cette fantaisie dangereuse est telle qu'il ne sera pas inutile d'insister sur ce point. Je me permettrai de suivre dans cet exposé la quarante-cinquième leçon du cours de Philosophie Positive, celle dans laquelle on ira chercher un jugement sûr et une méthode véritable le jour où les paroles vaines s'étant attachées à d'autres choses, on laissera aux biologistes le loisir de s'occuper sans raillerie de ce qui les intéresse.

Gall eut un premier mérite et il est considérable. Il contesta à la philosophie métaphysique une compétence quelconque dans l'étude de la psychologie humaine; il considéra que la science moderne était assez préparée pour en aborder l'étude et il s'efforça de construire un système qui fît rentrer les faits intellectuels et l'activité mentale dans l'ensemble des méthodes biologiques. Dès lors, le sentiment et l'intelligence, sous toutes leurs manifestations quelconques, étaient conçus comme dépendant de l'activité nerveuse; ils prenaient une forme essentiellement physiologique fondée sur une base anatomique. L'organe et la fonction se trouvaient rapprochés une fois pour toutes et l'investigation actuelle qui a mené jusqu'à la théorie du neurone et jusqu'aux éclaircissements qu'elle fait

surgir n'est, en définitive, que la conséquence de la réforme instaurée au XIXe siècle par un savant méconnu.

Il est évident que cette première tentative était imparfaite : la formule de Gall était fausse, plus fausse même que ne le pensait Auguste Comte en 1838. Mais elle avait cette qualité de transporter la question sur un terrain positif où les affirmations étaient saisissables et où l'expérience et l'observation pouvaient critiquer les théories. Les principes communs, nécessaires à toute discussion scientifique, étaient créés pour ce qui touche à la psychologie humaine. Gall cherchait un siège à l'activité mentale. Il y était entraîné par cette nécessité qu'il avait fortement ressentie de trouver un — ou plutôt des — organes à une fonction dont la position était quelque peu aérienne et sa vue nette de la seule solution possible le conduisit à une systématisation prématurée.

Pour la combattre, il devenait nécessaire d'étudier le système nerveux pour lui-même et par lui-même : ce que l'on fit. Ce chemin conduisit à la découverte de l'unité nerveuse : le neurone, muni de tous ses appendices, cylindre-axe, prolongements plotoplasmiques, dendrites, dont les connexions établies par des contacts révocables expliquent déjà nombre de phénomènes d'ordre sentimental et intellectuel et par le mécanisme desquelles on a pu fouiller ces deux phénomènes obscurs : le sommeil et les rêves.

Lorsque le puissant esprit philosophique d'Auguste Comte eut retiré du système de Gall ce que le biologiste en pouvait prendre, sa conception se prolongea en des vues véritablement prophétiques des développements que les notions nouvelles pouvaient appeler. « Aucune fonction, dit-il d'abord, ne saurait être étudiée que relativement à l'organe qui l'accomplit ou quant aux phénomènes de son accomplissement ; en second lieu, les fonctions affectives, et surtout les fonctions intellectuelles, présentent par leur nature, sous ce dernier rapport, ce caractère particulier de ne pouvoir être directement observées pendant leur accomplissement même, mais seulement dans ses résultats plus ou moins prochains et plus ou moins durables. Il n'y a donc que deux manières distinctes de considérer réellement un tel ordre de fonctions : en en dé-

terminant, avec toute la précision possible, les diverses conditions organiques dont elles dépendent ; ou en observant directement la suite effective des actes intellectuels et moraux, ce qui appartient plutôt à l'histoire naturelle proprement dite... Ainsi envisagée, cette grande étude se trouve indissolublement liée, d'une part, à l'ensemble des parties antérieures de la philosophie naturelle, et plus spécialement aux doctrines biologiques fondamentales; d'une autre part, à l'ensemble de l'histoire réelle, tant des animaux que de l'homme *et même de l'Humanité*[1]. »

Cette conception fondamentale, qui prend son rôle précurseur si l'on songe qu'elle a été émise en 1838, entraîne cette conséquence que la psychologie humaine ne peut guère être étudiée qu'à travers son activité sociale, « dans cette suite effective des actes intellectuels et moraux » qui se gravent dans son histoire. Même, il manque à ces derniers termes une parole qui définisse la base fondamentale : il faudrait pouvoir dire aussi *des actes sentimentaux*. Cette parole, elle n'était pas seulement dans la pensée de Comte, elle était aussi dans sa théorie formulée. « L'expérience journalière montre de la manière la moins équivoque, dit-il plus loin, que les affections, les penchants, les passions constituent les principaux mobiles de la vie humaine; et que, loin de résulter de l'intelligence, leur impulsion spontanée et indépendante est indispensable au premier éveil et au développement continu des diverses facultés intellectuelles, en leur assignant un but permanent sans lequel, outre le vague nécessaire de leur direction générale, elles resteraient essentiellement engourdies chez la plupart des hommes[2]. » C'est, en définitive, la théorie de la sensibilité qui se prolonge dans la théorie de l'intelligence. Celle-ci apparaît comme une efflorescence dernière de la longue et lente évolution dont la sensibilité forme la base, L'ampleur admirable de cette pensée, sa grandeur philosophique et souveraine, m'évoquent les belles paroles de Gœthe lorsque, dans la création plastique de son rêve de poète, il voit chez l'hom-

1. *Cours de Philosophie Positive*, T. III, p. 615-616.
2. *Cours de Philosophie Positive*, T. III, p. 618.

me la réalisation définitive d'un plan obscur réalisé à travers les formes successives du vertébré, jusqu'à ce que, parvenu dans l'équilibre et l'harmonie de la structure humaine, *« il s'y dissimule modestement.* »

Le groupement en Société et le milieu nouveau qui, dès les origines, vient ajouter son influence à celle des choses naturelles, introduit dans la détermination de la psychologie humaine des caractères spéciaux. Elle devient de nature essentiellement sociale et, d'autre part, à la base même de sa constitution, elle comprend une sensibilité collective qui doit être envisagée comme un élément profond dans la compréhension de l'effort historique. « Se forme-t-elle, c'est sous l'empire des excitations du milieu qui est variable; étend-elle ses facultés, c'est par le perfectionnement du système cérébral, qui est invariable dans son mécanisme[1]. » C'est ainsi que M. Baie, au début de son livre, définit les deux grandes classes de phénomènes au milieu desquelles elle passe, subissant d'abord pour, une fois constituée, retentir à nouveau sur ce même milieu par lequel elle a été façonnée.

Ce cadre dans lequel l'auteur dont je parle enferme nettement la multitude des transformations que révèle la vie d'un peuple, me paraît résumer mieux que tout autre les deux faces du problème : dans la première, la pesée du milieu extérieur est plus forte que la réaction de l'homme, elle modifie et constitue ce caractère qui, presque aussitôt, va la vaincre. La loi d'évolution est ici assez précise pour définir les phénomènes, assez large pour les embrasser tous, assez souple pour n'en déjeter aucun; elle appelle comme commentaires ces paroles d'Auguste Comte : « A mesure que les phénomènes se compliquent, leur production exigeant le concours indispensable d'un nombre toujours croissant d'influences distinctes et indépendantes, ils deviennent par cela seul, de plus en plus modifiables ou, en d'autres termes, leur accomplissement devient de moins en moins irrésistible, par les combinaisons de plus en plus variées que comportent les diverses conditions nécessaires, dont chacune continue néanmoins à

1. *L'Épopée Flamande.* Avant-propos, p. V et VI.

être isolément assujettie à ses lois fondamentales sans lesquelles la conception générale de la nature resterait dans cet état arbitraire et désordonné que la philosophie théologique est directement destinée à représenter. C'est ainsi que les phénomènes physiques et surtout les phénomènes chimiques comportent des modifications continuellement plus profondes, et présentent, par conséquent, une irrésistibilité toujours moindre, ainsi que j'ai eu soin de l'expliquer. Nous avons également remarqué que, en vertu de leur complication et de leur spécialité supérieures, les phénomènes physiologiques sont les plus modifiables et les moins irrésistibles de tous, quoique toujours soumis dans leur accomplissement à des lois naturelles invariables. Par une suite évidente de la même notion philosophique, il est clair que les phénomènes de la vie animale, à raison de leur moindre indispensabilité et de leur inévitable intermittence, doivent réellement être envisagés comme plus modifiables et moins irrésistibles encore que ceux de la vie organique proprement dite. Enfin les phénomènes intellectuels et moraux qui, par leur nature, sont à la fois plus compliqués et plus spéciaux que tous les autres phénomènes précédents, doivent évidemment comporter de plus importantes modifications et manifester, par suite, une irrésistibilité beaucoup moindre, sans que chacune des nombreuses influences élémentaires qui y concourent cesse pour cela d'obéir dans son exercice spontané, à des lois rigoureusement invariables, quoique le plus souvent inconnues jusqu'à présent[1]. » Dès lors, on arrive à concevoir la sensibilité originaire comme modifiable et soumise à des conditions qui la constituent. A ce point de vue, on est amené à considérer les « conditions locales et relatives qu'elle subit[2]. » Mais une fois qu'elle a étendu ses facultés jusque dans le monde de l'intelligence ou elle se prolonge et sur lequel elle retentit, on se trouve en présence du « système cérébral, invariable dans son mécanisme » et l'on touche : « aux lois générales et absolues qui régissent l'épanouissement des facultés[3] ».

1. *Cours de Philosophie Positive*, T. III, page 643.
2. *L'Épopée Flamande*, p. VI.
3. *L'Épopée Flamande*, p. VI.

On voit combien l'œuvre présente se réalise dans la direction de la large esquisse philosophique tracée par Auguste Comte. D'autres ont agi dans ce même sens et leur effort, du reste, s'est inspiré à la même source. Parmi les tentatives les plus systématiques qui aient été faites à ce point de vue, il faut évidemment citer celle de H. Taine. On a pu lui reprocher justement une rigidité un peu étroite et une certaine médiocrité dans la conception qui restreignent ce laborieux effort. Il n'en est pas moins vrai qu'il est considérable et qu'il comporte, malgré ses défauts, une très réelle valeur.

Ici, en somme, les classifications sont trop définies. L'idéal de rigueur scientifique que poursuivit Taine l'amena à se représenter sous forme d'entités objectives des éléments qui n'exprimaient qu'une méthode de classement. Le milieu qu'il détermine l'est toujours avec puissance et pénétration, mais avec un côté étriqué, une pesée souvent exclusive. De même pour la détermination de la race, de même pour la détermination du moment, de même encore pour la détermination de l'individu qui devient une mécanique trop précise et chez lequel on pourrait dire qu'il ne reste plus rien d'individuel. Ces défauts sont surtout apparents dans les trois volumes qui traitent de la Révolution. Les grands phénomènes y sont réduits à une petitesse mesquine ; les détails y sont souvent d'une observation pénétrante, mais les grandes lignes manquent; le côté profond, le côté social et dominateur des grandes étapes humaines fait défaut; le cadre du drame n'est point tracé, les personnages s'agitent sur une scène vide.

Toute autre est la brillante systématisation esthétique enfermée dans la Philosophie de l'Art. Sans doute, une certaine simplicité puritaine, un manque de souplesse, une rigidité inflexible, gênent et diminuent le formidable phénomène de la Beauté. Mais l'ensemble n'y est point oublié; la tradition des peuples s'y forme, elle s'écoule le long des pages et grandit tout de son geste admirable. C'est, en somme, le premier essai un peu étendu d'esthétique positive. Cependant, il reste limité aux seules excitations extérieures et il ne donne que par moments la puissante réaction du génie. C'est une étude de la formation de la sensibilité, point la réaction dominatrice de l'intelli-

gence. Les analogies avec les sciences naturelles y sont constantes, trop étroites et, par conséquent, fausses. Cette conception sera dépassée parce qu'elle est insuffisante et que nul ne pourra manier avec souplesse ce système écrasant.

Celui qui règne dans l'*Épopée Flamande* m'apparaît comme une vision d'artiste, jouant avec toutes ces modificabilités dont parla Comte et qui déterminent ces complexités qu'une conception étroite n'enfermera jamais. Les faits y sont considérés comme les *signes* par où se manifestent la sensibilité collective et le développement de ses facultés : ils forment cette « suite effective des actes sentimentaux, intellectuels et moraux » que Comte a définie. La sensibilité collective s'y forme « sous l'empire des excitations du milieu qui est variable » (Baie) ou bien elle étend ses facultés « par le perfectionnement dn système cérébral qui est invariable dans son mécanisme » (Baie) et l'on rentre dans ces lois générales et absolues qui régissent l'épanouissement des facultés et qui « déterminent, avec toute la précision possible, les diverses conditions organiques dont dépendent les fonctions affectives (sentimentales, dirions-nous aujourd'hui) et intellectuelles. » (Aug. Comte).

On voit avec quelle précision M. Baie retombe sur le cadre tracé par Comte. Il y est amené par tout le développement positif de la science contemporaine ; rien ne saurait mieux montrer la vitalité d'un système philosophique qui ouvre si largement les routes et où, du reste, nombre d'auteurs se sont permis de prendre tout en se gardant bien de citer.

Je ne sais pas si M. Baie a eu conscience des rapprochements directs qu'amenait son œuvre. Je ne pense pas qu'il ait connu le *Cours de Philosophie Positive* autrement qu'à travers une étude assez entrecoupée et des matériaux de seconde main. Je crois qu'il a été conduit dans une voie si féconde par sa culture essentiellement positive et les tendances de son esprit. L'œuvre de Taine a été un jalon dans sa marche ; il en a retiré ce qu'elle contient de fécond et il a poursuivi sa route. Encore est-il probable qu'il l'ait jugé à travers l'esprit de M. Barrès qui y ajoute une vue plus large parce qu'elle grandit les phénomènes en y ajoutant une incontesta-

ble intellectualité d'artiste. Quels que soient les éléments métaphysiques que la culture Kantienne de M. Barrès a pu garder, il a été certainement profitable à une nature profondément artiste et d'une grande culture philosophique, de voir ces éléments s'interposer entre son culte de la Beauté en toutes choses et la sécheresse de la méthode de Taine. Il faut ajouter encore que les travaux de Psychologie collective de l'école italienne et notamment de M. Sighele, cet esprit pénétrant et sûr que les auteurs français ont tant pillé, n'auront pas été sans influences, même lointaines, dans la détermination d'une méthode qui joint à la valeur philosophique toute la souplesse et le charme évocateur d'une chose d'art. De ce point de vue, cet effort me paraît même plus éloquent par son origine et par sa nature que s'il était directement sorti de l'influence immédiate d'Auguste Comte. Il donne d'abord la mesure d'un homme et il montre ensuite comment une intelligence, armée des méthodes positives et agissant dans la direction progressive de notre effort moderne, se retrouve, par la seule appréciation logique et réfléchie des matériaux qu'elle consulte, dans cette direction où se continue la tradition philosophique des siècles.

(A suivre.) R. PETRUCCI.

II. — VERS LE DÉSARMEMENT

L'article de la *Positivist Review*, consacré à M. Carnegie et qu'on peut lire d'autre part (V. p. 489), est intéressant à plus d'un titre. Il fait mieux connaître un personnage sympathique entre tous, premier parmi les premiers, non seulement dans sa patrie, mais dans le monde entier; il fournit des renseignements importants; il exprime des idées originales qui retiennent l'attention. A ce dernier point de vue, nous remarquons une profonde divergence entre les idées de M. Carnegie, et celles de l'auteur de l'article, au sujet d'une fédération Européenne. Nous ne pourrions nous ranger complètement du côté de M. Carnegie sans avoir une connaissance plus complète et plus précise de la position de la ques-

tion ; mais si son programme peut se ramener à une croyance raisonnée dans un triomphe relativement prochain des idées pacifiques, entraînant un désarmement partiel, prélude d'un autre plus complet, nous nous mettons à sa suite, et nous ajoutons qu'en le faisant nous croyons être inspiré par l'esprit de la philosophie positive. Ceci demande quelque développement.

Les trois fléaux classiques de l'Humanité sont : la famine, la peste (en englobant sous ce nom les différentes maladies épidémiques), et la guerre. Il y a longtemps qu'on en juge ainsi comme le témoigne, par exemple, ce qu'on lit dans la Bible. Le roi David (XIe siècle avant Jésus-Christ) ayant eu l'intention criminelle de faire un recensement en fut puni. Le prophète Gad vint le trouver au nom du Seigneur, et lui dit : « Choisissez de ces trois fléaux : la famine pendant trois ans, la guerre civile pendant trois mois, ou la peste pendant trois jours. » Le roi choisit la peste qui fondit sur Israël, et, dans le temps marqué, enleva soixante-dix mille hommes. Nous faisons cette constatation pour arriver à dire que la mesure dans laquelle l'Humanité s'affranchira de ces trois fléaux peut être considérée comme la mesure, ou comme une des mesures, de son progrès.

Dans le courant du XIXe siècle, par suite des progrès scientifiques en général, plus spécialement par suite des progrès de l'industrie des transports, on peut dire aussi par suite d'une moindre fréquence des guerres, la famine a complètement disparu chez les nations civilisées ; elle disparaîtra bientôt dans le monde entier.

De nos jours, par suite de l'augmentation du bien-être, d'une meilleure hygiène, et surtout des découvertes et inventions médicales dont Pasteur est le principal auteur, les maladies épidémiques sont en pleine voie de décroissance. On peut presque proclamer, en principe, qu'elles sont évitables.

Ainsi, il n'est pas contestable que la civilisation occidentale a vaincu le premier fléau, la famine, et que dans la lutte contre le second, la peste, elle marche vers la victoire, bien entendu vers une victoire relative, puisqu'en ce monde il n'y

a rien d'absolu. Est-on autorisé à en conclure, par induction, que, le progrès suivant son cours, la guerre doit aussi disparaître relativement? C'est ici que la philosophie positive peut intervenir utilement.

L'ordre dans lequel il faut nommer ces trois fléaux n'est pas indifférent. Celui dans lequel nous les avons nommés est marqué par les degrés de complication des sciences appelées à combattre : sciences cosmologiques, sciences biologiques, et enfin sociologie et morale. La fondamentale et si féconde conception d'Auguste Comte au sujet de la hiérarchie des sciences, et de leurs avènements successifs dans l'ordre de cette hiérarchie, est encore ici applicable. Les applications des sciences doivent évidemment se succéder dans le même ordre que les sciences elles-mêmes. Or, la sociologie est née d'hier, comme couronnement de l'édifice. Nos enfants, plus heureux que nous, verront se dérouler les conséquences de cette création, parmi lesquelles la fin relative des guerres, comme nous nous bénéficions pratiquement des découvertes théoriques de nos pères dans les sciences des échelons précédents. L'heure de cette fin relative n'est pas encore venue, et jusqu'ici ne pouvait venir pour nous; elle viendra pour eux. Voilà les prévisions que permet légitimement de faire la philosophie positive. Il importe de savoir si elles commencent à être confirmées par les faits.

Celui qui, vers la fin du XVIIIe siècle, aurait prédit la disparition prochaine des famines, et, un peu plus tard, la quasi-disparition des maladies épidémiques, aurait été traité de rêveur et d'utopiste. Ceux qui, aujourd'hui, formulent une prédiction analogue relativement au troisième fléau, celui de la guerre, peuvent encore s'attendre à la même épithète. Il ne faut pas qu'ils s'en formalisent plus que d'un phénomène naturel, puisque la marche de l'esprit humain a ses lois aussi rigoureuses, quoique avec beaucoup plus de souplesse, que celles qui régissent les forces de la nature. Une de ces lois veut que les progrès sociaux les plus fondamentaux aient d'abord été accueillis par une fin de non-recevoir fondée sur cet argument : *Cela ne s'est jamais vu*. Ainsi, nous avons lu quelque part que le cardinal de Richelieu, incontestablement,

cependant un très grand homme, traitait d'utopie un état social qui est précisément celui de nos jours. Dans le cas présent, s'il était exact que « cela ne s'est jamais vu », ce serait un argument insuffisant. Heureusement cela n'est pas exact. C'est le contraire qui saute aux yeux. Pour le troisième fléau, comme pour les deux autres, nous pouvons nous approprier ce que dit le grand prêtre Joad à Abner :

Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
Peuple ingrat ? Quoi ! Les plus éclatantes merveilles,
Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles.

Qui ne peut voir, en ouvrant seulement les yeux, que les guerres sont de moins en moins fréquentes, exception faite des expéditions coloniales qui prendront fin quand la civilisation aura conquis toute la surface de la terre ?

Qui ne peut voir encore que l'opinion contraire à la guerre gagne tous les jours du terrain, même chez les Gaulois dont César disait déjà qu'ils étaient « fous de guerre » ?

Il faut être juste en accordant que l'influence grandissante du socialisme est pour beaucoup dans ce mouvement de l'opinion. Dans le bouillonnement confus d'idées où se prépare un avenir qu'il est encore difficile de démêler, on voit tout au moins là un point saillant qui émerge. On pourra pardonner beaucoup d'erreurs aux partis socialistes actuels, en reconnaissance de cet immense service rendu à l'Humanité. Aussi bien, leurs progrès continus ne sont explicables que s'ils contiennent une part de vérité concordant avec l'évolution positive.

Au point de vue spécial qui nous occupe en ce moment, et que nous définissons *Vers le désarmement*, quelle doit être l'idée directrice principale de cette évolution ?

C'est un signe des temps que l'ébranlement donné par la conférence de la Haye, que, par exemple, le groupement de députés et de sénateurs dans la plupart des parlements d'Europe en faveur de l'arbitrage international. Il y a là le commencement d'une grande chose, l'introduction dans le monde de la morale internationale, c'est-à-dire d'une *science nouvelle*. Autant dire, du même coup, que c'est là une œuvre de

longue haleine, réclamant l'effort de plusieurs générations. Pour assurer les premiers pas trébuchants de cette science naissante, il convient de l'aborder par son côté le plus facile qui est celui des intérêts, plutôt que par celui des droits. Les idées de droit international doivent passer dans la République occidentale par l'étape nécessaire de la métaphysique avant d'arriver à l'état positif, et elles n'ont pas encore franchi cette étape. Ce qui en est à la fois un indice et une preuve, c'est l'extrême divergence des points de vue quand on passe d'une nation à l'autre, soit, par exemple, de part et d'autre des Vosges. Au contraire, il est beaucoup plus facile de s'entendre sur certains intérêts, et d'ailleurs l'intérêt, *bien entendu,* n'est-il pas voisin de l'altruisme qui est le but auquel tend la morale individuelle, et auquel devra tendre, dans un avenir plus ou moins éloigné, la morale internationale ?

Le but à atteindre est le désarmement *simultané* en France et en Allemagne, bien entendu désarmement partiel, pour commencer. Le meilleur moyen de s'acheminer vers l'entente préalable nécessaire est d'amener des deux côtés l'opinion publique à cette conviction que, *même en cas de succès*, les calamités de la guerre l'emporteraient, de beaucoup, sur les bénéfices de la victoire. Car, on ne peut trop répéter que les conditions de la guerre sont, depuis 1870, totalement changées et qu'elles entraîneraient maintenant un bouleversement comparable à un cataclysme de la nature. C'est là une thèse qui est susceptible d'un très long développement, qui est d'ailleurs à l'ordre du jour, et a fait l'objet de nombreux articles. Disons seulement que c'est par centaines de mille qu'il faudrait compter, d'un seul côté, les hommes morts par le feu ou par les maladies. On ne remarque pas assez, en outre, que c'est le meilleur sang qui disparaîtrait ainsi. Les infirmes laissés chez eux, les poltrons ayant réussi, d'une manière ou d'une autre, à se défiler resteraient pour assurer le repeuplement. Qui pourra jamais dire tout le mal que Napoléon a fait ainsi à la race Française ?

Il y a plus : tout compte fait, les bénéfices de la victoire existeraient-ils réellement ? Assurément non, car le fléau des armements à outrance subsisterait après comme avant, et

même avec aggravation, à cause de l'animosité devenue plus grande entre les deux nations.

Enfin, il faut observer qu'Allemands et Français trouveraient largement l'emploi de leurs forces vives redevenues disponibles en peuplant leurs colonies, et élevant les indigènes à la civilisation, ce qui est, ou devrait être la raison d'être, ou l'excuse de la colonisation. Le spectacle de l'anglicisation d'une grande partie du monde, qui n'affecte pas seulement la sphère des intérêts, mais qui est aussi plein de grandeur, ne provoque-t-il pas un désir d'imitation, mais avec une moralité croissante, s'il se peut? L'avance prise par l'Angleterre, à la faveur des divisions continentales, est trop énorme pour qu'on puisse espérer la rattraper; mais on peut ne pas la laisser s'augmenter encore.

Il faut observer, en outre, que les Français ont, plus que les Allemands, intérêt à diminuer le fardeau qui pèse sur eux parce qu'il est proportionnellement beaucoup plus lourd. Les effectifs des deux armées sont, en effet, à peu près les mêmes; tandis que la population de la France n'est que les deux tiers de celle de l'Allemagne (37 millions contre 57), et, chaque année, l'écart s'accroît par suite de la différence de natalité (accroissement annuel de la population : en Allemagne 800 000 à 900 000 individus, en France zéro).

Quand une nouvelle situation sociale est ainsi préparée par des causes philosophiques et profondes, il ne faut plus qu'une cause relativement secondaire pour en précipiter la réalisation. L'avènement de la révolution Française est de cela un exemple frappant. C'est le déficit qui a amené la convocation des États généraux. C'est encore le déficit qui amènera, de toute nécessité, le désarmement. Là où des considérations philosophiques devraient suffire, mais ne suffisent pas, hélas! une raison brutale, péremptoire, d'ordre mathématique, pour ainsi dire, intervient qui brise la résistance des adversaires. Non seulement le déficit actuel est indéniable, mais il sera encore augmenté à cause des dépenses dont on a déposé le germe dans nos budgets. Or, il ne peut être fait d'économie sérieuse que sur les dépenses militaires qui sont, à elles seules, très supérieures au total

de celles auxquelles elles doivent être comparées. En effet, le budget des dépenses voté pour l'année 1904 porte (en arrondissant les chiffres en nombre de millions) :

Total général.			3 528 millions.
Guerre. . . .	688 millions.	Ensemble. .	1 001 —
Marine. . . .	313 —		
		Différence. . . .	2 527 millions.

Pour établir équitablement la comparaison, il faut soustraire de cette différence :

1° Le ministère des finances pourvoyeur commun de tous les autres services, soit 1 460 millions (parmi lesquels la dette figure pour 1 180 millions) ;

3° Les dépenses résultant des gérances assumées par l'État, et ayant des recettes pour contre-parties, comme celles des postes et télégraphes (219 millions), des tabacs, des allumettes, des chemins de fer de l'État, des forêts, etc.

En résumé, pour revenir à notre point de départ, un désarmement simultané de la France et de l'Allemagne, entraînant nécessairement celui des nations voisines, serait un premier pas vers la fédération Européenne rêvée par M. Carnegie, et c'est ici le cas de répéter : « Il n'y a que le premier pas qui coûte », comme c'est aussi celui d'emprunter une comparaison à la mécanique : il se vérifiera, une fois de plus, que les progrès sociaux peuvent être, quand leur moment est venu, capables d'une accélération plus rapidement croissante que celle de la gravitation universelle, problème sociologique qu'il serait intéressant d'étudier séparément.

Nous avons la confiance que les idées qui viennent d'être exposées ne sont pas en désaccord avec les programmes sociaux et politiques de M. Carnegie. Quant à son programme économique plus spécialement visé par la *Positivist Review*, il est naturel qu'il en soit encore de même, car toutes les idées se tiennent. Voici cependant une observation. Quand M. Carnegie pose en principe fondamental l'importance absolument prédominante du marché intérieur, de la quantité et du degré d'utilité des produits consommés dans le pays, il sous-entend sans doute que les applications de ce principe

peuvent varier comme varie la situation politique, que l'acheminement progressif vers une fédération Européenne sera nécessairement accompagné d'une augmentation parallèle du commerce international.

LIEUTENANT-COLONEL RÉMY.

III. — INDIVIDUALISME, COMMUNISME, POSITIVISME.

(UNE NOUVELLE SOLUTION DE LA QUESTION SOCIALE).

Dans un article de janvier 1901 et de septembre 1902[1], nous avons développé cette pensée d'Auguste Comte :

« La richesse doit continuer à recevoir une appropriation personnelle, condition de tout progrès, mais sociale dans sa source, elle doit l'être dans sa destination. »

Cette formule concise et pourtant si compréhensive va à l'encontre des doctrines des métaphysiciens, des Jouffroy, des Cousin, des Thiers, etc.

Pour ces esprits spéculatifs, la propriété n'a pas une source sociale ; elle est un prolongement de la personnalité humaine, la sanction de la liberté individuelle, et à ce titre elle constitue un droit antérieur et supérieur à la loi positive, à la volonté des États.

L'histoire ne fait-elle pas justice d'une pareille théorie?

Que l'on cite un héritage quelconque qui à travers les siècles n'ait été occupé à un moment donné par l'État ou par un organe de la puissance publique? Les terres de notre pays n'ont-elles pas été conquises par les seigneurs féodaux sur les Wisigoths, les Burgondes et les Francs, en un mot sur des peuplades barbares? Ces derniers ne les avaient-ils pas enlevées aux Romains qui les avaient prises à la nation gauloise?

A ce point de vue on peut dire qu'historiquement la propriété a son origine dans le droit de la guerre.

Cela est si vrai que le droit de conquête appliqué aux propriétés privées est reconnu dans le droit des gens et proclamé par Puffendorf, Vattel et Grotius.

1. Voir *Revue occidentale* de janvier 1901 et de septembre 1902.

Voici ce que dit notamment Puffendorf:

« L'état de guerre rompt entre les parties belligérantes tous les droits qui doivent être observés en temps de paix et anéantit dès lors les principes sur lesquels repose la propriété, en sorte que l'on n'est tenu de respecter celle de l'ennemi qu'autant que l'humanité le conseille. Ce n'est pas assurément qu'il cesse d'être le maître de sa chose; mais c'est parce que, par rapport à nous, c'est comme s'il ne l'était plus; tellement que ses biens sont à notre égard comme des biens vacants et sans maître, dont, par conséquent, nous pouvons légitimement nous emparer par droit de premier occupant. »

Même aujourd'hui, malgré tous les progrès de notre civilisation moderne, ce mode d'acquisition des biens existe encore. En Algérie, par exemple, les terres que concède l'État sont des biens confisqués aux indigènes, ce qu'on appelle techniquement des biens séquestrés. A Madagascar et dans nos colonies, le gouvernement a pour fonction d'attribuer aux immigrants des propriétés qui ont été peu ou prou occupées par les nations vaincues.

Il faudrait remonter bien haut dans la nuit des temps pour trouver une parcelle de terre constituée à l'état de propriété individuelle dans les conditions rêvées par les doctrinaires, c'est-à-dire antérieurement à toute conquête.

Nous concluons de ces prémisses que la propriété doit être considérée comme l'œuvre de la puissance publique, comme une création sociale, comme un droit domanial attaché à la souveraineté de l'État. Et si en théorie c'est l'État qui concède la propriété individuelle, on conçoit qu'il a tout droit de la réglementer dans l'intérêt social. Beaucoup d'économistes font d'ailleurs dériver le droit de propriété de l'utilité sociale.

Voici ce que dit Garnier dans son traité d'économie politique :

« En effet, s'il semble au premier abord que ce serait une économie pour le consommateur de ne pas payer les services des fonds de terre, l'observation prouve que les produits sont obtenus plus facilement et moins chèrement dans les pays où l'on paye ce service que dans ceux où il n'y a pas de propriété. Les Hurons et les Iroquois ne produisent guère que

des fourrures, et avec des fatigues inouïes. Dans d'autres parties de l'Amérique, aux États-Unis, les choses se passent tout autrement, et la propriété s'y accumule; on y vit infiniment mieux. En 1791, l'Ohio n'avait pas cinq mille habitants; en 1810, il en comptait deux cent trente mille, et en ce moment il en a dix fois plus qui sont heureux et prospères. Qu'a-t-il fallu pour cela? Presque rien, dit J.-B. Say : que le gouvernement des États-Unis garantît aux habitants la propriété des terres qu'il leur a vendues à bon compte. Autre exemple : en Tartarie, en Arabie, quatre ou cinq tribus, c'est-à-dire quatre ou cinq cents Berbères seulement, font paître des troupeaux dans le même espace où, en France, par exemple, cinquante mille cultivateurs non propriétaires retirent un revenu de leur travail. Dans ce pays une lieue carrée de terrain peut en moyenne suffire à l'existence de douze cents individus, tandis qu'elle ne peut en nourrir qu'un seul partout où la culture n'a pas mis le sol en valeur.

« La culture des terres est le plus grand intérêt de l'humanité et l'appropriation individuelle est le moyen le plus efficace d'assurer et de développer cette culture. »

Or si l'utilité sociale est la justification du droit de propriété, elle doit être aussi le principe directeur qui règle les conditions de ce droit. Et quand nous parlons d'utilité sociale, nous avons en vue cette utilité qui dérive non pas du caprice des hommes, mais en quelque sorte de la nature des choses, selon l'expression si scientifique de Montesquieu.

Mais rappelons notre système juridique.

D'après notre thèse, les biens doivent être soumis dans l'état social de l'avenir au régime de l'emphytéose.

La propriété conserverait son appropriation privée.

Le citoyen aurait une simple possession, une espèce de domaine utile pour lequel il paierait une redevance annuelle ; l'État se réserverait le domaine éminent.

Ce régime nous paraît précisément le plus conforme à l'utilité sociale entendue comme nous venons de l'expliquer.

Avec l'emphytéose perpétuelle, comme sous le régime actuel de la propriété individuelle, le possesseur peut avoir de longues espérances et de vastes pensées; il a tout intérêt à

améliorer ses terres, puisqu'il est sûr de profiter de la plus-value que son travail peut donner au sol occupé.

Son droit n'a rien de précaire et n'est pas simplement viager; il peut en disposer par vente, échange, donation ou legs, avec la charge toutefois des droits de l'État. Il a donc ce droit sacré, la faculté de transmettre son fonds à son fils; stimulant merveilleux si bien analysé par Thiers dans son livre *de la Propriété.*

Ainsi « le père travaille tant qu'il peut, jusqu'au dernier jour de sa vie; le fils qui était sa perspective en trouve une pareille dans ses enfants et travaille pour eux comme on a travaillé pour lui, ne s'arrête pas plus que ne s'est arrêté son père, et tous penchés vers l'avenir comme un ouvrier sur une meule, font tourner, tourner sans cesse cette meule d'où s'échappe le bien-être de leurs petits-enfants, et non seulement la prospérité des familles, mais celle du genre humain[1]. »

II. La solution que nous préconisons résout l'antinomie de la propriété et de la communauté si bien relevée par Proudhon.

On sait avec quelle virulence le vigoureux écrivain a stigmatisé la propriété. Son mot, « la propriété c'est le vol », est resté célèbre. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est qu'il n'a pas moins battu en brèche la doctrine du communisme.

Voici comment il s'exprime à ce sujet dans son ouvrage : *Qu'est-ce que la propriété?*

« Les inconvénients de la communauté sont d'une telle évidence que les critiques n'ont jamais dû employer beaucoup d'éloquence pour en dégoûter les hommes. L'irréparabilité de ses injustices, la violence qu'elle fait aux sympathies et aux répugnances, le joug de fer qu'elle impose à la volonté, la torture morale où elle tient la conscience, l'atonie où elle plonge la société, et, par tout dire enfin, l'uniformité béate et stupide pour laquelle elle enchaîne la personnalité libre, active, raisonneuse, insoumise de l'homme, ont soulevé le bon sens général, et condamné irrévocablement la communauté. »

Employant la méthode de Kant et Hegel, Proudhon consi-

1. *De la Propriété*, par Thiers.

dère la communauté comme le premier terme du développement social, la thèse ; la propriété, expression contradictoire de la communauté, fait le second terme, l'anthithèse. Le troisième terme, la synthèse, est la possession. En un mot, entre la propriété et la communauté qu'il a frappées l'une et l'autre de ses anathèmes, il voit un troisième régime, la possession. Dans sa doctrine, il n'y aurait plus de propriétaires, mais des possesseurs. Proudhon a commis, il est vrai, un oubli dans la soutenance de sa thèse, c'est de préciser la nature de ce nouveau droit. Après avoir démoli l'édifice social, il n'a pas su le reconstruire; sa dialectique vigoureuse est restée dans les nuages, dans le domaine de l'abstraction. Il lui suffisait pourtant d'approfondir la matière de l'emphytéose, et il eût trouvé la solution du problème social. Son possesseur serait devenu un emphytéote, et conformément à la philosophie d'Auguste Comte, tout en conservant à la richesse son appropriation individuelle, il lui aurait donné une destination sociale.

III. N'est-elle point merveilleuse cette conception du maître du positivisme qui fait à l'individu et à l'État une part égale ?

Le vice de toutes les doctrines socialistes qui ont été présentées jusqu'à ce jour est d'annihiler ou tout au moins d'amoindrir l'individu. Or l'individu n'est-il pas la molécule même de l'État, la cellule du corps social, l'alvéole de cette grande ruche que représente le travail national ?

Quant à l'État, qui peut nier aujourd'hui son importance comme moteur du progrès, comme agent propulseur de la civilisation, comme instrument de la justice sociale? Aux époques de barbarie, l'État n'est guère qu'une fiction, mais avec notre ère moderne, ne constitue-t-il pas une personne civile, un être moral qui se développe, qui croît tous les jours et se confond avec la Patrie? Et à ce point de vue ne peut-on retourner contre certains économistes la fameuse théorie d'après laquelle la propriété est le développemant naturel de la personnalité humaine. Si personnalité implique propriété, n'est-il pas logique que la personnalité collective qui tend à grandir avec le temps, jouisse elle aussi des biens

de ce monde, qu'elle ait sa place au banquet de la vie absolument comme la personnalité individuelle ?

La personnalité collective n'est-elle point d'ailleurs la réunion des personnalités individuelles à un point de vue grandiose et sublime, la solidarité sociale ! Ainsi est résolue heureusement la question sociale. Grâce à l'emphytéose, l'État perçoit sur les possesseurs de la richesse des tributs, des redevances qui lui permettent de créer des services nouveaux d'intérêt général ou de développer les services existants.

A ce point de vue, la République a fait beaucoup dans cet ordre d'idées, mais le champ du progrès social est immense et a des horizons infinis.

Nous avons l'instruction primaire obligatoire gratuite et laïque ; il reste à organiser, selon l'idée splendide de Condorcet, la gratuité de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

En matière d'assistance publique, les pouvoirs publics ont à compléter nos lois sur l'enfance et la vieillesse abandonnées. Il y a lieu d'organiser les retraites des vieillards, des infirmes et des incurables.

Notre assistance à domicile n'est qu'à l'état embryonnaire. L'autorité publique a une mission considérable à remplir, c'est de ne laisser aucune misère, aucune infortune, aucune souffrance sans soulagement.

En matière d'hygiène, le champ des réformes est immense. Là aussi l'autorité publique a une lourde tâche. En travaillant dans cet ordre d'idées, en s'occupant de la santé publique, elle défend la cause des malheureux, des déshérités, la cause du prolétaire. N'est-ce point en effet chez les misérables que l'on trouve surtout l'insalubrité du logement, cause première de la tuberculose et de tant de maladies épidémiques ?

Et dans la sphère de la prévoyance sociale, que d'institutions appellent la sollicitude du gouvernement ! Il y a longtemps que le projet de création d'une caisse de retraites des vieux ouvriers de l'agriculture et de l'industrie est sur le chantier législatif. Il serait temps que l'on donnât enfin au travailleur un morceau de pain pour ses vieux jours et qu'on

lui accordât ce repos qu'il a si bien gagné par son travail et ses sueurs.

Nous ne parlons que des réformes urgentes et nous ne faisans que tracer les principaux linéaments de l'ordre futur.

Mais le progrès social n'a pas de limites. On conçoit que dans l'avenir surgiront de nouveaux besoins collectifs que l'État aura à satisfaire et que pour ces intérêts multiples il sera nécessaire de créer des organismes administratifs de nature diverse. Avec l'emphytéose, les pouvoirs publics ne seront pas pris au dépourvu ; ils pourront faire face à toutes les nécessités des âges futurs.

Dans tous les cas, avec ce nouveau régime la propriété n'aura plus le caractère égoïste et presque barbare qu'elle a aujourd'hui ; elle s'imprégnera d'altruisme, et ainsi épurée, régénérée, elle deviendra l'auxiliaire de la justice sociale. Les détenteurs de la richesse publique gagneront en crédit et en considération auprès de l'opinion publique ; ils auront en quelque sorte une mission sociale à remplir et deviendront les agents du progrès et de toutes les grandes réformes démocratiques.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, ce nouvel état de choses s'établira sans bouleversement, sans secousse, sans qu'il soit besoin de recourir à une de ces liquidations sociales qui broient les existences humaines. La seule évolution des choses et la marche naturelle de l'humanité permettront de faire l'économie d'une révolution.

Honneur à Auguste Comte qui a su pressentir par l'intuition du génie l'organisation future de notre société moderne!

CARRÉ.

BIBLIOGRAPHIE

MANUEL DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

PAR LÉON MOYNAC

6e édition (1903), revue et augmentée par CONSTANT HILLEMAND

1re partie, augmentée de plus de 200 pages, et formant un vol. in-12 de 750 pages (G. Steinheil, éditeur à Paris, 2, rue Casimir-Delavigne).

Déjà, à l'occasion de la 5e édition de cet ouvrage, nous avons publié dans « La Revue Occidentale » (mai, juillet et septembre 1897), plusieurs chapitres contenant diverses théories sur l'*Hérédité*, l'*Immunité*, le *Rôle du Système nerveux en Pathogénie et en Physiologie pathologique*, dues à la collaboration de C. Hillemand et de R. Petrucci, et plus ou moins inspirées d'Auguste Comte.

Il nous sera permis de constater que, sur aucun point, ces théories n'ont été infirmées par les progrès réalisés dans la connaissance biologique depuis 1897, et, qu'au contraire, elles ont reçu de nombreuses et importantes confirmations.

A l'occasion de la 6e édition, nous publions aujourd'hui un nouveau chapitre d'*Etiologie générale* qui met en lumière le rôle d'initiateur génial qu'a joué Auguste Comte, dans cette partie de la science comme dans toutes les autres.

L. R.

ÉTIOLOGIE

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES. — L'Étiologie est la partie de la médecine qui a pour objet l'étude des causes des maladies. En tant que chapitre de Pathologie générale, elle étudie ces causes à un point de vue d'ensemble.

Avant l'introduction systématique, par Bichat[1] et Broussais, de l'esprit positif et de la méthode positive dans l'étude des phénomènes pathologiques, les maladies avaient été successivement

1. BICHAT, *Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine*; 1er vol., p. 25 et suivantes (édition de la *Bibliothèque positiviste*, en vente rue Monsieur-le-Prince, 10; Steinheil, éditeur).

attribuées à l'influence des astres, puis à celle de dieux ou d'entités, conformément à la loi de l'évolution historique de l'intelligence, entrevue par Turgot, formulée par Comte sous le nom de « loi des trois états » et vulgarisée par Claude Bernard.

Mais, à partir du jour où Bichat et Broussais, subordonnant l'imagination à l'observation, et substituant, aux idées *a priori*, les conceptions *a posteriori*, eurent introduit dans la science médicale ce principe, ultérieurement illustré par A. Comte et Cl. Bernard, que les phénomènes pathologiques, loin d'être d'une nature spécifiquement distincte de celle des phénomènes physiologiques, représentent simplement une perturbation dans l'intensité de ceux-ci, au-dessus ou au-dessous d'une certaine moyenne normale, et sont constamment liés à une altération organique, soit de structure, soit de composition chimique, etc., — à partir de ce moment on cessa d'imaginer des causes chimériques et on se mit à la recherche, dans l'organisme et dans le milieu, des causes morbifiques réelles.

Auguste Comte, dans le 3[e] volume du *Cours de philosophie positive (1837)*, ouvrit la voie à ces recherches, — d'une part, en instituant systématiquement l'étude scientifique des milieux, ébauchée par Lamarck et W. Edwards, et celle de l'influence sur la santé humaine des diverses conditions astronomiques, physiques, chimiques, biologiques, sociologiques, du triple milieu inorganique, organique, social, au sein duquel nous sommes plongés, — d'autre part, en insistant sur l'importance des influences héréditaires et en la synthétisant dans sa célèbre formule : « les morts gouvernent les vivants ».

A sa suite, Claude Bernard, Paul Bert, Ch. Robin, Pouchet, Bertillon, P. Régnard, etc., s'attachèrent à l'étude de l'influence des conditions cosmologiques de température, de lumière, de pression atmosphérique, d'hygrométricité, d'électricité.

Puis ce furent les poisons qui furent étudiés par Cl. Bernard, Ch. Robin, Lancereaux, etc.

Vinrent ensuite les études de Ch. Robin, Gruby, Nocard, R. Blanchard, etc., sur les animaux et les champignons parasites.

Enfin, le chapitre des causes morbifiques *extrinsèques* acheva de s'éclaircir, le jour où Davaine, Pasteur, Koch, Chauveau, et leurs élèves, vinrent démontrer, à la fin du XIX[e] siècle, l'origine animée, *microbienne*, des maladies infectieuses, déjà soupçonnée par beaucoup de médecins des siècles précédents, entrevue par Henle en 1840, nettement indiquée par Jean Hameau dès 1843.

Emile Littré, Lacassagne et ses élèves, les Hygiénistes fournirent

le complément du chapitre en mettant en relief l'influence des causes morbifiques d'origine sociale, représentées par les professions, les habitudes religieuses, etc.

Quant aux causes morbifiques *intrinsèques*, Lucas, Morel, Charcot suivirent, de leur côté, la voie ouverte par Comte et mirent en relief l'influence de l'hérédité, pendant que les disciples directs de l'Aristote moderne défendaient, contre le scepticisme général, l'importance étiologique des influences purement morales. — Maurice Raynaud, Ch. Bouchard approfondirent le rôle des causes secondes, c'est-à-dire l'influence des tares, déjà acquises par l'organisme, sur la naissance de nouvelles maladies et infections.

Ainsi se trouva constituée une étiologie purement scientifique, qui se substitua à l'étiologie théologico-métaphysique qui avait elle-même succédé à l'étiologie fétichique des premières sociétés humaines.

A un point de vue très général mais qui est tout autant scientifique que philosophique et qui, à ce titre, a été légitimement introduit par Chantemesse et Podwyssotsky dans leur étude de pathologie générale « *Les Processus généraux* », on peut se représenter l'influence réciproque des deux ordres de causes morbifiques intrinsèques et extrinsèques, de la manière suivante :

L'homme étant un organisme composé très complexe dont la vie repose sur le concours des divers éléments différenciés et spécialisés qui le constituent, l'harmonie de ceux-ci est la condition primordiale de sa santé. Il faut donc d'abord qu'il vienne au monde, sans aucune de ces anomalies de l'organisation qui altèrent le jeu normal de la vie et qui sont toujours nuisibles à l'individu qui les présente.

Il faut de plus qu'il y ait harmonie entre son organisation et les conditions du milieu dans lequel elle est appelée à fonctionner. Pour cela, il est nécessaire que son organisme, supposé normalement constitué, rencontre, au moment de la naissance, des conditions de milieu qui ne soient pas trop sensiblement différentes de celles, au sein desquelles ont vécu les générateurs, et en vue desquelles il est héréditairement adapté.

Il faut ensuite, — d'une part, que la constitution normale de l'organisme ne vienne pas à s'altérer spontanément ; — d'autre part, que les conditions de milieu se maintiennent les mêmes, ou que, du moins, si elles subissent des variations, ce soit dans une proportion qui ne dépasse pas les forces de résistance de l'organisme et ses facultés héréditaires d'adaptation.

En résumé, on peut dire de la santé ce que Herbert Spencer,

synthétisant la pensée d'Auguste Comte, a dit de la vie : *elle est l'accommodation continue des relations internes aux relations externes.*

Il s'ensuit qu'elle peut être troublée, — soit parce que l'organisme vient au monde avec quelque anomalie qui compromet son fonctionnement, ou simplement avec quelque tare héréditaire qui le rend insuffisamment approprié aux conditions d'un milieu d'ailleurs normal, — soit parce que le milieu a subi des modifications qui le font notablement différer de celui en vue duquel a été héréditairement adapté l'organisme normal, — soit parce que les deux circonstances se combinent. Ajoutons que toute altération de la santé de l'organisme laisse à sa suite des traces qui peuvent jouer ultérieurement le rôle de quelqu'une de ces causes secondes sur lesquelles Maurice Raynaud et Bouchard ont attiré l'attention.

Pour conclure, les causes des maladies peuvent dépendre — soit de la constitution propre à chaque organisme (*causes intrinsèques*), — soit du milieu (*causes extrinsèques*), — soit, ce qui est le cas ordinaire, à la fois de l'une et de l'autre de ces influences.

Il semble, au premier abord, et il a été en effet soutenu, que plus élevé est le rang d'un organisme dans la hiérarchie des êtres vivants, plus fréquentes doivent être ses causes de maladies, — puisque, d'une part, sa complexité augmente et semble devoir rendre plus fragile le maintien de l'harmonie entre ses diverses parties constituantes dont le degré de différenciation et de spécialisation s'accroît en proportion de la supériorité du type, — puisque, d'autre part, les rapports qu'il contracte avec le milieu se multiplient, pendant que l'étendue possible des variations de son type d'organisation décroît avec le degré de différenciation, double condition qui semble devoir rendre plus difficile le maintien de l'harmonie entre les relations internes et les relations externes.

A ce compte, plus fréquentes devraient être les causes de maladies chez l'homme qui est bien le plus différencié, le plus complexe de tous les êtres vivant à la surface de la terre, et celui dont les rapports avec le milieu sont les plus multipliés, étant à la fois d'ordre inorganique, d'ordre organique et d'ordre social.

Et cependant, l'espèce humaine a trouvé le moyen de résister, mieux que toutes les autres espèces animales ou végétales, aux influences défavorables du milieu, de vivre sous toutes les latitudes alors que les faunes et les flores sont plus ou moins étroitement limitées par les conditions cosmographiques.

C'est que cette augmentation de la fragilité des individus les plus élevés dans la hiérarchie organique est plus apparente que réelle.

Sous le premier point de vue, en effet, celui de l'harmonie entre les diverses parties constituantes des organismes composés, elle est, au fond, de mieux en mieux assurée chez les animaux; malgré leur complexité croissante, par le développement d'un appareil de concours, le système nerveux, qui maintient la solidarité, et dont le perfectionnement marche de pair avec la différenciation, comme l'a démontré Auguste Comte par une comparaison étendue à tout le règne animal, à une époque (1837) où l'attention des biologistes n'allait pas au delà de la *division du travail*, dont l'importance, déjà signalée par les économistes du XVIII[e] siècle dans l'ordre industriel, venait seulement d'être reconnue par M. Milne-Edwards (1836), dans le monde organique.

En ce qui concerne le maintien de l'harmonie entre les relations internes et les relations externes, elle est, dans la réalité des choses, mieux assurée chez les animaux supérieurs que chez les animaux inférieurs, malgré que la latitude de variation du type d'organisation de ceux-là soit moins étendue que celle du type d'organisation de ceux-ci, et malgré que les premiers contractent avec le milieu des rapports infiniment plus multipliés que les seconds.

C'est que la latitude plus grande de variation pour les types d'organisation animale les moins différenciés, représente une capacité virtuelle de l'espèce mais non de l'individualité. La variation possible est moins étroitement conditionnée pour l'espèce inférieure que pour l'espèce supérieure, cela est vrai, mais, en tant qu'individus, celui qui est le plus différencié est aussi celui qui a la plus grande souplesse d'adaptation, grâce à la possession d'un système nerveux plus perfectionné par lequel il est averti des modifications du milieu et qui dirige son mode réactionnel : sollicitant, par exemple, chez les animaux supérieurs, l'évaporation sudorale et restreignant la production du calorique interne, par diminution des combustions organiques, en présence d'une élévation de la température extérieure; réduisant, au contraire, la sécrétion sudorale, restreignant la circulation périphérique, activant les combustions organiques et la production de calorique interne, en face d'un abaissement de la température ambiante.

Les présomptions de plus grande fréquence des causes de

maladies, chez les êtres les plus différenciés par rapport aux êtres les moins différenciés, sont peut-être justifiées pour le règne végétal où précisément il n'existe pas d'appareil de concours ayant pour fonction d'assurer la solidarité à mesure que la différenciation anatomique et la spécialisation des fonctions se prononcent. Chez les végétaux, les types les plus élevés en organisation semblent en effet ceux dont la susceptibilité vis-à-vis des influences du milieu est la plus grande, dont la fragilité est la plus prononcée. Ainsi la vigne sauvage semble-t-elle infiniment plus résistante aux influences nuisibles du monde extérieur, que la vigne différenciée des meilleurs crus bordelais qui, malgré la protection de l'homme, ne sait pas résister à des variations atmosphériques parfaitement supportées par celle-là et se laisse envahir par des micro-organismes comme le phylloxera, contre lesquels se défendent aisément les cépages américains appartenant à un type d'organisation moins différencié. Peut-être même est-ce, en grande partie, pour cette raison, c'est-à-dire parce qu'elles rendaient le végétal de plus en plus exposé, de plus en plus susceptible et de moins en moins résistant vis-à-vis des variations du milieu, faute de système nerveux, que la spécialisation fonctionnelle et la différenciation anatomique n'ont pas été au delà de quelques adaptations relativement très limitées, et que la progression organique a été si tôt enrayée dans le règne végétal, relativement à ce qui s'est passé pour le règne animal.

Mais cette plus grande vulnérabilité des êtres les plus différenciés ne s'observe plus, si au lieu de comparer des végétaux entre eux, on les compare aux animaux et notamment aux animaux supérieurs.

Considérons, par exemple, la manière dont végétaux et animaux se comportent respectivement vis-à-vis de quelques-unes des influences physiques.

Prenons l'hygrométricité. Les uns et les autres ont besoin d'humidité, et si celle-ci leur manque, ils deviennent malades. Mais tandis que la plante est fatalement vouée à la maladie et à la mort si le sol et l'air ambiant ne lui fournissent pas la quantité d'eau dont elle a besoin, l'animal, dont l'organisation s'élève au-dessus de celle des zoophytes, s'il manque d'eau dans l'endroit où il se trouve, peut aller en chercher et a, par conséquent, d'autant plus de chances d'échapper aux conséquences pathologiques de la sécheresse.

Tandis que la plante s'étiole et dépérit rapidement à l'obscurité, que les bactéries ne peuvent supporter la lumière solaire

sans souffrir, nous voyons les êtres plus élevés en organisation supporter durant longtemps, sans en souffrir au même degré, soit l'obscurité comme les chevaux qui vivent au fond des mines, soit la plus vive lumière comme les mammifères qui produisent dans leur peau un pigment protecteur.

Tandis que les êtres inférieurs subissent passivement l'abaissement de la température ambiante et se laissent opprimer par le froid au point de suspendre presque complètement leurs manifestations vitales, comme les végétaux et les animaux hibernants durant l'hiver, les oiseaux et les mammifères peuvent supporter un abaissement considérable de la température extérieure sans interrompre une seule minute leur vie végétative et de relation, grâce à une plus grande puissance d'adaptation.

Venons-nous à comparer, d'autre part, la susceptibilité des divers êtres vivants vis-à-vis des modifications du milieu chimique, qu'immédiatement nous nous rappelons ce que Duclaux et Raulin nous ont appris, à savoir que l'absence d'une substance chimique qui ne se trouvait dans le milieu que dans une proportion infinitésimale, est cependant suffisante pour entraver ou empêcher complètement la pullulation et le développement de beaucoup d'algues.

Sans doute, il semble au premier abord que les causes morbifiques animées soient plus nombreuses pour les organismes supérieurs que pour les organismes inférieurs, mais il faut nous méfier de l'imperfection de nos connaissances à cet égard, et tenir compte que les épiphyties et les épizooties des espèces inférieures ont été très peu étudiées relativement aux épizooties des espèces les plus rapprochées de nous et aux maladies parasitaires et infectieuses de l'espèce humaine. Il est permis de penser que les travaux ultérieurs ne laisseront rien subsister du prétendu privilège des êtres situés aux échelons inférieurs de la hiérarchie organique, vis-à-vis des causes morbifiques animées.

Chez l'homme civilisé, le plus complexe, le plus différencié des êtres terrestres et celui qui contracte les rapports les plus multipliés avec l'extérieur, la souplesse d'adaptation que lui vaut la possession d'un système nerveux perfectionné par l'acquisition d'étonnantes facultés intellectuelles, est encore augmentée d'une prodigieuse puissance de modification sur le milieu, due aux progrès incessants de la civilisation scientifique et industrielle.

Grâce à cette merveilleuse association des vivants entre eux et surtout des morts avec les vivants (conditionnée par les institutions de la propriété, de la famille, du langage, du gouverne-

ment) qui distingue si profondément toute société humaine civilisée de n'importe quelle société animale, et qui a permis la formation et la conservation d'immenses richesses intellectuelles et matérielles, en même temps qu'elle rendait possible l'extension au domaine social entre les divers individus d'une même société, du principe essentiellement progressiste de la division du travail, jusque-là limitée au domaine organique, l'Humanité a pu étendre indéfiniment la puissance de modification de l'homme sur le monde pour l'accommoder aux besoins de son existence, ou sa puissance d'adaptation pour s'accommoder à celles des influences défavorables du milieu qu'il ne peut modifier.

La Providence humaine a modifié le monde en supprimant une foule d'influences nuisibles qui pesaient sur l'homme primitif, en détruisant avec l'aide de ses armes les animaux les plus féroces qui menaçaient son existence, en domestiquant un certain nombre d'entre eux comme le chien, le cheval, le bœuf, l'éléphant, etc., en assainissant le sol des contrées marécageuses productrices de la fièvre paludéenne par des dessèchements et des plantations, en domestiquant certains microbes, en détruisant d'autres par la cuisson des aliments et des boissons, par l'antisepsie de la peau et des muqueuses.

Elle a développé la puissance d'adaptation de l'homme en créant pour lui une sorte de milieu intérieur, le milieu social, au sein duquel il vit, à l'abri d'un grand nombre d'influences défavorables du monde extérieur, qui est analogue au milieu intérieur, représenté par le sang, dans lequel, suivant la belle conception de Claude Bernard, vivent nos éléments anatomiques, qu'on peut encore comparer au milieu utérin dans lequel vit l'embryon pendant tout le temps de la grossesse.

En présence, par exemple, d'un abaissement de la température extérieure, non seulement l'homme, à l'instar de son frère quadrupède, diminuera sa sécrétion sudorale et augmentera ses combustions pour produire plus de chaleur et maintenir la constance de sa température interne, mais, de plus, il pourra se soustraire à l'action du froid, soit en se couvrant de vêtements conservateurs de sa propre chaleur, soit en se construisant des abris clos qui le protègeront contre le vent, soit en chauffant ces abris avec le feu, que, seule de toutes les espèces animales, l'espèce humaine sait produire et conserver.

En présence d'une sécheresse, non seulement il pourra, comme l'oiseau et le mammifère, se transporter pour aller à la recherche

de l'eau, mais il saura en amasser d'avance dans des réservoirs appropriés, et si, malgré cela, il en manque, il saura en faire venir des contréés les plus lointaines à l'aide de ses vaisseaux et de ses chemins de fer.

En présence d'animaux nuisibles, non seulement il saura se défendre avec ses membres, mais il se servira du chien qui l'avertira de l'approche du danger et lui permettra d'y faire face avec ses armes.

Il se protègera contre les morsures ou les piqûres des animaux venimeux par des vêtements appropriés ou par des tatouages spéciaux.

Il se protègera contre les agents infectieux, soit en empruntant au règne végétal des substances comme le café, le thé, la kola, le quinquina, etc... capables d'augmenter sa résistance, soit à l'aide de vaccins, soit en opposant un micro-organisme à un autre, comme dans le cas de la levure de bière opposée au staphylocoque furonculeux.

Il se protègera contre les poisons à l'aide d'antidotes.

L'homme est donc, de tous les êtres vivants, celui qui, dans la généralité des cas, est le plus à l'abri des diverses influences défavorables du milieu cosmique et organique et celui qui peut le mieux s'adapter à celles dont il ne peut éviter l'action.

Sans doute, l'Humanité a créé de nouvelles causes morbifiques! cela n'est pas contestable. Si, par exemple, elle protège l'homme contre beaucoup de traumatismes, elle engendre, d'autre part, tous les traumatismes de la vie guerrière et de la vie industrielle; en même temps que, d'un côté, elle a inventé des vêtements blancs, les parasols, etc... pour protéger contre la chaleur, elle expose les ouvriers, les chauffeurs de bateaux à des conditions artificielles de température extrêmement nuisibles; en même temps qu'elle protège les yeux contre la lumière excessive avec des lunettes ou des lorgnons appropriés, elle contribue à surmener la vue en spécialisant certains individus dans les études microscopiques ou dans les observations télescopiques, etc...

Si elle protège la santé publique contre beaucoup d'intoxications en confiant à des individus compétents la surveillance des denrées alimentaires, elle crée la plupart des conditions du saturnisme, de la nécrose phosphorée, de l'alcoolisme, de la morphinomanie, etc...

Si elle protège l'homme civilisé contre les attaques des bêtes féroces, son association avec le cheval l'expose à la morve, son association avec le chien l'expose à la rage, etc.

Si elle protège ses enfants contre beaucoup d'infections, soit à l'aide de la vaccine, soit par la cuisson des aliments et des boissons, elle expose certains d'entre eux à l'infection, en plaçant ses médecins, ses garde-malades auprès des infectés les plus contagieux, en obligeant ses soldats coloniaux et ses explorateurs à aller affronter les dangers de l'impaludisme, et elle crée quelques-unes des causes des épidémies par les conditions d'agglomération et de circulation qu'elle engendre (typhus, scorbut, choléra, peste).

Si les religions qu'elle a créées protègent leurs sectateurs contre certaines causes de maladies ou d'affections, elles les exposent parfois à d'autres. La loi de Moïse et celle de Mahomet protègent l'individu contre la balanite par la circoncision, mais elles l'exposent à l'inoculation de la syphilis par l'opérateur, lorsque celui-ci est porteur de lésions syphilitiques buccales.

Alors que ces deux religions ont amélioré les conditions hygiéniques de la vie et supprimé, soit la trichinose en prohibant la viande de porc (agent de la transmission de cette maladie lorsqu'elle n'est pas suffisamment cuite), soit l'alcoolisme en prohibant l'alcool, que toutes deux ont réduit le nombre des affections parasitaires de la peau en prescrivant des ablutions fréquentes, le catholicisme a introduit ou réintroduit la saleté physique dans le monde, et multiplié le nombre des affections parasitaires cutanées et des infections, en enseignant le mépris du corps et en proscrivant les bains par réaction exagérée contre la luxure romaine dont les thermes avaient été un des principaux théâtres.

Le milieu social crée, en outre, des causes morales de maladies en favorisant le développement de l'ambition, de la jalousie, de la passion du jeu, etc.

Tout cela n'est pas douteux, mais ces méfaits de la Civilisation sont insignifiants, si on les compare à ses avantages, et les causes extrinsèques de maladies qu'elle supprime ou contre lesquelles elle protège, l'emportent infiniment en nombre sur celles qu'elle engendre. L'immense amélioration qu'elle a apportée dans les conditions du milieu n'est pas contestable.

Mais si la Civilisation a considérablement réduit le nombre des causes extrinsèques de maladies, il n'en est pas de même des *causes intrinsèques*.

Celles-ci ne comptent pour ainsi dire pas dans l'étiologie des maladies qui frappent les animaux et les végétaux dont la vie se passe en dehors de la protection de l'homme, parce qu'elles sont, au fur et à mesure de leur production, détruites par le jeu de la

sélection naturelle. L'animal ou la plante qui naissent avec une vitalité insuffisante ou une tare organique succombent, en effet, rapidement dans la lutte pour l'existence et ne laissent pas derrière eux de lignée tarée.

L'Humanité, au contraire, s'ingénie à conserver ses membres les plus affaiblis et les moins valides et à faciliter leur reproduction. Sans doute, elle augmente ainsi sa force, en tant qu'être collectif, par le développement qu'elle donne au sentiment de solidarité qui représente sa force de cohésion et qui est le ciment de son existence. Mais elle donne en même temps un immense développement à toutes les causes intrinsèques de maladies. Non seulement elle permet l'existence de causes secondes, mais elle favorise le développement des causes morbifiques héréditaires. Si nous reprenons, par exemple, le cas du rhumatisant qu'une première atteinte de rhumatisme a laissé avec une lésion mitrale qui, au bout d'un certain temps, jouera le rôle de cause seconde et engendrera à son tour de nouveaux troubles de la santé, il n'est pas difficile de comprendre que cette cause seconde est spéciale à l'homme civilisé et, tout au plus, à quelques espèces animales domestiquées et protégées par l'homme. Dans l'état de nature, l'individu eût succombé au rhumatisme avant que la lésion mitrale ait eu le temps de se constituer, ou tout au moins avant qu'elle ait eu le temps de jouer, quelques années après l'invasion du rhumatisme, le rôle de cause seconde. Au point de vue des causes héréditaires, ce n'est que dans le milieu social que le phtisique peut se reproduire en transmettant sa faiblesse constitutionnelle à ses rejetons, et que ceux-ci peuvent vivre malgré qu'ils soient nés avec un taux de vitalité insuffisant. A l'état de nature, le phtisique, dans la généralité des cas, succomberait avant d'avoir pu se reproduire; et, en tout cas, ses produits dégénérés succomberaient en bas âge. Que demain la Providence humaine trouve, par ses savants, le moyen de protéger l'homme contre la tuberculose qui, actuellement, balaye tous les déchets sociaux, et le niveau moyen de résistance vitale de la race ne tardera pas à baisser encore.

Le tout est de savoir si la diminution des causes extrinsèques de maladies compense l'augmentation de leurs causes intrinsèques et est suffisante ou plus que suffisante pour maintenir l'*accommodation continue des relations internes aux relations externes.*

La statistique, en indiquant une augmentation continue de la durée moyenne de la vie humaine, a jusqu'ici donné raison à la

philanthropie et à ses efforts pour conserver et protéger les faibles, les débiles, les tarés.

En tout cas, il résulte de cette protection, qui va à l'encontre de la sélection naturelle, que tous les hommes naissent avec plus ou moins de prédispositions morbides héréditaires et que la plupart acquièrent, au cours de leur existence, de nouvelles tares qui jouent ensuite le rôle de causes secondes.

Le chapitre des causes intrinsèques prend donc, en pathologie générale humaine une importance qu'il ne saurait comporter dans la pathologie générale des aninaux.

CONSTANT HILLEMAND.

ANALYSES

L'ALSACE-LORRAINE ET LA PAIX

PAR M. J. NOVICOW.

Résumé des articles parus sous ce titre dans les numéros du 1er et du 15 mai 1903 de la *Revue* (ancienne *Revue des Revues*.)

POSITION DE LA QUESTION. — Les nationalistes d'un côté, les socialistes et les amis de la paix de l'autre, sont d'accord sur ce point que les Alsaciens-Lorrains doivent être rendus à leur ancienne patrie, si tel est leur désir; mais tandis que les uns affirment qu'il n'y a qu'un seul moyen pour y arriver : la guerre, les autres disent qu'il n'y a qu'un seul moyen · la paix. Il convient d'examiner par lequel de ces deux procédés on atteindra le plus vite le but.

I. — Idéalisme.

« Vous êtes un idéologue, et je suis un réaliste », dit M. Millevoye à M. Jaurès. M. Novicow répond que le réalisme consistant à voir les choses telles qu'elles sont, c'est plutôt du côté de M. Millevoye que se trouve l'idéologie consistant d'abord à préjuger la victoire, ensuite poussée jusqu'à la naïveté de croire, qu'après une victoire de la France, les Allemands se transformeraient immédiatement, de partisans de la force brutale, en partisans résolus du droit, uniquement parce que cela serait dans l'intérêt de la France. La vérité est que la situation resterait ce qu'elle est, seulement en sens inverse. Or, il faut résoudre et non pas renverser la question, et, pour la résoudre, il faut que les Allemands reconnaissent à toute nation civilisée le droit de disposer librement de ses destinées, ce qui est un acte mental.

Les conservateurs vivant en plein moyen âge ne voient pas la réalité des conditions de la guerre actuelle. M. Novicow la précise avec chiffres à l'appui : énormité des effectifs engagés; énormité

des pertes d'hommes, ainsi que des nombres de femmes et d'enfants plongés dans la douleur et la misère; désastres financiers. Il se place successivement dans l'hypothèse de la victoire, et dans celle de la défaite. Dans le premier cas, il fait remarquer qu'il n'y aura aucun allègement des dépenses, mais au contraire aggravation. Que serait-ce alors dans le cas de la défaite?

Enfin, comme la guerre de revanche pourra tarder très longtemps, il pourra arriver que l'Allemagne, adoptant à l'égard des Alsaciens une politique habile, se les rallie, ce qui sera facilité par la communauté de langue. Alors, la France qui serait obligée de les consulter, pour ne pas se mettre en contradiction avec elle-même, aurait fait une guerre inutile.

II. — La date de la réparation par les procédés militaristes.

Le procédé militariste se ramène à ceci : être constamment armé jusqu'aux dents, épier l'*occasion favorable*, et la saisir. Donc il faut examiner quels sont les probabilités de cette occasion favorable tant désirée par les nationalistes.

D'abord une observation technique. Les nouvelles conditions de la guerre nous ont fait entrer dans une période historique où, de nouveau, comme au moyen âge, l'attaque a un immense désavantage sur la défense. Exemples : l'impuissance des Russes à Plewna, et les défaites des Anglais au Transvaal. Ce fait est bien connu des militaires, donc des militaires allemands qui ne commettront pas la faute de prendre l'offensive. Il est de nature à faire hésiter la France à prendre l'initiative des hostilités.

M. Novicow recherche ensuite successivement quelles sont les probabilités des divers cas favorables possibles : Allemagne seule, sans alliés, attaquée sur deux fronts par la France et la Russie; duel, seul à seul, de la France contre une Allemagne affaiblie; attaque de l'Allemagne par la Russie pour son propre compte; attaque de la Russie par l'Allemagne. Il montre, avec une grande force d'argumentation l'invraisemblance de ces diverses hypothèses. Son principal argument revenant sous diverses formes nous semble être celui-ci : les nationalistes devront bien convenir que les Allemands et les Russes pourront aussi bien se guider

sur la raison que sur la folie ; nul ne peut garantir que cette dernière hypothèse l'emportera inévitablement. C'est une folie, par exemple, de considérer, comme étant dans les choses possibles, que la Russie rompant avec ses traditions séculaires fasse la guerre à l'Allemagne uniquement pour la restitution de l'Alsace-Lorraine ; c'en est une autre de considérer comme possible que l'Allemagne attaque la Russie, quand elle sait que la France en profiterait immédiatement, quels que soient d'ailleurs les griefs qu'on peut imaginer.

Il n'est pas non plus vraisemblable d'espérer que le rapport des forces de l'Allemagne et de la France pourra beaucoup se modifier au profit de la France. Les partisans de la solution belliqueuse, qui se complaisent à vivre dans le passé, ne tiennent pas un compte suffisant de ceci, qu'il n'y a plus d'armées de souvenirs ; il n'y a que des nations armées. Cela exclut la chance que l'armée allemande soit un jour moins nombreuse que l'armée française comme cela est arrivé en 1806, étant données les énormes différences de population et de natalité. D'autre part, les nationalistes se chargent, par leurs menaces, d'empêcher les Allemands de s'endormir, comme aussi de se faire la guerre civile. C'est le militarisme français qui cimente l'union allemande.

CONCLUSION. — Dès qu'on se donne la peine de serrer de près les *faits positifs et concrets*, on s'aperçoit que la solution militariste doit être bel et bien renvoyée aux calendes grecques.

III. — La date de la réparation par les procédés socialistes et politiques.

La question de l'Alsace-Lorraine ne peut pas être tranchée autrement que par le triomphe d'un principe, parce qu'elle est, pour la France, une question de principe, savoir : le respect du vœu des populations. Il n'est pas interdit d'espérer que le point de vue français finira par être admis par les Allemands.

En ce qui concerne particulièrement l'empereur Guillaume II, cela semble très peu probable ; mais il peut être cependant soit influencé par un grand courant de l'opinion, soit obligé d'y céder ; et, enfin, il est homme, donc mortel.

Mêmes observations en ce qui concerne l'aristocratie prussienne encore plus bornée que son souverain. Elle aussi est soumise à la loi psychologique de la modification constante des idées, et sera influencée par l'état du milieu allemand qui est, de beaucoup, le point le plus important à examiner.

Après avoir fait au temps du Directoire et de l'Empire des annexions autrement brutales que celles de M. de Bismarck, la France a maintenant la gloire d'être la première à comprendre la politique rationnelle. Peut-on admettre qu'elle aura le privilège unique d'accomplir cette évolution ? Ce serait mettre les Allemands en dehors de la nature humaine. De nombreux faits prouvent le contraire. Le premier de tous, c'est qu'aux élections de 1898 pour le Reichstag, sur un total de 7 752 700 votants, il y en a eu 3 441 700 pouvant être considérés comme favorables à un plébiscite en Alsace-Lorraine. Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est la montée rapidement croissante du socialisme qui, après avoir obtenu aux élections de 1871 seulement 3,02 o/o de la totalité des votes exprimés, est passé en 1898 à 30,32 o/o [1].

C'est que les socialistes et les amis de la paix sont vivants et agissants ; tandis que les nationalistes attendent une occasion qui peut ne venir jamais. Il est naturel quc le parti du mouvement l'emporte sur celui de l'immobilité.

Conclusion : la date de la réparation par les procédés pacifiques a grande chance de devancer de beaucoup la date de la réparation par les procédés militaires.

IV. — Ce qu'il faut faire.

L'unique moyen d'assurer la sécurité nationale, et de permettre ainsi de tourner toute l'activité de l'homme vers la production, au lieu d'en consacrer une part immense à la destruction mutuelle aussi stupide que ruineuse, ce ne sont pas les armements à outrance, c'est l'entente avec les voisins. Sous quelle forme peut-elle se réaliser ? Voici celle dont l'idée première appartient au comte Goluchowski, ministre des Affaires étrangères de la monarchie austro-hongroise : l'union de la triple et de la double

1. Les élections au Reichstag du 16 juin 1903 viennent d'apporter une nouvelle et éclatante confirmation des prévisions de M. Novicow.

alliance, ou, en d'autres termes, la substitution d'une quintuple ligue aux deux ligues existant actuellement en Europe. La condition préalable nécessaire et suffisante est une modification de la mentalité consistant à ne plus considérer la rapine comme avantageuse, à s'apercevoir que les intérêts des nations, loin d'être antagonistes, sont complètement solidaires.

Pour faire la quintuple alliance faut-il que la France renonce à l'Alsace-Lorraine? Nullement. Elle renoncera seulement à la reprendre par la force des armes, et non à la reprendre par des procédés légaux. C'est tout différent.

La triple alliance, ainsi que la double alliance, ne procurent qu'une sécurité précaire. La quintuple alliance marquant une phase nouvelle de la civilisation, la substitution de la politique du droit à la politique de la proie procurera une sécurité absolue. *Pour la première fois, depuis la chute de l'empire des Césars*, les nations pourront enfin se sentir sûres du lendemain, désarmer, établir une union douanière, et accroître leur production et leurs échanges dans une proportion incalculable. Il faut noter que c'est à la France que l'union douanière sera le plus avantageuse, parce que ce sont les industries de luxe qui souffrent le plus du protectionisme.

Les modifications de la mentalité s'entraînant les unes les autres, quand on aura senti les bienfaits du désarmement, on arrivera très vite à considérer le droit de plébiscite comme la base même de l'ordre public. Une cession territoriale revêtira alors un aspect tout autre que de nos jours. Elle ne sera plus qu'un arrangement ayant pour but de grouper les populations au mieux de leurs intérêts, ce qui ne sera d'ailleurs que la reproduction, sur une plus grande échelle, de ce qui s'est passé autrefois pour les provinces françaises.

V. — L'initiative de la France.

Il n'est pas douteux que c'est le gouvernement français qui doit prendre l'initiative.

Il y a d'abord cette raison momentanée qu'aucune autre grande nation ne songe à revendiquer par les armes les provinces de ses voisins. Elle n'est pas la principale.

La France peut prendre plus facilement l'initiative de former la quintuple alliance parce qu'elle est en république, parce qu'ainsi les principes de son droit public sont précisément ceux que la quintuple alliance aurait pour conséquence de faire adopter partout.

Elle est la nation la moins gothique de l'Europe. Ses hommes d'État ont découvert cette vérité prodigieuse, digne de M. de la Palice, que le bien particulier de chaque nation ne peut être réalisé que par le bien général de toutes.

Elle sera peut-être la première à avoir un ministère socialiste capable de briser les idoles telles que la tradition diplomatique, et de faire à son avènement cette fièvre et vibrante déclaration: « *Le seul intérêt politique réel est le bien-être des masses populaires; tous les autres sont des fantômes et des chimères.* » Un ministre socialiste comprendra que, traduire les vœux ardents de toutes les sociétés civilisées, c'est faire acquérir à son pays une puissance de premier ordre.

Il n'aura aucune crainte de proposer la formation de la quintuple alliance pour une dernière raison dominant toutes les autres, qui est la certitude d'une brillante victoire danstous les cas, c'est-à-dire soit que le gouvernement allemand accepte, soit qu'il refuse.

Dans le premier cas, le ministre socialiste qui a accompli cette grandiose révolution devient un des plus glorieux bienfaiteurs de l'humanité; il éclipse la gloire de César, d'Auguste et de Charlemagne.

Dans le deuxième cas, il dissipe le malentendu existant entre les deux nations qui s'accusent réciproquement d'empêcher le bonheur du continent. Dès que le peuple allemand saura que la France consent à lui garantir la sécurité, l'édifice entier du militarisme prussien s'écroulera avec fracas. Dès que le peuple allemand sera convaincu que l'opposition contre la quintuple alliance vient de son gouvernement, celle-ci sera virtuellement faite, son avènement sera seulement remis à une date plus éloignée.

Par le fait de la proposition de la France, les peuples européens vivant aujourd'hui sous un ciel couvert de nuages livides et sanglants du militarisme dirigeront tous leurs regards vers eette ville de Paris au-dessus de laquelle brillera un petit coin d'azur et d'espérance.

Il est d'ailleurs bien entendu que cette proposition comporterait la condition expresse d'un désarmement *simultané*, ceci pour aller au devant de l'objection consistant à dire qu'il ne faut pas renouveler la faute du parti libéral avant 1870.

M. Novicow fait un résumé que nous n'analysons pas, parce que cela ferait double emploi avec ce qui précède. Nous y signalons seulement les phrases suivantes :

« L'espoir de l'Europe pacifique se trouve ainsi lié avec le triomphe des socialistes, car c'est le seul parti politique qui s'oriente ouvertement vers l'avenir, et non vers le passé. »

« *La France tient maintenant les destinées de l'Europe entre ses mains.* Selon qu'elle adoptera une politique archaïque et violente, ou une politique modérée et juridique, les destinées de notre continent seront fixées pour des années. »

LIEUTENANT-COLONEL RÉMY.

Post-scriptum. — Ce résumé étant une réduction à peu près au 1/7, ne peut donner qu'une idée bien affaiblie de la magistrale argumentation de M. Novicow. Il aura atteint son but s'il inspire le désir de se reporter au texte intégral, au sujet duquel nous faisons seulement les observations suivantes :

Depuis la guerre de 1870, les perfectionnements constamment croissants des engins meurtriers ont, au point de vue tactique, augmenté les difficultés de l'offensive dans une énorme proportion. Il faut, pour s'en rendre bien compte, préciser le degré inouï de ces perfectionnements : on est, par exemple, plutôt en dessous qu'au-dessus de la réalité, en disant que l'efficacité du canon de campagne français a été multipliée au moins par 50. Mais il y a, en sens contraire, d'autres considérations restant vraies, parce qu'elles sont d'une autre nature, et que nous estimons devoir être ajoutées à celles de M. Novicow. L'offensive garde, surtout au point de vue stratégique, certains avantages parmi lesquels il faut, peut-être, mettre au premier rang les avantages moraux, qui prennent eux aussi une importance croissante, comme Bismarck lui-même le faisait remarquer. L'art de la guerre doit concilier des exigences devenant de plus en plus contradictoires.

NOUVELLES

M. Lardit, maire de la commune de Béguey dans laquelle était né notre regretté directeur Pierre Laffitte, nous écrit qu'un Comité vient de s'organiser dans cette commune pour y ériger une statue au Philosophe. Nous donnons ci-dessous la composition de ce Comité et la circulaire qu'il va lancer.

COMITÉ

POUR L'ÉRECTION D'UNE STATUE AU PHILOSOPHE PIERRE LAFFITTE

Présidents d'Honneur :

MM. CAZEAUX-CAZALET, député et maire de Cadillac;
Ch. JEANNOLLE, Directeur du Positivisme.

Président :

M. Edmond LARDIT, maire de Béguey.

Vices-Présidents :

MM. C. DUBOURG, ancien maire de Cadillac;
H. SOULIER, adjoint au maire de Cadillac.

Trésorier :

M. G. BOLLOTE, conseiller municipal de Béguey.

Secrétaire :

M. F. LATASTE, professeur honoraire de l'Université du Chili.

Membres :

MM. le Dr CAZEAUX, conseiller d'arrondissement du canton de Cadillac;
A. CHARRIAUD, adjoint au maire de Béguey;
P. LANIÉ, conseiller municipal de Beguey;
J. BAILLY, conseiller municipal de Cadillac;
C. MATHELOT, conseiller municipal de Cadillac;
Docteur BRETHENOUX de Cadillac;
A. LABENERE, receveur de l'Asile public d'aliénés de Cadillac.

CIRCULAIRE

Béguey, le 6 juin 1903.

Monsieur,

Ceux qui ont eu l'avantage de vivre dans l'intimité de Pierre Laffitte savent combien il aimait à parler de la petite commune où il était né et où s'étaient écoulées ses premières années. Grâce à lui, le nom de Béguey est aujourd'hui connu de bien des gens sur toute la planète. Il est naturel que, dans une localité qu'il aimait tant, il ait laissé de vives sympathies. Celles-ci se traduisent aujourd'hui par le désir d'honorer sa mémoire.

Prenant en considération et partageant le vœu de ses concitoyens, la municipalité de Béguey a décidé qu'il y avait lieu d'élever une statue au philosophe Pierre Laffitte, sur la principale place de la Ville, en vue et à quelques mètres de la maison où il est né et que sa famille a occupée pendant plusieurs générations. Elle a nommé un Comité chargé de faire le nécessaire pour la réalisation de ce projet et notamment de faire appel par voie de souscription, au concours de tous les admirateurs du Philosophe. Elle-même a voté, dans ce but, une somme de 400 francs.

Il est bon de dire que la commune contiguë de Cadillac, dans laquelle Pierre Laffitte était venu habiter fort jeune avec ses parents et où il aimait à venir passer de longues vacances deux ou trois fois l'année, avait manifesté des intentions analogues à celles de Béguey. Les deux municipalités se sont mises d'accord et le comité qui s'adresse à vous représente à la fois les deux populations.

Bien que nous soyons sensibles aux qualités qui ont valu à l'homme privé les sympathies de son entourage, il est clair que c'est surtout le philosophe que nous entendons honorer. C'est « au philosophe Pierre Laffitte » que le monument doit être dédié.

Nous espérons que, positivistes ou non, tous ceux qui connaissent et apprécient l'effort d'Auguste Comte, pour résoudre les problèmes qui nous agitent et nous troublent en s'imposant aujourd'hui; tous ceux qui, au milieu de notre anarchie intellec-

tuelle et morale, aspirent à l'équilibre mental, à la moralisation des individus et des peuples et à la solution équitable et pacifique de la question sociale; tous ceux enfin qui voient et approuvent l'influence chaque jour croissante « du plus grand penseur du siècle » sur les destinées de l'Humanité, nous espérons que tous ceux-là voudront prendre part à la glorification de l'homme qui, par ses cours de la rue Monsieur-le-Prince, de la salle Gerson et du Collège de France, par ses conférences, par ses publications et non moins par ses causeries et sa propagande familière, a si puissamment contribué au perfectionnement et à la diffusion de la doctrine d'Auguste Comte. Nous comptons en un mot sur tous les amis éclairés du progrès, lequel, suivant la formule positiviste, ne saurait être que le développement de l'ordre préexistant.

C'est à ce titre que nous nous adressons à vous, Monsieur, et que nous vous demandons le concours de votre obole et surtout de votre influence.

LE COMITÉ.

Paris.—Imp. E. KAPP. *Le Propriétaire-Gérant* : CH. JEANNOLLE.

20 Gutemberg 115. 26e ANNÉE. — N° 5. 1er Septembre 1903.

LE TROISIÈME CENTENAIRE
D'ÉLISABETH D'ANGLETERRE

(6 septembre 1533 — 24 mars 1603).

Il y aura 370 ans, le 6 septembre prochain, que naissait au palais de Greenwich la fille d'Henri VIII et d'Anne Boleyn et il y en a eu 300 le 24 mars dernier qu'Elisabeth mourait après un long et glorieux règne de 45 années.

L'histoire anglaise, qui en renferme peu d'aussi longs que le sien, n'en contient aucun autre qui ait été ou soit resté aussi populaire et qui, par la place tout à fait à part qu'il occupe, se trouve aussi complètement identifié avec l'histoire même du pays et du développement de la nation. La postérité ne peut que ratifier le verdict des contemporains, car peu de règnes furent aussi féconds en résultats heureux et durables.

Nous n'avons pas de critérium plus certain que celui-là pour porter des jugements historiques : les mêmes raisons qui nous commandent d'admirer Louis XI et Richelieu, Cromwell et Frédéric, Guillaume d'Orange et Washington, qui nous ordonnent de flétrir la mémoire d'un Julien l'Apostat ou d'un Philippe II, d'un Robespierre ou d'un Bonaparte, nous imposent l'obligation d'honorer Elisabeth.

Elle aurait peut-être mérité de donner son nom à son siècle, car si ce siècle en renferme de plus grands et de plus purs que le sien, Elisabeth seule a régné assez longtemps pour servir de symbole à une époque, pour que l'on puisse grouper autour d'elle quelques-uns des grands événements historiques qui la remplissent, la plupart des révolutions sociales ou morales qui la caractérisent et aussi un

certain nombre des noms les plus glorieux de l'histoire de l'Humanité.

Si grande que soit cependant notre admiration pour son génie politique, quelle que soit la hauteur à laquelle elle a atteint comme chef d'Etat, nous ne pouvons pas oublier que certaines imperfections de son caractère la rendirent parfois odieuse comme femme. Faut-il y voir la raison pour laquelle Comte, qui a introduit dans son Calendrier des Grands Hommes Isabelle de Castille, n'y fait pas figurer Elisabeth d'Angleterre?

Par ses défauts comme par ses qualités, Élisabeth est éminemment représentative de son temps et son pays. Si, indifférente en matière religieuse, elle resta complètement étrangère au mouvement d'idées qui produisit la Réforme, si même, protestante par politique plus que par conviction, elle détesta le puritanisme, elle fut dans toute l'acception du mot une vraie fille de la Renaissance. De cette époque brillante et immorale, elle eut la culture profonde, l'humanisme, l'esprit délié, l'amour de l'intrigue, le goût des fêtes et du luxe, l'absence de scrupules et de délicatesse, la fausse sentimentalité et l'égoïsme furieux. Mais ne jugeons pas les personnages du XVIe siècle avec la morale du XXe. Qu'importe qu'Elisabeth, à certains égards, ne valut pas mieux que son temps, si, malgré ses imperfections, elle a réussi à accomplir de grandes choses ! Quand on considère en effet son règne du point de départ au point d'arrivée, quand on envisage ces 45 années de sage et excellente politique, pendant lesquelles l'Angleterre reconstitua ses finances et reprit sa place en Europe, les petits côtés du caractère de la femme restent définitivement dans l'ombre, et l'on n'aperçoit plus qu'une grande reine qui a accompli une grande œuvre.

Lorsqu'elle monta sur le trône en 1558, on pouvait déjà pressentir en elle le chef d'État consommé qu'elle allait être. Elle y arrivait, en effet, mûrie par l'étude, trempée par le malheur, fortifiée par l'expérience précoce des événements. « Une tragédie du sens le plus profond, dit un

historien, s'était jouée devant elle, comme si elle n'avait eu d'autre objet que de l'instruire ». Fille d'une reine décapitée, elle avait été subitement, de princesse héritière, déclarée illégitime. Impliquée sous Édouard VI dans les intrigues de l'amiral Seymour, et sous Marie Tudor dans l'insurrection de Wyatt, elle n'échappa à l'échafaud qu'elle entrevit, une fois au moins, d'assez près, que par un remarquable sang-froid. Dans ces deux circonstances qui faillirent lui être fatales, elle montra une force de résistance et un courage vraiment extraordinaires chez une jeune fille. De là data cette popularité que 45 années d'un règne heureux ne firent qu'accroître. Après l'expérience de la vie, elle avait eu aussi celle des livres. Comme toutes les femmes de haut rang à cette époque, comme l'infortunée Jane Grey, Elisabeth avait le goût des lettres et sa culture était réelle et profonde. Elle s'était, sous la direction du célèbre humaniste Roger Ascham, familiarisée avec l'antiquité grecque et latine, elle lisait Platon et Cicéron dans le texte et pouvait parler couramment plusieurs langues européennes. Elle avait mis à profit ses années de jeunesse pour apprendre à connaître le tempérament de la nation dont le cœur, dans les terribles circonstances qu'elle traversa, devait battre à l'unisson du sien. Elle arrivait au pouvoir avec une politique, mûrie dans la retraite et qui ne devait à peu près rien laisser au hasard ou à l'improvisation du moment.

Jamais peut-être souverain ne monta sur le trône, salué par de telles acclamations populaires. La nation, appauvrie par trois règnes de gaspillages financiers, bouleversée par des révolutions religieuses, ensanglantée par des persécutions, atteinte dans son amour-propre par cette politique qui, prenant ses inspirations à Madrid ou à Rome, n'enfantait que des désastres, mettait tout son espoir dans cette jeune fille qui avait déjà donné des preuves de son courage, de sa fermeté et de son patriotisme. Elisabeth ne devait décevoir aucune de ces espérances. Malgré des difficultés sans nombre, malgré la puissance et l'habileté de ses adversaires, malgré cette grande infériorité

qui tenait à son sexe, elle a réalisé l'œuvre à laquelle son nom reste attaché et que nous pouvons, dans ses grandes lignes, résumer ainsi :

Elle a assuré l'indépendance politique et religieuse de l'Angleterre, en consacrant, par l'établissement définitif du Protestantisme d'Henri VIII et d'Edouard VI, la séparation d'avec Rome.

Elle a commencé la grandeur économique et commerciale de son pays, en poursuivant, au moyen de l'alliance française, la destruction de l'hégémonie espagnole sur mer et dans les colonies.

Le premier grand acte de son règne, celui qui devait imprimer la trace la plus profonde sur la vie nationale anglaise, ce fut son retour au protestantisme qui eut lieu dans l'année même qui suivit son avènement et qui renouait, par-dessus le règne sanglant et rétrograde de Marie Tudor, les traditions de l'anglicanisme d'Henri VIII et d'Edouard VI. Elisabeth avait été élevée dans la religion protestante, elle s'était toujours entourée de maîtres, d'amis ou de serviteurs favorables au protestantisme, mais elle avait montré, sous le règne de sa sœur et par des motifs de prudence personnelle, une telle conformité aux pratiques extérieures du catholicisme, que l'on pouvait encore douter de son attachement réel à la réformation religieuse. Elle aima certainement la pompe des cérémonies du catholicisme et elle dût regretter dans l'ancienne religion un auxiliaire précieux du pouvoir absolu. Mais le protestantisme, cause des persécutions qu'elle avait subies, était pour elle le signe de son affranchissement intellectuel et de son indépendance personnelle, de même qu'il était pour le pays, livré pieds et poings liés à l'Espagne, le signe de l'affranchissement de l'étranger et de l'indépendance nationale. Sa détermination depuis longtemps arrêtée ne fut donc pas dictée par des idées confessionnelles ou spirituelles mais par cette conviction que l'adoption de l'anglicanisme pouvait seule favoriser ses plans politiques. Le professeur Beesly, son biographe le plus récent et le plus

impartial [1], dit en effet « qu'elle était décidée à faire revivre « cette ancienne suprématie ecclésiastique que son père « avait annexée à la couronne. Elle pensait, et probable- « ment à juste titre, que la seule manière d'assurer cette « suprématie était de rendre complète la rupture avec l'an- « cienne religion ». Ce qui montre bien que ce grand acte eut un caractère exclusivement politique, c'est qu'Elisabeth accomplit la réforme religieuse, d'abord en ce qui concerne le gouvernement et le culte et qu'elle ne régla la doctrine que beaucoup plus tard. L'Acte de Suprématie, qui reproduisit, dans le fond sinon dans les termes, l'Acte d'Henri VIII et qui fit de la reine le gouverneur suprême de l'Eglise, l'Acte d'Uniformité, qui imposa de nouveau le « Prayer-Book » d'Edouard VI, précédèrent en effet de plusieurs années le Bill des Trente-Neuf Articles, qui ne fut adopté par l'Assemblée du clergé qu'en 1563 et sanctionné seulement par le Parlement en 1571. En revenant ainsi à la politique religieuse d'Henri VIII, Elisabeth eut la sagesse de renoncer à quelques-unes des idées les plus folles et des prétentions les plus exagérées de son père. Au lieu, par exemple, d'imposer le serment de suprématie à tous ses sujets, sans distinction, elle se contenta d'en faire une nécessité seulement pour les ecclésiastiques et les fonctionnaires. En le refusant, ils ne s'exposaient qu'à perdre leur charge ou leurs bénéfices. Pendant les premières années de son règne, elle essaya ainsi d'une politique de neutralité entre les deux religions. Ce ne fut que plus tard, après la violente intervention de Pie V et au moment des grands complots dirigés contre elle par Grégoire XIII et les Jésuites, que la loi de

1. *E.-S. Beesly*, *Queen Elizabeth* (1 vol. Macmillan, 1892). Nous avons pris pour guide dans notre étude sur le règne d'Elisabeth, l'admirable monographie du professeur Beesly qui est une merveille de précision, de concision et d'impartialité. Il nous paraît difficile de résumer plus heureusement en 240 pages un règne de 45 ans, si plein d'événements variés. Elisabeth, avant lui, avait eu ses apologistes ou ses panégyristes, elle avait eu aussi ses détracteurs et ses pamphlétaires, — elle a trouvé en M. Beesly son historien. Et cet historien, nous ne craignons pas de le dire, devait être un positiviste, c'est-à-dire un homme également étranger aux préjugés catholiques et aux préjugés protestants.

tolérante devint tracassière, que le serment fut étendu et la torture rétablie, et que l'on vit le supplice du père Campion et de ses amis. On doit d'ailleurs à sa mémoire de reconnaître qu'elle n'agit nullement par esprit confessionnel, car lorsque plus tard elle sentira dans les Puritains des ennemis plus dangereux encore, elle n'hésitera pas à les sacrifier. Dans l'un comme dans l'autre cas, elle n'en eut pas moins recours à des rigueurs inutiles et ces persécutions, qui restent une des erreurs et la principale tache de son règne, sont difficiles à expliquer de la part d'une reine naturellement tolérante et qui subordonna toujours la religion à la politique.

Pour comprendre toute la grandeur de l'œuvre d'Elisabeth à l'extérieur, il est nécessaire de connaître l'état de faiblesse de l'Angleterre en 1558. Descendue depuis longtemps au rang de puissance de second ordre, jamais elle ne s'était trouvée dans une telle position d'infériorité vis-à-vis des deux puissances qui se disputaient l'hégémonie sur le continent, la France et l'Espagne. Calais, qu'elle possédait depuis deux cents ans, venait de lui être enlevé et l'idée ne pouvait venir à personne qu'Elisabeth eût la hardiesse de chercher à s'affranchir de la vassalité espagnole. Toute sa politique consista dabord à tenir la balance égale entre la France et l'Espagne et à se rendre ainsi indépendante de l'une comme de l'autre. Elle devait donner une première preuve de sa sagesse et de son bon sens, en s'inclinant devant le traité de Cateau-Cambrésis qui, bien que sanctionnant la restitution de Calais, éloignait du moins tout péril imminent et lui donnait le temps de mettre le royaume en état de défense. Annihiler l'influence française en Ecosse était l'œuvre la plus pressante et elle se décida à entreprendre une expédition dans ce pays, malgré l'avis contraire de son Conseil. Les événements — comme toujours d'ailleurs — lui donnèrent raison. Le siège de Leith et le traité d'Edimbourg qui le suivit, produisirent le double résultat que la reine en attendait. Ils firent disparaître cette menace perpétuelle que créait pour l'Angleterre l'occupa-

tion de l'Ecosse par une armée française et ils firent comprendre au roi d'Espagne qu'Élisabeth pouvait désormais se passer de son aide et mépriser ses injonctions.

Trente années cependant devaient s'écouler avant que l'Angleterre entrât en lutte ouverte contre Philippe II. Par une habile politique de temporisation, Elisabeth sut retarder jusqu'en 1588 la nécessité d'une action décisive et lorsque le moment de ce conflit suprême aura sonné, la nation tout entière y sera préparée, les finances seront reconstituées et on aura construit et équipé la flotte qui détruira l'Armada.

C'est dans cet intervalle que se place le grand duel qui va mettre aux prises la reine protestante d'Angleterre avec la reine catholique d'Ecosse, Marie Stuart. Il est impossible de le retracer sans se souvenir de tout le rayonnement romanesque dont certains historiens eux-mêmes ont entouré le nom de Marie Stuart. Une légende flotte encore autour d'elle et, malgré ses crimes avérés, on s'est plu à la parer de l'auréole du martyr. Il est indéniable que Marie Stuart qui partageait quelques-uns des défauts d'Elisabeth, ne fut pas non plus dépourvue des hautes qualités de sa rivale. Elle ne lui était inférieure ni en capacité ni en connaissances et elle lui était même supérieure en énergie et en résolution. Mais, femme dans toute l'acception du mot, elle ne possédait pas la superbe maîtrise de soi-même qui caractérisait Elisabeth. Si l'une savait dissimuler dans l'intérêt de sa politique, l'autre ne pouvait le faire que lorsqu'elle était sous l'empire d'un caprice, d'une passion ou d'un sentiment de vengeance. Pour satisfaire son amour comme pour satisfaire sa haine, Marie était capable des plus graves résolutions et des plus folles entreprises. C'est par là qu'elle a succombé. Mais ce qui fit sa faiblesse durant sa vie fait encore sa force au delà du tombeau. Si les historiens et les hommes d'Etat doivent garder leur admiration pour Élisabeth, il est néanmoins certain, ainsi que le fait remarquer M. Beesly, que « Marie Stuart a toujours « eu et aura toujours l'ardente sympathie d'une armée de

« champions, pour qui « la belle Vestale couronnée de l'oc-« cident » n'est qu'une pure politicienne, sans sexe, sans « cœur et sans attrait ».

Elisabeth à qui on a si véhémentement reproché sa conduite à l'égard de sa rivale, eut-elle des raisons suffisantes de la faire mettre à mort? Il ne faut pas oublier que Marie Stuart, héritière légitime du trône d'Angleterre, briguait ouvertement la succession d'Elisabeth. Ame ardente et femme ambitieuse, elle n'était pas de tempérament à attendre que la succession s'ouvrît naturellement. Elle fut l'inspiratrice de tous les complots que les Jésuites, sous la haute approbation du Pape et avec la complicité de Philippe II et des Guises, tramèrent contre la vie d'Élisabeth, pendant toute la durée de son règne. Leur but direct et avoué était la proclamation de Marie comme reine des deux royaumes. Si celle-ci s'était en effet contentée de revendiquer son droit éventuel au trône d'Angleterre, il est probable qu'il n'y aurait jamais eu de conflit entre les deux reines. Elisabeth — et elle en donnera maintes preuves — avait trop le sentiment de la solidarité de tous les souverains et le souci de maintenir dans une sphère incontestée le droit de succession héréditaire, pour porter d'un cœur léger atteinte à ces deux grands principes. Tous les scrupules qu'elle montrera plus tard, avant d'ordonner la mise en jugement de Marie Stuart, toutes ses hésitations au moment de signer l'ordre suprême, et que l'on a à tort considérés comme une odieuse comédie de sa part, n'eurent pas d'autre origine. En réalité, Elisabeth fut, pendant quinze ans, le seul obstacle entre Marie Stuart et l'échafaud; pressée par ses ministres, par le Parlement, par le sentiment populaire anglais, il lui répugnait de mettre à mort une personne du même sang royal que le sien. « L'échafaud de Fotheringay était évidemment, écrit M. Beesly, le prélude de l'échafaud de Whitehall ». Élisabeth le comprenait et elle sentait aussi que si l'exécution de Marie pouvait seule la mettre à l'abri de tous les attentats et de tous les complots catholiques, elle allait aussi accumuler sur sa tête toutes les haines. De là les tergiversations et les hypocri-

sies par lesquelles elle chercha à faire peser sur quelques-uns de ses ministres la responsabilité d'un acte politiquement nécessaire. Marie Stuart morte, le trône d'Élisabeth recevait comme une suprême consolidation et le parti catholique anglais, n'ayant plus rien à espérer, était anéanti au moment même où l'Armada allait faire son apparition dans les eaux anglaises.

Dira-t-on qu'Élisabeth a manqué de générosité envers une rivale qui était venue lui demander asile et protection? Il faut convenir qu'Élisabeth n'en eut jamais beaucoup — surtout envers les femmes dont elle jalousait la beauté — mais de la générosité vis-à-vis d'une adversaire comme Marie Stuart dont le but était de la supplanter sur le trône d'Angleterre, par des moyens violents, eût été évidemment une faute politique impardonnable. La vérité, c'est qu'Élisabeth qui temporisa toute sa vie, ne temporisa avec aucun de ses adversaires autant qu'avec Marie Stuart et si, en 1587, elle dut enfin se décider à ordonner sa mise en jugement, puis sa mort, elle céda à une pression non seulement de ses ministres, mais de l'opinion publique.

Si la mort de Marie Stuart ne fut ni la cause ni le prétexte, elle fut du moins le signal de la lutte qui allait mettre aux prises l'Angleterre et l'Espagne, dans une guerre dont le dénouement dramatique devait être la suprême consécration de la politique d'Elisabeth. Nous avons vu comment, pendant toute la première partie de son règne, toute sa tactique avait consisté à temporiser. Elle avait admirablement compris qu'avec un adversaire aussi redoutable que Philippe II, c'etait la seule manière dont elle pût sortir des difficultés nombreuses qui l'enserraient à son avènement. Ce n'est peut-être pas la partie la plus brillante de son règne, mais c'en est ni le moins belle ni surtout la moins utile. « Il serait impossible, écrit M. Beesly, de trouver dans « l'histoire antérieure de l'Angleterre ou même de l'Europe, « depuis la chute de l'empire romain, un tel exemple de « paix, de prospérité et de bon gouvernement s'étendant « sur une aussi longue période... Le rôle plus brillant

« qu'Elisabeth va jouer maintenant a été le principal fonde-
« ment de sa gloire aux yeux de la postérité. Laissons-lui
« toute celle qu'elle mérite et que le plus ardent dénigre-
« ment ne pourra jamais lui enlever. Mais, aux yeux de
« celui qui étudie sérieusement l'histoire, sa réputation
« comme homme d'Etat a une base plus solide dans l'ha-
« bileté et la fermeté par lesquelles elle sut, pendant de
« nombreuses années, retarder la nécessité d'une action
« décisive. »

Ces trente années avaient en effet été mises à profit non seulement pour reconstituer les finances, équiper la flotte, se debarrasser des ennemis de l'intérieur, mais encore pour porter à l'Espagne des coups sensibles, tout en se gardant d'entrer en lutte ouverte avec elle. Drake et Hawkins firent des incursions dans les ports de mer et enlevèrent des navires espagnols chargés d'or. Philippe montra une longue patience et il fallut l'intervention directe d'Elisabeth dans les Pays-Bas, pour décider le souverain espagnol à mettre en mouvement l'Armada et à tenter l'invasion de l'Angleterre. Retardée, par une expédition de Drake sur les côtes d'Espagne, ce n'est qu'au mois de juillet 1588 qu'elle devait faire son apparition dans les eaux anglaises. Ce qui suivit est connu de tout le monde. On sait comment les lourds gallions de Philippe II ne purent tenir contre les vaisseaux anglais, plus légers et pourvus de marins plus expérimentés, et comment le vent et la tempête se chargèrent d'achever l'œuvre des hommes. Cette flotte gigantesque qui se disait « Invincible » et qui, bénie par le Pape, portait avec la suprême espérance de l'Espagne, la suprême fleur de sa noblesse, fut à peu près complètement anéantie et un triomphe que l'on croyait assuré se changea en un épouvantable et irrémédiable désastre.

La défaite de l'Armada marque l'apogée du règne d'Elisabeth. Jamais la reine n'avait paru si grande à ses sujets ni si puissante à ses ennemis. Quelques historiens ont cherché cependant à réduire la part qui lui revient dans cette victoire. Mais si le triomphe de l'Angleterre fut dû pour une large part à l'habileté et au courage du grand marin anglais Drake,

au patriotisme généreux des riches marchands de la Cité, au grand souffle de liberté qui anima la nation, à l'esprit de solidarité qui, en face du danger commun, unit toutes les classes, à ce beau sentiment de fraternité d'armes qui, dans la marine anglaise, rapprochait le gentilhomme et le roturier, il est néanmoins certain que tout ce patriotisme et que toute cette énergie n'auraient servi à rien, que toutes ces grandes choses n'auraient même pas eu l'occasion de se révéler, sans la sage politique d'Elisabeth.

Pour poursuivre et réaliser ce grand dessein, Elisabeth avait pris son point d'appui dans l'alliance française[1]. De la France, elle ne désirait qu'une chose, sa neutralité absolue dans les affaires d'Ecosse, et on sait comment elle y parvint presque dès le début de son règne. Rassurée de ce côté, elle fera de l'alliance française la pierre angulaire de sa politique étrangère. Cette alliance, déjà ébauchée sous Henri II, continuée sous Charles IX, refroidie momentanément mais non rompue par la St.-Barthélemy, sanctionnée par un traité sous Henri III, sera surtout solide avec Henri IV qu'Elisabeth aida à reconquérir son royaume et en qui elle devait trouver un allié sûr quoique indépendant et un partenaire digne d'elle. Elle eut d'autant plus de mérite à suivre cette politique — celle-là même que reprendra Cromwell avec Mazarin — qu'elle avait à cet égard à lutter contre le sentiment populaire anglais resté hostile à la France et contre l'avis de ses ministres qui, envisageant les choses à un point de vue moins élevé et moins désintéressé, auraient voulu l'entraîner, par une alliance avec les Huguenots français, dans une guerre contre les monarques catholiques. Avec une sagesse dont on ne saurait trop la louer, Elisabeth n'accepta jamais ce rôle ; elle sentait la solidarité qui relie

1. L'alliance française, si fermement poursuivie par Elisabeth pendant tout son règne, est un des points sur lesquels avaient glissé les historiens anglais et c'est un de ceux sur lesquels insiste le professeur Beesly. Il est intéressant de constater que les plus grands monarques anglais — Elisabeth et Cromwell — ont laissé le type sur lequel doit se modeler l'alliance franco-anglaise : union diplomatique et non pas union armée.

entre eux tous les trônes et elle voulait éviter d'apparaître aux yeux de l'Europe, ainsi que l'avaient été ses deux prédécesseurs, comme le chef d'un parti. Elle était la reine de tous les Anglais et non celle seulement des protestants.

On ne peut pas parler de l'alliance française sous Elisabeth sans rappeler en quelques mots l'histoire de tous ses projets de mariage qui lui font comme un intermède plutôt plaisant. Etait-elle animée vis-à-vis des hommes du même dédain que son père vis-à-vis des femmes, craignait-elle en se mariant, ou de subir une domination alors qu'elle voulait rester libre et maîtresse, ou de s'aliéner ses sujets catholiques et protestants suivant le parti auquel aurait appartenu son mari, il est toujours bien certain, qu'à tort ou à raison, elle monta sur le trône avec l'idée bien arrêtée de rester fille. « Elle n'aima jamais personne, dit M. Beesly, « que l'on entende par amour ce qu'il y a de plus élevé ou « ce qu'il y a de plus bas. Elle n'avait ni le cœur tendre ni « le tempérament sensuel, mais un désir ultra-féminin d'ad- « miration. Plus elle était étrangère au sentiment de l'amour, « plus grande était l'impatience avec laquelle elle désirait « qu'on la crut capable de l'inspirer. » — Parfaitement dénuée à cet égard du moindre sentiment de convenance ou de délicatesse, elle avait flirté, dans sa jeunesse, avec des vieillards, comme elle flirtra, dans sa vieillesse, avec des jeunes gens. De là cette comédie de l'amour qu'elle joua avec un incomparable brio pendant quarante ans, que le prétendant s'appellât l'Archiduc Charles ou Philippe II, le comte d'Arran ou Leicester, le duc d'Anjou ou le duc d'Alençon. Il est vrai que cette comédie servit singulièrement ses vues politiques et qu'elle contribua presque toujours au but qu'elle poursuivait, mais cela ne revient-il pas à dire que chez elle, tout était subordonné à la raison d'Etat, tout jusqu'à la pudeur et à la dignité de la femme ?

La gloire, il est vrai, a ses revers et Elisabeth supporta les conséquences de cette grandeur à laquelle elle avait voulu atteindre et qu'elle avait cru mieux assurer par son célibat. Un voile de tristesse recouvre ses derniers mois. Elle se sentit mourir, seule, sans parents, sans amis sur

l'affection desquels elle put compter, précédée dans la tombe par les ministres qui avaient été ses collaborateurs et ses confidents. Son œuvre était achevée sans doute — et elle allait en lui survivant perpétuer sa gloire, — mais elle dut cependant se sentir envahie par ce sentiment mélancolique qu'éprouvent, au déclin de la vie, tous ceux qui enivrés par le prestige des grandeurs ont été frustrés des joies modestes du bonheur quotidien. La gloire ne fut pour elle, suivant le mot de Mme de Staël et comme pour plus d'une autre femme illustre, que le deuil éclatant du bonheur.

Elle s'éteignit le 24 mars 1603, laissant le trône à son neveu Jacques VI, le fils de Marie Stuart, qui devint roi d'Angleterre sous le nom de Jacques Ier. L'union si désirable des deux royaumes était enfin réalisée, mais le règne aussi commençait de cette triste maison de Stuart dont le nom signifia tour à tour incapacité, impopularité et immoralité.

Sous son successeur, on put s'apercevoir du vide immense que laissent après eux des souverains comme Elisabeth. L'Angleterre devra subir deux règnes désastreux, et une révolution avant que Cromwell puisse reprendre les traditions glorieuses de la grande reine.

Grande aux yeux de ses contemporains, Elisabeth reste donc grande aux yeux de l'histoire. Au moment où la France, déchirée par la guerre civile, subissait un recul passager, au moment où l'Espagne, ruinée par l'Inquisition, voyait les plus riches de ses provinces conquérir leur indépendance et tombait au rang de puissance de second ordre, Elisabeth, par sa sagesse, par sa prudence, par sa prévoyance, par son génie politique, édifia la puissance politique, commerciale et maritime de l'Angleterre. D'elle date ce grand mouvement d'expansion lointaine qui ne s'arrêtera plus. Nous ne pouvons pas oublier aussi que l'Angleterre d'Elisabeth fut celle de Sydney et de Spenser, de Drake et de Raleigh, de Shakespeare et de Bacon et leurs gloires réunies achèvent de donner à cette grande époque un lustre incomparable.

C'est en vain que certains historiens ont cherché à diminuer la gloire d'Elisabeth au profit de celle de quelques-uns

de ses ministres, la politique qu'elle a poursuivie et qui a eu un tel succès a été sa politique personnelle. C'est en vain que d'autres, apportant dans l'histoire je ne sais quelle critique passionnée et subjective, accusent Elisabeth d'avoir à maintes reprises mis le royaume à deux doigts de sa perte et veulent que nous jugions sa politique d'après certaines conjectures démenties par les événements plutôt que d'après des résultats certains qui en ont été la plus brillante justification. Qu'importe, après tout, l'opinion des hommes de cabinet, étrangers au maniement des grandes affaires! Deux des plus habiles parmi les hommes d'Etat modernes ont émis sur Elisabeth une appréciation que la critique la plus subtile ne parviendra pas à détruire. Son contemporain et son allié, Henri IV, fut consterné à la nouvelle de sa mort, et il disait dans une lettre à Sully: « J'ai perdu un second moi-même, car elle était ennemie irréconciliable de nos irréconciliables ennemis. » Le continuateur de sa politique, Olivier Cromwell, dans le discours d'ouverture du second Parlement du Protectorat, ne craindra pas d'évoquer son nom et de parler « de la reine Elisabeth de fameuse mémoire. » « N'ayons pas honte, disait-il, de l'appeler ainsi. »

Décernons-lui donc, nous aussi, les hommages auxquels elle a droit et ne cherchons pas à reviser de tels verdicts portés par de tels hommes. Elisabeth appartient à la race des grands politiques, et elle ne relève que du jugement de ses pairs.

L. Baraduc.

RELIGION ET SOCIOLOGIE

Dans un article précédent, *Le Positivisme et l'Inconnaissable*[1], nous avons dit que l'attention des Conservateurs et des Catholiques français s'était portée sur l'enseignement d'Auguste Comte. Parmi d'autres indications, nous avons cité deux articles de M. Brunetière parus l'année dernière dans la *Revue des Deux Mondes*. Un troisième, du même auteur, a été publié dans le numéro du 15 février. Comme les précédents, il soulève d'importantes questions qu'il serait extrêmement désirable que les Positivistes examinassent.

Le premier principe établi par l'auteur est que toutes les religions, quelle que soit leur origine, leur durée ou leur valeur, sont des faits essentiellement sociaux et non des faits de la vie individuelle. Citant le récent travail de Guyau sur l'*Irreligion de l'avenir,* il parle de la religion comme procédant, non de l'anthropomorphisme, ainsi qu'il a été souvent dit, mais du sociomorphisme. Ce qui revient à dire qu'elle procède, non de la nature individuelle de l'homme, mais de la nature de la communauté à laquelle il appartient. Il va jusqu'à déclarer que toutes les religions, que ce soit le Fétichisme, le Polythéisme, le Mahométisme ou le Bouddhisme, sont des institutions sociales; elles sont des *motifs de rassemblement,* des forces qui réunissent les hommes. Il y a eu des religions locales et des religions universelles, des religions de famille et des religions d'État; il y a eu des religions jalousement exclusives, comme le Brahmanisme ou le Judaïsme, des religions ouvertes comme le Bouddhisme, militaires comme l'Islamisme. Mais jamais on n'a vu de religion individuelle. La religion appelée reli-

1. Voir le numéro de juillet de *La Revue Occidentale*, p. 482.

gion de l'homme sage, « de laquelle l'homme sage ne parle jamais », n'est pas du tout une religion. Si nous avons à parler de la religion de Platon ou de Socrate, ce n'est que lorsque Socrate et Platon réunissent des disciples autour d'eux. Dire que nous pouvons avoir une religion à nous seuls, revient à dire que nous pouvons avoir une famille à nous seuls, une patrie à nous seuls. Famille, Patrie, Religion sont des appellations collectives ou sont des non-sens.

Méditons, continue toujours M. Brunetière, la signification du mot « hérésie ». L'hérétique, dit Bossuet, est l'homme qui a une opinion sienne, l'homme qui se détache du groupe. *Væ soli! Les hommes aiment à penser en troupe.* L'hérétique disparaît à moins qu'il ne réunisse des disciples autour de lui, et, s'il y réussit, il forme alors un schisme. Mais un schisme est lui-même une communion; c'est le groupement des dissidents. Nous revenons ainsi à ce qui est le principal caractère de la religion : une croyance commune à plusieurs. Les réformes religieuses amènent un mouvement révolutionnaire qui pénètre toutes les fibres de la société. Ainsi la révolution Bouddhiste provoqua la suppression des castes. De même, le Christianisme fut persécuté, non à cause de ses dogmes, mais parce qu'il apportait un nouvel état social. Aux États-Unis (et en Angleterre, aurait pu ajouter M. Brunetière), les chrétiens protestants proclament la nécessité de la socialisation du Christianisme. « Les doctrines de Jésus », dit M. Herron, de Grinnell college, Iowa, « sont moins théologiques que sociales ». Voyons encore la Chine. Pourquoi est-elle aussi récalcitrante envers nos missions? Parce que sa religion n'est ni une doctrine théorique, ni une doctrine métaphysique, mais un système social; et, tant que sa constitution sociale ne sera pas fondamentalement modifiée, le Christianisme sera impuissant en Chine.

Après s'être ainsi exprimé, M. Brunetière va jusqu'à dire que tout cela a été dit depuis longtemps par Auguste Comte, dont la pensée tendait à identifier la Religion et la Sociologie. Je cite le passage suivant qui, quoique rempli de confusion et de fausse interprétation, n'est pas sans intérêt:

« C'est par le chemin de la sociologie qu'il aboutit à la religion, et c'est sa religion qu'il a vue devenir à son tour la règle et à la fois le juge de sa sociologie. Sa religion, *dont il a eu grand soin de n'éliminer ni l'inconnaissable ni le surnaturel* — et, au contraire, personne n'a qualifié plus sévèrement que lui la « monstrueuse » contradiction qui se dissimule sous le nom de « religion naturelle », — est le fondement mystique de sa sociologie. Sa sociologie n'est qu'un effort pour réaliser son « royaume de Dieu » sur la terre. »

Nous ne nous arrêterons pas en ce moment sur les mots que je souligne. M. Brunetière va jusqu'à dire encore combien hautement il approuve la définition de la religion donnée par Comte dans le Catéchisme positiviste; combien cette définition est véritablement, profondément et éternellement religieuse; combien aussi il ne lui manque que d'être complétée pour que son universelle adoption devienne désirable. Il n'est pas moins franc dans son éloge de tout ce que dit Comte, dans ses circulaires annuelles et ailleurs (voir particulièrement la 6e circulaire) quant à la « maladie révolutionnaire ». Comte la décrit comme due à « une surexcitation continue de l'orgueil et de la vanité, par suite d'une tendance, éminemment contagieuse, vers l'infaillibilité personnelle ». C'est à cette maladie de l'esprit public, et non au progrès de la science et de la Libre Pensée, que M. Brunetière attribue la décadence du Catholicisme pendant les cinq derniers siècles. Mais comment explique-t-il l'origine de cette maladie? L'explication de Comte est bien connue. Le dogme théologique, autrefois capable de rallier les hommes sous une même bannière, a maintenant perdu sa puissance de ralliement; en conséquence, chaque homme tend à devenir son propre pape, et à ne suivre que ce qui est juste à ses yeux. Mais le but de ces lignes n'est pas de discuter avec M. Brunetière et nous continuons.

La sixième circulaire de Comte fut écrite pendant qu'il préparait son *Appel aux Conservateurs,* lequel n'est, en vérité, que son développement. Inutile de dire avec quel plaisir l'écrivain catholique accepte les pages du livre qui

appuient sur les services que le Catholicisme, même à son déclin, est encore capable de rendre, et comme il a soin d'ignorer les preuves de l'irrévocabilité de ce déclin. Nous nous attendions à ce qu'il ne vît qu'un côté de cette question : il est donc bon de le constater. Mais, et c'est ici le point qui a motivé ces lignes, *il ne doit pas en être de même des Positivistes*. Car, si d'un côté nous devons démontrer, pour nous-mêmes et pour les autres, qu'une religion théologique, le Catholicisme, aussi bien qu'aucune autre, est incapable de remplir une des deux fonctions essentielles de la religion, celle qui consiste à rallier toutes les nations du monde sous un même étendard ; d'un autre côté, nos principes nous obligent à reconnaître que la seconde fonction, — celle de soumettre les pensées et les désirs divergents de chaque existence individuelle à un contrôle moral, — est remplie, dans une certaine mesure, par toutes les formes de croyances sincères qui prévalent parmi les hommes, par le Catholicisme, même à son déclin, aussi bien que par toutes autres.

Nous rappelons que Comte a toujours espéré le rapprochement du Positivisme et du Catholicisme et leur loyale entente. Actuellement, le mot « Christianisme » signifie quelque chose de différent pour chacune des personnes qui en parle. Ainsi il peut indiquer soit l'Anglicanisme, soit le Calvinisme, soit même le pur Déisme ou la plus vague philanthropie. Mais avec le Catholicisme, aucune erreur semblable n'est possible. Le prêtre anglican peut signer les *trente-neuf articles* et exprimer ensuite ses doutes sur chacun de leurs dogmes ; une telle latitude est interdite au prêtre catholique. Dans le Catholicisme, nous avons, comme l'affirment ses défenseurs, la seule discipline adéquate de la vie.

Les Positivistes reconnaissent loyalement qu'au commencement du moyen âge cette prétention fut très largement justifiée. Comte et son successeur Pierre Laffite, ont montré, avec une bien plus grande force et bien plus complètement qu'aucun écrivain catholique, mieux même que Joseph de Maistre, que le système catholique porta le problème de la direction morale de la vie humaine à un point qui n'avait

jamais été atteint auparavant. Ce que ce système eut de particulier fut la formation d'un corps spécial d'hommes, *séparés et indépendants de l'État,* dont la mission était d'introduire la morale dans toutes les relations publiques ou privées de la vie. J'engage vivement ceux qui trouveraient trop difficile ou trop inaccessible la lecture du 54e chapitre de la *Philosophie positive* ou du 6e chapitre du troisième volume de la *Politique positive,* à lire le troisième volume des *Grands types de l'Humanité,* par Pierre Laffitte. Ce dernier volume, publié séparément des deux autres et à une époque plus récente (1897), se rapporte aux principaux noms du mois du Calendrier positiviste consacré à saint Paul. On peut sans crainte défier les bibliothèques de théologie catholique de produire aucun livre plus juste envers les services rendus par saint Paul, saint Augustin, saint Benoît, Hildebrand et saint Bernard.

Accordant, comme nous le faisons, une si grande valeur à l'Église catholique, depuis sa formation sous saint Paul jusqu'à son apogée au temps de saint François et de saint Thomas d'Aquin, pourquoi répudions-nous de nos jours et dans l'avenir ses prétentions au gouvernement moral des hommes ?

Pour beaucoup de raisons; mais principalement parce que, en tout ce qui concerne la vie publique, le Catholicisme a abdiqué sa fonction; ce qui n'est en rien dû au Protestantisme, puisque deux siècles avant que Luther ait brûlé la bulle du pape, ou qu'Henri VIII eût envoyé à l'échafaud ceux qui niaient sa suprématie sur l'église anglaise, l'indépendance de l'Église, en tant que pouvoir régulateur des États occidentaux, était morte de mort naturelle. Même au plus haut point de sa puissance, le Catholicisme ne put réussir à établir son autorité sur l'Europe orientale. Il ne put même pas insuffler sa vie dans la faible Chrétienté bysantine; sa lutte héroïque contre l'héroïque Islam aboutit à une trêve armée. Les quatorzième et quinzième siècles montrent sa croissante soumission à l'État. Le seizième et le dix-septième apportent la révolte des protestants et l'indépendance finale des révoltés. Le dix-huitième siècle, fai-

sant de chaque dogme théologique une question ouverte, se termine par la Révolution française; et non seulement ceux qui y prirent part, mais des spectateurs tels que Gœthe et Wordsworth et quantité d'autres, sentirent qu'une ère nouvelle commençait.

Pendant les cinq derniers siècles, il a été accumulé une quantité merveilleuse de découvertes scientifiques, de créations artistiques, d'inventions industrielles, d'explorations géographiques; beaucoup des premières et quelques-unes des secondes hostiles à la doctrine catholique, toutes indépendantes d'elle. Rien d'étonnant alors à ce que, dès le dix-neuvième siècle, des hommes de grand savoir, élevés sous l'impulsion de la Révolution, aient senti que le moment était venu de reconstruire l'existence sur des bases purement humaines. Parmi ces âmes prophétiques, Comte seul entrevit l'ensemble du problème à résoudre. Pour ceux qui sont familiarisés avec les *Progrès de l'Esprit humain* de Condorcet, et avec l'appréciation de la Papauté au moyen âge de de Maistre, il suffit de dire que sa grande découverte de l'évolution sociale combine le point de vue de ces deux penseurs. Pour Condorcet, le progrès humain semble continu depuis les plus humbles commencements jusqu'à l'avènement du Catholicisme. Le Christianisme, tel qu'il le conçoit, plongea la civilisation dans mille années de ténèbres, jusqu'à ce que la Renaissance et la Révolution ramenassent la lumière. Pour de Maistre, au contraire, le moyen âge fut progressif et lumineux; avec la chute de la papauté du moyen âge commence pour lui une longue période d'aberration morale et sociale, dont le dix-neuvième siècle a pour tâche de nous délivrer.

Nous revenons alors à la position prise par Comte dans l'*Appel aux Conservateurs* pour guider l'attitude des Positivistes envers les autres formes de religion. Ce qui, brièvement, revient à dire que si les prétentions du Catholicisme ou de toute autre doctrine théiste quelconque à la direction publique de la vie humaine sont, pendant le cours de l'évolution, devenues dangereuses pour l'ordre public et nécessitent une inébranlable résistance, il reste néanmoins établi

que les Positivistes, et de nombreux représentants de croyances plus anciennes, peuvent reconnaître la valeur de leur œuvre. Toutes, quoique par une voie très différente et un milieu tout autre, mènent à un même but. Toutes protestent contre l'irreligion; en d'autres termes, elles soutiennent la suprématie de l'âme sur le corps, de l'esprit sur la matière, de l'amour, de la félicité et du respect sur l'épicurianisme cynique ou l'apathie sans espoir.

Il ne doit y avoir ni erreur, ni mystification : lorsque Positivistes et Catholiques se rencontrent dans l'arène de la vie publique, il ne peut y avoir ni défection, ni compromis. Le Catholicisme (et on peut en dire autant de tous les Christianismes organisés, grec, anglican, luthérien ou calviniste) a irrévocablement perdu tout droit légal à la direction des affaires publiques de l'espèce humaine. Des tentatives pour restaurer le pouvoir de l'Église du moyen âge ont été faites par Philippe II et avant lui. Ces tentatives ont été renouvelées au dix-neuvième siècle en Espagne, en Autriche, dans l'Amérique espagnole, et surtout en France sous Charles X, le second Empire et la troisième République. Nous savons ce qu'il en est advenu. Rien de mieux ne peut être dit de l'attitude du clergé anglican envers les Calvinistes de l'Afrique du Sud, ni de la résistance à la justice des Non-Conformistes britanniques en Irlande ou des tentatives des missionnaires chrétiens — à quelques sectes qu'ils appartiennent — pour déraciner les fondements de la civilisation chinoise. Dans les relations publiques des hommes, soit nationales, soit internationales, le théisme organisé est devenu une cause de désunion et de désordre. Tout cela a été dit par Comte dans des termes d'une incomparable clarté. Et c'est encore Comte qui, dans le travail dont je parle, émit l'idée d'une ligue contre l'irreligion; ligue à laquelle, sous la direction positiviste, les représentants sincères de toutes les croyances organisées seraient conviés à prendre part.

J'ai remarqué que beaucoup de Positivistes sont disposés à dédaigner cette idée, ou même à la regarder comme un paradoxe chimérique. Elle se présente à moi, au contraire,

comme une preuve éclatante de la puissance illimitée de Comte à saisir les faits de la vie morale. Remarquons que quarante ans après la publication de l'*Appel aux Conservateurs,* Pierre Laffitte, à la fin de sa persévérante étude du Catholicisme (*Grands Types,* vol. III, pp. 687-690) arrivait à une conclusion presque identique. Je dis « presque identique » car, tenant compte des changements politiques et sociaux survenus dans l'intervalle, de sages modifications ont été introduites par le successeur de Comte, qui, cependant, laisse le principe absolument intact. Même ainsi, elle peut encore être envisagée par quelques-uns comme un idéal de perfection ne pouvant jamais être appliqué. Nous devons alors rappeler que, dans toute religion qui mérite ce nom, nous avons à tenir compte de l'idéal, notre tâche étant de nous efforcer de le traduire en réalité autant que le permettent l'époque et le milieu. Qu'est-ce que la Prière, ce nœud vital de toutes les religions, sinon un effort constant et renonvelé pour alimenter l'idéal de la vie?

Les religions sont nombreuses; la religion est une. La somme de transactions nécessaires pour passer des formes primitives et imparfaites à ce qui est parfait et définitif varie, non seulement entre un siècle et un autre, entre une nation et une autre, mais encore entre les membres d'une même communauté. La différence de force intellectuelle n'en est ni la seule, ni même la principale cause. Elle dépend davantage des variations du milieu social, du tempérament individuel et des antécédents historiques. N'importe quelle rue de Paris, de Londres ou de Berlin abrite un grand nombre de familles complètement « émancipées » de la théologie et vivant sans aucun idéal, sans aspirations d'aucune sorte ni d'aucun genre, et qui sont plongées dans l'apathie égoïste ou dans l'esclavage industriel. Dans un village du Tyrol ou de l'Irlande, de nombreuses familles se soutiennent, au milieu de leurs plus profonds chagrins, en élevant leurs cœurs vers la Vierge-Mère, personnification de la pureté et de la piété. Lesquelles sont le plus près de la Religion de l'Humanité?

J.-H. BRIDGES.

(Traduit de la *Positivist Review* du 9 César 115, par Mme Emile Antoine.)

LA CRISE MORALE

ET LE POSITIVISME[1]

QUATRIÈME PARTIE

DES CONDITIONS D'UNE NOUVELLE DISCIPLINE MORALE.

III

Du pouvoir spirituel.

La notion d'un *pouvoir spirituel* doit être précisée. Elle contient l'idée d'une *organisation* spirituelle. Elle contient aussi celle d'une *autorité* spirituelle.

Cette idée d'une autorité spirituelle dans une humanité intellectuellement émancipée et politiquement affranchie a besoin d'être expliquée. Faute d'être comprise en son véritable sens, elle a surpris et même inquiété des esprits sympathiques au positivisme. D'aucuns y voient encore une inconséquence avec l'esprit positif lui-même et une menace pour la liberté scientifique.

Il est du plus grand intérêt de lui restituer sa signification positive et de montrer l'inanité des appréhensions qu'elle a fait naître. Mais il n'importe pas moins de lui conserver toute sa valeur, car c'est une idée essentielle.

L'organisation ne crée pas l'autorité. Celle-ci peut même exister et se manifester indépendamment de toute organi-

1. Voir la *Revue Occidentale* du 1er novembre 1901 au 1er juillet 1903.

sation. En revanche des hommes, même nombreux, peuvent s'organiser entre eux sans exercer sur les autres une autorité morale très appréciable.

Mais l'organisation est nécessaire pour donner à l'autorité morale, quand elle existe, toute son efficacité sociale.

Le *fait* de l'*autorité* morale ou spirituelle veut être examiné en lui-même.

Parmi les conceptions d'Auguste Comte, l'une des plus solides et des plus fécondes est sa théorie des deux pouvoirs, qu'il a appelés, en empruntant le vocabulaire catholique, le pouvoir *temporel* et le pouvoir *spirituel.* C'est l'une des pièces maîtresses de son admirable construction. Pour s'en instruire, rien ne saurait suppléer à la lecture de Comte.

Nous essaierons pourtant de rappeler ce qu'il faut entendre au sens positif par une autorité spirituelle : ce qui ne dispensera personne de se reporter aux démonstrations du maître, aux travaux de MM. Pierre Laffitte et Audiffrent et de plusieurs autres disciples, sans omettre la dernière conférence de M. Jeannolle sur « le pouvoir spirituel » publiée dans la *Revue Occidentale* du 1er juillet 1903.

Un homme possède un *pouvoir* sur d'autres hommes de deux manières :

Il peut agir par la coërcition proprement dite, ou par la crainte d'un mal matériel qu'il est le maître de faire subir aux autres, ou par le besoin que les autres ont d'une prestation, d'une assistance matérielles dont il dispose. C'est la première manière.

Il peut incliner habituellement les esprits et les volontés dans tel ou tel sens par un ascendant mental et affectif soit sur les sujets à modifier, soit sur le milieu social dont il provoque les réactions intellectuelles et morales. C'est la seconde manière.

Le fait d'un ascendant efficace de l'homme sur l'homme, exercé indépendamment et même à l'exclusion de tout pouvoir matériel, militaire ou économique, est de tous les temps. Réduit à ses éléments essentiels, il est une donnée constante de la sociologie. Les conditions et les caractères

de ce fait élémentaire, ses formes et ses manifestations, son degré d'intensité, d'extension et surtout de pureté ont grandement varié et varient encore. Mais la chose en elle-même est d'observation universelle.

Ecartons les faits d'inconscience et de morbidité. Ne retenons que les cas nombreux et diversifiés à l'infini où c'est bien un esprit qui suit un autre esprit, où c'est volontairement qu'un cerveau se subordonne à un autre cerveau. Cette subordination est d'ailleurs totale ou partielle, permanente ou temporaire, sans réserves ou conditionnelle.

On se rappellera quelle autorité morale dérive de l'éducation. Quiconque, de la famille ou étranger à la famille, a sérieusement contribué à *élever* l'enfant, à former son cœur, son esprit et son caractère, a prise sur la conduite ultérieure de l'enfant devenu homme. L'empreinte sera plus ou moins prolongée, quelquefois décisive et indélébile, toujours réelle. Et les effets d'une telle autorité sont de nature à survivre à celui qui l'a possédée.

L'autorité spirituelle est un fait banal que l'expérience journalière relève dans la vie commune en dehors de toute pratique religieuse. Nous avons déjà cité l'exemple du ministère médical. Quand vous obéissez à votre médecin ordinaire, qui ne dispose d'aucun moyen de contrainte, n'est-ce pas à une autorité spirituelle que vous cédez? Faisons abstraction des cas où la vie est en danger et de ceux où la souffrance physique est difficile à supporter, pour que l'exemple ne soit pas équivoque. Retenons ceux où nous avons toute liberté de réfléchir, et ils sont fréquents. Quand nous observons le traitement prescrit, ou le régime physique et moral tracé, ou encore les précautions prophylactiques recommandées soit dans notre intérêt, soit dans l'intérêt des autres, qu'est-ce que cette action déterminante de notre médecin sur notre conduite sinon un fait d'autorité spirituelle?

Vous avez coutume de consulter un homme de bon conseil pour tous les actes importants de votre vie et vous suivez généralement ses avis. Vous recherchez son approbation et rien ne nous est plus pénible que d'être

blâmé par lui. Il n'est cependant rien dans l'État; vous êtes indépendant de lui dans vos biens comme dans votre personne; il est possible que vous ne lui soyez pas attaché par un sentiment de vive amitié; il n'est pas indispensable qu'il soit votre avocat ou votre notaire; et nous supposons que vous n'avez pas de confesseur.

L'ascendant spirituel de l'homme sur l'homme n'est pas exclusivement intellectuel. En réalité, comme toute action morale, ou il aboutit par l'idée et l'image à l'émotion, ou il procède de l'émotion à l'image et à l'idée. L'effet ultime est dans les deux cas une impulsion ou une modification de la volonté.

Même à ne considérer que la partie intellectuelle du pouvoir moral, l'enseignement démonstratif n'en est pas le seul mode. S'il n'y avait jamais d'influence sur l'âme d'autrui que par la démonstration péremptoire parfaitement comprise et assimilée, le champ de l'action spirituelle aurait été bien restreint dans le passé et le serait encore vraisemblablement trop dans l'avenir.

Ç'eût été perdre son temps que de *prouver* le décalogue aux Hébreux; et son effet utile aurait été médiocre, si on ne l'avait pas cru apporté par Jéhovah lui-même au milieu des éclats de la foudre et dans le fracas du tonnerre.

Descendons du Sinaï et voyons au foyer domestique la mère exercer la plus élémentaire des actions spirituelles. Même à notre époque d'analyse et de critique à outrance a-t-elle besoin d'argumenter pour faire pénétrer dans le cerveau des petits enfants les premières règles morales?

Dans le domaine scientifique, qu'il s'agisse de théorie pure ou d'application, combien de notions admises sans réserves par un public qui serait, en grande majorité, fort embarrassé d'en reproduire la démonstration! Faudrait-il citer une fois de plus à ce propos l'acceptation par la masse des civilisés du double mouvement de la terre? La plupart sont incapables de s'en formuler la preuve, mais savent que les astronomes la possèdent et sont toujours prêts à la fournir.

Dans le premier cas, c'est la croyance à un surnaturel

tout-puissant et terrible qui décide de la soumission. Dans le second, c'est l'amour qui fonde la foi. Dans le troisième, c'est le crédit accordé aux compétences librement reconnues qui détermine la subordination intellectuelle.

Laissons de côté pour l'instant les facteurs affectifs en quelque sorte communs. Nous sommes alors amené à reconnaître qu'en fait il est suppléé couramment à la démonstration reçue et comprise soit par la foi dans le caractère divin de l'être qui a parlé ou dans le mandat surnaturel de ceux qui enseignent, soit par la confiance donnée à la supériorité de compétence éprouvée et accompagnée des garanties de moralité nécessaires. C'est sur cette *foi* ou sur cette *confiance* que s'appuie l'*autorité* spirituelle dans l'ordre intellectuel.

De ces deux appuis de l'autorité spirituelle, le premier apparaît de plus en plus fragile et sa caducité n'est plus douteuse, tandis que le second gagne en solidité tout ce que le premier ne cesse de perdre. C'est une conséquence de la loi des *trois états*. Mais, fondée sur la foi théologique ou sur la confiance positive, l'autorité spirituelle est de tous les temps, et l'on n'aperçoit pas que l'Humanité puisse s'en passer dans l'avenir.

La mentalité scientifique n'exclut point cette confiance, source de subordination volontaire. Mais elle lui impose des caractères spécifiques. Elle n'est en effet compatible qu'avec une confiance relative, conditionnelle, sous bénéfice d'inventaire, toujours révocable.

Elle reste normalement dans les limites des compétences reconnues, générales ou spéciales. Elle suppose que ces compétences ont été expérimentées par nous ou par d'autres. Elle suppose admis le désintéressement des hommes qui l'inspirent eu égard au moins aux objets considérés. Elle suppose encore que leur enseignement est en harmonie suffisante avec l'ensemble de nos convictions scientifiques, s'ils ne sont point parvenus à les infirmer.

Un facteur très important de la confiance positive est l'*accord* entre les hommes compétents. Leur désaccord, si surtout il porte sur des points essentiels, trouble les incom-

pétents, les laisse sans direction et les met dans l'alternative ou de douter ou de décider sans lumières suffisantes. Ce n'est pas la seule raison, mais c'en est une pour que l'autorité scientifique s'établisse et surtout s'étende plus difficilement dans le domaine biologico-médical, politique et moral que dans le domaine mathématique et cosmologique. Ceci cependant n'est pas absolu. Un savant supérieur peut avoir raison contre toute une académie, et il arrive quelquefois qu'il réussisse à en donner la conviction à un assez grand nombre d'esprits pour exercer une autorité scientifique, provisoirement restreinte, mais réelle.

La confiance positive est, disons-nous, une confiance sous bénéfice d'inventaire et toujours révocable. Le jour où nous nous rendons compte que notre guide ne peut fournir la démonstration de ce qu'il avance, que ses assertions sont décidément contredites par les faits, que ses hypothèses sont invérifiables, si surtout nous reconnaissons qu'il a sérieusement péché contre la méthode positive, il en résulte, suivant la gravité des cas, soit que nous passons outre à son avis sur une question donnée, soit encore que son autorité en est amoindrie pour l'avenir ou même totalement ruinée.

— Mais, observe-t-on, votre autorité scientifique se ramène au crédit fait par votre ignorance au savoir d'un autre. Quand nous aurons répandu à flots l'instruction et l'esprit scientifique, quand chacun pourra faire ou contrôler lui-même la démonstration de toutes les lois, vérifier toutes les théories, passer toute proposition au crible de sa critique ou de son expérience, il n'y aura plus de place pour l'autorité scientifique. Donc le progrès intellectuel tend à la supprimer radicalement et y parviendra.

Évitons avant tout un malentendu qui serait grave. Les positivistes n'entendent point s'accommoder d'une autorité spirituelle fondée sur l'ignorance du plus grand nombre. Encore moins faudrait-il confondre leur idéal avec ce rêve ou cette fantaisie de Renan : une oligarchie de savants maîtresse du monde par le privilège du savoir et au besoin par la terreur des secrets redoutables qu'elle serait seule à

détenir. Est-ce qu'Auguste Comte n'a pas tracé le plan le plus riche et le plus complet d'un enseignement populaire offert à tous, aux pauvres comme aux riches, aux femmes comme aux hommes? Est-ce qu'il n'a pas fait de la hiérarchie même des sciences la base commune de cet enseignement pour les adolescents des deux sexes et de toutes les conditions sociales? Est-ce qu'il n'a pas voulu faire de la méthode positive, de l'esprit positif l'instrument libérateur mis à la portée de tous?

Plus que tous autres les positivistes considèrent comme un devoir strict de combattre partout et toujours l'ignorance, la crédulité aveugle et la passivité servile de l'esprit. Ils veulent une masse populaire participant dans toute la mesure qu'exige désormais une civilisation vraiment commune à l'ensemble du savoir positif et surtout à la connaissance de la morale positive qui en est le couronnement. Comme sur ce savoir et cette connaissance ils prétendent édifier une religion et que, par définition, toute religion est un bien accessible à tous, ils n'admettront jamais l'ignorance comme moyen de gouvernement.

Oui, la lumière se répandra toujours plus sur un plus grand nombre d'esprits. Donc le nombre des propositions dont la foule sera capable de faire ou de contrôler la preuve ira en augmentant toujours. Et c'est justement là un des buts de l'éducation positiviste.

Mais d'abord autre chose est la capacité scientifique de chacun et autre chose le loisir scientifique, autre chose encore les conditions sociales du savoir. Celles-ci fort heureusement suppléent à ce que celui-là aura toujours d'insuffisant pour le grand nombre.

Si l'état positif exclut la foi aveugle de l'état théologique, il diffère aussi de l'état métaphysique qui, du moins, en théorie, implique l'individualisme absolu dans le domaine de l'esprit. En fait l'histoire nous montre de grands métaphysiciens ayant joui d'une véritable autorité spirituelle. Mais théoriquement chacun, en l'état métaphysique, est censé tirer de son propre fonds par un effort de l'esprit la vérité universelle, à moins qu'il n'en tire le doute universel.

En l'état positif, s'il est loisible à chacun d'exiger la démonstration de toutes les données scientifiques, il est constant qu'il les cueille, pour ainsi dire, comme le fruit mûr d'une longue suite d'observations, d'expériences, de découvertes, de méditations qui sont pour une part immense le fait *des autres,* dont la plupart sont des morts. C'est du travail tout fait qu'une seule génération ne pourrait pas refaire; à plus forte raison une telle tâche serait-elle au-dessus des forces de chaque individu. Nous savons que ce travail est toujours susceptible d'accroissement et de révision. Nul de nous ne renonce à la faculté de l'accroître et de le réviser. Mais combien d'entre nous, même s'ils l'ont acquise et si l'on suppose l'outillage matériel de la science mis à la portée de tous, ont-ils le temps, la disponibilité, les moyens d'informations et les relations nécessaires pour en faire usage? Et combien d'entre nous en éprouvent-ils le besoin hors de certains sujets limités qui les intéressent spécialement ? C'est aux hommes à la fois compétents, disponibles et organisés pour cette fonction qu'il faut bien en général s'en remettre sous la réserve du contrôle toujours possible.

« Aucune association quelconque,—dit Auguste Comte,— « n'eût-elle qu'une destination spéciale et temporaire, et « fût-elle limitée à un très petit nombre d'individus, ne « saurait réellement subsister sans un certain degré de « confiance réciproque, à la fois intellectuelle et morale, « entre ses divers membres, dont chacun éprouve le be- « soin continu d'une foule de notions à la formation des- « quelles il doit rester étranger et qu'il ne peut admettre « que sur la foi d'autrui. Par quelle monstrueuse exception « cette condition élémentaire de toute société, si clairement « vérifiée dans les cas les plus simples, pourrait-elle être « écartée envers l'association totale de l'espèce humaine?... » *(Philosophie positive,* tome IV.)

Jamais on n'abolira la part considérable du témoignage d'autrui dans la formation de nos convictions; et c'est une des raisons qui font le mensonge odieux.

Sans doute, grâce à l'enseignement oral ou écrit, on commu-

nique aux plus modestes élèves les vérités acquises par l'effort de toutes les générations et par le génie des plus grands savants, avec leurs preuves autant que possible et non pas à l'état de simples affirmations. Les écoliers seront de mieux en mieux exercés à s'assimiler les démonstrations reçues. Ce n'est pas sur la foi de Mariotte qu'ils admettront la loi qui porte son nom, ni sur la foi du maître qui l'énoncera, mais sur le vu des expériences qui seront faites devant eux. Et c'est une merveille, sujet pour nous d'une reconnaissance infinie, que, grâce à la société, un enfant puisse profiter en quelques années de l'œuvre intellectuelle de plusieurs dizaines de siècles et du labeur accumulé des plus puissants esprits. Mais l'enseignement sera toujours une sélection de connaissances opérée sur l'immense amas des notions acquises. Pourra-t-il jamais comprendre *toutes* celles dont l'homme aura besoin au cours de sa vie? On ne démontrera jamais à tous tout ce qui est démontrable; et de plus parmi les démonstrations reçues, toutes ne seront pas retenues par tous. Les bornes de l'activité scientifique ou de la capacité d'assimilation ne seront jamais les mêmes pour tous les hommes, si haut que s'élève par la suite le niveau moyen des intelligences, après qu'auront été justement abaissées toutes les barrières qui s'opposent à la diffusion du savoir. Par là d'abord, même dans l'ordre du savoir positif consolidé, une part importante des convictions restera justiciable de l'autorité scientifique fondée sur la confiance conditionnelle ou provisoire.

Ensuite, à mesure que les notions acquises sont plus répandues et mieux comprises, il s'en forme de nouvelles. De nouvelles observations, de nouvelles expériences, de nouvelles méditations, portant sur des sujets toujours plus compliqués et plus difficiles enrichissent le patrimoine intellectuel de l'Humanité. Le travail des savants aboutit à des additions, à des développements ou à des rectifications. Des découvertes suggèrent des théories et des théories conduisent à des découvertes. Des inductions plus vastes et des déductions plus délicates nous apportent des conquêtes de prix tout en dérangeant parfois nos habitudes

d'esprit. Les notions et solutions récentes ne s'incorporent réellement au savoir positif qu'à la suite de vérifications et de débats qui amènent, s'il y a lieu, l'accord au moins approximatif des *compétents* bien avant que la masse du public ait pu s'en approprier la preuve. De nouvelles régions s'ouvrent ainsi à l'autorité scientifique à mesure que d'anciennes régions passent au domaine sans cesse agrandi de l'activité propre de tous les esprits. La limite de celui-ci sera toujours plus reculée dans l'avenir; mais il est vraisemblable qu'il se formera au delà de cette limite mobile, par le fait même du progrès, une succession indéfinie de zones nouvelles, réservées au moins provisoirement aux opinions fondées sur le crédit fait par les moins savants aux plus savants.

Entre savants, nous constatons le même crédit conditionnel déterminé par la spécialisation des recherches. Auguste Comte en faisait la remarque dès 1820. « Les ma-« thématiciens, écrivait-il, croient journellement les phy« siologistes sur parole et réciproquement. »

Le fait de l'autorité scientifique ne consiste pas seulement dans ce crédit que le savant obtient de l'ignorance relative. Il présente d'autres aspects. Par exemple la différence ne cessera pas d'être grande entre l'homme qui trouve, formule, fait saisir une démonstration et celui, enfant ou adulte, qui se borne à la recevoir et à la comprendre, plus généralement entre celui qui enseigne et celui qui est enseigné. L'ascendant du premier sur le second sera de tous les temps et survivra toujours à la durée même de l'enseignement. Il y a là une véritable paternité intellectuelle; et, si l'on veut bien voir dans cette expression quelque chose de plus qu'une simple figure, on ne s'étonnera pas de l'influence souvent considérable que cette paternité peut conférer à celui qui l'a exercée.

Or un tel ascendant, à ne considérer que ses effets intellectuels, se traduit autrement que par la transmission des connaissances et des convictions avec ou sans assimilation de la preuve par le disciple. Il agit encore comme excitateur et comme guide, par impulsion ou par

rétention. Il aiguille l'effort intellectuel dans telle ou telle direction, provoque tel travail, telle étude, telle recherche, montre cette voie à suivre, détourne de cette autre, prévient des écarts ou déviations.

Il peut en outre coordonner les différentes manifestations de l'activité intellectuelle chez ceux qui le subissent. L'autorité scientifique s'élève alors à la hauteur d'une autorité philosophique. Elle réagit contre l'excès de particularisme et de dispersion dans le travail scientifique. Si la supériorité et la compétence de ses organes sont assez admises, elle peut s'appliquer non sans succès à assurer le contrôle toujours indispensable des théories émanées de savants spéciaux par les données d'un savoir également positif mais plus général, et par le rappel à la méthode.

Avant d'aller plus loin, il importe de rassurer de très bons esprits qui voient à tort une incompatibilité entre l'autorité scientifique ou philosophique et la liberté intellectuelle, à laquelle ils tiennent et à laquelle nous tenons autant qu'eux.

La méprise vient de ce que l'on n'interprète pas comme il convient les différents passages de l'œuvre d'Auguste Comte consacrés à la théorie historique des dogmes de la métaphysique révolutionnaire, parmi lesquels est rangé celui de la *liberté illimitée de penser*, et de ce qu'on ne rapproche pas toujours ces passages de beaucoup d'autres et d'un ensemble qui en éclairent la signification, en précisent la portée.

Ces dogmes, dont Auguste Comte a donné l'explication historique et fait la critique doctrinale, sont liés à la mentalité générale qui s'appelle l'état *métaphysique* et qui constitue l'intermédiaire entre l'état théologique et l'état positif. Il a vu dans le dogme métaphysique de la liberté *illimitée* de *penser* ou de *conscience* l'illusion par laquelle on a voulu transformer en principe permanent et absolu une situation de fait transitoire et du reste purement négative de l'esprit humain.

Quand, dans un ordre donné de questions, l'esprit s'est affranchi de la servitude théologique sans avoir pu substi-

tuer aux articles de foi qu'elle lui imposait les solutions positives qui entraînent une soumission rationnelle et des convictions communes, il se trouve dans une sorte d'interrègne pendant lequel il paraît être le maître absolu de la croyance. Il se croit alors en possession d'une parfaite autonomie logique. Il lui semble qu'il peut, sans aucun secours du dehors et des autres, tirer de son for intérieur les principes du savoir et construire par le raisonnement toute vérité sur ces principes. Les procédés subjectifs qui lui ont servi pour ruiner l'ancienne foi lui paraissent excellents pour édifier de toutes pièces de nouveaux systèmes. Il en use sans être arrêté ni par les révélations d'en haut, ni par les observations et les expériences d'autrui. Et il se considère naturellement comme tout à fait indépendant de toute solidarité intellectuelle. Il se proclame *souverain.*

Aussi longtemps qu'après avoir secoué le joug de la théologie et des églises qui commandent la foi en ses dogmes, nous ne sommes pas encore gouvernés par les méthodes scientifiques, c'est en premier lieu le sentiment de notre libération mentale qui domine avec la volonté de ne retomber ni sous l'ancien joug, ni sous un joug nouveau. Nous sommes décidés à ne plus courber notre raison sous une autorité infaillible et à ne plus nous enchaîner à des croyances indiscutables; *ce qui est et restera tout à fait légitime.*

En second lieu, comme l'observation, l'expérience et les notions construites sur elles suivant les méthodes positives n'ont pas encore pris sur nous leur juste empire, le champ d'option entre les systèmes nous apparaît indéterminé et, comme nous croyons avoir renversé les anciennes idoles par les seules ressources personnelles de nos concepts subjectifs et de notre raisonnement, *ce qui est déjà une illusion*, nous nous attribuons le pouvoir illimité d'édifier nos nouvelles croyances à l'aide de ces mêmes ressources, *ce qui est une illusion plus grande.*

A la vérité cet état de l'esprit n'est jamais que partiel. A mesure que, suivant l'ordre de généralité décroissante et de complication croissante, différentes branches de nos

connaissances sont parvenues pour chacun de nous à la positivité, il a, qu'on s'en rende compte ou non, cessé d'exister qnant à ces connaissances. Il y a beau temps que nous ne sommes plus *libres* dans le monde civilisé de refuser notre assentiment à la loi de la gravitation, et l'histoire de l'esprit humain n'a pas conservé de trace de l'époque où l'on aurait été *libre* de croire que deux et deux font cinq. C'est dans ce sens qu'on peut dire qu'il n'y a pas de « liberté de penser » en mathématique ou en astronomie. C'est dans le domaine des notions sociales et morales que l'état de l'esprit que nous venons de décrire se manifeste encore chez un grand nombre d'hommes et aussi dans celui des spéculations sur la nature, l'origine et la fin des choses chez ceux qui persistent à considérer ce dernier domaine comme accessible à la connaissance.

De cet état de l'esprit on a, par le procédé métaphysique, fait un dogme qui présente les caractères de subjectivité abstraite et d'absolutisme propres à toutes les conceptions métaphysiques; et de ce dogme, dont les éléments sont négatifs, on a voulu faire un principe d'organisation, *ce qui était une illusion de plus.*

Mais Auguste Comte ne s'est pas borné à en faire la critique philosophique. Il a montré son utilité historique et a reconnu ses services qui sont évidents. Car ce dogme n'a pas seulement accéléré et facilité la décomposition d'une organisation spirituelle devenue irrémédiablement rétrograde et oppressive. Il a été pour l'esprit moderne, mal armé encore par une science fragmentaire et réduite à la connaissance du monde inorganique, une défense contre les retours offensifs de la domination théologique. Il l'a aussi préservé des réorganisations mal conçues, prématurées et trompeuses. Il lui a enfin communiqué une confiance en lui-même, une vaillance intellectuelle, une ardeur combative dont le labeur scientifique n'a pas peu bénéficié.

Seulement Comte n'a pas moins clairement démontré que, par une survivance trop prolongée, *avec ses caractères métaphysiques*, il devenait un obstacle à une véritable éducation scientifique et à plus forte raison à de nouveaux liens

spirituels, cependant si nécessaires. On ne bâtit pas sur une négation ; on n'organise pas avec de l'arbitraire; et l'absolu vicie toute chose.

En fait ce dogme a engendré dans l'ordre social et moral la prétention de chacnn à ne devoir qu'à soi-même toutes ses opinions, à s'attribuer une compétence innée dans les questions les plus difficiles, à ne s'incliner, même sous bénéfice d'inventaire, devant aucune autorité scientifique, à n'accepter, même conditionnellement, aucune direction intellectuelle. Seules les nécessités pratiques atténuent les conséquences antisociales de ces dispositions d'esprit.

Et voilà de quelle liberté *métaphysique*, illimitée, de pensée ou de conscience, de quel « dogme absolu et indéfini de libre examen individuel », conçu comme formule psychologique d'une *souveraineté* personnelle de chaque esprit et consacrant comme état normal l'anarchie transitoirement inévitable des intelligences, Auguste Comte a dénoncé les caractères irrationnels et dangereux.

On pourra, si l'on veut, rapprocher ce que nous en disons de ce que nous avons écrit sur la conception générale des *droits naturels et absolus* de l'individu dans la deuxième partie de ce travail au paragraphe 13

Mais il est une manière *positive* de comprendre la *liberté de conscience* ou *d'examen*. Ainsi comprise, elle est au jugement des positivistes profondément légitime et sacrée, et sa valeur demeure indépendante de ses services historiques.

Elle signifie d'abord qu'il ne doit être usé d'aucun des modes de la violence ou de la fraude pour faire prévaloir ou combattre des opinions quelconques. Elle est corrélative à l'obligation morale de n'employer jamais que les moyens spirituels pour répandre ou défendre les croyances. (Cf. Auguste Comte, *Philosophie positive*, tome V, 55e leçon, et dans la *Politique Positive* les chapitres 2 et 3 du *Discours préliminaire*, le chapitre 6 du tome II, les chapitres 4 et 5 du tome IV). La morale altruiste condamne toute oppression ; et il n'est pas d'oppression plus odieuse que celle de l'esprit et du cœur dont la « conscience » est une synthèse. Il n'en est pas de plus vaine aussi.

Cette obligation de respecter la conscience d'autrui s'impose à la puissance publique autant qu'aux individus et aux associations, religieuses ou autres, d'individus. Elle a été ainsi traduite par la Révolution française : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses... » (*Déclaration des droits* de 1791, article 10.)

Avant tout les positivistes sont partisans d'une entière *liberté spirituelle*. En quoi ils sont fidèles à l'enseignement d'Auguste Comte et conséquents avec eux-mêmes. Ils la veulent pour leurs adversaires comme pour eux-mêmes. C'est le contraire qui ne s'expliquerait pas et serait contradictoire.

Comme les positivistes se réclament d'opinions toujours démontrables et qu'ils se reconnaissent tout les premiers justiciables des méthodes positives, ils ne pourraient songer sans absurdité à faire appel au secours de la force sous quelque forme que ce soit. Comme au surplus ils rejettent tout absolu et qu'ils insistent sur le caractère relatif de la vérité accessible aux hommes, ils sont d'autant plus éloignés de la persécution et de l'intolérance qu'ils sont mieux préparés à comprendre les opinions qu'ils ne partagent pas. Comme ils savent aussi ce qu'il entre de sentiment dans la croyance, ils n'ont garde d'oublier que le sentiment, surtout s'il est d'ordre élevé, répugne autant que la pensée à la contrainte.

Plaçant au premier rang de leurs conceptions sociologiques la distinction du spirituel et du temporel, ils reconnaissent la radicale incompétence des pouvoirs politiques en matière de foi et de doctrines de même que leur impuissance expérimentalement établie à dominer l'évolution des idées, qui les domine au contraire. Et justement parce que les idées gouvernent et de plus en plus gouverneront le monde, l'intérêt social, l'intérêt de l'avenir exigent que toute erreur puisse être contradictoirement examinée et que toute vérité subisse l'épreuve de la critique avant le triomphe.

L'altruisme des positivistes, qui répudie la persécution comme cause de souffrance et comme atteinte grave à la

dignité humaine, s'accorde donc avec leur philosophie pour la condamner comme vaine et antisociale.

Ce n'est pas qu'ils ne soient très convaincus et très émus de la nuisance de beaucoup d'erreurs. Mais ils estiment qu'à un mal d'une nature intellectuelle et morale on ne peut et doit opposer qu'une prophylaxie ou une thérapeutique de même nature, c'est-à-dire ce qu'Auguste Comte appelle « les armes spirituelles ».

La *liberté de conscience* ou *d'examen* signifie encore au sens positif, conséquence de ce qui précède, qu'il ne doit pas être apporté d'entrave matérielle ou légale à la communication, à la manifestation, à la discussion des opinions et des croyances. C'est la liberté de propagande et de critique orales ou écrites qui en dérive avec celle de pratiquer le culte de son choix ou de n'en pratiquer aucun. Les positivistes ne sont pas les moins résolus parmi les défenseurs de cette conquête de la Révolution française.

En un sens moins politique et plus philosophique si vous voulez, la *liberté de conscience et d'examen* signifie qu'il ne peut plus y avoir désormais d'autorité spirituelle infaillible, ni de dogme ou de parole ou de livre indiscutable. D'où cette première conséquence que ce ne sera jamais un *devoir moral* pour un homme d'accepter une opinion que sa raison rejette ou de refuser l'examen d'une opinion nouvelle.

Une deuxième conséquence est que, même dans l'avenir, lorsque nos sociétés seront sorties de l'interrègne spirituel par l'avènement d'un pouvoir spirituel positif, ce pouvoir devra s'abstenir de faire à ses adeptes une *prohibition morale sous des sanctions religieuses* d'examiner ou de discuter les vérités acquises, même s'il les juge fondamentales et nécessaires à l'ordre social. C'est sur la force intrinsèque de ces vérités toujours démontrables, sur l'autorité morale qu'il aura méritée et sur la puissance d'une opinion publique instruite et organisée qu'il devra compter pour avoir raison des sophismes et contenir le dévergondage de l'esprit. Les positivistes entendent bien fonder l'ordre sur une

foi scientifique; mais ce n'est pas eux qui créeront le *péché* d'hérésie scientifique. Que notre éminent ami M. Hector Denis se rassure.

Il est vrai qu'Auguste Comte a montré à diverses reprises comment, à l'état normal, il serait peu sensé de faire du doute méthodique et provisoirement radical de Descartes une règle de conduite commune et permanente. Il a signalé comme un signe de déraison le parti pris, sous prétexte de liberté d'examen, d'examiner toujours sans conclure jamais, de faire la critique indéfinie de toutes choses sans jamais rien résoudre. Car enfin l'examen, la critique, la discussion ne sont que des moyens. Le but, c'est de trouver des solutions positives, d'asseoir des convictions sur ces solutions et de tirer de ces convictions des règles de conduite. Si nous voulons appliquer les méthodes scientifiques aux connaissances sociologiques et morales, c'est d'abord, sans doute, parce que cette application s'impose philosophiquement; mais c'est aussi parce que nous attendons d'elle et d'elle seule la formation de convictions solides et communes, indispensables à l'ordre social et au bonheur des hommes. Si nous devions ne nous en servir que pour nous enliser dans ce dilettantisme soi-disant scientifique qui se complait à remettre sans cesse tout en question alors qu'il restera toujours tant à faire soit pour développer les conséquences des principes démontrés, soit pour résoudre de nouveaux problèmes, nous nous livrerions ainsi à un gaspillage immoral et dangereux de nos facultés. La discipline intellectuelle que les hommes accepteront librement, sans jamais leur *interdire* un examen que les vérités morales n'ont pas à redouter si elles ont été scientifiquement établies, les détournera habituellement du gaspillage dénoncé par la persuasion et par le sentiment des devoirs de l'esprit. Le progrès scientifique n'en sera que mieux assuré parce que de grandes déperditions de forces seront évitées et que dans l'ordre intellectuel comme dans tout autre « la soumission est la base du perfectionnement, » pourvu qu'elle reste volontaire, éclairée et relative. Tout cela, c'est entendu, n'exclut pas la révision faite avec com-

pétence et circonspection des principes admis, même scientifiques, lorsque la nécessité en sera imposée par des faits constants et pertinents, par des expériences décisives.

Il est un passage de la *Philosophie positive* (tome IV, 46e leçon) qui a pu être mal compris. C'est celui où il est écrit que l'ordre social « demeurera toujours nécessai-« rement incompatible avec la liberté permanente laissée à « chacun, sans le préalable accomplissement d'aucune con-« dition rationnelle, de remettre chaque jour en discussion « indéfinie les bases mêmes de la société... » La forme n'a pas exactement rendu le fond de la pensée d'Auguste Comte. Il faudrait une méconnaissance complète de toute son œuvre (depuis ses premiers « opuscules » jusqu'à sa « synthèse subjective »), où foisonnent les plus vigoureuses revendications en faveur de la plus large liberté spirituelle pour voir dans ce passage un appel au bras séculier même contre les sophismes les plus subversifs.

Il ne s'agit pas non plus dans l'esprit de l'auteur de *pénalités* spirituelles proprement dites, d'une sorte d'*excommunication* sociale à infliger à ceux qui feraient un tel abus de leur liberté d'examen et de discussion. Il y a dans la phrase citée et dans les suivantes qui concernent les limites de la « tolérance systématique » deux choses. Il y a la constatation du *fait* de l'incompatibilité d'un ordre social digne de ce nom avec l'usage *généralisé* de *remettre chaque jour en discussion*, sans compétence d'ailleurs, *les bases mêmes de la société* et de cet autre *fait* que jusqu'à nos jours la tolérance systématique, même chez les peuples les plus libéraux, ne s'était pas étendue aux attaques contre les dogmes communément admis à tort où à raison comme « essentiels » à l'ordre. Cela c'est de l'observation et de l'histoire. Mais il y a aussi cette pensée que le fondateur du Positivisme comptait sur l'extension des méthodes positives à l'élaboration et à la preuve des principes sociaux pour rendre de moins en moins facile et de plus en plus rare l'abus dénoncé de la liberté intellectuelle, sur une éducation et une discipline scientifiques pour en détourner la masse des esprits, sur le poids de l'opinion publique régé-

nérée pour contenir de déplorables déviations, auxquelles aucun encouragement ne serait donné, et sur le juste ascendant d'un nouveau pouvoir spirituel pour les prévenir, les blâmer ou les limiter efficacement sans contrainte ni intimidation.

Auguste Comte avait raison d'écrire à l'âge de 22 ans : « La crainte de voir s'établir un jour un despotisme fondé « sur les sciences serait une chimère aussi ridicule qu'ab- « surde ; elle ne saurait naître que dans des esprits absolu- « ment étrangers à toute idée positive. » (*Opuscules.* — Sommaire appréciation du passé humain, 1820).

Mais il entre dans l'autorité spirituelle autre chose que des facteurs intellectuels. Et ses fins, loin d'être seulement intellectuelles, sont par-dessus tout morales et sociales.

Pour qu'elle ait toute sa réalité et toute son utilité il faut qu'au jugement par lequel nous reconnaissons la compétence supérieure des hommes à qui nous l'attribuons se joignent la sympathie, l'estime particulière, la vénération que nous inspirent leurs qualités morales, leur caractère, leur vie, leurs *vertus* : si le mot semble avoir vieilli, on peut le rajeunir.

A cette condition l'on exerce sur les volontés et sur la conduite des hommes une action effective et salutaire.

Le champ de cette action peut être très étendu ou très restreint. Elle peut se manifester avec éclat ou obscurément. Ses caractères et ses effets essentiels ne varient guère. Elle consiste soit à *formuler* des règles morales, acceptées déjà, avec une autorité particulière qui en accroîtra beaucoup la force utile, soit à en donner dans les cas douteux ou difficiles des *interprétations* compétentes et désintéressées, soit à en *rappeler* opportunément l'existence à ceux que l'intérêt domine, que la passion aveugle ou que le train de la vie distrait, soit à *apprécier* d'après elles les prétentions ou les actes. Elle consiste aussi tantôt à *transmettre* aux jeunes la moralité acquise, tantôt à enrichir les consciencas adultes par l'acceptation de *nouveaux ou plus grands devoirs.*

Elle produit ses effets par la voie directe et par la voie

indirecte. La voie directe est l'ascendant exercé sur le *sujet* même qu'il faut persuader, modifier, juger. La voie indirecte est la réaction morale du *milieu social* provoquée et guidée par la même autorité.

Pour qu'une autorité spirituelle soit en mesure de provoquer et de guider de telles réactions il est nécessaire qu'elle bénéficie, les ayant mérités, des sentiments de confiance, de sympathie et de vénération qu'elle aura fait naître dans le milieu qui doit réagir. Il est nécessaiee que sa compétence et ses titres moraux soient autant reconnus et sentis par ce milieu que par le *justiciable* visé.

Ce terme de *milieu social* doit s'entendre aussi bien d'un groupement modeste ou spécial comme une famille, une école, un atelier, un corps professionnel, un cercle restreint de relations habituelles, un salon, etc., que d'un public plus vaste, local, national ou international, sans parler de la postérité subjectivement considérée. Il suffit qu'un homme ou quelques hommes aient, grâce au crédit et au respect qu'ils ont acquis, le pouvoir de déterminer certaines excitations ou répulsions morales d'une collectivité, certaines manifestations communes, plus ou moins intensives, d'approbation et de désapprobation, de sympathie ou de désaffection, et que le *justiciable* ne puisse rester insensible ni aux unes ni autres.

C'est par la combinaison de l'*autorité* spirituelle, que dorénavant nous considèrerons surtout du point de vue moral, avec une *organisation* spirituelle que se forme le *pouvoir spirituel* proprement dit.

Il ne manque pas d'exemples d'hommes de toute condition ayant exercé une réelle autorité morale, fugitive ou prolongée. Quelques-uns en ont possédé ou en possèdent encore une considérable. Nous pensons à de grands écrivains vivants ou morts. Nous pensons à la clientèle morale d'hommes comme Renan, Ruskin ou Tolstoï. Mais, sans apprécier ici la nature et la portée de leur action, nous observons seulement que celle du plus haut génie et de la plus grande âme ne rendra tout son effet utile avec la per-

manence, la régularité et la généralité voulues que si elle s'incorpore dans un organisme.

Il n'y a pas de société sans un gouvernement, c'est-à-dire sans un appareil de ralliement, de règlement et de concours. Or il en est ainsi de la société des idées, des sentiments et des forces morales comme de la société des intérêts et des forces matérielles. Il faut un gouvernement moral comme il faut un gouvernement politique.

C'est ce gouvernement moral qu'Auguste Comte appelle le « pouvoir spirituel. »

IV

Le pouvoir spirituel dans le passé et dans l'avenir.

Le fait et la notion d'un pouvoir spirituel distinct du pouvoir temporel ou politique ne sont pas très anciens dans l'histoire.

La civilisation antique a reposé tout entière sur la confusion du spirituel et du temporel, de la religion et de la politique. Les théocraties proprement dites ou les monarchies théocratico-guerrières de l'Orient, les cités militaires grecques ou italiques, la Gaule ante-romaine et à l'autre bout du monde la vieille civilisation fétichique, familiale et pratique de la Chine nous offrent ces traits communs : la puissance politique et l'autorité religieuse ne font qu'un ou sont étroitement subordonnées l'une à l'autre ; les lois, le culte et les rites sont également sacrés, et obligatoires; les pratiques religieuses et la discipline des mœurs sont comme le droit civil matière à commandement ; ou les chefs politiques remplissent des fonctions sacerdotales ou les prêtres de toutes variétés sont des magistrats tantôt dominateurs et tantôt dominés.

L'Empire Romain, qui s'est incorporé les dieux avec les cités, les cultes avec les dominations, a donné le dernier mot de la conception antique en superposant aux religions des peuples conquis cette religion suprême, religion politique s'il en fut, l'apothéose de Rome et de l'Empereur. Et

la tradition impériale fut si forte que, même après le triomphe du christianisme et après la chute de l'Empire d'Occident, nous voyons l'État Byzantin vivre dix siècles encore sans pouvoir se dégager de cette confusion du spirituel et du temporel qui a été une des plus graves faiblesses de cet empire, — généralement mal jugé sous d'autres rapports.

Aujourd'hui encore c'est sur une confusion semblable que repose l'état social des pays musulmans. Il faut même reconnaître que les nations chrétiennes, surtout celles qui sont restées dans la tradition byzantine comme celles où le protestantisme l'a emporté, ne sont pas à cet égard aussi éloignées qu'on pourrait le croire du système antique.

Il convient toutefois de discerner en pleine antiquité certains cas exceptionnels qui se détachent comme des dissonances ou des anticipations. Tel est celui des prophètes juifs et de leur action religieuse, extérieure au sacerdoce officiel, si considérable parfois quoique intermittente et précaire.

Les écoles de philosophie grecques, même sans remonter à la tentative pythagoricienne si intéressante, surtout les grandes écoles morales n'ont-elles pas fourni comme une ébauche de petites sociétés uniquement spirituelles ? Leur influence se développera sous l'empire romain. La belle époque des Antonins en marque l'apogée. Entre toutes les écoles la stoïcienne, avec sa conception d'une morale universelle et d'une grande cité humaine supérieure aux divisions politiques, aurait pu prendre figure de pouvoir spirituel, si elle n'avait pas été trop métaphysique, exclusivement intellectuelle ou à peu près, trop peu à la portée des faibles avec son idéal aristocratique au fond de vertu abstraite, héroïque et froide, et si elle avait eu un point d'appui extérieur à l'Empire.

Comment le christianisme a trouvé ce point d'appui extérieur dans son histoire comme dans son mythe et dans son dogme lentement formé au cours de quatre siècles de Saint Paul au Concile de Nicée, ce n'est point le lieu de le redire après les maîtres. Nous renvoyons sur ce sujet au *catholi-*

cisme de Pierre Laffitte et à l'opuscule de M. Audiffrent sur *saint Paul.* On les lira et on les relira avec fruit même après *les Origines du christianisme* de Renan, et l'on y trouvera même dûment rectifiées certaines vues du savant et merveilleux écrivain. Ce qu'il est permis de dire sans affaiblir le résultat principal de sa critique et sans marchander notre admiration à la beauté de son œuvre.

Nous n'avons pas non plus à redire ici comment la légende du christianisme, sa prédication morale, ses promesses surnaturelles, les mœurs de ses premiers apôtres touchèrent le cœur des pauvres, des opprimés, des esclaves, des femmes dans une société brillante mais dure aux faibles. Il ne faudrait pas cependant méconnaître la part prise de bonne heure par une partie de l'élite gréco-romaine au mouvement chrétien.

Ce qu'il faut rappeler, c'est que le christianisme agit sur l'organisme impérial comme un corps étranger, comme une force révolutionnaire, et qu'il s'ajouta à tous les agents de dssolution qui conduisaient une civilisation décadente à son terme. Il fut, au point de vue politique d'alors, perturbateur ; et il fut persécuté. Toute la puissance publique était du côté des « faux dieux ». Lui, il parlait et agissait au nom du Dieu unique, du Dieu vivant, mais pour des fins supra-terrrestres qu'il considérait comme les fins essentielles et prochaines du genre humain. C'étaient autant de raisons pour que la primitive *Église*, dont l'organisation s'ébauchait, revendiquât l'indépendance spirituelle. Il s'agissait pour elle de liberté alors et non de pouvoir. Le pouvoir était-il possible? Et n'est-il pas la suprême vanité? « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César. » Ce fut là une formule vraiment nouvelle.

Un jour, de secte persécutée le christianisme devint la religion triomphante. Il s'assit sur le trône impérial. Ce fut une autre épreuve, périlleuse aussi ; et, par ce qu'il advint de l'Orient, on peut induire les dangers que la liberté de l'Église aurait courus si l'unité impériale avait duré.

La décomposition de l'Empire d'Occident, les invasions et l'établissement des Barbares déterminèrent un nouvel

état de choses très propice au développement non seulement de *la liberté* spirituelle, mais du *pouvoir* spirituel de l'Église.

Dans le principe, l'autorité spirituelle de l'Église, instituée par Dieu pour le salut des âmes dans l'autre monde, n'apparaissait pas comme appelée à participer au gouvernement des affaires terrestres. Sans doute, l'Église apportait aux hommes une règle de conduite, une discipline ; mais, même lorsqu'elle prêchait la charité et qu'elle exaltait le sacrifice, elle ne considérait finalement que l'*individu* préparé pour la vie éternelle par les devoirs, c'est-à-dire par les épreuves d'une vie passagère. La direction morale des *sociétés* ne paraissait pas primitivement devoir être son objet. Les liens sociaux n'étaient-ils pas aussi vains que l'existence terrestre pour laquelle ils étaient formés? La terre elle-même n'était-elle pas vouée à une destruction prochaine ? Et, dans l'attente où l'on était de la résurrection et du dernier jugement, importait-il tant que les empires fussent bien ou mal gouvernés ? Une seule chose importait vraiment : apprendre aux hommes à vivre et surtout à mourir saintement pour gagner le paradis.

L'Église catholique, qui cependant avait peu à peu étendu son organisation et fortifié sa hiérarchie sur le modèle romain, devait-elle se borner à être la pourvoyeuse du royaume de Dieu, « qui n'est pas de ce monde ? ».

L'histoire nous montre autre chose. Elle nous montre une grande force morale qui exerça sur les affaires d'ici-bas une action considérable.

Apprivoiser à demi, après les avoir convertis, ces barbares qui venaient substituer leur rude domination de grands enfants ignorants, brutaux et naïfs au despotisme savant, corrompu et raffiné de l'Empire dégénéré fut la première tâche imposée aux évêques. Faire accepter un minimum de discipline morale par ces âmes farouches, livrées après comme avant la conversion à la violence des instincts, fermées à la notion de l'ordre, antipathiques à l'état de paix, grisées d'orgueil à cause du grand empire vaincu, n'était pas chose facile. Il le fallait bien pourtant

pour adoucir un peu la misère des peuples, mais aussi pour protéger les jours et la croissance de la jeune Église.

L'Église en trouva la force, surtout après avoir triomphé des grandes hérésies du premier âge, dans la foi commune à son institution divine et, l'Arianisme vaincu, en la divinité de son fondateur mise hors de cause. Elle la trouva dans le persistant respect des barbares pour cette Rome même dont ils avaient abattu la puissance et dont l'évêque conquérait peu à peu la prépondérance. Elle la trouva dans l'espoir et plus encore dans la crainte des sanctions surnaturelles, ineffables ou terribles, dont elle était la souveraine dispensatrice, enfin dans la supériorité de sa culture et de son organisation.

Elle n'en fit pas longtemps un usage purement défensif. Ayant appris à l'école de Rome, d'abord à ses dépens, l'art du gouvernement, elle sut l'appliquer au gouvernement moral de l'Occident. Elle fut nécessairement conduite à ne pas borner son autorité à la vie privée des hommes; et il est heureux qu'il en ait été ainsi.

Il ne s'agissait plus seulement d'enseigner l'évangile, d'administrer les sacrements, de célébrer les offices et de dresser contre le péché le tribunal de la pénitence. Sauver des âmes et distribuer des aumônes n'épuisaient plus la mission du sacerdoce. Il fallait, en ces siècles de violence, empêcher la violence de disposer seule du sort des peuples. Il fallait donc que les puissants, les chefs politiques eux-mêmes, toujours armés pour la guerre, toujours prêts pour les coups de force, fussent amenés à compter avec un pouvoir non militaire, matériellement désarmé.

Le problème fut imparfaitement résolu, comme il pouvait l'être. Mais l'approximative et fragile solution qu'en offre le moyen âge n'en est pas moins du plus haut intérêt. Auguste Comte, avec la largeur de sa philosophie historique, a pu dire qu'elle fut « une admirable ébauche ». On peut le répéter après lui sans aucune complaisance pour des faiblesses et des défauts dont quelques-uns furent graves, mais sans marchander l'hommage aux services rendus.

Pour remplir sa mission devenue sociale par la force des choses, l'Église du moyen âge ne pouvait se passer d'une sérieuse concentration d'autorité. Que la critique historique trouve dans le berceau de la suprématie papale de pieuses supercheries et même un mauvais calembour, nous le voulons bien; mais n'y pas voir autre chose serait faire preuve d'assez courte vue. La papauté est sortie par une filiation naturelle des entrailles mêmes de l'histoire, qui en a déterminé souverainement le siège. Elle a grandi parce que les conditions du milieu et la suite des évènements ont rendu sa croissance nécessaire et facile.

Chacun sait à travers quelles péripéties elle monta du ve au xie siècle jusqu'au faîte où l'éleva le génie d'Hildebrand et comment sa marche ascendante fut secondée par le développement parallèle du système féodal. Cette combinaison particulière de hiérarchie sociale et de morcellement politique fut éminemment favorable au gouvernement spirituel d'une Église internationale, tout en le limitant. Le dualisme du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel était posé par les faits comme il ne l'avait jamais été.

Les deux puissances étaient jalouses de défendre leurs frontières et trop souvent tentées de les déplacer. C'est du reste la détermination même des frontières qui fut la difficulté capitale dont la solution resta toujours défectueuse.

En réalité le moyen âge occidental nous montre, en même temps que la distinction et une indépendance relative du spirituel et du temporel, leurs pénétrations mutuelles en plus d'un point, leurs empiétements réciproques, souvent leurs graves conflits.

La grandeur de l'Église, œuvre du temps et de la sagesse des hommes, parvient à son entier épanouissement au cours des xie, xiie et xiiie siècles. Manifestement supérieure à ses contemporains, elle mérita et remplit tout le ministère spirituel. Elle institua la discipline de la conduite personnelle et domestique autant qu'il était possible et comme il était possible. Elle fut alors l'agent d'une culture intellectuelle et d'une activité artistique qui ne furent pas sans gloire. Mais en outre on la vit avec les

grands papes, et aussi avec l'incomparable saint Bernard, qui ne fut ni pape ni évêque, tantôt contenir ou réprimer par les seules armes religieuses les passions déréglées, les désordres ou les abus de la force chez les princes et les grands, tantôt unir l'Europe fidèle dans une action commune de la « chrétienté » au dehors comme au temps des croisades, tantôt pacifier les discordes par son arbitrage respecté.

Néanmoins gardons-nous d'idéaliser le tableau. Trop souvent, même à la meilleure époque, l'autorité de l'Église fut abusive ou insuffisante. Trop souvent, même alors, les vices des puissants triomphent, les faibles sont opprimés et l'innocence frappée malgré l'Église. Nous voyons, qui plus est, l'Église opprimer elle-même ou provoquer l'oppression en même temps que nous la voyons tantôt empiéter sur le domaine civil, tantôt subir dans son pouvoir spirituel des défaillances ou des corruptions partielles.

C'est que la grandeur de l'édifice ne nous en doit pas dissimuler les vices rédhibitoires.

D'abord les deux pouvoirs, étant l'un théologique et l'autre militaire, tendaient nécessairement aux usurpations réciproques. Une Église qui se croit instituée par Dieu et dépositaire de la vérité absolue pour le salut éternel des âmes répugne en bonne logique à un partage d'autorité. Elle est conduite à considérer les pouvoirs autres que le sien comme des pouvoirs de fait tacitement délégués par elle pour des affaires qu'elle juge inférieures et qu'elle se réserve la faculté d'évoquer. De leur côté les chefs militaires supportent mal la contradiction et le contrôle comme la limitation de leur puissance. Il en devait être notamment ainsi, même en Occident, de ceux qui portaient le titre prestigieux d'*empereur* auquel se rattachait le souvenir d'une monarchie universelle et d'un pouvoir sans bornes. D'où le conflit latent ou déclaré. Le résultat fut un équilibre instable et troublé, plus favorable en général dans les siècles cités à l'Église et à la Papauté.

La seconde remarque à faire est que, comme *proprié-*

taire, l'Église fut prise dans l'engrenage féodal. Les évêques, les abbés, les monastères, possesseurs de terres, furent suzerains et vassaux. Ils eurent des patrons et des clients laïques, des tenanciers et des serfs. Ils durent fournir ou s'assurer des hommes d'armes, subir ou exercer des juridictions temporelles. Autant de causes de dépendance et de corruption. Autant de sources d'abus et de tyrannie.

En troisième lieu, il faut observer que, si le moyen âge occidental eut la notion concrète de la liberté et du pouvoir spirituels de l'Église romaine, il ne put s'élever à la conception abstraite de la liberté spirituelle pour tous, de celle qu'auraient pu invoquer les hérétiques et les incrédules. Une conception semblable n'était pas compatible avec le régime mental de l'époque.

Donc, lorsque l'on parle de la séparation des deux pouvoirs au moyen âge, il n'en faut parler qu'en un sens très relatif et avec plus d'une réserve. Mais sous ces réserves et avec les restrictions indispensables l'Église catholique et son chef nous offrent, plus spécialement du VIIIe siècle au XIVe, le premier exemplaire d'un grand gouvernement moral différencié des pouvoirs politiques, mais avec des tendances théocratiques incontestables.

Si, durant le vrai moyen âge, l'équilibre tendait à se rompre au profit de la papauté, c'est l'inverse qui se produit à partir du XIVe siècle.

A mesure que se dessinait la formation des grands États et que grandissait la puissance royale, l'Église, déjà travaillée par des causes internes de faiblesse, subit l'amoindrissement progressif de son pouvoir spirituel en ce qui concerne l'ordre public.

Entre temps le domaine territorial du Saint-Siège l'engageait de plus en plus dans les conflits purement politiques, au point que chez les papes de la Renaissance le prince italien ne fut pas loin de primer le pontife œcuménique. Il est inutile de redire comment cette anomalie engendra des déviations, des vices et des scandales que ne compensa pas assez la splendeur des arts.

Aussi est-ce une église moralement diminuée qui subit

l'assaut du protestantisme, que tant de signes avant-coureurs pouvaient faire pressentir. Et bientôt la moitié à peu près de l'Europe fut perdue pour le pouvoir spirituel de l'Église romaine.

Dans les pays restés catholiques ce pouvoir se transforma graduellement. Plus il se sentit menacé par l'esprit critique, plus il afficha, sous l'influence grandissante de la *Société de Jésus*, des prétentions à la domination condamnées autant par le développement de la politique moderne que par le mouvement des esprits. Plus ses armes spirituelles perdaient de leur force et plus il faisait appel au bras séculier, porté toujours davantage à suppléer à la persuasion par les supplices.

Sa fortune varia quelque peu suivant les pays. Ainsi en Espagne il dégénéra, avec le concours de la royauté, en une théocratie bâtarde et violente. La France, qui doit nous servir ici pour plusieurs raisons de type historique, nous le montre de plus en plus bridé par la puissance royale, réduit à accepter des interventions et des limitations dont l'effet était de le renfermer dans l'ordre privé, tandis que la royauté finit par se faire avec Louis XIV le défenseur armé et quelque peu l'arbitre de l'orthodoxie.

Quelles furent la doctrine et la pratique de la Révolution française sur la liberté spirituelle et sur le pouvoir spirituel?

Sur la *liberté spirituelle* elle eut et appliqua, si l'on fait abstraction de certaines déviations malheureuses, une conception bien supérieure à celle de la monarchie et même du moyen âge.

Tandis que le moyen âge ne conçut que la liberté spirituelle d'une église déterminée, la Révolution française proclame que « nul ne devrait être inquiété pour ses opinions même religieuses », que « la libre communication des pensées et des opinions » par la parole orale, écrite ou imprimée aux hommes séparés ou réunis, est « un des droits les plus précieux de l'homme », que chacun doit pouvoir exercer n'importe quel culte ou n'en exercer aucun. Elle sécularisa la patrie, la loi, l'état. Elle sécularisa, par exem-

ple, l'état-civil; elle consacrait ainsi les liens fondamentaux des hommes en faisant profession d'ignorer leur croyance ou leur incrédulité, capitale réforme sans laquelle la liberté religieuse et philosophique fût restée un vain mot.

Pourquoi la Révolution est-elle plus d'une fois sortie de cette voie droite et lumineuse qui était bien la sienne? Comment, par exemple, est-elle tombée dans ces erreurs déplorables qui s'appellent la *Constitution civile du clergé* et le culte officiel de l'Être suprême? Comment ne nous a-t-elle pas épargné les auto-da-fe de Robespierre? Ce n'est pas « la faute à Voltaire »; mais c'est bien « la faute à Rousseau ».

Malgré tout, prise dans son ensemble et dans ses résultats acquis, notre Révolution a bien accompli une œuvre définitive d'*affranchissement* spirituel.

Mais elle est restée étrangère à la conception d'un nouveau *pouvoir spirituel,* c'est-à-dire d'une nouvelle autorité morale indépendante du pouvoir politique, organisée pour rallier et régler sans contrainte.

Il y a de cela plus d'une raison.

La première est que, pour la Révolution comme pour le XVIIIe siècle, la liberté de conscience et les libertés dérivées d'elle furent considérées exclusivement comme des droits personnels, comme autant de manifestations du *droit naturel de l'homme*. L'idée qu'elle s'en fit fut entièrement individualiste. A vrai dire la chose urgente était de rendre impossible désormais l'oppression politique ou ecclésiastique des consciences, d'émanciper avant de rallier et de régler. Non seulement la nécessité d'une autorité morale indépendante du gouvernement temporel n'était pas sentie [1], mais une telle autorité était réputée dangereuse.

C'est que l'on ne connaissait pas d'autre type de pouvoir spirituel que cette Église catholique contre laquelle la Révolution avait à soutenir une lutte redoutable. Son autorité avait pris de plus en plus avec la complicité du pouvoir

1. Condorcet cependant semble bien en avoir eu une approximative notion.

royal le caractère d'une tyrannie ; et il ne semblait pas aux hommes du XVIIIe siècle qu'un pouvoir spirituel libre et organisé pût être autre chose qu'une tyrannie.

Au demeurant, la métaphysique régnante les amenait à y voir une usurpation soit sur le droit absolu de l'individu, soit sur la « souveraineté » du peuple.

Ce n'est pas tout. Un véritable pouvoir spirituel ne peut agir qu'au nom d'une foi ou de convictions communes, lesquelles ne peuvent être fondées que sur une prétendue révélation divine ou sur le savoir positif. Or un pouvoir spirituel fondé sur la science suppose qu'une sociologie et une morale positive ont été formées et sont, au moins dans leurs grandes lignes, acceptées. Or on n'en était pas là.

Mais aujourd'hui, alors que la sociologie et la morale positives sont fondées grâce à Auguste Comte, comment les positivistes envisagent-ils l'existence et le rôle d'un pouvoir spirituel nouveau ?

Ce nouveau pouvoir spirituel sera une autorité morale organisée, uniquement fondée sur des convictions scientifiques, sur une libre confiance et sur une vénération raisonnable, exclusivement justifiée par sa destination sociale et les services rendus.

Ayant pour objet de rallier et de régler les volontés par la seule action morale sur les pensées et sur les émotions, il sera une sorte de gouvernement, mais un gouvernement qui n'emploiera pas la force et qui n'en disposera jamais. Il sera donc distinct et séparé du pouvoir politique. Et les deux pouvoirs ne feront pas plus double emploi qu'ils ne seront normalement antagonistes.

Il faut nous familiariser avec cette idée que si le domaine spirituel ne comporte aucun des modes de la contrainte, il n'exclut pas pour cela des guides et des juges. N'arrive-t-il pas tous les jours que tels d'entre nous se font d'autant mieux écouter et suivre que le pouvoir de commander, de châtier ou de séduire leur fait défaut ?

Pour qu'un nouveau pouvoir spirituel se dégage et grandisse, il est nécessaire que l'esprit public soit pénétré de ces trois idées. La première est, que dans notre civilisation

si compliquée et si mobile, le nombre va croissant des manifestations de l'activité humaine et des relations sociales qui exigent la liberté, que l'Etat est inapte à régir et qui cependant réclament une coordination, un contrôle supérieur, une direction commune. La deuxième est que ce règlement non temporel doit se justifier désormais par des motifs purement humains, toujours démontrables. La troisième idée nécessaire est qu'il n'y a pas de fonction sans organe.

Considérons d'abord la fonction. Le pouvoir spirituel aura pour fonction de gouverner moralement le domaine moral, c'est-à-dire d'y maintenir et améliorer l'ordre par les moyens moraux. Sa tâche présente deux aspects indissolublement liés : elle est de conservation morale et de progrès moral. Elle est double aussi sous un autre rapport. D'une part, elle suscite et soutient les efforts moraux, provoque les convergences, guide les volontés vers les buts supérieurs et communs ; d'autre part, elle prévient ou réprime à sa manière les désordres, les déviations, les défaillances.

Sur ce sujet que nous effleurons à peine c'est Auguste Comte lui-même qu'il faut lire et relire. Et c'est de son œuvre tout entière que nous parlons. Sa *Politique positive*, le 6e chapitre du 2e volume par exemple et combien d'autres parties du même ouvrage et du *Catéchisme* nous montrent que la formation d'un nouveau pouvoir spirituel fut la pierre angulaire de sa construction sociale et religieuse, tandis que ses *opuscules* de jeunesse nous révèlent qu'elle fut sa première pensée, dont la *Philosophie positive* a préparé et légitimé la réalisation.

Les rapides indications que nous donnons ici ne dispenseront personne de remonter à leur source.

Pour accomplir sa fonction de quels moyens le pouvoir spirituel usera-t-il ? Quelles attributions lui seront nécessaires ? Comment lui seront-elles dévolues ? Comment les exercera-t-il ?

Tout récemment encore M. Jeannolle (*Revue Occidentale*, du 1er mai 1903) a rappelé d'après Auguste Comte que les

attributions du pouvoir spirituel positif seront au nombre de quatre : l'*éducation*, le *conseil*, la *consécration* et le *jugement*.

Il faut donner au mot d'*éducation* sa signification la plus générale qui est la vraie. L'éducation est l'adaptation méthodique de l'être humain d'après ses conditions d'existence, à sa destinée réelle. Ainsi entendue elle s'étend à la vie entière. Mais elle est plus spécialement la préparation de l'homme ou de la femme dans l'enfant et dans l'adolescent en vue des nécessités et des buts d'une vie vraiment humaine, c'est-à-dire avant tout sociale. Elle est la culture combinée et graduée du corps, du sentiment, de l'intelligence et du caractère. L'influence de l'éducation sur les dispositions et la conduite des hommes est telle que notre pouvoir spirituel sans ministère éducateur manquerait de base. Cela ne veut pas dire qu'il doive exercer directement toutes les parties de l'éducation, ni par suite usurper la fonction propre et les prérogatives de la famille.

Chaque être humain a une destination générale en sa qualité d'homme ou de femme et de membre d'une société donnée. Il a en outre une destination spéciale en raison de la tâche particulière qu'il aura choisie ou qu'on aura choisie pour lui. Il y a par suite une éducation générale et une éducation spéciale.

Dans cette dernière, seule la partie qui touche aux devoirs professionnels rentre dans la compétence du pouvoir spirituel.

Dans l'éducation générale l'action de notre pouvoir spirituel sera directe ou indirecte. Elle sera indirecte pour l'éducation de la première enfance et de la seconde.

L'éducation de la première enfance (jusqu'à six ou sept ans) doit être exclusivement familiale et principalement maternelle. Celle de la seconde sera longtemps partagée entre la famille et l'école. Le rôle de notre pouvoir spirituel ne consistera dans les deux cas qu'à donner des conseils particuliers et des directions générales, que l'on sera toujours libre de repousser, soit aux parents, soit à ceux qui en tiennent lieu, soit à ceux et à celles qui à un titre quel-

conque soignent le corps, exercent les sens et les mouvement, cultivent les sentiments, forment le jugement et les habitudes des enfants ou leur donnent l'enseignement élémentaire, esthétique, linguistique et concret qui convient à leur âge. Ces conseils et ces directions vaudront en raison de l'autorité morale que leurs dispensateurs auront su acquérir. Leur influence pourra devenir considérable sans s'imposer jamais.

Elle respectera et même consacrera les attributions de l'Etat, qui a la charge d'assurer sans monopole la participation universelle aux connaissances primaires, indispensables moyens de communication entre les hommes, instruments élémentaires de l'existence sociale et de la vie civique, sans préjudice pour le contrôle qui lui incombe sur les écoles autres que les siennes.

Aux environs de la treizième année, (Auguste Comte désignait la quatorzième) commence avec l'adolescence la période de l'enseignement *théorique*. Il ne faudrait pas croire que, dans notre pensée, le contrôle de la puissance publique, défini avec précision, doit être exclus de cette période, ni que la fonction éducatrice de la famille va cesser ou s'amoindrir. La famille est à tout âge le milieu de culture nécessaire des affections altruistes. Elle deviendra en outre un foyer précieux d'éducation artistique. Mais nous entrons ici, avec l'enseignement systématique et positif, dans le domaine direct du pouvoir spirituel nouveau.

Sans négliger certes la culture esthétique et littéraire commencée dans l'âge précédent, cet enseignement doit avoir désormais pour objet fondamental l'échelle encyclopédique du savoir positif abstrait. Il s'élèvera graduellement de la mathématique, par l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, à la sociologie et à la morale théorique que les exercices de morale concrète et pratique auront devancée de beaucoup dans la famille et à l'école primaire. Il s'attachera moins à épuiser tous les détails, à approfondir tous les problèmes de chaque science qu'à assurer l'intelligence de ses méthodes, la connaissance ordonnée de son histoire et l'assimilation réelle de ses résultats importants, en insis-

tant sur sa liaison avec les sciences précédentes et avec les suivantes et sur son apport à la synthèse relative de nos idées. Il formera l'*esprit* scientifique sans exagérer le *bagage* scientifique. En d'autres termes il sera *philosophique*.

Cela ne suffit pas. Il faudra qu'en faisant ressortir la solidarité de toutes les parties du savoir il en marque la hiérarchie déterminée par la prépondérance de la morale. Dès le début l'enseignement des sciences donnera la conviction que celles du monde tirent leur principale dignité de ce qu'elles sont une préparation indispensable à celles de la vie, de la société, de l'homme. Dès la première leçon d'arithmétique l'esprit de l'élève sera accoutumé à l'idée que la connaissance de la nature, si grande qu'en soit la valeur propre, ne doit jamais cesser d'être considérée comme le préambule nécessaire, à la fois scientifique et logique, de la connaissance de soi-même. Nous reviendrons ainsi à l'immortel précepte de Socrate avec cet amendement qu'on ne connaît réellement l'homme que dans l'Humanité.

Comment alors contester le pouvoir éducateur de la science positive ? Tant que ce nom de « science » était réservé pour les connaissances de l'ordre inorganique, on pouvait se donner la tâche facile de démontrer qu'une doctrine sociale ne se déduit pas d'un théorème de géométrie et qu'un chimiste, fût-il de génie, n'extraira jamais de son alambic un idéal de vie ni la formule de la destinée humaine. Mais, du moment que le domaine de la science positive s'étend désormais jusqu'aux limites de toute réalité observable en comprenant les plus hautes réalités morales, la philosophie scientifique justifie de ses titres à la maîtrise de l'éducation et à la direction de la conduite.

Du même coup tombera le grief de sécheresse fait à l'enseignement scientifique. Quand il sera dominé par la pensée que la morale est le lien et le couronnement des sciences, que la fin par excellence du savoir est de motiver les devoirs et de justifier l'amour, il ne pourra manquer de mettre le cœur de compte à demi dans le travail de l'esprit. Offert aux jeunes comme un don magnifique de l'Humanité pour le service et l'honneur de cette même Humanité dont la

famille et la patrie ne seront jamais séparées, il sera *religieux*.

Il ne sera donc pas réservé à des privilégiés, mais accessible, dans ce qu'il a d'essentiel, à tous les hommes et à toutes les femmes. Car il doit devenir pour tous la base rationnelle de la foi morale. Mais, pour le plus grand nombre, cet enseignement scientifique, associé toujours à l'éducation des sentiments et à une suffisante culture esthétique, doit pouvoir se concilier soit avec le développement physique, soit avec une instruction professionnelle ou pratique, soit avec l'apprentissage proprement dit, soit même à partir d'un certain âge avec un travail rétribué. D'où l'obligation de l'alléger, du moins *en tant qu'il sera commun ou destiné à l'être*, de ce qui ne sera pas nécessaire aux fins d'éducation générale que nous envisageons. Il s'agit d'un enseignement « secondaire » et général, mais populaire, dont il faudra que les programmes et les méthodes tendent, sans rien sacrifier de fondamental et en évitant la spécialité dispersive qui ne convient qu'aux préparations professionnelles, à la plus grande économie de temps et d'effort. Le problème est difficile. Il sollicite le concours de la plus haute compétence philosophique et du sentiment social le plus profond.

Ce sera l'affaire du pouvoir spirituel positif de diriger dans ces voies l'enseignement des adolescents des deux sexes. Il le donnera lui-même dès qu'il le pourra et autant qu'il le pourra. D'autre part il s'efforcera de convertir à ses vues ceux qui enseigneront avec indépendance hors de sa propre organisation, de les pénétrer de son esprit par sa force de persuasion.

Il assumera le même rôle dans l'enseignement *supérieur* donné aux hommes de tout âge.

Cet office exige que le pouvoir spirituel soit libre. Par contre Auguste Comte s'est élevé avec force contre toute pensée de lui attribuer un monopole ou un privilège pédagogique. Avec grande raison il entend que, même au temps futur du plein triomphe de la doctrine positiviste, son

sacerdoce positif reste soumis aux concurrences toujours possibles.

La seconde attribution de notre pouvoir spirituel sera le *conseil*, la consultation morale.

Dans une société affairée comme la nôtre, où la lutte pour la vie nous absorbe, où la spécialité des pensées, des habitudes, des sentiments nous expose à toutes les déformations et à toutes les déviations morales, de quel secours ne seraient pas des hommes aptes et toujours prêts à nous donner avec la triple autorité du savoir, du caractère et de l'exemple l'avis utile et l'avertissement nécessaire qui nous ramèneraient aux véritables fins humaines.

Il est un mode spontané, général, du conseil qui est comme un prolongement de la fonction enseignante. Nous entendons la propagande ordonnée, l'apostolat, la *prédication*. — C'est donc le sermon positiviste ? — Pourquoi pas? Ne montez à la tribune ou dans la chaire d'où descendra votre parole sur la foule que précédé d'un renom mérité de compétence, de désintéressement et de bonté ; et vous serez un excellent prédicateur positiviste, même si votre sermon se dissimule sous le titre modeste de *conférence*.

L'éloquence ne nuira pas, au contraire. Mais ce sera, suivant la définition romaine, l'éloquence de « l'homme de bien habile à bien dire », qui poursuivra le succès de la prédication, non du prédicateur.

Seulement l'autorité des nouveaux prédicateurs de morale sera d'autant plus grande qu'ils n'apparaîtront pas isolés, mais unis entre eux pour une commune action sous une direction exercée et acceptée librement.

Comme l'enseignement se donne par la parole ou par le livre, la prédication est orale ou écrite. Les écrits peuvent être de toute forme et de toute dimension, périodiques ou non. Auguste Comte a spécialement recommandé l'affiche, le plus populaire des procédés de propagande. Il ne faut se priver d'aucun, ni du roman, par exemple, ni du théâtre, ni de la propagande par l'image, par le tableau, par le monument, par l'emblème. Les instruments de la musique à faire existent et l'on pourra les perfectionner ; les solistes

de mérite ne manquent pas; ce qui manque, c'est un chef d'orchestre, c'est-à-dire un pouvoir spirituel qui connaisse bien la partition et en conduise l'interprétation avec autorité.

Le *conseil*, au sens propre, a des objets particuliers et s'adresse à des personnes ou à des collectivités déterminés.

La vie se compliquant chaque jour davantage, le besoin de consultation morale croîtra pour les humbles et pour les puissants, pour les groupes comme pour les individus. Il faut nous défendre des préjugés révolutionnaires et matérialistes. Il n'est pas plus ridicule de demander conseil à un médecin spirituel pour les soins de l'âme[1] et pour la direction de la conduite que de consulter un médecin ordinaire pour la thérapeutique et l'hygiène du corps. Il est même permis de supposer que les deux médecins tendront à se rapprocher et peut-être à n'en faire qu'un dans l'avenir.

Avec une autorité spirituelle toujours justiciable de la discussion et respectueuse par principe de la dignité humaine ne craignez pas le retour à des pratiques qui livrent la personnalité morale du fidèle, passive et inerte aux mains d'un « directeur de conscience ». Mais la conscience la plus droite a souvent besoin, pour décider sur les cas importants et difficiles, du secours d'une force morale extérieure à lui, respectée, sympathique et désintéressée. D'ailleurs les compétences ne sont pas plus égales en morale que dans le reste, et le problème de la conduite à tenir est souvent le plus ardu des problèmes.

Toute conscience gagne à être assistée et affermie par une autre conscience. La famille humaine, le mariage humain doivent pourvoir au premier degré, comme on l'a vu, dans l'intimité de la vie commune, à ce besoin moral de contrôle et de soutien mutuels.

Mais ce premier degré, indispensable, que rien ne rem-

1. Le mot *âme* est employé pour signifier l'ensemble des fonctions collectives, intellectuelles et volontaires du cerveau.

place, ne suffit pas à tous les cas. Tant que l'homme ne sort pas de sa famille il ne sort pas assez de lui-même. Entre proches vivant sous le même toit l'affection peut égarer le jugement et affaiblir la valeur du conseil.

Puis la solution des cas difficiles, moins rares qu'on ne croit dans la vie des plus humbles, exige, avec des lumières adéquates, la disponibilité d'esprit que l'on n'est pas sûr de trouver partout au foyer et que les circonstances peuvent abolir tout à fait. Quel renfort opportun apporteraient alors aux consciences mal renseignées, hésitantes ou obscurcies la *capacité* morale et l'*indépendance* supérieure de guides dès longtemps respectés.

Ce sera le devoir de ces guides spirituels d'éviter l'abus en se refusant à des interventions trop fréquentes ou indiscrètes et en résistant à des sollicitations intempestives ou sans mesure.

Mais le bénéfice de cette autorité consultative serait insuffisant s'il était borné au domaine de la vie personnelle et domestique. Il importe qu'il s'étende au delà.

Appuyé sur les données de la sociologie et de la morale, notre pouvoir spirituel emploiera toute sa force de persuasion pour incliner les *puissances* matérielles de tout ordre, individuelles ou collectives, économiques ou politiques, vers l'accomplissement du devoir social nettement formulé.

Il agira d'abord par la force même des convictions qu'il aura communiquées et des sentiments qu'il aura inspirés à ceux qu'il doit persuader et ensuite par les réactions sociales qu'il saura susciter. Pour influer assez sur les puissances matérielles il est nécessaire qu'il soit au plus haut degré une puissance d'opinion.

Il agira sur l'opinion et par l'opinion. Pour mieux dire c'est par lui que se formera une véritable opinion publique.

Actuellement même il n'est pas, dans le monde civilisé, de force sociale qui ne compte peu ou prou avec l'*opinion publique*. Et cependant il s'agit d'une opinion publique très hétérogène, infiniment mobile, incohérente même, amorphe

pour ainsi dire. Quelle ne serait donc pas l'efficacité d'une opinion publique qui serait une force cohérente et organique ?

Auguste Comte a déterminé avec précision les trois conditions d'une telle opinion publique. La première est l'existence d'une doctrine morale, adaptée autant aux exigences de la raison moderne qu'aux plus nobles besoins du cœur et de plus assez généralement acceptée au moins de façon implicite. La seconde est une masse suffisante d'hommes assez pénétrés des idées directrices de cette doctrine et intéressés par leur situation commune à s'unir pour en surveiller l'observation. La troisième condition est un organe, fidèle interprète de la doctrine, qui a qualité reconnue pour guider, concentrer, traduire après contrôle et au besoin provoquer les appréciations du public. Chaque expression de l'opinion acquiert ainsi la triple autorité de la science qui la motive, du peuple qui la fait sienne, des sages qui l'approuvent, la consacrent et la formulent.

Ceux-là même qui se refusent, malgré les faits, à admettre la part de l'autorité spirituelle dans la formation des opinions personnelles ne sauraient nier le prodigieux accroissement de force et d'effet que ces opinions, même très nombreuses et homogènes, gagnent à être condensées, précisées et promulguées par une voix qui part de haut et porte loin. Ils ne nieront pas davantage les désordres, les défaillances, les iniquités sans nom dont une opinion anarchique et d'autant plus facilement violentée nous a donné plus d'une fois le spectacle. Comment oublier le récent acharnement d'une foule dévoyée, exploitée dans son patriotisme trompé contre les courageux redresseurs d'une erreur judiciaire ?

Fonder un pouvoir spirituel, c'est organiser l'opinion publique et, en l'organisant, décupler sa force. Or, sans le secours d'une telle puissance morale, il est vain de poursuivre le règlement moral de la vie moderne, par exemple, des mariages et de la filiation, de l'éducation, de l'hygiène privée et publique, des grandes forces économiques, de la richesse et du travail, de l'argent et du nombre. Sans elle

on n'aiguillera pas décidément notre civilisation vers la subordination de la politique à la morale dans l'ordre des relations civiques et dans l'ordre des rapports internationaux. Il est même désirable qu'avec la prudence et la délicatesse requises sa juridiction spirituelle s'étende jusqu'aux travaux de l'esprit pour réduire sans réglementation indiscrète le gaspillage intellectuel et le vicieux emploi des talents.

Pour le succès de ces tâches, on ne saurait séparer le *jugement* du *conseil*. Ils postulent à leur tour l'éducation. L'ordre chronologique n'est sans doute pas toujours l'ordre logique. Un nouveau pouvoir spirituel agira probablement par la persuasion ou par la censure avant d'avoir assez poussé l'organisation de sa fonction éducatrice. Mais il reste évident que ses avis et ses sentences n'auront leur plein effet que dans un milieu préparé par ses éducateurs.

Le jugement complète le conseil. Ceux qui ont autorité pour persuader ou dissuader les autres de se conduire d'une manière déterminée ont qualité pour apprécier leur conduite effective ou seulement leurs prétentions.

Très sagement Auguste Comte spécifie que, comme juge autant que comme conseil, le pouvoir spirituel positif épuisera d'abord les moyens d'action directe sur la raison et sur le cœur de ses justiciables volontaires.

« La vraie répression religieuse, écrit-il, doit toujours « aboutir à persuader ou convaincre, sans jamais con- « traindre, même moralement. » (*Politique positive*, tome II, chap. 6).

En cas d'insuffisance constatée de ces moyens, — insuffisance d'autant moins fréquente que l'éducation positiviste sera plus forte et plus générale, — le pouvoir spirituel en viendra aux moyens indirects, c'est-à-dire aux différentes formes de l'appel à l'opinion d'abord des proches, puis du public. Cette force est encore spirituelle, puisque « elle « résulte de l'impression nécessaire qu'éprouvent les cœurs « et les esprits de tous d'après la conduite de chacun. » (A. Comte, *loco citato*).

Le jugement spirituel consistera élémentairement dans

la distribution de l'éloge et du blâme, qui sera précédé d'un ou plusieurs avertissements.

A la différence du pouvoir politique, le pouvoir spirituel n'aura à son service ni les récompenses matérielles, ni la *pénalité*. A l'égard des particuliers comme à l'égard des collectivités et des puissances sociales il ne disposera que de sanctions morales. Il ne s'agit ni de faire une théocratie sans Dieu, ni de remettre en honneur les pratiques révolutionnaires de la Ligue. Faut-il en conclure que nos sanctions spirituelles seront inefficaces?

— L'éloge et le blâme, dira-t-on, que voilà de faibles armes!

Notre époque n'a pas une foi assez robuste dans la force des armes qui ne sont que morales.

On a besoin de faire effort pour se figurer une autorité sans soldats, sans gendarmes et sans geôliers. Cependant supposez l'existence d'un groupe d'hommes matériellement désarmés, mais éminents par le savoir et par le caractère, soutenus et unis par une forte doctrine, dont les leçons auront été doublées de leur exemple et justifiées par l'expérience, dont la vie « au grand jour » aura conquis l'universel respect. Pensez-vous qu'il sera indifférent d'être loué ou blâmé par ces hommes?

Il faudra qu'à leur valeur propre s'ajoute la force qu'ils tireront de leur constante communication morale avec le public. Mais, ces conditions étant assez remplies, l'avertissement et le blâme, même privés, ne pourront pas être sans quelque effet.

Dans le cas contraire, le blâme public et motivé sera une sanction plus sévère.

Elle s'appliquera aux actions des dirigeants, des groupements humains comme aux faits de la vie privée. Qu'on veuille bien y réfléchir. Le jour où l'opinion publique serait la force morale organisée que nous souhaitons, son intervention dans les conflits pourrait être décisive. Bien loin de croire que les appels faits à cette force morale contre les puissances matérielles de tout ordre, — chefs ou majorités, — qui abusent ne seraient que des manifestations retentis-

santes, mais platoniques, peut-être faudrait-il plutôt craindre que l'effet n'en fût parfois trop rigoureux. Il faut prévoir et l'on doit préparer un milieu social où la conscience publique sera beaucoup plus éveillée, beaucoup plus exigeante et moins facile à distraire qu'elle ne l'est parmi nous. Servie et guidée à la fois par une élite spirituelle, elle sera une magistrature puissante et redoutable aux contempteurs de la morale humaine et du devoir social.

Songez que la réprobation publique peut aller dans les cas extrêmes jusqu'à une sorte d'*excommunication sociale* (Auguste Comte). Or, même sans revêtir ce dernier caractère, elle irait jusqu'à déterminer sans les ordonner de libres refus de concours. Ces refus de concours seraient susceptibles de toutes les modalités et de toutes les extensions dont, par exemple, les grèves d'aujourd'hui ne sauraient donner qu'une très imparfaite idée. Auguste Comte en a si bien mesuré les conséquences possibles qu'il a insisté dans des pages caractéristiques sur l'extrême prudence avec laquelle le pouvoir spirituel devrait appliquer ses plus graves sanctions. Il comptait d'ailleurs sur le contrôle d'un public libre et de mieux en mieux éclairé pour en prévenir ou en réfréner l'abus.

D'ailleurs, à l'égard des conflits sociaux comme des conflits internationaux, le futur pouvoir spirituel s'attachera surtout, en combinant le conseil et le jugement, à les éviter ou du moins à en procurer des solutions pacifiques. Son honneur sera de faire accepter et désirer les *consultations*, les *médiations* et les *arbitrages* appropriés à cette fin. Il sera ainsi l'agent par excellence de la paix, de la sympathie et du concours volontaire non seulement entre les hommes, mais entre les peuples, comme il sera l'agent supérieur de leur éducation et de leur perfectionnement.

Pour remplir tout son ministère il est clair que, tout en affermissant le patriotisme chez les peuples, il prendra le caractère international et constituera une opinion publique également internationale sans cesser d'être civique. Ce sera la grande Église humaine.

Nous réservons pour ce que nous aurons à dire du *culte*

positif en terminant cette étude une courte indication de ce que serait le jugement spirituel des morts. C'est alors aussi que nous expliquerons en quoi consiste d'après Auguste Comte l'office de *consécration* attribué au pouvoir spirituel.

Auparavant, après avoir esquissé la fonction du pouvoir spirituel futur, essayons de nous représenter l'organe.

P. GRIMANELLI.

(A suivre.)

ARMÉE ET MARINE

(EN ANGLETERRE)

Tout le monde sera d'accord que les projets variés, maintenant en discussion, pour augmenter et réorganiser, sinon révolutionner, nos forces militaires sont d'un intérêt national des plus sérieux. Le temps est passé où la majorité de la nation, engagée dans des occupations pacifiques, et satisfaite des réductions continuelles de la dette et des impôts, pouvait se permettre de laisser l'armée en proie au favoritisme et à l'incurie de la cour et de l'aristocratie. L'envahissante folie impérialiste des vingt dernières années, nous entraînant dans une criminelle folie après une autre, a élevé contre nous un ensemble de sentiments hostiles auquel aucune nation n'a été en butte au même degré depuis la France du Premier Empire. Une inquiétude résultant de la situation ainsi créée s'étend parmi les gens généralement très insouciants de nos relations étrangères, et même les plus apathiques et ignorants sont émus par les demandes énormes du percepteur. Les vantardises et fanfaronnades qui, durant la guerre, étouffaient tous les avertissements du sens commun ont disparu, et il peut être affirmé avec certitude que sur l'histoire de cette entreprise, sur l'ignorance et l'incurie de son début, sur le prix exorbitant qu'elle a coûté, et nous coûte encore, sur la figure peu brillante qu'a faite notre armée, sur les résultats nets mesurés en honneur ou en profit, aucun Anglais, pas même le ministre des Colonies lui-même, n'éprouve maintenant d'autre sentiment que celui de mortification.

Si la guerre ne nous a pas précisément couverts de gloire, ou n'a pas ajouté à notre prospérité matérielle, nous a-t-elle

au moins donné la sécurité? Nous a-t-elle délivrés des dangers qui nous menaçaient? Pouvons-nous nous tourner vers notre occupation naturelle d'industrie pacifique avec une confiance plus grande d'être capable de la poursuivre sans être troublé? Apercevons-nous en avant une période de sécurité et de tranquillité telle que celle acquise par notre opiniâtre et coûteuse résistance à Napoléon? Personne ne pense ainsi. Ce semble être une opinion générale que l'extérieur est plus menaçant, que nos forces militaires sont dans un état de désorganisation sans exemple, que notre marine, malgré la large addition qui y est faite chaque année, devient chaque année plus faible relativement aux combinaisons navales auxquelles il peut lui arriver d'être confrontée, et qu'il n'y a aucune probabilité de réduction matérielle du fardeau accablant d'impôts sous lequel nous chancelons.

Pour le moment, aucune proposition sérieuse n'a été faite par un parti organisé dans l'Etat pour échapper à ces difficultés et dangers par le seul chemin qui nous soit réellement ouvert, c'est-à-dire en abandonnant et, autant que possible, renversant la politique insensée et immorale dont Lord Roseberry est aussi profondément responsable que M. Chamberlain. Avec l'opposition comme avec le Gouvernement, la seule question semble être comment l'armée doit être fortifiée au point de nous rendre capables de persister dans cette politique. J'emploie le mot « armée » dans son sens le plus large pour les forces de terre de tout genre. Longtemps avant la dernière guerre, et à une époque où il y avait ordinairement à peine 2,000 soldats anglais en l'Afrique du Sud, l'organisation militaire que M. Cardwell avait jugée suffisante pour les besoins de l'Empire, tel qu'il existait de son temps, fléchissait déjà sous l'effort imposé par l'acquisition continuelle de nouveaux territoires. Le sud de l'Afrique nécessite maintenant une garnison de 30,000 hommes, et les demandes de troupes dans d'autres parties du monde ne sont pas moindres, mais plus grandes qu'elles l'étaient il y a huit ou dix ans. Comment propose-t-on de faire face à ces besoins? Les projets variés sug-

gérés sont de deux types différents. Il appartient à tout citoyen de considérer ce qu'ils impliquent.

Le plus révolutionnaire de ces projets est principalement soutenu par des théoriciens non professionnels, en dedans ou en dehors du Parlement, pour des raisons politiques plutôt que militaires. Ils s'intéressent à l'armée non pour elle-même, mais comme à l'instrument indispensable à l'Expansion Impériale, objet suprême qu'à leurs yeux les Anglais doivent garder en vue. Toutes autres fins pour lesquelles on peut supposer que la société existe sont dédaignées lorsqu'elles viennent à être en conflit avec le maintien et l'extension de l'Empire. Pour cela ils sont prêts à risquer la sécurité de l'Angleterre elle-même; car, dépouillée de sa domination sur des étrangers, leur patrie serait une idole déchue indigne de leur affection et de leur respect. Ils sont hantés par cette frayeur que, si l'armée régulière est augmentée en proportion de l'augmentation des besoins de l'Empire, le peuple des Iles Britanniques ne vienne à s'impatienter des dépenses et ne commence à s'enquérir des avantages qu'il en retire. Ils proposent par conséquent de confier entièrement la défense du pays à la marine et aux forces auxiliaires, et de traiter l'armée régulière comme exclusivement destinée à servir au delà des mers. Les seuls soldats réguliers dans ces îles seraient les recrues inexpérimentées soumises à un entraînement dans les dépôts, et un seul corps d'armée constamment sur le pied de guerre dans le but d'être expédié, au premier avis, à n'importe quelle partie du monde où on en aurait besoin. Bien plus, quelques-uns de ces théoriciens n'hésitent pas à soutenir que ce corps expéditionnaire serait en permanence non pas en Angleterre mais au Cap, c'est-à-dire au point à la fois le plus central et le plus menacé de l'Empire. Ils prétendent que le coût de l'armée régulière serait ainsi grandement réduit; mais si les forces auxiliaires sont portées à 600 000 hommes, comme le *Spectator* le désire, et mieux exercées, peut-être dépenserait-on plus d'un côté qu'on n'épargnerait de l'autre. Ces théoriciens, cependant, se persuadent que, moins un soldat est exercé et disci-

pliné, mieux cela est. Tout ce qu'on a besoin d'apprendre au milicien campagnard, ou au volontaire londonien, est à tirer et à s'abriter derrière une haie, et cela il l'apprendra le dimanche après-midi, si chaque paroisse possède son tir, et si le War Office fournit des munitions. Et non seulement cette multitude de tireurs serait capable d'annihiler une armée envahissante, mais des milliers d'entre eux s'engageraient pour un service lointain, si nous étions engagés dans une grande guerre.

Ces étonnants conseils d'amateurs irresponsables ne semblent pas trouver d'appui auprès des autorités les plus hautes. Les soldats professionnels ne sont pas une sorte d'hommes pour laquelle j'éprouve une grande sympathie; mais je suppose qu'ils comprennent quelque chose à leurs propres affaires, et apportent une lumière quelque peu plus sérieuse sur ces questions que ne peuvent le faire des politiciens et journalistes. Le War Office, peut-être, mérite une bonne partie du mépris qu'on lui témoigne. Je suis porté à croire qu'il cède aux influences sociales, et qu'il aime trop les formalités administratives. Mais il a un mérite dont il faut lui tenir compte en compensation de beaucoup d'insuffisances, quoiqu'il soit d'un caractère négatif. Ce n'est pas le War Office qui cherche querelle aux nations étrangères, et entraîne le pays dans des guerres sans nécessité. Je doute si les soldats professionnels qui conduisent ses entreprises font des plans le jour, et rêvent la nuit à la manière d'étendre les frontières de l'Empire. Ils s'intéressent à l'armée pour elle-même, à une armée telle qu'ils la savent possible, étant données les conditions actuelles de la société anglaise, haute et basse, riche et pauvre; conditions qui ne seront pas changées soudainement par des rapports de commissions, des actes de Parlement, ou même par une vigoureuse administration. Ces experts tiennent pour cette opinion que l'entraînement des soldats sera encore plus nécessaire à l'avenir qu'il ne l'a été dans le passé. Ils se refusent à confier la défense de ces îles à ce que l'on appelle les « soldats citoyens ». Si le Cap, après avoir écouté les discours de M. Chamberlain, nécessite encore

une garnison de 30000 réguliers, alors 30000 réguliers doivent être ajoutés à l'armée, et, la nation n'étant pas mûre pour la conscription, si les recrues ne se présentent pas d'elles-mêmes en nombre suffisant, il n'y a rien d'autre à faire que d'élever leur paye jusqu'à ce qu'elles viennent. La paye réelle fut élevée l'année dernière de 7 pence à 1 shilling avec une promesse de 1 shilling 6 pence après deux ans de service. Le nombre des recrues a augmenté d'environ 15 000; mais on constata qu'elles ne vinrent pas tant qu'elles ne sentirent pas les atteintes du froid, et les besoins d'emploi qui marquèrent le commencement de l'année, ce qui semblerait montrer que la famine reste, comme elle l'a toujours été, le principal agent recruteur de l'armée britannique.

J'ai établi la grande différence entre les deux propositions pendantes devant le pays pour l'organisation de l'armée. Je ne tenterai pas d'entrer dans des détails. Cette Revue n'est pas une place pour eux, je ne suppose pas non plus que mes lecteurs attachent quelque valeur à mes commentaires sur des détails. Je veux seulement exprimer mon opinion que les réformateurs, ainsi qu'on les appelle, qui proposèrent le mois dernier de réduire l'armée régulière de 27 000 hommes sont en réalité le parti le plus fanatiquement attaché à la poursuite de la politique fatale d'expansion, et, par conséquent, à la militarisation du pays jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible à un Anglais d'y vivre.

Il semble plus important d'attirer l'attention sur un fait que les deux partis ignorent, quoiqu'il gouverne le problème entier discuté si furieusement par eux. La nouvelle doctrine, sur laquelle l'un d'eux insiste, et à laquelle l'autre consent, est que pour la protection de ces îles contre une invasion sérieuse par les armées écrasantes de nos voisins, nous devons dépendre à l'avenir exclusivement du maintien de notre suprématie maritime. L'armée régulière doit être consacrée entièrement à la police de l'Empire « policing the Empire », et à de courtes expéditions « and striking blows ». La préparation pour la résistance

sur terre doit être calculée pour agir seulement contre des incursions « raids », non contre une invasion sur une grande échelle telle que celle à laquelle nous serions exposés si nous étions en guerre avec une puissance, ou une combinaison de puissances plus forte que nous-mêmes sur mer.

Or, cette dernière éventualité, que l'école de l'eau bleue « the blue water school » refuse de considérer comme possible, est évidemment en voie de réalisation. Notre suprématie maritime aura certainement une fin, et dans un temps peu éloigné. Il y a 50 ans il n'y avait qu'une marine de quelque importance dans le monde à côté de la nôtre, et être sûr de la supériorité navale sur la France et l'alliée qu'elle pouvait trouver était tout à fait dans nos moyens. Il y a maintenant six puissances en plus de l'Angleterre possédant des marines formidables. Parmi elles le Japon seul peut être rangé de notre côté, et il peut seulement nous aider en Extrême-Orient. Notre suprématie maritime est intolérable à la Russie, l'Allemagne, et la France, et l'est encore bien davantage depuis que nous avons proclamé notre intention de garder notre armée expéditionnaire toute prête, comme dit le *Spectator,* « à donner le coup de grâce dans une guerre navale, ou à faire pencher la balance dans quelque conflit continental ».

Selon l'amiral Fremantle, nous avions l'année dernière 69 vaisseaux de guerre, tandis que l'Allemagne en avait 31, la Russie 33, et la France 38. Nous construisons des vaisseaux aussi vite que nous pouvons, mais elles font de même ; et chaque année nous tombons un peu plus bas au-dessous de la réunion de leurs forces. Ces puissances, il est vrai, sont en conflit d'intérêts et de politiques. Mais, en ce qui regarde notre suprématie navale, elles sont en parfaite harmonie, et il peut à quelque moment leur convenir de se réunir pour l'objet spécial et temporaire de nous abattre. L'empereur d'Allemagne a souvent montré qu'il n'a rien autant à cœur que de se concilier la Russie et la France. Quelqu'un peut-il trouver pourquoi il se refuserait à négocier une coalition contre l'Angleterre? Quant à l'Amérique, c'est la plus aveugle infatuation que d'ima-

giner qu'elle considérerait une telle coalition avec autre chose que de la satisfaction. Elle ne fait pas un secret de son intention d'avoir la plus grande marine du monde aussitôt qu'une dépense d'argent illimitée pourra la lui procurer. Il est clair qu'elle attendra ce but encore plus tôt si nos ailes sont coupées.

Quelques autres significations que puissent avoir les élections de Woolwich et de Rye, on ne peut pas douter qu'elles indiquent une révolte contre le fardeau intolérable d'impôts dont le parti impérialiste a chargé le pays. En face de cette remarquable et soudaine manifestation de mécontentement, coïncidant comme elle le fait avec les propositions du War Office et de l'Amirauté, combien est vaine l'illusion dont le *Standard* continue à se bercer :

« Jusqu'à ce que les gouvernements des nations étrangères modèrent leurs ambitions, le peuple de ces îles restera inflexible dans sa détermination de rétablir la balance (!) aussitôt qu'il y aura un signe qu'elle doit être troublée à notre détriment. Rien, dans le cours des événements, ne peut tendre plus efficacement à arrêter la déplorable perte de vitalités des nations civilisées dans cette exagération d'armements sans profits, que cette démonstration continuelle : la Grande-Bretagne, aussi loin que cela la concerne, a les moyens et la volonté de garder sur mer sa suprématie normale. Les autres atteindront leur point d'épuisement avant que nous soyons conscients d'autre chose que d'un sérieux effort. »

Nous pouvons avoir toute la sécurité qu'un pays peut raisonnablement réclamer de jouir en abandonnant une politique de rapacité, et en respectant l'indépendance de nos voisins. Leur indépendance est menacée, ou plutôt elle n'existe pas, aussi longtemps que leurs colonies et leur commerce de mer leur reste par le bon vouloir d'une nation possédant la suprématie maritime et capable de prendre ses impulsions d'hommes d'Etats tels que M. Chamberlain. Leurs préparatifs pendant les trois dernières années montrent clairement qu'ils insisteront avant longtemps sur l'établissement d'une réelle « balance » de pou-

voir sur mer, telle qu'elle existe sur le Continent depuis que la suprématie de la France a eu une fin en 1814. Tout le monde voit maintenant combien Napoléon était aveugle dans sa confiance que les jalousies mutuelles, et les intérêts en conflit des Etats Européens, les empêcheraient de se combiner jamais contre lui. Quand cette combinaison fut enfin effectuée, la lutte fut finie en huit mois.

E.-S. BEESLY.

(Traduit de la *Positivist Review* du 7 Archimède 115, par Mlle R.).

FACTEURS, MOTEURS ET CONDITIONS

DU PROGRÈS SOCIAL

(Communication faite à la Société de Sociologie de Paris.)

Pour préciser et déterminer, en le circonscrivant, le champ de la question, quelques définitions et distinctions nous semblent d'abord nécessaires.

1° Ne convient-il pas d'envisager la question en toute son ampleur en y faisant rentrer les divers aspects du développement social ?

2° N'est-il pas indispensable d'introduire une distinction entre le ou les facteurs et le ou les moteurs du progrès, pour ensuite les distinguer des circonstances qui conditionnent celui-ci ou qui en modifient l'intensité ou la rapidité ?

1. — Nous croyons qu'il est préférable de ne pas circonscrire les observations dans les limites d'une recherche spéciale se rapportant uniquement au rôle de la population considérée quantitativement dans les processus de développement structural et économique des sociétés, — de les faire porter également, sinon indistinctement, sur le côté mental et moral du perfectionnement social.

C'est ainsi, pour notre part, que nous allons procéder et si, par là, nous élargissons la question telle qu'elle ressort de l'étude de M. Adolphe Coste, l'ancien et regretté président de la Société de Sociologie de Paris, publiée par la

Revue Internationale de Sociologie de Août-Septembre 1901, on nous permettra, par contre, de la ramener à des proportions moindres que celles que lui ont données certaines considérations de M. Limousin, touchant les aptitudes au progrès des différentes races humaines. L'examen comparatif, à ce point de vue, des sociétés appartenant aux trois ou quatre grandes races, exigerait, pour être consciencieux, des développements qui, venant s'ajouter à ceux que provoque naturellement le sujet en discussion, troubleraient peut-être la clarté de celle-ci sans grand profit pour la solution cherchée.

Nous prendrons donc le progrès là où, incontestablement, il existe et s'est produit avec une continuité multiséculaire permettant de dégager une loi d'évolution (nous employons les mots progrès et évolution comme synonymes). — Puis nous essayerons de démêler quels ont été les facteurs, les moteurs et les conditions de production.

2. — Ces derniers mots montrent assez que nous admettons l'utilité d'une distinction entre les termes facteur et moteur, assez souvent confondus.

Le facteur d'un phénomène, c'est la force qui détermine le phénomène, et sans laquelle, quelles que fussent les conditions favorables réalisées en fait, il ne se serait pas produit.

Prenez le moteur mécanique le mieux agencé, le plus parfait. Sans la chaleur qui détermine la vaporisation de l'eau, ou l'étincelle électrique qui produit l'explosion d'un mélange gazeux, vous ne parviendrez pas à produire le mouvement. Le facteur, c'est bien la chaleur et non les dispositifs, plus ou moins ingénieux, obtenus par la technique industrielle.

Quant au moteur, c'est la force qui, sous l'influence du facteur, donne l'impulsion, produit directement le mouvement, pousse au résultat à obtenir. Ce sera, en l'exemple précédent, la vapeur d'eau ou les produits gazeux dont la force d'expansion est considérablement accrue par la chaleur.

Le mécanisme métallique, où s'accomplit le phénomène et qui sert à le localiser en un lieu clos de l'espace, en est simplement la condition. Il en détermine les modalités, non l'existence ni la nature propre.

II

En la sphère des phénomènes sociaux, un examen, même assez superficiel, montre que la plupart d'entre eux, — presque tous faudrait-il dire, — s'accomplissent sous l'impulsion des instincts naturels de l'homme.

L'ensemble des faits économiques et des actes qui s'y rattachent ont pour propulseurs les tendances personnelles de la nature psychique de l'être humain (instinct de conservation soit de l'individu, soit de l'espèce, tendance au mieux-être, à la domination, etc.).

L'ensemble des actes politiques, de leur côté, découle du besoin de la conservation, de l'extension, du mieux-être collectifs.

Quant aux actions d'ordre moral (en réservant spécialement ici cette qualification à celles qui se groupent autour des trois vertus : *attachement, vénération, bonté*), leur source impulsive se trouve en la région altruiste de notre être moral.

Si donc, à un moment donné, une société adopte un idéal nouveau d'organisation ou de vie morale et mentale, si elle s'oriente vers un but qui lui paraît plus élevé, plus noble et s'y achemine, c'est sous l'empire de la tendance au mieux-être que cette conversion s'effectuera, que ce mouvement se produira. Seulement le penchant moteur pourra ici être de nature mixte, égoïste et altruiste à la fois, — puisque la considération du sort des générations futures aura, dans une certaine mesure, pesé sur les volontés.

Du mouvement ainsi promu, quel aura été le vrai facteur? N'est-ce pas le travail de création et d'élaboration le plus souvent séculaire et rendu possible par la collaboration, la convergence de nombreux esprits, disséminés dans le temps

comme dans l'espace ? N'est-ce pas de l'intelligence humaine qu'aura surgi cet idéal élevé, ce but nouveau, proposé aux efforts collectifs des hommes et par eux agréé ?

L'intelligence, l'esprit inventeur et organisateur d'idées, est le facteur réel du progrès, — et il est impossible de le méconnaître, pour peu que l'on veuille examiner, d'un peu haut, de vastes périodes d'histoire.

Quelques rapides indications à ce sujet ne seront peut-être pas de trop. Le passage du féchitisme au polythéisme a exigé une opération mentale d'abstraction consistant à transporter en dehors des objets naturels la volonté dont on les supposait doués pour laisser le gouvernement des phénomènes à des puissances surnaturelles résidant au loin; — de sorte que, pour s'élever de là au monothéisme, il a suffi de concentrer de plus en plus le nombre de ces puissances jusqu'à les réduire à une seule grande volonté gouvernant l'ensemble du cosmos. — Cette progression de l'extrême multiplicité à l'unité de direction a été l'œuvre de l'esprit, il n'y a pas de doute. Et c'est le progrès le plus décisif que, jusqu'ici, ait accompli la plus grande fraction de notre espèce, — car, à mesure que diminuait la croyance en l'intervention directe et continue de causes surnaturelles, l'esprit de l'homme, soumettant les phénomènes à l'observation, sans être influencé par la pensée des volontés fétichiques, prochaines et arbitraires, en pouvait peu à peu découvrir les lois.

Le monothéisme chrétien prend ses recrues par l'âme plutôt que par la raison. — Au début pourtant, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, il a traversé une période d'élaboration et de fixation où l'esprit avait un rôle très important. Le dogme, qui se rattache à des concepts intellectuels, ne s'est nettement dégagé et fixé qu'après discussions et controverses et ce n'est qu'à la suite de l'unification de la doctrine que son empire s'est étendu sur les multitudes gagnées, elles, par le côté moral d'une religion qui se montrait pitoyable aux humbles, aux petits.

Toute grande rénovation sociale commence ainsi par l'action d'une élite dont les idées, les croyances, par propa-

gation imitative, étendent de plus en plus leur influence jusqu'au jour où, une suffisante quantité d'adeptes étant ralliée, les conversions subséquentes se font plus par le cœur que par l'intellect.

Seulement comme la période d'incubation et d'éclosion à laquelle préside l'intelligence est moins étendue que celle de plein règne où le sentiment entre en jeu et fait son office, il semble que le rôle prépondérant, dans l'œuvre du progrès, appartienne à celui-ci, tandis que le vrai créateur, la force qui réellement fait et produit, c'est ce faisceau de facultés mentales désigné par le mot : intelligence.

Aujourd'hui encore, devant nous, ne se passe-t-il pas des faits qui corroborent ce que nous venons de dire ?

Les foules prolétaires et l'élite morale et intellectuelle des sociétés civilisées sont travaillées du désir d'une modification de l'état social amenant à sa suite plus de justice et de fraternité. Divers systèmes (Fourrierisme, Saint-Simonisme, etc.) ont été proposés comme devant donner satisfaction à ce desideratum. Sortis de l'intellect, ils n'ont pas résisté anx coups portés par l'intellect. Aujourd'hui deux doctrines restent en présence : l'une qui fait beaucoup de bruit, l'autre, silencieuse, réservée et qui, sans réclame ni fracas, progresse et s'affermit continûment; ce sont le collectivisme et le positivisme.

Si le collectivisme a pu, sous certains aspects, prendre un peu de consistance et s'imposer à l'attention persistante des hommes de science et d'études, à quoi le doit-il, si ce n'est à l'œuvre de son puissant théoricien ?

Les objections abondent contre ce système et tel qu'il est présenté, sous le nom général de socialisme, dans les publications courantes, il semble irréalisable. Bref, les intelligences cultivées en très grand nombre résistent, — et l'idéal collectiviste reste en suspens, toujours très discuté. L'office créateur de l'intellect n'aboutissant pas, celui, plus entraînant du sentiment, ne peut se développer.

On est également, en général, réfractaire aux réformes proposées par le positivisme qui, cependant, présente un caractère scientifique et philosophique autrement solide

que le collectivisme. Il a néanmoins, sur tout le globe, d'assez nombreux adeptes fortement unis par une doctrine homogène, des croyances et des aspirations communes. Que faudrait-il pour que son règne advînt? Uniquement une extension plus grande de son empire intellectuel. Du triomphe de son dogme, — nous désignons par ce mot l'ensemble de principes coordonnés, sur lequel il repose — dépend l'adoption de son culte et de son régime. Ces deux derniers relèvent du cœur et de la volonté, le premier de la raison, et tout le temps que celle-ci maintient sa résistance, ceux-là restent inertes, sauf, une fois le système socialement établi, à paraître au premier plan, poussant de plus en plus vers lui les nouvelles générations converties par l'éducation et l'imitation et se livrant aux exercices du culte, aux observances de régime, — sans trop comprendre.

Un état mental collectif où l'influence prépondérante en tous les ordres de conceptions appartiendra à la science, tel nous semble être le but vers lequel marchent les sociétés progressistes. L'indication nous en est donnée par l'intelligence et c'est elle, ici, le facteur réel du progrès.

:

Passons au progrès moral. — Nous pouvons le caractériser en le montrant comme tendant au développement, de plus en plus complet, de la nature altruiste de l'être humain dont le dévouement volontaire, après s'être étendu à la Patrie, prendra, sans se détacher de ses premiers objets, une extension encore plus large en se rapportant à l'Humanité elle-même.

Seulement, à la question de savoir si ce progrès est indépendant du précédent, si l'homme peut s'attacher, se dévouer librement à ce qu'il ne connaît pas, à un être dont il n'aurait pas une représentation suffisamment nette et distincte, on est forcé de répondre négativement.

Or, pour ce qui est de ces êtres collectifs, de nature composée et qui, quoique profondément réels, restent pourtant en dehors de notre perception concrète, il est bien certain que la révélation et la notion n'en résulteront pour nous que d'un travail méditatif de l'esprit. — La solidarité et la

continuité humaines aussi bien que patriotiques ne se perçoivent que par l'intellect et c'est d'elles que résulte la profonde et forte existence de l'humanité et des nations qui la composent. — Combien peu nombreux sont ceux qui, de plein consentement, allègrement, remplissent leurs devoirs civiques et envers lesquels les coercitions inévitables du milieu social deviennent, à cet égard, superflues ! L'intelligence, — nous voulons dire l'instruction scientifique philosophiquement, sociologiquement donnée, — n'a pas encore, sous ce rapport, accompli une œuvre suffisamment efficace.

Il nous reste à considérer le progrès dans l'ordre de l'action. — On ne fera pas difficulté à convenir, pensons-nous, que le but, ici, est l'exploitation et la modification de plus en plus rationnelles des forces et lois naturelles de notre planète pour les adapter aux besoins physiques, moraux, intellectuels sans cesse croissants de l'homme et des sociétés.

Cette appropriation ne se fera d'une façon réellement rationnelle qu'à la suite de l'établissement d'un régime de paix, de bonne entente et de concours internationaux. L'appui de la science, indispensable dans le passé, pour la découverte et l'utilisation des procédés techniques que nécessite une telle entreprise, le deviendra encore plus dans l'avenir. Elle seule peut conduire à la coordination des efforts et des méthodes d'exécution.

Le caractère pacifique et harmonique du régime, qui relève du perfectionnement moral des sociétés, apparaîtra peut-être à beaucoup comme plus indépendant du propre perfectionnement et de l'extension de la science dont bien peu, jusqu'ici, se plaisent à envisager l'efficacité morale. Il n'est cependant pas téméraire d'espérer que plus les diverses fractions nationales de notre espèce se sauront et se sentiront solidaires, — notion et sentiment que la science sociologique contribuera grandement à leur inculquer, — plus elles répugneront à entrer en luttes violentes les unes contre les autres. — Que demain la majorité des esprits

d'un peuple parvienne à comprendre quel est le rôle utile d'un autre peuple en l'œuvre commune de la civilisation, quel a été dans le passé son apport à cette œuvre, quelle lacune causerait son effondrement, et le respect pour l'existence et les attributs de l'existence indépendante de ce peuple grandira dans les âmes, à ce point que les attentats internationaux, si de telles dispositions psychiques viennent à se généraliser, soulèveront une clameur d'indignation telle qu'ils ne tarderont pas à provoquer l'organisation d'une force collective mondiale capable de les réprimer comme aujourd'hui, en chaque peuple, la force organisée de l'État réprime les attentats contre la liberté, les biens, ou l'existence des individus. — Une modification profonde, suffisamment étendue, de la mentalité humaine dans le sens scientifique, entraînerait des conséquences bienfaisantes considérables dans l'organisation, le fonctionnement, les relations réciproques des États, — et l'œuvre de pacification, à laquelle se dévouent tant de nobles volontés, affiliées aux Sociétés de paix, avancerait d'un grand pas par le seul avènement d'une sociologie et d'une morale scientifiques, acceptées du plus grand nombre.

III

Abordant maintenant la question de la population, envisagée soit quant à son *quantum* absolu, soit quant à sa densité totale ou urbaine, nous placerons cet élément au nombre des modificateurs du progrès, lesquels, sans pouvoir en changer la nature ou le but (but relatif, bien entendu, car nous ne savons pas si le perfectionnement continu de notre espèce n'aboutira pas à une transformation presque complète par la prédominance prononcée du moral sur le physique) influent sur son intensité, sa rapidité.

Les hommes tendant au mieux-être, leurs facultés inventives s'aiguisent, se perfectionnent par un exercice plus continu, plus tendu à mesure que les obstacles surgissent devant eux. Or, l'augmentation du nombre et surtout de la

densité d'une population rend la concurrence plus âpre, en même temps que par les communications — et, par suite, les tentations et les imitations — plus fréquentes, les goûts, les besoins se développent et s'affinent. Elle équivaut donc à un accroissement d'obstacles stimulants. Le redoublement d'efforts qui en résulte devient une cause d'accélération du progrès scientifique et, conséquemment, du progrès industriel.

Il en peut directement découler aussi, — quoique à un moindre degré — une plus grande vitesse du progrès moral par cette raison que plus une société est dense, plus le travail social s'y diversifie et s'y divise; et cette division plus accentuée du travail entraîne comme conséquence, ainsi que l'a très bien montré M. Durkheim, un accroissement de la solidarité sociale, laquelle mieux perçue, parce que plus fortement sentie, se transformera plus aisément en idée commune, puis, subséquemment, en sentiment collectif de solidarité, — d'où, naturellement, progrès dans la moralité publique.

La quantité et, plus spécialement, la densité d'une population nous apparaissent donc d'abord comme conditions du phénomène dynamique de progression sociale, ensuite comme facteur accessoire venant accélérer l'accomplissement du phénomène. — C'est un facteur de modificabilité plutôt qu'un facteur primordial du progrès envisagé en lui-même.

Aussi bien n'est-ce pas ainsi que l'entendait M. Coste, puisque la cause réelle à quoi il rapporte l'évolution des sociétés, c'est moins, il semble, la concentration urbaine de la population, que ce qu'il appelle « la tradition croisée », favorisée, suivant lui, par cette concentration. Ces espèces d'interférences par renforcement et combinaison des courants d'imitation d'où résultent les inventions nouvelles sont facilitées, on le conçoit sans effort, dans les sociétés fortement agglomérées. Elles y deviennent plus fécondes aussi, ajoute M. Coste, par l'effet d'une sorte de croisement psychique. — Cette croyance le rattache, chaque chose étant ramenée à son plan, à la thèse qui fait dépendre, en

premier lieu, les processus de développement social de l'action inventive de l'intelligence.

La théorie de la modificabilité sociale a été établie par Auguste Comte au chapitre final du tome II du *Système de Politique Positive.*

Il range sous quatre chefs les causes susceptibles d'intervenir pour modifier l'évolution en ses circonstances secondaires notamment en son degré de vitesse. — Ce sont les influences : 1° d'ordre cosmique et physico-chimiques (celles-ci comprenant les influences telluriques); 2° d'ordre biologique; 3° d'ordre sociologique; 4° d'ordre individuel.

Les premières proviennent du milieu tellurique et interplanétaire, et il a été déjà proposé à la Société de Sociologie de les étudier distinctement. Les deuxièmes dépendent de la constitution organique de l'homme et c'est à elles que se doivent rattacher les considérations tenant à la race envisagée biologiquement: Les troisièmes résultent du fonctionnement de la société elle-même ou de la réaction sur son développement du mouvement des autres groupes sociaux et naturellement, c'est ici qu'intervient l'étude de l'élément démographique. Enfin les influences exercées sporadiquement par certaines individualités exceptionnelles donnent lieu au quatrième groupe.

IV

Nous nous résumons : La civilisation, le progrès humain comme le progrès social, traverse différentes phases pendant lesquelles les moteurs (il y en a plusieurs) du mouvement sont les tendances naturelles de l'homme qui le portent vers soi-même (égoïsme) ou vers autrui (altruisme), tendances qui se retrouvent en ces grands êtres composés que sont les sociétés organisées.

Pour passer d'une phase à l'autre et s'élever d'un degré vers la perfection morale ou pratique, l'intervention de l'intelligence est indispensable. Elle crée et propose aux hommes un nouvel idéal qui, une fois compris et par eux

adopté, parvient à se réaliser sous l'impulsion des sentiments qu'il leur inspire. — Et ce mouvement en avant est plus ou moins accéléré, plus ou moins retardé suivant des circonstances soit de milieu, soit de race, soit morales ou sociales, lesquelles constituent des facteurs conditionnels ou modificateurs du progrès.

Nous consignerons brièvement, en terminant, quelques indications historiques. — Pascal, on le sait, s'est surtout référé à l'ordre des faits intellectuels, scientifiques, quand il a formulé sa fameuse comparaison entre le genre humain et un seul homme qui, toujours s'instruisant, toujours subsisterait. — Turgot, à ce que l'on rapporte, aurait entrevu, sans pourtant la formuler, la loi des trois états, — aperçue aussi, plus tard, par Burdin. — Montesquieu a recherché le ressort des gouvernements dans la nature morale de leurs membres et des gouvernés; c'est l'honneur, la vertu, la crainte qu'il leur donne pour principes. — Condorcet — qu'Auguste Comte appelle son précurseur immédiat, — lorsqu'il a voulu retracer un tableau de la progression humaine, a intitulé son œuvre, ou du moins les portions qui nous sont parvenues de son œuvre, « Esquisse d'un tableau, — Fragments d'un tableau des progrès de l'esprit humain ». Cet ouvrage cependant ne néglige pas les autres aspects du développement. Seulement l'auteur pensait qu'il y a un côté perfectible de l'homme et des sociétés auquel les autres sont subordonnés et que c'est le côté mental.

Vient ensuite le vrai créateur de la sociologie, Auguste Comte, qui dégage nettement, puis formule la loi des trois états simultanés et successifs à la fois de l'esprit humain, — successifs en ce qui concerne chaque ordre de conceptions en s'élevant des plus simples aux plus complexes, du calcul à la sociologie; simultanés en les considérant tous ensemble, tel esprit affranchi de la métaphysique tant qu'il demeure dans les sphères scientifiques définitivement soumises à la positivité pouvant en reprendre le joug dès qu'il s'aventure en la région des spéculations sociologiques et morales. — Cette grande loi domine tout le développe-

ment mental de notre espèce et le penseur en fait la clef de voûte de la sociologie. Il décrit les deux autres progressions, la progression morale et la progression pratique, sans y attacher cependant la même importance doctrinale qu'à la première. En indiquant la corrélation existant entre les trois, il nous permet d'exprimer nettement un rapport de causation en disant que l'état pacifique et industriel de même que le dévouement à l'humanité résulteront nécessairement de l'accession d'un nombre suffisamment considérable d'intelligences à une sociologie et à une morale positives.

Nous sommes encore assez loin, reconnaissons-le, du moment où cette heure d'apaisement, de désarmement et de convergence des efforts producteurs sonnera pour les sociétés. L'enseignement du maître, dont nous invoquons ici le nom et l'autorité, est encore contesté en bien des milieux intellectuels et scientifiques. On rend hommage à sa force mentale géniale, sans se dispenser pour cela d'écarter ses idées et même ses démonstrations, — chacun élevant la prétention de refaire la sociologie à sa façon. Force est donc à ceux que ses œuvres ont instruits et éduqués de lui témoigner, en chaque circonstance propice, une juste reconnaissance pour les hauts services par lui rendus à la cause du progrès. Les géomètres et les astronomes ne ramènent pas sans cesse en leurs écrits ou discours les noms illustres de Descartes et de Newton, nous le savons. C'est que ces maîtrès sont consacrés et les principes qu'ils ont découverts définitivement incorporés à la science. Il n'en est pas encore ainsi, sinon pour la personne, du moins pour l'œuvre sociologique de Comte. Il n'est donc pas superflu de continuer les efforts tendant à procurer à cette œuvre la consécration, la force réelle d'autorité que beaucoup persistent à lui refuser.

Rappelons que H. Spencer choisit le sentiment comme facteur de l'évolution sociale, et qu'il fait soigneusement ressortir son opposition sur ce point avec Comte. En introduisant, comme nous l'avons plus haut tenté, une distinction entre le *facteur* et le *moteur* d'un phénomène dyna-

mique, on conciliera les deux penseurs, et en même temps Comte avec lui-même, puisqu'aussi bien, en ses dernières œuvres, il donne un rôle prépondérant au sentiment. C'est qu'il y considérait un état adulte de l'humanité et où, le passage de la métaphysique à l'état positif s'étant effectué sous l'égide de l'intelligence, celle-ci s'effacerait devant le cœur, dont elle deviendrait le ministre éclairé et digne. Observons, enfin, que même en remplissant son office de créateur, d'initiateur, l'esprit peut travailler sous l'inspiration directe de la sociabilité, d'un haut sentiment de bienveillance et de fraternité. Seulement ce concours, cette collaboration de la force intellectuelle et de l'altruisme ayant lieu chez une seule personne, le fait en reçoit et présente un caractère moral et individuel qui le soustrait à la sphère propre de la sociologie.

JUSTIN DÉVOT.

(Extrait de la *Revue internationale de Sociologie.*)

LES DEUX SYNTHÈSES

NOTE

Dans le « Système de Politique positive » tome I, « Introduction fondamentale », 3ᵉ chap., pages 648-649, se trouve ce passage, qui m'avait échappé quand j'écrivis l'article de la *Revue Occidentale* de juillet :

« L'incomparable Bichat a permis de systématiser, en « biologie, cette harmonie des deux ordres statique et « dynamique, par son admirable création de l'anatomie « *générale* ou plutôt *abstraite*, dont les penseurs encyclopé- « diques peuvent seuls apprécier assez la portée fondamen- « tale. Jamais le génie analytique ne prépara aussi heureu- « sement l'élaboration systématique. En décomposant de « nombreux organes en quelques tissus uniformes partout « doués d'attributions fixes en rapport avec leur structure, « on pousse jusqu'aux éléments biologiques l'harmonie « nécessaire entre l'acte et l'agent. Le consensus vital tend « aussi à mieux ressortir par cette considération habituelle « et directe des conditions anatomiques, communes à « toutes les parties et à tous les êtres. Enfin l'harmonie « générale entre l'organisme et le milieu devient ainsi plei- « nement appréciable, puisque chacun de ses modes essen- « tiels se trouve désormais caractérisé par un tissu conve- « nable. *Sous les principaux successeurs de Bichat, cette « idée mère acquit non seulement plus d'extension et de « netteté, mais aussi plus de rationalité. Elle est maintenant « en pleine harmonie avec l'autre grande pensée du même « fondateur sur la corrélation des deux premiers modes de*

« *vitalité. A la vie végétative, seule universelle, correspond* « *le tissu cellulaire, unique base de toute structure organique.* « Sur cette trame fondamentale, se forment ensuite, par « l'interposition de deux éléments convenables, les deux « tissus propres aux deux attributs caractéristiques de « l'animalité. *La grave lacune que signalait à cet égard mon* « *Traité philosophique* » *a été depuis comblée suffisamment,* « *surtout d'après les démonstrations comparatives de M.* « *Schwann. Cette doctrine est maintenant la mieux élaborée* « *de toutes celles que comportait l'essor isolé de la biologie,* « *et la mieux adaptée à sa culture encyclopédique.* »

Cela montre :

Qu'Auguste Comte a, depuis 1851, rétracté sa condamnation de l'histologie exprimée en 1835 et pleinement accepté la découverte de Schwann ; qu'il l'a fait sans changer en rien son opinion, que l'histologie ne peut réaliser l'assimilation de la biologie avec la chimie ; qu'il a reconnu son rôle d'unifier l'anatomie au delà de ce qu'avait admis Bichat.

L'interprétation de la déclaration d'Auguste Comte, de 1835, donnée dans l'article de juillet, est donc justifiée.

C. Billberg.

BULLETIN DU MEXIQUE

INAUGURATION
D'UNE STATUE DU Dr GABINO BARREDA
(APOTRE DU POSITIVISME AU MEXIQUE)
A PUEBLA, SA VILLE NATALE

Il est bon que la piété des générations successives entretienne, par un culte public, la mémoire des vies illustres qui seront des exemples pour l'avenir. Tel est le sentiment qui inspira le gouvernement de l'État de Puebla (Mexique), lorsqu'il décida qu'une statue serait élevée au grand philosophe mexicain, le Dr Gabino Barreda, disciple d'Auguste Comte.

L'inauguration de ce monument, digne du grand penseur, a eu lieu le 8 saint Paul 115 (28 mai 1903) au *Pasco Bravo* (Promenade Bravo) à Puebla.

De grandes fêtes avaient été organisées, pour donner plus d'éclat à cette solennité, et nous nous plaisons à reconnaître qu'elles ont produit une profonde impression.

Un Comité, composé de MM. Francisco Beiztegui, Miguel M. Limón, Rafael Martinez, Carrillo et Atenodoro Mouroy, avocats, puis du Dr Joaquin Urrutia, avait assumé la tâche de mener à bien cette partie du programme, et il a pleinement réussi.

Les positivistes de Mexico avaient répondu à la gracieuse invitation de leurs confrères, en déléguant une vingtaine de personnes, qui arrivèrent à Puebla, dès la veille de la cérémonie, pour participer aux réjouissances des positivistes de la province. La délégation se composait de professeurs de l'*École nationale préparatoire*, fondée par le Dr Barreda, du personnel administratif de l'établissement, sous la direction du secrétaire, et de quelques élèves entourant l'étendard de l'école. A ce groupe, s'étaient joints : M. Octavio Barreda, représentant la famille de notre grand philosophe, le Dr Porfirio Parra, délégué des positivistes mexicains, M. Miguel S. Macedo fils, venu tant en son nom qu'en celui de MM. Miguel Macedo et Pablo Macedo, son père et

son oncle, et enfin l'auteur de ces lignes représentant le *Comité positif occidental.*

Le comité des fêtes nous attendait à la gare; il nous accueillit avec beaucoup de cordialité, puis nous conduisit à l'*Hôtel de Diligencias* où la plus splendide hospitalité nous fut gracieusement offerte.

Le jour de l'inauguration, grâce aux excellentes mesures prises par les organisateurs, tout est prêt à l'heure dite.

Dès huit heures du matin, commence le défilé des élèves des écoles officielles de Puebla qui, sous la conduite de leurs maîtres, vont au *Pasco Bravo.*

A neuf heures, les invités, accompagnés par le Comité des fêtes, se rendent au palais du gouvernement, où ils sont reçus par le gouverneur de l'État de Puebla, entouré des autorités municipales de la ville, des magistrats et des autorités fédérales de la province. Les présentations terminées, le cortège se forme et se rend en voiture découverte au Pasco Bravo, où plusieurs milliers de personnes attendent l'heure de la cérémonie.

M. le Gouverneur fait aussitôt tomber le voile qui recouvre le monument, et Barreda nous apparaît debout, dans l'attitude du penseur. La statue, en bronze, repose sur un piédestal de pierre du plus bel effet. Sur l'une des faces, nous lisons cette inscription : *Gabino Barreda,* et sur la face opposée : *Eminente filosofo, insigne maestro.*

M. le Gouverneur prononce d'une voix ferme une brillante improvisation, à laquelle répond le Président du Conseil municipal, en recevant la statue au nom de la ville.

Alors commence la partie artistique de la fête. Elle a lieu dans une maison voisine, où un vaste espace a été aménagé.

M. le Dr Rafael Serrano prend d'abord la parole au nom du Comité des fêtes, puis Mlle Aurora Trufillo, élève de l'*Institut normal primaire* de Puebla, nous dit une ravissante poésie : *A Barreda,* que notre confrère Atenedoro Mouroy a composée pour la circonstance. L'assistance, visiblement émue, fait une ovation à l'artiste improvisée et au poète. Cette belle composition poétique paraîtra dans la *Rivista Positiva.* M. Francisco L. Çasiau prononce ensuite un discours au nom des écoles de Puebla, puis le Dr Parra nous fait entendre, aux applaudissements de l'auditoire, la belle poésie qu'il a composée, en 1898, en l'honneur de M. Barreda. M. Monroy monte alors à la tribune pour donner lecture d'une pétition à la Chambre des députés de Puebla, pour

lui demander de déclarer que Gabino Barreda est *bene merito* (a bien mérité de l'État de Puebla), puis pour la prier d'insister auprès du congrès de l'Union, afin de l'amener à proclamer que l'éminent philosophe *a bien mérité de la patrie*. Enfin, M. Octavio Barreda prend la parole pour remercier le gouvernement de la province, les organisateurs de la cérémonie et les assistants.

Ajoutons qu'après chaque discours un orchestre faisait entendre ses plus belles partitions.

Voici maintenant l'offrande des couronnes. Le représentant du Comité positiviste occidental dépose, le premier, la sienne; viennent ensuite M. le gouverneur, M. Parra, la délégation de l'École nationale préparatoire, le Comité des fêtes, etc.

Pour couronner cette cérémonie vraiment grandiose, durant laquelle la foule recueillie a ressenti de nobles émotions, près de cinq mille jeunes garçons et jeunes filles des écoles du gouvernement de Puebla défilent devant le monument et y déposent de superbes gerbes de fleurs, symbole d'amour et d'admiration pour le grand philosophe, régénérateur de la mentalité mexicaine. Le piédestal disparaît bientôt, et la statue seule émerge de ce parterre de fleurs, où se trouve toute la gamme des teintes dont l'éclat est encore rehaussé par un clair soleil. Le coup d'œil est féerique, et c'est le cœur plein de fierté et d'espérance que les positivistes se séparent pour se trouver de nouveau réunis, à une heure de l'après-midi, au banquet offert, par le Comité des fêtes, dans le Grand-Hôtel de Puebla.

M. Miguel M. Limón, avocat, magistrat à la Cour de justice de Puebla, y porte un toast aux invités de Mexico, puis appelle l'attention de l'auditoire sur la portée de la cérémonie à laquelle nous venons d'assister. M. Parra, au nom des invités, remercie le gouvernement de Puebla, le Comité des fêtes et tous les positivistes qui ont assisté à l'inauguration, et rappelle les grands services rendus par Gabino Barreda à la nationalité mexicaine.

Pendant la soirée, une foule compacte ne cesse de sillonner les allées du Pasco Bravo, brillamment illuminé, où un orchestre donne un concert fort applaudi.

N'oublions pas de mentionner qu'en outre de l'étendard de l'École nationale préparatoire, un certain nombre d'autres furent arborés pendant la cérémonie de l'inauguration, notamment ceux du collège de l'État de Puebla, du journal *La Évolucion* portant notre devise : *amour, ordre et progrès.*

Le journal *La Évolucion* avait consacré à Barreda un numéro

spécial, qui fut distribué gratuitement ainsi qu'une gravure représentant la statue.

De son côté, le Comité des fêtes publia une plaquette contenant, avec la biographie du maître, sa remarquable lettre à M. Mariano Riva Palacio, dans laquelle il expose ses vues au sujet de la création de l'École nationale préparatoire, son acte de baptême et l'adresse à la Chambre des députés de Puebla, mentionnée plus haut. Ce beau souvenir est illustré par une superbe reproduction du monument et porte cette devise : *Sic itur ad astra...*

*
* *

Non loin du monument du disciple d'Auguste Comte, s'élevait déjà celui du général Nicolas Bravo, un de nos héros de l'indépendance, dont la générosité n'a été ni surpassée, ni même égalée par aucun homme d'épée. Pendant qu'il luttait contre les royalistes espagnols, avec son père, ce dernier fut pris et fusillé par ses ennemis. Le jour que cette triste nouvelle lui parvint, Nicolas Bravo disposait de plus de trois cents prisonniers espagnols dont il s'était emparé, après avoir infligé une sanglante défaite à l'ennemi. Il les réunit autour de lui, et, après leur avoir adressé une harangue, il leur rendit la liberté. Celui-là aussi a bien mérité l'estime de ses compatriotes, et si, pour perpétuer sa mémoire, on lui a élevé une statue dans une avenue qui porte son nom, ce n'est qu'un hommage bien modeste pour une aussi noble figure.

Au Pasco Bravo, s'élève aussi un beau monument commémoratif de notre indépendance, et bientôt viendra s'y ajouter la statue d'un industriel du siècle dernier qui fonda, à Puebla, le premier tissage qui ait existé au Mexique.

*
* *

Le secrétaire général du gouvernement de Puebla me disait, pendant mon séjour dans cette ville, que les séminaires catholique et protestant participent ordinairement aux fêtes civiques de la ville. On espérait qu'ils auraient assisté à l'inauguration de la statue de Barreda, mais aucune personne de notre connaissance ne les y a vus. D'ailleurs, le lendemain de l'inauguration, un journal clérical de la ville publia un violent article, sous le titre : « Apothéose de l'impiété ». Nos amis n'en furent point surpris, car Barreda ne cessa, durant sa vie, d'être en butte aux

calomnies de la presse cléricale, que la plus aveugle intolérance inspire et que la mort même du philosophe ne parvint pas à désarmer.

Barreda est le premier philosophe mexicain qui ait sa statue, et il appartient à une École dont les doctrines sont l'objet d'aussi injustes critiques de la part des métaphysiciens que des théologiens. Cette constatation ne saurait que nous faire bien augurer de l'avenir. Aussi, espérons-nous que la cérémonie du 28 mai dernier n'est que le prélude de la glorification dont notre maître sera un jour l'objet, dans sa patrie.

Nous avons tenu à porter, par ce sommaire compte rendu, à la connaissance des lecteurs de la *Revue Occidentale*, les réjouissances données par les positivistes mexicains à l'occasion de l'inauguration de la statue du philosophe positiviste, parce qu'à nos yeux cet événement n'est pas seulement national, mais planétaire, ainsi que l'atteste la présence, à la cérémonie, de deux membres du *Comité positif occidental*, dont l'un représentait les positivistes de la nation, et l'autre, ceux du reste de la planète.

Mexico, le 14 saint Paul 115 (3 juin 1903), saint Grégoire-le-Grand.

AGUSTIN ARAGÓN.

(Traduction revüe par M. Busmey).

BULLETIN D'ANGLETERRE

Londres, le 5 Août 1903.

I

Nous avons été très honorés de la visite de M. Emile Loubet, Président de la République française. Les journaux vous auront déjà fait connaître l'extrême cordialité de la réception qui lui a été faite. Tout a été complet: banquet chez le Roi, visite au Lord-maire, visite à Windsor et même une revue à Aldershot où on lui a montré des soldats — peut-être un peu jeunes, mais que voulez-vous ! nous n'avons pas encore le service obligatoire et les sergents recruteurs n'ont pas le droit de se montrer difficiles. — On a même joué la « Marseillaise » et on la chantait dans les rues de Londres. Il est vrai que les paroles étaient en anglais et le traducteur avait un peu adouci les phrases, c'était une « Marseillaise » *ad usum regis*. La Société Positiviste de Londres a présenté au Président une adresse qui a été reproduite par quelques journaux et dont une traduction en français a paru dans *le Temps* et *le Radical*. On peut dire, je crois, que parmi les nombreuses adresses reçues par M. Loubet, aucune n'était animée de sentiments plus amicaux envers la France que la nôtre.

Une délégation de députés et de sénateurs français est venue aussi à Londres et a été reçue par des députés anglais appartenant à tous les partis. Ces messieurs ont été très choyés et s'ils n'ont pas pris contact avec la démocratie anglaise, du moins ils ont pu voir bien des collègues anglais. Tout ce qui peut amener une meilleure entente entre les deux pays ne peut qu'être profit pour le bien de l'Humanité. Les prolétaires des deux pays devront aussi mieux se connaître et des visites comme celles des trades-unionistes anglais à Paris en 1900 et celles des syndiqués français à Londres en 1901 seront, il faut l'espérer, les premiers pas dans cette nouvelle voie. Parmi les députés français nous avons eu le plaisir de voir notre coreligionnaire M. le Dr E. Del-

bet et il nous a fait l'honneur, ainsi que notre coreligionnaire le Dr Molenaar, d'assister à une de nos réunions à Cliffords' Inn; cela a été un grand bonneur pour nous de les voir, car si nous aimons et la France et l'Allemagne en général, à plus forte raison, sommes-nous heureux de rencontrer nos confrères positivistes de ces pays.

Notre enfant terrible, M. Chamberlain, a un nouveau projet. Il en fait toujours de nouveaux, mais le dernier est toujours le meilleur. Il a découvert qu'il y avait beaucoup de misère en Angleterre, que les vieux ouvriers étaient malheureux et cela lui a fait beaucoup de peine. Mais il est inutile de reconnaître des maux, si on ne peut pas y apporter des remèdes. Or pour améliorer le sort des malheureux, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Le tout est de le trouver, cela est toujours difficile. Cependant il a cherché et, après de longues méditations, il a trouvé un moyen infaillible pour nous ramener l'âge d'or décrit par les poètes. Allait-il mettre un impôt progressif sur le revenu? augmenter l'impôt sur les successions? taxer les millionnaires propriétaires des mines d'or au Transvaal? Oh que non! Tout cela est vieux jeu; c'est usé, archiusé, des idées de doctrinaire et de visionnaire. Notre grand tribun — jadis républicain, à ce qu'il paraît, mais actuellement membre du parti des gentlemen de l'Angleterre — a trouvé beaucoup mieux. Il va mettre un impôt sur le blé! L'ouvrier est pauvre, eh bien, si on lui faisait payer le pain un peu plus cher; car, après tout, comme on l'a dit : l'homme ne vit pas seulement de pain ! Alors, avec ces revenus on va faire des choses extraordinaires : d'abord l'ouvrier gagnera davantage, il aura une pension pour ses vieux jours; les colonies seront contentes et les étrangers seront fâchés. Que voulez vous de plus? On demanda à M. Balfour ce qu'il pensait de cette attaque contre le *free trade* : on constata que le premier ministre n'en pensait rien. Le gouvernement fait une enquête et, pendant ce temps, les opinions sont libres. Nous voyons donc un Cabinet et un parti divisés. Les libéraux dénoncent le projet. Malheureusement M. Chamberlain est un homme très fort, qui fait ce qu'il veut et qui n'a aucun scrupule. Il doit commencer sa campagne au mois d'octobre. Son meilleur atout sera l'impérialisme, il ne s'amusera pas à traiter la question au point de vue enfantin de l'économie politique, mais il jouera de la grosse caisse et dira que ceux qui sont contre lui sont des mauvais citoyens, des amis de tous les pays excepté du leur, et que l'impé-

rialisme exige cette nouvelle loi. Les libéraux, ou du moins la grande majorité, hésiteront à condamner l'impérialisme et je ne suis pas du tout persuadé que le bon sens sera vainqueur dans la lutte. Si M. Chamberlain réussit, il aura, par son succès même, porté un rude coup à l'empire britannique, mais en attendant nous pouvons passer un très mauvais quart d'heure.

Nous avons eu un exemple remarquable de l'esprit militaire dans l'acquittement par un conseil de guerre, de quelques officiers qui, dans l'Afrique du sud, avaient fort maltraité un journaliste. Malgré des preuves très claires de leur culpabilité, le Conseil les a acquittés, l'avocat des prévenus ayant très justement observé que c'étaient des hommes qui avaient versé leur sang pour leur pays. Comment voulez-vous que de tels hommes puissent être coupables ?

Nous devons maintenant avoir une forte garnison au Cap quoiqu'il n'y ait plus de guerre là et nous allons forcer le gouvernement de l'Inde — c'est-à-dire les habitants du pays — à payer les frais, sous prétexte que cette garnison est une réserve pour l'Inde. Ce prétexte est ridicule et il serait plus franc de dire que nous le faisons parce que l'Inde n'a aucun représentant au Parlement et que nous faisons ce que bon nous semble. Et on s'étonne que l'Inde devienne de plus en plus pauvre !

On a beaucoup discuté si vraiment la population de l'Angleterre devient moins forte qu'auparavant. Un pair a demandé qu'on fasse une enquête à ce sujet et un débat très interessant a eu lieu au Parlement ; un évêque anglican (car les évêques anglicans siègent à la Chambre des Lords) a appuyé la demande et a fait remarquer aux pairs que la population diminue, c'est-à-dire qu'il y a moins d'enfants actuellement dans chaque famille qu'auparavant et, comme il l'a dit, ceci est un fait également en Australie. On disait que cela n'était le cas qu'en France. Mais de fait le même phénomène existe ici ; dès qu'il y a une certaine aisance il y a moins d'enfants, mais parmi les gens très pauvres il y en a beaucoup, seulement la mortalité enfantile est plus grande dans les familles pauvres.

Paul Descours.

II

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE LONDRES AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« Monsieur le Président,

« Désirant ardemment que la France et l'Angleterre, qui ont été pendant des siècles à la tête du progrès occidental, soient unies par les liens d'une amitié durable, nous venons nous joindre à nos concitoyens en vous souhaitant la bienvenue dans notre patrie. Partisans convaincus de l'idéal républicain, nous avons vu, avec joie, la république se fonder et se consolider en France.

« Nous nous rappelons que lors de la grande Révolution de 1789, tous les regards se tournèrent vers votre patrie et qu'on saluait l'avènement d'une nouvelle ère d'espérance pour l'Europe. Nous savons que la réaction triompha pendant quelque temps dans notre pays et puis dans le vôtre. Mais ce triomphe ne fut que passager et, même dans les pires moments, il y eut toujours des hommes qui ne désespérèrent pas de la liberté et, aujourd'hui, c'est avec une grande joie que nous voyons le Président de la République Française reçu comme hôte de l'Angleterre.

« Nous n'oublions pas notre dette de reconnaissance envers la France, la patrie de Descartes, de Diderot et d'Auguste Comte. Les travaux des penseurs français du dix-septième et du dix-huitième siècle dans la cause de l'émancipation intellectuelle, l'œuvre de reconstruction du dix-neuvième siècle, l'élan vers la fraternité humaine, la vie basée sur la science et vouée au service de l'Humanité — tout le mouvement du progrès humain dans lequel la France a joué un si grand rôle — tous ces services rendent votre pays cher à tous les positivistes.

« Elisabeth et Cromwell — les plus grands de nos rois — étaient fiers d'être les amis et les alliés de la France. Les querelles entre les deux nations ont toujours été désastreuses pour le progrès du monde. Et nous avons l'espoir que nous commençons maintenant à entrer dans une ère de paix et d'amitié durable dans laquelle les deux peuples, mettant de côté toute jalousie mesquine, travailleront tous deux au maintien des institutions libres, à la répression du militarisme, à la propagande de l'émancipation intellectuelle, à la réorganisation de l'industrie et à la fraternité des peuples. »

« Au nom de la Société Positiviste de Londres. »

S. H. SWINNY, *Président*.

PAGES LIBRES[1]

I. — CAUSERIE FAMILIÈRE SUR LA MORALE

(*Cinquième Causerie*)

FORMATION DE LA MORALE (*Suite et fin.*)[2]

Messieurs,

Je reviens à la marche spontanée de l'esprit positif, à ses progrès, et à son influence sur la transformation des mœurs. Je voudrais vous faire voir comment cet esprit positif a mis graduellement le pied dans tous les domaines accessibles à la sagesse humaine et comment il a montré son aptitude croissante à substituer, dans les règles qu'il découvrait, la sanction positive à la vie future surnaturelle.

Qu'il s'agisse de préceptes d'hygiène, de devoirs familiaux, de règlements militaires ou industriels, de pratiques cultuelles, le double mouvement de l'esprit théologique décroissant et de l'esprit positif croissant peut être représenté par cette formule : *Les règles morales, d'abord regardées comme d'institution divine, sont finalement consacrées au seul nom de l'Humanité.* Tels sont les points de départ et d'arrivée de l'évolution morale qui se trouvent reliés par la phase métaphysique durant laquelle le caractère théologique s'efface de plus en plus, bien que le caractère positif demeure encore inaperçu.

Vérifions d'abord cette proposition sur la morale personnelle. Les premières règles morales, d'une grande simplicité, concernent presqu'exclusivement les instincts nutritif et sexuel. Qu'on lise, dans les textes mêmes, la législation de

1. Sous cette *Rubrique* sont publiés des travaux dont les signataires se réclament de la Méthode et de la Philosophie positives, mais dont la teneur fait l'objet d'importantes réserves de la part de la Direction.
2. Voir la *Revue occidentale* de novembre 1902 et mai 1903.

Manou, de Moïse ou de Mahomet, on verra combien ces principes hygiéniques se mêlent, à chaque page, aux règles morales proprement dites et aux mystères du dogme qui n'y occupe en fait qu'une place secondaire. Il en a été de même dans les autres grandes théocraties; partout, nous voyons l'antiquité prescrire au nom de l'autorité surnaturelle de simples règlements de propreté et d'hygiène. Que d'efforts les législateurs n'ont-ils pas dû exercer pour arriver à ce résultat, qui nous paraît bien simple aujourd'hui, que l'homme se débarbouille tous les jours! Ce n'est pas chose facile en effet que de l'y amener, car s'il y a des animaux qui sont spontanément propres, il n'en est pas de même de notre espèce; il a fallu faire appel à toutes les puissances urnaturelles, infernales et célestes. Maintenant les Français le font chaque jour, sans qu'il soit besoin pour cela de faire intervenir la volonté des dieux. Il y a plus, les peuples qui sont propres, par raison théologique, le cèdent sous ce rapport aux peuples émancipés; ainsi les campagnes catholiques le sont moins que les Parisiens dégagés de tout théologisme, et l'Orient théocratique l'est moins que l'Occident révolutionnaire.

Il en est de même du règlement de l'instinct nutritif; ici encore, ce ne sont plus des considérations surnaturelles (prescriptions religieuses d'abstinence, de jeûne, etc.) qui décident de la qualité et de la quotité de notre alimentation, mais des raisons purement humaines déduites de notre nature, de notre situation sociale et matérielle et formant une opinion plus forte qu'une argumentation théologique quelconque. Ainsi, ce qui concerne l'hygiène privée et publique et qui était primitivement réglé au nom des dieux, ne l'est plus aujourd'hui que par des préceptes tirés de considérations humaines.

Il en est de même du culte de la tombe. Les poètes de l'antiquité, depuis Homère jusqu'à Virgile, nous disent par quels redoutables châtiments les dieux punissaient la violation du devoir sacré qui prescrit d'ensevelir les morts. La loi athénienne, inspirée par l'esprit théologique, condamnait à la peine capitale celui qui privait les morts de la sépulture.

Pour avoir manqué à ce devoir, dont une tempête avait entravé l'accomplissement, les dix généraux, qui venaient d'honorer leur patrie par la victoire des îles Arginuses remportée sur les Spartiates, l'an 406, furent mis à mort, et malgré la généreuse intervention de Socrate, aucun d'eux ne fut excepté. De nos jours, en France du moins, il n'est plus nécessaire de réglementer théologiquement cette institution.

La consécration du mariage en est là aussi. Primitivement, l'idée de l'inceste n'existait pas, et les alliances se faisaient dans la même famille comme nous l'apprend la Bible. Nous voyons dans la tragédie de l'*Œdipe-Roi* (400 ans avant J.-C.) par quelle sanction terrible le poète Sophocle appuie, au nom des dieux, la règle alors nouvelle de la punition de l'inceste. La raison humaine eût été à cet époque moins efficace que l'ordre de la divinité, et pourtant c'est celle-là qui spontanément prévaut aujourd'hui.

Ce qui est vrai du mariage l'est aussi du respect de la loi. Actuellement, le citoyen en écarte l'absolu divin et réclame des raisons positives; la soumission ne s'accorde plus sans conditions. Lorsque la réaction catholique voulut faire passer une loi sur le repos du dimanche, ce n'est pas comme ayant été institué par Dieu, mais en raison de ses avantages moraux et sociaux qu'il fut réclamé par ses patrons théologiques.

De même, ce n'est plus pour expier une faute originelle que l'homme travaille, mais pour subvenir aux nécessités de l'existence familiale.

La guerre, qui veut du courage, du dévouement, et dans laquelle, comme l'exemple des armées romaines en fait foi, l'intervention des dieux a été si longtemps nécessaire, la guerre aussi s'est dégagée des considérations théologiques. Pendant les guerres de la Révolution, les dictateurs républicains, pour animer leurs légions, ne faisaient plus appel, comme les rois, à l'appât de conquêtes consacrées par le Dieu des armées, ils invoquaient simplement l'amour de la patrie et le salut de la République. Dans l'armée française actuelle, les soldats se reconnaissent des devoirs civiques, quelles que soient leurs croyances religieuses.

La même transformation s'est accomplie dans le culte des grands hommes. D'abord, une consécration publique ne leur était due que lorsque par une apothéose ils avaient été assimilés aux dieux. Puis il fallut, pour en être l'objet, avoir servi Dieu et être devenu un saint. Aujourd'hui, pour mériter des honneurs publics, il suffit d'avoir servi l'Humanité, qu'on ait ou non agi pour être agréable à Dieu.

Enfin, un phénomène curieux, indéniable, traduit et vérifie, à un autre point de vue, cette émancipation théologique de la masse sociale. Rien, en effet, surtout depuis deux siècles, ne confirme mieux l'ascendant graduel de l'esprit positif que la complète absence de considérations surnaturelles dans les recueils de maximes morales et dans les admirables peintures que les grands romanciers ont faites de la vie humaine.

Il est donc évident que, dans la vie civile comme dans la vie morale de l'Occident, les motifs purement humains ont prévalu dans la consécration de règles où jadis il semblait nécessaire d'invoquer l'esprit théologique.

Montrons maintenant l'insuffisance croissante de la direction théologique en morale.

Où l'esprit humain avance, l'esprit théologique recule. Où paraît la loi positive, la cause surnaturelle s'évanouit : Dieu a été le tuteur qui devait veiller aux intérêts généraux de l'espèce humaine jusqu'au jour où l'esprit scientifique serait enfin capable de remplacer la morale théologique. Peu à peu, graduellement, on a constaté et reconnu la domination des lois naturelles en mécanique, en physique, en biologie, etc. En matière industrielle ou pathologique, le théologien le plus déterminé n'agit pas autrement que le savant le plus athée, tous deux demandent aux lois positives la règle qui peut les conduire au but. Un prêtre, qui est malade, ne va pas faire brûler des cierges à l'église, pour obtenir sa guérison; il fait comme tout le monde, il va consulter un médecin. Cet état mental domine la population entière, hommes et femmes, par le fait même des tendances progressives dont le Positivisme n'est que le couronnement et la coordination.

Mais ce qui a surtout discrédité l'ancien dogme, c'est la

nécessité où l'on s'est trouvé de chercher ailleurs une direction capable de calmer et de résoudre les conflits sociaux devant lesquels il se montrait d'une insuffisance et d'une impuissance de plus en plus manifestes. Le dogme a, en effet, un vice essentiel qui le rend incapable de fournir une solution.

La morale chrétienne, étant nécessairement personnelle, n'a jamais pu embrasser le point de vue civique, et c'est ce qui explique pourquoi la *sociabilité* n'a jamais été explicitement invoquée par le sacerdoce catholique. Cette morale a donné à l'homme pour but capital, non le service de la patrie, mais le salut de sa personne; elle l'a élevé pour le paradis et lui a enseigné le mépris de la terre. Dieu demande des saints pour peupler son ciel, il n'a pas besoin de citoyens. De plus, l'esprit théologique est inconciliable avec le régime nouveau constitué par la combinaison de la science et de l'industrie. Il ne peut donc apporter que des solutions illusoires aux questions sociales actuelles, telles que la source et l'emploi de la richesse, les relations entre les nouveaux éléments sociaux, temporels et spirituels, l'origine et le but du travail mental. Il n'a pas même abordé ce dernier problème, qui est capital. C'est de la révolte de l'esprit contre les habitudes morales et contre la prépondérance sociale qu'est né cet état révolutionnaire, que le sacerdoce déplore après l'avoir provoqué et qu'il n'a fait qu'exciter depuis, loin de le guérir.

Au point de vue occidental, l'impuissance théologique est évidente. La révolution moderne, qui date du XIV[e] siècle, a débuté précisément par la démolition de cette monarchie européenne fondée, réglée et gouvernée par la papauté. La diplomatie est l'expédient qu'on a employé pour suppléer à cette vacance de la papauté, en attendant qu'un nouveau pouvoir spirituel, uniquement scientifique, surgisse pour organiser et diriger la République occidentale laïque destinée à remplacer l'ancienne monarchie religieuse. La puissance internationale des papes ne s'est jamais rétablie depuis et quand la Sainte-Alliance des rois entreprit, en 1815, de refaire un certain équilibre européen, c'est un pontife schismatique, le tsar, qui fut placé à la tête de ce Conseil où

prirent place les autres princes protestants et dont le pape avait été exclu.

Enfin, la morale théologique est incapable d'embrasser et de régler les rapports sociaux les plus étendus, les relations planétaires, sauf par la solution illusoire d'une conversion universelle. Comment l'Eglise pourrait-elle fournir la règle à suivre en Orient, lorsque malgré une organisation sacerdotale si remarquable elle n'a pu la fournir pour l'Occident, où depuis la fin du moyen âge, à chaque siècle correspond une nouvelle restriction de sa prépondérance. Le théologisme peut-il diriger les relations des Occidentaux avec les musulmans dont il regarde la croyance comme abominable et qu'il déclare inassociables à nous ? Que faire avec les Hindous qui fabriquent des dieux tous les jours et que les miracles chrétiens n'étonnent que par leur simplicité ? Lorsque le divin Krichna veut abriter sa belle, il fait tranquillement une ombrelle avec une montagne ! Quant aux Chinois, il est inutile d'y songer ; ils ne connaissent pas Dieu et n'en ont jamais senti le besoin.

On ne peut pourtant pas exterminer ces divers monothéistes, polythéistes et fétichistes ; ils sont très nombreux et ne se laisseraient probablement pas faire. Ce n'est donc pas à l'aide de la théologie que nous pourrons nouer des relations diplomatiques avec l'Orient. Être émancipé à la façon de Voltaire, qui croyait en Dieu tout en se moquant de ses représentants sur la terre, y conviendrait bien moins encore ; quant à y appliquer la doctrine de J.-J. Rousseau, cet autre métaphysicien, il suffit de faire remarquer que si les affaires de la planète se traitaient au suffrage universel, nous, Occidentaux, nous serions gouvernés par les Chinois.

Il n'y a plus de possible, que la direction scientifique.

A l'inverse de l'esprit théologique qui ne résout le problème de l'unité morale humaine que par le massacre ou la conversion forcée, l'esprit positif fait la part de chacun, tout en assurant sa prépondérance, et établit ainsi son incontestable supériorité.

Les véritables hommes d'État ont favorisé le progrès humain en faisant de plus en plus prévaloir les notions posi-

tives sur les conceptions théologiques; ils n'ont été éminents que parce qu'ils ont agi dans les choses de la politique comme s'ils n'avaient jamais connu Dieu. Richelieu en fut un type remarquable; positif avant tout, il préféra toujours sa patrie au ciel, l'Humanité à Dieu. C'était un homme d'État, un grand citoyen, à qui la théologie apparaissait simplement comme un moyen. Catholique, il soutenait les protestants; cardinal, il déclarait la guerre au pape; chrétien, il préférait les Turcs à ses *bons amis* les Espagnols, qui étaient alors en Occident les organes de la résistance catholique. Certes, une telle attitude devait passer pour criminelle aux yeux de Dieu; mais il avait prévu cet inconvénient et, par avance, il s'était fait remettre en blanc une absolution générale.

Substituer des raisons positives aux vagues convenances d'un milieu soit théologique, soit révolutionnaire, voilà quelle est, Messieurs, la caractéristique du véritable esprit politique. C'est cet esprit qui devrait prévaloir dans le règlement des affaires d'Orient et de toutes les autres. Il faut, dans toutes les relations sociales, substituer à la loi de Jésus la *morale positive* qui sert seule l'intérêt général de la Terre et de l'Humanité.

3° *Morale scientifique ou positive.*

La morale scientifique ou positive est la troisième forme sous laquelle s'est constituée la morale générale. J'en ai suffisamment indiqué les grandes lignes dans ma deuxième causerie pour qu'il soit inutile d'y revenir ici; j'ajouterai seulement quelques remarques. Le Monde, la Société et l'Homme, connus scientifiquement, voilà des bases vérifiables et démontrables qui donnent à la morale humaine une consistance que n'a jamais eue la morale théologique.

La morale positive dépend d'abord de notre situation cosmologique; elle serait différente en effet si la Terre avait des dimensions autres que celles qu'elle a réellement. Si la surface occupée par les eaux était assez grande pour réduire l'étendue de la terre habitable aux proportions de l'Irlande, par exemple, il est évident que bien des règles relatives à l'alimentation et à la propriété se rapprocheraient du com-

munisme primitif. Si la surface habitable n'était pas plus grande que celle de l'Occident, l'unité de l'espèce humaine aurait été réalisée par la civilisation militaire. Enfin, si la surface habitable était beaucoup plus grande que celle occupée par les eaux, à l'inverse de la proportion actuelle qui est absurde, puisque notre planète est plutôt faite pour les poissons que pour les hommes — et à plus forte raison si la Terre avait les dimensions quatorze fois plus considérables de la planète Jupiter — le genre humain n'aurait peut-être jamais réalisé l'association universelle, condition de l'unité morale.

La morale positive est de plus subordonnée aux conditions biologiques. Si le blé s'obtenait aussi facilement et aussi abondamment que l'air, ou si les aliments se trouvaient tout prêts à être consommés sans plus d'efforts que n'en exige la respiration, bien des préceptes moraux deviendraient superflus. On ne vole pas l'air qui est inépuisable. Pourquoi ne permet-on pas l'appropriation arbitraire des produits humains? Pourquoi est-ce un crime de gaspiller les divers matériaux et provisions que nous fournit la planètes et un devoir d'apporter dans leur emploi une certaine économie personnelle et collective? C'est que ces capitaux sont à la fois difficiles à produire et en rapport trop faible avec la population. C'est qu'ils ont été et demeurent la base de la civilisation et qu'il faut les conserver en considération des besoins de ceux qui viendront après nous. Aussi est-ce la nécessité d'assurer l'existence quotidienne qui suscite les principales difficultés sociales et la plupart des institutions humaines. On ne peut donc pas établir de règles morales sans tenir compte de notre existence biologique.

On ne peut pas non plus faire abstraction de notre condition sociologique puisque notre situation morale résulte des antécédents. Chaque génération, en effet, laisse des résultats; elle lègue à celle qui la suit un état qui diffère de celui qu'elle a trouvé et qui comporte des modifications dans les pensées, dans les actions et dans les sentiments.

Ces considérations relatives au Monde et à la Société n'ont du reste qu'une influence simplement modificatrice sur la

morale. Ce qui domine toute la question c'est la constitution de la nature morale de l'homme lui-même. Or, depuis Gall, nous savons avec certitude que l'homme est aussi naturellement capable d'*attachement*, de *vénération* et de *bonté*, qu'il est spontanément égoïste et ambitieux. C'est la démonstration de la coexistence dans le cœur humain des sentiments altruistes et des sentiments égoïstes qui a permis à A. Comte de fonder la morale positive.

Quant à la morale pseudo-scientifique qu'on appelle la morale *matérialiste*, je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit. Cette morale qu'on s'attend chaque jour à voir jaillir de la science, comme Minerve du cerveau de Jupiter, restera toujours à l'état de rêve parce que la science ne conduit pas à la morale. Il semble que le rôle de l'Esprit (ou Intelligence), qui poursuit la Vérité, est simplement de *réunir* des matériaux scientifiques tandis que le rôle du Cœur (ou Sentiment), qui poursuit la Justice, est d'*utiliser* ces matériaux pour construire l'édifice moral.

Pour terminer, souhaitons, Messieurs, que la morale positive, la seule vraiment scientifique et, par suite, la seule susceptible de devenir universelle, soit bientôt adoptée par l'Humanité; car, tant qu'elle ne le sera pas, le désarroi intellectuel et moral de l'Occident ne prendra pas fin.

E. Bombard.

II. — ESSAI DE CRITIQUE LITTÉRAIRE

L'ÉPOPÉE FLAMANDE.

II

De cette méthode si largement exposée dans l'avant-propos de son livre, M. Baie ne nous développe que le premier aspect. L'*Épopée Flamande* correspond à la formation de la sensibilité; un deuxième volume, *Le Génie du Réalisme*, donnera la matière de sa culture; il n'a point paru encore et cette étude demeurera évidemment incomplète jusqu'au jour où j'y pourrai revenir.

« Pour apprécier le génie d'un peuple dans la logique de son

évolution, il importe de remonter à la genèse de la façon de sentir, dont dérive la qualité de tout frisson ; de parcourir la série de ses variations effectuées sous l'impulsion du besoin ; d'en noter les crises notables. — Or, la Préhistoire indique les réalités où s'enracine la sensibilité ; l'histoire, les états de culture vers où elle s'efforce ; l'art, les synthèses où elle aboutit. — La Préhistoire formule les besoins de l'organisme ; l'histoire approprie les fonctions ; l'art constate le développement fonctionnel. — La Préhistoire élabore, l'histoire s'assimile, l'art conclut[1]. » Ainsi, au début de ce livre, le plan en est-il tracé.

Le tableau de la Flandre Préhistorique est d'une puissance évocatrice que je ne puis fixer dans les froides paroles d'une analyse. Il a les accents passionnés, fiévreux et visionnaires par lesquels Michelet évoqua si puissamment le monde de l'histoire. « C'est pendant qu'un peuple se conforme à la brutale empreinte de son milieu d'élection que sa façon de sentir nous apparaît avec le plus de relief. Nous y surprenons, dans l'exagération du primesaut, des tendances que les contacts sociaux n'ont point encore policées. Émouvante ébauche des besoins organiques et des instincts héréditaires ! En puissance, elle contient déjà toutes les convulsions de l'histoire. Que nous nous interdisions d'en scruter la genèse obscure et nous perdons le sens de ses épanouissements supérieurs. Dès qu'un peuple se prend à réagir aux excitations du milieu, c'est le signe que sa biographie commence. Événement qui, pour la société Flamande, nous reporte vers le temps où les galères de César descendent les fleuves germains.

« A ce moment, qu'est-ce que la Flandre ? Vingt lieues de marais d'où émergent des mamelons buissonneux et qui fuient dans les brouillards les plages furieuses de l'Océan. A marée grondante, c'est un débordement universel ; des bataillons de lames s'engouffrent en des pertuis longs de cinq lieues ; les tertres noient leurs contours dans un réseau de lagunes ; et la côte ainsi déchiquetée se transforme, au gré

1. *Épopée Flamande*, p. 13.

du flux et du reflux, en une frange d'îlots ou en un archipel de vase. Des cours d'eau sans nombre rongent le sol et s'épanchent à travers lacs et marais. Large d'une lieue, le fleuve scaldéen roule, avec des paresses de lave, un flot teinté de plomb. Parfois, d'un saut de mer, il descelle des blocs erratiques houssés de lichens, ou précipite dans son courant une parcelle d'îlot avec la même aisance qu'il entraîne des éperviers ou des faucons, les ailes retournées. Mais que les crues gonflent ses eaux! Il se rue presque au hasard, avec des boucles redoutables, en un vertige de destruction; déverse de tous côtés, fracasse cabanes, pirogues et chênes, charie des carcasses d'ours, d'aurochs et, par dix estuaires, les vomit à l'océan. »

C'est là, sur ces îlots perdus, parmi les ruées des eaux, que des hommes livrent l'âpre combat de la vie. Les saisons passent, évoquant un labeur nouveau jusqu'au jour où l'hiver arrive. Alors, « l'homme renonce à la lutte : la bêche qu'il dirigeait contre les marées lui sert à creuser la fosse où, durant six mois, sous une voûte de fumier, il s'ensevelit avec ses outils, ses grains. Aux premiers froids, la nature tombe à l'apaisement. Fleuves, lagunes, torrents, congèlent. Des blocs de glace bouchent les pertuis. Chaque îlot, écrasé de neige, de givre, de grésil, évoque une sorte d'iceberg. Toute sève reflue vers sa racine, dans la chaleur du sous-sol. Bientôt, la vie qui s'opiniâtre à la lumière se tord en convulsions démentes. Des troupeaux de chevaux sauvages, fouaillés par la faim, martèlent la terre d'un galop innombrable. Des hurlements de loups, enflés par les vents marins, clament l'inanité de l'effort suprême. De loin en loin, Thor brandit dans l'océan son marteau de tempête. Puis, le silence ou le vent. »

Tel est le milieu d'exception dans lequel la lutte se livre, angoissante, passionnée. Le Germain retoucha ces rudes ébauches, il féconda les boues et, dans son énergique effort, refoula l'océan. La nécessité impose une volonté toujours tendue vers un but qui demeure. « Il ne s'agit point ici de se jeter avec l'ardeur féroce du Viking parmi les houles de l'océan, ni, comme le barbare des forêts, d'engager les combats humains qui aplanissent les inégalités. Le sol qui

aspire à sortir des chaos, exige de la ghilde une forme de combativité infiniment plus rare et dont la pratique suppose encore du mérite aujourd'hui : la bravoure de la vie. » Et c'est ainsi que le Flamand s'est dégagé peu à peu du conquérant Germain, comme la Flandre s'est dégagée de l'océan.

*
* *

Dès lors, le moment est venu de tracer une *physionomie de la sensibilité flamande* (chap. II). L'histoire représente la façon de sentir qui s'accuse sous l'impulsion du besoin. L'organisme s'y révèle dans sa fonction et c'est là qu'il faut chercher les *signes* qui le dénoncent. « Or, les faits sociaux, par lesquels se manifeste la façon de sentir d'un peuple sont de trois ordres, selon leur degré d'urgence et se rattachent : 1° à la vie végétative qui coordonne les modes de production, agriculture, industrie, commerce ; 2° à la vie affective qui harmonise les multiples contacts individuels (famille, mœurs, croyances, morale) ; 3° à la vie intellectuelle qui concilie les formes d'intervention collective, la jurisprudence et la politique éclairées par les sciences » [1].

La nature impose ici à l'activité humaine des formes spéciales et définies. Une lutte qui conquiert peu à peu le pays même sur la mer entraîne une confusion d'effort dès l'abord enfermée sous la forme collective. Chaque digue, en Flandre, engendre une association. « Le problème social s'y réduisit du XIIe au XVe siècle à cette formule : à la race impersonnelle, la propriété indivise [2]. » Ce n'est qu'à partir du XVIe siècle que la forme de la propriété glisse du mode familial au mode individuel. La Flandre ne tomba jamais aux dernières étapes de la déchéance ; la petite culture lui ménagea des protecteurs : « Car l'énergie agricole est la première et la suprême ressource des sociétés : comme si la nature les contraignait à l'entendre quand, trop neuves ou trop lasses, elles ne peuvent mettre à profit que ses seules exhortations ! C'est la réserve de jeunesse d'où jaillit la vie sans tarir. Alors que tout

1. *Loc. cit.*, p. 66.
2. *Loc. cit.*, p. 60.

dépérit, l'énergie agricole tient en haleine l'instinct de la lutte qui corrige les destinées. Et lorsque sur le déclin du XVIII[e] siècle, à la suite d'erreurs et de rêves, les brutalités de l'étranger foulaient la Flandre sans merci, elle ne trouva pour la défendre que les seuls hommes qui eussent encore intérêt à s'y dévouer, les *boeren*, les paysans de la Campine et des polders »[1].

A cette énergie agricole, s'ajoute une énergie industrielle. Ces mêmes aptitudes qui conduisirent l'homme à approprier un milieu rebelle le conduisent à assouplir la matière et à la transformer au gré de son caprice. Balzac disait du Flamand qu' « il ne façonne rien à demi, ni les maisons, ni les meubles, ni la digue, ni la culture, ni la révolte ». Sa puissance d'application est énorme, elle le mène à la supériorité dans les choses qu'il touche. Il fut cependant plus industriel que commerçant; il y trouva l'emploi de sa patience, de son bon sens, de son ingéniosité. « La Phénicie, le Portugal, réalisèrent le type de l'État explorateur et de navigation marchande; Corinthe, Athènes, l'Angleterre, le type de la métropole colonisatrice; Carthage, Venise, le type de la République de politique commerciale; Bruges, Gand, Anvers, le type de la cité manufacturière. »

L'économie de la société impose des contacts sociaux que dirigent des penchants dès l'abord établis. L'association libre et le particularisme s'entredéchirent au sein de la cité flamande. On trouve là les raisons de sa grandeur et de sa décadence. L'association libre engendre un état d'esprit qui bientôt devient nuisible à la société. « Il se traduit par l'égoïsme corporatif, infiniment plus redoutable que l'égoïsme individuel, une volonté de nivellement haineux des cimes, une humeur ombrageuse contre tout ce qui émerge et refuse de s'amalgamer à la substance de l'âme ethnique. » Cet esprit particulariste ne se dilate pas jusqu'à la race et jusqu'au pays, il reste jalousement confiné dans ses limites et il comporte la déchéance et l'épuisement. Dès qu'il s'insinue dans les contacts sociaux, l'esprit de groupe se convertit en

1. *Loc. cit.*, p. 68-69.

esprit de faction. L'absence de grande idée directrice mène à l'éparpillement et à l'infécondité.

Le pouvoir politique qui ordonne les rapports sociaux et détermine leur équilibre « résulte spontanément de l'ensemble des corporations, la commune ». Le Flamand y puise un sentiment nouveau de force. L'État n'est point pour lui une entité abstraite et lointaine; l'ensemble est tout proche et ne le renie point. La conscience particulière s'accroît et la conscience collective prend un ascendant que subissent longtemps les souverains étrangers et les comtes de Flandre. Pour la première fois, on assiste à la constitution d'une démocratie. Mais les corporations, désunies d'intérêt, travaillées par « le ver particulariste » s'épuisent les unes contre les autres, le pouvoir communal se voit diminué par le pouvoir absolu dans une lutte sans merci à laquelle tous deux succombent. La race n'a plus « qu'à se réfugier au sein des corporations où les événements la confinent. De là, elle assiste, mi-indifférente, au flux des invasions, puis au spectacle des envahisseurs qui s'entretuent, Espagnols, Autrichiens, Français. Semblable à une victime que des anthropophages se disputent, il lui importe peu de savoir lesquels d'entre eux la dévoreront. »

*
* *

Les mœurs mènent plus loin encore dans l'analyse du caractère d'un peuple; on y découvre des traits permanents qui le définissent, véritables « *signes* d'une vie reliée aux choses et subissant par là les effets d'une genèse perpétuelle. » « Parce que l'âpreté des conditions contrariait son effort, le Flamand s'est développé, dirait-on, par la racine plus que par le branchage, avec plus de force que d'élan, tourné tout entier vers la vie matérielle et ses jouissances positives. » L'énergie et l'avidité de l'action jaillissent de sa chair d'où rayonne « une prodigalité de force musculaire »; elle se dépense en gestes passionnés qui marquent le triomphe de la vie; elle se mêle à un tempérament panthéiste par lequel elle est entraînée « à savourer les ardentes pulsations de la joie physique, un épicurisme plantureux auquel la doctrine mys-

tique elle-même a sacrifié », et « sous un ciel engrisaillé, elle répand sa belle humeur comme une nappe de soleil ».

« La façon de sentir d'un peuple imprègne avec une énergie dominatrice les trois plus éminentes manifestations de la sensibilité collective : l'expression des idées, c'est-à-dire la Langue ; de la vie publique, c'est-à-dire la Législation ; de la vie morale, c'est-à-dire la Religion. Langue, Législation et Religion, dans ce qu'elles ont d'essentiel, nous révèlent les trois aspects principaux de la façon de sentir. C'est ainsi que la langue flamande est *réaliste ;* la législation *particulariste ;* la religion *panthéiste.* » Ces caractères dominants de la sensibilité flamande apparaissent à travers ces trois formes avec une netteté nouvelle. Les études antérieures ont déjà déterminé les deux premiers. Je passerai ce fragment du livre pour m'arrêter à la Religion dont l'analyse doit intéresser tout particulièrement un esprit philosophique qui prolonge les destinées humaines dans ces grandes doctrines où se sont formés les liens des idées générales aux diverses époques d'une civilisation et auxquelles la conception positive a été la première à donner leur véritable rang.

Dans sa lutte séculaire le Flamand a conçu le culte des énergies. Il est panthéiste par tempérament. « Les plus beaux cris d'amour ne valent point les suppliques de son rite universel. » Il fut surtout touché par les pompes du sacerdoce qui flattaient son sentiment voluptueux, son amour des belles apparences et des combinaisons plastiques mêlées d'emphase et de richesse. « Ses cathédrales, à son insu même, célèbrent le triomphe de l'*énergie* et de la *volupté.* Les nefs aériennes, d'élévation égale, parlent davantage à l'orgueil de l'homme qu'à son humilité. Le chœur, les stalles, les bas côtés, les confessionnaux, débordent partout en chaudes moulures de chênes, joues, seins, torses, croupes où des ombres papillonnent ; à l'abside, sous forme de moignons et de viscères, des ex-voto s'étalent comme autant d'actions de grâce de la chair régénérée, ici et là, des tryptiques, aux tonalités vives, commentent avec toutes les pétulances de l'instinct quelque anecdote pieuse ; aux pilastres de la nef s'adossent des apôtres de pierre aux carrures de géants ; la chaire, suspendue aux

branchages d'un chêne énorme, abrite telle scène biblique, d'un style violent, souvent un cheval cabré, un Adam au torse d'athlète, une Eve nue, toute frémissante de sensualité; les ascensions impétueuses des verrières versent au centre du transept un ruissellement de pierreries qui sommeillent; enfin, une profusion de ferronneries, de hautes lices, de tapis, de coussins, de fleurs, de parfums, achèvent de transformer les chapelles en boudoirs et les confessionnaux en alcôves. Aux offices solennels, toute cette passion qui dort se transfigure, le luxe écrasant du sacerdoce, le brasillement des cierges, les volutes de l'encens, le claironnement des orgues, les voix du jubé crient la plénitude de la volupté. Surtout à la Renaissance, lorsque, sous le frisson des bannières, une foule multicolore emplissait les cathédrales, ce devait être un spectacle effréné d'ardeur païenne. »

*
* *

Tous ses éléments viennent se confondre dans une expression dernière et sublime où la psychologie des peuples se grave dans ses signes les plus chargés d'évidence. « L'œuvre d'art a pour effet de cristalliser les états successifs de la sensibilité », dit M. Baie. Observation profonde qui, tout en paraissant ne la saisir que par l'une de ses conséquences, la fouille en réalité dans les intimités dernières de sa nature. C'est bien par là que devait se terminer la large exploration de ces « actes intellectuels et moraux », déployés dans le milieu social où ils affirment la constitution d'une psychologie collective et d'une sensibilité qui se gravent dans l'histoire en réalités objectives et saisissables. Taine n'a pas placé avec autant d'aisance le problème esthétique au point central d'une conception sociale des évolutions humaines.

« L'art d'un peuple est en quelque sorte le relief de sa façon de sentir que nous surprenons : 1° dans ses moyens d'expression (architecture, sculpture, peinture musique, poésie) qui déterminent les circonstances physiques; 2° dans son style, c'est-à-dire dans le caractère de l'expression, qui dérive des variétés morales que forment les circonstances

physiques; 3° dans les progrès de sa culture qui dépendent de la nature des circonstances physiques. C'est ainsi qu'un peuple est amené à nous révéler l'essentiel de son milieu, de son tempérament, de sa culture. »

Toute la partie qui a trait au décor, dans ce chapitre, ramène à la mémoire les pages que Taine consacre à comparer la Flandre à Venise et la côte de l'Adriatique à la Néerlande. Combien plus ici, on trouve la compréhension intime et profonde, le pays vu dans ses mille replis, dans ses trésors cachés, dans cette palpitation extrême que l'on ne pénètre qu'en y séjournant. Rien n'appelle à l'idée l'image du touriste aux généralisations brillantes qui passe et ne retourne point. Surtout la prairie flamande, cette chose grouillante d'une vie cachée, somptueusement étendue sous une clarté spéciale, humide et jamais crue, qui donne à la moindre chose toute sa valeur et met un monde de lumière et de volupté dans un brin d'herbe. Cette splendeur perpétuelle, elle est à la base de la vision colorée du Flamand, elle se réfléchit dans l'art où sa sensation se prolonge.

A ces somptuosités de coloriste, le tempérament ajoute un réalisme audacieux. Lorsque Charcot et Richer recherchèrent dans les œuvres peintes, les convulsions de leurs hystériques, ils ne les retrouvèrent point chez les Italiens qui leur avaient imposé l'ordonnance plastique de leur art, mais chez Rubens. « Tels de ses possédés, disent-ils, offrent des caractères si vrais et si saisissants que nous ne saurions rencontrer ou imaginer une représentation plus parfaite des crises que nous avons longuement décrites dans des ouvrages récents et dont nos malades de la Salpêtrière nous offrent journellement des exemples typiques. »

* * *

L'art flamand est démocratique, ou, plus exactement, populaire. Les grandes idées directrices y émanent d'associations. « C'est dans l'enclos de la famille Van Eyck que fleurit le facteur initial du jardin mystique de Bruges. C'est au foyer familial que se formèrent les Floris, les Van Orley,

les Breughel, les Teniers et, dans leur prime-éducation, Ruysbroeck, Van Dyck. Dans l'atelier de Rubens, les créateurs du XVIIe siècle surprirent le secret du panthéisme renouvelé. » Ici, la collaboration anonyme de la multitude, l'effort profond qui surgit de la foule et que l'individualité géniale ne fait qu'incarner, apparaissent dès l'abord, sans se masquer derrière la conception latine qui grandit l'homme au détriment de l'Humanité.

Cette pensée, lentement élaborée dans les couches sociales, se fixe aussi dans une tendance immédiate à la psychologie flamande. L'art flamand a ce caractère essentiel d'être panthéiste et ce caractère résulte « de l'expression idéalisée des mœurs. » Il puise à son propre fonds, conçoit avec une richesse, une plénitude, une énergie puissante qui montent d'un bond des réalismes de la nature aux imaginations géantes et qui mènent un jour jusqu'aux pages héroïques écrites par Rubens.

Là se termine l'esquisse tentée dans l'*Épopée flamande*. Elle appelle comme complément les lois d'un perfectionnement qui mène de l'agitation excessive des Épopées à la réaction clairvoyante de l'homme affiné par sa propre culture. Sans doute, dans cette deuxième partie, des choses plus originales trouveront-elles place, la méthode qui se dégage ici, essentiellement positive, permettra peut-être au lecteur attentif de les entrevoir.

Ceci se dégage, en tout cas, comme conclusion : une âme collective est à la base de la psychologie actuelle de l'homme. Les particularités individuelles sont des éléments différenciés sur un domaine commun. Nul n'aura une idée exacte de la mentalité, du sentiment, de l'intelligence, que s il en considère les fondements essentiellement sociaux. « De plus en plus, disait Auguste Comte, les vivants sont gouvernés par les morts. » La pesée de la foule anonyme, des hérédités accumulées, des adaptations subies, des transformations provoquées, se grave en une sensibilité collective où revit l'âme immense des ancêtres. La prendre à travers son long travail de formation, la voir grandir au crépuscule de la Préhistoire,

se consolider et s'affirmer à travers les circonstances spéciales de son effort, la pénétrer dans son dessin ferme et précis, c'est jeter vers l'avenir cette conception de l'Humanité souveraine dans laquelle l'homme agit pour laisser au futur le legs énorme des siècles. Déterminer ce qui reste d'un effort progressif, les traces vivantes qui apparaissent, et qui, chez l'individu, affirment puissamment l'œuvre innombrable de la race, c'est relier cet homme, que les doctrines anarchiques isolent, à toute cette lignée féconde dont l'œuvre glorieuse s'est élaborée à travers les siècles. Fonder un semblable travail sur la manière de sentir surgie en un peuple déterminé, dans un milieu déterminé, n'est-ce point ramener à la conception philosophique la plus vaste qu'ait jamais comprise et systématisée l'effort de l'homme? Cet effort est si grand qu'il en prend un côté comme auguste et religieux. Tant les méthodes sorties du germe de la Philosophie positive, retombent dans les vues prophétiques du Sage qui, par le jugement synthétique du Passé, sut entrevoir l'Avenir!

R. Petrucci.

BIBLIOGRAPHIE

L'ALSACE-LORRAINE

PAR LE DOCTEUR NYSTRÖM

Brochure (de 83 pages) formée par la réunion d'articles publiés à Stockholm, dans l'*Afton-bladet* du 23 août au 11 octobre 1902, — précédée d'une préface de M. Millerand.

Préface. — M. Millerand, après avoir parlé de l'état d'esprit des Allemands, qui, pour le moment, ne permet guère d'espérer un rapprochement sérieux et durable, termine cependant en disant :

« Attendons, et, malgré tout, ayons confiance. Cette Allemagne, qui a donné à l'humanité tant de génies dont l'œuvre est le patrimoine commun de tous les peuples civilisés, ouvrira les yeux à la lumière, l'esprit à la vérité.

« Les idées de justice et de paix marchent à pas de géant. Elles régneront. Des écrits tels que celui qu'on va lire, annoncent leur inéluctable victoire. »

I

VIOLATION DU DROIT DES PEUPLES. — PAIX TROMPEUSE.

Il y a sur la carte d'Europe quatre taches noires : La Pologne, la Finlande, le Sleswig et l'Alsace-Lorraine, qui nous rappellent sans cesse les quatre attentats, commis, dans les temps modernes, contre le droit des peuples. De là, viennent l'inquiétude et le malaise qui ne peuvent disparaître que par un changement dans la mentalité. Peut-on avoir l'espoir que ce changement se produise? Pour s'en rendre compte, M. Nyström a fait plusieurs voyages dans différentes contrées de l'Europe, en particulier en Pologne, dans le Sleswig, et en Alsace; mais sa brochure est bornée à l'Alsace-Lorraine. En présence de l'extrême divergence des points de vue allemand et français, il a hésité à l'écrire, se sentant près de perdre courage. Il ne s'y est décidé qu'en constatant, en ces der-

niers temps, dans les rapports entre les deux pays, une amélioration évidente qui rend opportune une étude impartiale sur la question, à un point de vue purement sociologique.

Il commence par développer cette idée, devenue, depuis bien avant la guerre de 1870, partie intégrante de la mentalité française, que tous les traités de paix qui ratifient *l'annexion d'un pays contre la volonté de ses habitants* sont des actes de contrainte qu'on ne peut qualifier « actes de droit » que par un pur sophisme. Le vainqueur le sait si bien qu'il se prépare à défendre sa proie par la force des armes : il n'est jamais tranquille, et s'attend invariablement, de la part du vaincu, à une reprise des hostilités, qu'il considère comme une chose toute naturelle. Une pareille situation ne peut être qu'une paix trompeuse, et mérite plutôt le nom de « trève », trève sans date assignée, et qui peut être rompue d'un instant à l'autre. C'est donc une erreur de la part de l'Allemagne de l'avoir amenée, et elle a été reconnue par Bismarck à qui on attribue l'aveu suivant : « Nous commettons une faute en nous emparant de l'Alsace-Lorraine, si nous désirons une paix durable, car ces deux provinces ne seront jamais pour nous qu'une source de difficultés ».

Presque immédiatement après la guerre de 1870, les conséquences de cette faute commencent à se dérouler. L'Allemagne, pendant qu'il en est encore temps, veut empêcher sa victime de renaître à la vie. Elle cherche une nouvelle guerre par des menaces et des provocations.

Bismarck dit, en 1874, au prince Orloff : « La France se réorganise trop vite, et nous allons nous procurer une garantie en occupant une place forte : *nous occuperons Nancy.* »

Sans l'intervention d'Alexandre II, il aurait recommencé la guerre en 1875.

Il excite l'Italie contre nous.

En avril 1887, a lieu, de la façon la plus perfide, l'arrestation du commissaire de police français Schnæbelé, saisi sur le territoire français, près de Pagny, non loin de la frontière, par des agents de police déguisés. Cette provocation échoue comme les autres, c'est-à-dire n'atteint pas son but qui était une déclaration de guerre, par suite de l'attitude calme et digne de la France.

Cette situation dure jusqu'à l'événement auquel elle devait fa-

talement aboutir, et qui avait été prédit dans les termes suivants par un diplomate russe : « En s'emparant de l'Alsace et de la Lorraine, Bismarck a travaillé pour nous; Strasbourg et Metz dans les mains des Allemands, c'est l'union de la France et de la Russie dans une guerre future. » En 1891, est scellée à Cronstadt l'alliance franco-russe progressivement amenée.

Dans les années qui suivent, si du côté allemand les provocations cessent, il est loin d'en être de même de la haine contre la France qui est toujours représentée, dans les écoles, comme l' « ennemi héréditaire », auquel on ne doit pas pardonner l'incendie du Palatinat en 1689.

Cependant, depuis quelques années, un revirement remarquable s'est produit dans certains centres. On y désire un rapprochement, voire même une alliance, mais sur la base des « faits accomplis ».

Du côté français, on ne renonce nullement à revendiquer l'Alsace-Lorraine; mais l'opinion publique est arrivée progressivement à désirer une solution pacifique par les voies diplomatiques.

II

Idées fausses ayant cours sur la nationalité des Alsaciens-Lorrains et sur le droit dit historique.

Sous ce titre, M. Nyström expose les points de vue allemands, et les fait suivre de ses idées personnelles.

L'opinion courante en Allemagne peut être ainsi résumée :

L'Alsace-Lorraine qui, pendant huit siècles, a appartenu à l'Empire allemand, et a été reconquise au prix des plus grands sacrifices, doit, pour toujours, appartenir à l'Allemagne.

Les Alsaciens sont un peuple vraiment allemand, et ils doivent appartenir à l'Empire allemand, en vertu du droit historique.

Si nous acceptons de combattre les Allemands sur leur propre terrain, c'est-à-dire si nous faisons effort sur nous-mêmes pour entrer dans leur psychologie, il faut commencer par remarquer que l'Alsace-Lorraine doit être décomposée en trois parties, dont la Lorraine, et le pays de Mulhouse que le traité de Westphalie a reconnu faire partie de la Confédération suisse. Les moins intran-

sigeants d'entre eux, comme le professeur Dehlbrück, comme le docteur Molenaar, l'admettent en ce qui concerne la Lorraine française, à cause de sa langue, et consentiraient à la rendre contre indemnité. Aussi est-ce surtout sur l'Alsace que M. Nyström concentre son argumentation.

Qu'est-ce donc que ce droit historique auquel les Allemands ajoutent les considérations de races? L'histoire appelée en témoignage fournit des arguments dans les deux sens, véritable épée à deux tranchants. Celui qui s'efforce impartialemment d'y trouver la vérité ne trouve que des solutions divergentes. C'est ce qui résulte de l'exposé fait par l'auteur et remontant à l'ancienne Gaule, époque à laquelle la population de l'Alsace était celte. Nous ajoutons qu'une note du traducteur tend à montrer que les Allemands eux-mêmes sont obligés de reconnaître que le type germain est en minorité dans la population.

Arrivé à l'époque de la domination française, M. Nyström dit :

« La domination française en Alsace fut, dès l'origine, empreinte de beaucoup de sagesse et de tolérance. La population ne fut pas violentée dans son sentiment national; aucune mesure de rigueur ne vint restreindre l'usage de la langue qu'elle parlait : le gouvernement se borna à veiller à l'ordre et sur le bien matériel des habitants, mais avec tant de sollicitude et de tact, que le bien-être le plus complet ne tarda pas à régner dans les contrées nouvellement annexées.

« Il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet; le savant ouvrage de M. Reuss, ancien bibliothécaire à Strasbourg, paru récemment et intitulé l'*Alsace au* XVIIe *siècle*, en contient d'abondantes preuves, et est riche en documents de toutes sortes qui viennent l'attester. »

Cependant, ce n'est pas là ce qu'il y a de plus important à dire. Bien autrement décisive est la période qui commence à la grande Révolution française. Ici, les arguments en faveur d'une réunion de plus en plus intime avec la France, abondent. M. Nyström les rappelle; mais ils sont si connus et tellement évidents que nous les omettons pour aller tout de suite à sa conclusion.

« Quand l'Alsace fut réunie à la France, il se reforma peu à peu, en dépit des signes extérieurs d'une civilisation allemande, manifestée tout particulièrement par le dialecte alsacien, une

nouvelle nationalité où l'origine gauloise s'affirma de nouveau. La Révolution française ayant amené une fusion complète entre les Alsaciens et les Français, il y eut, à partir de cette époque, *une race sociologique française composée de Français d'âme et de cœur.* »

Voilà le véritable droit historique au point de vue moderne et non archaïque.

Mais en laissant même de côté les principes du droit, pourquoi Bismarck, qui avait été si sage en 1866, après Sadowa, n'est-il pas resté semblable à lui-même, et n'a-t-il pas continué à se conformer aux véritables intérêts de l'Allemagne ?

III

Les Alsaciens et les Lorrains ont-ils été gagnés a l'Allemagne ?

« La majorité de la population se considère comme *définitivement réunie à la grande famille allemande.* » Tel était le langage officiel en juin 1902. M. Nyström répond : « On en est loin, si l'on écoute parler les Alsaciens-Lorrains eux-mêmes. C'est ce que je puis affirmer, en me fondant sur les déclarations les plus catégoriques que j'ai reçues lors de mon passage en Alsace au mois de juin 1902. Une foule d'Alsaciens, financiers, savants, médecins, publicistes, ouvriers, etc., m'ont tous affirmé que si l'on soumettait à un *referendum* la question du droit d'opter entre la France et l'Allemagne, *la population indigène tout entière*, à l'exception des immigrés allemands, voterait pour la France. »

Cependant, il dit un peu plus loin avoir recueilli ce propos que le clergé protestant s'était montré, en général, favorable à la germanisation ; mais cela ne modifie pas son impression d'ensemble. La comparaison faite par les indigènes entre les deux nations reste à l'avantage de la France, bien qu'ils lui reprochent d'avoir une administration souvent trop méticuleuse. Ce qui est vrai, c'est qu'ils supportent maintenant l'annexion avec plus de résignation et plus de patience, à la fois par lassitude et parce que les mesures de rigueur et les tracasseries de la police ont diminué. Le gouvernement allemand a tort d'en conclure à leur fidélité et à leur satisfaction. Notamment, ils n'ont pas oublié la barbarie

du bombardement de Strasbourg, et ils aspirent aux droits et aux libertés des citoyens français.

Il n'est pas exact de dire que, tout compte fait, ils aient trouvé une compensation dans leur situation économique. « D'ailleurs, disait à M. Nyström un Alsacien très instruit, nous payerions volontiers, à Mulhouse principalement, des impôts plus élevés, s'il nous était permis d'appartenir à la France. »

La nouvelle génération qui a grandi après la guerre, a, vis-à-vis de la France, les mêmes sentiments que ses parents. Le service militaire que les jeunes Alsaciens accomplissent en Allemagne, n'a pas produit de courant de sympathie. On peut en dire autant des enseignements universitaire et scolaire.

IV

Disposition des esprits en Alsace hostile a l'annexion. Politique peu sage de l'Allemagne.

La politique adoptée par l'Allemagne à l'égard des pays annexés, et qui consistait à traiter la population, en vertu du paragraphe de la dictature et des autres lois exceptionnelles mises en vigueur, *comme si cette population avait été un composé de criminels et de révolutionnaires*, « manque tout à fait de sagesse ». Elle a d'ailleurs agi dans un sens diamétralement opposé au but poursuivi, et n'a servi qu'à entretenir l'affection pour la France et l'animosité à l'égard du gouvernement allemand. C'est surtout vrai dans la Haute Alsace, particulièrement à Mulhouse, où une longue réunion avec la Suisse a laissé plus qu'ailleurs une empreinte républicaine. Strasbourg est, au contraire, le centre de la germanisation.

Si on a pu croire que celle-ci faisait des progrès, cela tient à l'émigration des habitants qui, de 1870 à 1890, s'est élevé à 180 000 personnes, et à l'immigration allemande, qui, en 1894, atteignait 282 000 personnes. Ce mouvement a maintenant cessé.

Propositions pour la solution de la question d'Alsace-Lorraine.

Erreurs de points de vue commises en Allemagne.

L'opinion, pas plus en Alsace qu'en France, n'est favorable à une guerre de revanche. Elle y est plutôt encore moins favorable qu'en

France, parce qu'on en souffrirait davantage, et qu'on combattrait contre des compatriotes, et beaucoup contre des parents ou des amis. De là à des propositions pour la solution de la question, il n'y a qu'un pas.

On a souvent parlé de la neutralisation. La France, d'abord hostile à cette idée, s'y rallierait maintenant volontiers; mais les Allemands et les Alsaciens y resteraient opposés, ces derniers surtout à cause de la situation économique que cela leur créerait.

Cependant, à l'heure actuelle, on désire déjà, en Allemagne, un rapprochement avec la France, voire même une alliance; mais toutes les voix en faveur de cette alliance partent d'un même principe : le maintien du *statu quo* dans l'Alsace-Lorraine.

L'opinion des Allemands, sur cette question, n'est en réalité que l'état d'âme d'un vainqueur. C'est un mélange de jugements erronés, où on retrouve cette ignorance du droit, ce mépris le plus complet des sentiments et des aspirations des vaincus et des annexés, qui est habituel aux conquérants. Ainsi, un de leurs docteurs ne craint pas d'écrire cette phrase stupéfiante : « *La grande phrase*, dont il est fait si souvent état en France et dans les provinces annexées, *le droit pour les peuples de disposer d'eux-mêmes*, pouvait être d'autant moins prononcée à l'encontre de l'Allemagne, que le peuple français approuva cette cession par l'entremise de ses mandataires. »

Il reste néanmoins exact que la manière de raisonner des Allemands leur a été et leur est très préjudiciable, comme l'a été à l'Autriche l'annexion de la Lombardo-Vénétie. C'est là-dessus que l'auteur s'appuie pour dire qu'ils ne retrouveront le repos que quand ils auront conclu, avec les Français, une véritable trêve sur la base de la rétrocession de l'Alsace-Lorraine.

V

L'Allemagne est-elle menacée d'une crise économique? Conditions d'une alliance entre la France et l'Allemagne.

Le commerce et l'industrie de l'Empire allemand ont pris un essor prodigieux après la guerre de 1870-1871. Il y a trois ou quatre ans, il n'y avait plus qu'une voix pour célébrer sa ri-

chesse. Mais, précisément, il y a eu à ce moment le passage par un maximum au delà duquel les difficultés budgétaires et financières ont commencé. Elles viennent de l'augmentation inquiétante des dépenses nécessitées par l'armée, par les entreprises coloniales, par la flotte, que le projet voté en 1900 veut doubler dans l'espace de dix-sept ans. Elles viennent aussi d'autres causes économiques et sociales, telles que la transformation du pays agricole en pays industriel, et l'augmentation considérable de la population qui exigent impérieusement des débouchés fournissant les ressources nécessaires pour pouvoir simplement vivre.

Cela se produit précisément au moment où se manifeste en Angleterre et en Amérique un mouvement impérialiste, qui tend de plus en plus à fermer au commerce étranger les colonies et les marchés de ces deux pays, et au moment où les États-Unis n'ayant pas les entraves des dépenses militaires, et surtout du service militaire, menacent l'Europe par leur formidable esprit d'entreprise.

Ces considérations doivent suggérer aux Allemands de chercher à augmenter leurs possessions coloniales. Ce sont celles aussi qui suggèrent à l'auteur la solution qu'il préconise et qui est la conclusion de sa brochure.

Obtenir de la France, par des négociations pacifiques, la cession d'une colonie bien placée.

Conclure avec elle une union douanière, qui les protégerait toutes deux ensemble contre la concurrence menaçante de l'Angleterre et des États-Unis.

Cette union devrait être suivie, à courte échéance, d'une alliance défensive qui aurait pour effet une réduction importante des effectifs et des dépenses militaires.

Il se produira telles circonstances qui feront comprendre aux Allemands leurs véritables intérêts.

La brochure se termine en rappelant les phrases suivantes :

De l'historien Mommsen : « L'avenir de notre civilisation dépendra d'un arrangement amiable avec la France. »

De Bismarck : « Lorsque l'Allemagne et la France marcheront la main dans la main, elles domineront le monde. »

LIEUTENANT-COLONEL RÉMY.

* * *

Nous disions ici même, dans le numéro du 1er juillet dernier (v. page 533) : « Les idées de droit international doivent passer, dans la République occidentale, par l'étape nécessaire de la métaphysique, avant d'arriver à l'état positif, et elles n'ont pas encore franchi cette étape. Ce qui en est à la fois un indice et une preuve, c'est l'extrême divergence des points de vue, quand on passe d'une nation à l'autre, soit, par exemple, de part et d'autre des Vosges. » La brochure de M. Nyström développe admirablement cette constatation. Il est vraiment stupéfiant et en même temps profondément triste, que les cerveaux de deux nations pensantes, placées à la tête de la civilisation, soient, à un point aussi excessif, impénétrables les uns aux autres : les uns ne veulent rien savoir en dehors de ce qu'ils appellent le droit historique, et les autres, en dehors du respect du vœu des populations. Est-ce à dire qu'il faille ici appliquer l'adage : *In medio stat virtus*, si souvent cité, mais si souvent aussi cité à tort, parce que c'est une manière commode de paraître sage, tout en ne se donnant pas la peine d'étudier un problème ? C'est une grande satisfaction pour nous de voir que des philosophes étrangers de la valeur de M. Nyström et de M. Novicow (*voir l'analyse des articles de M. Novicow dans le numéro du 1er juillet dernier, page* 555) ne le pensent pas. Ainsi soutenus, nous sommes plus forts pour crier que notre conception française est plus rapprochée que celle des professeurs allemands, de l'état final des sociétés humaines; que c'est là un critérium imposé par la loi de continuité; que c'est donc nous qui sommes le plus près de la vérité.

Renan dit quelque part à peu près ceci : « Voyez le gamin de Paris. Il arrive d'instinct à ce qui est pour nous le résultat de toute une vie de réflexions et d'études. » Cette observation nous revient à la mémoire, pendant que nous pensons à la formation des races sociologiques, sur laquelle insiste avec tant de raison M. Nyström. La France, y compris l'Alsace, est peut-être le pays d'Europe où se sont rencontrées et mélangées le plus de races diverses. Ce mélange a abouti à une fusion, et à la race sociologique française, dont les Alsaciens font partie, race ayant certaines qualités mentales particulières. Ces qualités mentales, parmi lesquelles nous classons les sentiments de dignité humaine, de justice et de générosité qui font considérer comme un axiome le respect du vœu des populations, sont le résultat d'une civilisation

beaucoup plus vieille que celle de l'Allemagne. Nous ne disons pas cela pour en tirer vanité, pas plus que nous ne sommes humiliés d'avoir été précédés par l'Italie et la Grèce, mais seulement pour ajouter que les Allemands feront la même évolution que nous. Ils la feront à assez bref délai, car il y a maintenant une tendance très rapidement croissante à l'accession à un même niveau de toutes les parties du monde civilisé. Cela nous ramène aux belles paroles, citées plus haut, de la préface de M. Millerand.

LA PAIX ARMÉE

LA FRANCE PEUT EN ALLÉGER LE POIDS

Article (de 20 pages) publié dans la *Revue* du 15 Juin 1903
par M. Messimy, député de la Seine.

I

Dans tous les pays du monde, les peuples de plus en plus maîtres de leurs destinées jugent la guerre avec clairvoyance, la voient dans sa réalité horrible et brutale, et veulent passionnément la paix.

Cependant les charges militaires deviennent de plus en plus lourdes. Pour l'Europe entière, les dépenses passent de 3 milliards 1/2 en 1875 à 8 milliards en 1902, et les effectifs de paix de 2 600 000 hommes à 3 100 000.

Dans ce même laps de temps, le développement commercial et industriel des Etats-Unis ne cesse de s'accroître, favorisé par une énorme différence en moins de dépenses stériles et improductives, et par le privilège encore plus utile de ne pas connaître le poids accablant du service militaire universel ayant pour conséquence un brusque arrêt de travail d'une génération tout entière de jeunes hommes, en plein labeur, en pleine production, et en pleine force. Il en résulte des excédents budgétaires totalement inconnus en Europe, de 550 millions en 1890, de 400 millions en 1901, chaque année une diminution de la dette. M. d'Estournelles de Constant traduit cette situation en disant : « Le péril américain s'avance sur l'Europe avec l'inexorable tranquillité du rouleau à écraser le macadam. »

Il convient d'insister surtout sur ce point que dans le vieux

monde la nation sur laquelle pèse le poids le plus lourd, c'est la République française. Le développement harmonique des divers organes, leur juste équilibre constituant l'état de santé sont aujourd'hui rompus dans toutes les nations européennes, mais chez nous plus encore qu'ailleurs, par le développement démesuré des institutions militaires.

II

M. Messimy fait la preuve de l'assertion qui précède en comparant entre elles, avec chiffres à l'appui, les charges des principales puissances européennes, au double point de vue de la dépense d'argent et de la dépense d'hommes.

Au premier de ces points de vue on est contraint de s'en tenir à une approximation tant il est difficile de démêler dans les budgets la charge réelle et intégrale imposée par l'entretien des flottes et des armées. Ainsi, pour la France en particulier où la charge des dépenses militaires dépasse 32 francs par tête, on serait loin d'arriver à ce chiffre si on se contentait de tabler sur les budgets de la guerre, de la marine, et de la défense des colonies. Il faut encore tenir compte des pensions et secours (164 millions en 1902 et 169 millions en 1903), du budget de la légion d'honneur, enfin de la part qui revient, pour chaque ministère, aux exigences de la défense nationale et dont l'auteur donne des exemples. On arrive ainsi pour notre pays à un total d'environ 1 260 millions.

Quelle que soit la face sous laquelle on envisage la question, les chiffres s'animent, à notre détriment, d'une terrifiante éloquence comme on va le voir.

Si le calcul des dépenses militaires est fait par rapport aux dépenses totales, on constate que :

La Russie	dépense ainsi	25 o/o	de ses ressources
L'Italie	—	22	—
L'Allemagne	—	20 à 21	—
L'Autriche	—	17	—
La France	—	35	—

Qu'on introduise dans les termes du problème le calcul des dettes de chaque État et la proportion s'aggrave, devient plus effrayante encore pour nous. Le total des dépenses improductives (dette et préparation à la guerre) absorbe les 2/3 de nos ressources

(exactement 66 o/o) au lieu qu'elles n'entrent que pour un peu plus de 1/3 (environ 40 o/o) dans les budgets de la Russie et de l'Allemagne.

Voici les chiffres concernant la dépense d'hommes:

L'armée	française	prend	5 620	recrues par	million d'hab.
—	allemande	—	4 120	—	—
—	italienne	—	3 130	—	—
—	russe	—	2 810	—	—
—	austro-hongroise	—	2 670	—	—

Quant aux Anglais, ils sont exonérés du plus lourd de tous les impôts modernes, n'ayant que des engagés volontaires dans la proportion de 1170 pour un million d'habitants.

Ainsi, là encore, c'est nous qui détenons, et de bien loin, le « record » des charges. Pour arriver à ce résultat nous avons dépassé la limite de ce que peut donner la population de la France. On incorpore tous ceux que ne signale pas une tare ou une infirmité trop apparente, les faibles, les débiles, les tuberculeux en un mot qui succomberont demain, mais non sans laisser derrière eux à ceux qui restent, aux robustes et aux forts, le germe du fléau. De là cette conséquence, révélée par une interpellation récente, que la mortalité est 3 fois 1/2 plus forte dans notre armée que dans l'armée allemande.

Si nous continuons ainsi, la France s'anémiant volontairement elle-même aura vite fait de tarir à leur source même sa richesse, sa vitalité économique, et sa fécondité propres.

III

M. Messimy fait l'historique de la lutte entre l'Allemagne et la France, après la guerre de 1870, au point de vue des accroissements constants d'effectifs, la France s'efforçant d'égaler l'Allemagne, arrivant aujourd'hui à la dépasser sensiblement, si on ne se borne pas à considérer l'armée métropolitaine, mais si on en totalise les chiffres avec ceux des équipages de la flotte et de l'armée coloniale, et en ce qui concerne la France avec ceux de l'Algérie et de la Tunisie:

Allemagne.....	621 000 hommes	et	26 000	officiers
France........	702 000	—	35 450	—

Si on déduit les équipages de la flotte et l'armée coloniale, les chiffres sont :

Allemagne..............	587 000 hommes	24 000 officiers
France, Algérie et Tunisie.	570 000 —	29 000 —

Il faut noter la proportion des officiers qui est beaucoup plus grande en France qu'en Allemagne.

Cependant, depuis la guerre, la population française n'a pour ainsi dire pas varié, et n'est plus qu'environ les 2/3 de celle de l'Allemagne qui a augmenté de plus d'un quart. Notre situation est comparable à celle des malades qu'une hypertrophie du cœur met à la merci d'une catastrophe. L'heure est venue de mesurer notre effectif, non à celui de l'Allemagne, mais strictement au nombre d'hommes valides et forts que nous donne notre recrutement. Il faut, en outre, proportionner à cet effectif celui de nos cadres du temps de paix, et admettre que les réserves doivent fournir une grande partie des chefs, comme elles fournissent la plus grande partie des soldats.

Ce programme est-il réalisable ? Est-il possible, *sans affaiblir notre puissance défensive*, de diminuer notre effectif permanent, et de réduire d'un chiffre notable le colossal amas de millions que notre pays paye chaque année comme prime d'assurance contre la guerre ?

M. Messimy répond très nettement : oui, et il indique à grands traits l'organisation faisant l'objet de la proposition de loi qu'il dépose sur le bureau de la Chambre.

IV

La proportion de *1 soldat par 100 habitants* doit être considérée comme une limite extrême. C'est l'opinion qu'exprimait de Moltke, il y a vingt ans, et à laquelle l'Allemagne a pu rester à peu près fidèle grâce à l'augmentation de sa population. En n'englobant pas dans l'application de cette formule les armées d'Algérie et de Tunisie, avec une population de 38 millions 1/2 d'habitants, on serait conduit, pour l'armée métropolitaine considérée isolément, à un effectif de 380 000 à 400 000 hommes au lieu de 500 000 (avec 26 000 officiers) comme actuellement.

On arrive d'une autre manière à la même conclusion. La

moyenne de nos contingents annuels est de 215 000 à 220 000 avec une tendance constante à décroître qui s'explique par l'inspection de la statistique des naissances masculines dont la moyenne de 1876 à 1900 est tombée de 481 000 à 431 000. D'autre part, il faut tabler sur l'adoption du service de deux ans qui ne peut plus faire de doute, et qui fournira tout au plus à l'armée deux fois 200 000 hommes.

Il faut, en même temps, accomplir une modification connexe plus radicale encore, savoir la réduction du nombre des unités entretenues, et celle du nombre de leurs officiers et sous-officiers, non seulement comme conséquence de la réduction de l'effectif, mais en outre parce que ces nombres sont actuellement trop élevés relativement. Ainsi, avec 18 millions d'habitants de moins que les Allemands, nous entretenons en permanence 260 compagnies d'infanterie de plus qu'eux, unités anémiées, pourvues de chefs surabondants qui, ayant peu ou parfois pas de soldats à commander, sont trop souvent réduits à une demi-oisiveté qui engourdit les caractères et amollit les énergies.

Ce qui vient d'être dit des troupes s'applique aussi aux services multiples qui ont la charge de distribuer à l'armée la solde, les soins médicaux, les vêtements, les vivres, et le couvert, mais avec plus de force encore. De même que nous ne devons conserver aucun officier qui n'ait, en temps de paix, un commandement réel, et une fonction effective, de même que nous trouverons dans les réserves une grande partie des cadres subalternes des troupes mobilisées, de même nous allègerons tous les services de l'armée en utilisant largement, dès le temps de paix, les ressources de la nation en ingénieurs, en médecins, ou en architectes.

Le Haut commandement. — Il doit subir, plus encore qu'aucune des autres parties de la machine militaire, une transformation radicale. Le nombre des généraux surélevé par de multiples comités et d'inutiles commandements sans troupes est déjà actuellement disproportionné avec un effectif de paix de l'armée métropolitaine de 500 000 hommes. Il le deviendrait bien davantage après la réduction de cet effectif à 400 000 hommes; mais ce n'est là cependant qu'une observation bien secondaire à côté de la suivante.

A part quelques hommes exceptionnels, pas un général de notre

armée n'est capable de fournir pendant des semaines le développement intensif d'activité corporelle, et de travail intellectuel qu'exige, en cas de guerre, la conduite de nos armées.

L'auteur résume sa pensée en disant : deux fois trop de généraux, et des généraux trop vieux de dix ans.

L'armée coloniale. — La constitution de notre armée coloniale a été faite sans plan général, sans idée directrice d'ensemble suivant les besoins du moment. C'est ainsi qu'on voit dans l'Algérie pacifiée une armée identique à ce qu'elle était aux plus dangereux moments de troubles et de combat, attendant, l'arme au pied, des adversaires qui furent redoutables, mais qui, pour une large part, sont devenus eux-mêmes nos auxiliaires. Il est temps de faire cesser cette immutabilité.

Il faut aussi mettre fin à une dualité illogique, car nous avons deux armées coloniales. L'une, l'armée d'Algérie, relève directement du ministre de la Guerre ; l'autre, formée des troupes coloniales proprement dites, est longtemps restée sous la coupe du ministre de la Marine, et, depuis deux ans, jouit d'une semi-indépendance sous l'autorité assez mal départagée des ministres des Colonies et de la Guerre. Il faut grouper sous une seule autorité des troupes qui, avec un but identique, des conditions d'existence analogues, sont, par suite des rivalités entre des départements ministériels différents, restées absolument distinctes avec des frais généraux doubles, et un immense gaspillage d'argent et d'hommes.

Résumé. — En résumé, seuls parmi les grandes puissances, nous avons largement dépassé le point limite au delà duquel un pays est frappé aux sources mêmes de sa prospérité, de sa richesse et de sa vie. La mise en vigueur du service de deux ans doit coïncider avec une transformation complète, et méthodique, de tout le vieil édifice que la République a reçu comme un legs des régimes monarchiques, en y apportant, chaque jour, un nouvel accroissement.

Comme résultat : 100 000 Français en moins sous les drapeaux ; une économie d'environ 135 millions sur l'armée de terre, et d'au moins une quinzaine de millions sur l'armée de mer ; néanmoins un organisme militaire plus rationnel, plus solide, plus fort parce que les mains de ceux qui le dirigent sont des mains fermes et jeunes.

V

Les partis qui se sont fait une spécialité soi-disant patriotique de « protéger » l'armée considérée comme un être à part existant indépendamment du pays, et presque en dehors de lui, combattront de tels projets, et seront soutenus par la coalition de tous les intérêts qui vivent de la défense nationale. Mais ils ont contre eux l'évolution de l'opinion publique. La France de 1903 ne pense plus comme celle d'il y a 20 ans. Sans rien oublier, elle affirme sa volonté résolument pacifique, mais *sans vouloir rien diminuer de sa puissance défensive.* De même qu'elle a donné l'exemple des armements à outrance, il lui appartient de donner le signal d'un mouvement inverse. *L'Europe ne peut que suivre, à son tour, l'élan que nous aurons donné.*

LIEUTENANT-COLONEL RÉMY.

*
* *

L'article de M. Messimy s'ajoute à tous ceux qui ont déjà été publiés en faveur d'un désarmement plus ou moins progressif, et qui forment un ensemble imposant, témoignant que l'impulsion est maintenant donnée et permettant d'espérer qu'elle deviendra irrésistible. L'étude poursuivie avec ardeur dans tous les pays les plus civilisés a mis au jour tous les points de vue, et tous les arguments. Elle a proposé diverses solutions qu'on peut comparer pour chercher la meilleure marche à suivre, ce qui a une grande importance, car si on prend à l'origine, et nous y sommes, une fausse direction, il peut en résulter un long temps d'arrêt pendant un plus ou moins grand nombre d'années. Donc en envisageant non pas la France seule, mais l'Europe, comment faut-il commencer ? Il ne paraît pas douteux que c'est précisément par la proposition de loi de M. Messimy, et voici nos raisons.

D'abord c'est la France qui doit prendre l'initiative pour les motifs développés par M. Novicow, et dont nous ne reproduisons pas le résumé (Voir le numéro du 1er Juillet, p. 559). Mais nous nous séparons de M. Novicow sur la manière dont doit s'exercer cette initiative. La quintuple alliance doit plutôt être le but final qu'un début. Il faut s'inspirer de la science du bonhomme Francklin qui dit qu'on ne doit pas prendre conseil d'autrui (dans le cas présent, d'une nombreuse collectivité) pour les choses qu'on peut faire soi-même. Or, ce que propose M. Messimy, il faut le faire

indépendamment de l'avis qu'on peut avoir sur la question d'un désarmement partiel universel. Il faut le faire parce que c'est notre intérêt évident pour les raisons résumées plus haut, dont une surtout est à retenir par les adversaires de nos idées, savoir que notre force militaire n'en sera pas diminuée. C'est seulement par surcroît, mais par un surcroît qui pourra devenir peut-être l'objet principal, que nous poserons ainsi la première pierre du temple de la paix.

Se représente-t-on en effet, le retentissement qu'aurait dans toute l'Europe la mesure prise par la France ? Nous donnerions un gage de notre sincérité actuellement niée par la grande majorité des Allemands. On peut espérer que cette majorité se changerait en minorité. Quand ce mouvement d'opinion se serait manifesté, alors seulement serait venu le moment de lancer une proposition de désarmement partiel simultané, mais en nous adressant à l'Allemagne seule parce que ce serait la procédure la plus simple. Il est, en effet, absolument certain d'avance que cette initiative serait, en cas de succès, suivie par le reste de l'Europe. Il n'y a pas à nous occuper, pour le moment, de ses conséquences ultérieures plus ou moins rapprochées, ou plus ou moins éloignées, parmi lesquelles on peut placer la solution préconisée par M. Nyström. A chaque jour suffit sa tâche.

Il y a un point du projet de M. Messimy sur lequel nous voulons insister tout particulièrement, parce que nous croyons qu'on ne peut pas en exagérer l'importance. C'est l'abaissement de la limite d'âge des généraux qui serait fixée à 56 ans. Si on cherche à avoir un avis à ce sujet, voici d'abord ce qu'il faut bien se représenter. Autant les fonctions de ce grade sont relativement douces (relativement à la plupart des carrières civiles) en temps de paix, autant elles sont relativement pénibles en temps de guerre. Notamment il faut être excessivement robuste de corps et d'esprit pour, malgré la fatigue de la journée, passer une bonne partie de la nuit, dans une grande contention d'esprit, à recevoir et à donner des ordres qui doivent être d'abord bien étudiés, et ensuite arriver à tous les échelons en temps utile, cela non pas une fois par hasard, mais d'une manière normale ; pendant qu'au contraire les grades subalternes n'ont guère à surmonter que la fatigue physique. A la guerre, aucun grade ne peut s'accommoder de la vieillesse, mais les grades les plus élevés moins encore que les autres. Il est vrai, qu'en même temps qu'ils ont de plus grands devoirs, ils ont une plus grande latitude pour ne les remplir qu'incomplètement, ce qui peut, jusqu'à un certain point, faire

illusion sur l'étendue de leurs obligations. Donc, si une augmentation de la limite d'âge avec le grade est rationnelle pour les grades inférieurs, elle cesse de l'être pour les grades supérieurs, et une organisation dans laquelle elle continue jusqu'au sommet de la hiérarchie est, pour cette seule raison, absolument vicieuse. L'histoire vient à notre appui puisqu'elle montre que les plus brillants succès ont toujours été remportés par de jeunes chefs. Néanmoins il est bien probable que cette partie du projet de M. Messimy rencontrera une forte opposition faisant valoir des considérations personnelles. Voudriez-vous donc, dira-t-on, vous priver prématurément des services de MM. un tel et un tel? Voici, en réponse, un argument d'ordre mathématique.

Il est incontestable, n'est-ce pas, qu'un homme comparé à lui-même, vaut moins, comme chef militaire, de 56 à 65 ans, que de 46 à 55.

D'autre part, il faut admettre que toutes les promotions se valent à peu près.

Donc il faut admettre du même coup, qu'un général entre 56 et 65 ans a derrière lui, à dix ans de distance, un officier qui lui correspond comme aptitudes, mais qui lui est supérieur parce qu'il est plus jeune.

Peut-être néanmoins pourrait-on faire fléchir un peu la rigueur mathématique de ce raisonnement, afin de faire la part des hommes tout à fait exceptionnels (si tant est qu'on puisse les reconnaître), mais dans une mesure excessivement restreinte, et surtout dans des conditions numériques rigoureusement déterminées par la loi. Sans cette précaution, on serait entraîné à élargir l'exception plus que de raison, parce que ce serait dans la nature humaine.

SOMMAIRES DE LA *REVISTA POSITIVA*

Avril 1903. — M. S. Macedo : *Sur l'utilité de l'Étude du droit romain ;* — P. Parra : *Influence de Descartes sur la Philosophie ;* A. Aragon : *Discours sur la tombe de G. Barreda ;* — F. Medina : *La nouvelle école des romanciers mexicains a-t-elle été influencée par le Positivisme ;* — A. Aragon : *E. Antoine ;* — Traduction des articles sur la *Science* et *Archimède,* du nouveau calendrier.

Mai 1903. — A. Monroy : *Valeur esthétique des œuvres de l'Ecole de la décadence ;* — F. Contreras : *La Science suprême ;* A. Ri-

VET : *La prévision politique ;* — Traduction des articles sur la *Civilisation militaire* et *César*, du nouveau calendrier.

Juin 1903. — Lettre écrite aux Rédacteurs de la *Revue Universelle* sur l'*Instruction primaire*, G. BARREDA ; — La lecture des romans, A. ARAGON ; — Le Comité occidental ; — Traduction des articles sur le *Catholicisme* et *Saint Paul*, du nouveau calendrier.

Juillet 1903. — A. ARAGON : Inauguration de la statue du Dr Barreda ; A. MONROY : — A Barreda ; — F. G. CASIAN : *Discours prononcé à l'inauguration de la statue du Dr Barreda ;* — J. PALACIOS : *Un philosophe mexicain* ; Traduction des articles sur la *Féodalité* et *Charlemagne*, du nouveau calendrier.

SOMMAIRES DE LA *POSITIVIST REVIEW*

Juin. — *Un catéchisme positiviste*, par P. LAFFITTE, traduction ; *Les Syndicats et le Parlement*, E. S. BEESLY ; *La loi sur le Mariage*, F. HARRISON ; *L'Inde devient-elle plus pauvre*, S. H. SWINNY ; *La Prise de Constantinople, 1453*, F. HARRISON ; — *S. A. Challis*, nécrologie, S. H. SWINNY.

Juillet. — *Le libre échange ou l'Empire*, E. S. BEESLY ; *Lord Kelvin sur le Miracle de la Vie*, J. H. BRIDGES ; *Vauvernagues*, poème, A. H. HAGGARD ; *Virilité et Humanité*, W. M. LIGHTBODY.

Août. — *Adresse de la Société Positiviste de Londres au Président de la République. Les Etats indépendants de l'Inde*, S. H. SWINNY ; *Sur le compromis*, Mme F. HARRISON ; *Une Enquête sur la dégénérescence*, F. S. MARVIN ; *S. A. Challis*, P. DESCOURS ; *Dr Barreda*, A. ARAGON (traduction) ; M. Haggard : *Sur le Positivisme*, F. HARRISON.

RÉCENTES PUBLICATIONS POSITIVISTES

Nuevo sistema de logica, por el Dr PORFIRIO PARRA.

Dos tomos de 400 páginas más ó menos cada uno. El tomo I estará de venta á fines de Mayo del corriente año.

La Correspondance inédite d'Auguste Comte : 1er vol. contenant lettres à Blainville, Cappelen, Williamson, Papot, Deullin, W. de Constant, se vend 7 fr. 50 ; — 2e vol. contenant lettres à Littré, P. Laffitte, Hadery, etc., est *sous presse* ; — 3e vol. paraîtra avant la fin de l'année ; — un 4e volume terminera probablement la publication.

LA STATUE DE PIERRE LAFFITTE
A BÉGUEY

A la mort de Pierre Laffitte, philosophes, hommes politiques et chroniqueurs se sont plu à rendre hommàge à celui qui sut garder, dans la haute magistrature intellectuelle et morale de directeur du Positivisme, de continuateur d'Auguste Comte, la simplicité de cœur d un stoïcien affable et la vivacité spirituelle d'un Gascon de race. Ici même notre éminent collaborateur M. Deluns-Montaud, avec l'autorité d'un libre disciple et la chaleur d'un ami de trente ans, a dit quelle place tiendrait dans l'école positiviste et dans les cœurs de ses familiers ce savant universel, ce conducteur d'âmes ardemment dévoué au grand œuvre de ce temps : l'organisation rationnelle de la démocratie orientée méthodiquement vers la floraison du progrès au sein de l'ordre.

Iuvesti d'une fonction dont il aimait toutes les responsabilités, il sut en concilier les devoirs avec le doux rayonnement d'une propagande personnelle faite de bonhomie et de charme. Ce grand-prêtre de la Religion de l'Humanité fut le moins pontife des hommes. Sans rien répudier de la doctrine du Maître, il ne s'asservit pas à sa lettre. Il en développa, dans ses cours et leçons, toutes les idées fécondes ; mais, souriant des efforts désespérés du néo-catholicisme pour confisquer à son profit Auguste Comte, il apporta à la troisième République, à ses meilleurs hommes d'Etat, tels que Gambetta et Jules Ferry, l'appui motivé d'une méthode et d'une tradition qu'il avait reçues de la bouche du Maître, et que nul n'avait le droit de dénaturer devant lui.

*
* *

Apôtre de la vraie science, de la science créatrice de moralité et de bonheur, Pierre Laffitte — comme l'a rappelé ailleurs un autre de nos collaborateurs, M. Gaston Deschamps — « réalisa

le type idéal du bon apôtre, il rendit au positivisme un service inappréciable... il lui donna la gaîté. » Cet austère aimait les gais propos et la société des jeunes. Au café Voltaire, il a tenu libre école de vérités et de paradoxes, accueillant et séduisant, redoutable aux jeux de la polémique intime, si redoutable qu'Aurélien Scholl nous contait un jour qu'il n'avait guère trouvé dans les banquets des Girondins que cet adversaire pour lui tenir tête, et parfois le battre sur son propre terrain.

Il goûtait fort les Méridionaux, le jaillissement sonore et continu de leur faconde. Il les défendait même volontiers contre les reproches traditionnels. Dans ce petit appartement de la rue d'Assas, où il recevait avec tant de cordialité, nous causions un jour des Gascons : « Ce qui les distingue, me dit Pierre Laffitte, c'est le sens exquis de la mesure... » Et comme je souriais : « Non, je ne fais pas de paradoxe. » Et il entama aussitôt une démonstration solide et vivante, en prenant pour type Henri IV, dont je demeurai ébloui — et convaincu.

C'est qu'il était gascon comme Scholl, et fier de sa lignée. Il dérobait tous les ans quelques jours à ses travaux pour venir les passer au pays natal, dans notre jolie commune de Béguey, où il entraînait son ami Anatole France. Sur sa tombe, Anatole France n'a pu se retenir d'évoquer ces souvenirs avec une tendresse éloquente :

« C'est surtout pendant qu'il se reposait dans son pays natal que j'eus le bonheur de goûter son entretien. Il allait chaque année revoir, au bord de la Garonne, sa petite ville de Béguey, couronnée de pampres. L'antique Beguey a gardé sa porte guerrière. Mais, au bruit de ses moulins, elle nourrit en paix ses familles de vignerons et de tonneliers. Bien souvent, je l'ai accompagné au milieu des vignes rougies par l'automne, sur la route claire, bordée de peupliers, qu'avait foulée le poète Ausone. Je crois y voir encore notre ami, ses cheveux drus et blancs, ses yeux clairs usés par le travail, son visage coloré, planté de grands traits puissants, comme en ont les portraits en marbre des philosophes grecs.

« Je crois entendre sa voix, tout ensemble âpre et chantante, bien articulée, comme il convenait à un homme enseignant.

« L'aspect du pays qui devant nous étendait ses longs co-

teaux comme usés par une laborieuse culture, était en harmonie profonde avec la pensée du philosophe. Dans la campagne, la vie soumise au cours des astres et à l'autorité des ancêtres, plus régulière, plus solennelle que dans nos villes, laisse mieux sentir la continuité des jours et la suite des générations. »

*
* *

Pour qu'un lien visible rattache sa pensée durable au milieu qu'aimait Pierre Laffitte, Béguey veut pieusement dresser l'image de son glorieux fils dans la commune où il est né, où se sout écoulées ses premières années. Un comité, où figure le Directeur actuel du positivisme à Paris, M. Ch. Jeannolle, et des notabilités de la région, s'est formé pour réaliser ce projet. Il fait appel, par voie de souscription, au concours de tous les admirateurs du philosophe. Béguey a voté une somme de quatre cents francs. Des souscriptions sont annoncées de Paris. La *Petite Gironde* tiendra à honneur d'y joindre la sienne, et nous serons heureux de transmettre au trésorier, M. G. Bolotte, conseiller municipal de Béguey, les sommes qui, au lieu de lui être directement adressées, seraient déposées dans nos bureaux.

A l'heure où, sans distinction de partis ni de nuances, tant de libres esprits cherchent un terrain commun d'action pour implanter dans les esprits, dans les cœurs et dans les faits la solidarité féconde, le nom et l'œuvre d'un des plus grands, des meilleurs artisans de cette œuvre doivent nous rallier tous. Ils seront légion, ceux qui voudront contribuer à glorifier par leur obole le philosophe qu'ils ont admiré pour l'ampleur et l'harmonie de son intelligence, respecté pour la noble simplicité de sa vie, aimé pour sa bonté.

(*Petite Gironde,* 23 juillet 1903) P. B.

VARIÉTÉS

FONDATION DU COMITÉ POSITIF OCCIDENTAL

La lettre ci-dessous et l'*Exposé des motifs* qui la suit, ont été adressés à chacun des membres du Comité positif Occidental.

CONVOCATION

Paris, le 18 Charlemagne 115 — Suger
(Dimanche 5 Juillet 1903).

Monsieur et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Comité positif occidental dont, sur ma demande, vous avez accepté de faire partie, est maintenant formé dans son *noyau initial*, et que sa première séance aura lieu à Paris, dans l'appartement d'Auguste Comte, 10, rue Monsieur-le-Prince, le dimanche 6 septembre prochain (25 Gutenberg 115) à 3 heures.

Vous trouverez ci-joint un projet d'organisation du Comité dans lequel je me suis efforcé de concilier les indications d'Auguste Comte avec les nécessités de la situation présente, tout en réservant l'avenir. Tous les membres du Comité sont appelés à donner librement leur avis sur ce projet et à indiquer les améliorations dont il leur paraîtrait susceptible. Ce n'est qu'après avoir entendu les diverses opinions émises par les personnes qui sont les plus intéressées au bon fonctionnement de la nouvelle institution, que je croirai pouvoir arrêter une rédaction définitive, qui sera communiquée aux positivistes et au public par la voie de l'insertion dans la *Revue Occidentale*.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien assister à cette séance initiale, ou en cas d'impossibilité, soit vous y faire représenter par un de vos collègues, soit plutôt m'envoyer votre réponse écrite.

Salut et fraternité.

CH. JEANNOLLE.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Comité positif occidental, dont la conception est due à Auguste Comte et que j'ai reçu de M. Pierre Laffitte mission de fonder immédiatement, doit être, aujourd'hui, considéré comme un appareil devenu indispensable à la Direction du Positivisme pour déterminer le ralliement et opérer la convergence des divers groupes positivistes existants ou à naître.

Chaque groupe doit avoir dans sa propagande une entière liberté d'action, puisqu'il est contraint d'adapter ses méthodes aux particularités de son milieu, qu'il connaît naturellement mieux que personne. Toute ingérence du dehors pour prescrire minutieusement des règles de conduite serait incompétente et, par suite, perturbatrice et tyrannique.

Mais, en sens inverse, il est nécessaire que la similitude fondamentale des diverses nations occidentales et leur évidente solidarité soient convenablement représentées, et non pas seulement leurs différences. Aussi convient-il que le concours des libres actions locales ou partielles soit assuré par un organe ou appareil approprié, autrement dit qu'il y ait un gouvernement positiviste. L'anarchie est, à l'heure actuelle, bien plus à redouter que l'oppression : il importe davantage de développer la convergence des efforts que leur indépendance ; car celle-ci a déjà toutes les garanties possibles, tandis que la Direction centrale, qui, seule, est actuellement chargée d'opérer le ralliement et le concours, n'a que des moyens d'action manifestement insuffisants. La fondation du Comité positif occidental, comme auxiliaire de la Direction, est une nécessité de premier ordre.

Je crois pouvoir me dispenser de retracer ici l'évolution des idées d'Auguste Comte, relativement à la composition et aux attributions du Comité positif occidental : il est aisé de la suivre en lisant les passages, que j'ai déjà indiqués, du *Cours de philosophie positive*, tome IV,

1re édition, page 641 (5e édition, p. 582), et du *Système de politique positive*, tome I, pages 584 à 592 et tome IV, page 478. Je dois dire cependant qu'Auguste Comte est revenu sur ce sujet dans son testament (1re édition, page 20).

On y voit qu'il songeait à fonder lui-même ce Comité, car il déclare n'avoir pu trouver encore qu'un tiers de ses membres, au moyen desquels il semble qu'il voulait former, à très bref délai, sous sa présidence, un comité transitoire, lequel, « plus composé de praticiens que de théoriciens, est pourtant destiné surtout à seconder la sollicitude systématique du pontife universel envers l'installation générale du positivisme ».

C'est évidemment lui-même qu'Auguste Comte désignait sous le nom de pontife universel, et le passage que je viens de citer s'applique aussi à ses successeurs immédiats. Mais il ne désigna personne pour lui succéder en cette qualité et n'indiqua pas à quels signes on pourrait reconnaître que son successeur au suprême pontificat aurait surgi. On sait, en outre, qu'il ne conféra formellement la prêtrise à aucun de ses disciples et que, jusqu'à présent, nul positiviste n'a subi les épreuves prescrites par le fondateur de la religion de l'Humanité pour l'agrégation au sacerdoce.

Le recrutement systématique du clergé positif, consistant en ce que le Grand-prêtre nomme, tant directement qu'indirectement, à tous les degrés de l'échelle sacerdotale, et institue lui-même son propre successeur, devenait donc impossible dès la mort d'Auguste Comte. Il ne restait plus ainsi que le mode spontané, d'après lequel les futurs prêtres de l'Humanité surgiraient, çà et là, comme ils pourraient, et se feraient reconnaître par le succès avec lequel ils exerceraient les fonctions sacerdotales librement assumées par eux : culte, enseignement encyclopédique, prédication, conseil public et privé, jugement et même ébauche de consécration. Leur nombre croissant avec le temps, ils établiraient graduellement entre eux une certaine hiérarchie pouvant aboutir finale-

ment à la reconnaissance d'un chef suprême; mais pouvant aussi donner lieu à d'interminables conflits de prépondérance qui feraient manquer la solution pratique du grand problème que s'était posé Auguste Comte : la séparation et l'indépendance respective des deux pouvoirs, temporel et spirituel.

Mais, en admettant que ce résultat nécessaire de toute l'évolution humaine dût se produire infailliblement, ce ne pourrait être qu'après un temps considérable, à travers des crises continuelles et au prix d'efforts inouïs. Fallait-il se résigner passivement à tout attendre du libre jeu des lois sociologiques, et renoncer à toute intervention propre à atteindre le but plus sûrement, moins péniblement et plus vite? Evidemment non.

Jurqu'à ce qu'eût surgi, à la suite d'une longue et difficile évolution spontanée, celui des prêtres futurs à qui serait attribué le suprême pontificat, le Positivisme ne pouvait, pas plus qu'aucune autre collectivité, rester dépourvu de toute coordination théorique et pratique, à peine d'impuissance et d'avortement. C'est ce qu'ont parfaitement compris les premiers disciples du Maître et c'est pourquoi, au lendemain de sa mort, ils mirent à leur tête, sous le titre de Directeur du Positivisme, celui d'entre eux qu'il avait plus particulièrement distingué, et qu'il avait nommé président du corps de ses exécuteurs testamentaires. M. Pierre Laffitte se trouva ainsi chargé, mais seulement à titre provisoire, des fonctions de chef religieux ou de Grand-prêtre, en même temps que de la direction des travaux nécessaires tant à l'exécution des dernières volontés d'Auguste Comte qu'à la conservation et au développement du groupement, ainsi qu'à la diffusion de la doctrine.

De cette manière, le procédé spontané d'avènement du sacerdoce positif se trouvait réduit au minimum inévitable, puisqu'il ne portait plus que sur l'avenement du chef religieux. Celui-ci se trouvait même déjà désigné et était, d'allleurs, implicitement accepté d'avance, pourvu qu'il prouvât, par la manière dont il l'exercerait, qu'il

était digne d'occuper définitivement un poste que, par modestie, il n'avait voulu d'abord accepter qu'à titre d'essai. Cette preuve fournie, et je suis loin d'être seul à penser qu'elle l'a été largement, M. Laffitte aurait pu légitimement, si les circonstances l'avaient permis, reprendre le programme d'Auguste Comte relatif au recrutement du sacerdoce, en fondant une première école positive et en affectant au culte un local distinct. L'exécution du programme se serait ensuite poursuivie graduellement et indéfiniment.

Cette tentative a échoué. Ni l'admirable dévouement social de Pierre Laffitte, ni la noblesse et la délicatesse de ses sentiments, ni son éclatante supériorité intellectuelle, ni les immenses services qu'il a rendus, ni la constante fidélité de la grande majorité des positivistes envers lui, ni la sympathique admiration que le public n'a cessé de lui témoigner pendant quarante ans, n'ont pu suffire à certains positivistes, tant solitaires que groupés, pour qu'ils reconnussent en lui le successeur d'Auguste Comte et le second Grand-prêtre de l'Humanité. Il serait donc intolérable, surtout en ce moment, qu'un autre eût l'outrecuidance de se parer d'une telle qualification, qui semble, d'ailleurs, prématurée.

S'il a pu, s'il peut encore y avoir doute sur le droit de M. Pierre Laffitte à prendre, à la suite d'Auguste Comte, le titre de Grand-prêtre, personne ne contestera que l'interrègne pontifical a commencé, au plus tard, le jour de son décès, et qu'il est impossible de prévoir quand la Direction du Positivisme pourra et devra se transformer, complètement et ouvertement, en suprême pontificat de l'Eglise universelle. On doit même considérer la Direction comme étant actuellement réduite à n'exercer que le minimum d'attributions sacerdotales inhérentes à la fonction, et comme devant s'attacher surtout à son office pratique; car les soins matériels sont, momentanément, les plus importants de tous, puisqu'ils intéressent l'existence même du groupement positiviste. Mais quand les difficultés actuelles auront été surmontées, et il se

peut que ce soit bientôt, la Direction sera conduite à développer de plus en plus son office spirituel, par le culte, l'enseignement et le conseil, de manière à abréger autant que possible la durée de ce regrettable interrègne pontifical.

M. Pierre Laffitte crut rendre au positivisme un service capital et le préserver d'une prochaine dislocation, en inaugurant un mode régulier de transmission de la fonction directrice, telle qu'il l'avait si longtemps exercée et sans aucune réserve relative aux attributions qu'elle implique. Il se choisit un successeur à la direction du positivisme, mais sentant bien que cette tâche, dont il avait pu mesurer le poids, risquait d'être écrasante pour des épaules qu'il savait être beaucoup moins robustes que les siennes, il émit le vœu que le Comité positif occidental fût constitué sans retard, certain que son successeur y trouverait l'aide et le conseil indispensables à l'exercice de ses difficiles et délicates fonctions.

Je crois avoir démontré, dans ce qui précède, que l'institution de la direction du positivisme, après la mort d'Auguste Comte et, en second lieu, la transmission de cette fonction, par M. Pierre Laffitte, conformément à la règle de succession formulée par Auguste Comte, c'est-à-dire avec pouvoir de la transmettre ensuite de la même manière, sont le moyen le plus efficace de maintenir au positivisme le caractère indispensable d'unité et de continuité, de rendre graduel et paisible et, par conséquent, plus prochain l'avènement nécessaire du sacerdoce positif, et de conserver les traditions et les résultats d'un passé de labeur et de dévouement embrassant déjà plus de deux générations et qui marquera glorieusement dans l'histoire de l'Humanité. Tout autre procédé serait plein d'incertitudes et de périls, entraînerait une regrettable perte de forces et serait en opposition révolutionnaire et anarchique avec le précepte d'Auguste Comte : conserver en améliorant.

En réalisant maintenant, par la fondation du Comité positif occidental, conformément au vœu testamentaire

émis, il y a dix ans, par Pierre Laffitte, un projet déjà lointain d'Auguste Comte, je me suis proposé de donner à la Direction du positivisme un appui qui lui est particulièrement nécessaire en ce moment et dont l'utilité ne pourra que grandir avec le temps. Appelé, en cas de vacance, à nommer lui-même le directeur du positivisme, le Comité positif occidental aura ainsi pour mission de maintenir la continuité de cette fonction et, en outre, d'en éclairer et faciliter l'exercice, de manière à la préparer graduellement à se transformer un jour en suprême pontificat de la religion universelle et définitive.

Le directeur du Positivisme s'appuyant sur le Comité positif occidental sera, en attendant cette transformation, le gouvernement positiviste. Il aura naturellement pour tâche de rallier autour du centre parisien, dont l'organisation spontanée et rudimentaire devra être rendue systématique, les différents groupes positivistes, et de déterminer la convergence de leurs efforts toutes les fois que les intérêts généraux de l'Humanité seront en question.

Il n'entre pas dans ma pensée de mettre à couvert ma propre responsabilité en me faisant simplement l'exécuteur des volontés du Comité. Celui-ci deviendrait alors le véritable chef, contrairement aux principes positivistes, qui assignent la délibération aux assemblées, l'initiative et la décision à un seul. Je n'ai pas le droit de me dérober ainsi et de laisser à mon successeur une fonction amoindrie.

Le rôle du Comité positif occidental sera donc essentiellement consultatif; en aucun cas, ses résolutions, même prises en séance plénière et à l'unanimité de ses membres, ne devront être considérées comme des injonctions auxquelles le Directeur serait tenu d'obéir. Il est évident que les vœux du Comité auront la plus grande influence sur les décisions du Directeur, et qu'il y déférera habituellement, mais il est de la plus haute importance qu'il puisse toujours se déterminer, même en sens

contraire, sans que le Comité ait le droit de se dire lésé dans ses attributions.

Tel est l'esprit dans lequel a été conçu le projet d'organisation que j'ai l'honneur de présenter au Comité, en me déclarant disposé à tenir le plus grand compte, dans la rédaction définitive, des observations que ses membres croiront utile de formuler.

CH. JEANNOLLE.

COMPOSITION INITIALE DU COMITÉ

M. CH. JEANNOLLE, directeur du Positivisme, *Président*.
M. A. VAILLANT, *Secrétaire*.

MEMBRES :

	MM.		MM.
France.......	F. BRECVILLE	*Angleterre*.	Dr J. H. BRIDGES
— ...	Dr CANCALON	— ..	A.-H. HAGGARD
— ...	E. CORRA	— ..	F. HARRISSON
— ...	Dr DELBET	— ..	J.-K. INGRAM
— ...	Dr DUBUISSON	*Suède*.....	Dr A. NYSTROM
— ...	P. GRIMANELLI	*Hongrie*...	S. KUN
— ...	Dr HILLEMAND	*Mexique*...	A. ARAGON
— ...	Dr JABELY	— ...	Dr P. PARRA
— ...	A. KEUFER	*Haïti*......	J. DEVOT
Angleterre..	E.-S. BEESLY	*Brésil*.....	L. SIMON

(A suivre.)

Paris. — Imp. E. KAPP. *Le Propriétaire-Gérant :* CH. JEANNOLLE

PRINCIPALES PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE POSITIVISTE

Sont marquées d'un astérisque * celles de ces publications qui se trouvent **en vente** aux **bureaux** de la **Revue Occidentale** et de la **Société positiviste**, 10, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

S'adresser, pour les commandes de livres, à M. l'Administrateur du Fonds typographique au Siège de la Société positiviste. — Adresser les commandes concernant la **Revue Occidentale** à son Administrateur.

AUGUSTE COMTE

* **Cours de philosophie positive** (5e édit.) : 6 vol. à 8 fr. chaque : — 1er vol. *Préliminaires généraux et Philosophie mathématique*. — 2e vol. *Philosophie astronomique* et *Philosophie de la physique*. — 3e vol. *Philosophie chimique* et *Philosophie biologique*. — 4e vol. *Partie dogmatique de la Philosophie sociale*. — 5e vol. *Partie historique de la Philosophie sociale*. — 6e vol. *Complément de la Philosophie sociale et Conclusions générales*.

Extrait du Cours de Philosophie positive, à l'usage des candidats au Baccalauréat 1re, 2e, 3e et 10e leçons. Paris (Delagrave), 1 vol., 2 fr. 50.

* **Système de politique positive** (3e édit.), 4 vol., 30 fr. 50. Chaque volume se vend séparément : = 1er vol. : Discours préliminaire sur l'Ensemble du Positivisme — (traduction allemande par E. Roschlaü, Leipzig. 1894, Reisland, 8 marks; traduction suédoise par Mme L. Nystrom et C. Billberg, Stockholm, 1895) — et Introduction fondamentale, 8 fr.; = 2e vol. : Statique sociale, 6 fr ; = 3e vol. : Dynamique sociale, 7 fr. 50 = 4e vol. : Tableau de l'Avenir humain et Appendice général, 9 fr.

* **Opuscules de Philosophie sociale**, 1819-1828, 1 vol. in-12 de 310 pages, 3 fr. 50. Ce volume reproduit les premiers opuscules d'A. Comte, contenus dans l'*Appendice général du Système de Politique positive*, savoir : — Séparation générale entre les Opinions et les Désirs (1819). — Ebauche philosophique de l'ensemble du passé depuis le milieu du moyen-âge (1820). — Plan des Travaux scientifiques pour réorganiser la Société (1822). — Considérations philosophiques sur les sciences et les savants (1826). — Considérations sur le pouvoir spirituel (1826). — Examen du Traité de Broussais sur l'Irritation et la Folie (1828).

* **Catéchisme positiviste**, 3e édit., 1 vol. in-12, 3 fr.; — *translated* by R. Congreve, London (Kegan Paul, Trubner), 2 s. 6 d.; — *übersetzt* von E. Roschlau, Leipzig 1892.

* **Calendrier positiviste** et *Bibliothèque positiviste au XIXe siècle*, 0 fr. 30 c.

Appel aux conservateurs, 1855, 1 vol. in-8° (*épuisé*).

Synthèse subjective ou Système universel des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité : — 1er vol. : *Système de logique positive* ou *Traité de philosophie mathématique*.

* **Essais sur la Philosophie des mathématiques**, 2 broch. à 1 fr.

Traité élémentaire de Géométrie analytique, précédé de la *Géométrie de Descartes*, 2e édit., Paris (L. Bahl), 1 vol., 12 fr.

Traité philosophique d'Astronomie populaire, 1 vol.

* **Discours sur l'esprit positif**, 1 vol. in-12 (avec portrait de l'auteur), 2 fr.

* **Lettres d'Auguste Comte à Valat**, 1 vol. 6 fr. 50.

Testament et Correspondance, 1 vol.

* **Lettres à John Stuart Mill** (1841-1844), Paris, 1833, 1 vol. grand in-8°, 10 fr.

* **Culte abstrait de l'Humanité**, 1 tableau, 0 fr. 10 c.

* **Hiérarchie théorique des conceptions humaines**, ou Tableau systématique de l'Ordre universel, d'après une échelle encyclopédique à 3 ou 4 degrés, 1 tableau, 0 fr. 10 c.

* **Classification positive des 13 fonctions intérieures du cerveau**, 0 fr. 10 c.

* **La Correspondance inédite d'Auguste Comte** : — 1er vol. contenant lettres à Blainville, Cappellen, Williamson, Papot, Deullin, W. de Constant, se vend 7 fr. 50; — 2e vol. contenant lettres à Littré, P. Laffitte, Hadery, etc., est *sous presse* ; — 3e vol. paraîtra avant la fin de l'année ; — un 4e volume terminera probablement la publication.

PIERRE LAFFITTE

Cours philosophique sur l'Histoire générale de l'Humanité : — *Discours d'ouverture*, 1 vol. in-8°, Paris, 1859, 2 fr. 50. — * *Considérations générales sur l'ensemble de la Civilisation chinoise et sur les relations de l'Occident avec la Chine*, 2e édition (Paris, 1900), 1 vol. in-8°, 1 fr. 50. — * *La Révolution française*, 2e édit., 1 vol., 1 fr. — * *Cours sur l'Histoire générale des sciences*, professé au Collège de France (*Discours d'ouverture*), br. in-8°, 0 fr. 50.

RELIGION DE L'HUMANITÉ

CULTE

L'Avenir du Positivisme

Discours prononcé par M. Frédéric HARRISON, le jour anniversaire de la mort d'Auguste Comte, 24 Gutenberg 115 (5 septembre 1903).

Mes chers coreligionnaires,

C'est avec un sentiment de profonde tristesse que nous nous trouvons, une fois de plus, réunis dans cet appartement où notre Maître est mort il y a quarante-six ans.

Cette année-ci a été particulièrement douloureuse pour nous, car elle nous coûte la vie de notre cher et vénéré Directeur qui, pendant ces quarante-six ans, a été notre appui et notre guide, et qui repose maintenant à côté du fondateur de la religion de l'Humanité; celle aussi de notre admirable confrère, Émile Antoine, le dévoué trésorier des fonds positivistes. C'est bien réellement pour nous une année de deuil.

La religion de l'Humanité a été fondée il y a juste un demi-siècle. Depuis lors, ceux qui ont pris l'habitude de se réunir ici ont été sous l'inspiration directe ou d'Auguste Comte ou de celui qui, depuis sa jeunesse, avait vécu dans l'intimité du Maître et était plein de sa pensée.

Aujourd'hui, nous sommes seuls. Privés de ceux qui nous éclairaient et nous encourageaient dans notre marche, nous

ne pouvons plus compter que sur nos propres inspirations, sur nos propres forces.

Je crois qu'il ne reste maintenant que très peu de personnes ayant connu Auguste Comte. Je suis moi-même peut-être le seul survivant des positivistes anglais qui ont entendu la parole du Maître. C'est pour cela sans doute qu'on m'a offert l'honneur de vous adresser aujourd'hui le discours anniversaire.

Oui, mesdames et messieurs, cinquante ans se sont passés depuis que j'eus avec le Maître, dans cet appartement, une entrevue à jamais gravée dans ma mémoire. Il me reçut avec une courtoisie parfaite et, pendant quelques heures, il m'expliqua les parties de son système que je tenais le plus à bien comprendre, répondant à toutes mes questions avec une patience et une bienveillance extrêmes.

C'est une lourde responsabilité qui pèse sur nous, mes frères et mes sœurs, et à laquelle nous ne pouvons nous dérober, que celle d'oser propager une religion nouvelle. Mais qu'est-ce que cette religion nouvelle? Quel est le devoir de ceux qui ont pris à tâche de la propager? Certes! c'est autre chose qu'un simple mouvement politique ou économique. Nous ne sommes pas un parti, un groupe politique, ou plutôt nous sommes quelque chose de plus qu'un groupe politique à la façon des « nationalistes » ou des « dreyfusards ».

Nous ne sommes ni des socialistes ni des radicaux, nous sommes des sociocrates, c'est-à-dire des républicains sans épithète qui veulent le bien de la société tout entière et non d'un parti ou d'une classe. Nous ne sommes pas des catholiques, ou plutôt nous sommes bien des catholiques, au sens étymologique de ce mot, qui veut dire universel, mais des catholiques positifs, ayant pour tout *Credo* les conclusions de la science démontrable; nous remplaçons la messe par la poétique commémoration des beaux types humains, nos sacrements sont une promesse publique de faire son devoir « advienne que pourra »; pour nous, le véritable Être Suprême est l'Humanité du Passé, du Présent et de l'Avenir.

Notre entreprise est difficile, d'une difficulté énorme, par sa complexité même ou, pour être plus précis, par le caractère encyclopédique de notre doctrine. Le Positivisme a autant d'aspects que la nature humaine elle-même. Il fait appel tout ensemble au cœur, à l'intelligence et à l'énergie de l'homme. Nul côté de notre système n'est négligeable ; tous doivent marcher ensemble et d'accord. C'est la synthèse qui est le grand triomphe du Positivisme, qui est la suprême découverte d'Auguste Comte, mais qui est en même temps sa principale difficulté, le plus grand obstacle à la propagande.

Réfléchissez un peu, mes chers frères, sur l'ensemble du problème positiviste. C'est d'abord une philosophie complète et démontrable de toutes les sciences. Mais ce n'est là que le premier pas, la base, le fondement intellectuel. Puis, il y a une nouvelle morale à instituer, à la fois personnelle et sociale. Vient ensuite la réforme de la politique, politique nationale, politique internationale. Enfin, outre ces trois problèmes : réorganisation de la philosophie, de la morale, de la politique, il y a un système esthétique et rationnel à créer, un culte qui inspire et fasse converger ces trois objets distincts de l'énergie humaine.

C'est vraiment une tâche gigantesque que celle-là, une tâche que le génie incomparable d'Auguste Comte a pu surmonter théoriquement, mais qui demande en outre des efforts correspondants pour populariser cette immense synthèse dans toute son étendue et faire comprendre la solidarité et la nécessité de tous ses éléments.

Aucune de ces quatre parties constitutives du Positivisme ne peut être négligée ni sacrifiée aux autres. Aussi est-il beaucoup plus difficile de répandre une synthèse aussi complexe, que de provoquer un mouvement purement social ou de faire accepter une théorie purement intellectuelle. Un philosophe, un savant, un homme de lettres, peuvent sans inconséquence se déclarer républicains ou monarchistes, ou, ce qui est mieux à la convenance de la plupart d'entre eux, ne pas déclarer leurs opinions politiques, et encore moins religieuses. On est de la religion de tous les « intel-

lectuels », religion qu'on ne professe jamais à haute voix. De même, un socialiste, un nationaliste, un dreyfusard ou, si vous voulez, un « humbertiste », peut très bien rester neutre à l'égard des problèmes de métaphysique et de religion et dire : « Ces choses-là ne me regardent pas ». Mais un positiviste sérieux doit avoir et proclamer ses opinions particulières sur les principales questions de philosophie, de politique ou de morale. La difficulté de cette combinaison est énorme. Ceux que charme la philosophie positive rejettent souvent la discipline sociale et morale correspondante. Les républicains et les socialistes, qui acceptent en principe la sociocratie, sont scandalisés par le seul mot de religion et font aussitôt volte-face. Ils reculent, d'ailleurs, avec épouvante devant la philosophie scientifique et préfèrent la nier que prendre la peine de l'étudier.

Ces réflexions peuvent nous inspirer confiance dans l'avenir, malgré notre petit nombre et l'étendue de notre tâche. Quand on considère l'immense difficulté de cette propagande triple, et même quadruple si on tient compte du culte, il n'est pas étonnant que le Positivisme marche lentement à notre époque de spécialisation pédantesque et d'agitation ambitieuse. Les mots *synthèse, altruisme, soumission, culte, sacerdoce, sacrement, religion,* à jamais sacrés pour les vrais positivistes, font horreur à tous ceux qui se flattent d'être « libres-penseurs ». Quant à ceux qui n'ont pas la pensée libre, l'idée d'une religion scientifique et non mystique, l'idée de la dignité de la nature humaine et non de sa bassesse, l'idée de l'infériorité relative de l'univers et non de sa sublimité, tout cela leur paraît grotesque et monstrueux.

La première ébauche de la religion de l'Humanité ne date que de cinquante ans. Elle a fait l'objet d'une publication, à peine aperçue, de la part d'un savant que le monde académique avait abandonné et dont la vie était celle d'un ermite oublié ou d'un prisonnier au secret.

C'est depuis quarante-six ans seulement qu'un très petit groupe d'hommes presque inconnus, à qui de laborieuses occupations professionnelles ne laissaient que de rares

loisirs, décidèrent de se réunir tous les ans dans cet humble salon pour y commémorer leur Maître défunt.

Eh bien ! mes amis, qu'est-il arrivé durant ces quarante-six ans? Le nom d'Auguste Comte est-il oublié? Son œuvre a-t-elle péri? Les positivistes ont-ils disparu, comme les Saints-Simoniens, comme les Jacobins, comme les partisans de Cousin, de Hegel, de Rousseau? Je ne veux certes rien exagérer, et encore moins nous glorifier. Mais la réponse à ces questions se trouve dans la grande manifestation populaire, officielle, et même académique qu'a représenté, l'an passé, l'inauguration du monument d'Auguste Comte. La réponse fut faite cette année encore quand les délégués du Gouvernement et des Chambres, les professeurs, les ouvriers, les étrangers et une immense foule du peuple de Paris suivirent le cercueil de notre vénéré Maître, Pierre Laffitte, au Père-Lachaise. Il n'y a de notre part aucune vanité à dire que nous ne sommes pas absolument nuls et négligeables dans le monde actuel.

Quelque petit que soit le nombre des membres inscrits du groupement positiviste, quelque rétréci que soit notre budget — et il laisse réellement beaucoup à désirer — l'influence intellectuelle, morale, même politique du Positivisme, tant directe qu'indirecte, tant visible qu'inaperçue, est réellement considérable. Notre propagande, qui possède des organes en langues française, anglaise, allemande, suédoise, espagnole et portugaise, ne peut être regardée comme vaine et de nul effet. Non, non ! mes frères, il n'y a pas beaucoup de religions, ni de philosophies qui aient, en cinquante ans, fait de pareils progrès.

Considérez l'avènement graduel du catholicisme. A-t-il été si rapide? Et pourtant la religion de l'Évangile est, au point de vue intellectuel, d'une simplicité puérile : « Laissez venir à moi les petits enfants ! » dit Jésus-Christ. Oui, ils venaient ces enfants, ces femmes, ces esclaves, ces mendiants, ils venaient et, par milliers, acceptaient l'Évangile avec joie, après un seul sermon, après un seul miracle. Ils priaient pour recevoir le Saint-Esprit, et le Saint-Esprit les illuminait tous instantanément.

Aujourd'hui, les prêtres nous assurent qu'une pauvre femme du peuple qui ne sait pas lire peut être une excellente et parfaite chrétienne, car « Dieu a choisi les humbles et les ignorants pour confondre l'orgueil des savants. » L'Évangile est une religion du cœur. — Très bien ! c'est un beau titre. Mais une religion qui ne fait appel qu'au sentiment peut se propager presque aussi vite qu'une nouvelle découverte, qu'une nouvelle mode, qu'un nouveau jeu de cartes.

Que nous apprend l'histoire sur la propagation du catholicisme ? Il a surgi à l'époque de l'Empire romain, quand le monde civilisé avait une langue commune, une même nationalité, une même législation, et à peu près les mêmes mœurs et la même instruction. Eh bien ! cent ans après la naissance de Jésus-Christ — naissance qui fut miraculeuse et suivie d'un massacre — deux choses propres à fixer puissamment l'attention des contemporains — des philosophes de tous pays, tous curieux de recueillir les traditions du passé, des moralistes, des réformateurs, tels que le bon Plutarque, le grand empereur Trajan, le savant Pline, l'historien Tacite, n'en disent presque rien ; le catholicisme leur était presque inconnu, ils ne savaient rien de Jésus-Christ, et regardaient les chrétiens comme des fanatiques ridicules ou dangereux. Le grand et noble Marc-Aurèle lui-même, près de deux cents ans après Jésus-Christ, ne connaissait rien de lui et dédaignait l'obscure secte qui prêchait la religion du Messie et de la Mère de Dieu. Après six ou sept siècles, le monde romain en était encore à discuter, à se quereller et à se battre sur le point de savoir si l'enfant de Joseph et de Marie était Dieu, ou l'un des trois Dieux, ou simplement un homme. Je peux vous certifier, mesdames et messieurs, que l'évolution de la religion de Jésus-Christ s'est, d'après l'histoire, accomplie graduellement et très lentement, que le Catholicisme, surtout au point de vue de la Papauté, était, même au deuxième siècle de l'ère chrétienne, dans un état tout à fait rudimentaire et même scandaleux.

Soyons bien sûrs qu'une religion sérieuse ne s'improvise pas. La religion de l'Humanité ne fera pas exception à cette règle.

La religion démontrée, ou plutôt démontrable, n'aura pas les secousses, les péripéties qui, si souvent, ont ébranlé la religion chrétienne. Mais elle est encore à constituer. Auguste Comte n'a jamais prétendu qu'à l'instituer, c'est-à-dire à en tracer les fondations, à lui donner les idées-mères, laissant aux générations à venir une série de superbes utopies. La complexité de la civilisation moderne est si grande, et tellement accrue par le mouvement graduel de l'évolution sociale, que les institutions de l'avenir ne peuvent être prévues que dans leurs traits essentiels, les détails restant indéterminés. La religion de l'Humanité est instituée, mais elle n'est pas constituée. Sa forme définitive sera l'œuvre de plusieurs générations et de travaux persévérants. Il n'y a donc pas, il ne peut pas y avoir d'orthodoxie absolue.

Mais, si toute prétention à être l'interprète, le pontife d'une orthodoxie positiviste est du pur charlatanisme, il en résulte deux choses :

1° Nous devons concentrer nos efforts sur ce qui est essentiel et laisser de côté les choses secondaires ;

2° Nous devons admettre beaucoup de manières différentes de concevoir le Positivisme, et surtout beaucoup de liberté dans les organisations nationales et même locales.

Il est une maxime qui résume admirablement le Positivisme et qu'il faut avoir toujours présente à la mémoire :

« Conciliant en fait, inflexible en principe. »

Eh bien ! notre devoir est de travailler incessamment à ce qui est essentiel, sans insister sur une unité rigoureuse qui est au moins prématurée.

Reste néanmoins toujours la question : qu'est-ce donc qui est essentiel ? Où sont les limites de la liberté locale et individuelle ? Ce sont ces deux problèmes que je vais essayer de résoudre. Pour moi, l'essentiel du Positivisme n'est pas la philosophie, ni la politique, ni le culte, c'est toujours la *synthèse*, l'ensemble, la coordination d'une saine philosophie, d'une politique sociale, d'un culte raisonnable (et non mystique), par la conception de l'Humanité, pour le service de l'Humanité. Je sais bien que certains positivistes regrettent que quelques-uns de leurs con-

frères insistent trop sur la philosophie ; qu'ils réduisent la religion de l'Humanité à un système intellectuel. D'autres positivistes sont surtout préoccupés du côté politique du Positivisme. Il y a peut-être des groupes qui veulent concentrer le Positivisme dans un cérémonial cultuel, prétendant que s'occuper de philosophie ou se mêler de politique, c'est s'écarter du point de vue religieux. Toutes les religions sont passées par des luttes furieuses et sanglantes, et il n'est pas possible que la religion de l'Humanité, quoique démontrable et malgré son caractère réel et humain, puisse éviter les divergences d'opinion. C'est à nous de faire en sorte que ces divergences ne deviennent ni permanentes, ni amères.

Pour ma part, il m'est impossible d'admettre qu'un des côtés de la Synthèse positive soit plus important que les autres et doive exercer sur eux la suprématie. Sans une complète et profonde philosophie des sciences, la religion de l'Humanité peut toujours tomber dans les divagations, le mysticisme, l'exaltation névropathique qu'ont présentés toutes les religions théologiques. Au contraire, le Positivisme, réduit simplement à un système de penser, serait un pédantisme sec et stérile. De même, faire du Positivisme un parti politique, l'allié ou le serviteur d'un groupe d'ambitieux, serait le suicide d'une grande idée. Finalement, le culte, pratiqué seul ou regardé comme prépondérant, ne serait bientôt qu'une ridicule comédie, s'il ne reposait pas sur une forte étude des sciences, ignorait la cosmologie et la sociologie et se désintéressait des choses de la politique et de l'économie sociale. Un mysticisme positif, un ritualisme positif seraient beaucoup plus absurdes et peut-être aussi beaucoup plus hypocrites que le mysticisme et le ritualisme catholiques, parce qu'ils ne résulteraient pas comme ceux-ci de fictions vagues échappant à toute discussion. Les Byzantins idolâtres étaient nommés par les chrétiens « esclaves des tableaux » ; un positiviste qui s'en tiendrait aux textes d'Auguste Comte pourrait être appelé « esclave des formules » et mériterait qu'on lui fît application du poème satirique anglais intitulé *Les Amours des*

triangles. Un cérémonial positiviste, sans études sérieuses et sans but social et politique, deviendrait une simple glorification de phrases et bientôt une glorification des soi-disant pontifes qui les récitent.

Je ne dis pas que le culte ne sera pas quelque jour un puissant moyen d'instruction positive, quand il deviendra la réalisation esthétique d'une profonde philosophie et d'une saine politique.

Mais dans l'état préparatoire où nous sommes, il serait trop dangereux, pour la propagande, de commencer par le culte, détaché de toute éducation systématique et de toute activité civique. Pour le public, le Positivisme est encore à présent peu intelligible. Lui offrir un culte simple et isolé, c'est simplement lui présenter une mômerie pseudo-catholique.

Pour moi donc, le Positivisme actuel demande la plus étroite combinaison de tous les éléments de notre synthèse. Il doit toujours se présenter comme étant à la fois un système de philosophie, une morale, une politique, un culte, tout ensemble. Rien ne doit être négligé, nul élément ne doit présider. La présidence est à la synthèse, c'est-à-dire que l'essentiel pour la propagande actuelle est de présenter au public l'ensemble du Positivisme avec sa parfaite symétrie et son caractère encyclopédique et systématique. Nous devons faire appel en ces termes aux socialistes et aux radicaux : « Nous sommes à la fois des républicains ardents et des sociocrates convaincus, mais nous sommes certains que la société a besoin d'une philosophie et d'une religion positives, parce qu'on ne déplacera pas les conservateurs sincères tant qu'on ne leur aura pas donné une manière de penser au moins équivalente à celle qu'ils ont perdue.» Aux croyants théologistes, nous dirons : « Nous nous sommes débarrassés des fictions mystiques, mais nous n'avons pas moins que vous le sentiment du dévouement, nous avons comme vous un culte qui, à la vérité, ne s'assujettit à aucun rite, mais nos espérances ne sont pas matérialistes, et nous avons aussi notre Pro-

vidence qui dirige notre vie et soutient la faiblesse individuelle. »

Après la synthèse, ce qui est essentiel, c'est la solidarité des peuples civilisés, l'occidentalité, l'union entre les nations émancipées. Le pire fléau de notre époque, la source des guerres, de toute cette horrible préparation à la guerre, qui est elle-même une espèce de guerre sourde et permanente, — le véritable fléau, c'est un nationalisme perverti, un impérialisme effréné, la soif de domination sur les autres peuples, le désir de créer un empire gigantesque qui ne peut exister que par une oppression permanente et un état de guerre systématisé. L'ambition de race, la vanité nationale, voilà les vraies passions antireligieuses, qui sont la négation du quiétisme prêché par Jésus-Christ, mais sont néanmoins stimulées par toutes les églises chrétiennes. Ce sont les prêtres et ceux qui écoutent les prêtres de l'Evangile, protestants comme catholiques — et protestants plus que catholiques, — qui sont les véritables ennemis de la religion. La religion ! Le mot même exprime le ralliement, l'union, l'harmonie, et les religions théologiques inspirent partout la haine, la rivalité, la guerre. Ce sera le premier devoir — la sainte besogne — de la religion *humaine* de réunir les nations, d'établir la paix au nom de l'Humanité. Les positivistes forment une ligue permanente de la paix. Mais ils diffèrent de ces excellentes gens qui font des Congrès de la Paix — de l'arbitrage international — des gens pleins de bonnes intentions qui viennent de tous les partis politiques, de toutes les églises et de philosophies variées. La « ligue de la Paix » que nous fondons a pour base un système de philosophie scientifique, une morale organisée, et surtout une religion qui peut inspirer le cœur et diriger toutes les énergies.

Après l'union des peuples et le reniement de toute espèce de nationalisme brutal, l'essentiel c'est l'instruction, l'instruction systématique, gratuite et libre, instruction dans les sciences cosmologiques et sociologiques. Voilà ce qu'avait fait Auguste Comte pendant toute sa carrière publique, voilà ce qu'a fait notre vénéré Maître, Pierre

Laffitte, pendant quarante ans. Voilà ce que nous avons essayé de faire en France, en Angleterre, en Belgique, en Suède, au Brésil, au Mexique. Voilà ce que nous devons continuer à faire. Un groupe soi-disant positiviste qui négligerait l'enseignement et qui dissiperait ses énergies dans des litanies et des génuflexions, exciterait les rires du public sans rien fonder de vigoureux. Les seuls prêtres que le Positivisme pourrait accepter sont ceux qui, après une forte étude des sciences — de toutes les sciences, y compris la sociologie et la morale — consacreront leur vie à l'enseignement libre et à la direction morale de ceux qui voudront les écouter.

Parlons enfin du culte. Un culte quelconque est assurément une des choses essentielles si par le mot « culte » nous entendons l'épanchement de l'âme vers les nobles devoirs et son éducation en dévouement. Mais il faut se rappeler que le culte est toujours une création lente et graduelle. Aucun culte ne pourra s'improviser. Il a fallu mille ans au culte catholique pour atteindre à sa perfection. Le culte positiviste aura sans doute un développement riche et compliqué, mais son évolution sera longue. Il est au-dessus des forces de la génération actuelle d'organiser un culte complet — même de présenter dignement les institutions ébauchées par Auguste Comte. La religion de l'Humanité est surtout une religion sociale, une religion historique, témoignant sa reconnaissance aux bienfaiteurs de la race humaine. Le public comprend aujourd'hui ce que sont les vrais héros, les grands penseurs, les poètes immortels. Il ne comprend pas encore la vraie conception de l'Humanité, il n'a pas encore cessé de croire aux dieux et de rêver une éternité mystique. Le culte qui nous est possible dès à présent, c'est la commémoration des grands types de l'Humanité qui nous est plus facile à réaliser que l'adoration directe de notre Etre Suprême, humain et terrestre.

•

Passons maintenant aux deux questions que j'ai indiquées précédemment, celle des différentes manières de com-

cevoir le Positivisme et celle de la liberté nécessaire aux groupes nationaux et locaux.

Les différentes manières de concevoir le Positivisme sont une conséquence directe du caractère encyclopédique de notre synthèse, de son immense étendue et de sa complexité. Toutes les religions théologiques ont eu leurs grandes divagations, d'où sont résultées les hostilités violentes des catholiques, des Grecs orthodoxes, des protestants, des dissidents, des déistes. Quoique le Positivisme, avec sa base démontrée et scientifique, ne soit pas exposé à de pareilles luttes, il est impossible qu'une synthèse si vaste puisse échapper à la controverse, à cause des divers points de vue sous lesquels elle peut être envisagée. La plupart des positivistes français sont venus d'une origine voltairienne et républicaine, tandis que la plupart des positivistes anglais ont une origine chrétienne et monarchiste.

Le docteur Congreve, le premier disciple d'Auguste Comte en Angleterre et le fondateur du premier groupe positiviste anglais, était un prêtre (comme le premier ministre de la République Française); il fut prêtre de l'Eglise Anglicane jusqu'à l'âge de quarante ans. Je l'ai vu prêcher dans la chaire de l'église Sainte-Marie devant l'Université d'Oxford. Le docteur Bridges, le professeur Beesly sont nés et ont été élevés dans des presbytères de l'Eglise Anglicane. Moi-même, j'en ai été un membre sincèrement croyant et j'en ai accepté les sacrements jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans. Plusieurs de nos confrères anglais ont été des prédicateurs de l'Evangile. Pour cette raison, il est naturel que le Positivisme prenne en Angleterre une nuance plus ecclésiastique qu'en France, de même qu'au Brésil il prend une nuance plus catholique : on y est plus porté au cérémonial. Gardons-nous de considérer aucune de ces différences comme étant l'essentiel. Les anciens catholiques ou protestants ont tort de vouloir nous imposer leurs cérémonies, et nous aurions tort nous-mêmes de condamner leur goût pour les cérémonies, d'y voir de l'hypocrisie ou du pédantisme. L'essentiel est toujours la suprême conception de

l'Humanité, — seule base d'une synthèse intellectuelle, morale esthétique et civique.

L'union de plusieurs nations sous une occidentalité internationale, qui est l'esprit actif du Positivisme, demande aussi beaucoup de liberté locale. Le Positivisme est le seul système par lequel les idées de nationalité et d'internationalité soient conciliées. Les socialistes sont prêts à sacrifier le noble sentiment du patriotisme. Les chauvins et les nationalistes pur sang sacrifient le saint lien de fraternité internationale. Pour les positivistes, ces deux sentiments sont sacrés. Sur nos murs, à Londres, on lit la devise: Famille, Patrie, Humanité. Voilà notre Trinité; mais comme il est dit dans le *Credo* d'Athanase nous ne confondons pas les trois, et nous ne les séparons pas.

De tout cela, il résulte que l'organisation positiviste doit admettre une très grande liberté locale. Du moins cette liberté est présentement indispensable. Je ne dis pas que, dans l'avenir, une concentration plus étroite ne pourra pas surgir. L'unité de l'Église catholique qui n'a jamais été réalisée parfaitement, ne s'est produite qu'après plusieurs siècles. Un des plus beaux effets du patriotisme, c'est le grand nombre de types humains différents qu'il a fait surgir: il montre l'inépuisable richesse de l'humanité. Cette abondance, cette virilité de types nationaux ne disparaîtra jamais sous une morne uniformité de règlements officiels. L'union internationale deviendrait une véritable tyrannie si le Positivisme acceptait un impérialisme factice ou une centralisation papale.

Je demande aussi pour l'organisation positiviste une certaine liberté d'institutions et de gouvernement. Un des problèmes les plus urgents est le suivant : Convient-il que l'organisation résulte de la volonté d'un directeur unique, ou du vote d'un Comité administratif ? Et avec ce problème en vient un autre qui lui est subordonné : Les fonctionnaires positivistes doivent-ils être nommés par un chef supérieur, ou être élus d'une manière quelconque par une majorité ?

Il est clair que l'idéal positiviste est la Direction centrale par un seul chef; l'élection par les inférieurs n'est pas un

principe positiviste, mais bien la nomination directe par le supérieur. Toutefois, dans notre état actuel, il peut arriver des cas où la supériorité personnelle n'est pas assez évidente, où la confirmation d'une nomination par un comité ou par un groupe quelconque serait nécessaire, quoique cela devienne une espèce d'élection. En Angleterre, nous avons accepté pour notre groupe le principe d'un comité nommé en 1879 par M. Laffitte, tandis que le groupe de nos confrères acceptait la direction autocratique du Dr Congreve. Je suis moi-même Président du Comité anglais depuis vingt-quatre ans, mais je n'ai jamais agi en directeur autoritaire : je n'ai jamais eu le désir de l'être, je n'ai jamais éprouvé d'opposition de la part de mes collègues. Pour la France, surtout pour l'organisation centrale, je vois beaucoup d'avantages dans le système normal qui est, incontestablement, la Direction d'un seul chef. J'ai toujours donné tout l'appui possible à la Direction de M. Laffitte et j'ai accepté volontiers et de bonne foi sa nomination d'un successeur. En un mot, le système d'organisation par un seul directeur, ou par un comité, même le mélange des deux systèmes ne m'apparaît pas comme une chose essentielle. C'est une chose qui doit se décider de temps en temps, tantôt pour un groupe, tantôt pour un autre, selon les aptitudes personnelles, les besoins et les conditions du moment. Il serait ridicule d'insister sur le principe de direction individuelle si aucun individu ne se trouvait compétent. Et, d'un autre côté, ce serait le suicide du Positivisme que de revenir aux vieux dogmes des Droits de l'homme et à la démocratie jacobine.

Enfin — c'est peut-être la dernière fois que je m'adresse à vous — je me résume en vous priant, mes chers frères, de marcher toujours en avant, avec une confiance sobre et réfléchie, ou comme dit le grand poète allemand : *Ohne Rast, ohne Rast*, sans impatience et sans faiblesse. C'est une œuvre immense que nous essayons de fonder, ou plutôt nous travaillons à en tracer les fondations. C'est une œuvre à laquelle une longue suite de générations doit travailler rien que pour en préparer le couronnement. Une lourde

responsabilité pèse sur nous, car notre impatience, notre ambition, nos querelles, peuvent retarder longtemps le triomphe définitif de la régénération humaine. Fixons les yeux sur l'essentiel, sur ce qui est central, surtout sur l'union entre tous les groupes positivistes, l'union entre les nations, l'union entre les classes, ou plutôt sur l'abolition des classes comme des castes sociales, sur la tolérance envers toutes les croyances sincères. La vieille garde du Positivisme est épuisée, ou presque épuisée. L'avenir du Positivisme est entre les mains de la génération actuelle, d'une génération qui n'a pas connu Auguste Comte et qui se trouve dans un nouveau siècle, dans des conditions nouvelles, dans un monde qu'Auguste Comte lui-même n'a pu imaginer que d'une manière générale et sans détails. Puissent les sublimes souvenirs qui nous entourent dans cet humble appartement nous inspirer le dévouement dont notre Maître nous a laissé un si noble exemple. Que nos âmes puissent en tirer quelque petit souffle de la patience, de l'énergie, de la foi inébranlable qui malgré le silence de son isolement et l'abandon de sa vie obscure, ont soutenu le Fondateur de la Religion de l'Humanité, dans son effort gigantesque et solitaire !

DU ROLE DE LA POÉSIE

DURANT LA PÉRIODE INDUSTRIELLE

La mission du poète et de l'artiste doit être surtout celle d'un précurseur; ils doivent guider le peuple au moyen du sentiment, et doivent le guider forcément vers le progrès. S'ils évoquent les souvenirs du passé, ce doit être toujours pour améliorer le présent et non pour conseiller la régression.

(Dr GABINO BARREDA.)

La nature humaine comporte des fonctions de trois ordres différents.

Le premier comprend celles que l'on a l'habitude de grouper sous le nom générique de *sentiment*, ce sont les propensions personnelles ou sympathiques, celles qui provoquent l'intérêt ou l'ambition, et les plus hautes : la vénération et la bonté.

La seconde catégorie comprend les fonctions de *l'intelligence :* contemplation, méditation et expression. Enfin, la troisième catégorie renferme les fonctions de *l'activité* ou du *caractère* : le courage qui entreprend, la prudence qui modère, et la persévérance qui soutient.

Le sentiment provoque l'impulsion, montre le but et ordonne l'action; l'intelligence est chargée de trouver les moyens de la diriger et de la mener à bonne fin; le caractère ou l'activité assure l'exécution.

Le degré de développement de chacun des trois aspects de notre nature exerce une influence sur le développement des fonctions sociales.

Ainsi, par exemple, plus les hommes seront intelligents, plus irrésistible sera la puissance que nous nommons *l'opinion publique*.

Plus les hommes seront moraux, ou plus l'altruisme prédominera sur l'égoïsme et plus le concours humain sera efficace et mieux on parviendra aux fins de la vie collective ; enfin, plus on aura développé l'activité, plus on accélérera le triomphe de l'homme sur les obstacles qui l'entourent.

Le progrès consiste dans le développement de ces trois ordres de fonctions, et, quand elles seront parvenues à une coordination parfaite et à leur plein développement, l'espèce humaine aura atteint l'état de perfection vers lequel elle s'achemine par la connaissance du monde et de l'homme.

Ces trois catégories de fonctions se sont-elles développées parallèlement? Non, car le progrès n'est jamais simultané dans les domaines moral, intellectuel et matériel.

Chacun de ces ordres se développe suivant une loi. Après de longs travaux, principalement historiques, Auguste Comte les a formulées comme suit :

Loi de l'évolution mentale :

Toute intelligence présente la succession de trois états : fictif, abstrait et positif, dans toutes les conceptions, avec une rapidité proportionnelle à la généralité des phénomènes correspondants.

Loi de l'évolution sentimentale :

La sociabilité est d'abord domestique, puis civique, puis planétaire ou universelle.

Loi de l'évolution pratique :

L'activité est d'abord conquérante, puis défensive et finalement industrielle.

Nous avons donc un état théologique, un état métaphysique et un état positif ou scientifique; nous comptons trois périodes : conquérante, défensive et industrielle; trois gradations dans la manifestation du sentiment : la Famille, la Patrie, l'Humanité.

Ces lois, qui retracent l'itinéraire suivi par l'homme dans son multiple développement cérébral, sont relatives à notre entendement et n'expriment nullement les propriétés des

choses, mais seulement les tendances du sujet; ce sont donc des *lois subjectives et non objectives.*

Il existe des relations étroites entre ces trois lois; nous ne les mentionnons pas parce qu'elles sont du domaine de la philosophie et qu'il n'y a pas lieu d'y insister dans ces prolégomènes du thème que nous voulons développer.

Il nous suffira de constater qu'il y a concordance entre les états finaux et que l'étape intellectuelle se reflète dans les étapes sentimentale et pratique, et *vice versâ.*

* * *

Le régime mental antique avait pour base essentielle la croyance en un ou plusieurs dieux dont tout provenait et vers qui tout convergeait

Il était donc normal et légitime que cette idée suprême et directrice se fît jour. Les intelligences les plus émancipées s'y sont toujours soumises jusqu'à ces jours-ci. Spinoza, qui fut incontestablement le contraire d'un athée, dans le sens étroit et négatif du mot, mais qui fut l'adversaire de toute conception divine comportant la personnalité et l'activité, admettait que l'idée de Dieu était tellement fondamentale qu'il faudrait la maintenir jusqu'au jour où on pourrait la remplacer, et il se fit un devoir d'employer toujours le vocable Dieu comme synonyme de supériorité et comme l'expression du plus haut degré d'excellence.

Dans le domaine des arts, nous voyons se refléter les idées théologiques : nous nous contenterons de citer, dans la période catholique, les manifestations poétiques et picturales qui marquent l'apogée et la splendeur du culte de la vierge Marie. Rien n'est plus suave ni plus caractéristique de cette époque que l'hymne de Pétrarque à la Vierge; rien n'est plus émouvant que les Vierges de Raphaël.

Le régime mental de nos jours (nous nous permettrons de l'appeler *moderne,* par opposition à l'autre, que nous appellerons *ancien,* quoique l'un n'ait pas complètement disparu et que l'autre ne soit pas encore universellement admis) procède intellectuellement de la science; pratiquement

il est caractérisé par l'industrie, et effectivement il tend vers l'Humanité; il est basé sur la prépondérance complète du sentiment social, que ce régime devra systématiser pour acquérir la suprématie à laquelle il a droit.

Il est donc juste et légitime qu'à un point de vue intellectuel aussi différent de ceux qui l'ont précédé correspondent des *manifestations esthétiques et pratiques différentes.*

Appliquons un peu, à l'appui de notre thèse, les grands enseignements de l'histoire de cette science qui est destinée à fonder le gouvernement des sociétés futures; nous cèderons la parole à notre éminent collègue, M. F. Harrisson :

« Quand les théocraties eurent organisé les premières bases de la civilisation, *la Poésie* se chargea de coordonner les germes de l'évolution progressive; son influence sociale et morale sur le monde antique fut plus grande qu'elle ne l'a jamais été depuis, et il est probable qu'elle ne retrouvera plus jamais la même importance.

« Quand, sur les côtes de la Méditerranée, dans les îles de l'Asie-Mineure et de la Grèce, on vit s'accomplir la première émancipation de l'Humanité, libérée de l'ordre immuable des théocraties, on vit surgir une série de poètes qui transfigurèrent la religion, la morale, le patriotisme et l'art des races qui luttaient pour se faire une vie nouvelle.

« Tout l'enseignement de ces races, tous leurs écrits, tout leur sacerdoce organisé, tous leurs traités intellectuels et artistiques se condensèrent dans les poèmes, et comme partout la poésie précéda la prose.

« Enfin survint le poète suprême qui a systématisé la théologie, montré l'idéal de l'héroïsme, glorifié la vie et rempli l'imagination de types de beauté, de courage et de sagesse ».

C'est ainsi que les grands poèmes épiques se convertirent pour les Grecs qui peuplaient les îles et les presqu'îles de la Méditerranée orientale, dans leurs livres sacrés, dans leur littérature, dans leurs écoles et dans leurs croyances, et dans leur poésie nationale, à un moment critique de l'évolution humaine.

Le progrès humain, c'est-à-dire : la science, les arts, la pensée, la politique, la société libre, n'aurait jamais pu se développer dans les grandes théocraties primitives, mais il n'aurait jamais pu se constituer sans le concours de la science et des arts que ces théocraties avaient accumulés pendant des siècles.

Les marchands phéniciens et autres portèrent aux plages de la mer Égée les arts de la vie, là où ils n'étaient pas à la portée des despotes asiatiques.

Le commencement de cette ère de progrès se place entre les années 1000 et 500 avant J.-C. Vers le milieu de cette époque, un grand génie créa le modèle épique que nous connaissons sous le nom de poèmes homériques et fit connaître à l'Occident l'*archetype* de la poésie.

Les conquêtes d'Alexandre les portèrent jusqu'en Asie; l'Empire romain les incorpora dans sa civilisation comme type naturel de la poésie.

Au commencement de la lutte contre la théocratie persane, l'autre grand génie de la Grèce, le plus grand qui soit connu jusqu'à ce jour dans la tragédie pure, inventa le drame, en lui proposant pour but : d'être l'école d'inspiration religieuse et nationale. Ensuite surgirent les poètes tragiques et comiques, tous Athéniens, étroitement apparentés aux poètes lyriques.

Les auteurs comiques, les lyriques et tous les artistes de l'antiquité, malgré leurs excès, leurs licences et leurs défauts, ajoutèrent des éléments impérissables au fonds commun de la civilisation, dans ses manifestations les plus élevées.

Dans leurs caprices les plus nobles, la poésie et l'art antique formèrent l'expression permanente du profond amour pour le Beau dans la nature, dans l'homme et dans la vie et dans les habitudes humaines, et pour le Beau envisagé sous tous ses aspects : tantôt grave et sévère, tantôt doux et rieur.

Le monde antique fut, à certains points de vue, plus favorable que le monde moderne à la production de la grande poésie. La société était plus homogène et plus harmonieuse,

plus stable et plus régulière dans ses mouvements, et détail des plus importants, elle avait *conscience* de ces qualités.

L'infinie variété des activités sociales, dans les cinq derniers siècles (nous parlons de l'Europe) et les conflits et les changements incessants de la vie, ont peut-être l'avantage de stimuler l'originalité de la production mentale, mais il n'en est pas moins certain que si elles constituent des éléments favorables à la production intellectuelle, elles ne sont pas, cependant, des éléments favorables au développement de l'art.

D'ailleurs, dans le monde antique, tous reconnaissent les poètes comme les interprètes des idées théoriques et religieuses de leur temps. Il n'y avait donc aucune rébellion contre leurs idées, et aucune Église autorisée ne s'interposait entre les poètes et leurs auditeurs, comme cela arrive, hélas! jusqu'à notre époque. Il n'existait aucune orthodoxie à laquelle devaient se soumettre les pensées des hommes, ni aucun sacerdoce qui jugeait les œuvres des poètes.

C'est ainsi que la poésie moderne, dès sa naissance avec Dante, et malgré ses propres impulsions, a dû exprimer un élément critique et révolutionnaire qui la diminue même dans ses inspirations les plus élevées, et qui a pu parfois l'inspirer. D'autre part, les nouvelles conditions sociales ont créé la multiplicité, l'audace, l'intense vitalité et l'universalité du génie créateur dans les temps modernes.

Avec Dante, la poésie appelle à son tribunal les papes, les empereurs et les États; avec Rabelais, Cervantes et Swift, elle reproduit la société contemporaine, en usant largement de la caricature; avec Walter Scott, elle glorifie le passé au détriment du présent; avec Byron et Shelley, elle honore l'avenir en méprisant le passé et le présent, et, ce qui plus est, elle idéalise réellement la rébellion et l'anarchie, en les présentant comme les manifestations les plus hautes de la liberté humaine.

Tout l'ensemble des circonstances actuelles est défavorable à l'*art pur*, quoiqu'il stimule les nouveaux modes de production et ait permis à certains génies indépendants d'obtenir des triomphes éclatants.

Si l'on mettait en doute la puissance créatrice inhérente à la nature humaine, il suffirait de faire voir comment, dans les conditions difficiles qui résument le XIXe siècle, elle a pu produire un ensemble glorieux de travaux variés qui idéalisent la vie moderne dans tous ses aspects.

Ce serait à douter du progrès si la poésie moderne, malgré ses échecs, ne promettait une époque encore plus glorieuse que l'antiquité. Dans quelles conditions cette solution peut-elle se réaliser? *Sous le régime social qui favorise en même temps : la liberté et la paix, l'harmonie et la beauté.* Les créations du Dante et de la plupart de ses successeurs virent le jour dans des sociétés qui ne satisfaisaient à aucune de ces conditions.

Dans toutes les périodes de l'histoire humaine, la poésie se présente toujours comme étant en relations avec la synthèse dominante.

En forme symbolique et après le panthéisme, Gœthe annonce dans son *Faust* la synthèse positive. La poésie est un des modes d'exprimer la vérité et souvent les poètes la découvrent avant les savants professionnels.

Gœthe et Emerson l'ont montré pour la théorie de l'évolution. Bien des personnes soutiennent, et je crois qu'elles ne manquent pas de bonnes raisons, qu'il y a plus de sagesse dans la connaissance de la nature humaine, dans les œuvres des poètes que dans celles des penseurs systématiques.

Dans l'exploration des profondeurs de l'âme, dans la peinture des situations passionnelles, qui donnera la préférence aux *Essais* de Bacon sur *Hamlet* ou le *Roi Lear*; comparez Eschyle et Platon, Thomas d'Aquin et Dante, Gœthe et Kant : le résultat sera toujours le même.

A part de rares exceptions, l'influence des grands poètes a été non seulement plus ample que celle des grands penseurs, mais encore plus profonde. La raison en est évidente : les poètes, sans ignorer les pensées, ont concentré leur attention sur les actes et les passions des hommes. « La conduite, dit un poète moderne, constitue les trois quarts de la vie. » On peut en dire autant des grands pro-

phètes et des grands prêtres. L'*Imitation* d'Akempis est la peinture la plus complète de la nature morale de l'homme.

Considérez ce que l'intelligence humaine doit aux poètes et vous sentirez grandir la vénération qui leur est due. Tous les philosophes et tous les savants réunis n'auraient pu les remplacer, et la vie des nations n'aurait pu se développer sans la vie intérieure créée par la poésie, c'est-à-dire l'émotion mêlée à la pensée.

Quand la philosophie théologique et la métaphysique régnaient sur le monde, elles n'admettaient pas l'existence spontanée des instincts bienveillants chez l'homme, et la poésie, meilleure interprète de la science commune, les consacrait en peintures décisives. Ceci prouve que l'art convient mieux que la science à nos nécessités intensives, car, étant plus sympathique, il cultive mieux la sympathie. Les productions scientifiques sont rarement relues; celles de l'art sont indéfiniment admirées et font souvent des lectures classiques.

De la réalité, mieux connue et mieux aimée, se dégagent deux concepts susceptibles d'idéalisation, comme le furent les dogmes théologiques : *L'humanité progressive, et la nature, sa souveraine et sa servante, fatale dans ses conditions essentielles, modifiable dans certaines limites par l'œuvre du génie humain.*

La foi moderne peut, tout comme la religion d'Homère et du Dante, inspirer la poésie et l'art. Cette foi est basée sur la science, et la science est un dogme qui formule, comme le dogme théologique, les relations entre l'homme et les forces supérieures.

Mais la foi positive, dégagée de toute illusion, en présence des *Forces* qui nous dominent, ne reconnaît plus que deux sentiments : *l'Énergie, pour adapter ces forces à nos destinées; la Résignation, pour nous y soumettre en ce qu'elles ont de fatal et d'immodifiable par la science ou l'activité humaine.*

Dans cet état de l'intellectualité humaine, avec la notion d'un Infini réel, la raison renonce à chercher la Cause première et à désigner la cause finale; mais, dans l'étude des

Phénomènes, rien ne limite son audace, et là où ni l'observation, ni l'expérience ne donnent des lumières, l'Hypothèse, comme l'hippogriffe d'Arioste, nous prête ses ailes puissantes.

L'intuition poétique est merveilleuse, elle remplit une fonction.

On connaît les divinations de Lucrèce dans son *De natura rerum :* « En tout et partout, dit Littré, l'imagination est un élément nécessaire, et ce serait méconnaître la nature de l'esprit humain, dont elle est une partie essentielle, que de vouloir admettre son absence. Même dans les sciences les plus positives, elle remplit une fonction que rien ne saurait remplacer. Que sont les atomes de la chimie? qui les a vus, et qui les verra? Dans tous ces cas où l'observation et l'expérience restent impuissants et où il faut cependant combler le vide, l'imagination intervient, en s'imposant l'obligation de ne rien proposer qui soit en désaccord avec les faits particuliers. »

Tyndall a démontré abondamment la fécondité de l'emploi scientifique de l'imagination. Tout chef-d'œuvre de raisonnement est en même temps une œuvre d'imagination, et réciproquement.

Il n'y a qu'une seule logique qui règle, suivant des préceptes inflexibles, la chaîne étroite des arguments : la relation exacte des images; qu'on médite les œuvres du Dante ou de Gœthe, on admire également la rigueur et la limpidité des formules.

Cela veut-il dire qu'il n'y ait aucune différence essentielle entre l'Art et la Science? la faculté poétique serait-elle égale à la faculté philosophique? évidemment non. Elles naissent d'un tronc commun, mais ce sont des branches distinctes par leurs organes et leurs procédés. Le tronc commun est l'intuition de la réalité, le génie d'imagination, caractéristique des généralisateurs et indispensable au grand art comme à la science véritable.

C'est dans ces domaines de l'activité mentale qu'ont vécu les génies de premier ordre. Aux qualités qui distinguent le savant de l'artiste, les premiers ajoutent l'analyse pa-

tiente, sévère et héroïque; les seconds, la faculté d'expression châtiée et le scrupule de l'amour du beau.

Mais la faculté d'expression que possède l'artiste serait pauvre en résultats et même stérile, s'il elle n'était mise au service d'une faculté supérieure, qu'il possède en commun avec le sage. Tous les grands poètes, dont le nom résume une époque, se sont assimilé la science de leur époque. Lucrèce est encyclopédique, comme Dante; Homère fut le théologien du polythéisme grec.

Devant cette tradition, que devient la théorie de *l'art pour l'art* et la prétendue incompatibilité entre le point de vue scientifique et le point de vue littéraire? Quand l'art n'exprime pas le pressentiment des vérités futures, il doit propager les vérités acquises.

Cela ne veut point dire qu'il doive se transformer en apôtre et consacrer le progrès en lui élevant une statue, formuler une synthèse en un poème ou une symphonie, et conter au lieu de dépeindre et d'enthousiasmer. Non, mais pénétré de pensées, s'intéressant aux problèmes de l'humanité, au courant de leurs solutions, le poète, le peintre, le musicien, l'écrivain devront les traduire dans leur langage sublime.

« Comment y aurait-il de la nouveauté, si le sang n'est pas renouvelé par l'oxygène de la réalité, *directement* observée; par l'étude scientifique des phénomènes de la nature? La Poésie, comme la Science, dit Guyau, doit reproduire le monde, mais doit aussi reproduire l'âme humaine intégrale, spécialement celle du poète. Il n'y a presque pas de poètes qui connaissent l'astronomie ou la botanique, sciences qui pourraient cependant leur fournir tant de suggestions pour la création d'images fraîches et originales.

« En botanique, ils s'en tiennent à l'œillet (pour les lèvres), au lys (pour les mains), au palmier (pour la taille); en zoologie, le pauvre lion fait les frais avec le cygne. Où prend-on tous ces symboles invraisemblables? dans la nature? mais le pauvre Buffon, si injustement oublié aujourd'hui, pourrait leur éviter la peine d'aller les y chercher. » (Fray Candil ó Emilio Bobadilla.)

Fray Candil parle des poètes qui écrivent en espagnol. Comme Alexandre Dumas fils l'a très bien dit de Victor Hugo : « Tout ce qui est de pure sonorité se perdra dans l'air; ce qui a été fait pour le son a été fait pour le vent. »

Les grandes créations poétiques qui alimentent un cycle artistique ne peuvent se produire que par l'incubation d'une doctrine générale. Le polythéisme inspire Homère; le catholicisme anime Dante. C'est devenu un lieu commun que de signaler l'analogie de notre époque avec la période de crise où les dieux cédèrent la place à Dieu. Notre ère, qui a commencé comme celle du monothéisme chrétien, par un progrès décisif des classes souffrantes, par la fusion des traditions, des races, par la corruption et le mélange des langues, aura-t-elle aussi son grand poète? La philosophie de l'histoire permet de répondre : Oui.

Rappelons-nous, pour nous en convaincre, le nombre considérable d'essais qui précédèrent la muse du moyen âge, les nombreux affluents qui servirent à former *la Divine Comédie :* l'Apocalypse, la Légende dorée, les chansons des trouvères, les poèmes de chevalerie! Les matériaux qui permirent de construire le poème de l'immortel Florentin et *El Ingenioso Hidalgo* furent apportés par une légion d'écrivains.

Toutes les inventions merveilleuses dont nous jouissons aujourd'hui ont passé par d'innombrables tâtonnements, avant d'atteindre leur actuelle perfection; toutes les découvertes brillantes dont s'enorgueillit notre époque sont le résultat d'investigations innombrables, le résultat d'une lente élaboration.

Les plus belles poésies qui délectent notre âme, les pensées les plus élevées, les doctrines les plus sublimes, dont l'étude remplit d'enchantement notre esprit et nous fait vivre de la vie supérieure de l'intelligence, ont leurs premières racines dans le passé le plus éloigné; nous les devons aux immortelles générations disparues; elles représentent le capital spirituel de l'Humanité, l'auguste richesse que nous devons presque totalement à nos ancêtres.

Les nobles aspirations de Tolstoï, signalant l'influence

nouvelle de l'art, présageaient l'apparition de la grande muse de notre époque.

La manifestation de la poésie n'est ni moins énergique, ni moins effective à notre époque industrielle qu'autrefois, malgré la force immense de la tradition ; il faut vénérer le passé, mais on ne saurait le faire revivre.

Les tentatives pour rendre au christianisme la direction de l'évolution humaine ne sauraient aboutir à aucun résultat effectif; non seulement les nations les plus nombreuses du monde sont restées hors de son atteinte, mais encore celles qui l'ont professé autrefois ne le professent plus que de nom. Qu'on l'honore en raison des services qu'il a rendus dans le passé, mais qu'on n'essaie pas de le faire renaître : on n'y parviendrait pas.

La culture de la nature humaine exige l'application des mêmes méthodes et principes qui ont donné des résultats aussi remarquables dans l'étude du monde. Pour le comprendre, on n'a besoin ni de miracles ni du secours divin ; il suffit de connaître la loi de *causalité universelle.*

La doctrine théologique de la *grâce*, la doctrine métaphysique du *libre arbitre* se trompent, parce qu'elles présupposent des facteurs inconnus, dont on ne peut déterminer la présence ou l'absence; dont on ne peut mesurer l'influence.

Elles ne permettent pas de prévoir ni d'inférer quoi que ce soit du passé. Les sociétés modernes comportent comme idéal une éducation qui stimule les bons sentiments et qui atrophie les mauvais; et dans cette fonction élevée la poésie, et l'art en général, ont un grand rôle à jouer.

Un nouveau dogme exige un nouveau régime. Sous le polythéisme on connut le régime des patriciens, des plébéiens et des esclaves, des théocraties et des castes ; sous le catholicisme triomphant on vit fleurir le régime féodal. Pendant le règne du catholicisme décadent, miné par la Réforme protestante et l'émancipation qui s'ensuivit, on vit subsister le régime féodal en décadence, et les guerres civiles qui désolèrent l'Europe.

Le nouveau régime se caractérise par la paix et l'indus-

trie. Les chefs militaires disparaissent et ils sont remplacés par les grands industriels dont le rôle sera plus important que celui de leurs prédécesseurs.

Que deviendra la grandeur d'un patricien ou d'un noble qui dédaignaient l'industrie pour consumer leurs forces en travaux destructifs, en présence de la grandeur d'un chef industriel qui se consacre énergiquement à la production? Mais leurs devoirs croîtront dans les mêmes proportions: Travail, éducation, une compagne qui puisse soigner son foyer et faire l'éducation des enfants libérés de l'exploitation inique à laquelle ils sont aujourd'hui livrés, voilà ce que les chefs industriels doivent aujourd'hui aux prolétaires.

Avec le dogme et le régime nouveaux, viendra la rénovation de la poésie. Notre imagination, notre amour du beau, nos sentiments de piété et de vénération, nos émotions sublimes ne se dépenseront pas à lamenter le passé; la science offre à l'art un domaine immense où il peut fleurir, et lui assigne un but.

L'Humanité, dont la conception est due à la science, mais dont la création artistique est réservée à l'imagination, sera la source inépuisable de l'inspiration des poètes, des musiciens, des peintres, des sculpteurs et des architectes.

De même que les divinités égyptiennes, figées dans leur raideur hiératique, ne surent enchanter les hommes qu'après avoir été animées et transformées par le ciseau des artistes grecs: de même le type immobile et sévère trouvé par la philosophie moderne, sera doué par l'art des caractères de grandeur sublime et de beauté infinie qui émeuvent et font grandir les hommes.

L'activité poétique dans la période industrielle, comme intermédiaire entre l'activité philosophique et l'activité pratique, exercera sur les hommes la réaction la plus bienfaisante que l'art ait jamais exercée.

Pendant la période industrielle de la civilisation, les poètes rempliront un rôle important dans le mouvement de rénovation des opinions et des coutumes.

Ils pourront embellir les nouvelles conceptions, en les convertissant en d'autres, plus attrayantes. Le Positivisme présente une nouvelle doctrine humaine sous tous ses aspects : intellectuel, sentimental et pratique : il appartient aux poètes d'idéaliser le dogme, le régime et le culte nouveaux.

Peut-on concevoir un but plus fécond et plus auguste : Idéaliser le dogme scientifique, qui substitue les lois naturelles aux volontés arbitraires, qui soustrait l'homme à toutes les terreurs superstitieuses et lui donne la véritable royauté du monde.

Idéaliser le régime pacifique et industriel qui s'établit graduellement, comme l'ont fait les autres règnes qui l'ont précédé et préparé.

Idéaliser enfin l'Humanité, soit en elle-même, ou bien conçue comme un être vivant et réel qui se développe chaque jour, soit dans les grands hommes de tous les temps et de tous les peuples qui l'ont honorée ou améliorée d'une façon quelconque, comme savants, guerriers, artistes, fondateurs de religions, ou gouvernants.

Voilà la destinée future de la poésie, destinée capable de tenter les artistes et de leur donner la gloire, parce qu'ils seront ainsi les hérauts et les précurseurs de la nouvelle religion.

La forme poétique a déjà atteint une perfection merveilleuse, et il est juste de le proclamer à l'honneur de la poésie contemporaine. Il serait impardonnable que dans ce merveilleux flacon, le parfum si pur ne se conservât pas. Si Paganini avait joué sur le meilleur Stradivarius la composition la plus vulgaire, on lui aurait reproché de profaner l'art, et ce cri eût été l'expression de la raison.

Le jour où les poètes s'éloigneront des sujets vulgaires qui parfois les attirent, pour s'inspirer de la science, de la philosophie, de la politique et de la religion nouvelle, nous ne les verrons plus ciseler des babioles, mais construire des Parthénons.

On a dit que notre époque est dure et froide, qu'aujourd'hui on n'apprécie plus les aspects les plus doux de la

nature humaine, et qu'étant basée sur la science, qui est aride, elle réprime la manifestation des sentiments.

Non, la science n'expulse pas l'amour ; elle se met à son service, l'inspire et le fortifie en le servant; elle lui donnera des forces infinies qu'il n'a pas connues dans le passé.

C'est à la science que nous devons la connaissance du rôle assigné à la femme dans la société de l'avenir, rôle magnifique, fonction toute d'amour, où sa délicatesse morale s'unira à l'élévation mentale.

C'est la philosophie scientifique qui a signalé la manière d'améliorer le système domestique, en consacrant la sainteté et l'indissolubilité du mariage; c'est elle qui, s'inspirant d'une saine appréciation du passé, a laissé le caractère élevé de Sacrement que lui avait donné le Catholicisme, à l'union qui donne des fils à la société.

C'est la science qui a le plus travaillé pour l'instruction des ouvriers, pour améliorer leurs domiciles, pour faire augmenter constamment leurs salaires. C'est elle qui montre les moyens les plus sûrs et la voie la plus courte pour amener le dédain de la guerre : l'instruction, la moralité et l'union des peuples.

La science, enfin, a été l'inspiratrice de la première expression poétique du culte des grands hommes.

Cette œuvre immense n'est-elle pas une œuvre d'amour? Peut-on concevoir un régime meilleur que celui recommandé par la science, qui donne le sentiment comme base nécessaire à l'unité humaine, et assigne comme but à l'existence le perfectionnement universel ?

La science contemporaine recommande comme moyen le plus efficace de culture intellectuelle, celui qui développe le mieux l'instinct de la perfection.

La philosophie fondée sur la connaissance scientifique est celle qui tracera le sentier de la régénération de toutes les notions relatives à notre amélioration, et c'est elle qui dit : *La Science doit se consacrer à l'étude de l'Humanité ; la Poésie doit la chanter et la Morale l'aimer.*

Pendant la première époque de la « période industrielle »,

la seule à laquelle soient parvenus aujourd'hui quelques peuples, le poète trouve une source inépuisable d'inspiration dans la science appliquée à l'activité, depuis l'éducation de l'enfant jusqu'à l'exploitation d'une mine; depuis le rapprochement des hommes par la vapeur et l'électricité jusqu'au gouvernement des collectivités.

Le grand poète anglais, Wordsworth, combat dans les termes suivants l'opinion de ceux qui croient que la science ne saurait inspirer le poète :

« Il y a des gens qui croient que l'habitude d'analyser, « de décomposer et de disséquer doit être funeste à la per- « ception de la beauté; cela tient surtout à ce que ces « opérations mentales sont à la portée des intelligences « limitées, et on leur impute cette insensibilité, qui n'est « nullement une cause, mais l'effet d'une organisation « intellectuelle déterminée. »

L'illustre Faraday qui a enrichi la physique de tant de découvertes, loin d'opposer la science à la poésie, regrette qu'on n'admire pas assez l'univers matériel, et croit que cela tient à ce qu'on ne le comprend pas bien.

Nous citerons un passage de son œuvre :

« Considérons un instant combien sont merveilleux les liens qui nous unissent au monde. Nous y sommes nés, nous y avons grandi, nous y vivons, et cependant nous le regardons sans éprouver d'admiration devant la production de ces merveilles.

« Notre curiosité est si minime que nous ne nous étonnons presque jamais, et je crois qu'un homme de dix, quinze ou vingt ans serait plus étonné en se trouvant pour la première fois devant une cataracte ou devant une montagne, qu'en examinant les moyens qui lui servent à entretenir son existence, ceux qui l'ont conduit devant la montagne, ceux qui le font vivre, se mouvoir, se tenir debout et se déplacer.

« Nous venons au monde, nous y vivons et nous le quittons sans beaucoup nous rendre compte comment tout cela se passe; et si quelques intelligences douées de l'esprit de recherche n'avaient pas observé ces phénomènes et découvert les belles lois et les conditions qui déterminent notre vie,

nous soupçonnerions à peine que c'est un phénomène merveilleux. »

Le poète de la période industrielle doit nourrir son intelligence des sucs délicieux de la science pour remplir sa mission.

Rien n'étonne l'ignorance, parce que dans cet état d'esprit rien ne se contredit, et seule la poésie qui s'inspire de la connaissance de l'homme et du monde peut durer.

Le plus grand poète de l'Allemagne contemporaine est le génie qui fit accomplir à son pays les plus grands progrès en philosophie naturelle.

Notre collègue Louis Prunières, dans son vigoureux article : *L'Idée de Dieu et l'Art social*, publié dans la Revue *l'Effort*, esquisse comme suit l'idéal du poète moderne :

« Nous voulons une philosophie positive, un art simple, une religion humaine.

« Notre grande inspiratrice sera la mère éternelle Humanité à laquelle nous sommes incorporés sang et âme et qui grandit sous le ciel tandis que les individus se succèdent; l'Humanité dont chaque génération grossit le patrimoine, l'Humanité dont les fils disputèrent leur nourriture jadis aux ours des cavernes et cherchent aujourd'hui à pénétrer les lois des lointaines étoiles.

« En somme, nous combattrons énergiquement les idées d'oppression, de conquête, nous demanderons pour tous un peu de joie.

« Nous reprendrons, non plus seulement avec l'ironie des philosophes du XVIIIe siècle, mais avec l'indignation sainte des poètes épris de liberté, de lumière, la lutte contre l'œuvre abominable que poursuit encore le catholicisme dégénéré, contre la captivité des cloîtres où des milliers de femmes pâlissent inutiles, stériles et meurent abêties ou désespérées.

« Nous parlerons parfois de la prière, non pas de la prière à cet être mystérieux que l'on représente dans les églises par un personnage à barbe blanche, dans les sermons par les quatre lettres D-i-e-u, mais de la pure et réconfortante

invocation aux morts, dont la chair s'est fondue en l'Univers, et dont la mémoire se trouve transmise par la génération qui meurt à celle qui lui succède. Nos héros seront ceux qui symbolisent une étape en avant à travers les siècles : Moïse, Homère, Aristote, César, Saint Paul, Charlemagne, Dante, Gutenberg, Frédéric, Bichat, Shakespeare, Descartes; nous donnerons aussi, comme on donne une fleur à la tombe commune, quelques louanges émues à la foule inconnue des humbles qui contribuèrent obscurément au progrès général.

« Nous voudrons aussi anéantir les réputations usurpées et ravaler dans la boue sanglante d'où elle sortit la gloire du néfaste rétrogradateur, Napoléon Ier.

« Au théâtre, nous nous séparerons définitivement du romantisme en ceci, que les héros des pièces comiques ou tragiques ne seront plus des êtres d'exception, susceptibles de piquer une curiosité superficielle, mais bien des types représentatifs d'un *groupe d'hommes organisé*, dans le passé ou dans le présent. Ainsi nous aurons repris avec de nouveaux moyens d'action la tradition de Corneille et de Molière, et réalisé cette idée profonde imparfaitement exprimée par Diderot de « substituer » la peinture des *conditions* à celle des *caractères*.

« Dans le roman, nous nous garderons soigneusement d'isoler l'individu de la société, mais nous le montrerons incorporé à elle de sa naissance à sa mort et responsable envers elle de toutes ses actions. Nous contribuerons à faire ressortir le rôle de l'opinion, nous mettrons les peuples en garde contre la tourbe tarée des journalistes, nous renverserons les préjugés nuisibles. — Nous userons le mieux possible des procédés d'analyse et de description. Nous nous garderons d'en abuser, car rien n'est plus contraire à l'esprit français que le soin d'une description superflue. — Pour la poésie, il serait vain et malaisé de limiter par des lois la belle indépendance de ceux qui chantent leur douleur ou leur espoir, mais les vrais poètes, aboutissant presque nécessairement aux idées générales, les vues que j'exposais plus haut : (adoration des morts, double éternité de

la matière et de l'individu subjectif, etc.) doivent inspirer de beaux poèmes. »

Nous résumerons ce qu'il y a de fondamental dans notre manière de voir sur le rôle de la poésie pendant la période industrielle de la civilisation.

Après avoir idéalisé *la vie personnelle et domestique,* après avoir chanté *le sentiment de la Patrie,* et après que les grands poètes eurent présenté l'humanité à travers leurs nationalismes respectifs (Virgile-Dante-Camoens), il appartient au poète de la période industrielle de proclamer l'idéalisation de l'humanité et l'accord de toutes les races et de toutes les nations pour synthétiser le concours affectif de toutes les activités.

L'art seul peut divulguer cette harmonie pressentie par les sages et systématisée par les philosophes, mais troublée dans sa réalisation par les difficultés d'ordre historique et retardée jusqu'à ces temps derniers par la connaissance imparfaite qu'on avait de la nature humaine.

L'antinomie entre l'égoïsme et l'altruisme, entre le subjectif et l'objectif, entre la révélation et la science, entre la grâce et la justice, entre la théologie et la philosophie, entre le sacerdoce et le gouvernement, entre l'autorité et la liberté, entre la guerre et l'industrie, entre l'ancien et le nouveau monde : tout cela a été résolu d'une façon satisfaisante par la philosophie scientifique, assignant à chaque terme sa fonction, glorifiant le passé pour améliorer l'avenir ; créant dans notre être moral la simultanéité de l'émotion, de la spéculation et de l'action, en leur assignant un but unique : le service de l'Humanité, qui réalisera l'unité sympathique, l'unité synthétique et l'unité synergique.

La critique historique qui éclaire d'une lumière unique les civilisations du passé, nous révèle qu'à travers les différences de races, de croyances et de conditions naturelles, les symboles les plus sympathiques et les plus beaux révèlent l'aspiration d'un même sentiment depuis les temps les plus antiques : l'Humanité.

Interpréter le sentiment de l'Humanité, la connaissance du monde et de l'homme, et de son activité pacifique, par

le langage de l'art : voilà la plus haute idéalisation esthétique et la véritable destination de la poésie, pendant l'ère de concorde qui unira les hommes en une grande famille. Il faudra donc que les poètes soient doués d'amour, de science et d'inspiration.

Le siècle de Périclès résume toute la civilisation grecque ; celui d'Auguste contient toute la civilisation romaine. Les siècles de Léon X et de Louis XIV condensent la civilisation du moyen âge en Italie et en France, mais aucun d'eux n'a su arrêter longtemps à son profit la marche de l'Humanité.

Après chacune de ces glorieuses étapes, l'homme s'est dit : ce n'est pas là ce que j'avais rêvé, et il a poursuivi sa route.

Aux premières années du XX[e] siècle, il chemine ainsi vers un nouveau port qu'on devine à l'horizon, plus brillant, plus splendide et plus magnifique que les autres, et que seuls les poètes, en leur qualité de voyants et de précurseurs, doivent dépeindre, puisque pour eux, le langage commun est au-dessous de sa tâche et l'art sublime du poète est le seul qui puisse nous entraîner vers le nouvel avenir.

AGUSTIN ARAGÓN.

(Traduit librement de la *Revista positiva* du 20 Gutenberg 114, par W. Imans.)

TRADE-UNIONS ET PARLEMENT

(EN ANGLETERRE)

L'intime connexion entre l'Impérialisme et le Capitalisme non régénéré est trop évidente pour échapper à ceux qui les étudient en tant que doctrines ou qui les surveillent dans leurs opérations. L'un, dans les relations internationales, comme l'autre, dans les rapports industriels, cherchent à échapper au contrôle des règles morales, poursuivent un agrandissement matériel et exploitent sans merci les éléments faibles ou arriérés de l'Humanité. Les avocats de la conquête et de l'expansion sont presque sûrement les adversaires des droits du travail et réciproquement. L'uniforme attitude du journal *the Times* dans ces questions fournit une preuve évidente de cette proposition.

C'est pourquoi il était facile de prévoir que la marée montante de l'Impérialisme coïnciderait avec des tentatives d'empiètement sur les droits des travailleurs. Les décisions judiciaires dans les procès Taff Vale et Quin contre Leathem n'auraient pas été rendues il y a vingt-cinq ans. Les légistes et les juges de cette époque ne se seraient pas permis de frustrer les ouvriers de la législation arrachée par eux au Parlement, après une longue et systématique agitation. L'idée qu'un juge, lorsqu'il revêt sa robe et prend place à son banc, doit et peut abandonner toutes ses préventions politiques ou sociales et examiner la nature de statuts ou d'une décision judiciaire précédente aussi froidement qu'il étudierait les termes d'un problème de mathématiques, est assurément exagérée. Même le voulant, il ne pourrait pas le faire. Non seulement il ne peut éviter d'être influencé

par les opinions de son temps et surtout par celles de la classe à laquelle il appartient, mais encore par ses propres désirs, ses craintes et ses espérances. Les juges d'il y a vingt-cinq ans ont vu aboutir le *Reform Act* de 1867, grâce aux efforts des Trade-Unionistes réagissant contre l'oppression de la législation capitaliste. Le fruit de cette mesure fut la loi de 1875 que les Unions regardent comme leur charte, et rien ne semblait plus improbable que la possibilité de son annulation. Les patrons semblaient se résigner à en tirer le meilleur parti possible, et les politiciens conservateurs aussi bien que libéraux se bornaient à flagorner les délégués des ouvriers, si longtemps dénoncés comme des criminels.

En ce qui concerne leur situation légale, les Unions avaient dès lors atteint toute la sécurité qui leur était réellement nécessaire. De ce côté, elles croyaient n'avoir plus rien à craindre. Absorbées par leurs projets très spéciaux, souvent même très ambitieux, et pour lesquels les moyens dont elles disposaient étaient insuffisants, elles ne faisaient aucune attention aux forces de réaction qui, pendant les dernières années du siècle écoulé, s'élevaient autour d'elles sous tant de formes diverses. En 1897, l'Impérialisme et le Militarisme atteignirent presque le plus haut niveau. C'était l'époque de la guerre de la frontière des Indes et de l'invasion du Soudan. L'enquête sur le Raid Jameson avait été étouffée; Cecil Rhodes était un héros populaire, et Milner était envoyé au Cap dans le but que nous connaissons maintenant. Cette année-là, l'attaque de la position légale de l'Unionisme, suspendue pendant vingt-deux ans, fut reprise; le champ de bataille choisi par le Capitalisme ne fut pas le Parlement, mais les Cours de justice. Au premier abord, l'attaque ne sembla pas réussir. Le procès de Allen contre Flood fut jugé en dernier ressort en faveur de l'Union. Mais des incidents de mauvais augure signalèrent déjà ce conflit. A l'époque, je fis remarquer dans la *Positivist Review* que, des vingt et un juges qui avaient opiné, treize avaient donné raison aux patrons. Avec un pareil encouragement, il était certain que l'assaut se renouvellerait sous une forme

ou sous une autre. Cela se produisit en 1901, pendant la guerre Sud-Africaine. Sans avoir besoin d'entrer dans les détails des décisions prises en dernier ressort dans les affaires Taff Vale et Quin contre Leathem, il me suffira de dire que le résultat de ces décisions est la réduction à l'impuissance des Trade-Unions du type actuel. Elles n'ont plus désormais les moyens de protéger les intérêts de leurs membres. Plus leurs capitaux seront considérables, plus elles seront impuissantes. Deux conséquences peuvent sortir de là : la première, c'est qu'on s'en remettra pour la défense du travail, à des Unions de l'ancien type, violentes dans leurs méthodes, évitant la publicité et échappant, en raison de leur pauvreté, aux poursuites en dommages et intérêts ; l'autre, et la plus certaine, c'est que les ouvriers anglais se jetteront dans le Socialisme.

Les Unions, cependant, n'ont pas encore perdu tout espoir. Ecrasées dans les Cours de justice, elles se cramponnent à l'espérance de reconquérir leur position par voie législative. Actuellement, ce n'est pas possible puisque nous avons encore le Parlement Khaki. Les dernières élections, même celles de Woolwich et Camborne, ne sauraient nous permettre d'affirmer avec confiance que le temps de l'Impérialisme est passé. Les débats relatifs à Lord Penrhyn et au projet de loi de M. Shakleton montrent assurément que les Libéraux voudraient bien acheter le vote des Trade-Unions, mais ils ne nous donnent aucune indication sur le prix qu'ils seraient disposés à mettre.

La motion de M. Asquith, pour blâmer le gouvernement de ne s'être pas entremis entre lord Penrhyn et ses ouvriers, a été visiblement faite dans le but de courtiser ceux-ci, mais les ouvriers, qui prennent un intérêt sérieux et intelligent aux questions qui concernent leur classe, n'ont pu s'illusionner sur sa valeur. Sans aucun doute, il y a, à la Chambre des Communes, de nombreux Libéraux bourgeois qui sont disposés à prêter un réel et chaud appui à la cause du Travail. Mais on ne peut pas supposer que M. Asquith soit un d'eux, et une résolution telle que celle qu'il a proposée n'était qu'un ballon d'essai. Il est possible que, s'il eut été

à la place de M. Gerald Balfour, il eût offert de désigner un conciliateur. Je crois que lord Penrhyn étant ce qu'il est, ni l'un ni l'autre n'auraient pu rien faire de plus dans ce cas particulier. L'avis du *Speaker* qu'un Bill devrait être rapporté pour son « expropriation, » contre compensation pécuniaire, est plutôt irréfléchi. Le Land Bill irlandais montre combien le contribuable serait dépouillé si « l'expropriation à juste prix ! » était appliquée toutes les fois qu'il y a abus du droit de propriété.

Le Bill de M. Shackleton, tout défectueux qu'il était, offrait un moyen plus direct d'éprouver les sympathies de Messieurs les Députés pour la cause du Travail. Ici encore, M. Asquith fut le porte-parole du parti libéral. Il nous a paru travailler à la restauration des droits de *picketing* et de coalition, tels qu'ils existaient avant les récentes décisions, mais non à exempter les Unions de la responsabilité en dommages et intérêts, ce qui est pour elles la question de vie ou de mort. Les ouvriers ne payeront plus les importantes cotisations, qui sont le caractère distinctif d'une Trade-union moderne et la condition indispensable de son existence, si les fonds qu'ils regardent comme devant non seulement les protéger contre les empiètements des patrons, mais aussi les soutenir lorsqu'ils sont malades ou sans travail, sont exposés à être confisqués pour le paiement des dommages et intérêts, ou absorbés par les continuels litiges soulevés contre eux par les capitalistes.

Maintenant, il ne reste plus qu'une seule arme aux Unionistes et ils doivent l'employer sans hésitation. C'est le refus de leur appui à tout candidat au Parlement qui ne s'engagera pas à voter pour l'exemption ci-dessus mentionnée. Par aucune autre voie, ils ne pourront modifier la loi dans le sens qu'ils désirent. Par ce procédé, au contraire, et rien qu'en étant bien unis et déterminés, ils l'obtiendront facilement. Qu'ils agissent donc tous ensemble, tandis qu'ils sont encore un corps nombreux et constitué. S'ils consentent eux-mêmes à se laisser berner par la nomination d'une Commission royale destinée à servir de trompe-l'œil jusqu'aux prochaines élections, ils auront perdu leur

dernière chance. Ils peuvent être assurés qu'une Commission royale fera un rapport en faveur de la décision Taff Vale. C'est pourquoi ils doivent exiger de tous les candidats, pour lesquels ils voteront, l'engagement formel de ne tenir aucun compte des déclarations d'une telle Commission.

E. S. Beesly.

(Traduit de la *Positivist Review* du 12 saint Paul, 115, par Mme Emile Antoine.)

LA CRISE MORALE

ET LE POSITIVISME[1]

QUATRIÈME PARTIE

DES CONDITIONS D'UNE NOUVELLE DISCIPLINE MORALE.

V

D'un sacerdoce philosophique.

Auguste Comte nous a présenté au 4[me] volume de la *Politique positive* un tableau du *sacerdoce* futur. Il y a marqué une fois de plus cette passion de l'ordre, ce goût très vif de la précision qu'il apportait en toutes choses. C'est un projet dont le dessin est poussé jusque dans le détail. Les supputations numériques n'y sont pas négligées.

Il en est qu'un tel souci fait sourire. D'autres y voient un manquement à la méthode positive et s'en montrent scandalisés. Nous pensons que les uns et les autres se méprennent.

Comte connaissait à merveille les conditions et les bornes de la prévision en sociologie. La sociologie ne serait pas une science positive si elle ne comportait aucune prévision. Mais, à mesure que l'on s'élève des sciences inférieures aux supérieures, la prévision est de moins en moins susceptible

1. Voir la *Revue Occidentale* du 1er novembre 1901 au 1er septembre 1903.

de se *préciser* et de se *particulariser*. La raison en est qu'avec la complication croissante des phénomènes la distance de l'abstrait au concret augmente et aussi la difficulté du passage de l'un à l'autre.

Jamais on ne pourra prévoir un événement *particulier* de l'histoire future ni *les détails de structure et de fonctionnement* d'une institution dans l'avenir comme on prévoit la date et la durée d'une éclipse ou la figure que nous montreront à tel moment dans telle région du ciel les positions mutuelles de trois astres donnés. Le lieu, l'époque, la forme d'un phénomène social, les variétés de mise en œuvre d'une fonction sociale dépendent d'un trop grand nombre de conditions cosmologiques, biologiques, sociologiques et morales pour que l'on songe raisonnablement à les déterminer longtemps à l'avance avec une minutieuse rigueur. Ce qu'il est légitime de chercher à prévoir dans le domaine social, ce sont les faits généraux, le sens plutôt que la vitesse d'une évolution, l'ascendance ou la dégression de certains facteurs, les convergences ou les divergences de certains mouvements, le dessin en quelque sorte abstrait d'une institution plutôt que l'image concrète de sa figure.

Mais, à côté et en sens inverse de la *prévisibilité* des phénomènes, il est permis de considérer leur *modificabilité*. Or la même raison qui rend la prévision des phénomènes supérieurs plus difficile que celle des inférieurs en facilite entre certaines limites la modification. Cette raison est leur complication plus grande.

Comment agissons-nous, comment surtout agirons-nous dans l'avenir sur les faits sociaux? D'après nos idées sous l'impulsion de nos besoins. Et le rôle des besoins moraux comme celui des idées générales ne cessera pas de grandir. Le développement des uns et des autres étant régi par les lois de l'esprit humain et de la civilisation, le progrès, en devenant plus conscient et plus systématique, ne deviendra pas arbitraire pour cela. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier quand on apprécie la partie de l'œuvre de Comte où il a entrepris le passage de la *science* sociale ou morale à l'*art*

social ou moral. On jugera mieux, par exemple, ses constructions politiques et religieuses du 4me volume de la *Politique positive*, si l'on veut admettre qu'aux *prévisions* du *savant* philosophe s'y ajoutent les *directions* données par le *novateur* pour guider l'action modificatrice et organisatrice de ses successeurs.

Bien qu'elles soient loin d'être achevées, la sociologie et la morale théorique ont été assez constituées par lui d'après l'ensemble du passé humain pour qu'il pût en dégager les principes généraux, les méthodes et l'idéal relatif propres à éclairer et motiver cette action sous la réserve des compléments ou des rectifications que comporteront soit les progrès ultérieurs de la science abstraite, soit la considération pratique de la réalité concrète à modifier et à régler.

Cette double réserve a toujours été sous-entendue par Auguste Comte ; et il a même pris la peine de nous avertir explicitement que certaines prévisions avaient surtout dans sa pensée l'utilité logique et morale qu'elles tireraient du pouvoir qu'ont les nombres et les images, même s'ils ne doivent pas être exactement réalisés, de donner aux idées et aux sentiments une grande consistance et une grande force d'impulsion.

Il est déjà constant que l'organisation du nouveau pouvoir spirituel ne sera pas aussi rapide que l'avait espéré Comte. Sera-t-elle dans toutes ses parties et sous tous ses aspects particuliers tout à fait telle qu'il l'a décrite ? La question ne présente ni un intérêt théorique de premier ordre, ni un intérêt pratique immédiat.

Nous pouvons donc nous borner à présumer les caractères généraux d'un sacerdoce positiviste et les traits essentiels de son organisation.

Il faudra distinguer le sacerdoce de ses collaborateurs volontaires.

Le sacerdoce même de l'Humanité sera une libre corporation de philosophes. L'accès en sera difficile. Comme il est nécessaire qu'il soit à tous égards une élite, les conditions intellectuelles et morales d'admission seront sévères.

Ceux qui aspireront à en faire partie auront à justifier d'une culture supérieure de l'esprit et avant tout d'une préparation scientifique complète. Il s'agit de science liée, encyclopédique, philosophique, et non de science dispersive et spécialisée à outrance. L'interprète de notre doctrine sera sérieusement instruit de chacune des sciences positives et au courant de tous ses progrès sans se laisser absorber par l'étude exclusive d'aucune d'elles. Il n'importera guère que le chef même du pouvoir spirituel soit le premier mathématicien ou le plus grand chimiste de son temps. Il pourra être dépassé dans un département quelconque du domaine scientifique. Ce qui importera, c'est que tout membre du sacerdoce positif ait une compétence suffisante en chacune des parties du savoir abstrait et qu'il ait sans cesse présentes à l'esprit leur liaison et leur destination commune. Sans jamais méconnaître la dépendance objective des supérieures envers les inférieures, il s'attachera sans relâche à faire prévaloir la subordination subjective des inférieures aux supérieures et finalement à la morale.

Nos philosophes seront en même temps des prêtres, puisqu'ils accepteront la charge d'élever les générations, de conseiller et de juger les hommes, de consacrer au nom de l'Humanité les événements importants et les grands actes de la vie. Ce seront des prêtres sans Dieu, sans pouvoir d'ouvrir à leur gré les portes du ciel ou de l'enfer. Les garanties morales à exiger d'eux n'en seront que plus rigoureuses. Leurs sentiments, leur caractère et leur conduite auront été l'objet d'une scrupuleuse enquête et soumis au crible de l'âge, d'un stage déterminé, d'épreuves appropriées.

On sait comment la liberté sera respectée par notre pouvoir spirituel, qui agira sans jamais commander, ni contraindre, ni frapper. C'est encore la liberté qui réglera la formation et le recrutement de notre sacerdoce.

On ne crée pas l'autorité dans l'ordre spirituel. On la constate, on la dégage là où elle préexiste au moins en puissance. L'autorité spirituelle est l'effet de la confiance qu'un homme inspire à d'autres hommes par sa compétence

et par son caractère éprouvés. Pareille confiance ne vaut que si elle est librement donnée et maintenue. Aucune investiture ne saurait compenser son absence.

Il n'en faut néanmoins pas conclure que l'existence de notre sacerdoce n'appellera pas des investitures à donner et à recevoir. Le pouvoir spirituel, avons-nous dit, est un gouvernement moral. Il n'y a pas de gouvernement sans une organisation permanente et sans une hiérarchie. Si l'on refuse à notre pouvoir spirituel l'organisation et la hiérarchie, on lui refuse l'unité et la continuité d'action dont il aura d'autant plus besoin qu'il sera privé d'armes matérielles. Il ne faudra que prendre garde de compliquer trop l'organisation ou de multiplier inutilement les degrés de la hiérarchie. Evitons le mandarinat.

La formation première et le recrutement ultérieur de notre corporation de philosophes ne s'entendent guère sans mission conférée par un maître à des disciples, par un premier disciple à d'autres, par un supérieur à des associés volontairement subordonnés. Sans doute, répétons-le, une semblable investiture ne créera pas l'autorité morale dans l'organe choisi: mais elle consacrera et souvent révèlera au public, peut-être au titulaire, les conditions préexistantes de cette autorité là où le public ne les aurait pas spontanément découvertes. Dans tous les cas elle la confirmera et l'accroîtra en régularisant sa destination et en la rattachant, ce qui importe beaucoup, au plan général du gouvernement spirituel. De plus cette investiture la fortifiera singulièrement de toute l'autorité du supérieur, de la doctrine commune, du corps et, à mesure que le temps s'écoulera, de la tradition au nom desquels elle sera donnée.

Le choix ira du supérieur à l'inférieur, ce qui est normal. Mais la liberté de celui qui choisit n'aura d'égale que la liberté de celui qui est choisi et accepte avec la mission offerte la direction d'un chef. C'est comme une élection mutuelle qui forme cependant une hiérarchie. Tant que le lien subsistera, son caractère hiérarchique, la subordination rationnelle et la discipline volontaire qu'il implique devront

être entièrement observés. Mais il pourra être dénoué en tout état de cause, avec les ménagements et formes convenables, par un acte libre du chef de notre pouvoir spirituel ou du membre associé, sous la responsabilité de l'un ou de l'autre devant l'opinion.

Le sacerdoce philosophique sera homogène, mais de l'homogénéité relative et souple qui convient à une institution positiviste. Sa cohésion lui viendra de la communauté des bases scientifiques, des idées directrices et du but, de l'accord sur les règles générales de la conduite, de la force des traditions et du lien moral qui unissent chacun de ses membres aux autres et tous à un chef vénéré. Il ne connaîtra pas l'obsession de cette minutieuse et rigide orthodoxie dont seules les disciplines théologiques ont besoin pour se maintenir. Il suffira, mais il faudra qu'il possède l'unité dogmatique au degré que suppose l'unité permanente d'action.

Ses membres seront une élite, une élite morale avant tout. Ils ne se borneront pas à enseigner la vie pour autrui et au grand jour. Leur devoir et leur honneur seront d'en offrir le modèle le moins imparfait qu'il soit permis aux hommes de réaliser. Donc rien chez eux ni des claustrations monacales, ni des règles mystiques, ni des vœux extrasociaux. Il mèneront l'existence commune ; ils ne s'affranchiront d'aucun lien civique ou de famille. Auguste Comte veut que le prêtre de l'Humanité soit ou ait été marié pour connaître la plénitude de la vie affective.

La hiérarchie de notre corps de philosophes évitera les complications superflues qui l'alourdiraient. Mais elle se concentrera d'autant mieux en un chef. Peu importe le titre qui lui sera conféré dans le langage des hommes. L'essentiel est qu'il soit, par sa position comme par son caractère, assez indépendant et impartial pour parler avec autorité au nom de tous à tous.

Le principe de la séparation du spirituel et du temporel recevra son entière application.

Le sacerdoce de l'Humanité sera indépendant des pouvoirs politiques dans son organisation et dans son fonction-

nement. Il respectera sincèrement leur propre indépendance à son tour.

Par dessus tout il s'interdira *toujours* non seulement de solliciter mais d'accepter le secours de leur force pour sa foi. « Afin de compléter la purification du sacerdoce, dit « Comte, il faut aussi l'empêcher d'opprimer aucune doc-« trine contraire à la sienne. C'est pourquoi le régime « positif exigera toujours une pleine liberté d'exposition et « même de discussion, comme il convient à des dogmes « constamment démontrables. » (*Catéchisme positiviste — 10me entretien*).

La limite séparative des deux pouvoirs sera une barrière pour le sacerdoce philosophique autant qu'une garantie.

Tant qu'il en sera à l'âge d'incubation ou de croissance il n'aura pas grand mérite à être sage. Mais il manquerait à l'un des principes fondamentaux de notre doctrine et à sa raison d'être si, au jour de sa majorité et du triomphe, il avait quelques velléités d'usurpation. Ces velléités seraient bien vite réfrénées par l'opinion publique, sans le concours de laquelle le pouvoir spirituel n'existe pas, et les pouvoirs politiques sauraient les repousser victorieusement. Aucun empiétement de l'autorité spirituelle sur le gouvernement civil et les libertés publiques ne serait tolérable ni toléré. Disons mieux : le jour où une telle autorité, fondée exclu. sivement sur la science et l'amour pour fortifier et améliorer l'ordre humain, tendrait à dégénérer en instrument d'oppression pseudo-théocratique ou démagogique, il s'abîmerait dans la plus invraisemblable des contradictions. Ce serait le suicide.

Citoyens, les hommes par qui s'exercera le nouveau pouvoir spirituel devront donner l'exemple, individuellement et collectivement, de se soumettre aux lois qu'ils désapprouveront jusqu'à ce qu'elles aient été changées. A l'égard des autorités légales ils ne déduiront pas de l'obligation éventuelle de blâmer le droit de désobéir. En outre, sous peine de voir leur action morale suspectée et leurs sanctions morales sans effet, *telum imbelle sine ictu,* les ministres de la religion positive s'interdiront, même au

titre personnel, toute fonction de l'ordre politique ou industriel, toute ambition temporelle ou économique.

Auguste Comte leur prescrit encore la renonciation volontaire aux héritages. Cette règle est prudente. Le fondateur du positivisme s'est inspiré en la traçant des leçons de l'histoire. Est-ce que la richesse n'avait pas été pour l'Eglise catholique une cause de corruption, de désordre et enfin de désaffection? Le clergé romain commit la double faute de s'alléger des liens de famille et de s'enchaîner au poids mort de l'argent.

En retour, les organes du pouvoir spirituel auront droit à l'entière liberté dont ils ne peuvent se passer. Sans elle comment rempliraient-ils leur office, tout leur office?

Même à l'égard des particuliers et dans l'ordre des devoirs qu'on appelle privés, les enseignements, les conseils, les jugements émanés d'hommes qu'un pouvoir matériel tient sous sa dépendance n'ont pas, il s'en faut de beaucoup, cette plénitude d'autorité morale sans laquelle ils ne sauraient porter tous leurs fruits. Mais si, réclamant une discipline morale, des directions morales, des freins moraux pour les grands plus encore que pour les petits, pour les riches plus encore que pour les pauvres, pour les forts plus encore que pour les faibles, pour les collectivités aussi, pour les puissances financières et politiques et pour les nations elles-mêmes, nous admettons la nécessité d'un organe adéquat à une pareille fonction, comment concevoir qu'un tel organe soit lié et subordonné à ces pouvoirs de toute espèce qu'il aura justement à contrôler, à inspirer, à juger?

Le règlement de toutes les forces sociales par une opinion publique puissante et réglée elle-même n'est pas possible sans la séparation des deux pouvoirs. Ce principe veut que le pouvoir politique n'empiète pas sur les fonctions de l'ordre spirituel. Nous ne saurions traiter comme en passant la question, pour laquelle il faudrait un volume, des attributions normales de *l'État,* que l'on confond trop souvent encore avec la *société.* Elle n'entre pas dans le cadre de cette étude. On sait d'ailleurs que les positivistes

acceptent ou demandent pour le gouvernement temporel des extensions de pouvoirs qui scandalisent les économistes et poursuivent en sens inverse des restrictions contraires à certains préjugés démocratiques. Mais dans ce dernier cas ils tiennent compte des tempéraments réclamés par une époque de crise que caractérisent l'interrègne spirituel et dans quelques pays la lutte défensive de la société civile contre la politique théocratique d'une église.

S'il tombe sous le sens que notre corporation de philosophes ferait faillite à sa mission dès qu'elle serait à la merci des puissances mêmes sur lesquelles s'étendra sa juridiction morale, sa juste indépendance à l'égard du pouvoir politique ne sera pas moins commandée par le caractère international de son office et par suite de son organisation. De plus en plus les initiatives à promouvoir et guider, les forces économiques à modérer, *trusts,* fédérations ouvrières et autres, les problèmes à résoudre, les conflits à pacifier, les concours à obtenir déborderont les frontières politiques. C'est donc l'évidence même que la subordination du ministère spirituel aux gouvernements politiques, nationaux par définition et par devoir, paralyserait son action et ruinerait son autorité.

C'est d'une opinion publique non plus seulement nationale, mais européenne d'abord et même européo-américaine, puis progressivement planétaire que le sacerdoce scientifique sera l'organe. C'est en s'appuyant sur une telle puissance morale qu'il sera en mesure de rappeler aux peuples civilisés et à leurs gouvernements leurs devoirs mutuels et leurs obligations communes envers les populations attardées. Il agira comme conseil, comme censeur ou comme arbitre grâce aux convictions et aux sentiments qu'il aura développés comme éducateur. Qui peut dire quels abus de la force, quelles violations de la justice, quelles guerres sanglantes et quels outrages à l'humanité nous auraient été épargnés si une telle autorité morale avait été constituée de notre temps ! Mais qui ne voit qu'elle postule une entière liberté spirituelle et la séparation des deux pouvoirs ?

Elle postule aussi une organisation internationale du

sacerdoce positif, laquelle ne devra ni porter ombrage aux gouvernements, ni inquiéter le patriotisme des peuples; car elle associera des philosophes qui ne se réclameront d'aucune investiture supra-humaine, qui s'offriront toujours à la libre discussion, qui se refuseront toute usurpation et toute ambition temporelles, que d'ailleurs l'opinion publique, leur seul appui, serait prompte à réprimer avec efficacité. Ces philosophes ne cesseront jamais d'être des citoyens de leurs pays respectifs sous peine de contradiction flagrante et de discrédit, puisque la pratique des devoirs civiques et le culte de la Patrie sont parties intégrantes et nécessaires de la religion de l'Humanité.

Il faudra bien que l'existence de ces philosophes-prêtres et de leurs familles et les dépenses inhérentes à leur office soient suffisamment et décemment assurées. Or Comte les engage à se soustraire, au titre individuel, aux séductions de la fortune. Il leur défend de faire marchandise à leur profit personnel de leurs leçons, de leurs écrits, des divers actes de leurs ministère. Il ne veut pas davantage qu'ils reconstituent au titre collectif une nouvelle mainmorte. Alors comment devra-t-il être pourvu à leur entretien et aux frais de leur ministère?

Par de libres subsides provenant de toutes les classes de la société et de tous les pays.

Auguste Comte admet cependant que, le jour où les convictions et les mœurs positivistes seront devenues communes à toute l'humanité de civilisation occidentale, où la nouvelle foi aura définitivement triomphé dans les esprits et dans la pratique, les chefs économiques de chaque république sociocratique qui en formeront le gouvernement temporel devront assumer la charge de payer les dépenses personnelles et matérielles du sacerdoce positif au nom et pour le compte de la communauté, comme dépenses publiques. Nous estimons que même alors les allocations des gouvernants, comme la contribution des gouvernés, reconnues moralement obligatoires, devront rester légalement facultatives; et nous voulons que même alors, quand les chefs refuseront l'accomplissement de leur office financier

envers le pouvoir spirituel, ou y mettront des conditions inacceptables, le recours soit toujours ouvert aux cotisations populaires directement sollicitées.

Est-ce que le sacerdoce de l'Humanité ne sera composé que de saints? Est-ce qu'il ne pêchera jamais par défaillance ou par excès? Est-ce qu'il ne s'y glissera jamais de membres insuffisants ou indignes? Il n'y faut pas compter. Mais le correctif sera près du mal. Les fautes ou les abus individuels qui ne tomberont pas sous le coup de la loi pénale seront justiciables de la hiérarchie spirituelle elle-même. Les aberrations collectives trouveront le frein et l'obstacle dans l'éducation de l'esprit public, dans la plus large liberté de discussion, garantie par les pouvoirs politiques, et dans l'indépendance assurée de ces derniers. Prévoyant le pire, Auguste Comte a écrit : « Mais la déviation « du chef, appuyée de tout le corps, ne laisserait d'autre « remède que le refus de concours, toujours efficace envers « un sacerdoce qui, ne pouvant invoquer que la conscience « et l'opinion, succombe quand elles se dirigent contre lui. « Le patriciat — (*c'est-à-dire les chefs industriels*) — le ré- « frénerait assez en suspendant son subside, qui, dans les « cas graves, ne serait point remplacé par les souscriptions « populaires, à moins d'un fanatisme peu compatible avec « la foi positive.... » (*Politique positive.* Tome IV, chapitre 4).

A l'exemple des mathématiciens, nous avons supposé le problème résolu, soit notre pouvoir spirituel organisé. Nous ne nous faisons pas d'illusions. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'il s'organisera. Une fois organisé, il lui faudra du temps pour étendre et généraliser son action. Combien de temps? Nous ne savons. Cela dépendra de bien des circonstances. Cela dépendra aussi de la bonne volonté, de l'effort et de la valeur des hommes.

Les disciples fidèles à la tradition philosophique et religieuse d'Auguste Comte sont répandus dans l'Occident. Leur foyer central est, d'un commun accord, à Paris, métropole spirituelle des positivistes du monde entier. Ils sont modestes comme individus et comme groupement. Leur nom-

bre n'est pas considérable et leurs ressources sont faibles. Ils n'ont aucune prétention à pontifier. Et cependant ils se considèrent comme les dépositaires d'un legs précieux et d'une grande espérance.

Ils ne se piquent ni d'omniscience, ni d'infaillibilité. Ils ne s'attribuent aucun privilège d'institution. Leur fidélité est profondément vénérante : elle n'est point idolâtre ni superstitieuse. Scientifiquement motivée, elle reste ouverte à la science, mais toujours inspirée par l'amour pour le service de l'Humanité.

Si modestes qu'ils soient et si peu de bruit qu'ils fassent dans le monde, ils estiment qu'à eux incombe le devoir de préparer aujourd'hui et de faire surgir demain le pouvoir spirituel nouveau.

Dès aujourd'hui ils doivent s'efforcer d'en donner l'avant-goût par la valeur de leur enseignement, de leurs conseils, de leurs appréciations, de leur culture morale, par la sagesse et l'opportunité de leurs manifestations publiques.

L'enseignement a pour eux une importance capitale. Nous n'entendons pas seulement l'enseignement que les positivistes donneront de plus en plus aux autres, mais encore celui qu'ils doivent se donner mutuellement, afin de dégager d'entre eux le plus tôt possible un nombre suffisant d'hommes qui ne soient pas trop éloignés du type d'éducation complet conçu par Auguste Comte et si difficile à réaliser dans les conditions actuelles.

Ce serait le premier noyau du nouveau sacerdoce.

Pour être plus exact, il faut dire qu'Auguste Comte a lui-même fourni par anticipation en sa personne un exemplaire de son propre type sacerdotal. Après lui ses successeurs, même quand ils se sont appelés Pierre Laffitte, se sont soigneusement abstenus de prendre un titre retentissant. Mais un embryon d'organisation morale et un commencement de continuité intellectuelle se sont manifestés en un siège précis, grâce auxquels on peut admettre que depuis Auguste Comte le sacerdoce futur n'a pas cessé d'exister en puissance.

Il reste une œuvre patiente de recrutement et de prépa-

ration à poursuivre par l'enseignement (surtout sociologique et moral), par l'éducation sous toutes les formes, par la propagande, par l'apostolat, par l'action féminine. Ce travail doit s'accomplir dans les milieux les plus divers, sans exclusion d'aucune condition sociale. Les recrues peuvent venir de toutes les classes. Plus elles seront nombreuses et mieux se fera parmi elles la sélection d'où sortiront les organes de direction spirituelle.

Ceux-ci émergeront peu à peu de différentes catégories. Nous pensons, par exemple, aux philosophes émancipés mais désabusés d'une critique purement négative, aux savants qui joignent au véritable esprit scientifique le sentiment social, aux écrivains et aux artistes auxquels la culture philosophique n'est pas plus étrangère que le souci de la destinée humaine, à une élite de prolétaires avides de savoir positif et d'action morale.

Nous pensons spécialement aux professeurs et aux médecins, à ceux surtout qui, avec le vif sentiment de leur responsabilité, ont gardé le culte des idées générales. Nous attendons d'eux un concours progressif.

A l'aide des meilleurs d'entre ces divers éléments, à la condition que l'on sache ne point exiger, pendant longtemps encore, que les hommes soient complets, se constituera le nouveau sacerdoce destiné à devenir universel.

On n'attendra pas que chacune de ses recrues possède la totalité des aptitudes *sacerdotales* pour l'utiliser dans telle ou telle partie du ministère spirituel. De même le corps n'attendra pas d'être ni très nombreux ni très puissamment organisé pour rendre d'importants services soit privés, soit publics. Bien avant la pleine lumière de midi, l'aurore apporte aux hommes sa joie et sa douceur. Or c'est demain que pour nous l'aurore peut se lever.

La formation d'un nouveau pouvoir spirituel est à ce point dans la logique de l'histoire et répond tellement aux besoins de nos sociétés que des ébauches s'en pourront produire en plus d'un endroit simultanément et en dehors des disciples de Comte. Ils ne s'en étonneront ni ne s'en

plaindront. Ils n'ont pris aucun brevet d'invention et ne se sont assuré aucun privilège de priorité.

Mais de deux choses l'une : si ces entreprises ne sont pas conduites par un esprit nettement positif et dans les voies organiques, elles échoueront après un temps plus ou moins long d'épreuve et même après des services partiels et provisoires; si, au contraire, ces initiatives parallèles ont réellement le caractère positif et organique et tendent à instituer, sous une forme quelconque, la religion de l'Humanité, elles se rattacheront, par la force des choses, plus ou moins vite et avec plus ou moins de précision, à la tradition librement acceptée de Comte, et la fusion des organismes émanés d'elles avec le groupement positiviste proprement dit, à la faveur de concessions et ménagements mutuels, ne sera qu'une question de temps. N'oublions pas toutefois que le pouvoir spirituel de l'avenir ne produira la plénitude de ses bienfaits que lorsqu'il aura réalisé sa propre unité et une virtuelle universalité.

Il conviendra du reste que, dans l'état normal aussi bien que dans l'âge de transition, les membres du sacerdoce positif proprement dit soient, toutes proportions gardées, peu nombreux. M. Charles Jeannolle en rappelait récemment les deux principales raisons[1]. Toutes les conditions intellectuelles et morales à remplir pour prétendre au titre de « prêtre de l'Humanité », ne seront jamais réunies que chez un petit nombre de personnes. D'autre part, en régime industriel et scientifique, le gouvernement tempore ou spirituel des sociétés ne doit pas absorber trop d'activités humaines.

Au demeurant, par sa nature, la discipline positive n'exigera pas ces légions de prêtres et de moines dont l'église catholique a éprouvé le besoin et l'embarras. Elle exclut la nécessité d'une ingérence étroite, journalière, indiscrète du prêtre dans la vie la plus intime des individus et des familles. Pour mieux dire, elle la contre-indique comme dangereuse. Car un tel excès aurait le double effet d'affai-

1. Voir « *Le Pouvoir spirituel* » par M. Jeannolle, dans la *Revue Occidentale* du 1er mai 1903.

blir chez les hommes le sentiment de la responsabilité personnelle et de compromettre par l'usure l'autorité d'un pouvoir d'opinion, d'autant plus sûrement écouté qu'il bornera son intervention, même sollicitée, aux cas qui la réclameront réellement. Or l'éducation positiviste généralisée et le ministère moral exercé par la femme auront pour but et, nous l'espérons, pour résultat de réduire beaucoup la fréquence de ces cas en ce qui concerne les relations individuelles et domestiques.

Toutefois, réduit à son effectif normal et à sa hiérarchie propre, le sacerdoce philosophique ne suffirait pas dans l'avenir à ses tâches multiples, partout et toujours, s'il ne devait pas être secondé par des auxiliaires extérieurs.

Ces collaborateurs indépendants et volontaires seront spéciaux ou généraux.

Les collaborateurs spéciaux du sacerdoce positif, ce seront d'abord ces savants, ces écrivains, ces poètes, ces artistes qui pourront, en « nombre illimité », dit Auguste Comte (*Politique positive*. Tome IV, chapitre 4), se rattacher librement à lui. Il utilisera partiellement leurs services, s'ils lui paraissent remplir à un degré suffisant quelques-unes des qualités requises pour l'action spirituelle un jour sans les remplir toutes, et il pourra leur assurer une rémunération au titre de « pensionnaires » (*Id. ibid.*).

Bien d'autres auxiliaires spéciaux lui seront fournis par des professeurs, des instituteurs, des médecins qui, sans pouvoir être incorporés, seront assez assimilés pour concourir à une ou plusieurs parties du ministère. D'autres encore seront pris parmi des prolétaires d'élite, à qui de meilleures conditions sociales auront procuré la culture et les loisirs suffisants, d'autres enfin parmi les vieillards retraités de différentes catégories. Aux uns et aux autres le sacerdoce donnerait des délégations limitées, permanentes ou temporaires, toujours révocables, pour des services locaux d'apostolat, de prédication, d'enseignement, de consultation ou de culte, en réservant sa direction et son contrôle.

Quels seront ses auxiliaires généraux ? Les prolétaires et les femmes.

VI

Alliance des philosophes, des prolétaires et des femmes.

M. Anatole France, dans le très beau discours qu'il a prononcé devant le cercueil de Pierre Laffitte, a recommandé aux positivistes de ne pas laisser en souffrance et stérile cette pensée, très chère en effet à son grand ami, qui l'avait trouvée dans l'héritage d'Auguste Comte : « Il est nécessaire de conclure l'alliance intime des philosophes et des prolétaires, l'union d'une grande pensée et d'une grande force. »

Les prolétaires de tous pays, urbains et ruraux, par leur masse croissante, par leur énergie, par leur relative disponibilité d'esprit, sont désignés pour former le fond de ce public dont les réactions collectives procurent à l'action spirituelle un complément utile toujours et souvent la sanction nécessaire.

Leur situation les intéresse plus que tous autres à la réforme des mœurs et à l'observation des devoirs sociaux. Leur sort dépendra en grande partie de ce qu'il entrera d'altruisme et de raison dans le fonctionnement des forces sociales. Il est lié au progrès des notions de solidarité et de dignité humaines hors de leurs rangs et aussi parmi eux. Hors de leurs rangs, c'est l'évidence même. Parmi eux, le respect mutuel et l'union sont les conditions indispensables de leur pouvoir. En étendant leur respect et leur sympathie avec le sentiment de la coopération et des devoirs qui en découlent aux autres éléments de l'existence sociale, ils ne serviront pas seulement la morale, ils serviront leur propre cause. Car, moins que tous autres, ils peuvent rêver de se tailler une prospérité particulière, indépendante de la prospérité commune.

Grâce à l'éducation positive, les prolétaires comprendront toujours mieux que, s'ils sont les plus intéressés au progrès, l'ordre ne leur importe pas moins. L'insécurité,

l'insolidarité, l'absence de paix et de concours, la dissolution ou le relâchement des liens fondamentaux sont sans doute pour d'autres une cause d'appauvrissement, de trouble et de souffrance. Pour ceux qui supportent, sans compensation au moins temporaire, tout le poids du désordre humain, ces maux engendrent le chômage, la misère, les plus graves maladies physiques et l'extrême détresse morale, la mort.

Le prolétariat est donc l'allié naturel d'un pouvoir spirituel dont la fonction sera de moraliser toutes les forces matérielles pour le bien commun. Il sera l'allié toujours plus utile à mesure qu'il joindra la culture générale et les loisirs raisonnables, que les positivistes réclament pour lui, au privilège d'une moindre spécialisation de pensées et de sentiments qu'il tire de ses conditions de vie.

Ces mêmes conditions de vie le préparent à appuyer ceux qui s'emploieront systématiquement à faire entrer par la force de persuasion qui sera en eux le plus possible d'esprit de généralité et de générosité dans les institutions et dans les actions sociales.

Les solidarités dont le poids est porté pour lui au maximum lui donnent le besoin impérieux de collaborations internationales et d'une morale internationale. Comment ne suivrait-il pas les guides spirituels qui sauront susciter les unes et faire accepter l'autre?

L'insistance de Comte à souligner l'office général qu'il attribue aux prolétaires comme « auxiliaires décisifs des nouveaux philosophes » est notoire. Il observe même que « les occupations journalières des prolétaires sont beaucoup « plus favorables à l'exercice philosophique que celles des « classes moyennes, parce qu'elles n'absorbent point assez « pour empêcher des contemplations suivies, même pen- « dant le travail pratique. Ce loisir mental est moralement « facilité par l'absence naturelle de responsabilité ulté- « rieure.... » (*Politique positive.* Discours préliminaire, 3[e] partie).

A plusieurs reprises, notre grand philosophe a exalté les impulsions généreuses qui sont entretenues parmi les pro-

létaires « par d'actives sympathies involontairement résul-« tées d'une expérience personnelle des maux inhérents à « l'humanité » (*Id. ibid.*).

Il n'a négligé aucune occasion de préciser sa pensée sur leur « aptitude naturelle à devenir les auxiliaires indispen-« sables du pouvoir spirituel pour son triple office d'ap-« préciation, de conseil et même de préparation. » (*Id. ibid.*).

Cette aptitude est intellectuelle, car « sauf la classe philo-« sophique, principal organe de l'esprit d'ensemble, aucune « autre partie de la société moderne ne saurait être aussi « disposée que les prolétaires à se tenir convenablement « au point de vue général » (*Id. ibid.*). Elle est aussi senti-mentale, car « leur supériorité est encore plus évidente « quant au sentiment social, pour lequel ils doivent, d'or-« dinaire, l'emporter même sur les vrais philosophes, dont « les tendances trop abstraites gagneront beaucoup au con-« tact journalier d'une noble spontanéité populaire » (*Id. ibid.*).

Cependant, le pouvoir spirituel est aussi nécessaire au prolétariat que le prolétariat au pouvoir spirituel.

Les services qu'un pouvoir spirituel scientifique est ap-pelé à rendre aux « travailleurs »[1] sont multiples.

L'enseignement est le premier de tous. Nous entendons, on le sait, l'initiation graduée et synthétique à l'ensemble du savoir positif, depuis l'arithmétique jusqu'à la morale, exempte de pédantisme comme de surmenage, mais suffi-sante pour former des esprits émancipés, renseignés et organiques, des volontés préparées pour le service con-scient, sympathique et réglé de la société. Enseignement général, mieux adapté à faire des plus modestes « enfants du peuple » de vrais hommes et de bons citoyens que l'in-struction actuelle des fils du « monde ». On n'a pas oublié comment il devra se combiner avec l'éducation des senti-ments dans la famille, avec une indispensable culture esthé-

1. Le mot « travailleurs » est pris ici dans le sens spécial de la lan-gue courante, mais les prolétaires savent à merveille qu'ils ne sont pas les seuls qui *travaillent*.

tique, et se concilier avec l'enseignement pratique ou l'apprentissage professionnel.

La détermination des buts positifs que se doivent proposer les prolétaires n'est pas un service de moindre importance. Ces buts sont assez difficiles à atteindre et réclament déjà un trop grand concours de patients efforts pour qu'on ne sache pas gré à ceux qui mettront les travailleurs en garde contre le gaspillage de temps et la déperdition de force qu'entraîne la poursuite des chimères.

Le sacerdoce philosophique appuiera de son autorité ascendante les justes revendications des prolétaires, envers qui il se montrera constamment sympathique et fraternel. Il sera le médiateur. Il ne marchandera jamais ses bons offices. Interprète d'une morale sociale qui proportionne les obligations et les responsabilités aux facultés, aux possessions et à tous les genres de force, il sera toujours prêt pour le rappel au devoir. Son intervention sera d'autant plus utile que, sans laisser douter de son indépendance et de sa fermeté, il ne se départira pas de l'équité, de la prudence et de la modération dont il aura besoin pour faire accepter des riches et des puissants son ministère éducateur, ses avis et, quand il le faudra, son arbitrage.

Ami des prolétaires, il ne sera jamais leur flatteur. C'est la vérité que l'on doit avant tout à ceux qu'on aime. Quand notre pouvoir spirituel estimera que les vues des ouvriers sont erronées, qu'ils font fausse route, que leurs prétentions sont illégitimes ou que leurs demandes, fondées en principe, sont socialement inopportunes, il le dira. Sans se lasser de proclamer et sanctionner les plus grands devoirs du capital, il ne se fera pas faute de répéter que le travail a lui aussi des devoirs certains envers la patrie et l'humanité.

Sans chercher à énerver l'action concertée des prolétaires pour la réalisation de la justice et de plus de bonheur, il les détournera résolument de la violence comme immorale et stérile. En outre, il n'encouragera point d'ordinaire dans leurs rangs les ambitions spéciales de l'ordre temporel, propres à compromettre ou diminuer leur aptitude et leur

disponibilité d'esprit pour l'office commun d'appréciation morale, de contrôle civique et de propulsion sociale qu'Auguste Comte leur attribue essentiellement, — les nécessités transitoires et les exceptions étant réservées comme toujours.

L'alliance des philosophes et des prolétaires, « cette asso-« ciation régénératrice, dit Auguste Comte, est surtout « destinée à constituer enfin l'empire de l'opinion publique, « que tous les pressentiments, instinctifs ou systématiques, « s'accordent, depuis la fin du moyen âge, à concevoir « comme le principal caractère du régime final de l'huma-« nité. — Ce salutaire ascendant doit devenir le principal « appui de la morale, non seulement sociale, mais aussi « privée et même personnelle, parmi des populations où « chacun sera de plus en plus poussé à vivre au grand « jour, de manière à permettre au public le contrôle efficace « de toute existence quelconque. » (*Auguste Comte.* Discours préliminaire. 3me partie).

Voilà qui suppose un prolétariat organisé. Son organisation professionnelle n'est pas en cause. Elle se développe chaque jour. Le pouvoir spirituel l'utilisera en la réglant moralement, afin qu'elle n'engendre pas d'immenses égoïsmes corporatifs en face d'autres égoïsmes formidables résultés de l'extension des *cartels* et des *trusts* capitalistes. Mais il favorisera parallèlement l'organisation de sociétés populaires *non professionnelles* qui seront un point d'appui indispensable à son action régulatrice. Ces sociétés, où se grouperont librement des hommes de tous les métiers sous l'impulsion du sentiment social et des besoins moraux, auront divers objets : la propagande, l'instruction mutuelle, la poursuite des réformes sociales, l'exercice des devoirs et du contrôle politiques, l'action proprement morale, soit intérieure soit extérieure, ou tout autre objet analogue. Dans leur sein, grâce au mode même de leur formation, prévaudront sans mélange les vues générales comme les aspirations largement civiques et humaines en harmonie avec les pensées et les directions des philosophes.

Elles seront ainsi le complément et le contrepoids néces-

saires des groupements professionnels dans une organisation populaire capable d'assurer cette « réaction permanente de tous sur chacun » dont parle notre philosophe et sans laquelle il n'est pas de discipline morale.

Cette réaction sera susceptible des formes et des degrés les plus divers. Elle consistera dans tous les cas à associer les manifestations discrètes ou retentissantes de la conscience commune, plus avertie et plus puissante que jamais, à toutes les modalités du conseil et du jugement, de l'éloge et du blâme émanés du pouvoir spirituel accepté. On prévoit quels pourront être ses effets pratiques quand elle ira jusqu'au « refus de concours ». Ce refus de concours pourra varier de nature et d'étendue. Il sera, par exemple, économique ou politique, sans compter la suspension ou du moins la restriction de relations d'un autre ordre. S'il est économique, il impliquera aussi bien le refus de clientèle que le refus de travail. S'il est politique, le refus de suffrages n'est pas la seule forme pacifique et régulière qu'on en puisse entrevoir.

Le pouvoir spirituel aura le souci de convaincre le peuple que pour le bien public et dans son propre intérêt il ne doit user de cette sanction redoutable que comme dernier recours. L'usage en sera d'autant plus ennobli et rendu plus efficace qu'il sera plus rare et plus socialement motivé. Les graves manquements au devoir social pourront le provoquer dans les mœurs nouvelles avec une grande puissance d'extension et d'effet chez ceux-là même dont les intérêts particuliers on corporatifs n'auront pas été lésés. Ce sera un progrès considérable. —

La ligue des philosophes et des femmes est un autre élément, non moins indispensable, de l'action morale dans le présent, de la société religieuse dans l'avenir.

Sans leur accord et leur collaboration nous n'entrevoyons ni le terme de la crise actuelle, ni l'épanouissement de l'ordre futur. C'est à leur conspiration libératrice et féconde que la religion de l'Humanité devra son avènement d'abord, plus tard sa pleine et durable efficacité.

L'attitude gardée jusqu'à ce jour par la masse des

femmes envers la simple *libre pensée* voltairienne n'est faite ni pour nous surprendre, ni pour nous décourager. Expliquée, elle nous est un enseignement et nous donne des motifs d'espérer.

La femme n'abandonne pas à l'homme le monopole de la pensée ; mais elle est plus que lui un être de sentiment. Ses tendances intellectuelles sont conservatrices et empiriques. Les nouveautés la trouvent en général méfiante ou très circonspecte. Quand son goût, sa culture et ses loisirs la portent à la méditation, il est rare qu'elle ne subordonne pas l'abstrait au concret, la considération des idées à celle des êtres. Les besoins moraux dominent à ses yeux les besoins exclusivement logiques ; et ce sont les conséquences morales ou les buts moraux qui lui servent de pierre de touche pour juger les doctrines nouvelles et les novateurs. Ces dispositions, innées en partie, en partie acquises, s'expliquent par l'organisation, l'histoire et la condition des femmes.

Ne soyez donc pas surpris si la pure *libre pensée* a rencontré chez la plupart d'entre elles des réfractaires. L'insuffisance de leur éducation et de leur instruction n'en est pas la seule cause.

Les priver au nom de la seule raison abstraite et par une critique même irréfutable des objets traditionnels de leur vénération et de leur culte, auxquels elles rattachent leurs affections, leur sécurité et leurs espérances, sans leur en proposer d'autres, n'est pas le moyen de toucher leur cœur. Or, c'est d'ordinaire par le cœur que passe le chemin qui conduit à l'esprit quand on veut convertir les femmes. Au moins faut-il qu'on se soit assuré de la neutralité bienveillante du cœur.

La femme tient beaucoup à ses habitudes d'esprit comme à toutes ses habitudes. Elle ne nous pardonne de les déranger qui si nous lui permettons de les remplacer par des habitudes nouvelles et de substituer à la stabilité perdue une stabilité supérieure. L'émancipation pour elle-même ne suffit pas à la séduire ; et la destruction, même justifiée, des anciennes croyances lui répugne, si elle ne doit pas

aboutir à la construction d'un abri plus solide pour sa mentalité rebelle au vagabondage théorique.

Au surplus ce ne sont point des raisons dogmatiques qui retiennent la foule féminine dans le giron des antiques disciplines. Au fond les dogmes théologiques intéressent beaucoup moins les femmes qu'elles ne se l'imaginent de bonne foi. Le plus souvent elles n'en ont qu'une connaissance vague ou une conception hérétique à leur insu. Parmi les femmes catholiques, pour beaucoup d'entre elles le surnaturel chrétien prend la forme d'une sorte de polythéisme où domine la Mariolatrie et qui leur suffit comme cadre concret de leur sentimentalité et de leurs accoutumances religieuses, tandis que d'autres, plus nombreuses qu'on ne croit, en usent familièrement et sans malice avec l'orthodoxie, en prennent et en laissent et glissent vers un demi-protestantisme inconscient, qu'une approximative subordination à la hiérarchie ecclésiastique, la richesse des cérémonies et la régularité de quelques pratiques distinguent du protestantisme proprement dit en dehors des différences d'ordre social. Parmi les protestantes, combien nous en connaissons pour qui le christianisme n'est plus qu'un spiritualisme diffus, flottant autour d'une légende poétique, de plus en plus subtilisée, une formule historique de ralliement, une *raison sociale* pour leurs aspirations morales.

Mais la résistance des unes et des autres contre les assauts de la *libre pensée* négative est surtout motivée par la conviction qu'elle n'est pas apte à fonder assez les mœurs et à proposer un idéal assez haut à l'amour et à l'effort des hommes. En plus, les femmes, principalement les catholiques, la rendent responsable de l'affaiblissement des liens, des institutions, des freins, des disciplines qu'elles jugent tutélaires, nécessaires à la moralité commune, mais avant tout indispensables à leur propre sécurité et à leur bonheur. Elles lui font enfin grief de leur enlever sans compensation des satisfactions du cœur et de l'imagination dont elles ne peuvent pas se passer.

Or voici une doctrine qui, au nom même de la science

positive, restitue au sentiment sa place et son rôle. Observatrice de la réalité, elle nous montre l'activité humaine dépendante avant tout des affections et réduit en dernière analyse le problème humain à la subordination de l'égoïsme à l'altruisme, condition de tout perfectionnement et de tout bonheur véritable. Elle *affranchit* l'esprit plus radicalement que ne l'a fait aucune autre philosophie. Mais elle ne l'affranchit que pour le mieux *organiser,* et elle ne le veut mieux organisé que pour en faire le « ministre » clairvoyant et sûr du cœur. En un mot, la raison, entièrement libérée par elle, aura désormais pour destination suprême de travailler sous l'inspiration de l'amour au triomphe de l'amour.

Du plus haut objet de la connaissance scientifique la religion de l'Humanité fait un objet réel pour la piété des hommes.

Tel est le gage essentiel que le positivisme apporte aux femmes. Il leur en donne un autre en affichant et motivant, croyons-nous, la prétention de n'être le plus souvent que la systématisation et le développement du bons sens. En plus d'un cas ses solutions explicites se rapprochent plus de celles que le sens pratique et concret de la vie leur suggère implicitement que des vues systématiques des docteurs.

C'est dans l'ordre des devoirs et des liens sociaux, des institutions fondamentales, de celles surtout qui touchent à la famille, au mariage, à l'enfant, au sort des femmes elles-mêmes que celles ci peuvent constater l'heureuse concordance entre leurs dispositions instinctivement conservatrices ou leur idéal spontané et les opinions positivistes en ce qu'elles maintiennent comme en ce qu'elles réforment. Leur sagesse empirique, leur besoin de stabilité, leur délicatesse et leur souci d'un meilleur avenir ne peuvent qu'y trouver à la fois les satisfactions légitimes et les rectifications acceptables.

La grande affaire est de leur faire comprendre que les règles et les disciplines auxquelles elles ont raison de tenir sont compromises chaque jour un peu plus par une fausse

solidarité avec des croyances battues en brèche de toutes parts et des églises dont le crédit moral décline rapidement. Il en est plus d'une qui en ont le sentiment. Ce qu'il faut, c'est leur donner en sens inverse le sentiment que notre doctrine consolide et fortifie ce que le théologisme défend mal ou met en péril.

C'est déjà fait pour un certain nombre. Ce nombre grandira sous peu à mesure qu'on parlera mieux aux femmes le langage qu'elles ont le droit d'attendre. Nous en connaissons déjà plusieurs qui ont été frappées de ce que la morale positiviste présente de réalité, de solidité et de pureté supérieures. Elles ont été touchées en même temps par son aptitude à consacrer d'antiques devoirs et par tout ce qu'elle y ajoute de nouvelles exigences de sincérité, de justice, de bonté, par les responsabilités insoupçonnées qu'elle formule et par les délicatesses inédites qu'elle introduit dans la conscience, tandis qu'elle la purifie des calculs usuraires et des basses terreurs.

La femme est religieuse même quand elle est révolutionnaire. Elle a besoin d'aimer et de vénérer, de se lier à quelqu'un ou à quelque chose, de trouver la paix intérieure dans la pleine adhérence de son être à un plus grand être qui la puisse soutenir en toutes circonstances et qui lui demeure même quand elle a perdu tout le reste. Comment ne répondrait-elle pas à l'appel de celui qui a trouvé en partie dans les inspirations les plus profondes de son génie et de son propre cœur, en partie dans la pure tendresse d'une noble femme le nouveau trésor religieux qu'il apporte aux hommes en instituant le culte de l'Humanité, dont, à vrai dire, la conception était en germe dans ses premières pensées de jeunesse? Comment les femmes, toujours mieux renseignées, n'en viendraient-elles pas à préférer ceux qui lui proposent une religion sans Dieu à ceux qui ne peuvent plus lui offrir en réalité qu'un Dieu sans religion?

Quelle religion, quelle philosophie réclame pour la femme autant que le positivisme justice, respect, dévouement et confiance? Laquelle fait d'elle plus exactement

une *personne,* s'il est vrai qu'on est une personne dans la mesure où l'on oblige les autres et où l'on s'oblige soi-même, en proportion des responsabilités acceptées ?

La conscience positiviste se soulève à la pensée que trop souvent encore la femme est traitée comme un être exploitable, corvéable à merci ou comme un instrument de plaisir. Nous rêvons aussi mieux pour elle que l'assimilation dissimulée sous des formes élégantes à un animal doux et charmant, mais inférieur, à qui l'on prodigue des hommages sans conséquence ou une tendre et souriante indulgence comme à un grand enfant qu'elle ne cesserait jamais d'être. Nous ne sommes pas non plus de l'école qui la destine uniquement à orner notre vie et pas davantage de celle qui croirait avoir assez fait pour elle parce qu'elle aurait fait d'elle une idole complaisante envers qui les génuflexions dispenseraient des devoirs.

En revanche le bon sens des femmes nous saura gré de ne pas songer, sous prétexte d'égalité, à faire d'elles des contre-façons de l'homme, à tourner leur ambition vers le partage de toutes les corvées masculines, vers la conquête des dominations matérielles et les satisfactions de l'orgueil, de ne pas les égarer dans la confusion des devoirs et des responsabilités, de ne pas leur proposer comme idéal une transcendante indépendance aussi contraire à la nature féminine qu'aux possibilités sociales. Elles se rendent compte que les plus grandes exigences de pureté, les scrupules particuliers qui leur sont propres, la fixité des liens dans lesquels elles s'engagent et engagent l'homme, sont pour elles autant de défenses et autant d'éléments de force. Elles doivent nous approuver de n'en pas poursuivre l'affaiblissement qui n'affranchirait que les passions masculines.

Ouvrière irremplaçable des tâches familiales, modestes et hautes, qui exigent toutes les ressources de l'organisation et de l'âme féminines, providence morale de la société, la femme a besoin de voir consacrer mieux que par le passé l'ensemble des devoirs de chacun et de tous envers elle. Le positivisme y pourvoit.

Au premier rang de ces devoirs les positivistes placent une éducation qui mette la femme à la hauteur de toutes ses fonctions. Du même coup ils poursuivent, par la similitude de culture philosophique et morale, la fin du divorce mental entre les deux sexes.

Quant au précepte « *l'homme doit nourrir la femme* », nos compagnes ne s'y méprendront pas. Elles n'y verront ni une menace pour leur liberté, ni l'ignorance de nécessités pratiques que le progrès social doit réduire graduellement, mais la formule du devoir masculin trop méconnu et la promesse de leur véritable affranchissement.

Sur ce sujet, Auguste Comte est intarissable. Il s'y révèle d'une tendresse exquise comme, par exemple, lorsqu'il écrit à son cher disciple M. Audiffrent : « Je ne vois jamais « une pauvre ouvrière chargée d'un ignoble fardeau sans « être tenté de lui enlever une corvée qui ne convient pas « à son sexe.... » (*Lettre à M. Audiffrent* du 9 mars 1851).

Comment s'étonner du mot de Mme Austin, cette Anglaise de grande distinction qui disait à Auguste Comte en parlant de la question féminine : « Sur ce sujet il n'y a que vous » ?

Aussi les positivistes sont-ils en droit de compter beaucoup sur les femmes pour recevoir et propager la nouvelle foi et attendent beaucoup d'elles comme collaboratrices du futur pouvoir spirituel.

Cette collaboration sera générale ou spéciale.

Toutes les femmes seront appelées à être plus ou moins éducatrices, même celles que leur destinée exceptionnelle priverait durant toute la vie d'une famille propre. Comme telles, elles prêteront une assistance indispensable au sacerdoce philosophique. On sait que certaines parties de l'œuvre éducatrice leur seront exclusivement attribuées en ce qui concerne l'enfance. Mais pour tous les âges et dans toutes les situations elles seront les éducatrices par excellence des sentiments. Mère ou épouse sans enfants, fille, sœur, fiancée, amie, maîtresse de maison, la maison fût-elle réduite au plus humble logis de prolétaire, préposée hors de la famille à des tâches sociales en harmonie avec ses aptitudes, partout et toujours elle aura le moyen et le

devoir d'agir sur le cœur des hommes pour y faire pénétrer quelque chose de sa propre tendresse et de sa propre pureté.

Ce serait tomber en d'inutiles redites que de répéter ce que nous avons dit précédemment, d'après Auguste Comte, du ministère généralisé de communicative sympathie, de contrôle modérateur, de perfectionnement moral qui incombe à la femme dans l'humanité nouvelle. Son rôle social a été caractérisé comme consistant surtout à corriger la force par l'amour dans toutes les relations humaines, depuis les rapports entre le père et les enfants au foyer domestique jusqu'à ceux qui peuvent se changer en conflits entre la richesse et le travail, entre toutes les puissances et toutes les faiblesses, entre les nations elles-mêmes.

Mais ce ministère de l'amour, pour être en même temps un ministère de justice et pour assister utilement le pouvoir spirituel aura besoin d'être assez renseigné, éclairé, guidé par les leçons de la sagesse humaine, du savoir positif. C'est donc une étroite réciprocité et une mutuelle dépendance de services qui fonderont et scelleront l'alliance des femmes et des philosophes pour les fins spirituelles qui leur seront communes. Mais les femmes laisseront volontairement au sacerdoce philosophique, sans renoncer au contrôle du sentiment, le *gouvernement* spirituel et les responsabilités qui lui appartiennent.

Pour le conseil et pour le jugement, elles lui seront d'incomparables auxiliaires. Souvent leur action intime, discrète et sûre, devançant la sienne, lui épargnera la nécessité d'intervenir. Souvent aussi elles fourniront à ses avis et à ses sentences le secours des armes morales dont elles ont le précieux privilège.

Pour l'action directe sur les hommes, elles tireront de leur cœur non pas « les raisons que la raison ne connaît pas », mais des ressources de persuasion, une force de suggestion altruiste, des secrets pour communiquer l'heureuse contagion de la bonté que le savant ne possède pas ou qu'il est moins habile à manier. A mesure que l'intelligence féminine sera mieux cultivée, elle introduira davantage

dans les inspirations et les répugnances du sentiment comme dans celles d'une sagesse pratique qui se montra jusqu'ici plus d'une fois étroite une compréhension des choses et des hommes, une notion de la règle et de l'ordre général, un souci d'humanité et une préoccupation de beauté morale qui feront de plus en plus de la conscience active des femmes un instrument de discipline aussi puissant que délicat.

Sa force sera considérable dans l'action indirecte. On sait que nous entendons par là l'utilisation du milieu social pour modifier l'homme par les réactions et pressions morales de l'ambiance. Ces pressions et ces réactions ont prise sur nous non plus exclusivement par nos penchants altruistes et par notre raison, mais par d'autres éléments de notre nature et, avant tout, par le besoin que nous avons de la sympathie, de l'approbation, de l'estime des autres. C'est ainsi que l'amour-propre, le respect humain, le souci de la réputation, la crainte de déplaire aux personnes dont la mésestime est pour nous une souffrance quelquefois très vive, la peur d'encourir leur mépris ou l'impossibilité de le supporter longtemps sont des facteurs psychologiques dont le pouvoir spirituel doit tirer un très grand parti pour la discipline et la juridiction dont il a la charge.

La diversité des liens ou des relations que la vie établit entre l'homme et la femme offre à celle-ci une infinité d'occasions et de moyens d'appuyer ou de sanctionner le devoir. Très peu d'hommes sont assez disgraciés pour ne pas connaître au moins une femme dont la désapprobation et la désaffection leur sont particulièrement pénibles. Ce n'est pas seulement de l'estime des femmes, c'est aussi des différentes modalités de leur tendresse que nous avons besoin. L'éducation rendra ce double besoin de plus en plus profond et pur. Elle préparera de mieux en mieux les femmes à y répondre par de plus grandes exigences morales. Une plus grande liberté dans les rapports honnêtes entre les deux sexes, des mœurs plus sincères et plus sérieuses à la fois les disposeront et les armeront de telle fa-

çon pour l'exercice de leur magistrature morale qu'il deviendra périlleux d'en risquer les sévérités.

La famille d'abord, puis le salon, les relations sociales de tout ordre, la vie populaire, les camaraderies de la jeunesse comme les amitiés de l'âge mûr multiplieront les cas où la tendre louange, l'affectueuse approbation, les doux encouragements, voire l'applaudissement enthousiaste des femmes seront les récompenses enviées entre toutes, où leur blâme et leur éloignement seront la punition justement redoutée. Que serait-ce quand il faudrait mériter leur *amour* lui-même par des actions bonnes et courageuses, fussent-elles obscures, par de belles œuvres sociales, par des services rendus à la patrie, à la science, à l'humanité, et quand on tremblerait avec raison soit de le perdre par une conduite égoïste ou basse soit de ne l'obtenir jamais !

Le sacerdoce philosophique n'aurait pas dans son arsenal d'armes plus irrésistibles.

Outre la collaboration générale que toutes les femmes pourront lui fournir à des degrés divers et sous des formes variées, un certain nombre d'entre elles le seconderont utilement par l'accomplissement de tâches spéciales. On peut prévoir, par exemple, comment, sous l'influence d'une éducation rationnelle et de conseils donnés avec autorité, celles qui, pour un temps ou durant toute la vie, assumeront l'exercice extérieur et régulier de fonctions pédagogiques ou médicales, d'offices déterminés d'assistance matérielle et morale mettront au service de l'action spirituelle, de la discipline et de l'amélioration morales leur labeur quotidien transfiguré en application particulière de leur *providence* générale.

Là sera, aux yeux du pouvoir spirituel, la meilleure utilisation sociale de la disponibilité qu'un célibat temporaire ou définitif laissera toujours, même quand d'autres mœurs auront prévalu, à un certain nombre de femmes majeures. La religion de l'Humanité se devra de résoudre mieux que par le couvent, — qui fut cependant une solution relative en son temps, — le problème d'une destination particulière, d'un but précis et noble à offrir aux femmes dont le ma-

riage est différé ou qui ne se marieront pas, ou que le mariage aura douloureusement déçues sans leur donner les consolations de la maternité, aux veuves sans enfants. Il faudra bien qu'en dehors des exigences pratiques de la vie matérielle que nous n'oublions pas, mais dont il a été parlé ailleurs, et sans porter atteinte à aucun des devoirs de famille qui peuvent subsister dans des cas semblables, on réussisse à mieux remplir la vie morale de ces femmes.

Les offices, depuis les plus modestes jusqu'aux plus élevés, qui permettent à la femme de se dépenser pour les petits, pour les souffrants et pour les misérables, pour les faibles et pour les abandonnés, pour les incapables et pour les déchus, les « maternités sociales », suivant une heureuse expression de M. Ferdinand Dreyfus, conviennent merveilleusement à sa nature. Son aptitude à y faire œuvre non seulement de charité, mais de culture morale, d'éducation, de consolation, d'amendement, de relèvement, et à provoquer, médiatrice écoutée, la fraternelle assistance des heureux de ce monde, sera systématiquement mise en valeur par notre pouvoir spirituel. Ces fonctions, qui peuvent se diversifier beaucoup, répondront autant que possible à la vocation morale des femmes dont nous venons de rappeler la situation spéciale.

Il est un autre genre de secours que les femmes prêteront aux philosophes à mesure que, grâce à leur instruction généralisée, elles entreront plus nombreuses et mieux préparées dans le public appelé à goûter les travaux de l'esprit. Leur tendance à mettre le savoir au service du perfectionnement humain sera un frein pour les débauches cérébrales et la mésusance du talent que le pouvoir spirituel jugera sévèrement.

Dans les lettres et dans l'art, la recherche croissante de leur suffrage nous apparaît comme une source d'ennoblissement et de progrès. Sans changer les poètes et les artistes en prédicateurs ou en pédagogues, sans leur imposer une sotte pruderie, elle avivera en eux le sentiment de la vertu éducative des productions esthétiques et de la responsabilité qui en dérive. Elle leur commandera un souci plus

exigeant de propreté et de délicatesse nullement attentatoire à la vérité, ni exclusif de la fantaisie, et tout à fait profitable aux œuvres, qu'elle animera de cette grâce supérieure qui est le sourire de la bonté.

Donc les femmes aideront puissamment les philosophes comme agents de discipline morale. Elles ne pourront ni les remplacer, ni se passer d'eux. L'action féminine, en général plus spontanée que systématique et plus sentimentale qu'intellectuelle, dispersive par la force des choses, susceptible de défaillir et d'errer comme toute action humaine, aura toujours besoin de hautes directions scientifiques, de conseillers qui l'éclairent et la redressent, d'un gouvernement spirituel qui, ne cessant pas de rappeler l'ordre général et les fins communes, coordonne les efforts. C'est encore à cette autorité morale que les femmes auront recours pour être défendues contre l'impatience des forts dont elles irriteront l'égoïsme ou l'orgueil.

Les philosophes et les femmes sont nécessaires les uns aux autres.

C'est d'ailleurs par leur coopération et avec le concours des prolétaires que la foi scientifique s'épanouira en un culte nouveau.

VII

Pourquoi un culte?

La peur des mots est un terrible obstacle à la propagation des idées.

Les mots *religion* et *culte* inquiètent, troublent ou étonnent beaucoup d'émancipés, cependant sortis de la phase négative ou purement révolutionnaire. Ils accordent que, pour mettre fin à l'anarchie morale, une théorie morale ne suffit pas, qu'il y faut en outre une *organisation morale*. Il n'est point trop malaisé de leur faire admettre que cette organisation morale ne va pas sans un organe de coordination. Il est déjà plus difficile de leur faire accepter pour dé-

signer un tel organe le terme de *pouvoir spirituel.* Quant à la nature même de l'organisation morale, on les amène à reconnaître qu'elle doit consister à régler et à rallier sans contrainte, à mettre le plus d'unité possible dans la vie intérieure et le plus d'union dans la vie sociale, à lier ces deux harmonies l'une à l'autre. Mais si l'on ajoute que ces harmonies solidaires, qui, pour être réelles, doivent comprendre les pensées, les sentiments et les volontés rattachés ensemble à un objet suprême et commun de savoir, d'amour et d'actif dévouement, constituent le *double lien* qu'il faut appeler *religion*, on se heurte à des préventions invétérées.

L'état religieux a été défini par Auguste Comte « l'état de « complète unité qui distingue notre existence, à la fois « personnelle et sociale, quand toutes ses parties, tant mo- « rales que physiques, convergent habituellement vers une « destination commune ». (*Catéchisme positiviste.* Premier entretien). Donc la religion implique nécessairement des convictions communes, la convergence des affections et la synergie des activités. Elle prend l'homme tout entier et surtout exige l'intime coopération de l'esprit et du cœur. « Afin de constituer une harmonie durable, il faut, en effet, « *lier* le dedans par l'amour et le *relier* au dehors par la « foi... L'unité suppose, avant tout, un sentiment auquel « nos divers penchants puissent se subordonner... Mais « cette condition intérieure de l'unité ne suffirait pas si « l'intelligence ne nous faisait reconnaître au dehors une « puissance supérieure, à laquelle notre existence doive « toujours se soumettre, même en la modifiant. » (Auguste Comte. — *Id. ibid.*).

Vainement toute l'œuvre d'Auguste Comte explique et démontre que cette « puissance supérieure » dont la connaissance, l'amour et le service nous doivent unir est l'Humanité, que l'objet de notre « foi » commune doit rester réel, relatif, vérifiable, que la « destination » commune qui nous est assignée est exclusivement terrestre et humaine et enfin que le mot *religion* est adéquat à cet ensemble de conceptions, les hésitations subsistent même parmi des es-

prits éminemment sympathiques au positivisme. Elles auront un terme.

Il en sera de même des résistances que rencontre l'idée d'un « culte » positif.

De même que la religion, fait humain et social qui répond à un besoin permanent de l'espèce, est en soi distincte et indépendante des croyances longtemps bienfaisantes, désormais caduques, qui, après lui avoir servi d'appuis provisoires, rendent aujourd'hui son nom suspect aux libres esprits, il est permis de concevoir un culte dégagé de toute idolâtrie, de tout mysticisme, de toute pratique irrationnelle ou intéressée.

— Mais, nous dit-on, à quoi bon un culte? Qu'est-ce que votre culte? Quelles mômeries nouvelles, inédites ou plagiées, nous proposez-vous? Pourquoi un culte?

— Parce que le culte est éternel.

Chacun de nous fait à son heure et nous faisons souvent ensemble du culte, comme M. Jourdain de la prose, sans le savoir.

Vous saluez le drapeau qui passe; vous faites acte de culte. Vous vous levez et vous tenez debout pour écouter l'hymne national de votre pays; ce mouvement et cette attitude sont des formes de culte. Vous vous découvrez devant un cercueil; ce geste est cultuel. Vous portez régulièrement des fleurs sur une tombe; c'est du culte. Vous parez, haranguez, entourez, suivant vos moyens, d'un peu de poésie et d'art ces mariés que ne bénit aucun ministre du ciel; c'est du culte. Dans le logis exceptionnellement décoré vous revêtez des habits de fête pour souhaiter la bienvenue à l'enfant qui est né, pour célébrer un anniversaire de famille, pour honorer un aïeul chargé d'ans ; c'est du culte. Seul devant l'image d'un être cher que la mort a ravi, devant les menus objets qu'il aimait, reliques du cœur, vous vous attardez dans l'évocation du souvenir; c'est du culte.

Dans l'ordre public, ces érections multipliées de bustes et de statues destinés à perpétuer l'image et à matérialiser l'enseignement d'un bienfaiteur local, d'un citoyen utile, d'un homme d'État, d'un philosophe, d'un savant, d'un ar-

tiste, d'un héros, d'un grand serviteur de l'Humanité, c'est encore du culte. Ces inaugurations motivées et solennelles de monuments élevés à la mémoire de soldats morts pour la patrie, de travailleurs victimes du devoir, ou en souvenir de quelque événement historique, ces consécrations d'édifices publics et d'œuvres d'utilité générale avec les rassemblements d'hommes et les manifestations esthétiques qui les accompagnent, c'est toujours du culte.

Voici une preuve entre autres que le besoin de culte est indépendant de toute croyance théologique, de tout théisme. Il n'est pas de peuple plus émancipé que le peuple de Paris, et il n'en est pas qui soit plus attaché au culte des morts et à la religion des cimetières.

« Qui nous donnera des fêtes? » — s'écriait Michelet. N'a-t-il pas lui-même marqué le caractère religieux, au sens purement humain du mot, de cette sublime *Fédération* du 14 juillet 1790? Il y voyait comme l'ébauche d'un culte nouveau, du culte combiné, sans contradiction, de la patrie et de la fraternité humaine.

La Révolution française, fille du XVIIIe siècle, a eu, au plus fort de la tourmente, le pressentiment que son œuvre ne serait achevée que par l'avènement d'une religion nouvelle. Ce n'est pas, on s'en doute, à l'entreprise rétrograde d'un culte de l'Être suprême, avec le bourreau comme premier ministre, que nous pensons. Mais cet essai d'un « culte de la Raison », malgré ses inévitables erreurs et les excès qui l'accompagnèrent, malgré la confusion du spirituel et du temporel dont il ne pouvait se dégager, ces fêtes décadaires, ces cérémonies civiques nous offrent plus d'un trait auxquels une tentative intéressante et suggestive.

La réalité nous montre le besoin de culte persistant, des pratiques anciennes qui subsistent, des pratiques nouvelles qui se répandent sans que le surnaturel ni la métaphysique y soient pour rien. Ici encore c'est de développer et de perfectionner la réalité qu'il s'agit.

Rappelons quelques notions élémentaires.

L'être humain n'est pas seulement raison pure. Il est cerveau et corps, sensation et mouvement, intelligence et af-

fection, entendement et imagination, émotion, énergie et, de mille manières, joie et douleur. En cet organisme, la vie végétative, la vie de relation et l'activité interne des centres nerveux supérieurs se conditionnent ou se modifient mutuellement. A leur tour, les parties élémentaires de la vie cérébrale agissent et réagissent constamment les unes sur les autres et s'associent pour de multiples et toujours plus complexes combinaisons.

C'est pourquoi l'art moral doit, après s'être incorporé l'hygiène, se compléter par le culte.

Consentira-t-on à ne pas oublier que les moteurs essentiels de notre conduite sont nos affections? Ce sont elles qui, en dernière analyse, donnent l'impulsion à toute notre activité, y compris l'activité mentale. Le rôle de l'esprit est considérable : il renseigne, imagine et coordonne; il est l'instrument de la délibération sans laquelle le désir n'aboutit pas à la volonté; par lui enfin l'ordre extérieur exerce son indispensable action régulatrice sur le dedans. Mais il ne suffit pas, sans l'assistance des penchants, à déterminer un effort et des mouvements appréciables, et il ne fournit lui-même un labeur suivi que sous un stimulant affectif, comme il apparaît dans les deux phénomènes bien connus et corrélatifs de l'*attention* et de la *distraction*.

Donc pas de discipline morale sans une discipline directe des affections qui développe les altruistes et subordonne les égoïstes, sans une éducation des sentiments.

Il en est des affections comme de toutes les fonctions de la vie animale. On fortifie un penchant comme on développe un muscle ou comme on cultive un sens : par l'*exercice* régulier et progressif, sans surmenage. Si l'on appliquait à exercer la sympathie et la vénération la moitié de ce qui se dépense aujourd'hui inconsciemment d'ingéniosité pour surexciter la vanité humaine, le résultat serait déjà beau.

Or tout penchant peut être exercé soit par les *actes* mêmes qu'il tend à accomplir, s'ils sont assez répétés, soit par l'*expression* assez renouvelée du sentiment correspondant. Dès que le penchant parvient à la conscience, même confu-

sément, avec aperception, fût-elle vague, de son objet, il devient, à proprement parler, sentiment. Nous considérons le sentiment comme toujours actif et non comme un état passif de l'âme. Le besoin de se traduire soit en acte, soit en manifestation, fût-elle secrète, lui est inhérent.

Mais les actes les plus propres à réaliser les fins d'un penchant altruiste ne sont pas toujours à notre disposition; ils dépendent de plus d'une condition extérieure. En outre ce penchant lui-même peut défaillir devant l'occasion favorable sous le choc des penchants contraires, parce qu'il n'aura pas été assez fortifié à l'avance par une culture appropriée. C'est à remplir les intervalles de l'action et à corriger par un entraînement préalable la faiblesse native des affections altruistes que doit pourvoir la culture des sentiments par leur expression même.

Il est d'observation courante que les mouvements, les gestes, les attitudes, les jeux de physionomie, les paroles, l'accent qui servent de *signes* spontanés à nos affections, s'ils remplissent les conditions de durée ou de fréquence convenables, réagissent sur ces affections elles-mêmes en augmentant leur force et leur consistance. La loi de l'*habitude* s'applique ici. La chose va de soi pour les signes de sentiments réels. Mais l'expérience nous enseigne même qu'en reproduisant artificiellement les signes de sentiments, de passions que nous n'éprouvons pas, nous pouvons ébaucher en nous pour un instant, quoique sans objet, des impulsions subjectives analogues. Froncez fortement vos sourcils, serrez les dents, crispez vos poings, et vous vous surprendrez presque en colère. Mettez de la douceur dans votre regard, souriez, prenez une attitude penchée d'une certaine façon et vous sentirez comme un souffle de vague tendresse traverser votre être. Cette constatation n'est nullement pour justifier l'hypocrisie, mais elle est instructive.

Les signes de nos sentiments sont infiniment variés. Il y en a de directs et d'indirects. Ce ne sont pas ces derniers qui agissent le moins. Telles sont les *images*, visuelles ou auditives, des objets qui ont éveillé en nous certaines

émotions ou qui sont susceptibles de les provoquer. Telle est toute la menue monnaie des souvenirs qui nous rattachent à ces objets et qui s'extériorisent en toutes ces choses insignifiantes par elles-mêmes dont nos regrets ou nos espérances font autant de reliques. La contemplation ou la reproduction de ces images, le maniement de ces reliques entretiennent et exercent notre sensibilité.

Celle-ci est grandement influencée par les signes de la sensibilité d'autrui. Les gestes et les figures, les paroles et les chants, les rythmes et les arrangements qui expriment la sympathie et la vénération des autres, même avec le caractère impersonnel des œuvres d'art, nous disposent à être plus sympathiques et plus vénérants. C'est là une forme des phénomènes, qui sont loin d'être simples, de la *suggestion* et de l'*imitation*.

Certes, comme l'*action* altruïste est le mode d'exercice le plus efficace et le plus méritoire de notre propre sociabilité, de même l'*exemple* altruïste est le mode supérieur de transmission pour la sociabilité d'autrui. Disons-le bien haut : aucune pratique cultuelle n'égale une bonne action, ni un bon exemple. La culture des sentiments par l'expression ne dispense jamais des actes; seulement elle nous y prépare et nous les rend plus faciles.

C'est une vérité expérimentale que la force des émotions se multiplie en chacun par leurs mutuelles *communications*. Partout où se produisent des rassemblements d'hommes, dans une fête publique, dans une réunion populaire, dans un théâtre comme dans un temple, le fait se peut observer. Il prend un caractère religieux dès que les hommes sont réunis pour goûter des satisfactions supérieures et désintéressées, éminemment communicables. On sait quelles proportions peut prendre en pareil cas la contagion de l'attendrissement, de l'enthousiasme, de la générosité, de la piété humaine sous le charme subi en commun d'un spectacle, d'un poème, d'une symphonie ou seulement d'une parole grave et simple, mais jaillissant du cœur. L'impression sera plus forte encore pour peu que le cadre architec-

tural et la décoration du lieu soient en harmonie avec les émotions communiquées.

On n'entre pas en communication avec les présents seuls, mais aussi avec les absents, avec les morts et avec les futurs. Rien n'accroît la valeur morale d'un spectacle, d'une audition, d'une cérémonie, d'un symbole comme le sentiment que bien d'autres groupes humains sur plusieurs points de la planète et des générations d'hommes avant et après nous sont, ont été et seront émus d'une manière analogue par le même spectacle, par la même audition, par la même cérémonie, par le même symbole.

Mais il faut, pour que leur vertu éducative soit complète, qu'en communiquant des émotions ils évoquent des pensées et que par des voies diverses ils unissent le cœur et l'esprit dans le sentiment de la solidarité, de la continuité, de la dignité humaines. Le culte doit toujours être un enseignement pour l'esprit en même temps qu'une gymnastique raisonnable du cœur.

En résumé, associer les émotions, les images et les signes aux idées pour perfectionner chacun de nous au profit des autres, utiliser également pour la culture morale et pour le ralliement des hommes ce qu'il y a d'indestructible dans le fétichisme du cœur et toutes les ressources de l'art, mettre à tous les degrés de la vie la poésie et la beauté au service du bien, voilà toute la philosophie du culte positiviste.

Quant aux formes, ils faut laisser beaucoup à faire à l'inspiration des artistes, à la spontanéité populaire, à l'ingéniosité féminine et au temps. L'idéal n'est pas dans l'uniformité immobile et stricte, mais dans l'harmonie progressive des variétés. Le pouvoir spirituel de l'avenir n'en aura pas moins une tâche importante à remplir pour tracer des règles générales, maintenir des dispositions essentielles, remettre sans cesse en lumière l'esprit et la destination des différentes parties du culte et assurer par son autorité morale ainsi que par sa participation active les similitudes fondamentales et nécessaires. Le culte est une éducation, et il n'y a pas d'éducation sans habitudes.

Le rôle du sacerdoce philosophique sera d'ailleurs autant de modérer le zèle cultuel que de le stimuler. Deux écueils seront à éviter. Le premier est l'exagération, la trop grande fréquence et multiplicité, l'abus des pratiques et cérémonies. Ici comme ailleurs il est un point au delà duquel l'exercice se change en surmenage et engendre la fatigue, à moins qu'il ne dégénère en automatisme inconscient. Or les sentiments s'affaiblissent par l'excès de fatigue comme toute autre fonction vitale et l'automatisme devient vite exclusif de toute émotion comme de toute pensée L'autre danger, c'est la tendance des caractères faibles à remplacer par les satisfactions plus faciles du culte celles que doit procurer l'action plus difficile et plus méritoire. Pour parer à celui-ci comme à celui-là il faut compter d'abord sur l'éducation positive, puis sur les nécessités de la vie pratique dans une société de plus en plus laborieuse, sur le bon sens public, sur la sagesse toujours en éveil du pouvoir spirituel, qui saura, par exemple, trouver dans l'organisation même du culte des sanctions contre les défaillances de la volonté et l'inaccomplissement des devoirs pratiques.

Le pouvoir spirituel et le public ne perdront jamais de vue le but ultime de toute culture morale et de la religion positive, tel que l'a si nettement caractérisé Auguste Comte, quand il nous a invités à adorer l'Humanité « non pas « comme l'ancien Dieu, pour la complimenter..., mais afin « de la mieux servir en nous améliorant. Il importe, « ajoute-t-il, de rappeler ici cette destination normale du « culte positif, afin d'y prévenir ou corriger la dégénération « mystique à laquelle expose toujours une attention trop « exclusive aux sentiments, en disposant à négliger ou « même oublier les actes qu'ils doivent régir. » (*Catéchisme positiviste, 5me entretien.*)

Auguste Comte a distingué le culte personnel, le culte domestique et le culte public. Le premier s'exerce dans l'intimité du recueillement personnel. Le second comprend des manifestations très diverses depuis celles qui réunissent simplement les proches au foyer « sous le sacerdoce

spontané du chef de famille » (*Catéchisme positiviste, 6me entretien*) jusqu'aux rites qui ont pour objet de lier les événements de la vie domestique à la vie sociale et qui nécessitent l'intervention d'un représentant du pouvoir spirituel. Le troisième se compose de toutes les cérémonies qui se rattachent directement à l'existence des cités, des nations et de l'Humanité elle-même. Entre les trois pas de frontières absolues, mais au contraire des transitions souvent insensibles.

Un des caractères essentiels du culte positif doit être la sincérité. Aussi le culte public n'acquerra-t-il toute sa valeur et ne sera-t-il bien défendu contre tout risque d'hypocrisie, de déclamation ou de formalisme artificiel que lorsqu'il aura été préparé par le culte personnel et par le culte domestique, qui assurent de bonne heure pour chacun, dans des conditions de spontanéité suffisante, l'éducation des sentiments. Toutefois, dans la période de transition, l'ordre historique ne sera pas toujours conforme à l'ordre normal; et, sur plus d'un point, notamment en France pour diverses raisons, beaucoup d'hommes accepteront certaines formes du culte public avant d'avoir assez pratiqué le culte privé. Il faudra se résigner, en l'utilisant, à cette inversion pour un temps partiellement inévitable dont il appartiendra surtout à l'influence féminine de procurer le redressement graduel.

Si l'on considère la nature des manifestations cultuelles on peut discerner des *effusions*, des *commémorations*, des *consécrations*.

L'effusion est la *prière* positiviste. Elle ne sera jamais la supplique adressée à des puissances imaginaires pour obtenir d'elles une grâce ou pour fléchir leur courroux. Hommage désintéressé, tribut de respect, de reconnaissance et d'amour, élan gratuit du cœur, témoignage de foi, promesse de dévouement, elle nous mettra en communication de pensée, de sentiment et de volonté avec des êtres réels et ne leur demandera d'autre grâce que les nobles inspirations et la force de bien agir. Ces existences adorables ce sont les êtres collectifs toujours actuels, dont la

vie nous dépasse dans le présent, dans le passé et dans le futur ; ce sont aussi des personnes chères et vénérées, lorsque, par la pureté du lien d'affection et de gratitude qui nous unit à elles ou par l'idéalisation que leur a procurée la mort en ne laissant subsister d'elles d'autre réalité connue que la réalité subjective du souvenir, des bienfaits et de l'exemple, elles nous apparaissent comme les meilleurs représentants individuels de l'Humanité.

C'est vers de tels objets de culte qu'ira la prière régénérée des hommes. Solitaire, familiale ou publique, muette ou parlée, avec ou sans gestes, effusion silencieuse déterminée par la contemplation secrète d'un modeste portrait de mère ou de femme, de père ou d'aïeul, ou par l'évocation d'une image intérieure devant quelques humbles reliques pieusement conservées, poème intime ou hymne solennel chanté par les mille voix de la foule au milieu de toutes les splendeurs symboliques de l'art, la prière positiviste, tout en honorant, en exaltant les êtres chers, les nobles existences et nos providences terrestres, aura pour effet de nous rendre meilleurs et plus heureux, de nous disposer à vivre pour autrui.

La commémoration est le culte du passé. Elle fait revivre par la parole, par l'image ou par l'action figurée, l'histoire de chacun, de chaque maison, de chaque village, de chaque cité. Elle célèbre les anniversaires caractéristiques de la famille, de la patrie, de la civilisation humaine, les grands faits et les grands hommes d'autrefois.

Toute la piété envers les morts nouveaux et tout le culte des anciens morts rentrent dans la commémoration. Mais il faudra toujours que ce culte des morts soit une source d'édification pour les vivants et que l'hommage rendu au passé se traduise en enseignement pour le présent et en préparation de l'avenir.

L'institution du calendrier historique se rattache à la commémoration.

La part faite par Comte à la femme dans le culte est considérable. Objet ou ministre du culte privé, elle sera dans les autres ordres de cérémonies la bonne inspiratrice

non seulement d'idées gracieuses mais de généreuses résolutions, car elle pourra beaucoup pour faire doucement dériver vers les fins de bonté pratique et d'action fraternelle la force des élans sympathiques et de l'exaltation morale nés des manifestations religieuses.

Cela n'empêchera pas d'utiliser pour les formes mêmes du culte la sensibilité féminine et le goût féminin. Nous pensons qu'il y aura aussi grand profit à tirer de l'aptitude de bien des femmes, que la culture développera dans l'avenir, pour certaines productions de poésie et d'art. Ce sera pour elles un moyen entre autres de rendre la vie meilleure en la rendant plus belle.

Le rôle du pouvoir spirituel sera restreint, discret et purement consultatif en ce qui concerne les effusions et les commémorations privées. Son intervention sera plus marquée dans les effusions et surtout dans les commémorations publiques. Ces dernières réclament une action régulatrice qui manque trop aujourd'hui.

Mais c'est dans les consécrations que le ministère du pouvoir spirituel doit être capital.

Consacrer une action individuelle ou collective, une œuvre, un monument, une institution, c'est marquer avec force et symboliser leur *destination sociale,* non seulement civique, mais humaine, par un enseignement, une cérémonie, des signes propres à faire une égale impression sur la raison, sur l'imagination et sur le cœur.

Comte a particulièrement insisté sur la nécessité de consacrer ainsi les principales phases et les actes graves de la vie personnelle et domestique pour les lier à la vie même de la société et souligner les responsabilités qu'ils font naître. De telles consécrations exigent l'intervention librement acceptée, jamais imposée, d'une autorité morale qui stipule au nom de la communauté humaine.

Un enfant est né. Il sera *présenté* par les parents au représentant du pouvoir spirituel devant des témoins et avec l'assistance de cautions morales. La promesse sera faite et reçue d'élever cet enfant pour en faire un digne serviteur de la famille, de la patrie et de l'Humanité.

Le voici au seuil de l'adolescence. Il va gravir le premier degré de l'échelle encyclopédique. Ce sera le moment de l'*initier* non sans quelque solennité au but moral, social, donc religieux de tout savoir.

Le temps de la préparation théorique et de l'apprentissage est écoulé. L'adolescent ou la jeune fille atteignent leur majorité. Ce sont désormais un homme ou une femme. Ils seront *admis* dans les rangs des serviteurs actifs et pleinement responsables de la société. Tout sera mis en œuvre pour leur donner le sentiment très vif de la gratitude qu'ils doivent à leurs éducateurs et à tout le passé humain, de l'espérance qu'on met en eux d'un toujours meilleur avenir.

Rien m'importera plus que d'idéaliser le choix définitif d'une carrière ou d'une vocation. L'Église catholique s'est bornée à sacrer les rois et à ordonner les prêtres. Les positivistes jugent que toute profession étant une fonction sociale, le plus obscur des métiers manuels mérite autant que le plus haut ministère d'être consacré avec tous les devoirs qui en découlent à sa *destination* civique et humaine par une cérémonie qui frappe l'esprit et donne une impulsion durable à la volonté.

On sait quelles sont les nobles fins du *mariage* dans la doctrine d'Auguste Comte, quels graves engagements et quelles responsabilités il comporte. On ne saura jamais trop solennellement rattacher la formation de l'union la plus modeste à l'ensemble de la destinée humaine.

Franchissons, pour abréger, les judicieuses consécrations que Comte prévoit pour ennoblir les charges de la *maturité* et les devoirs spéciaux qu'assume la vieillesse au moment de la *retraite*. Indiquons tout de suite la cérémonie qui remplacera celle « où le catholicisme, livré sans contrôle « à son caractère anti-social, arrachait ouvertement le « mourant à toutes les affections humaines pour le transporter isolément au céleste tribunal. » (*Catéchisme*, *6me entretien*). Comte l'appelle la *transformation*, pour marquer que la mort est le passage de la vie objective à la vie subjective, à celle qui consiste uniquement à vivre dans la

pensée et dans l'affection d'autrui, dans les œuvres accomplies. Le ministre de l'Humanité « *après avoir obtenu les réparations possibles* »... « mêlant les regrets de la société « aux larmes de la famille, apprécie dignement l'ensemble « de l'existence qui s'achève. » (*Id.*, *ibid.*)

Sept ans après la mort, comme dans l'antique Egypte, le sacerdoce philosophique, « quand toutes les passions perturbatrices sont assez éteintes » jugera solennellement si le mort a mérité la suprême récompense qui est l'*incorporation* à l'Humanité et l'*immortalité subjective*[1]. A défaut la mémoire du défunt sera simplement privée de cette consécration. « Dans les cas exceptionnels d'indignité » elle pourra être l'objet d'une flétrissure motivée.

Auguste Comte a donné à ces consécrations le nom de *sacrements sociaux* : ce n'est qu'un synonyme.

Point essentiel : ces sacrements « doivent toujours rester « facultatifs sans jamais imposer au delà d'un simple « devoir moral. » (*Id.*, *ibid.*) Comte ajoute que pour mieux conserver « ce caractère purement spirituel », nos consécrations, pour les actes et les liens qui nécessitent une intervention sociale indépendante de toute doctrine particulière, de tout culte, indépendante aussi des exigences que la morale justifie mais que la loi ne peut sanctionner, doivent être doublées d'institutions temporelles accessibles à tous et « seules exigibles en chaque cas ». Tel est, par exemple, le mariage civil.

En revanche, le pouvoir spirituel pourra ajourner quelques-unes de ses consécrations pour préparation insuffisante ou les refuser pour indignité. Et l'on sent quelle force cette « arme spirituelle » ajoutera, quand l'éducation et les mœurs positivistes seront généralisées, à son action disciplinaire et à l'efficacité de ses *jugements*.

La consécration pourra s'appliquer d'autre part à toutes les manifestations de la vie collective, aux œuvres d'utilité publique, aux monuments d'art, aux entreprises sociales

1. Faut-il rappeler que mériter « l'immortalité *subjective* », cela veut dire simplement qu'ayant *vécu pour autrui* on a mérité de *survivre en autrui?*

de tout ordre, aux institutions, etc., toujours sous la condition d'une entière liberté de demander ou ne point demander, d'accorder ou de refuser de telles consécrations.

Comte a doublé son calendrier historique d'un calendrier dit « abstrait » qui aura pour objet de célébrer directement tous les aspects de l'existence sociale, tous les liens fondamentaux, tous les groupements humains, toutes les providences terrestres, la vie, l'évolution et les espérances de l'Humanité.

— Vous rêvez éveillé — nous dira-t-on. C'est possible. Mais le rêve d'aujourd'hui a des chances sérieuses de devenir la réalité de l'avenir s'il répond à un besoin profond de notre espèce, s'il est conforme aux lois de la nature humaine et de l'histoire, si, inspiré par le cœur, il peut être approuvé par la raison.

P. GRIMANELLI.

FIN.

BULLETIN D'ANGLETERRE

Londres, 23 Shakespeare 115 (2 Octobre 1903).

POLITIQUE INTÉRIEURE

= La principale question qui occupe l'opinion est toujours le fameux plan de M. Chamberlain. Mais actuellement il est très difficile de savoir au juste quel est ce plan. D'abord on avait dit ou plutôt on avait laissé entendre, car tout est mystérieux dans cette question, qu'il voulait mettre un impôt sur le blé et les céréales venant de l'étranger afin de favoriser ces productions venant des Colonies. Le résultat le plus clair serait que le pain augmenterait et en même temps les prix des fermages. Immédiatement les libéraux publièrent des manifestes condamnant ces projets, on édita même des affiches montrant un grand pain « libre échangiste » et un petit pain « protectionniste ». M. Chamberlain s'aperçut que cela faisait très mauvais effet et il écrivit à un de ses correspondants (c'est étonnant comme il a toujours quelqu'un sous la main à qui écrire) que « rien dans la politique des tarifs réformés (mots sonnant bien mieux que l'ancien mot « protectionnisme ») n'augmenterait en aucune sorte les frais d'une famille quelconque ». Ceci — à ce qu'il paraît — voulait dire que si le pain devenait plus cher, on paierait moins pour le thé et pour le tabac, car comme dit M. Chamberlain, l'homme ne vit pas seulement de pain, ce qui en somme est vrai, mais il lui est difficile d'assouvir sa faim en prenant quelques tasses de thé en plus ou même en fumant plusieurs pipes d'un tabac moins cher. On parla alors de mettre des impôts sur les produits manufacturés qui viennent de l'étranger et qui, à ce qu'il paraît, nous ruinent. Alors surgit une nouvelle difficulté car la pensée maîtresse de M. Chamberlain était de venir en aide aux colonies, on avait déjà une vision d'un Empire britannique produisant tout ce dont il a besoin et n'achetant rien aux nations étrangères. C'était si joli et si touchant que bien des journalistes étaient prêts

à pleurer d'émotion rien qu'en envisageant ce nouveau monde. Mais malheureusement le nouveau projet n'offre aucun avantagé aux colonies car elles n'ont pas de produits manufacturés à nous envoyer et même souvent elles préfèrent les acheter aux nations étrangères ; donc le spectacle n'est plus aussi touchant. Chaque industrie voudra être protégée et nous allons entrer dans un joli gâchis.

Le sujet ne fut pas discuté au parlement, on n'avait pas assez de temps, il fallait par exemple une nouvelle loi sur les automobiles, et on ne peut pas tout faire. Mais cependant le Cabinet étudait la question. M. Balfour a même écrit une brochure, très bien écrite comme tout ce qui vient de sa plume, et ayant cet avantage qu'on peut y lire tout ce qu'on veut.

Il y a eu une crise dans le Cabinet. M. Chamberlain a donné sa démission disant dans une lettre à M. Balfour qu'il croyait qu en prenant sa liberté il pouvait mieux servir la cause de l'Impérialisme et reconnaissaut qu'actuellement le public n'était pas en faveur d'un impôt sur les céréales. D'autres ministres qui sont libres échangistes ont quitté le Ministère, mais le fils de M. Chamberlain est toujours ministre !

Il est évident que le gouvernement actuel ne peut pas durer, divisé comme il est ; ce n'est qu'un Cabinet de dissolution et nous aurons des élections générales sous peu — soit cet hiver soit au commencement de 1904. Si les libéraux montrent de l'énergie ils devront gagner ; en tout cas je crois que M. Chamberlain sera battu. Il a déjà perdu du prestige en étant forcé de retirer sa proposition de mettre un impôt sur le blé et plus il ira, plus il en perdra. Mais il faut reconnaître que c'est un rude « debater », un tacticien de premier ordre et qu'il donnera du fil à retordre à l'Opposition. Il jouera de la grosse caisse bien qu'elle ne rende plus un son aussi éclatant que pendant la guerre.

= Pendant la guerre du sud de l'Afrique, on s'était aperçu que tout n'allait pas très bien, et après la paix, on a nommé une Commission qui vient de déposer son rapport. Il est clair qu'il y a eu un gâchis épouvantable ; la guerre a été engagée sans que rien fût préparé et bien des vies de malheureux soldats auraient été sauvées si on avait pris des précautions. Nul doute que M. Chamberlain croyait toujours que le Président Krüger céderait au dernier moment. Le Rapport est intéressant, mais le vrai point à éclaircir était quelle était la raison pour laquelle le raid de Jameson de 1895 a eu lieu : il est peu probable que les conspirateurs aient agi sans tout au moins avoir l'appui moral de

M. Chamberlain. Le Rapport ne dit naturellement rien à ce sujet. Ce ne sera que plus tard que nous saurons la vérité à ce sujet, si jamais nous la savons.

= Une autre Commission avait été nommée pour faire un rapport sur la question de l'immigration d'étrangers pauvres en Angleterre. Ces étrangers sont pour la plupart de pauvres juifs venant surtout de la Pologne, soit russe, soit autrichienne, et ils s'établissent principalement dans l'Est de Londres. La Commission, après une longue enquête, a trouvé que les travailleurs anglais ayant un métier sérieux n'avaient pas souffert par suite de cette invasion, mais que certains boutiquiers avaient dû fermer boutique et avaient été remplacés par des boutiquiers juifs et qu'il était possible qu'un certain nombre d'ouvriers n'ayant pas de métiers bien établis aient souffert. Il y a aussi trop de monde dans certains quartiers, mais les lois existantes, si elles étaient mises en vigueur, suffiraient pour combattre ce mal. Enfin la Commission était d'avis que les immigrés ayant un casier judiciaire devaient être exclus. Il n'y a en somme rien de bien sérieux dans tout ceci et on n'a pas prouvé que les juifs immigrés soient une charge pour le pays.

= Le Parlement a voté une loi très importante permettant aux paysans en Irlande d'acheter leurs fermes aux propriétaires. L'Etat fait une avance et les paysans doivent payer une rente à l'Etat pendant une longue période. L'Etat a, en plus de la valeur, accordé un certain boni aux propriétaires et ceci restera à la charge des contribuables. Mais si cette mesure peut mettre fin aux scandales fonciers existant en Angleterre, cela sera de l'argent bien employé ; en somme nous payons pour les fautes qui ont été commises jadis par nos devanciers. Le piquant de l'affaire c'est que la loi a été proposée par les mêmes hommes d'Etat qui avaient dénoncé et fait échouer un bill à peu près semblable proposé par le gouvernement de M. Gladstone en 1885. Le Roi a fait une visite en Irlande et a été très bien reçu, quoique le Conseil municipal de Dublin ait refusé de lui voter une adresse. Le public anglais se trompe cependant s'il croit que l'Irlande ne revendique pas le « home rule » ; le parti Irlandais est uni maintenant et nous a montré, soit dit en passant, ce que peuvent accomplir des hommes résolus et qui savent ce qu'ils veulent ; il acceptera tout ce qui est avantageux pour son pays mais il réclamera toujours le droit pour l'Irlande de se gouverner elle-même.

= On a aussi adopté une nouvelle loi sur l'instruction publique

à Londres, complétant la loi qui avait été votée l'année dernière pour l'Angleterre — rien n'est changé en Ecosse ou en Irlande. Ces nouvelles lois sont à l'avantage des Ecoles confessionnelles dont les budgets étaient jadis toujours en déficit; à présent l'Etat se charge de tous les frais. Beaucoup d'Ecoles confessionnelles périssaient et tendaient à être remplacées par des « school boards », c'est-à-dire par des Ecoles non confessionnelles où cependant on enseigne la Bible : ce mouvement s'arrêtera et par ce fait c'est vraiment un subside que l'on accorde à l'Eglise officielle. Les dissidents, c'est-à-dire les protestants n'appartenant pas à l'Eglise anglicane, ont fait une opposition très vigoureuse à la loi : ils refusent de payer et on vend leurs meubles, etc. Mais ils sont très peu logiques car ils n'ont pas la moindre objection à ce qu'un libre penseur doive payer des impôts pour subvenir à des écoles où l'on enseigne la Bible. Cependant tout ceci fera comprendre peu à peu au public que la solution de la question consiste à avoir des écoles où l'on n'enseigne plus une morale religieuse dans le sens ordinaire du mot, mais une morale laïque.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Nous n'avons plus que deux petites guerres et elles sont en Afrique. A l'Ouest nous avons battu le sultan de Sokoto, il a même été tué. La paix règne de ce côté en attendant que nous trouvions un autre sultan à expulser, ou quelque tyran dont nous devrons débarrasser la terre. — Mais à l'Est, au Somaliland, les affaires ne vont pas si bien, le chef, « le Mullah qui est fou », tient toujours campagne et nos troupes se sont retranchées en attendant des renforts, et alors la guerre recommencera. Mais dire pourquoi on est en guerre est une autre affaire ; jusqu'à présent il ne paraît pas qu'il y ait aucune raison, c'est simplement une maladie qui afflige les Européens et qui leur fait croire que l'Humanité ne peut être heureuse si des Etats indigènes ont leur indépendance.

MOUVEMENT POSITIVISTE

A Clifford's Inn nous avons inauguré des séances le second vendredi du mois dans lesquelles, à tour de rôle, différents membres étudient différentes questions, telles que le problème religieux, la République occidentale, l'Inde, les Colonies, les Etats-Unis, les Amériques du Sud, l'Irlande, etc. Nous espérons ainsi pouvoir

parvenir à nous bien renseigner sur tout ce qui se passe dans le monde, d'une manière systématique.

Nous avons reçu de M. Cambon, l'ambassadeur de France à Londres, l'accusé de réception de l'adresse que nous avons envoyée à M. Loubet lors de son voyage à Londres et nous remerciant des sentiment exprimés à l'égard du Président.

Conférences du dernier trimestre de 1903

Les conférences du dimanche soir recommenceront en octobre; elles auront lieu à Clifford's Inn, à 7 heures précises.

M. S. H. Swinny fera 4 conférences pendant le mois d'octobre sur l'*Avènement du Monde Moderne :* le 4 octobre il parlera sur *La Formation de l'Etat Moderne;* le 11, sur la *Philosophie Moderne;* le 18, sur la *Science Moderne*, et le 25 sur l'*Industrie Moderne.*

Le 1er novembre il y aura une discussion sur l'*Inde.*

Le 8 novembre, M. F. S. Marvin fera une conférence sur *Le Commerce et la Paix.*

Le 15 novembre, M. R. Newman fera une conférence sur *La Richesse des Nations.*

Le 22 et le 29 novembre, le 6 et le 13 décembre, M. H. Gordon Jones fera quatre conférences sur l'*Histoire générale des Sciences.*

PAUL DESCOURS.

BULLETIN DE FRANCE

I

46e COMMÉMORATION ANNUELLE DE LA MORT D'AUGUSTE COMTE

La matinée au Père-Lachaise.

Selon la coutume traditionnelle, les positivistes se sont réunis, le 5 septembre, au Père-Lachaise, pour célébrer l'anniversaire de la mort du fondateur de leur religion.

Par cette belle matinée de l'été finissant, nous étions une centaine d'adeptes, parmi lesquels il y avait plusieurs dames et des enfants.

Groupés dans le vallon sacré auprès des tombes de nos premiers maîtres, nous entendîmes d'abord le très beau discours de M. le docteur Cancalon, dont les auditeurs seront certainement heureux de retrouver ici le texte.

M. Harrison, délégué des positivistes de la Grande-Bretagne, s'associa aux paroles de l'orateur, au nom de tous les positivistes étrangers, et M. le docteur Molenaar, de Munich, s'y associa dans le même esprit.

M. Lucien Momenheim rappela ensuite le souvenir de M. Pierre Laffitte qui était encore vivant dans la mémoire de tous les assistants, et les deux délégués étrangers confirmèrent les sentiments exprimés, au nom de leurs compatriotes.

M. Jean Canora prononça quelques paroles émues en l'honneur de la mémoire de Fabien Magnin et des membres de la famille Robinet, dont le dévouement et l'influence sont si intimement liés à l'évolution du mouvement positiviste à Paris.

M. Keufer, président du Cercle des prolétaires positivistes, rendit l'hommage traditionnel à la mémoire de M. Fabien Magnin, qui fit tant pour propager le Positivisme dans le prolétariat, puis

on se rendit au tombeau de la famille Robinet, où M. Grimanelli rappela, en termes émus, le rôle civique de tous les membres de la première famille positiviste. De là, le cortège se dirigea vers la tombe de Clotilde de Vaux, où M. L. Simon rappela le souvenir de cette femme supérieure.

Discours de M. le Dr Cancalon sur la tombe d'Auguste Comte.

Mesdames,

Mes chers confrères,

Dans ce pèlerinage annuel à la tombe d'Auguste Comte, les positivistes ont déjà bien souvent exprimé, en un langage jailli du cœur, leur admiration et leur reconnaissance pour le philosophe, et leur invincible espoir dans l'avènement indispensable de sa doctrine à la direction de l'Humanité. Longtemps leur acte de foi et d'espérance fut d'autant plus méritoire que leur maître était plus méconnu et plus bafoué, que le silence autour de son œuvre était si profond qu'il en semblait concerté, et sa gloire confisquée au profit de réputations surfaites, et que leur groupe enfin était bien restreint et bien faible, eu égard surtout à la grandeur de leurs prétentions, comme il l'est encore hélas! aujourd'hui.

Mais du moins aujourd'hui n'avons-nous plus aucun mérite à proclamer la puissance du génie d'Auguste Comte, puisque tout ce qui pense dans le monde la reconnaît et en subit l'influence. Les derniers ricanements académiques se sont tus et *ses obscurs blasphémateurs* sont rentrés dans l'oubli.

Quelle voix pourrait parler ici aussi haut que le marbre de la place de la Sorbonne, pour dire à quels sommets s'est élevé le nom d'Auguste Comte, et quelle puissance de pénétration possède son œuvre, et pour attester mieux que l'infatigable apostolat de son digne successeur, Pierre Laffitte, n'a pas été infécond, ni inutile la fidélité de leurs humbles disciples.

Oui, l'idée scientifique est rapidement devenue classique, les données philosophiques se sont infiltrées partout, et comme symptôme décisif de l'évolution prochaine, nous constatons chaque jour que l'Humanité est, sinon invoquée, du moins entrevue comme la divinité de demain.

Pourtant, il faut reconnaître que les conséquences essentielles

de la doctrine, ses conclusions morales et sociales sont loin d'être acceptées et même comprises. Il se passe encore ce qui ne fut que trop fréquent du vivant d'Auguste Comte. Des disciples incomplets, mal préparés moralement, se contentent du vestibule de l'édifice, en admirent l'architecture, mais refusent d'entrer dans le temple lui-même, où il les convie à la vie altruiste et à la réforme personnelle.

Ils vont jusqu'où peut aller le dilettantisme philosophique, mais ils abandonnent la doctrine au point précis où elle prétend s'emparer de leur volonté, gouverner leur action publique et privée. Ils ne sont pas mûrs pour de telles disciplines.

Et puis n'est-ce pas la première fois qu'une philosophie émet de telles prétentions? Est-ce que Bacon ou Descartes ont conduit leurs disciples à rompre en visière avec leur siècle, et tenté de perturber leurs tranquilles habitudes? Certes, cela a été, pour les esprits dont nous parlons, un plaisir rare, une joie intellectuelle intense de suivre Auguste Comte dans son magnifique voyage à travers les sciences et à travers les âges; mais peu pressés d'aboutir à des conclusions morales, ils s'y refusent sous prétexte que le philosophe a dévié de sa route, et ils font deux parts dans son œuvre. Ils déclarent admirer l'une et rejeter l'autre comme empreinte de sentimentalité puérile, de religiosité rétrograde, sous le coup d'une passion tout accidentelle.

Il apparaît clairement par ces critiques qu'Auguste Comte, que quelques-uns prétendent avoir savamment analysé, leur est profondément inconnu. Jamais dans sa précocité philosophique, un jeune homme ne fixa d'une main plus sûre le but auquel il marchait qu'Auguste Comte dans ses opuscules; jamais ne fut mieux tracé le programme de toute une vie de labeur, *dût-elle être aussi longue que celle de Fontenelle.*

Quant à l'unité morale, quant à la continuité du développement sentimental, il faut, pour les nier, n'avoir jamais lu les correspondances où Auguste Comte a épanché avec tant de franchise et de juvénile ardeur ses premières et définitives aspirations. Il est triste de constater qu'Auguste Comte est encore, à l'heure actuelle, incompris même parfois de ceux qui se font à son sujet, j'allais dire à ses dépens, une réputation d'érudits.

Quant à la masse, elle ne connaît à peu près rien de lui, rien du moins qui le distingue des autres philosophes, et par quoi elle puisse s'attacher spécialement à sa mémoire. Elle l'entrevoit comme un penseur austère, combattif et solitaire, atteint d'une sorte d'hypertrophie de l'intelligence, au détriment des aptitudes

plus sympathiques, et dont la vie se résumerait dans un grand effort continu de la pensée. Nous simplifions volontiers les types. Mais si cette conception convient à quelques philosophes et, par certains traits, à Descartes, par exemple, qui ne trouva jamais que sa vie était trop cachée, elle défigure beaucoup trop Auguste Comte.

Sans doute, la mission qu'il se donna, ou plutôt que lui imposa son irrésistible vocation, fut, avant tout, la conquête de la vérité scientifique. Il en fut, vous le savez, le gardien très jaloux et parfois hautain, et jamais n'en sacrifia une parcelle, ni à ses parents dont il répudia de très bonne heure les sentiments monarchiques et catholiques, ni à ses plus chers amis, tel que Valat, ni à ses plus brillants adhérents, tel que Stuart-Mill, ni aux savants dont la réputation acquise pouvait lui servir de référence, comme Blainville, encore moins à ceux dont dépendait sa position.

Il montra ainsi une force de caractère égale à la hauteur de son génie. Mais cette puissance de volonté avait sa source dans le sentiment toujours présent de son office social et dans un immense dévouement au service de l'Humanité. La science même lui était si précieuse et si chère, en tant seulement qu'elle est l'instrument indispensable du bonheur de l'espèce.

Sensibilité, volonté, intelligence vont de pair chez lui avec une égale spontanéité.

Il se distingue donc des autres philosophes, en ce que sa vie n'est pas moins belle que son œuvre, en ce qu'il n'a pas seulement écrit mais vécu ses livres, en ce qu'il a été de sa doctrine, non seulement le créateur, mais le propagateur, le héros, le saint, et, dans une large mesure, le confesseur et le martyr.

Voilà ce que vous savez tous aussi bien et mieux que moi, mes chers confrères, mais ce qu'on ignore vraiment trop, en dehors d'un cercle bien étroit. Pour que la conquête des intelligences s'achève en une adhésion morale, pour que la foule qui ne se prend que par le cœur vienne à lui, il faut que la personne même de notre maître soit mieux connue, c'est-à-dire plus aimée.

Si, parmi les assistants, il s'en trouve qui furent amenés par une curiosité sympathique plutôt que par une entière adhésion, j'ambitionnerais de leur voir emporter de cette visite à sa tombe l'impression que la vie d'Auguste Comte mérite d'être méditée et ne renferme pas le moindre de ses enseignements.

Volontiers, nous exagérons la louange et prodiguons les plus

beaux mots, en quoi il nous est agréable de paraître nous-mêmes généreux. Il n'est pas d'artiste, d'écrivain, d'homme politique qui ne soit réputé avoir rempli ou remplir un sacerdoce. Le sens de l'expression s'est ainsi rapetissé. Pour en faire une juste application à la vie d'Auguste Comte, il faut lui rendre toute l'ampleur et la noblesse de sa signification religieuse.

Quelles fleurs convient-il mieux d'effeuiller ici, et quels souvenirs faut-il évoquer de préférence? Ce sont les souvenirs du cœur, ce sont les fleurs du sentiment. Il l'a voulu ainsi du reste. Trois ombres de femme planent sur son tombeau : Rosalie Boyer, sa mère; Sophie Bliaux, sa très dévouée servante, et Clotilde de Vaux, dont la pure affection rendit ses dernières années colorées et fécondes, brillantes et pures comme la fin d'un jour de moisson.

Mais outre *ses trois anges*, c'est un pieux devoir de rappeler ici les noms de ceux qui l'aimèrent et lui donnèrent, pendant sa vie de labeur et de lutte contre la misère, des preuves d'affection qu'il reçut toujours avec une émotion si sincère qui se changeait en stimulation intellectuelle.

Car il ne fut pas bon seulement de cette bonté générale et vaguement philanthropique, qui a pu servir quelquefois de décor à un très pratique égoïsme : il eut toutes les formes de la sensibilité. La grande détresse de sa vie ne fut pas l'incertitude de ses moyens d'existence, mais la privation des joies du foyer et le besoin longtemps inassouvi d'une digne affection féminine.

Prompt à s'enthousiasmer pour ses maîtres, fidèle à ses premières amitiés, brûlant de se dévouer à toutes les justes causes, tel il apparaît dans ses premières lettres à Valat.

Son indigne mariage fut exempt de tout bas calcul, c'est l'acte trop généreux d'un homme, dont Lamennais avait pu dire : « *C'est une belle âme qui ne sait où se prendre* », d'un cœur malheureux parce que trop disponible.

Enfant de génie en qui perçait déjà le futur réformateur, en état de réceptivité pour toute idée nouvelle flottant encore inaperçue dans l'ambiance intellectuelle, il était fatal qu'il scandalisât ses propres parents restés fidèles à la tradition. Il les inquiéta encore par son dédain des moyens ordinaires d'assurer sa fortune, et son inaptitude à réussir pratiquement dans la vie.

Malgré ces malentendus inévitables, je ne voudrais pas oublier d'associer le nom de son père, Louis Comte, à celui de sa mère.

La génération d'un grand homme n'est pas plus fortuite et miraculeuse que le reste. On finira bien par rechercher avec plus de sagacité que nous ne l'avons fait les conditions si complexes de cette procréation. Qu'il soit absurde d'attribuer aux parents immédiats tout le mérite de ce qui est un des chefs-d'œuvre de l'Humanité, cela est évident, mais ils y contribuent pour une part importante et indispensable.

A défaut de qualités brillantes, combien de vertus cachées, de forces économisées, de secrètes délicatesses, quelle intime culture morale, quel bon sens consolidé, quelle énergie de caractère confirmée organiquement faut-il chez les parents pour donner le jour à un enfant qui soit à la fois le cerveau et la conscience de son siècle?

Pensons aussi à la fragile incubation des toutes premières années, aux exemples journaliers, aux leçons initiales, aux tendresses éducatrices. Saluons de toute notre reconnaissance ceux qui donnèrent le jour à Auguste Comte et furent la providence de son enfance.

Il acquit sur ses camarades du lycée de Montpellier une autorité qui contribua à développer en lui la conscience de sa valeur et les hautes ambitions théoriques. Elles furent encore encouragées par la confiance toute particulière que lui témoigna son professeur de mathématiques spéciales, Daniel Encontre.

Sans chercher jamais la popularité, et malgré l'austérité de sa parole, il fut apprécié et aimé de la jeunesse. Au moment où la vacance d'une chaire à l'École polytechnique mettait toutes les ambitions en mouvement, alors que seul il dédaignait de faire des démarches, se jugeant suffisamment désigné par son mérite, les élèves de l'école décidèrent de faire à sa place les visites de candidature et de manifester hautement leur préférence pour son enseignement. Il fut touché jusqu'aux larmes de cette noble démarche qui enleva, dit-il, à son échec toute amertume et soutint son courage.

Certes, l'élaboration de ses ouvrages philosophiques lui procura d'ineffables joies intellectuelles, et maintes fois il arrosa de ses pleurs les pages mêmes du cours de philosophie. Il eut, d'autre part, comme penseur, la plus absolue confiance dans les réparations de la postérité. Mais il avait néanmoins un intime besoin de ce pain de la tendresse humaine qui est si nécessaire à la sustentation morale.

Quand Sophie Bliaux et son mari lui apportèrent leurs économies, avec une simplicité magnanime, le secours matériel qu'ils

lui offraient était appréciable, mais combien supérieur était le bienfait moral ! Il était donc compris non seulement des hautes intelligences, mais encore des cœurs simples ; il était aimé, sa vie faisait la conviction autour de lui aussi bien que ses écrits : Celui-là seul était capable de goûter toute la douceur de cet acte qui était digne de l'inspirer.

Quand ses disciples, à l'instigation de Littré, fondèrent le subside positiviste, ils méritaient la reconnaissance de la postérité, mais celle-ci admirera toujours plus vivement le geste sublime de l'humble servante.

« Je travaillerai toute ma vie sans ambitionner d'autre récompense que l'estime des têtes pensantes de l'Europe », avait-il écrit à Valat au début de sa carrière.

Après la France, les principaux témoignages de cette estime lui vinrent de l'Angleterre. C'est là aussi qu'une revue importante lui consacra, dès 1838, une étude sérieuse et sympathique. C'est là que le cours de philosophie fut condensé dans une admirable traduction par miss Martineau.

Parmi le groupe de jeunes disciples qui suivaient son enseignement avec une ferveur croissante, il distingua sans doute, avec la prévision des lointaines propagandes, Contreras Elizalde qui devait contribuer à répandre sa philosophie en Amérique, Contreras dont, cinquante ans plus tard, Pierre Laffitte devait parler avec une sympathie si émue, et qui conduisit un jour au palais cardinal, Gabino Barreda, le futur apôtre du Mexique.

Ces adhésions pleines de promesses par lesquelles se fortifiait son optimisme naturel, auraient été insuffisantes à ses yeux, si les prolétaires n'y avaient point mêlé la leur.

Fabien Magnin a raconté ici même comment ils vinrent à lui. C'est à son cours d'Astronomie populaire, ce cours qui dura dix-sept ans pendant lesquels il se serait fait conscience de le négliger, *parce qu'il en était l'arbitre et qu'il était gratuit*, qu'ils apprirent à le connaître et à l'aimer.

Après avoir été ses auditeurs assidus pendant trois années, ils se réunirent à la fin du cours de l'année 1845 et résolurent, au nombre de vingt, d'aller en corps, chez Auguste Comte, le remercier des services sociaux et particuliers que rendait son enseignement.

Vingt ans auparavant, Auguste Comte avait écrit à Valat : « Il « est essentiel que les ouvriers contractent l'habitude de voir « dans les savants leurs pères spirituels ; le temps fera le reste ».

A la suite de cette démarche, les relations furent constantes

entre lui et une élite d'ouvriers parisiens devenus ses disciples. A la tête de ceux-ci se plaça naturellement, par la supériorité de l'intelligence et du caractère, l'ouvrier menuisier Fabien Magnin, dont la Société positiviste et le prolétariat lui-même ne s'honoreront jamais assez.

Auguste Comte avait quarante-sept ans, et jusque-là ses joies si rares avaient été dues à ses sentiments sociaux, à la conviction que la ténacité de son dévouement serait efficace, à des témoignages de sympathie venus parfois de loin et de haut, et dans lesquels il fut trop prompt souvent à voir la preuve d'une approbation complète, ce qui lui causa plus d'une déception, enfin à un certain nombre d'adhésions vraiment définitives.

Il faut y joindre les jouissances esthétiques toujours très vives chez lui, ses chères soirées des Italiens et la fréquentation des chefs-d'œuvre.

Il avait quarante-sept ans, et il venait d'écrire son traité philosophique d'astronomie populaire, précédé de ce merveilleux discours sur l'esprit positif qui marque le point central de sa carrière philosophique et sert de transition entre le Cours de philosophie et le Système de politique positive dont il contient toute l'essence.

Il allait entreprendre la seconde partie de sa tâche, celle que dans sa jeunesse il avait prématurément abordée, en vue de laquelle le Cours de philosophie n'était qu'une préparation, une vaste parenthèse où la parole était donnée à l'intelligence. L'heure patiemment attendue de la synthèse et de la morale, de la fondation religieuse, en un mot, avait sonné.

S'élèverait-il aussi haut dans l'ordre du sentiment que dans celui de l'intelligence, dans la prévision de l'avenir que dans l'interprétation du passé, dans le culte et la morale que dans l'élaboration du dogme? Son cœur « toujours dévoré de besoins sympathiques », comme il écrit à Stuart-Mill, mais resté solitaire et vierge, n'aurait-il pour s'échauffer et s'inspirer que la beauté du but à atteindre?

Ici se place le seul événement vraiment heureux de la vie d'Auguste Comte, événement fortuit, mais auquel son cœur était si bien préparé! et qui fut la cause d'un bonheur éphémère, mais d'une impulsion durable : la rencontre de Clotilde de Vaux.

Dès lors, il atteignit à une telle harmonie mentale, son cœur et son intelligence se mirent si bien à l'unisson, qu'il est impos-

sible de discerner si sa doctrine n'a pas autant servi à ennoblir son amour que celui-ci à idéaliser sa doctrine.

La religion de l'Humanité renferme toutes les religions, comprend toutes les sciences, s'empare de tout procédé de culture morale reconnu efficace, se fait légataire de tout ce que le passé a conquis dans le domaine de la vérité et de l'affection.

La convergence finale des plus hautes facultés affectives et intellectuelles, leur soudure définitive à la flamme d'un amour bien justifié par les qualités de Clotilde de Vaux, le dénouement si logique d'une vie consacrée précisément à réconcilier l'esprit et le cœur, le bonheur et le devoir, aussi bien que l'ordre et le progrès, fait de la carrière d'Auguste Comte un poème d'une admirable beauté et d'une unité incontestable.

Puisse la vie de notre maître être enfin dignement appréciée, et sa ressemblante image sculptée dans l'âme du peuple qu'il aima, au cœur des femmes dont il fut le chevaleresque admirateur, dans l'intelligence en formation des enfants, postérité pour laquelle il ne cessa de travailler.

Et qu'avec lui soient mieux connus et honorés dans leurs travaux ces disciples qui prouvèrent, par leur vie entière, l'efficacité de sa doctrine, et lui font déjà un imposant cortège dans l'immortalité.

Discours de M. Lucien Momenheim sur la tombe de Pierre Laffitte.

Mesdames, messieurs,

Huit mois se sont à peine écoulés depuis le jour, à la fois triste et glorieux, où, dans ce vallon désormais doublement sacré, au milieu de la sympathie et de l'émotion universelles, nous sommes venus déposer les restes de celui dont le nom, le souvenir et l'œuvre sont inséparables de la mémoire du grand philosophe à côté duquel il repose.

A cette place même, disparaissant sous les fleurs et les couronnes, ombragé respectueusement des drapeaux de toutes les nations, enseveli sous l'étendard vert symbolisant pour les positivistes notre mère commune, la Terre, et l'Espérance qui l'habite, nous revoyons par la pensée le cercueil du grand disciple qui fut à son tour le Maître, et dont, pendant près d'un demi-

siècle, nous avons écouté la voix et suivi les enseignements; qui a réchauffé nos cœurs de son exemple et fortifié nos esprits par la contagion d'une parole incomparable, au service de l'intelligence la plus profonde et la plus élevée, la plus souple et la plus véritablement libre qui fût jamais.

Ces régions supérieures où nous goûtions un air plus pur et plus réconfortant que celui qu'il est donné à la généralité des hommes de respirer, nous les parcourions avec Pierre Laffitte!

Et la légitime admiration qu'il nous inspirait, le noble et juste orgueil que nous éprouvions à l'approcher ne le cédaient en rien à la joie intime de trouver associés aux grandes émotions intellectuelles dont nous lui étions redevables, l'attrait exquis de ses manières, sa sociabilité attentive et délicate, et cette amitié vraie qui ne se révélait pas par de grands éclats ni des protestations multipliées, mais qui empruntait à la vertu solide et discrète de Pierre Laffitte son charme austère et pénétrant.

Le grand écrivain, qui fut l'ami des derniers jours, s'inclinant pour l'adieu suprême devant Pierre Laffitte, et faisant revivre pour nous, dans un merveilleux langage, la figure du Maître, résumait d'un mot l'homme et l'œuvre.

« L'honnête homme », disait-il. Et il parlait ainsi, non seulement de cette honnêteté que possèdent naturellement tout esprit droit et tout cœur bien placé, et qui fut le moindre mérite de Pierre Laffitte; mais il entendait aussi cette conscience supérieure qui, à l'âge des passions juvéniles, sait reconnaître, envisager et accepter virilement la tâche difficile à laquelle on a résolu de consacrer son existence, et qu'on prétend édifier et mener à bien jusqu'au bout.

Ce grand combat, Pierre Laffitte s'y était préparé de bonne heure, et, pas un instant, il n'y fut inégal ni inférieur à lui-même. Et lorsque l'âge et la maladie trahirent ses forces, sa pensée, vacillante en apparence, continuait, pour l'observateur attentif, à tracer silencieusement le sillon commencé cinquante ans plus tôt, et où tant de semences avaient germé!

Si la séparation fut cruelle, si la rupture de tant de liens qui nous rattachaient à lui retentit encore si douloureusement dans nos âmes, laissons au temps le soin de panser la plaie vive dont nous souffrons toujours. N'oublions pas que ce grand ami avait presque atteint les limites extrêmes de la vieillesse et que, de son aveu même — recueilli dans ces heures d'intime confidence dont il m'a souvent honoré — la vie, avec son cortège inévitable

de douleurs, d'amertumes et de traverses, lui fut douce. Il se plaisait à le dire.

Et comment une existence, si précocement associée à celle d'un incomparable génie, embellie par des sentiments de famille éprouvés, entourée du respect de tant d'esprits qu'il avait modelés sur le sien, et consacrée à une tâche si élevée et si féconde n'aurait-elle pas été enviable ?

Au déclin de sa longue vie, envisageant avec la tranquille fermeté du philosophe sa fin prochaine, il déclarait qu'il ne tenait pas à mourir, trahissant ainsi spirituellement qu'il avait la conscience d'avoir assez contribué à assurer les destinées supérieures de l'Humanité pour mériter de la servir le plus longtemps possible.

Ce vœu suprême, la mort elle-même est impuissante à l'infirmer. Si la mémoire de Pierre Laffitte devait subir une éclipse passagère, et si la gratitude des hommes ne la préservait pas d'un injuste oubli, son œuvre n'en continuerait pas moins à pousser plus avant ses profondes racines.

S'il ne fut pas le génie créateur qui, d'une main hardie et puissante, oriente la mentalité humaine vers sa constitution normale et son évolution nécessaire ; s'il n'a pas, le premier, jalonné la voie nouvelle où, d'étape en étape, l'Humanité, assurant sa marche, gravitera vers son épanouissement définitif, peut-être n'en faut-il accuser que le sort qui l'a fait naître un quart de siècle trop tard. Il eût été de taille à entreprendre avec ses propres forces, je veux dire avec son profond sentiment social, sa nature éminemment philosophique, son ardeur au travail et la pente naturelle de son esprit, l'œuvre qu'il trouva réalisée par Auguste Comte. Il n'hésita pas, avec cette absence de préoccupations personnelles dont il donna tant de preuves, à se subordonner à ce grand génie.

A ce contact, ses idées se précisèrent; il apportait à la vérification des doctrines de son Maître toutes les ressources d'une rudition déjà vaste et qui devait s'accroître incessamment.

La lecture de la correspondance échangée entre eux et qu'il m'a été permis de consulter avant la publication, montre la profondeur de ses appréciations, à laquelle Auguste Comte ne cessait de rendre hommage.

Sans doute, le disciple ne formulait pas ses réserves; elles s'accordaient mal avec la grande vénération qu'il professait pour le Philosophe, et Auguste Comte les eût peut-être mal accueillies. Il ne voulait pas perdre le bénéfice d'une intimité précieuse par

des restrictions qui ne pouvaient changer les lignes générales de son orientation intellectuelle; il s'appliquait, au contraire, à saisir le sens profond de la Philosophie positive, à en développer les formules souvent trop implicites, reconstituant ainsi pour son propre compte et à sa manière, le travail de méditation dont elles étaient la conclusion.

Il évitait les questions précises et les demandes d'éclaircissement, mais recueillait avidement les indications d'Auguste Comte lorsqu'elles se présentaient d'elles-mêmes. Il savait allier à la curiosité la plus ardente la discrétion qui lui était naturelle, et cette tactique le servit au delà de ses espérances, en lui permettant le développement de sa propre pensée sans inquiéter la confiance du Maître qui se livrait à lui sans réserve.

C'est cette collaboration précieuse, dont nous avons recueilli tous les fruits, qui lui permit, comme il le disait lui-même familièrement, de donner le coup de barre décisif qui sauva le Positivisme de l'écueil du mysticisme où l'auraient conduit des disciples plus fidèles que clairvoyants.

A défaut de ce grand service, rendu par Pierre Laffitte, la doctrine positiviste, appliquée dans sa lettre plus que dans son esprit, aurait péri dans la casuistique et ne se fût pas développée dans la large mesure dont notre époque a bénéficié.

Il a joui pleinement des résultats que son instinct — aussi pratique que théorique, quoi qu'on en ait dit — lui avait fait pressentir.

Autour de lui se sont groupés des esprits de tout ordre, éminents à divers titres, que la sûreté de sa méthode autant que la profondeur de ses vues avaient séduits; et ceux-là mêmes, attirés par le Positivisme, qui ne l'ont pas connu, lui sont redevables d'une plus claire compréhension de nos doctrines.

Tous les travaux de Pierre Laffitte portent la marque de cette largeur de conception à laquelle faisait finement allusion M. Anatole France, lorsqu'il recommandait aux positivistes d'engager des relations nouvelles avec les choses renouvelées.

C'était, sous la forme d'un conseil à ses continuateurs qui ont le strict devoir de s'y conformer, le plus délicat hommage que notre Maître pût recevoir.

Ainsi, dégagée d'un formalisme trop étroit, élaguée des conclusions trop précipitées ou insuffisamment mûries, renouvelée par l'apport incessant des acquisitions scientifiques, élargissant indéfiniment son cadre sans le briser, se prêtant à tous les mouvements de la pensée moderne, sans rien sacrifier des fondements

inébranlables que le temps assure et consolide sans cesse, la doctrine positiviste, après sa période de fondation et d'élaboration par Auguste Comte, et sous l'impulsion de Pierre Laffitte, pénétrera de plus en plus les consciences et les esprits.

Puisse son influence grandissante préparer la solution des graves problèmes dont le monde moderne sera longtemps encore tourmenté!

Pourtant, au milieu des inquiétudes présentes et des obscurités de l'avenir, il semble que l'aube du xxe siècle ouvre une ère de paix, de travail et de concorde dont les présages sont déjà nombreux et significatifs.

Il ne nous déplait pas de retrouver dans ces signes précurseurs d'un avenir meilleur la trace féconde des deux bons ouvriers dont nous nous honorons d'être les fils et les continuateurs.

S'il nous est interdit de les égaler, ayons au moins toujours présentes à nos esprits les vertus qu'ils ont pratiquées : le désintéressement personnel, la soif de connaître, le labeur opiniâtre et l'amour de l'Humanité.

Messieurs,

Pierre Laffitte qui vivait habituellement avec les grands esprits de tous les temps, manifestait souvent le regret de n'avoir pu converser avec les génies qui lui étaient familiers. Mais son étincelante causerie les faisait revivre pour ses auditeurs.

Ces dons précieux, l'éloquence et le savoir, n'animeront sans doute pas nos futurs entretiens pour transmettre à ceux qui nous suivront l'image fidèle de Pierre Laffitte.

Mais le tremblement de notre voix, notre émotion mal contenue diront assez de quel inestimable bien nous avons joui pour que le nom de Pierre Laffitte soit assuré de ne pas périr!

Discours de M. J.-L. Prunières-Canora.

Mesdames, messieurs,

Celui qui vient évoquer le souvenir des morts bien aimés dont les cendres reposent en cette tombe et en d'autres tombes également sacrées, n'eût certainement pas accepté l'honneur d'une telle tâche, s'il ne croyait, en parlant, accomplir un devoir per-

sonnel de reconnaissance envers plusieurs d'entre eux, qu'il a connus et aimés avant leur entrée dans la vie subjective.

Il dira donc sa piété envers l'admirable Fabien Magnin, que nous honorons chaque année en ce lieu; envers le docteur Robinet et son fils Gabriel, dont les nobles visages se détachent nettement parmi les ombres de sa mémoire; envers Mme Paul Boëll, née Hélène Dubuisson, qui fut son amie d'enfance; envers M. Emile Antoine le dernier disparu, qu'il put connaître de près et suivre dans sa lutte ardente pour la propagation de notre commune foi !

Honneur à Fabien Magnin ! le premier éminent disciple ouvrier de Comte, car il réalisa par son union avec notre maître cette alliance des savants et des prolétaires d'où sortira un jour, — en dépit du chaos actuel, de la férocité des égoïsmes, de la monstrueuse indifférence de la plupart de ceux qui détiennent l'industrie et qui savent, et qui jouissent, à l'égard de ceux qu'ils emploient, et qui ignorent, et qui souffrent; en dépit du déchaînement de l'envie et des bas instincts par les démagogues — un ordre social, moral et religieux mieux approprié à la dignité humaine, plus juste et plus beau.

Fabien Magnin eut la première des qualités pratiques : l'énergie persistante. Nous le voyons compléter lui-même, aux rares heures de loisir que lui laisse son métier de menuisier, la seule instruction rudimentaire que ses parents, simples ouvriers, avaient pu lui procurer. Ce laborieux arrive à posséder suffisamment la géométrie et l'astronomie, pour les enseigner à son tour. Appelé par Comte à la présidence de la société positiviste, il demeure inaccessible à cet orgueil qui tend à pénétrer trop souvent dans le cœur de ceux qui se croient « fils de leurs œuvres » ! Pauvre, il est heureux d'être tel, et veut le demeurer. Rien ne le détourne de sa mission d'apôtre de la cause ouvrière. Mais cet apôtre accepte la grave difficulté d'accomplir son œuvre sans condescendre jamais à leurrer les travailleurs de mots sonores et creux, d'appétissantes et vaines promesses. Il sait le péril des crises d'anarchie révolutionnaire auxquelles la réaction brutale succède. Il oppose aux utopies qu'il sait irréalisables l'idée positiviste de l'incorporation progressive du prolétariat à la société, par la mise en pratique journalière du grand principe d'Auguste Comte : l'ordre pour base, l'amour pour principe, le progrès pour but. Il a vécu en vertueux citoyen, au grand jour. Que son âme demeure en nous, lumineuse, comme fut sa vie. Honneur à celui dont l'éminent Pierre Laffitte a voulu

partager la demeure dernière non loin du tombeau du premier grand'prêtre de l'Humanité !

L'exemple de Fabien Magnin fut admirable. Celui du docteur Robinet l'a-t-il moins été? Ceux-là, dont je suis, peuvent répondre dans un cri de reconnaissance, qui doivent au savant docteur, au praticien infatigable, le salut d'un malade adoré ; à l'auteur des grands travaux sur la révolution française, l'intelligence nette et précise de cette glorieuse époque, dominée par Danton, désormais sauvé de la calomnie ; au vulgarisateur du système de philosophie positive, le salutaire besoin d'ordonner désormais selon une méthode, et dans un but utile, leurs recherches et leur vie.

Honorons donc le docteur Robinet, l'esprit vigoureux qui savait unir un parfait bon sens à une ardente foi en l'humanité bonne et joignons à notre hommage un souvenir reconnaissant pour l'admirable et affectueuse compagne de sa vie quotidienne et de ses pensées.

Hélas ! pourquoi faut-il que la mort les ait pris si jeunes, en pleine vigueur physique et morale, ce fils et cette petite fille du docteur Robinet dont la douloureuse famille n'eût jamais pu supporter la perte, si elle n'avait trouvé pour la soutenir cette conviction, qu'il faut vivre quand même et vivre pour autrui.

Quand il fut terrassé par la maladie en 1887, Gabriel Robinet appelé à la vice-présidence du conseil municipal allait réaliser par l'action politique et sociale le haut idéal qu'il tenait de son vaillant père dont il avait les yeux clairs et bons. Le peuple l'aimait. Paris et le gouvernement de la république attendaient beaucoup de son intelligence et de son initiative hardies. Sa disparition fut un désastre !

Et quel avenir d'action familiale et sociale semblait attendre aussi Mme Paul Boëll, née Hélène Dubuisson, quand elle fut ravie à vingt-quatre ans, en pleine beauté, en pleine jeunesse, en plein bonheur à la tendresse de ses parents, à l'amour de son mari passionnément épris de cet heureux mélange de bonté avisée, de limpidité de pensée, de vivacité affectueuse qui constituaient son caractère...

Prolongeons, mesdames et messieurs, par un fréquent effort de mémoire et de pensée la trop courte existence objective de ces deux chers disparus...

Mais je dois enfin, au risque de réveiller, en accomplissant cet acte de piété, la juste douleur d'une veuve qui connaît notre

affectueux respect, rappeler ici en quelques mots ce que fut M. Emile Antoine.

Né en 1848 à Rouen, où il avait fait de bonnes études secondaires qu'il compléta par la connaissance de l'anglais acquise à Liverpool, M. Emile Antoine s'était établi en 1883 définitivement à Paris au service d'une maison d'édition où il accomplissait seul la tâche de plusieurs employés ordinaires; soit qu'on le consultât sur l'opportunité de certaines publications, consultation qui exigeait de sa part une longue étude des projets et un effort intellectuel appréciable; soit qu'on le chargeât d'une comptabilité si lourde qu'il n'en venait à bout que grâce à une inlassable patience, à un travail de dix à douze heures par jour, et surtout à une remarquable méthode.

Si j'insiste sur de tels détails, c'est qu'ils me semblent avoir une importance extrême. Ne devons-nous pas autant de louanges à l'énergie de l'homme qui accomplit sans une défaillance, durant de longues années, une tâche obscure et utile, qu'au talent de quelque littérateur ou de quelque homme politique, que les joies du succès ont payé vite de ses efforts? Remarquons la préoccupation très spéciale et vraiment éminente, qui détourna l'historien auquel nous devons la belle étude sur Jeanne d'Arc, d'abandonner ses humbles fonctions de librairie pour rechercher quelque place moins absorbante et plus rémunératrice. Il considérait comme une inconséquence regrettable, le fait de quitter, sauf le cas de force majeure, le métier que l'on a une fois adopté pour un autre. Soucieux de voir les travailleurs s'instruire en vue de leur satisfaction intellectuelle, de leur perfectionnement moral, sans qu'ils voulussent user dans un but de lucre ou de vanité, des connaissances acquises, et interrompre leur travail manuel pour aller grossir le nombre des parasites et des inutiles, lui-même prétendait donner l'exemple et gagner durement sa vie. Ce que d'autres eussent considéré comme une lourde entrave à leur existence, il le considérait comme le meilleur moyen d'être intellectuellement libre.

Ceux qui, parmi nous, se fondant sur quelques légitimes exemples, estiment que certains hommes distingués ont le droit d'abandonner la production matérielle pour se vouer à la pensée, ont pu regretter qu'Emile Antoine nous ait privé de pages éminentes, par suite de sa mise en pratique d'une conception un peu exclusive du devoir professionnel! Cette conception toutefois est assez haute et assez rare, pour être admirée.

Mais ce qu'il y a de beau c'est que l'homme, préoccupé jus-

qu'au scrupule de bien remplir son emploi, trouvait encore le temps d'accomplir dans toute leur étendue, les devoirs moraux envers la famille, la patrie et l'Humanité.

Ce qu'il fut à l'égard des siens... nous le savons tous ici! S'il aima la patrie, et de quel amour précis, intense, soucieux de la tradition politique française, de l'intégrité du territoire, dégagé cependant des chimères du chauvinisme... ceux qui l'entretinrent quelques minutes à ce sujet peuvent le proclamer! S'il aima l'Humanité... Ah! messieurs, il l'aima plus que les plus ardents chrétiens n'ont, je crois, aimé leur Dieu.

Il possédait l'œuvre d'Auguste Comte dans toutes ses parties, et comprenait la liaison qui rattache le système de politique au système de philosophie positive. Il proclamait hautement que le positivisme est plus qu'une philosophie : une religion nouvelle, en laquelle les anciens cultes se fondent et se prolongent. Il savait que cette religion devait conquérir la terre. Il croyait au temple immense où le grand Être sera quelque jour honoré... Mais précisément parce qu'il voulait le triomphe de notre foi, il avait su retenir de l'enseignement sage et judicieux de M. Pierre Laffitte, son maître immédiat, combien les manifestations extérieures prématurées, hors de la direction du pouvoir spirituel constitué par Auguste Comte, risquent de compromettre ou tout au moins de retarder les résultats essentiels de la doctrine positiviste.

D'une infatigable activité, d'un dévouement sans bornes, d'ailleurs secondé par l'affection d'une digne compagne, il fut avec une sorte d'ivresse silencieuse, l'homme des tâches urgentes et nécessaires et rendit des services incalculables! Rédiger en une prose brève et limpide le cours de morale de M. Pierre Laffitte, et mainte autre leçon du maître; improviser des conférences au Hâvre et à Rouen où il instituera le culte de Jeanne d'Arc; désigner une solution pratique à une question grave et embrouillée ; veiller des nuits entières pour créer, maintenir ou développer les liens qui nous unissent à nos frères du Mexique et du Brésil, grâce à une correspondance considérable; rédiger même et expédier des circulaires afin de ménager les ressources du subside; ou obtenir des souscriptions et des adhésions, pour l'érection de la statue de Comte, place de la Sorbonne, en 1903... tels furent ses moindres titres à notre amour et à notre reconnaissance émue!

Arrêté par la maladie en pleine fièvre de généreux labeur, il est mort le 5 mars de cette année, en pensant aux autres...

A notre tour, mes chers confrères, pensons à lui et prions-le,

lui qui fut si vaillant, prions tous ceux dont j'ai fait sonner le nom dans l'air matinal de ce grand et silencieux cimetière de mettre en nous leur âme admirable.

O morts vénérés, fidèles disciples d'Auguste Comte, vaillants prédécesseurs, il nous faut le secret de votre énergie, de votre amour et de votre sagesse.

Vous avez surmonté les difficultés matérielles de la première heure, puis répandu le nom et l'œuvre de notre maître, mais quelle tâche vous nous laissez encore à remplir !

O morts bien aimés, l'heure est solennelle, la réaction armée de ses dogmes obscurs et désormais stériles, l'anarchie aux sanglantes fureurs menacent la société rongée par le scepticisme, lasse et désemparée... que votre noble exemple nous unisse étroitement et nous inspire les actes et les paroles qui feront triompher par le monde la foi sauveuse en l'Humanité !

L'après-midi et la soirée.

Dans l'après-midi, une réunion plus nombreuse fut tenue dans le local de la rue Monsieur-le-Prince, où M. Frédéric Harrison prononça le remarquable discours reproduit plus haut.

Le soir, les positivistes se retrouvèrent, dans un banquet familial, au café Voltaire, encore plein du souvenir de M. Laffitte. Des toasts furent portés au dessert.

D'abord, M. Brecville porta la santé de M. Jeannolle, Directeur du Positivisme, dans les termes suivants :

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi de porter un modeste toast, aussi modeste que la personne à qui il s'adresse, à M. Charles Jeannolle, notre Directeur.

Cette allusion à la modestie n'est pas absolument un éloge de ma part, car, dans la vie publique, elle est souvent la source des accusations les plus injustifiées. Nous l'avons assez constaté dans la personne de notre ancien et incomparable chef, qui était aussi porté à cette fâcheuse qualité d'effacement personnel.

Le toast que je porte à notre Directeur ne serait pas complet, s'il n'était expliqué, et je tiens à le faire en quelques mots.

A la mort de notre vénéré Maître, Pierre Laffitte, je me suis rappelé les paroles qu'il a prononcées si souvent : « Le difficile n'est pas de faire son devoir, c'est de savoir où est le devoir. »

En 1897, j'ai approuvé, ainsi que la presque unanimité de mes confrères, le choix que M. Laffitte a fait : j'ai signé le procès-verbal de la cérémonie, M. Jeannolle remplissant à mes yeux les conditions mentales et morales pour occuper avec dignité et compétence cette haute fonction. Nous étions ainsi assurés, par ce choix d'un homme ayant une sérieuse base scientifique, indispensable pour le positivisme, possédant, en raison de ses fréquents contacts avec un génie de l'ordre de M. Laffitte, cet esprit relatif qui ne s'acquiert, même pour les esprits les plus cultivés, qu'à la suite de longues années de méditation et d'expérience, nous étions assurés, dis-je, de conserver dans ses parties essentielles l'héritage sacré qui serait transmis par M. Laffitte à son successeur, et de rester dans la tradition d'une doctrine s'inspirant de la science réelle, positive.

Depuis cette époque, mes sentiments sont restés les mêmes et, à la mort de M. Laffitte, j'ai eu tout de suite l'aperception très nette que, dans cette douloureuse circonstance, le devoir social était de mettre activité et concours au service de notre nouveau Directeur. Je l'ai fait non sous l'impression des sentiments d'amitié qui nous lient depuis de longues années, — je ne crois pas que ces sentiments, quelque douceur qu'ils aient, puissent être invoqués, quant il s'agit de l'intérêt social, — je l'ai fait parce que j'ai immédiatement été convaincu que c'était mon devoir de positiviste de le faire, et qu'au delà ce serait l'inconnu, synonyme ici d'anarchie.

Je porte donc un toast à notre nouveau Directeur, M. Charles Jeannolle ; je lui donne l'assurance que je lui conserverai fidélité, dévouement et activité pour le service de notre grande cause.

M. Jeannolle se lève pour remercier M. Brecville. Avant de lui répondre, il tient à porter la santé des coreligionnaires de l'étranger, présents à la réunion et, tout spécialement, de M. Frederic Harrison, dont le séjour, trop court, à Paris aura puissamment contribué à maintenir l'union entre les positivistes et à préciser le but de leurs communs efforts. M. Jeannolle déclare qu'il s'associe pleinement au magistral discours que prononçait M. Harrison quelques heures auparavant dans l'appartement d'Auguste Comte. Un tel langage, si profondément organique et de si haute raison, venant d'un homme aussi autorisé par sa situation et par ses longs et brillants services, a produit une impression salutaire et qui ne s'effacera pas. M. Jeannolle lui en témoigne toute sa gratitude.

Revenant au toast de M. Brecville, M. Jeannolle dit qu'il fait le plus grand cas du concours que M. Brecville vient de lui promettre. Il y a plus de vingt-cinq ans, ajoute-t-il, que M. Brecville s'est voué spécialement à la tâche d'organisation pratique, matérielle, des efforts positivistes. Il l'a poursuivie presque sans interruption jusqu'à ce jour, sans se rebuter, et je compte sur son expérience pour m'aider à établir enfin une administration centrale régulière, que la faiblesse de nos ressources n'a pas encore permis de constituer, mais dont il n'est plus possible de se passer sans compromettre le développement et peut-être l'existence de l'Église positiviste.

« C'est à dessein, poursuit M. Jeannolle, que j'emploie le mot église, parce que le Positivisme est une religion. Si nous ne sommes pas religieux, nous n'avons aucune raison d'être, nous n'existons même pas, nous nous confondons avec le public. Pour nous en distinguer nettement, il est indispensable que nous soyons unis. Les divisions qui existent parmi nous doivent prendre fin, car elles s'opposent à ce que nous devenions une force.

« Les points sur lesquels nous sommes divisés sont pour ainsi dire négligeables, par rapport au nombre presque infini des points sur lesquels nous sommes entièrement d'accord et pouvons, par conséquent, concourir.

« Ce que nous devons tous nous proposer, c'est d'amener le public à la manière de voir qui nous est commune et non pas à telle ou telle opinion particulière sur laquelle, ne parvenant pas nous-mêmes à nous entendre, nous n'avons, pour le moment, aucune chance de convaincre, ni même de persuader. Toute question controversée doit être bannie de notre propagande; laissons à l'avenir le soin de la trancher; bornons-nous à ce qui est incontesté et cela dépassera encore nos forces réunies.

« Toute religion a un double but : rallier et régler. Théoriquement, c'est le même problème, mais, pratiquement, il faut distinguer : on ne peut évidemment discipliner que ceux qu'on a déjà suffisamment ralliés. C'est donc à rallier qu'il faut s'appliquer d'abord.

« Bien des conflits auraient été évités, si l'on avait songé à cette distinction de simple bon sens. Auguste Comte a tracé le plan de l'édifice et l'on y voit figurer, dans toute leur harmonie, les parties qui doivent le constituer un jour. Mais, pour ceux qui, venus après lui, ont pris à tâche de réaliser ce plan, il ne peut être question de tout faire à la fois. Il leur faut bien se soumettre aux règles traditionnelles de toute construction, c'est-à-dire poser d'a-

bord les fondations pour s'élever ensuite graduellement jusqu'au faîte. Nous n'en sommes pas même encore à cette première phase du travail, car notre tâche consiste à déblayer le terrain, et tout d'abord à embaucher des ouvriers.

« C'est donc de propagande qu'il s'agit en ce moment pour nous, mais cela ne suffit pas. Des ouvriers sont déjà venus qui se sont mis d'eux-mêmes à l'œuvre de divers côtés, chacun ayant choisi la besogne qui lui plaisait le mieux ou qu'il croyait la plus utile. Il faut songer à les embrigader non pas en les détournant de leurs occupations préférées, mais en leur faisant comprendre que chacune d'elles n'est pas à elle-même sa propre fin, qu'il ne faut pas perdre de vue l'ensemble du projet, et que c'est d'après cette constante préoccupation de l'ensemble que les opérations partielles doivent être volontairement effectuées. M. Jeannolle espère que la très grande majorité des positivistes ne tardera pas à se placer à ce point de vue, à subordonner, comme le voulait Auguste Comte, l'esprit de détail à l'esprit d'ensemble. »

Tous les assistants se joignirent à ces vœux et M. Harrison apporta la confirmation de la sympathie des groupes étrangers, M. le D[r] Molenaar prit alors la parole et renouvela le vœu qu'une entente cordiale et définitive pût s'établir entre la France et l'Allemagne; tous les assistants manifestèrent leur adhésion à cet espoir, et M. Pepin émit même l'opinion que le peuple français devrait reconnaître la nécessité où s'était trouvée l'Allemagne de constituer son unité.

Tout en confirmant ces sentiments sympathiques pour la nation allemande, M. Grimanelli insista sur la nécessité de protester contre la violation de la liberté humaine qui a eu lieu en 1870, et après de courtes allocutions de MM. Ahmed Riza et Léon Simon, on se sépara, chacun étant charmé par la cordialité de cette réunion.

Espérons que tous les ans le nombre des participants augmentera, et qu'un jour viendra bientôt où cet anniversaire mémorable ne sera pas seulement fêté par de petites réunions intimes, mais que, grâce à la propagande de nos doctrines, nous pourrons célébrer de véritables fêtes religieuses, qui fassent impression sur nos contemporains.

W. IMANS.

II. — ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE PARIS AU PRÉSIDENT DE LA LIGUE FRANCO-ITALIENNE

8 Descartes 115 — Hobbes.
(Paris, le 15 octobre 1903.)

Monsieur le Président,

Les Positivistes français ne peuvent qu'être de cœur avec tous ceux qui ont salué avec joie, dans la visite du Roi et de la Reine d'Italie au Président de la République française, une consécration précieuse du rapprochement cordial de deux nations qui ne sauraient plus oublier ni leur parenté historique, ni la solidarité de leurs intérêts bien entendus, ni le nécessaire concours que leur coopération pacifique doit apporter à l'ordre européen et au progrès de l'Humanité. Il est naturel que le témoignage de la satisfaction qu'ils en éprouvent soit adressé à la Ligue franco-italienne, dont l'effort inlassable n'a pas peu contribué à la restauration de l'amitié latine.

Comment Français et Italiens patriotes ne garderaient-ils pas la mémoire des luttes soutenues en commun dans la bonne et la mauvaise fortune pour la liberté des peuples et dont le grand nom de Garibaldi évoque spécialement le souvenir des deux côtés des Alpes? Comment, d'autre part, ne seraient-ils pas frappés de la similitude, de la connexité de leurs plus décisives évolutions? Car, si une des œuvres maîtresses de la Révolution française a été la sécularisation de l'État et de la loi, la renaissance politique de l'Italie et son unité nationale n'ont été achevées que par l'irrévocable abolition de la seule théocratie pure que l'Occident ait connue. Aussi rien n'est-il plus évident que l'égale nécessité pour l'Italie libérée et pour la France républicaine de se défendre contre tout retour offensif de l'esprit théocratique.

Disciples d'Auguste Comte, les positivistes savent comment, à la lumière de sa philosophie de l'histoire, lui est apparu le lien de fraternité spirituelle qui unit les peuples ayant partagé dès l'antiquité le bienfait de l'éducation gréco-latine et associés depuis lors dans les mêmes phases de culture générale et de civilisation. Nous savons aussi quelle grande part le fondateur du Positivisme reconnaissait à la patrie de Dante et de Christophe Co-

lomb, de Léonard de Vinci et de Galilée dans le développement moderne de l'Occident. Nous n'oublions pas davantage sa prédilection pour la langue italienne, ni son admiration pieuse pour l'incomparable poète florentin dont il relisait sans cesse les tercets immortels.

Il attribuait enfin à l'Italie, à côté de la France, un rôle de premier ordre dans la formation de la « République occidentale », libre groupement spirituel de nations politiquement autonomes, noyau d'une meilleure Humanité, progressivement pacifiée, affranchie de la théologie et de la guerre, unie par la science, par le travail et par l'art.

C'est pourquoi, sans fermer les yeux sur les réalités et sur les difficultés du présent, nous aimons à voir dans le rapprochement franco-italien un des plus précieux germes de l'avenir qui, c'est notre espérance, assurera la substitution d'un ordre international fondé sur la justice, à l'anarchie internationale fertile en violences, par le triomphe lent, peut-être, mais sûr, croyons-nous, d'une foi scientifique et d'une morale altruiste, par l'harmonie de patries libres et respectées dans la religion de l'Humanité.

Veuillez agréer pour vous, Monsieur le Président, et pour vos honorables collègues italiens et français l'expression de notre fraternelle sympathie.

La Société Positiviste.

III. — COMITÉ EXÉCUTIF

A la dernière séance (18 octobre) du Comité exécutif, M. P. Grimanelli, Vice-Président de la Société positiviste d'Enseignement populaire supérieur, a présenté le projet d'une série systématique de *Conférences* sur la *Philosophie positive*, la *Sociologie* et la *Morale*, qui a été adopté et dont nous donnerons le programme détaillé dans le prochain numéro de la Revue.

Cette série de Conférences sera ouverte, 10, rue Monsieur-le-Prince, le vendredi 13 novembre, à 8 h. 1/2 du soir, par M. Émile Corra, qui traitera de la *Philosophie positive*. M. Cancalon sera sollicité d'exposer, le 27 novembre, la *Théorie générale de la structure et de l'existence des sociétés*. M. Grimanelli parlera sur la *Famille* le 11 décembre. Il sera successivement traité, dans les mois suivants, par MM. Corra, Delbet, Grimanelli, Hillemand, Jean-

nolle, etc., du *Capital*, de la *Propriété*, de l'*Industrie*, de la *Guerre*, du *Langage*, de l'*Art*, du *Gouvernement temporel*, du *Gouvernement spirituel*, de la *Religion*, des *Lois générales de l'Évolution*, du *Fétichisme*, de la *Théocratie*, de la *Civilisation grecque*, de la *Civilisation romaine*, de *Jules César*, du *Catholicisme*, des *Monastères*, de *Bossuet*, de la *Métaphysique révolutionnaire*, de la *Révolution française*, de la *Religion de l'Humanité*.

Le Comité a accepté, avec empressement, l'offre que lui a faite M. Jean Canora de faire, au siège de la Société Positiviste, entre le 15 et le 19 novembre, deux conférences sur l'*Evolution du Beau* (1° *Le beau à travers les grandes époques d'art et les grands systèmes philosophiques;* 2° *Constitution d'une Esthétique moderne selon la Doctrine positiviste d'Auguste Comte).*

Des remerciements seront en outre adressés à M. Canora, pour ses nombreuses conférences positivistes dans diverses Universités populaires (rue du Texel, l'Aube sociale, quai de Valmy, rue Mouffetard, Montrouge, Belleville) sur : l'*Œuvre de Sully-Prudhomme*, l'*Évolution de l'idéal poétique*, le *Sentiment de la nature et les poètes*, le *Rôle social du poète contemporain*, *Pascal et les Jésuites*, *La Bruyère*, la *Poésie et son rôle dans la vie sociale et l'éducation populaire*, *Vérité* par Émile Zola, l'*Évolution de l'idéal poétique*, *Diderot*, *l'Étude du Positivisme*, *Montesquieu*, etc., etc.

M. Corra a donné communication de diverses dispositions pour la célébration de la *Fête des Morts* le 31 décembre, et la célébration de la *Fête de l'Humanité* le 1er janvier.

Le Comité a pris connaissance avec un grand intérêt, d'un projet de M. Auzende, relatif à la célébration du prochain anniversaire (19 janvier) de la naissance d'Auguste Comte par une fête cultuelle et esthétique. Toutefois, ce projet ne sera mis à exécution que si les dépènses, nécessitées par sa réalisation (400 fr. environ), peuvent être couvertes par une souscription spéciale : les offres de souscription sont reçues, dès à présent, par M. Brecville, 10, rue Monsieur-le-Prince.

BULLETIN DE L'INDE

L'INDE DEVIENT-ELLE PLUS PAUVRE ?

Tout le monde dans l'Inde est d'accord que le pays est très pauvre quoiqu'il y ait plusieurs opinions sur les causes de cette misère. Mais quant à la question si l'Inde devient plus pauvre ou si au contraire la pauvreté diminue, il y a une controverse très animée sur ce sujet. Pendant mon récent séjour dans l'Inde tous les habitants du pays, excepté ceux du Punjab, étaient convaincus que l'Inde devenait plus pauvre tandis qu'au contraire tous les Anglais étaient sûrs qu'elle devenait plus riche. Comme il y a peu de statistiques sur lesquelles on puisse avoir confiance il était impossible aux deux partis de faire une comparaison avec un passé lointain ; mais chacun était tout à fait convaincu qu'il avait raison actuellement. L'Anglais parlait du luxe dont jouirait le peuple et qui était complètement ignoré de ses ancêtres ; l'Hindou rappelait que les paysans devenaient de plus en plus endettés, que les industries du pays étaient en décadence et qu'il n'y avait plus de grain mis de côté pour la famine. Mais les arguments des deux partis ne me semblaient pas concluants. Le luxe à bon marché pouvait être une des causes de la pauvreté plutôt qu'un des signes de la richesse et les dettes pouvaient être le résultat du gaspillage. Il me sembla nécessaire de faire une enquête plus approfondie.

Les Hindous sont prêts à donner leurs raisons : non seulement ils disent que l'Inde est plus pauvre mais ils montrent que cela est inévitable. Ils donnent trois raisons principales de cette pauvreté : — premièrement les impôts et surtout l'impôt foncier qui sont très élevés ; le gouvernement peut être admirable mais il est trop coûteux pour les ressources du pays ; — deuxièmement, la ruine des industries du pays, ce qui a forcé toute la population de gagner sa vie par l'agriculture ; — troisièmement, le drainage annuel des richesses du pays en Europe afin de payer l'intérêt

de la dette, les pensions, les dépenses du Ministère de l'Inde. Il est vrai qu'une partie de la dette a été contractée afin de faire des travaux d'une utilité permanente mais il n'en est pas ainsi pour tout le montant de la dette ; et, dans le cas d'une dette extérieure, le pays qui emprunte doit payer plus que l'intérêt. John Stuart Mill a démontré (*Principes d'Économie Politique*, Livre III Chapitre XXI, sect. 4) que lorsqu'un pays doit faire des paiements à un autre sans échange économique, le pays débiteur doit offrir des avantages et doit donc acheter plus cher ou vendre meilleur marché par son commerce extérieur. La pauvreté du pays, disent les Indiens, est la vraie cause de la famine. Lorsqu'il n'y a pas de pluie il resterait assez de grain dans le monde pour alimenter l'Inde, si les Indiens avaient assez d'argent pour l'acheter. Même pendant la famine on exporte du grain de l'Inde. Ce raisonnement n'est pas contraire aux doutes exprimés par les Hindous du Punjab quant à la pauvreté croissante de ce pays, ou à la plus grande richesse de certaines parties montagneuses du pays ou de certaines terres nouvellement irriguées. Dans les pays plus sauvages, l'établissement de l'ordre, la création de nouveaux marchés, l'introduction de nouvelles industries, telles que la culture du thé et l'amélioration des voies de communication, peuvent bien balancer les maux économiques déjà cités. Les avantages sont plus grands dans ces pays, les charges sont supportées par tout le pays.

L'Anglais n'a pas d'aussi bons arguments; sa meilleure arme vient de se briser dans ses mains. Pendant des années on nous a écorné les oreilles en parlant de l'augmentation rapide de la population. Même jadis il n'y avait pas grand chose dans ce raisonnement, car la population de l'Inde n'a jamais rapidement augmenté. Elle augmentait bien moins rapidement que celle de l'Angleterre et de l'Allemagne et elle égalait à peu près le taux du Japon, et une nation en bonne santé aurait dû pouvoir absorber ces nombres. Mais actuellement cette raison n'existe plus, car pendant la dernière période décennale de 1891 à 1901 la population n'a pas augmenté du tout. L'Anglais ne pouvant plus donner des raisons contre la pauvreté de l'Inde a dû trouver des preuves de sa plus grande richesse. Et il arrive à ce résultat en montrant que les gens sont plus riches parce qu'ils voyagent plus en chemin de fer et qu'ils ont des parapluies. Si la prospérité n'est pas apparente c'est parce que les paysans ont dépensé leur argent. S'ils ont des dettes c'est parce qu'ils gaspillent leur argent en donnant des fêtes quand leurs enfants se marient. Si on ré-

duisait l'impôt foncier ils n'auraient pas plus d'argent, ils ne feraient qu'emprunter à des usuriers. Quand on discuta sur la pauvreté de l'Inde dans le Conseil du Gouverneur général, M. Ibbetson, qui était alors gouverneur des provinces centrales, cita comme preuve de l'accroissement de la richesse le cas d'un village nouvellement créé dans le Punjaub — le cas même dans lequel il est admis qu'il y a eu une amélioration. Et je dois dire que les Anglais que je rencontrai ne voulurent pas étudier la question au point de vue des Indiens. Au lieu de réfuter les opinions de Mill déjà citées ils semblèrent n'avoir jamais entendu parler de cette opinion. Quant à la cause de la famine, cela était parce qu'il n'y avait pas eu de pluie. Il est vrai que Sir William Hunter en 1880 a dit que « la famine est due à plusieurs années dans lesquelles il y a eu peu de pluie » — d'où il est évident que la famine est non seulement le résultat du manque de pluie mais qu'elle résulte du manque de ressources du peuple. Si on augmente ces ressources il pourra tenir plus longtemps. Lord Curzon (le Gouverneur) a beau prétendre que pour empêcher les famines dans l'Inde il faudrait pouvoir arracher les Clefs de l'Univers des mains de l'Eternel, il n'en est pas moins vrai qu'on a réussi à accomplir cette tâche en Europe où des pays, jadis dévastés par la famine, ne connaissent plus ce fléau. Pourquoi ne pourrait-on pas résoudre le même problème aux Indes ?

Si la lutte contre la famine était plus heureuse on pourrait croire que le pays est plus prospère, mais il n'y a pas de raison de croire qu'il en soit ainsi. Car les Anglais reconnaissent que les industries locales sont ruinées; ils osent à peine dire que la puissance de résister à la famine a augmenté et, lorsqu'ils soutiennent que le pays ne devient pas plus pauvre par suite des charges imposées en Europe, ils montrent qu'ils n'ont pas étudié la théorie de la question. Ils nient avec emphase que l'impôt foncier est trop élevé mais ils reconnaissent qu'il est trop rigide. Les Mogols prélevaient un impôt foncier énorme sur le papier mais il paraît qu'ils recevaient très peu dans les mauvaises années. Il n'est pas douteux que la rigidité de l'impôt foncier a été une cause des dettes et la coutume de suspendre, au lieu de ne pas exiger, l'impôt foncier dans les mauvaises années lorsqu'il est impossible aux paysans de le payer, les a surchargés d'impôts.

Les villageois avec lesquels j'ai causé étaient, comme tous les villageois, des partisans du vieux bon temps et il faut donc être un peu sceptique lorsqu'ils disent qu'ils sont plus pauvres; il

est évident qu'ils ne voudraient pas admettre qu'ils sont plus riches de crainte de payer plus d'impôts. Cependant il y avait un signe évident de leur décadence, c'était la perte de leurs bestiaux. Dans un village du Deccan par exemple il n'y avait plus que la moitié des bestiaux existant en 1870 et cela commença avant les famines. Les paysans avaient leur idée sur la cause : l'impôt avait réduit le nombre des champs non cultivés sur lesquels les bestiaux se nourrissaient, il y avait donc moins de bestiaux et une vingtaine de fermiers n'avaient plus de bœufs et leurs champs n'étaient plus cultivés. La population de ce village avait diminué pendant les dix dernières années de 648 à 588. Les paysans ont pu se tromper mais j'ai trouvé des preuves de leurs dires dans un mémoire d'usurier très bien écrit, dans lequel celui-ci montre comment les tribunaux anglais lui rendent facile l'exercice de sa profession, appelle aussi l'attention de ses lecteurs sur la diminution du nombre des pâturages et par conséquent la perte des bestiaux et voit en ceci une cause de la pauvreté des agriculteurs. Sir William Hunter aussi, que l'on peut considérer comme parlant au nom du gouvernement de l'Inde, disait en 1880 : « Le petit nombre des bestiaux et leur infériorité sont les principales raisons de la mauvaise condition de l'agriculture ». A-t-on, en défrichant plus de terrain, plutôt commis une faute par suite de la diminution des pâturages ? De même Sir William Hunter admet que des champs de blé qui en 1880 rendaient 840 livres par acre donnaient 1 140 sous le règne d'Akbar le Grand, l'Empereur mogol.

Ces questions valent peut-être la considération de ces personnes qui sont si certaines que le peuple indien devient de plus en plus riche.

S. H. Swinny.

(Traduit par Paul Descours, de la *Positivist Review*, 1903).

BIBLIOGRAPHIE

LE DERNIER LIVRE

D'HERBERT SPENCER

M. Herbert Spencer a publié, au mois de mars de l'année dernière et au moment où il atteignait sa 82e année, un livre[1] qui sera, dit-il, son dernier ouvrage et que l'on peut par conséquent considérer, en un certain sens, comme le testament philosophique de l'illustre auteur du *Système de Philosophie Synthétique*. Ce volume de « Mélanges » est intéressant à un double point de vue : d'abord parce qu'il contient l'expression nouvelle d'idées qui furent toujours chères au philosophe anglais et avec lesquelles son nom reste définitivement associé, et aussi parce qu'il est rempli — pour la première fois — de ces confidences et de ces renseignements autobiographiques dont l'auteur avait été jusqu'à ce jour fort peu prodigue. Nous pouvons ainsi apercevoir dans ce philosophe un homme que le public ne pouvait que difficilement soupçonner, épris de musique, sensible aux beautés de la nature et que la disparition de certaines vieilles coutumes rurales remplit d'un mélancolique regret. Cet « ami délicieux » dont parlait George Eliot nous apparaît çà et là, à mesure que nous tournons les pages, avec son bon sens un peu rude quoique souvent paradoxal, son amour exagéré de l'isolement intellectuel et surtout cette « tendance intense à la théorie » que Lewes signalait en lui, il y a plus de cinquante ans, aux débuts mêmes de sa carrière philosophique. Ce livre qui, d'une part, nous offre une sorte de résumé ou de conclusion de la carrière philosophique d'Herbert Spencer est donc, à un autre point de vue, comme une

1. *Facts and Comments* by Herbert Spencer. — (Williams and Norgate, 1902).

introduction ou un préambule à ces Mémoires auxquels l'auteur des *Premiers Principes* travaille, dit-on, en ce moment et qui, selon toute probabilité, ne seront publiés qu'après sa mort.

A ce volume, qui pourrait porter en sous-titre : « les heures de loisir d'un philosophe », je ne ferai, au point de vue de la forme, qu'un seul reproche : il renferme certaines pensées trop triviales qui ne méritaient peut-être pas de passer à la postérité et il est surtout trop décousu. Bien des chapitres ou des courts essais de l'ouvrage auraient gagné à être rapprochés et fondus, l'ouvrage lui-même aurait eu plus de valeur et d'unité, si quelques-uns mêmes avaient été purement et simplement supprimés.

Tout ce qui sort de la plume d'un tel maître est cependant intéressant, car on ne peut nier qu'Herbert Spencer ne soit, depuis la mort de Comte — *Sed longo proximus intervallo* — la plus grande intelligence philosophique qu'ait produite le XIXe siècle. Il laissera derrière lui un œuvre immense, dont on peut contester la méthode et les conclusions, mais dont on ne peut nier ni l'extraordinaire puissance ni la rare unité et il nous aura légué l'exemple d'une très belle vie, dont tous les instants ont été consacrés à la même tâche philosophique poursuivie, sans se laisser terrasser ni par la maladie ni par les déboires pécuniaires et avec un noble mépris de tous les honneurs officiels quelconques. Le fait est assez rare pour que nous nous inclinions, avec un profond sentiment de respect, devant une telle force intellectuelle unie à tant de sincérité et à tant de désintéressement.

Les lecteurs de cette *Revue* connaissent, soit par les œuvres mêmes d'Herbert Spencer, soit par les controverses qu'ont soutenues contre lui M. Frederic Harrison et le Dr Bridges, la position exacte du philosophe de l'Évolution vis-à-vis du positivisme, et ce n'est pas ici le moment d'y revenir. On sait comment H. Spencer, sans nier ce qu'il doit à Comte et tout en exprimant dans plusieurs passages de ses livres son admiration pour lui, a tenu à se séparer nettement du fondateur du positivisme. Ils sont partis du même point de vue — point de vue qu'Herbert Spencer a certainement emprunté à Comte — mais un esprit très différent anime leurs systèmes et ils sont arrivés, sur bien des

points d'une suprême importance, à des conclusions très opposées. Les points de contact sont cependant nombreux et le livre dont nous voulons parler nous offre une occasion nouvelle de rapprocher des solutions positivistes les réponses que fait le philosophe de l'agnosticisme à certains grands problèmes de morale et de sociologie.

Négligeant quelques-uns des essais les plus courts et les moins significatifs du volume, j'emprunterai d'abord quelques phrases à un article intitulé : « *Le Sentiment opposé à l'Intelligence* », où se trouvent certaines vues que l'on peut rapprocher de celles de Comte sur le même sujet. L'objet de M. Spencer, dans cet essai, est de montrer (en prenant comme point de départ un exemple emprunté à la biologie) qu'une des plus grossières erreurs qui se puisse commettre — et elle se commet journellement — c'est de confondre l'*esprit* avec l'*intelligence*. « Dans l'es-« prit, dit-il, ou, pour se servir d'un terme équivalent plus « précis, dans la conscience, les sensations et les émotions occu-« pent une place beaucoup plus grande que les états intellec-« tuels proprement dits. Le sentiment l'emporte sur la pensée. « Les émotions sont les maîtresses, l'intelligence n'est que la ser-« vante ». Cette erreur théorique en engendre une foule d'autres qui se répercutent dans presque tous les domaines : celui de l'éducation, de la politique, comme dans notre appréciation des grands hommes. « La trop grande valeur que nous donnons à « l'intelligence a pour corollaire une trop faible valeur attribuée « à la nature émotive. Considérés sous le rapport de leur apti-« tude à la vie, individuelle ou sociale, ceux chez qui prédomi-« nent les sentiments altruistes sont bien supérieurs à ceux qui « joignent à des facultés de perception et de raisonnement d'or-« dre supérieur des sentiments antisociaux — un égoïsme sans « scrupules et le mépris d'autrui ». Si nous avions toujours reconnu la supériorité de l'élément moral sur l'élément intellectuel nous n'aurions pas été témoins de cette éternelle admiration pour un criminel transcendant comme Napoléon. De là découlent encore nos absurdes préjugés si courants en matière d'éducation. « Nous croyons que parce que les hommes connaissent ce qui est bien, ils le pratiqueront et qu'une proposition acceptée par l'in-

telligence, aura un effet moral. Cette croyance est cependant en désaccord avec ce que nous enseigne notre expérience de tous les jours, à savoir que les facultés ne se fortifient et ne se développent que par leur exercice. »

Ce sont là sans doute des vérités bonnes à dire et à répéter et il y a des appréciations, comme celles sur Bonaparte, que l'on est heureux de trouver sous la plume d'un grand penseur. Mais, si Herbert Spencer revient ici sur des opinions qu'il a toujours professées depuis le jour où il les exprima pour la première fois en 1850 dans sa *Social Statics*, ne peut-on pas dire qu'elles sont partie intégrante de ce positivisme dont il a été si impatient de se séparer et contre lequel il a revendiqué, avec une certaine aigreur, une originalité que personne n'a jamais contestée. Herbert Spencer a-t-il insisté autant que Comte sur la prépondérance de la *vie affective* dans l'existence humaine et a-t-il même, comme Comte, fait du sentiment la base de toute harmonie pour le monde comme pour l'homme? Est-ce le Positivisme ou est-ce au contraire l'Évolutionisme qui a placé dans la *vie affective* le centre de sa propre systématisation? Lequel des deux philosophes a le plus énergiquement proclamé ce grand principe que « l'unité humaine ne peut résulter que d'une juste prépondérance du sentiment sur la raison et même sur l'activité »; lequel a écrit que « l'intelligence ne comporte réellement d'autre destination durable que de servir la sociabilité? » De ce grand principe, Comte a, avant H. Spencer, déduit les mêmes corollaires et les mêmes applications morales et sociales, et cela avec une force et une éloquence incomparables. Il l'a utilisé pour montrer que quand l'esprit, fait pour servir et non pour régner, domine, il rentre au service de la personnalité. Il en a tiré sa théorie de l'éducation, son culte des grands hommes et il y a puisé le souffle vengeur qui, dans le 6e volume de la *Philosophie Positive*, anime les pages à jamais mémorables consacrées à l'appréciation de Bonaparte.

Au même ordre d'idées que le premier article dont nous venons de parler, s'en rattache un autre qu'Herbert Spencer intitule : « L'Éducation de l'État ». Nous y trouvons la nouvelle expression d'une de ses plus chères idées, son opposition absolue et systématique à toute intervention de l'État en matière d'édu-

cation, mais ce qu'il se propose surtout de démontrer ici c'est la fausseté du rapport étroit que l'on croit généralement exister entre la culture intellectuelle et le perfectionnement moral, c'est ce principe que le développement de l'intelligence, sans se préoccuper du caractère, est une source non pas de bien mais de mal pour la société. Ce qu'il y dénonce, ce sont les méfaits de l'*intellectualisation*, lorsqu'elle marche plus vite que la *moralisation*. « Nous pouvons dire avec certitude, écrit-il, que la culture intel- « lectuelle accroît le pouvoir qu'ont les émotions de se mani- « fester et de se satisfaire — elle donne de l'intensité à la vie « émotionnelle. Si les émotions les plus nobles l'emportaient sur « les plus basses, ce serait un bien, ou si seulement elles se fai- « saient contrepoids, il n'y aurait ni bien ni mal; mais il est « hors de doute que pour la moyenne des hommes, les émotions « les moins nobles sont plus puissantes que les émotions élevées, « ainsi que le prouvent les résultats produits par une soudaine « disposition de toutes les contraintes sociales. Par conséquent, « l'éducation, venant ajouter sa force à celle de toutes les émo- « tions, augmente la prédominance relative des plus basses et « rend ainsi plus facile à rompre les contraintes qu'imposent les « plus élevées. »

Ces maux ne sont que trop réels, mais quel en sera le remède? Herbert Spencer, fidèle à sa doctrine, le voit, comme toujours, dans la politique du *laisser faire*. « Laissons les choses suivre leur cours naturel. » Il ne s'agit pas sans doute de pratiquer l'obscurantisme, mais au lieu d'imposer aux classes ouvrières, en bloc et par voie de contrainte législative, une éducation uniforme pour laquelle elles ne sont pas encore préparées, bornons-nous à ne pas empêcher les lumières de se répandre parmi elles progressivement, comme elles se sont répandues dans l'aristocratie et dans la classe moyenne. Que l'initiative privée intervienne pour favoriser leur développement intellectuel et moral. La loi de l'offre et de la demande doit fonctionner librement, qu'il s'agisse de la sphère intellectuelle comme de la sphère économique.

Nous serons aisément d'accord avec Herbert Spencer sur l'existence et la gravité des maux qu'il signale et les exemples qu'il en donne — la croyance dans les journaux que l'éducation met à la

portée de gens incapables de peser le degré de vraisemblance des faits avancés, la perversion du sentiment national exploité par une certaine presse au profit des plus vils instincts, — ces exemples ne sont que trop évidents. La France, à l'occasion de l'affaire Dreyfus, l'Angleterre, au moment de la guerre du Transvaal, en ont donné des preuves tristement éloquentes. Mais sans énumérer toutes les objections que soulève sa conception du rôle de l'État et sa manière d'envisager le problème de l'éducation, le remède à une telle situation ne nous paraît pas être seulement là où il le voit. Nous ne sommes pas plus que lui partisans, du moins en principe, d'une éducation donnée par l'État — c'est-à-dire par le pouvoir temporel — qui accomplit ainsi une fonction essentielle du pouvoir spirituel, mais nous reconnaissons qu'à une époque transitoire comme la nôtre, il y a des nécessités auxquelles il faut se soumettre. Au surplus, ce n'est pas parce qu'elle est donnée par l'État, directement comme en France, ou sous le contrôle et la surveillance plus ou moins étroite de l'État, comme en Angleterre, que l'éducation étendue à tous les degrés de l'échelle sociale, produit les ravages moraux que signale H. Spencer, c'est parce que, quel que soit celui qui le donne, aucune idée d'ensemble ne préside à l'enseignement, parce qu'aucune conception de sa destination sociale ne le pénètre, qu'aucune culture du sentiment — de ce sentiment dont Herbert Spencer, après Comte, reconnaît la prépondérance — ne vient tempérer les orgueilleuses aspirations de l'intelligence, et apprendre aux hommes à subordonner la personnalité à la sociabilité, c'est, en un mot, parce que, livré à tous les tâtonnements de l'empirisme, il n'est dominé ou réglé par aucun principe *religieux*.

Pour mieux montrer tous les méfaits de l'*intellectualisation* à outrance, lorsqu'on fait abstraction de la *moralisation*, Herbert Spencer insiste sur les ravages moraux qu'ont produits en Angleterre, à l'occasion de la guerre Sud-Africaine, les fausses nouvelles et les exagérations de la presse impérialiste et ce sujet nous amène à parler d'une autre série d'articles, qui sont peut-être les plus solides, les plus vigoureux, les mieux inspirés et les plus beaux de tout le volume. Qu'il traite du *Patriotisme* ou du *Gouvernement de Parti*, de l'*Impérialisme* et de l'*Esclavage* ou de ce

qu'il nomme la *Rébarbarisation* et l'*Enrégimentement*, nous retrouvons, sous sa plume, les mêmes arguments que M. Harrison et le professeur Beesly ont développé avec tant d'éloquence dans la *Positivist Review*. Herbert Spencer y proteste, lui aussi, avec énergie, contre l'annexion de l'Égypte, contre la conquête du Soudan, contre cette lamentable guerre du Transvaal surtout, contre ces ovations populaires faites à un chef de flibustiers, contre les honneurs universitaires décernés à un homme passé maître dans l'art de conspirer. « Si, dit-il comme conclusion d'une page empreinte d'une mâle éloquence, parce que mon amour de la patrie ne peut pas survivre à toutes ces expériences malheureuses, on dit que je ne suis pas patriote, — eh bien ! je serai heureux d'être appelé ainsi. »

Il se sert, pour caractériser M. Chamberlain — un des hommes politiques les plus néfastes qu'ait produits l'Angleterre — d'une phrase d'une vivacité singulière et que l'on ne s'attendait guère à trouver sous sa plume à l'ordinaire si sobre de toute allusion personnelle. « Un homme ambitieux, dit-il, d'un tempérament despotique, après avoir appris à la mairie de Birmingham l'art de se subordonner les autres et être parvenu, à force d'habileté et d'audace, à se hisser au premier rang, est devenu ministre des Colonies. »

Nous constations tout à l'heure l'accord de Spencer et d'Auguste Comte sur un sujet de philosophie abstraite, ne laissons pas passer l'occasion de signaler, à propos d'une question de politique qui divise et désoriente actuellement l'Angleterre, l'accord essentiel du même philosophe avec les disciples anglais du maître qui, quoi qu'il en dise, est aussi le sien.

Les deux derniers essais du volume : *Qu'est-ce que le sceptique doit répondre au croyant?* et *Questions ultimes*, se rapportent à un ordre de considérations de nature plus abstraite. Dans le premier, M. Spencer se pose la question de savoir quelle doit être l'attitude de celui qui a perdu les croyances théologiques de son enfance vis-à-vis de celui qui les a conservées, et il arrive à des conclusions assez curieuses qui ne paraissent pas impliquer de sa part une fois très robuste dans les vertus moralisatrices de la philosophie agnostique : « C'est une erreur, dit-il, de croire que les « hommes qui connaissent les résultats bienfaisants d'un certain

« genre de conduite et les résultats nuisibles d'un autre, adopte-
« ront le premier pour rejeter le second. La plupart d'entre eux
« sont inaccessibles au raisonnement et à la démonstration, et
« l'enseignement moral, si concluant qu'il soit, est sans efficacité
« sur des esprits de cette nature. C'est donc une illusion de croire
« que l'exposition d'un code naturel de la conduite droite, même
« avec exemples à l'appui, suffit pour donner une direction con-
« venable à la vie ; ce n'est que lorsque la longue discipline d'une
« vie sociale pacifique aura lentement refaçonné la nature hu-
« maine que l'on pourra voir se produire des effets apprécia-
« bles. » Ceci ne revient pas à dire que les croyances théologiques exercent sur la conduite humaine un contrôle moral plus efficace et plus réel que les croyances d'ordre naturel. La vie de tous les jours, comme l'histoire elle-même, montrent que fort peu d'hommes sont influencés par la crainte de l'enfer ou l'espérance du paradis. « Il semble, continue H. Spencer, que dans le monde moral il se passe quelque chose de vaguement semblable à la loi de l'attraction du monde physique qui varie en raison inverse du carré des distances : les plaisirs et les peines les plus rapprochés, même s'ils sont insignifiants, ont sur les actions une influence plus grande que les plaisirs et les peines plus importants, mais éloignés. » L'agnostique pourra, dans certaines occasions, utilement montrer l'accord des sanctions morales naturelles avec celles auxquelles on attribue à tort une origine surnaturelle, mais il y a un cas où son intervention ne peut être que bienfaisante. C'est lorsque les croyants auxquels s'adresse sa démonstration appartiennent à la classe de ces illuminés et de ces fanatiques qui subissent l'influence des dogmes théologiques dans ce qu'ils ont de plus désastreux et de plus répugnant : la crainte des pénalités éternelles dues au péché originel. A ceux-là, Herbert Spencer ne craint pas de conseiller l'abandon de leurs absurdes croyances, en leur montrant le blasphème qui consiste à penser qu'une « Puissance qui se manifeste dans des millions de soleils a une nature dont nous nous détournerions avec horreur, si elle appartenait à une créature humaine », ou encore en leur apprenant que si « le Processus cosmique mû par une Puissance Inconnue est sans pitié, le sentiment de la vengeance lui est cependant étranger ». Mais, suivant le philosophe anglais, nous ne devons pas

agir de même vis-à-vis de celui qui ne prend dans les croyances théologiques que ce qu'elles ont de réconfortant et de consolateur. D'après lui, l'espérance d'une vie de bénédictions au delà de cette terre est souvent le seul soutien de ceux pour qui la vie d'ici-bas n'a été que misères et déboires; ne troublons pas leur sérénité, car, dans ce cas, un changement de croyances ne pourrait avoir que des résultats désastreux!

Voilà donc le *dernier* mot de la « religion de l'Inconnaissable » en face d'un des plus graves problèmes de morale qui se pose à la conscience humaine — et ce dernier mot est une abdication et un aveu d'impuissance! Pouvons-nous saisir en quoi des croyances surnaturelles sont moins funestes, parce qu'elles se rapportent à un paradis d'éternelles félicités, plutôt qu'à un enfer d'éternelles malédictions? Toute la question est de savoir s'il y a avantage à substituer des sanctions naturelles et humaines à des sanctions ultra-terrestres dont nous ne pourrons jamais constater la réalité. N'est-ce pas une des nombreuses supériorités de la morale positive que d'être susceptible de vérification dans le monde où nous vivons, plutôt que de la placer dans un monde ultra-sensible et dans un paradis chimérique dont nous ne connaîtrons jamais rien? N'y a-t-il pas un intérêt pour l'homme, même à un point de vue individuel, à ne pas mettre ses espérances dans une vie de l'au-delà dont rien ne lui garantit l'existence? Mais ne demandons pas à une philosophie ce qu'elle ne peut nous donner. Nous n'avions pas besoin de cette nouvelle preuve pour savoir qu'une Cosmogonie n'est pas une Religion, pour comprendre que le domaine du « Transcendant » et de l' « Inconnaissable » n'est pas celui du sentiment religieux. La contemplation de la « Cause inconnue des choses », de « l'énergie infinie et éternelle » dont nous ne savons rien et dont nous ne pouvons rien savoir, ne porte en elle aucun enseignement et n'offre aucune consolation à l'homme qui se débat au milieu des misères de l'existence. L' « Agnosticisme » et la « Religion de l'Incognoscible » ne peuvent apporter aucun remède à ses souffrances, offrir aucun guide moral à ses incertitudes, fournir aucun éclaircissement à ses doutes. Nous savons depuis longtemps que pour qu'une *religion* puisse être digne de ce nom et être à l'homme de quelque secours, il faut que les choses dout il fait un *objet* de religion

soient des choses qu'il puisse *connaître* et *aimer,* tout en les idéalisant. A ceux que la vie a meurtris, comme à ceux qu'elle laisse incertains sur la direction à suivre, une religion purement humaine pourra donner — plus que toutes les religions théologiques qu'elle n'aura pas besoin d'appeler à son secours — la force morale qui leur manque et l'encouragement à la vie dont ils ont besoin. Elle leur enseignera la résignation et leur montrera le chemin du devoir. Elle les guérira des chimères, en leur apprenant quelles doivent être leurs vraies croyances, en leur indiquant où ils doivent placer leurs plus fermes espérances, mettre leurs affections les plus solides et leurs aspirations les plus saintes.

Une fois de plus se trouve ainsi justifiée la prédiction que faisait en 1884 M. Harrison, lorsqu'il écrivait « qu'en invoquant l'Inconnaissable, M. Herbert Spencer rouvrait la série métaphysique et que par la brèche passerait toute la théologie avec son cortège ». Elle y a en effet passé tout entière, puisque dans son impuissance à donner une réponse aux grandes énigmes de l'univers et dans le désarroi où le laissent, au point de vue moral, ses doctrines agnostiques, le philosophe de l'Évolution croit encore, dans certains cas, à l'utilité des dogmes théologiques.

Le second de ces deux articles — celui qui clot le volume — se réfère à l'une de ces questions *ultimes* qui, au dire de M. Herbert Spencer, préoccupe surtout les vieillards parvenus au terme de leur existence. Il s'agit du phénomène de l'*Espace*, cette forme universelle de toutes les existences concrètes : « Dans notre jeu-« nesse, nous étudions la géométrie, sans nous demander quelle « est la raison d'être de ces multitudes de relations remarquables « que présentent les lignes et les surfaces. Nous ne pouvons con-« naître ni leur raison d'être ni leur origine, et nous sommes ce-« pendant forcés d'admettre qu'elles ont appartenu à l'Espace de « toute éternité... L'Espace lui-même n'a pas eu de commence-« ment. La pensée de cette forme vide de l'existence au regard de « laquelle notre incommensurable système sidéral se réduit à un « point, est trop écrasante pour que nous puissions nous y appe-« santir. Depuis ces dernières années, la conscience de l'espace « infini, qui n'a ni cause ni origine, qui a toujours existé et « existera toujours, me pénètre d'un sentiment dont je frémis. »

Ne pourrions-nous pas dire ici qu'Herbert Spencer cherche à donner, comme tous les philosophes de l'antiquité, une interprétation *objective* du phénomène de l'Espace qui, ainsi que l'a montré Auguste Comte, n'est qu'un artifice logique, le fluide universel qui permet de concevoir l'étendue et même le mouvement, indépendamment des corps réels, le siège hypothétique de la raison abstraite. Ainsi conçu, l'Espace ne peut pas nous inspirer un sentiment de terreur, mais bien un sentiment d'affection et de respect, parce qu'il est le siège bienveillant du Destin, le « milieu subjectif » où évolue l'Humanité.

La carrière philosophique de M. Herbert Spencer est close depuis qu'il a publié la dernière partie de son *Ethique* et le moment est venu de porter un jugement d'ensemble sur son œuvre. Nous laissons ce soin à de plus compétents que nous, mais nous ne pouvons nous empêcher de terminer par quelques réflexions que suggère naturellement la lecture de son dernier livre. A-t-il réussi dans la grande élaboration philosophique qu'il a réalisée et qui a consisté à appliquer à tous les ordres de phénomènes le principe général de l'Évolution? Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que c'est surtout toute la première partie de son œuvre — le second livre des *Premiers Principes*, la *Biologie* et la *Psychologie* — qui constituera son principal titre de gloire aux yeux de la postérité. C'est surtout en sociologie, en effet, qu'éclate son infériorité vis-à-vis de Comte. Quelque grand qu'ait été son labeur, quelque remarquable que soit la puissance spéculative qu'il y déploie, quelque prodigieuse que soit l'accumulation de faits et de renseignements qui s'y trouvent, il n'en reste pas moins vrai que sa *Sociologie* est surtout, comme on l'a déjà fait remarquer, une *Ethnographie*. Si même Herbert Spencer a élaboré une *Statique sociale*, il n'y a pas, à proprement parler, chez lui de *Dynamique sociale*. Le point de vue historique, qui a permis à Comte de s'élever à une telle hauteur, est absent de son œuvre, et par conséquent le sentiment de la continuité de l'espèce humaine — base de la dynamique sociale — y fait complètement défaut. Quant à la *Morale*, malgré d'admirables vues de détail, malgré la conformité d'un grand nombre de ses conclu-

sions avec celles d'Auguste Comte[1], on peut dire qu'Herbert Spencer a reconnu lui-même qu'il a échoué, lorsqu'il a écrit dans la préface de la dernière partie, *La Bienfaisance :* « La doctrine « de l'Évolution n'a pas été pour moi un guide aussi sûr que je « le pensais, et la plupart de mes conclusions, obtenues par voie « empirique, sont de celles qu'auraient pu élaborer des hommes « doués de sentiments droits et d'une intelligence cultivée. » N'est-ce pas un aveu de l'impossibilité d'expliquer par le principe de l'Évolution les raisons du juste et de l'injuste, et n'est-ce pas la proclamation de l'insuffisance du système dans la science qu'Herbert Spencer, après Auguste Comte, considère comme la plus importante et comme le couronnement de l'édifice? La valeur intrinsèque de l'œuvre peut rester la même, sa force philosophique n'en être pas diminuée, mais c'est bien l'échec du système, en tant que système.

L'Évolutionisme reste donc en tous points inférieur au Positivisme, et le dernier livre de M. Herbert Spencer montre, encore une fois, l'insuffisance de la *Synthèse objective* qu'il a tentée et la supériorité de la *Synthèse subjective*, à laquelle le nom d'Auguste Comte restera immortellement attaché.

L. Baraduc.

II. — LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE

Une lettre ouverte du Dr H. Molenaar au Dr Nyström en réponse à la brochure *L'Alsace-Lorraine*.

M. le Dr Molenaar publie dans le dernier numéro de la *Religion der Menschheit* une lettre ouverte au Dr Nyström à propos de sa récente brochure *L'Alsace-Lorraine*.

Notre confrère trouve que le Dr Nyström n'a pas réussi à écrire une œuvre de conciliation, il se plaint qu'il ait dit que le Rhin est une frontière naturelle de la France, et il est d'opinion que cela n'est pas exact; plutôt faudrait-il dire que les montagnes et non

1. Le rapprochement a été fait par le Dr Bridges dans un de ses substantiels articles de la *Positivist Review* (nº 103, July 1901).

les fleuves sont des frontières naturelles. Il faut aussi noter que déjà du temps de Jules César toute la rive gauche du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Cologne, appartenait aux Germains et s'appelait *Germania Minor* et qu'en outre César livra bataille en Alsace avec des Germains. Puis il faut aussi se rappeler que les Allemands prirent possession de l'Alsace au cinquième siècle et que le traité de Mersen en 870 leur alloua cette province. Il y a donc eu une occupation effective allemande de huit siècles tandis qu'elle n'a appartenu aux Français que pendant deux siècles.

Répondant au Dr Nyström qui avait dit qu'en somme l'Allemagne devait être presque reconnaissante à la France pour l'annexion de l'Alsace, au XVIIe siècle, parce que la France avait vraiment servi l'Allemagne en humiliant l'Autriche, le Dr Molenaar est d'un avis très contraire. Il ne croit pas que cet équilibre européen fut un avantage et pense qu'il ne put durer que parce que l'Allemagne était faible et ne pouvait pas par conséquent revendiquer ses droits. Il ne croit pas non plus que Bismarck soit responsable de l'annexion de Metz, il croit que le Chancelier dut s'incliner devant les menaces des militaires qui l'assurèrent que cette mesure était absolument nécessaire; si Bismarck avait pu faire à sa guise, il n'aurait pas pris cette ville et aurait montré la même magnanimité dont il fit preuve envers l'Autriche en 1866.

Le Dr Molenaar se plaint de ce que le Dr Nyström a flétri le bombardement de Paris et de Strasbourg, alors que les habitants de Strasbourg n'avaient qu'à capituler s'ils voulaient épargner leur ville; il ne croit pas non plus que Bismarck ait voulu recommencer la guerre en 1875.

Cependant le Dr Molenaar reconnaît que les Alsaciens et les Lorrains ont quelque raison de se plaindre de leur sort; il pense que le régime exceptionnel devrait cesser et qu'on pourrait accorder à ces provinces une autonomie semblable à celle dont jouit la Bavière par exemple. Elles devraient avoir leur armée commandée par des officiers du pays et être administrées par des fonctionnaires indigènes et il croit que cinq années de ce régime feraient des merveilles; même il ajoute que si lui Bavarois avait été traité comme les Alsaciens et les Lorrains, il ne serait pas un bon Allemand.

Enfin le D[r] Molenaar préconise, comme solution de la question, de donner la liberté et leurs droits aux Alsaciens et aux Lorrains et de rendre à la France la partie de la Lorraine où on parle le français, car selon lui les limites naturelles d'un pays sont marquées par le langage. Il ne croit pas qu'un plébiscite serait favorable à la France car il croit que les annexés ont plus à gagner étant Allemands que s'ils étaient restés Français, et il finit en disant que ce serait un crime de lèse-patrie de rendre ces provinces à la France.

J'ai cru qu'il était préférable de laisser le D[r] Molenaar exposer ses idées et j'ai autant que possible seulement résumé sa lettre. Le lecteur a déjà lu, dans le précédent numéro de la *Revue Occidentale*, le sommaire de la brochure du D[r] Nyström et il pourra juger en toute connaissance de cause si les critiques de M. Molenaar sont justifiées. Cependant quelques réflexions s'imposent. Le D[r] Molenaar s'est trop souvenu, en écrivant sa lettre, qu'il était Allemand et a un peu oublié qu'il était positiviste; on ne peut pas dire de lui, comme on nous le reproche parfois, qu'il est l'ami de tous les pays excepté du sien. Dans une question historique, si on parle de races il est toujours difficile de s'entendre; de même, dans cette question, peu importe ce qui existait ou non du temps de César ou même ce qui a été décidé par un traité en 870. On arriverait avec ce système au même résultat que M. Douville-Maillefeu qui prétendait toujours que l'Angleterre était une colonie française car n'avait-elle pas été conquise et colonisée au XI[e] siècle par un Français et des barons français. Il est évident qu'en 1870 les Alsaciens et les Lorrains — quoique ceux-ci parlassent français avec un fort accent allemand (peut-être même faisaient-ils des fautes grammaticales) — étaient très satisfaits d'être Français et aimaient leur patrie. Ni M. Molenaar, ni aucun professeur allemand n'a jamais pu trouver aucune agitation en faveur d'une annexion à l'Allemagne. Que ce soit Bismarck ou Moltke, peu importe, mais le conquérant a annexé ces provinces simplement parce qu'il était le plus fort sans se soucier d'outrager la morale et le résultat est le trouble dont souffre l'Europe[1].

1. Les Positivistes anglais en 1870 ont prédit ce qui arriverait et ont essayé de faire intervenir le gouvernement anglais en faveur de la France. Mais peut-être ne connaissaient-ils pas le fameux traité de 870 !

M. Molenaar, en défendant son pays, excuse même les horreurs du bombardement de Strasbourg ; c'est avec de semblables arguments que les défenseurs de notre gouvernement ont justifié nos crimes contre les enfants et les femmes du Transvaal, ce qui montre une fois de plus les dangers de défendre une mauvaise cause.

M. Molenaar est sûr qu'un plébiscite ne serait pas à l'avantage de la France, mais qu'en sait-il, sur quoi fonde-t-il ses espérances ? Enfin, il attend de bons résultats d'une politique plus tolérante ; en cela nous voulons espérer qu'il sera bon prophète. Comme lui, nous ne voulons que le bien de ces malheureuses populations, Il dit dans un post-scriptum qu'il espère que le Dr Nyström ne ne sera pas offensé de ses critiques ; je termine de la même manière en espérant qu'il ne prendra pas mes observations en mauvaise part « car il sait que j'ai une haute opinion de lui comme homme et comme positiviste ».

Londres, 26 Shakespeare 115.

PAUL DESCOURS.

VARIÉTÉS

COMITÉ POSITIF OCCIDENTAL

SÉANCE INITIALE

25 Gutenberg 115 (6 Septembre 1903).

I

Lettre de M. Jeannolle aux Membres du Comité ayant assisté à la séance.

Paris, 18 Shakespeare 115 — Voltaire
(*Dimanche, 20 septembre 1903*).

Cher et honoré collègue, je crois devoir vous rappeler deux décisions prises à la fin de la séance initiale du Comité positif occidental, à laquelle vous assistiez.

Il a été convenu, en premier lieu, que je vous adresserais un exemplaire du procès-verbal avant sa publication, afin que vous puissiez le contrôler d'après vos souvenirs et provoquer au besoin des rectifications. — Vous le trouverez ci-joint. Je vous serai obligé de m'envoyer le plus tôt possible vos observations afin que le procès-verbal, rectifié, s'il y a lieu, puisse être inséré dans le prochain numéro de la *Revue occidentale*.

Il a été décidé, en second lieu, que les questions étrangères à l'ordre du jour qui ont été soulevées ne seraient pas, même si elles avaient donné lieu à un échange de vues, mentionnées au procès-verbal. — Vous ne serez donc pas surpris de n'y pas trouver trace de certaines

propositions qui ont, sans nul doute, excité votre intérêt.

Mais je ne me crois pas tenu personnellement à une aussi grande réserve. J'estime qu'il est nécessaire que je m'explique nettement, sinon sur toutes ces propositions imprévues, du moins sur quelques-unes d'entre elles.

C'est ainsi que je veux dire quelques mots de la composition actuelle du Comité positif occidental, qui n'est pas, je le reconnais, conforme aux indications d'Auguste Comte, ni quant au nombre total des membres, ni quant à leur répartition entre les cinq grandes populations occidentales.

Résolu, comme je le suis, à garder une attitude respectueuse des traditions et conservatrice des résultats acquis, je dois m'attacher à prévenir tout reproche d'inconséquence. Je ferai donc observer qu'il s'agissait pour moi, non pas de constituer normalement le Comité, mais de lui donner naissance, et qu'il me fallait pour cela tenir grand compte de certaines particularités de la situation actuelle. Je devais surtout me préoccuper des divisions, les unes déjà anciennes, d'autres récentes, qui se sont produites au sujet de la direction du Positivisme, divisions qui tiennent, je veux le croire, à de simples malentendus et que le Comité a principalement pour but de faire cesser bientôt, afin que le Positivisme puisse reprendre et continuer sa marche en avant.

La formation du *noyau initial* du Comité est donc purement empirique et ne permet de rien préjuger quant à la composition normale du Comité lui-même. En pratique, la ligne droite est rarement, comme elle l'est en théorie, le plus court chemin d'un point à un autre; les circonstances accidentelles obligent fréquemment à des détours plus ou moins longs pour arriver au but. L'essentiel est de ne jamais le perdre de vue.

Je dois dire néanmoins, à ce propos, que dans un document du 4 avril 1880 ayant pour titre : *Instructions à M. Robinet par M. Laffitte*, j'ai trouvé les noms des personnes alors considérées comme pouvant faire partie du *Comité positif occidental*, savoir : MM. Emile

Antoine, Dubuisson, Monier et Jeannolle auxquels se seraient adjoints MM. Magnin, Hadery, Robinet, Harrison, Bridges, Beesly et Vernon Lushington. C'est à ces Messieurs, du moins aux survivants d'entre eux, que j'ai cru devoir m'adresser d'abord pour former le Comité. Deux refus m'ont été opposés : l'un, définitif, de M. Vernon Lushington, pour des raisons tenant à sa personne; l'autre de M. Monier, à titre provisoire, sans motif allégué.

Je me suis adressé aussi, par déférence et dans un but de conciliation, à M. le Dr Audiffrent, mais je n'ai pu vaincre ses préventions. J'ai cru devoir m'abstenir de toute démarche à l'égard de certaines personnalités ayant manifesté contre la direction de M. Laffitte une opposition irréconciliable, injurieuse même ; mais je n'ai pas craint d'offrir une place dans le Comité à d'autres positivistes qui pouvaient, dans une certaine mesure, être considérés comme des adversaires. Je me félicite de l'avoir fait, car ces Messieurs ont noblement fait taire leurs scrupules particuliers devant l'intérêt supérieur de l'union positiviste. J'espère que leur exemple sera suivi.

Plusieurs Membres du Comité, dans leurs réponses écrites, ont abordé, bien qu'elle ne fût pas à l'ordre du jour, la question de la situation matérielle du centre positiviste. C'est là une sollicitude assurément des plus légitimes et je ne cesse de me préoccuper moi-même de cette question, qui intéresse tous les positivisets.

Mais, tant que la succession matérielle de M. Laffitte n'aura pas été réglée judiciairement et que les intérêts positivistes n'auront pas été définitivement séparés de ceux de la famille de notre ancien Directeur, il ne sera pas possible de présenter un état précis et détaillé de nos ressources et de nos charges. Dès que le règlement sera intervenu, je me ferai un devoir de renseigner le Comité sur la situation et je le consulterai sur l'organisation pratique de ce que j'ai appelé le gouvernement positiviste, constitué, comme je l'ai dit, par la Direction centrale assistée du Comité positif occidental. — Peut-être convien-

dra-t-il d'examiner si le groupe français ne doit pas avoir, comme les autres groupes occidentaux, son administration propre et son budget distinct. C'est là une question des plus délicates, sur laquelle j'appelle, dès maintenant, l'attention de mes collègues du Comité, et même de tous les positivistes, afin qu'elle soit, le moment venu, résolue avec toute la maturité nécessaire.

La question de la procédure à suivre pour l'élection du Directeur en cas de vacance, me paraît avoir été confondue par plusieurs Membres du Comité avec celle, toute différente, des conditions normales de transmission de la fonction directoriale.

Il ne s'agissait que du cas tout à fait exceptionnel où l'élection serait le seul moyen de faire surgir le Directeur du Positivisme. Quoiqu'il doive être vraisemblablement fort rare, le cas de vacance de la fonction peut toujours se présenter inopinément et il importe de le prévoir. Aussi cette question sera-t-elle de nouveau soumise à l'examen du Comité dans sa prochaine séance.

Quant au cas de la transmission, qui ne s'est encore produit qu'une seule fois, quand M. Laffitte présenta lui-même son futur successeur à l'ensemble des positivistes, rien ne fait supposer qu'il se reproduira à très bref délai, ni que le choix qui se prépare sera nécessairement mauvais. Je ne vois donc pas quel inconvénient grave il y aurait à ajourner l'étude de cette question.

Je suis heureux de l'approbation qu'ont reçue de la part de la très grande majorité des Membres du Comité, le projet d'organisation que je lui avais présenté et l'exposé des motifs qui le précédait. Cela me prouve que je suis dans la bonne voie et m'encourage à y persister. J'espère que mes collègues du Comité voudront bien me continuer leur bienveillant concours. Cette collaboration aura, j'en suis convaincu, sur l'existence et le développement du Positivisme, la plus heureuse influence.

Salut et Fraternité.

Ch. Jeannolle.

II

Compte rendu sommaire de la séance.

La séance est ouverte, conformément à l'avis de convocation, dans l'ancien appartement d'Auguste Comte, 10, rue Monsieur-le-Prince, le 25 Gutenberg 115-Saussure (dimanche 6 septembre 1903), à 3 heures, sous la présidence de M. Ch. Jeannolle, Directeur du Positivisme.

Sont présents :

MM. BRECVILLE, CANCALON, GRIMANELLI, HARRISON, KEUFER, SIMON, VAILLANT, *secrétaire.*

M. Jeannolle remercie en quelques mots ses collègues du concours qu'ils ont bien voulu lui apporter et propose de se mettre immédiatement au travail.

Le plus grand nombre des membres du Comité n'ont pu venir à la réunion; mais la plupart des absents ont envoyé à M. Jeannolle, comme il les en avait priés, leurs réponses écrites aux questions posées. Plusieurs d'entre eux se sont, en outre, fait représenter à la séance, savoir :

M. Corra par M. Grimanelli; M. Jabely par M. Jeannolle; MM. Parra et Aragon par M. Hillemand; M. Hillemand par M. Brecville, pour lui-même et pour MM. Parra et Aragon. — M. le Dr Nyström, vu l'absence de son mandataire, M. le Dr Dubuisson, n'a pas été représenté : il n'avait, du reste, exprimé aucune opinion. La distance et les délais postaux n'ont pas permis à M. Justin Dévot, d'Haïti, de faire parvenir sa réponse pour le jour de la séance.

M. Harrison annonce qu'il représente M. Haggard dont les opinions sur tous les points à examiner sont conformes aux siennes; M. Keüfer déclare qu'il représente M. Samuel Kun et qu'il donnera lecture des observations écrites que celui-ci lui a envoyées directement.

Sur la proposition de M. Jeannolle, unanimement acceptée, la première partie de la séance est consacrée à entendre, *sans aucun débat*, l'exposé complet, oral ou écrit, des opinions des membres, tant absents que présents, appelés suivant l'ordre alphabétique des noms.

Il est, de même, convenu que les questions *étrangères à l'ordre du jour* soulevées par la lecture intégrale des réponses écrites des Membres absents ne seraient examinées qu'après épuisement de l'ordre du jour, sans pouvoir, même alors, donner lieu à aucune décision autre que la prise en considération, laquelle équivaudrait simplement à une demande de mise à l'ordre du jour d'une séance ultérieure, réserve faite de la liberté du Directeur à cet égard.

Après audition des observations présentées, comme il vient d'être dit, par ses divers Membres, le Comité reprend la première question portée à l'ordre du jour :

« Examen du projet d'organisation du Comité positif occidental. »

Une discussion s'engage sur la qualification qui, dans les circonstances actuelles, conviendrait au Comité. On propose de remplacer le mot *positif* par le mot *positiviste*, qui serait plus clair, et le mot *occidental* par *général* ou *central*, qui permettrait, dès maintenant, d'en recruter les membres partout et non pas seulement en Occident.

M. Jeannolle fait la déclaration suivante :

« C'est Auguste Comte qui, en 1842, introduisit la dénomination de *Comité positif occidental*; il l'a maintenue en 1851, bien qu'il prévît alors que le Comité s'adjoindrait plus tard des membres non occidentaux : il donnait à ceux-ci le nom d'*associés extérieurs*. Il pensait que le titre du Comité devait en indiquer la source et la principale destination, toutes deux occidentales. Quant au mot *positif*, on le retrouve dans son testament, écrit en 1855. C'est enfin de l'expression *Comité positif occidental* que Pierre Laffitte s'est toujours servi, notamment dans son testament du 1er novembre 1893. Je n'ai

tait en l'employant à mon tour, que me conformer à la tradition.

« Je reconnais volontiers que les événements politiques survenus depuis un demi-siècle, les rapports maintenant établis entre toutes les parties du globe, sont de nature à rendre plus rapide qu'Auguste Comte n'avait pu le prévoir la diffusion des idées positivistes hors de l'Europe occidentale. Je suis convaincu qu'il y aurait présentement beaucoup d'avantages, sans inconvénient appréciable, à étendre la base de recrutement des membres du Comité; mais je ne vois pas la nécessité de renoncer au mot *occidental.*

« Il suffirait, en effet, de lui donner un sens qui ne fût plus exclusivement géographique. Et ce serait légitime, car il y a maintenant sur tous les points de la terre, même en dehors de la race blanche, des hommes qui sont aussi occidentaux que nous pouvons l'être nous-mêmes, dont quelques-uns sont nos coreligionnaires et nous donnent l'espoir fondé de voir s'établir quelque jour, grâce à eux, des groupes positivistes dans leurs pays d'origine. Il serait donc utile et équitable de faire appel à leur concours et je suis tout disposé à donner, dans ce but, au mot occidental, une signification plus étendue. Mais ce n'est que lorsque des groupes positivistes nombreux et importants se seront formés en Orient qu'il y aura lieu d'examiner s'il convient de donner au Comité positif ou, si l'on veut, positiviste, un qualificatif exprimant son action, devenue alors effective, de ralliement universel.

« Actuellement, et pour longtemps encore, le rôle du Comité ne peut être qu'occidental. Il était permis à Auguste Comte d'avoir des vues théoriques portant très loin dans l'avenir de l'humanité tout entière; mais nous devons nous en tenir à ce qui est à notre portée et ne chercher à prévoir que pour réaliser bientôt : l'Occidentalité est peut-être déjà trop vaste et trop complexe pour nos forces actuelles.

« Je conclus en disant qu'il nous faut conserver aussi

longtemps que possible le titre de *Comité positif occidental* introduit par notre Maître, il y a plus de soixante ans. Ne touchons pas légèrement à ce qu'il a institué, ce serait ouvrir la porte toute grande à des divagations indéfinies, d'où pourraient résulter de nouvelles divisions. »

S'inspirant des observations entendues au cours de la séance, M. Jeannolle a cru devoir faire subir de légères modifications aux articles 1, 4, 5 et 8 de son projet d'organisation; de telle sorte que la rédaction nouvelle peut être légitimement considérée comme représentant l'opinion générale du Comité.

Les articles 2, 3, 7, 9 et 11 n'ayant donné lieu à aucune remarque critique sont maintenus sans changement.

La difficulté de recueillir fidèlement et complètement les observations verbales a fait sentir la nécessité de demander aux membres présents de laisser eux-mêmes une trace écrite de leurs opinions. L'addition faite dans ce but à l'article 6 ne semble pouvoir soulever aucune objection.

Enfin, l'article 10 du projet a paru devoir être réuni à l'article 9 dont il forme le second paragraphe; il se borne, en effet, à définir l'expression « *vacance* de la Direction du Positivisme », employée dans le premier paragraphe de l'article 9.

Il y a, au sujet de cette définition, un amendement de M. Grimanelli, prévoyant des cas de vacance de la fonction directoriale qui lui ont paru n'être pas compris dans la définition donnée par M. Jeannolle, savoir le cas de récusation du successeur désigné, et celui de déposition du titulaire pour cause d'incapacité physique ou mentale manifeste, ou d'indignité.

M. Jeannolle n'a pas cru devoir modifier sa rédaction primitive, parce que celle-ci vise uniquement le fait que la fonction directoriale a cessé d'être remplie, sans aucune mention de la cause, quelle qu'elle puisse être, de la cessation. — Les cas de récusation et de déposi-

tion, *lorsque le mode en aura été déterminé*, rentreront naturellement dans la définition générale. Il n'y a pas lieu de les mentionner expressément.

Il ne s'est, du reste, produit sur les articles 9 et 10 aucune autre observation critique.

Le projet d'organisation peut donc être considéré comme adopté, à la fois par la grande majorité des membres du Comité et par le Directeur, dans les termes suivants :

Organisation du Comité positif occidental.

ARTICLE PREMIER. — Le Comité positif occidental est destiné à seconder le Directeur du Positivisme dans ses efforts pour propager et installer la religion de l'Humanité sur toute la terre et, en premier lieu, dans les populations qu'Auguste Comte appelait occidentales : française, anglaise, espagnole, germanique et italienne, y compris leurs expansions quelconques hors de l'Europe.

ART. 2. — Le Comité se compose de positivistes éprouvés, indifféremment issus de tous les rangs sociaux, appartenant autant que possible à chacune de ces cinq populations, sans pourtant exclure les autres, et choisis de préférence au sein des groupes positivistes qui s'y sont ou s'y seront formés.

ART. 3. — Le nombre des membres du Comité et leur répartition entre les diverses populations reste provisoirement indéterminé. Les nominations, adjonctions et mutations sont faites par le Directeur du Positivisme.

ART. 4. — Le Comité tiendra ses séances à Paris, rue Monsieur-le-Prince, 10, dans l'appartement d'Auguste Comte, devenu le siège social et religieux du Positivisme.

ART. 5. — Les réunions du Comité auront lieu, sur convocation spéciale du Directeur et sous sa prési-

dence, dans le courant du mois de César de chaque année.

Art. 6. — Tout membre du Comité qui ne pourrait se rendre en personne à la réunion à laquelle il aura été convoqué, devra adresser au Directeur-Président son avis motivé sur chacune des questions portées à l'ordre du jour de la séance; il pourra, au besoin, se faire représenter par un de ses collègues du Comité. — Les membres présents remettront au Secrétaire le résumé écrit des opinions qu'ils auront exposées.

Art. 7. — La langue officielle du Comité positif occidental est la langue française.

Art. 8. — Il ne pourra être traité en séance que des questions figurant à l'ordre du jour arrêté par le Directeur-Président et joint par lui à la lettre de convocation.

Art. 9. — Le Comité positif occidental est chargé, en cas de vacance de la Direction du Positivisme, d'élire le nouveau Directeur.

Il y a vacance quand le Directeur précédent a cessé définitivement ses fonctions sans avoir choisi son successeur, ou si le successeur désigné par lui renonce à occuper le poste.

Art. 10. — Le Secrétaire du Comité devra aviser sans délai les membres du Comité de la vacance survenue dans la Direction et les convoquer d'urgence pour procéder à l'élection du nouveau Directeur.

La deuxième question portée à l'ordre du jour était ainsi libellée :

« Opportunité d'introduire de nouveaux membres, et notamment quelques dames, dans le Comité. »

Le Comité exprime l'avis qu'il y a lieu d'appeler de nouveaux membres et d'y adjoindre quelques dames.

Vu l'heure avancée, le Comité renonce à aborder les questions portant les n°s 3, 4 et 5 de l'ordre du jour et prie le Président, s'il le juge convenable, de les reproduire à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Il est ensuite convenu qu'un projet de procès-verbal sera communiqué aux membres présents, afin qu'ils puissent en contrôler l'exactitude et provoquer, au besoin, des rectifications;

Et, en outre, qu'il ne sera pas fait mention dans le compte rendu de la séance, destiné à la publicité, des questions étrangères à l'ordre du jour soulevées par un certain nombre de membres absents et même présents.

La séance est levée à six heures et demie.

Le Président,
CH. JEANNOLLE.

Le Secrétaire,
A. VAILLANT.





